

de la philosophie éclairer les hommes sur leur véritable intérêt, leur vrai bonheur ! Puissent les souverains de la terre goûter dans leurs regnes longs & paisibles, l'ineffable bonheur d'être les bienfaiteurs, les peres de leurs sujets ! Puisse notre patrie jouir d'une paix éternelle & d'un bonheur constant ! Alors nous ne regretterons ni les maux que nous avons soufferts, ni le sang que nous avons versé pour elle. Poursuivons & hâtons-nous de terminer cet article.

Les partisans du nouveau système d'artillerie ont beaucoup fait valoir l'économie qui résulteroit de ces nouveaux établissemens, & ont prétendu de plus que les équipages d'artillerie, formés sur le nouveau plan, dégraderaient moins les chemins que ceux d'autrefois. On leur a répondu qu'il étoit bien vrai que chaque piece pesant moins en particulier que la piece ancienne du calibre correspondant, chaque piece nouvelle coûteroit moins ; mais qu'en les multipliant, ainsi qu'on se propose de le faire, la masse totale seroit plus chère pour le métal & la façon. Pour s'en convaincre, a-t-on dit, il n'y a qu'à comparer le nombre des pieces qui étoient attachées aux armées de Flandre pendant la guerre de 1740 à 1748, avec celui qu'on projette d'employer à l'avenir, qui est presque triple : après cette comparaison, l'économie prétendue disparaîtra relativement au métal & à la façon, si l'on considère ensuite l'approvisionnement d'un pareil nombre de pieces, à 200 coups chacune, tant en boulets qu'en cartouches ; si l'on fait attention que ces cartouches coûtent sept fois plus que le boulet du même calibre, & qu'elles ont plus de volume ; si l'on remarque que la quantité de poudre sera sensiblement augmentée, on verra combien les voitures du parc seront multipliées : nouvelle augmentation de dépense pour leur construction, & nouvelle augmentation en attelages & en charretiers. Loin donc de voir de l'économie dans les nouveaux projets, les partisans des anciens usages n'y voient qu'un surcroît de dépense considérable.

Ils répondent, en second lieu, que si les chemins sont un peu ménagés par la diminution de masse, de quelques pieces de 12, celles de ce calibre des dimensions nouvelles les gâteront autant que les anciennes pieces de 8 ; que celles de 8 nouvelles les gâteront plus que les anciennes pieces de 4 ; que ce petit avantage des pieces de 12 allégées n'est pas à comparer avec les dégradations occasionnées par le nombre de voitures du parc & par celui des pieces, qui est plus que doublé ; enfin ils concluent que le nouveau système d'artillerie est plus dispendieux que l'ancien, plus embarrassant dans les marches, & que les chemins en seront plus promptement gâtés & dégradés.

Nous observerons ici avec l'auteur de l'Essai sur l'usage de l'artillerie, que nous ne faisons pas entrer en ligne de compte les voitures de munition, nécessaires aux pieces de régiment, ni ces pieces elles-mêmes ; sans quoi, le nombre des voitures seroit plus que doublé : nous n'avons entendu parler que du seul parc. Si l'on dit que l'artillerie ne suivra plus le même chemin, comme autrefois (9), « je répondrai que rien n'empêchoit autrefois de prendre les mêmes précautions pour faciliter les marches, & qu'on l'a fait dans les dernières campagnes ; sur quoi, j'observerai encore qu'à force de promettre au ministère, aux généraux & aux troupes de passer légèrement par-tout avec l'artillerie, nous pourrions, en plus d'un lieu, nous trouver fort embarrassés ; si ce n'est pour les pieces de régiment, au moins pour les munitions & pour les autres pieces. Malheur alors aux officiers chargés de la marche, & peut-être au corps entier ».

(9) Supplément à l'Essai sur l'usage de l'artillerie, page 32.

N'oublions pas, avant de terminer, une maxime de laquelle il seroit très-dangereux de s'écarter, c'est que, lorsqu'on porte de l'artillerie en avant de la ligne, elle doit être soutenue par des compagnies de grenadiers & même par des bataillons, suivant la conjoncture, & que les batteries & les troupes qui les protègent, & qui en sont protégées, ne doivent jamais s'abandonner.

Si l'on vouloit tout dire, on seroit un très-gros livre, ainsi que nous l'avons observé au commencement de cet article que nous terminerons ici, en concluant de tout ce qu'on y a lu.

1°. Que trop compter sur l'artillerie, ou la regarder comme inutile dans les combats, sont deux excès qui décelent la partialité.

2°. Que l'artillerie est préférable, à tous égards, aux machines de jet des anciens.

3°. Que l'artillerie de la France eut assez constamment la supériorité sur celle des puissances étrangères.

4°. Qu'il semble qu'on doit préférer une artillerie peu nombreuse, mais bien dirigée, à une multitude de pieces de canon, qui rendroit les marches des armées pesantes & difficiles, & qui pourroit même, dans bien des cas, empêcher des mouvemens décisifs par la difficulté des subsistances. Si on répond qu'alors on en supprimeroit une partie, c'est convenir de son inutilité dans bien des occasions.

5°. Que le plus fort calibre qu'on doit mener en campagne, est celui de 12 ; & que si on fait entrer des pieces de 16 dans un équipage de campagne, ce doit être en petite quantité.

6°. Que nos pieces de canon dans chaque calibre, coulées dans les dimensions de l'ordonnance de 1732, ont une portée plus longue & des directions plus sûres que des pieces plus courtes ; qu'elles ont moins de recul, qu'elles sont plus durables, leur effet plus meurtrier, & leur feu plus rasant.

7°. Qu'il est difficile d'assurer le coup de boulet à 400 toises sur un petit objet ou sur un petit corps en mouvement, & que le coup ne devient certain qu'à 200 toises.

8°. Que c'est une erreur de croire qu'il y a de l'avantage à placer le canon sur des lieux fort élevés au-dessus du niveau de la campagne ; que les batteries doivent être fortes, & se protéger réciproquement, & être soutenues par des troupes dont elles ne doivent pas se séparer.

9°. Que tant qu'on est éloigné de l'ennemi de 100 toises, on doit préférer le boulet à la cartouche, de quelque espèce qu'elle soit.

10°. Que de toutes les cartouches, celles qui sont composées de balles de munition, telles qu'on les délivre aux troupes, enveloppées dans des sacs de toile légère, sont celles qui font le plus d'effet, mais qu'on ne doit les employer que lorsqu'on est fort près de l'ennemi.

11°. Qu'en général, il est de la dernière conséquence de ne tirer, soit à boulet, soit à mitraille, qu'à bonne portée ; sans quoi, l'on consommé inutilement des munitions qu'on seroit dans le cas de regretter, lorsque le moment d'en faire un usage décisif arriveroit. Qu'il ne faut point tirer à boulet par *salve*, mais un coup après l'autre, en sorte que le feu soit continu.

12°. Que l'artillerie de régiment, qui accompagne les troupes, ou qu'on suppose qui peut les accompagner dans tous leurs mouvemens, ne faudroit procurer de grands avantages.

13°. Que les pieces de 12 & de 8 ne pouvant jamais être assez légères pour suivre les troupes, il paroitroit plus avantageux de les laisser dans

leurs anciennes proportions, & de leur faire occuper, comme autrefois, des positions bien saisies, où elles puissent battre en flanc, de revers, s'il est possible, ou au moins d'écharpe.

14°. Que la piece ancienne de 4, portant plus loin & plus juste que la piece nouvelle de 8, & presqu'aussi loin que celle de 12 nouvelle, que pesant moins que la piece nouvelle de 8, & portant mieux la cartouche que la piece à la suédoise, il seroit défavantageux de la réformer.

15°. Que le nouveau système d'artillerie est plus dispendieux que l'ancien.

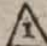
16°. Que la nouvelle artillerie gênera plus les chemins que l'ancienne, rendra les marches plus pesantes, & pourroit même empêcher le succès d'une affaire qui dépendroit de la célérité d'une marche (r).

Nous laissons au lecteur à juger de la solidité des motifs & des raisons des partisans de la nouvelle artillerie, & de la force des objections qu'on leur a faites. On voit, d'un côté, l'attachement qui nous lie à d'anciens usages, attachement d'autant plus cher, qu'il est plus anciennement contracté, & qui n'est pas facile à détruire; de l'autre part, le charme des nouveautés, toujours si puissant & si capable de produire des illusions, de l'enthousiasme même. Que feront les militaires impartiaux entre ces deux écueils? Ils attendront que le ministère décide la question; ils se persuaderont qu'elle est d'une assez grande importance pour mériter son attention; ils se conformeront aux ordres qui leur seront donnés; & si la nouvelle artillerie prévaut pour la guerre de campagne, ils n'auront plus d'opinion, & chercheront à employer les nouvelles pieces avec le même zèle, & s'ils peuvent, avec le même succès qu'ils eurent, en servant avec les anciennes. Le seul chagrin qui leur restera, sera d'avoir vu régner trop long-tems une guerre intestine dans le corps de l'artillerie, & qu'une diversité d'opinion en ait troublé la paix & l'union qui firent autrefois sa force, & qui le rendirent, on ose le dire, redoutable aux puissances étrangères. Ils attendront, avec impatience, que les chefs de ce corps, qu'ils respectent encore plus par la supériorité des talens qu'ils leur reconnoissent, que par l'éminence de leur grade, rétablissent la concorde & la paix qui régnerent autrefois entre tous les officiers particuliers, persuadés que cette douce union peut seule faire renaître & maintenir l'ancien esprit du corps, en même tems qu'elle fera le bonheur de chacun des officiers qui le composent. Tels sont nos sentimens, tels sont nos vœux sinceres, tels sont nos desirs les plus ardens, en attendant que les lumieres & l'autorité de nos maîtres dans l'art de la guerre, détruisent toutes les sources de division. (AA. janvier 1773.)

Il ne nous reste plus qu'à donner une idée des manœuvres de la nouvelle artillerie.

*SERVICE d'une piece de bataille du calibre de 12 par huit hommes du Corps Royal, & sept de l'infanterie.*

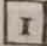
*POSITIONS des canonniers & servans, à droite de la piece.*

*Premier canonnier désigné par un triangle* 

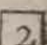
N°. 1. En marchant en avant il tient des deux mains le levier de lunette *a* de la droite de la piece (fig. 1. plan. III. nouvelle artillerie, dans ce Suppl.): il tient le même levier seulement de la main droite,

(r) Ces maximes sont tirées pour la plupart de l'Essai sur l'usage de l'artillerie, & d'un Mémoire de feu M. de Mouy, lieutenant-général des armées.

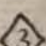
en marchant en retraite (fig. 2.): pendant l'action, c'est-à-dire lorsque la piece tire, il est placé entre les deux leviers de lunette (*a, b*, fig. 3.): il a attention que le second canonnier & tous les servans soient à leurs postes: il fait alors le seul commandement *chargez*: pendant qu'on charge la piece, il la dirige avec les leviers de lunette, qu'on appelle aussi *de pointage*; avant qu'on mette le feu, il se retire à droite ou à gauche, selon le côté d'où vient le vent, pour observer son coup, sans être incommodé par la fumée.

*Premier canonnier servant désigné par un carré* 

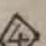
N°. 2. Il porte une bricole longue (*c*, fig. 4.), pendante à sa gauche: il est chargé de l'écouvillon qu'il tient de la main gauche en marchant, & qu'il appuie à son épaule: il accroche son trait (*d*, fig. 4.) au crochet *z* de la tête de l'affut en marchant (fig. 1.), & il l'attache au crochet *z* du bout de l'essieu en marchant en retraite (fig. 2.). La piece étant en action, il est placé en avant hors de l'alignement des roues; il tient horizontalement l'écouvillon, des deux mains; au commandement *chargez*, il se porte à la bouche de la piece par un grand pas du pied gauche; & posant le pied droit à même hauteur, les talons éloignés de 18 pouces, il se trouve placé parallèlement à la piece qu'il écouvillonne: il aide ensuite à enfoncer la cartouche dans le canon, puis il se remet à sa premiere position en avant & hors de l'alignement de la roue.

*Second canonnier servant désigné par un carré* 

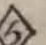
N°. 3. Il est chargé du sac aux lances à feu qu'il porte à gauche, & du boute-feu ou porte-lance qu'il porte de la main droite: en marchant en avant, il se porte au levier *e*, qui est en-travers de l'affut, faisant face à l'ennemi: il aide à soulever & à pousser l'affut; il agit en sens contraire, en marchant en retraite; pendant l'action il est placé à hauteur de la culasse; il accroche & décroche le feu, & il met le feu lorsque le second servant de la gauche lui en a donné le signal.

*Servant d'infanterie désigné par un losange* 


N°. 4. Il porte une bricole raccourcie (*g*, fig. 5.) à sa gauche: en marchant en avant il accroche son trait au crochet (*z*, fig. 1.) de la tête de l'affut, à la droite du premier servant; en marchant en retraite, il l'accroche au crochet *z* du bout de l'essieu (fig. 2.), à la droite du même servant. Pendant l'action il se retire auprès de l'avant-train, où il aide à remplir les sacs des pourvoyeurs: il remplaceroit, au besoin, un des hommes qui pourroit manquer.

*Servant d'infanterie désigné par un losange* 

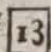
N°. 5. Il porte une longue bricole (*c*, fig. 4.) à sa gauche: en marchant en avant, il accroche son trait au crochet *z* du bout de l'essieu (fig. 1.): en marchant en retraite, il l'accroche au crochet *e* de la crosse (fig. 2.): pendant l'action, il se tient au caisson des munitions,

*Servant d'infanterie désigné par un losange* 

N°. 6. Lorsqu'on sépare l'affut de l'avant-train, il aide au cinquième servant de gauche à enlever le coffret de dessus l'affut & à le placer sur l'avant-train; en marchant en avant, il se porte au levier *e* en-travers de l'affut (fig. 1.), à la gauche du second servant canonnier, qu'il aide à soulever & à pousser la piece: pendant l'action il est au caisson des munitions,


*Servant d'infanterie désigné par une lozange* 

N<sup>o</sup>. 7. Il porte une bricole raccourcie (g, fig. 5.) : en marchant en avant il accroche son trait au crochet z du bout de l'essieu (fig. 1.) : en marchant en retraite, il l'accroche au crochet & de la crosse (fig. 2.) : il est au caisson des munitions pendant l'action.

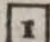
*Troisième canonnier servant, désigné par un carré* 

N<sup>o</sup>. 8. Ce servant, toujours du Corps royal de l'Artillerie, sera attaché à la garde de l'avant-train & du coffret : il se portera, au besoin, au secours de la pièce, & aidera les deux canonniers placés aux leviers de lunette a, b. Il est chargé d'emmener & de ramener l'avant train.

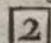
*Position des canonniers & servans, à gauche de la pièce.*

*Second canonnier désigné par un triangle* 

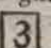
N<sup>o</sup>. 9. En marchant en avant, il tient des deux mains le levier de lunette b de la gauche de la pièce (fig. 1.) : il tient le même levier seulement de la main gauche, en marchant en retraite (fig. 2.) : pendant l'action, c'est-à-dire, lorsque la pièce tire, il est placé à hauteur de la culasse (fig. 3.) : au commandement chargez, il se porte à la bouche de la pièce, & de la main droite il donne l'élévation à la pièce par le moyen de la vis de pointage. Voyez CANON DE BATAILLE, dans ce Supplément.

*Canonier servant désigné par un carré* 


N<sup>o</sup>. 10. Il porte une longue bricole (c, fig. 4.) pendante à sa droite : en marchant en avant, il accroche son trait (d, fig. 4.) au crochet de la tête de l'affut (z, fig. 1.), & il l'accroche au crochet du bout de l'essieu (z, fig. 2.), lorsqu'on marche en retraite. La pièce étant en action, il est placé hors de l'alignement de la roue gauche, en avant. Au commandement chargez, il se porte à la bouche de la pièce pour y aider le premier servant de la droite à écouvillonner : il reçoit la cartouche du troisième servant, il la place dans le canon & l'y enfonce avec le premier servant de la droite. Après quoi il reprend sa position en avant à côté de la roue.

*Deuxième canonier servant de la gauche, désigné par un carré* 

N<sup>o</sup>. 11. Il porte le sac à étoupilles à sa ceinture, & le dégorgeoir de la main droite : en marchant en avant, il se porte au levier f de la crosse de l'affut (fig. 1.), il aide à le soutenir & à le pousser, en avant & en retraite (fig. 2.) : pendant l'action il se porte à la culasse de la pièce, à gauche du second canonier qui vient de la pointer, il la dégorge de la main droite, place l'étoupille de la main gauche, & fait signe au second servant de droite de mettre le feu, lorsqu'il est retiré à son poste (fig. 3.).


*Troisième canonier servant de gauche désigné par un carré* 

N<sup>o</sup>. 12. Il porte une bricole raccourcie (g, fig. 5.), pendante à sa droite. En marchant en avant, il accroche son trait au crochet z de la tête de l'affut (fig. 1.) : en marchant en retraite, il l'accroche au crochet z de l'extrémité de l'essieu (fig. 2.). Il est pourvoyeur de la pièce, chargé d'un sac de cuir où est la cartouche, qu'il donne au premier servant. Le sac étant vuide, il va le remplir au coffret ou au caisson.

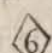
*Servant d'infanterie de gauche désigné par un lozange* 

N<sup>o</sup>. 13. Il porte une bricole (c, fig. 4.) pendante à sa droite ; en marchant en avant, il accroche son

trait au crochet z de l'extrémité de l'essieu (fig. 1.) ; en marchant en retraite, il l'accroche au crochet & de la crosse (fig. 2.) : il est avec le troisième canonier servant, pourvoyeur de la pièce, & porte, comme lui, un sac de cuir : il donne la cartouche au premier servant, pendant que son camarade va remplir son sac.

*Servant d'infanterie de gauche désigné par un lozange* 

N<sup>o</sup>. 14. Il aide au cinquième servant de la droite à séparer l'affut de son avant-train : en marchant en avant, il est au levier f de l'affut, à la droite du second canonier servant, qu'il aide à soutenir & à pousser l'affut. En marchant en retraite, il pousse la pièce d'une main à la volée ; & de l'autre aux anes : pendant l'action il est au coffret ou au caisson.

*Servant d'infanterie désigné par un lozange* 

N<sup>o</sup>. 15. Il porte une bricole g raccourcie (fig. 5.), pendante à sa droite : son poste est au caisson. Pour marcher en avant, il accroche son trait au crochet z de l'extrémité de l'essieu (fig. 1.), & en marchant en retraite, il l'accroche au crochet & de la crosse (fig. 2.).

N<sup>o</sup>. 16. Les bricoles (c, fig. 4 & 5.) seront d'un bon cuir de rouffi : elles doivent avoir, y compris l'anneau de fer h, deux pieds six pouces de longueur, & le trait fait d'un bon chanvre ayant six lignes de diamètre, aura sept pieds six pouces de longueur, y compris la maille d, en sorte que la bricole & le trait pris ensemble auront dix pieds de long. On raccourcit le trait, en passant le crochet de fer k dans l'anneau h.

N<sup>o</sup>. 17. Les sacs à porter les cartouches, les étoupilles & les lances à feu, doivent être de cuir lissé, l'usage ayant appris que ceux de cuir garnis de poil étoient sujets à s'enflammer.

On peut se figurer avec quelle rapidité ces petites pièces sont servies ; tous les canonniers & servans qui y sont attachés, sont en mouvement à la fois ; on les charge à cartouche, c'est-à-dire qu'on y met la poudre & le boulet en un seul tems ; au lieu d'une traînée de poudre sur la lumière, on y introduit une étoupille qui est un roseau rempli d'une composition très-vive, lequel entre dans la gargouffe, percée à cet effet avec le dégorgeoir (V. AFFUT des pièces de campagne ou de bataille, Supp.) : au lieu d'une meche allumée pour mettre le feu, on se sert d'une lance à feu, qui crache de fort loin sur l'extrémité supérieure de l'étoupille, laquelle porte une cravate ou plusieurs brins d'une meche déliée, bien imprégnée de la composition dont le roseau de l'étoupille est rempli, en sorte que la pièce est chargée & le coup est parti en un clin d'œil. On peut donc tirer très-vite avec ces petites pièces : mais il vaut peut-être mieux ralentir un peu la vivacité du feu, & se donner le tems de pointer & de bien ajuster.

*Manœuvres avec les chevaux pour les pièces des trois calibres.*

N<sup>o</sup>. 18. Pour faire de longs trajets en retraite, ou pour couvrir une colonne qui auroit à craindre l'ennemi sur son flanc, ou enfin pour franchir des fossés, rideaux, &c. avec les pièces des trois calibres, on sépare l'avant-train de l'affut, dont la crosse pose alors à terre ; on attache un bout d'une demi-prolonge aux armons de l'avant-train, laquelle passe sur l'avant-train, embrasse, d'un tour, la cheville ouvrière, repasse sur le couvercle du coffret de munitions & est attachée de l'autre bout à l'anneau d'embranchement : on laisse environ quatre toises de longueur au cordage entre l'affut & l'avant-train auquel les chevaux sont attelés ; lorsqu'ils marchent, la pièce tirée par le cordage suit aisément, au moyen

de la coupe de la partie inférieure de la crosse qui est faite en traîneau; les canonniers & servans portant leurs armemens accompagnent la piece dans leurs postes respectifs, à droite & à gauche.

Lorsqu'on veut tirer, le maître canonnier crie *halte*, & dirige la piece, en faisant le commandement *chargez*. Le coup parti, s'il ne veut pas en tirer un second, il fait le commandement *marche*.

S'il faut descendre ou monter un rideau, passer un fossé, on alonge, s'il le faut, le cordage; les chevaux passent avec l'avant-train, & les canonniers & servans joignent leurs efforts à ceux des chevaux, & la piece passe. Il faut qu'ils aient une grande attention à ne pas s'engager dans leurs bricoles, & à soutenir la piece dans les pas difficiles, où elle pourroit verser. Ceci est une manœuvre pénible & dangereuse: mais il y a des cas où on l'a exécutée, ou l'équivalent, avec des pieces de 24 & de 16. On peut donc, à plus forte raison, en venir à bout avec des pieces très-légères. Les apologistes de la nouvelle *artillerie* concluent de l'exposé que nous venons de faire, que leurs pieces de canon peuvent marcher ainsi, aussi vite que l'infanterie la plus leste: nous en douterons jusqu'à ce que l'expérience de quelques campagnes nous en ait convaincus.

Les pieces des calibres de 8 & de 4 se manoeuvrent comme la piece de 12, à l'exception qu'on n'emploie que treize hommes pour la piece de 8, & que celle de 4 peut être exécutée avec huit hommes seulement. (A.A.)

**ARTIMON**, f. m. (*Marine.*) On donne le nom d'*artimon* au bas mât le plus en arriere du vaisseau, à la vergue que ce mât supporte, & à la voile attachée sur cette vergue. Lorsqu'on veut parler de la voile, on se contente de dire l'*artimon*; mais lorsqu'on veut désigner le mât ou la vergue, on dit le mât d'*artimon* ou la vergue d'*artimon*. On distingue aussi par le mot *artimon* les manœuvres qui ont des noms généraux & communs pour tous les mâts, & qui servent au mât, à la vergue ou à la voile d'*artimon*: ainsi on dit les haubans d'*artimon*, la drisse d'*artimon*, les cargues d'*artimon*, &c.

Le mât, ainsi que la vergue, sont faits pour l'usage de la voile: mais il faut placer le mât avant de placer la vergue; & on place la vergue avant de placer la voile; c'est aussi l'ordre que je vais suivre en parlant d'*artimon*.

**Mât d'artimon.** Le mât d'*artimon* est le plus petit des trois bas mâts du vaisseau. Il a ordinairement en longueur une fois trois quarts le maître bau, & la douzieme partie de cette longueur forme le ton du mât. Son plus fort diametre est de la trente-sixieme partie de sa longueur; & son plus petit diametre est de la cinquante-quatrieme partie de cette longueur, ou ce qui revient au même, il a les deux tiers du plus grand. Ainsi un vaisseau qui auroit quarante-huit pieds de bau, auroit un mât d'*artimon* de quatre-vingt-quatre pieds de longueur; le ton de ce mât seroit de sept pieds; son gros diametre de deux pieds quatre pouces; & son petit d'un pied six pouces huit lignes. Ces regles ne sont pas invariables (*Voyez MAT, Dict. rais. &c.*). Le mât d'*artimon* a, ainsi que les autres bas mâts, des jauteraux pour soutenir ses barres sur lesquelles porte la hune. Son pied ne descend point dans la calle, mais il porte dans sa carlingue mise sur le premier pont. *Voyez JAUTERAUX, BARRES, HUNE, CARLINGUE, Dict. rais. &c.*

Voici l'ordre que l'on observe dans le capelage du mât d'*artimon*. On commence par les pandeurs des palans de mât: on capele ensuite les deux premiers haubans de tribord de devant formés par un même cordage; puis les deux de devant de babord, & ainsi de suite: si le nombre est impair, on fait un œillet au dernier, & on le capele tout seul; ensuite on

capele l'étai. Au capelage même on garnit les haubans & l'étai de cuir, pour qu'ils ne se mangent pas entr'eux & sur les barres. On met ensuite une poulie à trois rouets pour la drisse de la vergue d'*artimon* qui n'est qu'aiguilletée au ton du mât, afin de pouvoir facilement changer l'aiguillette, si elle venoit à se couper. Ce capelage fait, on met la hune sur ses barres, & on place ensuite le chuquet. Sur la face inférieure du chuquet, il y a un piton de chaque côté, où sont aiguilletées deux poulies pour les balanciers de la vergue sèche. Un peu au-dessous du chuquet, on fait faire un tour-mort & une demi-clef à un pandeur aux deux bouts duquel sont estropés deux caps-de-mouton pour les moustaches de la vergue sèche; le pandeur doit être assez long pour que les caps-de-mouton débordent la hune, & on le foure avec du bitord pour l'empêcher de se couper. Audessous de la vergue sèche est un autre pandeur, saisi autour du mât par un tour-mort & deux demi-clefs, & aux bouts duquel sont estropées deux poulies qui servent aux bras du grand hunier; le pandeur doit être assez long, pour que les poulies dépassent la vergue sèche, & on la foure avec du bitord.

Tel est le capelage du mât d'*artimon* que les gabiers d'*artimon* doivent visiter tous les jours à la mer pour réparer ce qui pourroit s'user, & ce qui menaceroit de manquer.

Lorsqu'on veut assujettir le mât, on ride les haubans & l'étai; ensuite on fait les enfléchures; on met les quenouillettes & les gambes d'hune; on fait le trelingage, & on place la barre de trelingage & le ratelier.

**Vergue d'artimon.** La vergue d'*artimon* est suspendue à son mât différemment de toutes les autres. Sa longueur est dans le sens de la longueur du vaisseau; & elle a un de ses bouts fort élevé, tandis que l'autre n'est élevé que huit à dix pieds au dessus du gaillard.

Le bout élevé est celui qui est le plus en arriere du vaisseau: il a moins de diametre que celui qui est en avant du mât, mais le plus fort diametre de la vergue est à son racage. La vergue n'est point suspendue par son milieu; elle a un tiers de sa longueur en avant du mât, & les deux tiers en arriere: elle est ordinairement placée à tribord du mât. Pour la suspendre, on met une poulie double sur la vergue, derriere l'estrop de laquelle on cloue un taquet, afin que l'obliquité de la vergue ne le laisse point glisser; la drisse fait dormant en cet endroit sur la vergue par un tour d'anguille & passe alternativement dans la poulie à trois rouets aiguilletée au ton du mât, & dans celle à deux rouets qui est sur la vergue, puis descend ensuite par babord dans une poulie de retour aiguilletée à un piton qui est en-dehors du vaisseau au-dessus & un peu en arriere des porte-haubans: il faut que l'estrop de cette poulie de retour soit assez long, pour que la drisse ne frotte point sur le platbord, lorsqu'on laisse ou que l'on amene la vergue. La vergue est saisie contre le mât par un racage. La partie de l'arriere de la vergue, qui est des deux tiers de la longueur totale, tend par son poids à baisser, mais on la soutient par une manœuvre qui se nomme *martinet*, frappée au bout de la vergue, & par le moyen de laquelle on peut l'élever davantage ou la laisser baisser. A l'autre extrémité de la vergue, on capele l'estrop d'une cosse pour le plan de drosse, & deux poulies simples pour l'hourse manœuvre qui tient lieu de bras; le palan de drosse sert à serrer le racage (*V. MARTINET, Dict. rais. des Scient. &c.*). Outre la drisse, on met une suspente à la vergue d'*artimon* pour la tenir en place, afin de soulager la drisse & d'en tenir lieu si elle étoit coupée. Pour cela on aiguillette une cosse de fer sur la vergue auprès de la poulie de drisse; la suspente fait dormant sur le ton du mât, & elle vient passer dans la cosse d'où elle remonte

remonte, par le trou du chat, embrasser le ton du mât par dessus les barres, puis elle redescend dans la cosse; & après quatre ou cinq tours, on la fait autour du mât. On ménage un bout après l'amarrage pour brider toutes les branches de la suspente, & les faire les unes avec les autres.

La vergue d'*artimon* n'est pas toujours faite comme on vient de le dire: on en coupe quelquefois la partie qui est en avant du mât, & on appuie le bout sur le mât même. Pour cela ce bout se termine en croissant dans lequel le mât est emboîté. On garnit ce croissant de cuir, & on met assez souvent une plaque de cuivre sur le mât. On appelle alors cette vergue un *artimon à corne*, ou simplement une *corne*; on l'appelle aussi un *gui*: on ne s'en sert point dans les gros vaisseaux.

*Voile d'artimon.* La voile d'*artimon* formoit autrefois un triangle rectangle dont l'hypoténuse tenoit à la vergue; mais aujourd'hui on ne se sert presque plus de ces sortes d'*artimons*; & on coupe à tous la partie qui est en avant du mât. Les vaisseaux françois sont ceux qui ont conservé plus long-temps l'usage des *artimons* triangulaires; aussi les appelle-t-on *artimons à la françoise*; on nomme ceux de la seconde espèce *artimons à l'angloise*. La voile est bien faite à la vergue à l'extrémité élevée ou de l'arrière, & elle est enverguée, ainsi que toutes les voiles, avec des rabans. La partie de l'*artimon* qui descend le long du mât, est percée par des œillets dans lesquels, à commencer par l'œillet supérieur, on passe un cordage qui successivement embrasse le mât, & traverse un œillet, & qui est arrêté par en-bas.

L'*artimon* ainsi préparé n'a besoin, lorsqu'on veut s'en servir, que d'être assujéti au point qui formeroit l'angle droit du triangle: la manœuvre qui est placée pour cet usage, se nomme l'*écoute d'artimon*. Il y a une poulie simple aiguillettée ou crochée dans une cosse qui se trouve à ce point de la voile; on en place une autre double, longue, crochée au montant du mât de pavillon; c'est dans ces deux poulies que passe l'*écoute d'artimon*. Elle fait dormant au cul de la poulie simple du point de la voile, passe alternativement dans les deux poulies, & s'amarre sur la dunette à un taquet placé contre le bord.

Pour charger l'*artimon*, on se sert de deux sortes de cargues; les unes simples, & les autres doubles ou à fourche. Chaque cargue simple est frappée sur la ralingue, & va passer dans une poulie ou dans une moque aiguillettée à la vergue, d'où elle descend à tribord ou à babord pour s'amarrer sur les lisses ou sur un taquet cloué sur le mât. Les cargues doubles diffèrent des premières, en ce que la même cargue a ses deux bouts frappés sur la ralingue, l'un à tribord & l'autre à babord, & par-là embrasse la voile, & la serre mieux contre la vergue lorsqu'on la charge. Chaque cargue-double est donc un cordage un peu plus long seulement qu'il n'est nécessaire pour embrasser la voile des deux bords, en lui permettant de s'étendre & de se border. Ce cordage passe dans une poulie avant d'être arrêté par les deux bouts sur la ralingue, & cette poulie tient à une autre corde sur laquelle on pèse, lorsqu'on veut charger l'*artimon*. (M. le Chevalier DE LA COUDRAYE.)

ARVAN, f. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) espèce de coquillage de la famille des univalves sans opercule, & du genre des vis, dont nous avons donné une figure dans notre *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal*, page 53, planche IV, n°. 4. Lister l'avoit déjà fait graver dans son *Histoire des coquillages à la planche DCCCXXXVII*, figure 64, sous le nom de *buccinum dentatum*, *claviculâ longissimâ*, *striis dense radiatum*; Rumphe sous le nom de *strombus decimus chalybeus*, dans son *Musæum*, page 100, article 10, planche XXX, figure j, & Petiver sous celui

Tome I.

d'*unicornu Indicum minus*, *orbibus striatis*, dans son *Gazophylacium*, vol. II, catalog. 261, planche LXXV, figure 6.

L'*arvan* est le coquillage le plus commun de la côte sablonneuse du Cap-Verd; il y reste communément enfoncé d'un demi-pouce ou d'un pouce dans le sable.

Sa coquille représente exactement la forme d'une vis. On peut la considérer comme un cône renversé, arrondi & renflé à sa base, & qui s'allonge en diminuant graduellement de grosseur jusqu'au sommet où il se termine en une pointe très-fine. La longueur des plus grandes ne passe pas treize lignes; elle est quadruple de leur largeur qui n'a que trois lignes un quart.

Elle est composée de douze à treize spires sans renflement, & si plates qu'elles ne paroissent distinguées que par un petit sillon qui les sépare les unes des autres. Ces spires sont toutes coupées par un grand nombre de sillons fort légers qui suivent la longueur de la coquille: ce sont autant de termes ou de marques de son accroissement.

Son ouverture est une ellipse irrégulière, pointue par le bas, & arrondie par le haut où elle se termine en un canal peu profondément échancré dans la coquille. La longueur de cette ouverture surpasse de moitié sa largeur. Elle est deux fois & demie plus courte que le sommet de la coquille, & un peu oblique à sa longueur.

La levre droite de cette ouverture est simple, courbée en portion de cercle, tranchante, sans bordures, mais avec une petite échancrure à sa partie inférieure. La levre gauche est aussi courbée en portion de cercle, en creusant dans un sens opposé à celui de la levre droite; mais son bord est épais, arrondi, ondulé ou creusé en deux endroits, & marqué en-haut d'un pli fort léger.

Le fond de la couleur de cette coquille est un blanc sale qui devient agate dans la moitié supérieure de chacune de ses spires.

La seule variété qu'on observe dans cette coquille, consiste dans la proportion de ses parties dont la largeur comparée à leur longueur, est beaucoup plus grande dans les jeunes que dans les vieilles.

L'animal que contient cette coquille, a la forme de celui de la pourpre. Il est d'un blanc pâle en-dessous, blanc d'eau en-dessus, & marqué de petits points blanchâtres. Il a une tête hémisphérique, deux cornes coniques fort écartées sur ses côtés, à l'origine desquelles sont placés deux yeux comme deux points noirs sur leur côté extérieur. Sous la tête en-devant on voit une petite fente longitudinale qui est l'ouverture de la bouche. Derrière la tête, au côté gauche du cou, le manteau qui tapisse les parois intérieures de l'ouverture de la coquille, se plisse pour former un tuyau charnu cylindrique qui sort par l'échancrure ou le canal de la coquille: ce tuyau sert à l'animal de trachée ou de conduit pour la respiration, de même que pour la sortie des excréments, les ouïes étant au nombre de quatre à l'origine de ce canal, & l'anus ayant son ouverture à leur côté. Le pied de l'*arvan* forme une ellipse presque une fois plus courte que la coquille, deux fois plus longue que large, creusée d'un sillon transversal à sa face antérieure, & prolongée sur ses côtés en deux oreillettes triangulaires.

Remarques. Puisque la coquille de l'*arvan* a la forme d'une vis, & que son animal ressemble à ceux du genre de la vis, les noms de *buccinum*, *strombus*, *unicornu*, *turbo*, que lui ont donnés Lister, Rumphe, Petiver & Langius, lui convenoient moins que celui de vis, *terebra*, que nous avons cru devoir lui appliquer. (M. ADANSON.)

KKkk

§ ARUNDEL, (*Géogr.*) cette ville envoie deux députés au parlement d'Angleterre, & fait un grand commerce de bois de charpente. Elle est principalement remarquable par son château, & par les marbres qui portent son nom. En vertu d'un privilège, unique en son espèce dans toute l'Angleterre, le château d'*Arundel* donne le titre de comte & la pairie, sans création de la part du roi, à celui qui le possède : & c'est aujourd'hui le partage de l'un des membres de la grande famille d'Howard. Quant aux marbres d'*Arundel*, on en connoît la nature & la célébrité, & l'on sait que découverts & acquis par l'illustre Peyresc dans l'île de Paros, au commencement du dernier siècle, ils échappèrent des mains de ce savant François, & tombèrent entre celles du comte d'*Arundel*, qui les commit à l'étude & aux soins du fameux Selden. Celui-ci se montrant bientôt digne d'une telle commission, fit & publia sur ces marbres les recherches les plus utiles, & l'on convint de toutes parts qu'ils formoient le plus beau monument de chronologie que l'on eût pu désirer sur les antiquités de la Grèce. Quelques fragmens s'en sont perdus pendant les troubles du règne de Charles I. & ce qui en reste se voit aujourd'hui parmi les morceaux précieux de la bibliothèque d'Oxford. (*C. A.*)

ARUPA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) arbre commun sur les montagnes d'Amboine & de la petite île de Ceram, l'une des Moluques, & très-bien gravé, quoique sans détails, dans l'*Herbarium Amboinicum* de Rumphé, volume III, p. 66, planche XXXVIII.

Son tronc est cylindrique, très-droit, haut de 45 à 50 pieds, sur cinq à six pouces de diamètre, & couronné d'une petite cime sphérique très-dense, formée de branches menues assez longues, couvertes dans leur moitié supérieure de feuilles alternes rapprochées, disposées circulairement, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de cinq à dix pouces, deux à trois fois moins longues, entières, fermes, relevées sur les deux faces d'une nervure longitudinale de dix à douze côtes fines de chaque côté, comme opposées, & portées horizontalement ou pendantes sur un pédicule cylindrique, menu, quatre à cinq fois plus court qu'elles.

Les fleurs ont le sexe séparé sur des individus différens. Les femelles sortent solitairement de l'aisselle des feuilles ; elles sont petites, & portées sur un pédicule qui égale la longueur de celui des feuilles. Elles consistent en un calice d'une seule pièce, évasé en hémisphère, & partagé jusqu'au tiers de sa longueur en cinq dents ou crenelures obtuses, & qui accompagne l'ovaire jusqu'à sa maturité. Cet ovaire devient une baie en écorce, deux ou trois fois plus longue que lui, ovoïde, de la grandeur d'une moyenne olive, pointue à son extrémité, qui est terminée par un style ; il est d'un jaune obscur, a une loge qui ne s'ouvre point, & qui est remplie par un osselet ovoïde, contenant une amande.

*Qualités.* En quelqu'endroit qu'on fasse une incision à l'*arupa*, il rend un suc laiteux qui se sèche aussi-tôt en une espèce de chaux. Il croît extrêmement vite. Ses fruits mûrissent en octobre. Son bois est blanc, léger, souple, pliant, assez ferme, strié en long, & comme farci de petites fentes qu'on découvre lorsqu'on l'examine avec attention.

*Usages.* Son bois, à cause de sa fermeté, est employé par les Malays, pour faire des mâts à leurs petits navires, par préférence au bintangor, *calaba*, parce qu'il est plus léger. On l'écorce seulement sans diminuer de son bois quelque épais qu'il soit, parce que plus on approche du cœur, plus il est tendre. On l'emploie encore dans les couvertures des bâtimens. Les jeunes plants qui n'ont encore atteint que cinq à six pieds de hauteur, sont destinés

à faire des pieux & des piquets ; pour cet effet on les écorce, & on les laisse sécher pendant quelques jours au soleil.

*Remarques.* L'*arupa* est, comme l'on voit, un genre de plante peu différent du mancénier & du bestram, auprès desquels il faut le placer dans la première section de la famille des tithymales.

Rumphé nous apprend qu'il existe aux îles Moluques une seconde espèce d'*arupa*, qui ne diffère presque du premier que par la couleur de son bois qui est rouffâtre, noueux, beaucoup plus pesant, & qui pour cette raison est préférée pour faire des poutres & des solives dans les combles des bâtimens. (*M. ADANSON.*)

## A S

ASA, (*Hist. des Juifs.*) fils & successeur d'Abia, roi de Juda, commença à régner l'an du monde 3049, se déclara d'abord contre le culte des idoles qui s'étoit introduit à Jérusalem & dans le reste de ses états ; vainquit Zara, roi des Ethiopiens, qui lui fit la guerre ; s'allia ensuite avec Bénadad, roi de Syrie, alliance dont le prophète Hanani lui fit des reproches qui déplurent tellement au roi qu'il le fit mettre en prison. Il mourut de la goutte, après un règne de quarante-un ans, dont la fin fut ternie par les violences qu'il exerça contre plusieurs personnes de Juda qu'il fit mourir, sans qu'ils eussent commis des crimes dignes d'un si cruel traitement.

ASARHADDON, (*Hist. d'Assyrie.*) Après l'extinction de la première race des rois Babylo niens, il y eut un interregne de huit ans. Les troubles qui agiterent l'état, firent sentir au peuple la nécessité de se réunir sous un chef. *Asarhaddon* profita de ce tems de trouble pour monter sur le trône d'Assyrie. On ne fait s'il y fut appelé par les vœux de la nation, ou s'il établit sa grandeur par l'épée. Il étoit déjà roi de Babylone, d'où l'on peut conjecturer qu'il étoit assez puissant pour envahir un empire voisin, qui étoit agité de troubles domestiques. Quand les deux empires furent réunis sous un même maître, la puissance Assyrienne devint formidable. La Palestine & la Syrie avoient été enlevées au dernier des rois Assyriens, *Asarhaddon* en fit la conquête. Quelques Israélites qui, après la proscription prononcée par Sennacherib, étoient restés dans leur pays, furent transportés en Assyrie, & les plaines de la Palestine furent changées en déserts. Le monarque conquérant qui vouloit régner sur des hommes, les peupla de colonies étrangères, qui substituèrent au vrai culte les abominations de l'idolâtrie. Le fléau de la stérilité fut la punition de ce peuple profanateur, & ce fut pour les détourner qu'*Asarhaddon* leur envoya un prêtre israélite, chargé de rétablir le culte dans sa première pureté ; mais l'erreur avoit pris de trop profondes racines. La religion ne fut qu'un mélange de judaïsme & de superstitions étrangères. Et ce fut la source de l'aversion des Juifs contre les Samaritains. Quand toutes les nations fléchissoient sous *Asarhaddon*, l'Egypte se crut assez puissante pour résister à ses armes ; mais elle fut bientôt asservie. Ceux qui admettent deux Sardanapale, l'un efféminé & l'autre belliqueux, croient appercevoir dans cet *Asarhaddon*, le Sardanapale conquérant. Son règne en Assyrie fut de trente-neuf ans, il en avoit déjà régné treize à Babylone. (*T-N.*)

§ ASBESTE, (*Hist. nat. Oryctologie.*) Le *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. ne dit qu'un mot de l'*asbeste*, pour le confondre avec l'*amyante*, & renvoyer à ce dernier mot ; cependant l'*asbeste* est un genre différent, quoique les

anciens aient donné le nom d'*asbeste*, qui veut dire *inextinguible*, à l'*amyante*, dont ils faisoient des toiles incombustibles.

L'*asbeste* est au nombre des pierres argilleuses, qu'on nomme *pierres molles*, ou *terre durcie*. Il est composé de particules fibreuses, blanchâtres, verdâtres, ou de filets disposés par faisceaux parallèles les uns aux autres, ou partant d'un centre commun, qui leur donne la figure d'une étoile, ou disposés par faisceaux qui partent de différens centres. Ces filets sont roides, à la différence de ceux de l'*amyante*, qui sont doux & flexibles. Cette pierre se casse plus communément suivant la longueur de ses fils qui, à cause de leur dureté, sont roides; ce qui a fait donner à l'*asbeste* le nom d'*amiantus fibris rigidis*; la pesanteur spécifique de ses filets le fait tomber au fond de l'eau, au lieu que ceux de l'*amyante* sont assez légers pour furnager. Cette pierre est apyre, & devient au feu plus dure & plus compacte qu'elle n'étoit auparavant; elle n'est point attaquée par les acides.

On pourroit soupçonner que cette substance qui est fort peu examinée par les chymistes, est une concrétion, puisqu'on a remarqué que la plupart des fibres de l'*asbeste* ou de l'*amyante* sont enduites d'un peu de terre calcaire qui s'en détachent par le lavage. Ceci ouvre une carrière aux conjectures: sur l'origine de l'*asbeste*, voyez ci-devant AMYANTE.

On compte sept especes d'*asbestos*:

1. *Asbestus maturus*, Valler. 2. *Immaturus*, idem.
3. *Pseudo asbestus plumosus officin.* Linn. 4. *Asbestus stellatus*, Valler. 5. *Asbestus fasciculatus*, idem. 6. *Asbestus spicas referens*. Lin. 7. *Asbestus lignum referens*, Charth.

J'ai trouvé en Bourgogne plusieurs especes d'*asbestos*, mais point d'*amyante*, ce qui semble annoncer que la composition des matieres propres à former l'*asbeste*, est différente de celles qui forment l'*amyante*. (M. BEGUILLET.)

ASBIORN, (*Hist. de Danemarck*,) chef de rebelles en Dannemarck. Canut IV. ayant voulu punir la révolte de son armée par l'imposition d'une taille & des décimes en faveur du clergé, en occasionna une seconde plus funeste que la première, en 1085. Son dessein étoit de soumettre une province, & tout le royaume se souleva. Les rebelles choisirent *Asbiorn* pour leur chef; il étoit beau-pere du feu roi Harald; & ce titre lui donnoit beaucoup d'ascendant sur tous les esprits. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que cette proclamation se fit sans que le roi en fût informé. *Asbiorn* profita de son ignorance. Il vouloit examiner les forces de Canut, lui arracher le secret de ses desseins, & le plan de son expédition, pour lui porter des coups plus sûrs. Il alla le trouver à Odenfée. « Vos sujets, lui dit-il, ont pris les armes contre vous, je me suis présenté à eux, j'ai employé les menaces & les prières pour les engager à venir se jeter à vos pieds: mais les trouvant opiniâtres dans leur révolte, mon attachement à votre personne m'a inspiré un artifice qui a réussi. J'ai feint de partager leur mécontentement, & d'entrer dans leurs desseins. Ils m'ont confié tout le plan de leur conspiration, & je viens vous le révéler ». Alors il lui apprit tout ce que les rebelles n'avoient pas dessein de faire; Canut le crut, l'embrassa, & lui demanda conseil dans cette extrémité. *Asbiorn* lui persuada que son armée n'étoit pas en état de résister à la multitude des rebelles, & qu'il devoit se retirer jusqu'à ce que la première fermentation des esprits s'étant dissipée, son armée fût grossie, & celle des ennemis diminuée. Canut alloit suivre ce conseil,

Tome I.

si Benoit, son frere, ne s'y fût opposé. « Allez, » dit Canut à *Asbiorn*, retournez vers les rebelles; » dites-leur que je leur pardonne s'ils mettent bas les armes; mais s'ils persistent dans leur désobéissance, revenez combattre, vaincre, ou périr avec moi ». *Asbiorn*, après avoir examiné tous les endroits par lesquels on pouvoit entrer dans Odenfée, retourna vers les rebelles qui, suivant ses ordres, s'étoient avancés dans la Fionie, tandis qu'il étoit auprès du roi. Son dessein étoit de se saisir de la personne de ce prince. Il les conduisit jusqu'aux portes d'Odenfée, assembla ses officiers, & leur dit: « j'ai sondé le cœur de Canut; c'est une ame féroce également incapable de repentir & de clémence; si vous vous soumettez, vous êtes perdus; ne vous fiez point à la foi des traités: rien n'est sacré pour lui. Notre seule ressource est dans notre courage. Attaquons Odenfée, je marcherai à votre tête. Si quel qu'un de vous aime mieux mourir sur un échafaud qu'au champ d'honneur, qu'il aille se jeter aux genoux du tyran ». L'armée poussa des cris de joie, & s'avança en bon ordre: déjà l'alarme est répandue dans la ville; on court aux armes; on excite le roi à se défendre, on lui montre l'armée des rebelles déjà presque aux portes, il refuse d'en croire ses yeux: « Non, dit-il, si ma vie étoit menacée, mon fidele *Asbiorn* seroit revenu m'en avertir: au reste, mes amis, saurez-vous; s'il faut que quelqu'un périsse, ce sera moi ». Cependant l'armée est entrée dans la ville, Canut se retire dans une église; il est massacré aux pieds des autels. *Asbiorn* tout couvert du sang de son roi, vouloit se faire proclamer roi lui-même. Mais son armée se dissipa; il se vit abandonné, horrible à ses amis même, si toutefois les scélérats ont des amis. Enfin il périt misérablement. (M. DE SACY.)

ASCARUS ou ASCARUM. (*Musique des anciens*.) Suivant Pollux (*Onomas, lib. IV, cap. IX*,) & Musonius (*de luxu Græc. cap. VII*), l'*ascarus* ou *ascarum*, étoit un instrument de percussion, carré & d'une coudée en tout sens, sur lequel étoient tendues des cordes qui, quand on les faisoit tourner, rendoient un son semblable à celui d'une crotale. Les mêmes auteurs disent que la plupart prétendent que l'*ascarus* & le *psithyra* sont le même, & en attribuent l'invention aux Troglodites, ou aux Libiens. Pollux ajoute qu'Anacréon appelle aussi l'*ascarus*, *nyagade*, & que Cantharus en attribue l'invention aux Thraces. J'avoue que je ne comprends pas comment on peut faire tourner des cordes tendues sur une espece de chassis, ni comment elles pourroient rendre un son en tournant. Walther, auteur d'un dictionnaire de musique Allemand, donne la même description de l'*ascarus*; mais il ajoute de plus que cet instrument étoit garni de tuyaux de plumes, & que probablement on ne faisoit pas tourner les cordes, mais l'instrument même; & qu'alors les tuyaux de plumes venant à frapper les cordes, produisoient le son. Tout cela paroît assez vraisemblable; mais Walther n'appuie sa description d'aucune autre autorité que celle des auteurs cités ci-dessus, qui ne disent pas un mot des tuyaux de plumes. Il cite encore, à la vérité, le traité *De theatro* de Bullenger, mais je l'ai feuilleté en vain. (F. D. C.)

ASCENDANTE (PROGRESSION), *Géométrie*. Quelques géometres nomment *progression ascendante*, celle dont les termes vont en croissant: telle est la progression arithmétique des nombres naturels, 1, 2, 3, &c. (J. D. C.)

§ ASCENSION, (*Astron.*) Dans cet article du *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c. tom. I. p. 749, KKkkij

col. 1, lig. 11, à compter d'en-bas, au lieu de la déclinaison de l'astre, lisez l'obliquité de l'écliptique. (O)

ASCENSION DROITE, (*Astron.*) la détermination de l'ascension droite du soleil & de celle d'une étoile fixe est la base de toute l'astronomie; aussi M. de la Caille a-t-il intitulé *Astronomia fundamenta*, le livre dans lequel il a donné toutes les observations qu'il avoit faites à ce sujet; & comme l'ascension droite d'une seule étoile fixe donne facilement celle de toutes les autres, la principale difficulté consiste à s'assurer d'une étoile pour servir de terme de comparaison.

On ne peut déterminer l'ascension droite d'une étoile que par celle du soleil; car comme c'est le soleil qui parcourt & qui marque l'écliptique, de même que le point équinoxial quand il traverse l'équateur, on ne peut reconnoître les distances à ce point équinoxial que par le soleil qui en fournit l'indication.

D'un autre côté, l'on ne peut déterminer l'ascension droite du soleil que par la moyen de sa déclinaison, & celle-ci se conclut de la hauteur méridienne; ainsi la hauteur du soleil à midi est le point d'où il faut partir. Supposons qu'on ait observé à Paris la hauteur du soleil, & qu'après l'avoir corrigée par la réfraction & la parallaxe, on ait trouvé cette hauteur à midi de  $51^{\circ} 10'$ ; on fait que la hauteur de l'équateur n'est que de  $41^{\circ} 10'$  à Paris, on retranchera l'une de l'autre, & l'on aura  $10^{\circ}$  pour la déclinaison du soleil, ou la quantité dont il est éloigné de l'équateur. Alors dans le triangle formé par l'écliptique, l'équateur & le cercle de déclinaison, on connoit le petit côté qui est la déclinaison du soleil, & l'angle opposé qui est l'obliquité de l'écliptique  $23^{\circ} 28'$ , il est aisé de trouver l'autre côté qui est l'ascension droite du soleil, & l'hypothénuse qui est la longitude comptée sur l'écliptique.

Mais cette méthode dépend, comme on l'a vu, de la réfraction de la parallaxe, de la hauteur de l'équateur & de l'obliquité de l'écliptique, car chacune des erreurs que l'on commettrait dans un de ces éléments, influeroit & en produiroit une, deux ou trois fois plus grande sur l'ascension droite; pour y remédier, il n'y a qu'à faire la même opération deux fois en six mois, à la même hauteur du soleil, avant & après le solstice; l'erreur qui augmentoit l'ascension droite avant le solstice la diminue nécessairement après, & en prenant le milieu des deux résultats, on a la véritable ascension droite du soleil, ayant égard au mouvement connu qu'il a dû avoir dans l'espace de tems qui s'est écoulé d'une observation à l'autre: ce mouvement même est facile à connoître par l'observation faite le même jour de l'étoile dont on veut déterminer la position, & qu'on aura comparée avec le soleil. Tel est le fondement de la méthode que Flamsted & la Caille ont employée pour construire leurs catalogues d'étoiles, & qui consiste à comparer deux fois l'année le soleil à une étoile quand il passe dans son parallèle & qu'il a par conséquent la même hauteur; c'est en appliquant cette méthode à des centaines d'observations que M. de la Caille a trouvé l'ascension droite de Sirius le 1 janvier 1750 de  $98^{\circ} 32' 2''$ , & celle de la Lyre  $277^{\circ} 7' 4''$ : ces positions fondamentales ne diffèrent que de 5 à 6" de celles que M. le Monnier a assignées par des observations & des méthodes très-différentes: cela suffit pour montrer quel degré d'incertitude il y a dans la méthode & dans l'observation des ascensions droites.

J'ai dit qu'une seule ascension droite donnoit aisément toutes les autres; il ne faut qu'observer la différence des passages au méridien, ou par des hauteurs correspondantes, ou par une lunette méridienne, & convertir en degrés la différence des tems, on aura celle des ascensions droites des deux

autres observés, on choisit pour terme de comparaison les étoiles les plus brillantes, telles que Sirius & la Lyre, afin que l'on puisse les voir de jour & en tout tems de l'année pour y comparer toutes les étoiles observées dans une même nuit & dont on veut avoir l'ascension droite.

L'ascension droite du milieu du ciel est une chose dont les astronomes se servent très-souvent, sur-tout pour calculer les éclipses par le moyen du nonagésime, c'est l'ascension droite du point de l'équateur qui se trouve dans le méridien; elle est égale à la somme de l'ascension droite du soleil & de l'angle horaire ou du tems vrai réduit en degrés, ou à la somme de la longitude moyenne & du tems moyen. (M. DE LA LANDE.)

ASCIOR, ASOR, ASUR ou HASUR, (*Musique inst. des Hébr.*) instrument des Hébreux qui avoit dix cordes. D. Calmet & Kircher veulent tous deux que ce soit la même chose que la cithare, & tous deux lui donnent le même nombre de cordes. D. Calmet ajoute pourtant que dans les commentaires sur les psaumes attribués à S. Jérôme, on ne donne que six cordes à la cithare, & que dans l'épître à Dardanus, attribuée aussi à S. Jérôme, on lui en donne vingt-quatre. D. Calmet donne à la cithare ou hasur la figure de la harpe commune d'aujourd'hui, & Kircher, quoiqu'il ait dit que le hasur & la cithare sont le même instrument, en donne la figure qu'on trouve fig. 2, pl. I de Luth. Supplément, & qu'il a tirée d'un ancien manuscrit du Vatican, dont il a encore tiré les figures du kinnor, du machul, du minnien & du nebele ou nable. Voyez ces mots dans ce Supplément.

Je suis très-porté à croire que la figure de Kircher est la vraie, 1°. parce qu'elle est assez simple pour avoir existé depuis très-long-tems; 2°. parce qu'elle diffère peu du nebel & du kinnor, & qu'il me semble probable qu'anciennement, lorsqu'on ne connoissoit encore que peu d'instrumens de genres vraiment différens, on ait donné des noms particuliers à des instrumens qui ne différoient au fond que par le nombre de leurs cordes ou par leurs figures; & non par le principe du son, ou par la manière d'en toucher.

On pouvoit pincer le hasur avec les doigts, ou en toucher avec un plectrum à volonté (F. D. C.)

§ ASCITE, (*Médecine. Nosologie.*) L'élévation du ventre, & la fluctuation qu'on y découvre, nous manifestent assez cette maladie, qui commence le plus souvent, ainsi que les autres espèces d'hydropisies, par l'enflure des pieds, la pâleur du visage, la soif & la fièvre lente, la difficulté de respirer, & quelquefois la toux sèche, la cardialgie & les flatuosités, la constipation, les urines en petite quantité, tantôt limpides, tantôt épaisses & briquetées, ou couleur de safran. La maigreur des parties supérieures, l'œdème des jambes, des bourses & de la verge, en sont les signes équivoques. Le ventre se tend comme un ballon: il devient même quelquefois si prodigieux, qu'il descend jusqu'aux genoux, & se crevasse, sur-tout si les tégumens sont œdémateux. L'hydropisie du bas-ventre peut être compliquée avec la tympanite, avec la grosseffe, ou la mole, avec la leucophlegmatie, &c. Il arrive tous les jours qu'on fait passer des grosseffes de contrebande pour la maladie dont nous parlons, mais outre la fluctuation qui peut distinguer ces deux états, on peut encore en juger par le visage, qui porte les impressions de la maladie dans l'ascite, & qui est naturel dans les femmes grosseffes: on peut sentir d'ailleurs le mouvement du fœtus, & avoir recours aux signes de la grosseffe, comme à la configuration du ventre plus enflé à l'hypogastre par l'hydropisie que par la grosseffe; à



l'état des regles, qui coulent ordinairement hors de la grosse, &c.

Il est encore difficile de distinguer l'hydropisie enkistée du bas-ventre, c'est-à-dire, renfermée dans un sac, comme celle du péritoine, de l'épiploon, de la matrice, des ovaires, des reins, &c. C'est sans fondement qu'on a avancé qu'il n'y avoit aucune fluctuation dans ces sortes d'hydropisies : il est vrai qu'elle est quelquefois peu sensible, parce que la liqueur est le plus souvent épaisse, ou renfermée dans un petit espace; mais lorsque le kiste occupe la plus grande partie du bas-ventre, la fluctuation y est tout aussi manifeste que dans la vraie ascite. On ne peut connoître l'hydropisie enkistée, que lorsque le sac, peu étendu, permet à la vue & au toucher d'en reconnoître les bornes. On peut ajouter à ce signe, que le liquide qu'on en tire par la paracentese, est presque toujours bourbeux, fétide, sanguinolent, ou purulent; ce qui est beaucoup plus rare dans la vraie ascite.

L'hydropisie enkistée de l'abdomen renferme souvent des hydatides, ou des sortes de vessies remplies ordinairement d'une eau lymphique, & quelquefois d'une matiere glaireuse ou fordide. On les trouve dans les cadavres, tantôt libres, ou dégagées les unes des autres, & nageant dans un liquide; tantôt liées ensemble en maniere de grappe de raisin, ou collées par leur surface : leur forme est sphérique, ovale ou pyriforme. Elles paroissent être produites par la dilatation des vaisseaux lymphatiques; delà vient qu'on en rencontre communément dans les parties où ces vaisseaux sont les plus nombreux, comme au foie, aux ovaires & aux trompes, au péritoine, & à l'épiploon; à la glande thyroïde, aux mamelles, au genou, & autres; siege ordinaire des tumeurs enkistées, qui ne different de l'hydropisie du même nom, que par leur volume. Il paroît encore, pour le dire en passant, que les différentes especes de loupe ont la même origine. On a encore remarqué, pour revenir à notre sujet, que, dans l'hydropisie du péritoine, le nombril étoit un peu creusé, à cause de sa connexion avec cette membrane. L'ensure du scrotum peut passer aussi pour un signe de l'hydropisie du péritoine; mais il faut la distinguer de l'infiltration œdémateuse des tégumens, qui est commune à toutes les hydropisies, & qui n'a aucune communication avec le tissu cellulaire du péritoine.

Il arrive communément, dans l'hydropisie enkistée, que l'ensure du ventre est inégale; que les malades conservent leur coloris, leur embonpoint & leur appétit : elle est d'ailleurs plus long-tems à se former que l'ascite; les extrémités inférieures s'engorgent plus tard : les malades enfin ne paroissent avoir d'autre incommodité, que celle qui vient du poids & du volume du ventre. Les hydropisies de l'un & de l'autre caractere reconnoissent presque toutes des squirrhés qu'on ne sauroit toucher, lorsque le ventre est élevé ou tendu à un certain point, mais qu'on découvre facilement, après qu'on l'a vuïdé par l'opération. Les eaux qu'on tire par la ponction, ou qu'on trouve à l'ouverture des cadavres, sont limpides, de la couleur de l'urine, verdâtres, huileuses, sanguinolentes, sanieuses, purulentes, laiteuses; de la couleur du café & de la lie de vin; gluantes, gélatineuses, graisseuses, bourbeuses, fétides, &c. Nous avons dit que ces dernières étoient plus communes dans les hydropisies enkistées : quant à leur quantité, on prétend en avoir tiré, en une seule fois, jusqu'à cinquante pintes. On en a trouvé dans les cadavres, selon Riviere, quatre-vingt-dix livres; selon Stalpart,

quatre-vingt-quinze; & selon les Mémoires de l'Académie de Chirurgie de Paris, cent vingt.

Les buveurs de profession, les cachectiques, les scorbutiques & les goutteux; ceux qui ont souffert de grandes hémorrhagies, sont sujets aux épanchemens. La leucophlegmatie & l'ictère, la fièvre quarte, & autres intermittentes; les maladies aiguës, & les plus graves; la suppression des pertes habituelles; la rentrée des maladies cutanées; le dessèchement des ulcères & des fistules, &c. y donnent aussi lieu; mais c'est à l'occasion des squirrhés, des tubercules & autres désordres dont nous ferons mention, que les épanchemens se forment le plus souvent. Ils ont encore quelquefois leur source dans la boisson froide & excessive, dans la mauvaise conduite des accouchées, &c.

Il est prouvé par les observations très-nombreuses que nous avons sur l'ascite, que les filles & les femmes en guérissent mieux que les hommes, & qu'elle est, dans les uns & dans les autres, moins rebelle que l'hydropisie enkistée. Si l'ascite vient de la suppression des urines, sans vice intérieur, comme cela arrive quelquefois, elle se dissipe facilement. Une femme de trente-cinq ans, qui en portoit une des plus manifestes, depuis peu de tems à la vérité, fut guérie en moins de douze jours, par une simple tisane nitrée, & quelques autres diurétiques des plus communs : on en a vu qui étoient dans le même cas, s'en délivrer, sans autre secours que celui de la nature, communément par un flux d'urine, & quelquefois par la diarrhée. On a observé encore que cette maladie s'étoit terminée par l'écoulement naturel des eaux par le nombril; mais ces heureux événemens sont assez rares, & il seroit très-blâmable de les attendre.

Cependant l'ascite, pour le plus grand nombre, est très-difficile à guérir, & toujours plus indomptable que la leucophlegmatie; sur-tout lorsqu'elle en est la suite : l'invétérée est regardée comme incurable, parce qu'elle est communément entretenue par un grand délabrement du foie ou des autres visceres. On peut bien alors tarir les eaux, soit par les remèdes, soit par la ponction; mais les malades n'en meurent pas moins desséchés, ou tombent dans des récidives très-familieres à tous les épanchemens, & presque toujours meurtrieres. Le dégoût, la jaunisse, le marasme, l'urine rouge, le flux hémorrhoidal excessif, le crachement de sang, la fièvre érépélateuse, &c. sont des symptômes ou des accidens fâcheux. La toux sèche & fréquente fait beaucoup craindre pour le foie, ou annonce l'hydropisie de la poitrine; les frissons irréguliers sont ordinairement les signes d'une suppuration interne : le vomissement & le cours de ventre peuvent être très-salutaires dans le commencement; mais ils sont à craindre dans les autres tems.

Les eaux que l'on tire par la ponction, qui approchent le plus de l'urine, sont réputées les meilleures : on redoute les limpides, les fétides, les sanguinolentes, les purulentes, &c. Si l'oppression subsiste après cette évacuation, on a tout lieu de craindre un épanchement dans la poitrine. Lorsque l'ascite est jointe à la grosse, elle se termine quelquefois par l'écoulement des eaux, qui précède l'accouchement; mais le plus souvent la maladie subsiste au point que le ventre, après la sortie du fœtus & de l'arrière-faix, paroît avoir le même volume. L'ascite peut durer long-tems, & l'on rencontre assez communément des gens qui sont, depuis dix ou douze ans, dans cet état. On a vu porter l'hydropisie de l'ovaire cinquante ans, à une fille qui en a vécu quatre-vingt-huit. Nous connoissons une femme qui, depuis vingt-cinq ans est dans le même cas, dont le ventre,

depuis plusieurs années est si prodigieux, qu'il ne paroît presque qu'une boule, lorsque la malade, d'ailleurs assez petite, est dans son lit.

Les observations anatomiques nous laissent peu à désirer sur la connoissance des différens désordres qui donnent lieu à l'*ascite*, ou qui en sont les suites: elles sont même si nombreuses, qu'un volume pareil à celui-ci ne sauroit les contenir; mais en rassemblant les faits de la même nature, & en en retranchant toutes les superfluités, on peut les abrégier beaucoup: en voici le résultat, toujours conforme au plan que nous avons suivi jusqu'ici. Le foie est le viscere qui est le plus communément affecté; on l'a vu tantôt d'une grosseur monstrueuse, tantôt petit & desséché, guère plus gros que le poing, blanchâtre, livide, de la couleur du safran, plombé, noir, &c. Sa surface a paru grenelée, tubéreuse, vésiculaire, couverte de vaisseaux lymphatiques très-apparens; sa substance squirrheuse, calleuse, dure comme du bois, remplie de tubercules parulens ou plâtreux, renfermant des abcès, des hydatides, des stéatomes, &c. Il est fait mention d'une tumeur pierreuse de dix à douze livres, tenant à son ligament suspensoire. On a trouvé la vésicule du fiel distendue extraordinairement par sept ou huit livres de bile, contenant une eau limpide, sans la moindre teinture; renfermant des abcès, des stéatomes, des hydatides, des pierres, &c. On l'a vue enfin desséchée, & sa cavité presque oblitérée. La rate a paru d'une grosseur étonnante, squirrheuse, calleuse & d'une dureté approchante de celle de la pierre; sa surface couverte de tubercules plâtreux, ou de grains ressemblans à la petite vérole. On a découvert l'épiploon extraordinairement épais, du poids de huit à dix livres, contenant une grande quantité d'eau, & des hydatides, exténué, stéatomateux, suppuré ou détruit. On a découvert les mêmes désordres au péritoine, qui de plus a été vu déchiré.

On a vu l'estomac prodigieusement gonflé par les vents, rempli d'eau, ou d'une liqueur fordide; gangrené, déchiré, &c. les intestins extraordinairement enflés, sur-tout le colon qui acquiert quelquefois la grosseur de la cuisse, enflammés, ulcérés, putrides & déchirés; les grêles sont très-souvent collés ensemble, & ne formant qu'un peloton; le pancréas ulcéré, dans un état de pourriture, & détruit; le mesentere squirrheux, ulcéré, & d'une grandeur étonnante, contenant des abcès, des tumeurs anormales, des hydatides, &c. On a rencontré le péritoine d'une épaisseur surprenante, & cartilagineux, enflammé, grenelé & gangrené; formant une cloison qui divisoit la cavité du ventre en deux parties, dont une seule étoit inondée. La veine ombilicale a été trouvée cave, & ouverte au nombril qui servoit d'égout; & ce cas a été observé quelquefois. Les reins se sont présentés desséchés, dépouillés de leur graisse, couverts d'hydatides, squirrheux ulcérés, renfermant des pierres, ou prodigieusement dilatés par l'urine; percés, ainsi que les ureteres & la vessie. La matrice a paru énormément dilatée par l'eau, contenant des pierres & des hydatides; ulcérée, &c. Les ovaires prodigieusement étendus, squirrheux, abcédés & putrides, ainsi que les trompes: il est bon de remarquer que la substance des ovaires augmente à proportion de leur étendue; car on en a vu qui, après avoir été vidés, pesoient encore vingt-sept livres.

On a observé encore des kistes ou des sacs de toutes les grosseurs: il y en a qui occupent tout le bas-ventre, réduisent les viscères à un si petit volume, que ceux qui n'en étoient pas prévenus

ont cru, à la première ouverture, qu'ils étoient tous détruits, tant ils étoient resserrés & cachés par le sac, qui contracte plus ou moins d'adhérence avec toutes les parties voisines; cela est surtout assez commun à l'hydropisie du péritoine, située entre cette membrane & l'enceinte musculaire. On a vu de plus l'épiploon, les reins & les ovaires, formant, par leur dilatation, des kistes plus ou moins considérables; on en a observé qui tenoient simplement au foie, à la matrice & aux autres viscères qui n'avoient pas perdu leur forme. Les uns & les autres contiennent différentes sortes de liquide; des hydatides de toutes les grosseurs, détachées, solitaires, ou réunies en grappe: on les rencontre quelquefois, ces kistes, divisés en plusieurs cavités, qui ne communiquent pas ensemble, & renferment des liqueurs différentes. Tous les viscères, dans la vraie *ascite*, ont été trouvés adhérens, couverts d'une croûte gélatineuse, & dans un état de pourriture. On a observé des tumeurs fongueuses & carcinomateuses, s'élevant de la surface du foie, de l'estomac, des intestins, & autres parties; des hydatides tenant à tous les viscères, ou ballottant dans la cavité du ventre. On a découvert quelquefois, avec assez d'évidence, que le liquide tiroit sa source d'un vaisseau lymphatique ouvert, d'une veine lactée percée; des reins, des ureteres & de la vessie déchirés: nous avons déjà dit de quelle nature étoient les différentes liqueurs, qui croupissent dans les cavités que nous avons désignées.

Nous ne devons pas laisser ignorer qu'on voit souvent, dans ces maladies, les plus grands délabremens à la poitrine, comme des épanchemens de toutes les natures; les poumons adhérens, tuberculeux, ulcérés, putrides, &c. On a vu enfin le cœur d'une grosseur demeurée, ou exténué; ses valvules cartilagineuses, osseuses ou pierreuses; sa surface ulcérée, couverte de la même croûte gélatineuse, qu'on trouve dans le bas-ventre; des taches blanchâtres, qu'on enlevoit en forme de pellicules, dont nous avons déjà fait mention; son adhérence avec le péricarde; ce sac épais, contenant une liqueur abondante, limpide, sanieuse, fétide, &c. entièrement détruit, & le cœur par conséquent, à nud. Nous supprimons les observations qui regardent la tête, qui ont un rapport plus éloigné avec la maladie dont nous parlons.

Le traitement, qui convient aux épanchemens du bas-ventre, diffère peu de celui que nous proposons pour l'hydropisie; cependant l'expérience a appris à y faire quelques changemens que nous devons indiquer. Les vomitifs réitérés dans les commencemens, ont produit souvent les meilleurs effets: mais il n'en a pas été de même, lorsque la maladie étoit avancée. On peut user dans tous les tems, des purgatifs, tels que le jalap, la rhubarbe, l'iris, le séné, & les sels hydragogues. Mais on ne doit pas faire beaucoup de fond sur ces remèdes; les drastiques sur-tout, qui réussissent souvent dans la leucophlegmatie, sont ici à craindre; la gomme-gutte, qu'on donne si familièrement, à l'exemple de Willis, qui en faisoit prendre pendant six jours, depuis douze jusqu'à vingt grains, pourroit en fournir la preuve; ce n'est pas qu'on n'ait quelquefois réussi par cette méthode; mais l'histoire de ses mauvais effets seroit très-ample, si l'on avoit eu le même intérêt à nous la conserver. Les apéritifs, & sur-tout les diurétiques, méritent plus de confiance; tels sont la chicorée, le cerfeuil, la scolopendre, la racine de fraiser, d'ache, de bruscus, &c. le nitre, le sel de genet, de tamarisc & de Glauber; les cloportes, le tartre vitriolé, & enfin la scille & ses préparations. Mais

les remèdes qui, dans ce cas, doivent porter à plus juste titre le nom d'apéritifs & de diurétiques, sont les fortifiants, les amers & les martiaux; tels sont l'aunée, les baies de genévre, la rhubarbe, la canelle, le cassia lignea, la patience, la petite centaurée & l'absinthe, le safran de mars, le tartre martial, &c. Les eaux de Plombières, de Bourbon-Lancy & autres minérales, ont été quelquefois d'une grande efficacité; on a encore usé, dans quelques circonstances, du cresson, de la berle, de la patience, & autres dépurans & anti-scorbutiques. Nous ne devons pas laisser ignorer que quelques personnes ont été guéries par l'abstinence de toute boisson; il y en a qui ont poussé ce régime jusqu'à trois mois, en trompant leur soif avec une rôtie arrosée d'eau-de-vie. Cette pratique, que Lister avoit adoptée, n'est point à mépriser. On peut tirer enfin quelque avantage des topiques, que l'on propose ordinairement contre la leucophlegmatie, auxquels il faut ajouter l'application chaude du sel commun, que Boerhaave a employé souvent avec succès.

Tout le monde sait que l'évacuation artificielle des eaux est un des points les plus essentiels du traitement: cette opération, qu'on nomme *paracentese*, peut réussir, lorsque le liquide n'a pas croupi long-tems, & que les viscères ne sont pas gâtés; mais sans ces conditions, elle précipite les malades qui auroient pu vivre long-tems dans cet état. Lorsque le ventre vidé se remplit, au bout de douze ou quinze jours, il y a peu à espérer, & l'on est forcé de réitérer l'opération pour prolonger la vie du malade; on nous apprend qu'elle a été faite plus de cinquante fois sur le même sujet, duquel on a cru avoir tiré quatre cens pintes d'eau. Je dirai, à ce sujet, qu'il est important de comprimer le ventre, à mesure que l'eau s'écoule, & d'y employer après l'évacuation, plusieurs bandes garnies de boucles & de courroies, dont quelques-unes doivent passer entre les cuisses, pour que les viscères soient à peu près autant comprimés qu'ils l'étoient auparavant; il faut même que les malades qui étoient oppressés par la plénitude du ventre, ne se trouvent pas trop soulagés par son affaiblissement. Le défaut de cette précaution, que plusieurs mettent au nombre des minuties, rend pourtant la paracentese infructueuse. Il est encore souvent dangereux de mettre le ventre à sec, lorsqu'il a été prodigieusement rempli; il est plus sûr de ne tirer alors que quinze ou vingt pintes d'eau à la fois. S'il y a des hydatides, il faut que l'ouverture soit proportionnée à leur volume; on juge bien que la simple ponction est alors insuffisante. Il est même nécessaire, pour toutes les hydropisies enkistées, d'agrandir l'ouverture, & de l'entretenir, non-seulement pour favoriser l'écoulement des matières épaisses & bourbeuses qui s'y rencontrent, & qui se régénèrent en très-peu de tems, mais encore pour y porter des injections détersives & dessicatives, qui dans ce cas sont indispensables; cette ouverture, à la vérité, peut rester fistuleuse; mais les malades sont encore trop heureux de vivre avec cette incommodité. On a enfin tenté, dans cette occasion, le féton & le cautère; & cette pratique a été quelquefois avantageuse. (T.)

ASCLEPIADES, (*Hist. de la Médecine anc.*) ce nom désigne les descendans d'Esculape, dont la famille forma différentes branches, qui se répandirent dans différentes contrées pour y exercer la médecine; & qui ouvrirent des écoles célèbres à Cos, à Rhode & à Cnide, d'où leurs disciples transporterent leur nom & leur gloire chez presque tous les peuples du monde. Esculape dont ils descendoient, fut le premier qui visita les malades retenus

dans leur lit, & qui examina les symptômes & la marche des maladies; les *Asclépiades* suivirent cette méthode, ce qui fit donner le nom de *Cliniques* à leurs élèves, pour les distinguer des empiriques, qui n'exerçoient la médecine que dans les marchés & dans les places publiques. Ces *Asclépiades* n'étoient que de simples chirurgiens, dont la pratique n'étoit appuyée sur aucun principe de raisonnement, puisque la philosophie n'étoit point encore née. Leur routine eut de si heureux succès, qu'ils abolirent toutes les anciennes méthodes; avant eux, la médecine employoit le secours de la musique, pour dompter les maladies les plus rebelles; on regardoit l'harmonie comme le remède le plus propre à calmer l'effervescence du sang & l'âcreté des humeurs; quand cette ressource étoit impuissante, on avoit recours aux charmes & aux enchantemens; & c'étoit le remède dans qui la multitude avoit le plus de confiance: les charlatans prononçoient des paroles mystérieuses & des vers magiques; ils gravoient sur la cire, sur la pierre & sur les métaux des figures symboliques, appelées *amulettes*, qu'on attachoit aux bras des malades, dont l'imagination ébranlée, tempéroit les mouvemens déréglés du corps, & le remettoit dans son assiette naturelle. Les *Asclépiades* affranchirent l'art de guérir de toutes ces puérilités superstitieuses, & quoiqu'ils tournassent en ridicule la médecine méthodique, ils s'étudioient à démêler la cause des symptômes & des accidens des maladies. Pythagore qui se glorifioit d'être le dix-septième descendant d'Esculape, fut le premier qui fit servir la philosophie à la conservation de l'humanité; il ne rejetta point le secours des observations & des expériences qui sont les guides les plus fideles pour nous éclairer dans nos routes. Mais il alla plus loin, en établissant des principes certains, dont il tira des conséquences lumineuses; de sorte qu'on peut le regarder comme le créateur de la médecine qu'on exerce aujourd'hui. (T-N.)

ASCOYTIA ou AZPEYTA, (*Géogr.*) petite ville d'Espagne, en Biscaye, dans le Guipuscoa. Elle est sur la rivière d'Urola, à l'ouest de Tolose; & au sud-est, à deux lieues de Placentia. C'est la patrie d'Ignace de Loyola, fondateur de la société jésuitique, anéantie aujourd'hui. Long. 15, 10 lat. 43, 15. Quelques lexicographes ont fait mal-à-propos deux villes d'une seule, à cause de ses deux noms, *Ascoytia* & *Azpeyta*. (C. A.)

ASCRA, (*Géogr.*) village de Grece, en Béotie, près l'Hélicon. Il est remarquable pour avoir été la patrie du poète Hésiode. Un grand homme immortalise un hameau, tandis que le nom de plusieurs grandes villes, qui n'ont renfermé que des hommes ordinaires, reste enseveli sous leurs ruines. (C. A.)

ASDRUBAL, fils de Magon, (*Hist. des Carthaginois.*) Plusieurs généraux Carthaginois ont annobli le nom d'*Asdrubal*. Le premier qui paroît dans l'histoire étoit fils de Magon, célèbre capitaine, qui le premier introduisit la discipline militaire des Grecs parmi les Carthaginois. Ce fut sous sa tente que son fils *Asdrubal* fit son apprentissage de guerre. Le fils formé par des exemples & des leçons domestiques, fut l'héritier de la gloire & des talens de son père, lorsqu'après sa mort il fut élevé au commandement des armées. Quoiqu'il eût les qualités qui forment le grand général, il ne fut pas toujours secondé de la fortune: une trop grande étendue de génie s'oppose quelquefois aux succès. A force de trop voir, on juge mal des vues des généraux qu'on a en tête, & ce fut la source des revers qu'éprouva le savant *Asdrubal*. Régulus, qui lui étoit bien inférieur en talens, remporta sur lui une grande

victoire en Afrique, & quelque tems après il fut encore défait par Cecilius Metellus, qui lui enleva tous ses éléphants. Ces animaux avec qui les Romains n'étoient point encore familiarisés, furent promenés, comme autant de trophées, dans toutes les villes d'Italie. *Asdrubal*, quoique malheureux à combattre, n'en fut pas moins respecté de ses concitoyens, parce que fécond en ressources, il réparoit promptement ses pertes, & paroissoit aussi redoutable après une défaite, que d'autres après une victoire. Il paroît qu'il ne fut pas toujours malheureux à la guerre, puisque Carthage, fort économe dans la distribution des récompenses, lui accorda les honneurs de quatre triomphes, ce qui suppose qu'il fit au moins quatre campagnes glorieuses. La Sardaigne fut le brillant théâtre de ses victoires. Il y mourut en héros dans une bataille, dont le succès assura à Carthage la conquête de cette île. Il laissa un fils auquel il transmit tous ses talens, qu'il déploya dans la guerre de Numidie. *Asdrubal*, grand homme de guerre, exerça avec gloire tous les emplois civils. Il fut enlevé onze fois à la dignité de suffète. Cette suprême magistrature étoit élective & annuelle comme le consulat à Rome. Celui qui en étoit revêtu avoit la même autorité à Carthage, que les rois avoient à Lacédémone. Le commandement des armées n'étoit point attaché à cette dignité, parce qu'il paroissoit dangereux de mettre dans la même main le glaive de la loi & celui de la guerre. (T-N.)

*ASDRUBAL*, fils de Giscon, fut nommé par le sénat pour commander en Sicile, pendant la première guerre punique. Son incapacité favorisa les progrès des Romains, & toujours mal secondé par ses soldats, dont il étoit méprisé, il n'essuya que des revers. Après l'avoir accablé d'outrages, ils poussèrent la licence & la cruauté jusqu'à le crucifier. Cette milice insolente & cruelle ne fit que prévenir l'arrêt de mort que devoit prononcer contre lui le sénat de Carthage, qui avoit coutume de regarder les malheureux comme autant de coupables. (T-N.)

*ASDRUBAL*, surnommé le *Beau*, avoit reçu de la nature tous les dons de plaisir, & tous les talens qui font estimer. Ses graces touchantes lui méritèrent la bienveillance du grand Amilcar, à qui il devint nécessaire. Un attachement si marqué fit soupçonner que le héros de Carthage brûloit pour lui d'un amour criminel; le sénat pour arrêter ce scandale, leur défendit de se voir. Amilcar pour se soustraire à l'arrêt flétrissant des magistrats, donna sa fille en mariage à son ami. La loi ordonnoit de ne jamais séparer le gendre du beau-pere. Ce fut en usant du privilege de cette loi qu'il fut autorisé à le mener avec lui en Espagne, où il le chargea de toutes les expéditions où l'on pouvoit acquérir le plus de gloire. Ce fut dans la guerre de Numidie qu'il déploya tous ses talens pour la guerre. Les Numides voyant les Carthaginois occupés en Espagne, eurent la témérité de déclarer la guerre aux Carthaginois. *Asdrubal* quitta l'Espagne pour passer en Afrique, dont ses victoires pacifierent les troubles, & firent rentrer les peuples dans l'obéissance. Après la mort de son beau-pere, l'armée d'Espagne le proclama général, & ce choix fut confirmé par le sénat qui crut ne pouvoir mieux confier ses destinées qu'à un élève d'Amilcar. Les premiers jours de son commandement furent marqués par la défaite d'un prince Espagnol, qui osa le provoquer au combat. La conquête de douze villes qui lui ouvrirent leurs portes, furent le fruit de cette victoire. La modération dont il usa envers elles, engagea des contrées entières à se soumettre plutôt que de s'exposer à la fortune de ses armes. Plein

de reconnoissance pour la mémoire d'Amilcar, il sollicita le sénat de Carthage de lui envoyer Annibal pour le faire entrer dans la carrière de la gloire; & supérieur à l'envie, il ne craignit point d'être effacé par un jeune guerrier que les vœux des soldats appelloient au commandement. Un mariage qu'il contracta avec une princesse Espagnole, acheva de lui gagner tous les cœurs de la nation. Après qu'il eut étendu ses conquêtes, il crut devoir s'en assurer la possession en bâtissant une ville qui pût servir de rempart à ce nouvel empire. Il lui donna le nom de *Carthage la neuve*, & cette ville devint dans la suite la plus riche & la plus commerçante du monde. Les Romains alors trop occupés contre les Gaulois, qui avoient fait une irruption dans l'Italie, n'étoient point en état de l'arrêter dans le cours de ses prospérités. Il étoit plus intéressant pour eux de protéger leurs foyers que de porter leurs forces dans une terre étrangère; ainsi ils conclurent le fameux traité, par lequel les Carthaginois s'engageoient à ne point passer l'Ebre, à ne jamais troubler Sagonte & les autres colonies Grecques dans la jouissance de leurs privilèges. Ce traité fut religieusement observé, & *Asdrubal* tourna ses armes contre cette partie de l'Espagne qui s'étend depuis l'Océan jusqu'à l'Ebre. Les rois & les peuples, subjugués par son affabilité, n'opposèrent aucune résistance; Carthage conquérante sans effusion de sang, vit toute l'Espagne se faire un mérite de sa soumission. Tandis qu'*Asdrubal* jouissoit paisiblement de ses conquêtes, il fut assassiné par un esclave Gaulois qui crut devoir venger son maître condamné à la mort par le général Carthaginois. Ce serviteur fanatique, tranquille & serein au milieu des tourmens, ne parut sensible qu'à la gloire d'avoir vengé son maître. (T-N.)

*ASDRUBAL BARCA*, fils d'Amilcar, & frere d'Annibal, eut toutes les inclinations belliqueuses qui distinguoient ceux de sa maison. Instruit dans le métier de la guerre par son pere & son beau-frere, il se montra le digne élève de ses illustres maîtres. Ce fut lui qui fut établi gouverneur de l'Espagne, lorsqu'Annibal partit pour porter la guerre en Italie; on lui laissa le commandement de la flotte pour protéger les côtes, & une puissante armée pour contenir les peuples dans l'obéissance. Tandis qu'Annibal triomphoit en Italie, Cneus Scipion subjugoit tout le pays, depuis l'Ebre jusqu'aux Pyrénées. Magon qui commandoit dans cette partie de l'Espagne, fut taillé en pieces par ce Romain. Les troupes victorieuses se répandirent dans la campagne, sans observer ni ordre ni discipline. *Asdrubal* qui étoit venu au secours de son collègue, profita de la dispersion & de la sécurité présomptueuse des Romains. Il se mit à la tête de dix mille hommes de pied & de mille chevaux, passa l'Ebre & fondit sur cette multitude éparée, dont le plus grand nombre fut passé au fil de l'épée. La fortune ne lui fut pas aussi favorable la campagne suivante. Il mit en mer quarante-cinq vaisseaux de ligne, dont il donna le commandement à un certain Amilcar qui passoit pour le plus grand homme de mer de son tems. Il y eut une action sanglante où la fortune des Romains triompha de la valeur des Carthaginois. *Asdrubal* équipoit une nouvelle flotte, & fit voile pour la Sardaigne, d'où il se proposoit de descendre en Italie, & d'y conférer avec Annibal sur le plan de cette guerre. Mais Servilius avec une escadre de soixante & dix galeres, l'obligea de rentrer dans ses ports. Les Romains affoiblis par les pertes qu'ils essuyoient en Italie, étoient dans l'impuissance de fournir des secours à l'Espagne, dont *Asdrubal* se promit l'entière conquête. Il faisoit des préparatifs formidables lorsqu'il reçut de Carthage l'ordre

Pordre de passer en Italie, pour porter du secours à son frere épuisé par ses propres victoires. A peine se mettoit-il en marche qu'il apprit qu'Íbera étoit vivement pressée par les Romains. Il fait ses dispositions pour la délivrer. Au bruit de son arrivée le siege est levé, & l'ennemi vient camper près de son armée. Les deux partis étoient dans une égale impatience de combattre, on en vint bientôt aux mains. Annibal dirigeoit en grand capitaine les mouvemens de son armée, & ses premiers avantages lui présageoient une pleine victoire, lorsque les Espagnols, ou lâches ou infidèles, lâcherent le pied & l'abandonnerent dans la plus grande chaleur du combat. Le motif de cette défection étoit le chagrin d'être transportés en Italie. Vingt mille Carthaginois restèrent sur la place, & dix mille furent faits prisonniers. *Asdrubal* trahi par les alliés de Carthage, n'a d'autre ressource que dans lui-même: il équipe une flotte puissante & met à la voile pour la Sardaigne, où il étoit appelé par les vœux de tous les habitans, fatigués de la domination des Romains; dès qu'il fut débarqué il renvoya ses vaisseaux en Afrique, pour marquer aux insulaires qu'il mettoit en eux toute sa confiance. Les Sardes se rangent en foule sous ses enseignes. Manlius qui commandoit dans cette île rassemble une armée & livre un combat, où *Asdrubal* qui touchoit au moment de la victoire, est lâchement abandonné par ces perfides insulaires dont il défendoit les droits & la liberté. Il trouve à peine le moyen de retourner en Espagne où toutes les provinces, pendant son absence, s'étoient déclarées pour les Romains. Son génie fécond y crée une nouvelle armée dans un pays où Carthage n'a plus ni alliés ni sujets. Il y balance la fortune des Romains, il livre deux combats, & quoique toujours vaincu, il soutient la réputation de grand capitaine, parce que dans ses malheurs il n'eut point de fautes à se reprocher.

Annibal n'en imposant plus dans l'Italie par l'éclat de ses victoires, se vit abandonné de tous ses alliés, la fortune parut alors se lasser de servir les Carthaginois dans tous les lieux où ils portèrent la guerre; le jeune Scipion se signala en Espagne par la prise de Carthagene. C'étoit-là que les richesses des Africains étoient accumulées: cette ville étoit l'arsenal où étoient déposées leurs armes & toutes leurs munitions & leurs machines de guerre. C'étoit saper la puissance de Carthage dans ses fondemens; il falloit un *Asdrubal* pour en retarder la chute; il se maintint avec gloire jusqu'au moment où Edesco, prince Espagnol, fort accredité parmi sa nation, embrassa le parti des Romains. Son exemple entraîna plusieurs autres chefs, qui aimèrent mieux combattre sous les enseignes d'un peuple belliqueux, que sous les drapeaux de républicains commerçans. *Asdrubal* voyant que son armée s'affoiblissoit chaque jour par de nouvelles défections, comprit qu'il lui falloit remporter des victoires pour rétablir la réputation de ses armes. Les circonstances ne lui permettoient point d'attendre l'arrivée de Magon & d'un autre *Asdrubal*, qui lui avoient été associés dans le commandement. Le mal étoit urgent, il ne prit conseil que de la nécessité. Il se laissa de la lenteur de ses collègues, & choisissant une position où il avoit droit de se croire invincible, il engagea un action, où les historiens assurent qu'il fut battu. Mais il ne faut pas que sa perte fût considérable, puisque ce revers ne l'empêcha point de faire sa jonction avec ses collègues, ce qu'il n'avoit pu exécuter avant le combat. De plus ils firent le partage des provinces, ce qui suppose qu'ils en étoient encore les maîtres. *Asdrubal* fut chargé de conduire une armée en Italie, pour y favoriser les opérations de son frere Annibal. Il traverse les Gaules, précédé de ses élé-

phans, & dans tous les lieux de son passage il laisse des monumens de sa générosité. On lui permet partout de faire des recrues, & les Gaulois séduits par sa magnificence, s'empresrent à marcher sous ses ordres. Les Liguriens le reçurent comme le libérateur de leur pays. Sa marche fut si rapide que Plaisance étoit assiégée avant que les Romains & Annibal même soupçonnassent son entrée dans l'Italie. Il fut contraint d'en lever le siege pour hâter sa jonction avec son frere. Les lettres écrites pour établir leurs relations, furent interceptées. Les consuls instruits de leur dessein réunirent leurs armées, & pour le prévenir, ils s'approchèrent de son camp pour mieux observer tous ses mouvemens. *Asdrubal*, trop foible pour résister à leurs forces réunies, prit la résolution de faire sa retraite, & d'éviter une action avec des forces trop inégales. Il étoit dans un pays dont il ignoroit les routes, il fut dans la nécessité de se confier à des guides infidèles qui abuserent de sa confiance. Il erra quelques jours sans pouvoir tenir une route certaine; les Romains le joignirent sur le fleuve Metaro, dont il ne connoissoit ni les profondeurs, ni les issues. Mais toujours soutenu par son intrépidité naturelle, il affecta la même confiance que si le danger n'eût menacé que ses propres ennemis: ses dispositions savantes annonçoient un général consommé. L'avantage de sa position & la sagesse de son ordre de bataille, suppléoiént à la supériorité du nombre. Il donne le signal du combat & l'exemple de la plus grande intrépidité. Déterminé à vaincre & à mourir, il voit tomber à ses pieds des milliers de soldats qui tous briguent l'honneur de mourir à ses yeux. Honteux de survivre à cette milice courageuse, il se précipite au milieu d'une cohorte où il trouve une mort digne d'un fils d'Amilcar & d'un frere d'Annibal. Le barbare Claudius deshonorant sa victoire, lui fit couper la tête, qui fut jettée quelques jours après dans le camp de son frere Annibal. Le héros Carthaginois saisi d'horreur & de pitié, ne lut dans l'avenir qu'un enchainement d'événemens funestes, & il présagea dès ce moment quel seroit le destin de Carthage. (T-N.)

ASDRUBAL, général des Carthaginois dans la dernière guerre punique, n'étoit point de la famille Barcine; mais il paroît avoir eu, pour le nom romain, l'aversion dont ceux de cette maison furent animés contre ces tyrans des nations. Dominé par son caractère turbulent & farouche, il accéléra la ruine de sa patrie, par les efforts même qu'il fit pour la relever de sa chute. Le peuple séduit par le faste d'un zele poussé jusqu'à l'enthousiasme républicain, s'abandonna à toutes les impulsions de son génie inquiet & fougueux. Ce factieux citoyen, devenu chef des tumultes populaires, introduisit dans l'état la confusion de l'anarchie; quarante des principaux citoyens furent condamnés à l'exil par l'abus qu'il fit de son pouvoir, & ce tyran domestique fit jurer au peuple que jamais il ne parleroit de leur rappel: les grands & le sénat gémissent dans l'oppression, & les plaintes furent punies comme le cri de la révolte. Ces illustres bannis se réfugièrent auprès de Massinissa, roi de Numidie, qui s'intéressa pour leur retour. Le refus insultant qu'il essuya, fut le prétexte d'une guerre, où plus de cinquante mille Carthaginois périrent dans une seule bataille; ce coup violent dont Carthage chancelante fut frappée, épuisa ses forces languissantes, elle accepta la paix à des conditions humiliantes, dont la nécessité & sa foiblesse lui déguisèrent l'ignominie.

Les Cathaginois, par leur dernier traité avec les Romains, s'étoient soumis à ne jamais prendre les armes, sans l'aveu préalable du sénat, ils avoient

violé leurs engagemens en portant la guerre en Numidie. Les Romains firent valoir cette infraction pour abattre entièrement cette ancienne rivale de leur puissance. Ce fut pour calmer leur ressentiment, que le sénat de Carthage déclara *Asdrubal* criminel d'état, comme auteur d'une guerre où *Massinissa* avoit été véritablement l'agresseur. Cette condescendance aux volontés d'un ennemi qu'on cherchoit à désarmer, ne fut pas un sacrifice assez grand pour arrêter son ambition; les richesses de Carthage étoient seules capables d'assouvir l'avarice de ces avides oppresseurs des nations; ils proposèrent des conditions si dures, que les Carthaginois aimèrent mieux s'exposer à tout souffrir, que de souscrire à leur dégradation. Cette république commerçante ne forma plus qu'un peuple de soldats; des bourgeois pacifiques se revêtirent de la cuirasse & du bouclier; les temples, les palais & les places publiques furent des ateliers où les femmes les plus foibles, & les vieillards débiles, travailloient confondus avec les artisans infatigables, à fabriquer des dards, des épées, des cuirasses & des boucliers: tout retentissoit du bruit des marteaux & des enclumes. *Asdrubal* ignominieusement banni de sa patrie y fut rappelé avec gloire, pour l'opposer à l'ennemi, auquel une politique timide l'avoit sacrifié; on le mit à la tête de vingt mille hommes pour commander au-dehors; mais bientôt resserrés par les Romains, il s'enferma dans *Nephesse* qui fut assiégée & prise d'assaut: soixante mille hommes furent entérelés sous ses ruines. *Asdrubal* ne fut point enveloppé dans ce carnage, il rassembla une nouvelle armée, & continua de harceler les Romains. Il eût mieux aimé commander dans la ville que hors ses murailles, mais son caractère farouche le faisoit redouter des citoyens, qui aimoient mieux obéir à un autre *Asdrubal* à qui ils avoient confié le commandement. Le premier accusa son concurrent de trahison; celui-ci ne s'abaissa point à se justifier; son silence fut regardé comme l'aveu de son crime, & il fut massacré par la multitude indignée. *Asdrubal* lui fut substitué dans le commandement de la ville, dont il eût pu retarder la chute, s'il eût pu tempérer l'impétuosité de son courage, & maîtriser la violence de son caractère. Le premier succès des Romains ne fit qu'aigrir la férocité de ce général, il s'abandonna à des excès qui, sans réparer ses pertes, le rendirent plus odieux; il fit emmener sur les remparts tous les prisonniers qu'il exposa à la vue de l'armée assiégeante; sa fureur ingénieuse multiplia leurs supplices, il leur fit couper le nez, les pieds, les mains & les oreilles; on leur coupa les yeux, on leur arracha la peau de dessus le corps avec des peignes de fer, aux yeux de leurs compagnons. Le barbare *Asdrubal*, après avoir joui de leur mutilation & de leurs souffrances, les fit précipiter du haut des remparts: c'étoit ôter tout espoir d'accommodement & de pardon. Les Carthaginois, naturellement cruels, voyoient avec horreur les inhumanités de leur général; ils étoient pressés de la famine, lorsque quelques convois entrèrent dans la ville; la quantité n'étoit pas suffisante à tant de besoins, *Asdrubal* les fit distribuer à ses troupes, sans se laisser attendrir par les gémissemens du citoyen expirant; cette odieuse distinction fit crier le peuple & le sénat: le féroce *Asdrubal* ne répondit qu'en ordonnant le meurtre des murmureurs. Carthage comprit que son plus cruel ennemi étoit dans ses murs; les principaux citoyens, pleins de confiance dans la générosité de *Scipion*, sortent de la ville & vont se présenter à lui en habit de supplians, ils lui demandent d'accorder la vie à tous ceux qui voudroient sortir de Carthage, & un moment après on

voit arriver cinquante mille, tant hommes que femmes, qui furent reçus avec bonté; neuf cens transfuges, ministres des fureurs d'*Asdrubal*, ne purent obtenir cette faveur, qui fut également refusée à leur général impitoyable. Ces hommes désespérés prennent la résolution de vendre bien cher leur vie; ils se retranchent dans le temple d'*Esculape* avec *Asdrubal*, sa femme & ses enfans; ils auroient été invincibles s'ils avoient pu se soustraire à la famine, mais ce fléau se fit bientôt sentir. *Asdrubal*, cet implacable ennemi des Romains, ce tyran de ses concitoyens, trembla pour sa vie, il craignit de mourir, quand il ne put vivre avec gloire; & assez lâche pour racheter sa vie par le sacrifice de son honneur, il eut la bassesse de mendier sa grâce & la clémence d'un ennemi si cruellement offensé: son orgueil farouche passa de la fureur dans l'abattement, il sort furtivement du temple, tenant une branche d'olivier dans ses mains, & va se prosterner aux pieds de *Scipion*. Sa femme abandonnée avec ses enfans au ressentiment d'une soldatesque désespérée, ne peut se résoudre à partager son ignominie. Les Romains du haut des remparts exposent à ses yeux son mari; les transfuges vomissent contre lui les plus horribles imprécations, & plutôt que d'imiter sa lâcheté, ils prennent conseil de leur seul désespoir, ils mettent le feu au temple, aimant mieux être la proie des flammes, que d'expirer sous les verges & les haches des bourreaux. Pendant qu'on allumoit le bûcher, la femme d'*Asdrubal* se pare de ses plus riches habits, & se mettant à la vue de *Scipion* avec ses deux enfans dans ses bras, elle élève la voix & lui crie: Romain, je ne fais point d'imprécations contre toi, tu ne fais qu'user du droit de la guerre; mais puisse le génie de Carthage conspirer avec toi pour punir le parjure qui a trahi sa patrie, ses dieux, sa femme & ses enfans. Elle apostropha ensuite son perfide époux: oh! le plus lâche & le plus scélérat des hommes, raffasie tes yeux de ces flammes qui vont nous dévorer moi & mes enfans; notre sort est moins à plaindre que le tien: nous allons terminer nos souffrances. Pour toi, indigne capitaine de Carthage, va servir d'ornement à la pompe triomphale de ton vainqueur, va subir à la vue de Rome vengée, la peine due à tes crimes: aussitôt elle égorge ses enfans, les jette dans le feu, & s'y précipite avec eux. (T-N.)

ASEDOTH-PHASGA, (*Géogr.*) ville d'Asie en Palestine, dans la tribu de Ruben: elle étoit située au pied du mont Phasga, entre Phogor, au nord-est, & Calliroë ou Lafa, au sud-ouest. *Long.* 69, 10. *lat.* 30, 45.

ASEIGY, (*terme de la milice Turque.*) c'est le cuisinier des Janissaires, qui, outre son office, est obligé d'arrêter les prisonniers, de les garder & de les mettre aux fers, ou de les garrotter, selon qu'il est ordonné par l'oda-basog; il porte pour marque de son emploi un grand couteau dans sa gaine, pendu au côté. (V.)

\* § ASER, (*Géogr. sainte.*) n'étoit point au-delà, mais en deçà du Jourdain; non sur le chemin qui conduit à Sidon, mais sur le chemin de Naplouse à Scytopolis, comme saint Jérôme, l'itinéraire Jerosolymitain & les bons Géographes nous l'apprennent. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ASER (LA TRIBU D'), (*Géogr.*) contrée de la Palestine, qui s'étendoit du sud au nord, depuis Ptolemais ou Saint Jean d'Acre, jusqu'à Sidon; elle étoit confinée à l'orient par la tribu de Nephtali, & à l'occident par la mer: elle étoit habitée par le peuple descendu d'*Aser*, fils de Jacob, & de Zelpha, servante d'*Elia*. (C.A.)

ASER, (*Géogr.*) petite ville d'Asie, en Arabie, sur le golfe de Bassora. Il y a un port assez bon &

FLORUM DE GERMANIA, et pro parte hinc Germaniae et hinc adhaerentibus de parte de GERMANIA  
et hinc adhaerentibus de parte de GERMANIA

IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS
	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS
	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS
IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS
	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS
	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS
IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS
	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS
	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS
IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS
	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS
	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS	IN OMNIBUS

DE V. A. 21 E.

DIAGNOSIOM GERMANIBUS

# DIVISION GÉNÉRALE DE L'ASIE.

A S I E.

DANS  
LE  
CONTINENT.

La TARTARIE,	Tartarie Chinoise, . . . . .	<table border="0"> <tr> <td>Orientale, . . .</td> <td>} le Pays des Tartares Man-Tcheous. le Léarton.</td> </tr> <tr> <td>Occidentale, . .</td> <td>} le Pays des Mongous, ou Mogols.</td> </tr> </table>	Orientale, . . .	} le Pays des Tartares Man-Tcheous. le Léarton.	Occidentale, . .	} le Pays des Mongous, ou Mogols.																																																																																																																																													
	Orientale, . . .	} le Pays des Tartares Man-Tcheous. le Léarton.																																																																																																																																																	
	Occidentale, . .	} le Pays des Mongous, ou Mogols.																																																																																																																																																	
Tartarie indépendante, . . . . .	<table border="0"> <tr> <td>Orientale, . . .</td> <td>} les États du Grand-Kan des Eleutes, ou Kalmoucks. le Turquestan. le Pays des Usbecks.</td> </tr> <tr> <td>Occidentale, . .</td> <td>} le Dagistan. la Circassie, &amp; divers petits Peuples libres qui habitent aux environs du Mont-Caucafé.</td> </tr> </table>	Orientale, . . .	} les États du Grand-Kan des Eleutes, ou Kalmoucks. le Turquestan. le Pays des Usbecks.	Occidentale, . .	} le Dagistan. la Circassie, & divers petits Peuples libres qui habitent aux environs du Mont-Caucafé.																																																																																																																																														
Orientale, . . .	} les États du Grand-Kan des Eleutes, ou Kalmoucks. le Turquestan. le Pays des Usbecks.																																																																																																																																																		
Occidentale, . .	} le Dagistan. la Circassie, & divers petits Peuples libres qui habitent aux environs du Mont-Caucafé.																																																																																																																																																		
Tartarie Russe, . . . . .	le Gouvernement d'Astracan. celui de Casan. la Sibérie.																																																																																																																																																		
La CHINE,	Au Nord, . . .	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Petcheli, ou Peckin, . . . . .</td> <td rowspan="5">} de l'Est à l'Ouest.</td> </tr> <tr> <td>Channfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Xenfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Honan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Channton, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Au Sud, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Nanking, . . . . .</td> <td rowspan="8">} de l'Est à l'Ouest.</td> </tr> <tr> <td>Chekian, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kiangfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Fokien, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Huquang, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Quanton, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Quangfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Queicheu, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yunnan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Suchuen, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td rowspan="3">L'INDE,</td> <td>Les États du Grand-Mogol,</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Royaumes de . . .</td> <td>Delli, . . . . .</td> <td rowspan="2">} dans les Terres.</td> </tr> <tr> <td>les Royaumes de . . .</td> <td>Agra, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Guzarate, . . . . .</td> <td rowspan="2">} sur les Côtes de la Mer.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bengale, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>La Presqu'Isle de l'Inde en-deçà du Gange,</td> <td>les Royaumes de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Vifapour, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord.</td> </tr> <tr> <td>Golconde, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bisnagar, . . . . .</td> <td rowspan="2">} dans le milieu. vers le Sud.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Malabar, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>La Presqu'Isle de l'Inde au-delà du Gange,</td> <td>les Royaumes de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Pégu, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Tunquin, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Cochinchine, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Siam, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Martaban, . . . . .</td> <td rowspan="2">}</td> </tr> <tr> <td>Siam, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Malaca, . . . . .</td> <td></td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td rowspan="3">La PERSE,</td> <td>Au Nord, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Scirvan, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Kilan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Choraslan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Au milieu, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Erackatzem, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Sablustan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Sitzistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Au Sud, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td rowspan="4">La TURQUIE en ASIE,</td> <td>La Natolie, ou l'Anatolie,</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>La Syrie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>L'Arabie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td></tr></table></td></tr></table></td></tr></table></td></tr></table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Petcheli, ou Peckin, . . . . .</td> <td rowspan="5">} de l'Est à l'Ouest.</td> </tr> <tr> <td>Channfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Xenfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Honan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Channton, . . . . .</td> </tr> </table>	Petcheli, ou Peckin, . . . . .	} de l'Est à l'Ouest.	Channfi, . . . . .	Xenfi, . . . . .	Honan, . . . . .	Channton, . . . . .	Au Sud, . . .	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Nanking, . . . . .</td> <td rowspan="8">} de l'Est à l'Ouest.</td> </tr> <tr> <td>Chekian, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kiangfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Fokien, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Huquang, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Quanton, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Quangfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Queicheu, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yunnan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Suchuen, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Nanking, . . . . .</td> <td rowspan="8">} de l'Est à l'Ouest.</td> </tr> <tr> <td>Chekian, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kiangfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Fokien, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Huquang, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Quanton, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Quangfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Queicheu, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yunnan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Suchuen, . . . . .</td> </tr> </table>	Nanking, . . . . .	} de l'Est à l'Ouest.	Chekian, . . . . .	Kiangfi, . . . . .	Fokien, . . . . .	Huquang, . . . . .	Quanton, . . . . .	Quangfi, . . . . .	Queicheu, . . . . .	Yunnan, . . . . .	Suchuen, . . . . .	L'INDE,	Les États du Grand-Mogol,	<table border="0"> <tr> <td>les Royaumes de . . .</td> <td>Delli, . . . . .</td> <td rowspan="2">} dans les Terres.</td> </tr> <tr> <td>les Royaumes de . . .</td> <td>Agra, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Guzarate, . . . . .</td> <td rowspan="2">} sur les Côtes de la Mer.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bengale, . . . . .</td> </tr> </table>	les Royaumes de . . .	Delli, . . . . .	} dans les Terres.	les Royaumes de . . .	Agra, . . . . .		Guzarate, . . . . .	} sur les Côtes de la Mer.		Bengale, . . . . .	La Presqu'Isle de l'Inde en-deçà du Gange,	les Royaumes de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Vifapour, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord.</td> </tr> <tr> <td>Golconde, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bisnagar, . . . . .</td> <td rowspan="2">} dans le milieu. vers le Sud.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Malabar, . . . . .</td> </tr> </table>	Vifapour, . . . . .	} au Nord.	Golconde, . . . . .		Bisnagar, . . . . .	} dans le milieu. vers le Sud.		Malabar, . . . . .	La Presqu'Isle de l'Inde au-delà du Gange,	les Royaumes de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Pégu, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Tunquin, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Cochinchine, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Siam, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Martaban, . . . . .</td> <td rowspan="2">}</td> </tr> <tr> <td>Siam, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Malaca, . . . . .</td> <td></td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Pégu, . . . . .	} du Nord au Midi.	Tunquin, . . . . .	Cochinchine, . . . . .		Siam, . . . . .	<table border="0"> <tr> <td>Martaban, . . . . .</td> <td rowspan="2">}</td> </tr> <tr> <td>Siam, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Malaca, . . . . .</td> <td></td> </tr> </table>	Martaban, . . . . .	}	Siam, . . . . .	Malaca, . . . . .		La PERSE,	Au Nord, . . .	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Scirvan, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Kilan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Choraslan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Au milieu, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Erackatzem, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Sablustan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Sitzistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Au Sud, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td rowspan="4">La TURQUIE en ASIE,</td> <td>La Natolie, ou l'Anatolie,</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>La Syrie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>L'Arabie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td></tr></table></td></tr></table></td></tr></table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Scirvan, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Kilan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Choraslan, . . . . .</td> </tr> </table>	Scirvan, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	Kilan, . . . . .	Choraslan, . . . . .	Au milieu, . . .	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Erackatzem, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Sablustan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Sitzistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Au Sud, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td rowspan="4">La TURQUIE en ASIE,</td> <td>La Natolie, ou l'Anatolie,</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>La Syrie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>L'Arabie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td></tr></table></td></tr></table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Erackatzem, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Sablustan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Sitzistan, . . . . .</td> </tr> </table>	Erackatzem, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	Sablustan, . . . . .	Sitzistan, . . . . .	Au Sud, . . .	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table>	Chufistan, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	Fars, . . . . .	Kirman, . . . . .	Makran, . . . . .	La TURQUIE en ASIE,	La Natolie, ou l'Anatolie,	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>La Syrie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>L'Arabie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td></tr></table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table>	Natolie proprement dite, . . . . .	} au Nord de l'Ouest à l'Est.	Amalie, . . . . .		Caramanie, . . . . .	} au Sud de l'Ouest à l'Est.		Aladuly, . . . . .	La Syrie, . . .	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table>	Syrie proprement dite, . . . . .	} du Nord au Midi.	Phénicie, . . . . .	Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .	L'Arabie, . . .	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .	} du Nord au Midi.	Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .		Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .	<table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table>	Hagia, . . . . .	}	Tehama, . . . . .	Hadramut, . . . . .	Secer, . . . . .	Oman, . . . . .	Bahraim, . . . . .	Juhama, . . . . .	Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .	<table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	le Diarbeck, . . .	<table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table>	le Diarbeck proprement dit, . . . . .	} du Nord au Midi.	Erzerum, . . . . .	Yerrack, . . . . .		la Turcomanie, . . .	<table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table>	la Turcomanie proprement dite, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	le Curdistan, . . . . .		la Géorgie, . . .	<table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table>	la Mingrèlie, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	le Gurgistan, . . . . .
	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Petcheli, ou Peckin, . . . . .</td> <td rowspan="5">} de l'Est à l'Ouest.</td> </tr> <tr> <td>Channfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Xenfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Honan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Channton, . . . . .</td> </tr> </table>	Petcheli, ou Peckin, . . . . .	} de l'Est à l'Ouest.	Channfi, . . . . .		Xenfi, . . . . .	Honan, . . . . .	Channton, . . . . .																																																																																																																																										
Petcheli, ou Peckin, . . . . .	} de l'Est à l'Ouest.																																																																																																																																																		
Channfi, . . . . .																																																																																																																																																			
Xenfi, . . . . .																																																																																																																																																			
Honan, . . . . .																																																																																																																																																			
Channton, . . . . .																																																																																																																																																			
Au Sud, . . .	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Nanking, . . . . .</td> <td rowspan="8">} de l'Est à l'Ouest.</td> </tr> <tr> <td>Chekian, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kiangfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Fokien, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Huquang, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Quanton, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Quangfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Queicheu, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yunnan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Suchuen, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Nanking, . . . . .</td> <td rowspan="8">} de l'Est à l'Ouest.</td> </tr> <tr> <td>Chekian, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kiangfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Fokien, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Huquang, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Quanton, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Quangfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Queicheu, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yunnan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Suchuen, . . . . .</td> </tr> </table>	Nanking, . . . . .	} de l'Est à l'Ouest.	Chekian, . . . . .	Kiangfi, . . . . .	Fokien, . . . . .	Huquang, . . . . .	Quanton, . . . . .	Quangfi, . . . . .	Queicheu, . . . . .	Yunnan, . . . . .	Suchuen, . . . . .																																																																																																																																					
les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Nanking, . . . . .</td> <td rowspan="8">} de l'Est à l'Ouest.</td> </tr> <tr> <td>Chekian, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kiangfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Fokien, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Huquang, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Quanton, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Quangfi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Queicheu, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yunnan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Suchuen, . . . . .</td> </tr> </table>	Nanking, . . . . .	} de l'Est à l'Ouest.	Chekian, . . . . .		Kiangfi, . . . . .	Fokien, . . . . .	Huquang, . . . . .	Quanton, . . . . .	Quangfi, . . . . .	Queicheu, . . . . .	Yunnan, . . . . .	Suchuen, . . . . .																																																																																																																																						
Nanking, . . . . .	} de l'Est à l'Ouest.																																																																																																																																																		
Chekian, . . . . .																																																																																																																																																			
Kiangfi, . . . . .																																																																																																																																																			
Fokien, . . . . .																																																																																																																																																			
Huquang, . . . . .																																																																																																																																																			
Quanton, . . . . .																																																																																																																																																			
Quangfi, . . . . .																																																																																																																																																			
Queicheu, . . . . .																																																																																																																																																			
Yunnan, . . . . .																																																																																																																																																			
Suchuen, . . . . .																																																																																																																																																			
L'INDE,	Les États du Grand-Mogol,	<table border="0"> <tr> <td>les Royaumes de . . .</td> <td>Delli, . . . . .</td> <td rowspan="2">} dans les Terres.</td> </tr> <tr> <td>les Royaumes de . . .</td> <td>Agra, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Guzarate, . . . . .</td> <td rowspan="2">} sur les Côtes de la Mer.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bengale, . . . . .</td> </tr> </table>	les Royaumes de . . .	Delli, . . . . .	} dans les Terres.	les Royaumes de . . .	Agra, . . . . .		Guzarate, . . . . .	} sur les Côtes de la Mer.		Bengale, . . . . .																																																																																																																																							
	les Royaumes de . . .	Delli, . . . . .	} dans les Terres.																																																																																																																																																
	les Royaumes de . . .	Agra, . . . . .																																																																																																																																																	
	Guzarate, . . . . .	} sur les Côtes de la Mer.																																																																																																																																																	
	Bengale, . . . . .																																																																																																																																																		
La Presqu'Isle de l'Inde en-deçà du Gange,	les Royaumes de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Vifapour, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord.</td> </tr> <tr> <td>Golconde, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Bisnagar, . . . . .</td> <td rowspan="2">} dans le milieu. vers le Sud.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Malabar, . . . . .</td> </tr> </table>	Vifapour, . . . . .	} au Nord.	Golconde, . . . . .		Bisnagar, . . . . .	} dans le milieu. vers le Sud.		Malabar, . . . . .																																																																																																																																									
Vifapour, . . . . .	} au Nord.																																																																																																																																																		
Golconde, . . . . .																																																																																																																																																			
	Bisnagar, . . . . .	} dans le milieu. vers le Sud.																																																																																																																																																	
	Malabar, . . . . .																																																																																																																																																		
La Presqu'Isle de l'Inde au-delà du Gange,	les Royaumes de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Pégu, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Tunquin, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Cochinchine, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Siam, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Martaban, . . . . .</td> <td rowspan="2">}</td> </tr> <tr> <td>Siam, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Malaca, . . . . .</td> <td></td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Pégu, . . . . .	} du Nord au Midi.	Tunquin, . . . . .	Cochinchine, . . . . .		Siam, . . . . .	<table border="0"> <tr> <td>Martaban, . . . . .</td> <td rowspan="2">}</td> </tr> <tr> <td>Siam, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Malaca, . . . . .</td> <td></td> </tr> </table>	Martaban, . . . . .	}	Siam, . . . . .	Malaca, . . . . .																																																																																																																																						
Pégu, . . . . .	} du Nord au Midi.																																																																																																																																																		
Tunquin, . . . . .																																																																																																																																																			
Cochinchine, . . . . .																																																																																																																																																			
	Siam, . . . . .	<table border="0"> <tr> <td>Martaban, . . . . .</td> <td rowspan="2">}</td> </tr> <tr> <td>Siam, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Malaca, . . . . .</td> <td></td> </tr> </table>	Martaban, . . . . .	}	Siam, . . . . .	Malaca, . . . . .																																																																																																																																													
Martaban, . . . . .	}																																																																																																																																																		
Siam, . . . . .																																																																																																																																																			
Malaca, . . . . .																																																																																																																																																			
La PERSE,	Au Nord, . . .	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Scirvan, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Kilan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Choraslan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Au milieu, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Erackatzem, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Sablustan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Sitzistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Au Sud, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td rowspan="4">La TURQUIE en ASIE,</td> <td>La Natolie, ou l'Anatolie,</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>La Syrie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>L'Arabie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td></tr></table></td></tr></table></td></tr></table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Scirvan, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Kilan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Choraslan, . . . . .</td> </tr> </table>	Scirvan, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	Kilan, . . . . .	Choraslan, . . . . .	Au milieu, . . .	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Erackatzem, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Sablustan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Sitzistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Au Sud, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td rowspan="4">La TURQUIE en ASIE,</td> <td>La Natolie, ou l'Anatolie,</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>La Syrie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>L'Arabie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td></tr></table></td></tr></table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Erackatzem, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Sablustan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Sitzistan, . . . . .</td> </tr> </table>	Erackatzem, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	Sablustan, . . . . .	Sitzistan, . . . . .	Au Sud, . . .	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table>	Chufistan, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	Fars, . . . . .	Kirman, . . . . .	Makran, . . . . .	La TURQUIE en ASIE,	La Natolie, ou l'Anatolie,	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>La Syrie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>L'Arabie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td></tr></table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table>	Natolie proprement dite, . . . . .	} au Nord de l'Ouest à l'Est.	Amalie, . . . . .		Caramanie, . . . . .	} au Sud de l'Ouest à l'Est.		Aladuly, . . . . .	La Syrie, . . .	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table>	Syrie proprement dite, . . . . .	} du Nord au Midi.	Phénicie, . . . . .	Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .	L'Arabie, . . .	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .	} du Nord au Midi.	Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .		Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .	<table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table>	Hagia, . . . . .	}	Tehama, . . . . .	Hadramut, . . . . .	Secer, . . . . .	Oman, . . . . .	Bahraim, . . . . .	Juhama, . . . . .	Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .	<table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	le Diarbeck, . . .	<table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table>	le Diarbeck proprement dit, . . . . .	} du Nord au Midi.	Erzerum, . . . . .	Yerrack, . . . . .		la Turcomanie, . . .	<table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table>	la Turcomanie proprement dite, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	le Curdistan, . . . . .		la Géorgie, . . .	<table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table>	la Mingrèlie, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	le Gurgistan, . . . . .																																																																	
	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Scirvan, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Kilan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Choraslan, . . . . .</td> </tr> </table>	Scirvan, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	Kilan, . . . . .		Choraslan, . . . . .																																																																																																																																												
	Scirvan, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.																																																																																																																																																	
Kilan, . . . . .																																																																																																																																																			
Choraslan, . . . . .																																																																																																																																																			
Au milieu, . . .	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Erackatzem, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Sablustan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Sitzistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Au Sud, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td rowspan="4">La TURQUIE en ASIE,</td> <td>La Natolie, ou l'Anatolie,</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>La Syrie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>L'Arabie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td></tr></table></td></tr></table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Erackatzem, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Sablustan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Sitzistan, . . . . .</td> </tr> </table>	Erackatzem, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	Sablustan, . . . . .	Sitzistan, . . . . .	Au Sud, . . .	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table>	Chufistan, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	Fars, . . . . .	Kirman, . . . . .	Makran, . . . . .	La TURQUIE en ASIE,	La Natolie, ou l'Anatolie,	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>La Syrie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>L'Arabie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td></tr></table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table>	Natolie proprement dite, . . . . .	} au Nord de l'Ouest à l'Est.	Amalie, . . . . .		Caramanie, . . . . .	} au Sud de l'Ouest à l'Est.		Aladuly, . . . . .	La Syrie, . . .	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table>	Syrie proprement dite, . . . . .	} du Nord au Midi.	Phénicie, . . . . .	Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .	L'Arabie, . . .	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .	} du Nord au Midi.	Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .		Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .	<table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table>	Hagia, . . . . .	}	Tehama, . . . . .	Hadramut, . . . . .	Secer, . . . . .	Oman, . . . . .	Bahraim, . . . . .	Juhama, . . . . .	Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .	<table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>		le Diarbeck, . . .	<table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table>	le Diarbeck proprement dit, . . . . .	} du Nord au Midi.	Erzerum, . . . . .	Yerrack, . . . . .		la Turcomanie, . . .	<table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table>	la Turcomanie proprement dite, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	le Curdistan, . . . . .		la Géorgie, . . .	<table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table>	la Mingrèlie, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	le Gurgistan, . . . . .																																																																									
les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Erackatzem, . . . . .</td> <td rowspan="3">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Sablustan, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Sitzistan, . . . . .</td> </tr> </table>	Erackatzem, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	Sablustan, . . . . .		Sitzistan, . . . . .																																																																																																																																													
Erackatzem, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.																																																																																																																																																		
Sablustan, . . . . .																																																																																																																																																			
Sitzistan, . . . . .																																																																																																																																																			
Au Sud, . . .	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table>	Chufistan, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	Fars, . . . . .	Kirman, . . . . .	Makran, . . . . .																																																																																																																																											
les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Chufistan, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Fars, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Kirman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Makran, . . . . .</td> </tr> </table>	Chufistan, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	Fars, . . . . .		Kirman, . . . . .	Makran, . . . . .																																																																																																																																												
Chufistan, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.																																																																																																																																																		
Fars, . . . . .																																																																																																																																																			
Kirman, . . . . .																																																																																																																																																			
Makran, . . . . .																																																																																																																																																			
La TURQUIE en ASIE,	La Natolie, ou l'Anatolie,	<table border="0"> <tr> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>La Syrie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>L'Arabie, . . .</td> <td>les Provinces de . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td></tr></table>	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table>	Natolie proprement dite, . . . . .	} au Nord de l'Ouest à l'Est.	Amalie, . . . . .		Caramanie, . . . . .	} au Sud de l'Ouest à l'Est.		Aladuly, . . . . .	La Syrie, . . .	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table>	Syrie proprement dite, . . . . .	} du Nord au Midi.	Phénicie, . . . . .	Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .	L'Arabie, . . .	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .	} du Nord au Midi.	Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .		Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .	<table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table>	Hagia, . . . . .	}	Tehama, . . . . .	Hadramut, . . . . .	Secer, . . . . .	Oman, . . . . .	Bahraim, . . . . .	Juhama, . . . . .	Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .	<table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	le Diarbeck, . . .	<table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table>	le Diarbeck proprement dit, . . . . .	} du Nord au Midi.	Erzerum, . . . . .	Yerrack, . . . . .		la Turcomanie, . . .	<table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table>	la Turcomanie proprement dite, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	le Curdistan, . . . . .		la Géorgie, . . .	<table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table>	la Mingrèlie, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	le Gurgistan, . . . . .																																																																																											
	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Natolie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Nord de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>Amalie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Caramanie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} au Sud de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Aladuly, . . . . .</td> </tr> </table>	Natolie proprement dite, . . . . .	} au Nord de l'Ouest à l'Est.	Amalie, . . . . .			Caramanie, . . . . .	} au Sud de l'Ouest à l'Est.			Aladuly, . . . . .																																																																																																																																							
	Natolie proprement dite, . . . . .	} au Nord de l'Ouest à l'Est.																																																																																																																																																	
	Amalie, . . . . .																																																																																																																																																		
	Caramanie, . . . . .	} au Sud de l'Ouest à l'Est.																																																																																																																																																	
	Aladuly, . . . . .																																																																																																																																																		
La Syrie, . . .	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Syrie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Phénicie, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .</td> </tr> </table>	Syrie proprement dite, . . . . .	} du Nord au Midi.	Phénicie, . . . . .	Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .																																																																																																																																													
Syrie proprement dite, . . . . .	} du Nord au Midi.																																																																																																																																																		
Phénicie, . . . . .																																																																																																																																																			
Palestine, ou Terre-Sainte, . . . . .																																																																																																																																																			
L'Arabie, . . .	les Provinces de . . .	<table border="0"> <tr> <td>Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .</td> <td rowspan="2">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .	} du Nord au Midi.	Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .		Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .	<table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table>	Hagia, . . . . .	}	Tehama, . . . . .	Hadramut, . . . . .	Secer, . . . . .	Oman, . . . . .	Bahraim, . . . . .	Juhama, . . . . .	Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .	<table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	le Diarbeck, . . .	<table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table>	le Diarbeck proprement dit, . . . . .	} du Nord au Midi.	Erzerum, . . . . .	Yerrack, . . . . .		la Turcomanie, . . .	<table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table>	la Turcomanie proprement dite, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	le Curdistan, . . . . .		la Géorgie, . . .	<table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table>	la Mingrèlie, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	le Gurgistan, . . . . .																																																																																																															
Beriara, ou Arabie-Déserte, . . . . .	} du Nord au Midi.																																																																																																																																																		
Barraab, ou Arabie-Pétrée, . . . . .																																																																																																																																																			
	Hyaman, ou Arabie-Heureuse, . . . . .	<table border="0"> <tr> <td>Hagia, . . . . .</td> <td rowspan="6">}</td> </tr> <tr> <td>Tehama, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Hadramut, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Secer, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Oman, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bahraim, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Juhama, . . . . .</td> </tr> </table>	Hagia, . . . . .	}	Tehama, . . . . .	Hadramut, . . . . .	Secer, . . . . .	Oman, . . . . .	Bahraim, . . . . .		Juhama, . . . . .																																																																																																																																								
Hagia, . . . . .	}																																																																																																																																																		
Tehama, . . . . .																																																																																																																																																			
Hadramut, . . . . .																																																																																																																																																			
Secer, . . . . .																																																																																																																																																			
Oman, . . . . .																																																																																																																																																			
Bahraim, . . . . .																																																																																																																																																			
Juhama, . . . . .																																																																																																																																																			
Les Provinces de L'EUPHRATE, . . .	<table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Turcomanie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td></td> <td>la Géorgie, . . .</td> <td> <table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	le Diarbeck, . . .	<table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table>	le Diarbeck proprement dit, . . . . .	} du Nord au Midi.	Erzerum, . . . . .	Yerrack, . . . . .		la Turcomanie, . . .	<table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table>	la Turcomanie proprement dite, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	le Curdistan, . . . . .		la Géorgie, . . .	<table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table>	la Mingrèlie, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	le Gurgistan, . . . . .																																																																																																																																
le Diarbeck, . . .	<table border="0"> <tr> <td>le Diarbeck proprement dit, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Erzerum, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Yerrack, . . . . .</td> </tr> </table>	le Diarbeck proprement dit, . . . . .	} du Nord au Midi.	Erzerum, . . . . .		Yerrack, . . . . .																																																																																																																																													
le Diarbeck proprement dit, . . . . .	} du Nord au Midi.																																																																																																																																																		
Erzerum, . . . . .																																																																																																																																																			
Yerrack, . . . . .																																																																																																																																																			
	la Turcomanie, . . .	<table border="0"> <tr> <td>la Turcomanie proprement dite, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Curdistan, . . . . .</td> </tr> </table>	la Turcomanie proprement dite, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	le Curdistan, . . . . .																																																																																																																																														
la Turcomanie proprement dite, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.																																																																																																																																																		
le Curdistan, . . . . .																																																																																																																																																			
	la Géorgie, . . .	<table border="0"> <tr> <td>la Mingrèlie, . . . . .</td> <td rowspan="2">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>le Gurgistan, . . . . .</td> </tr> </table>	la Mingrèlie, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	le Gurgistan, . . . . .																																																																																																																																														
la Mingrèlie, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.																																																																																																																																																		
le Gurgistan, . . . . .																																																																																																																																																			

DANS LA MER.

LES ISLES DU JAPON,	<table border="0"> <tr> <td>Le Japon, . . . . .</td> <td rowspan="4">} du Nord-Est au Sud-Ouest.</td> </tr> <tr> <td>L'Isle de Xicoco, ou Tocoefi, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Bongo, &amp;c. . . . .</td> </tr> <tr> <td>L'Isle de Niphon, &amp;c. . . . .</td> </tr> </table>	Le Japon, . . . . .	} du Nord-Est au Sud-Ouest.	L'Isle de Xicoco, ou Tocoefi, . . . . .	Bongo, &c. . . . .	L'Isle de Niphon, &c. . . . .		
Le Japon, . . . . .	} du Nord-Est au Sud-Ouest.							
L'Isle de Xicoco, ou Tocoefi, . . . . .								
Bongo, &c. . . . .								
L'Isle de Niphon, &c. . . . .								
LES ISLES PHILIPPINES,	<table border="0"> <tr> <td>Luçon ou Luconia, où est Manille, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Nord au Midi.</td> </tr> <tr> <td>Tandaye, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Mindanao, &amp;c. . . . .</td> </tr> </table>	Luçon ou Luconia, où est Manille, . . . . .	} du Nord au Midi.	Tandaye, . . . . .	Mindanao, &c. . . . .			
Luçon ou Luconia, où est Manille, . . . . .	} du Nord au Midi.							
Tandaye, . . . . .								
Mindanao, &c. . . . .								
LES ISLES MOLUQUES,	<table border="0"> <tr> <td>Ternate, . . . . .</td> <td rowspan="4">} de l'Ouest à l'Est.</td> </tr> <tr> <td>L'Isle de Gilolo, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Célebes, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>L'Isle de Géram, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Amboine, &amp;c. . . . .</td> <td></td> </tr> </table>	Ternate, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.	L'Isle de Gilolo, . . . . .	Célebes, . . . . .	L'Isle de Géram, . . . . .	Amboine, &c. . . . .	
Ternate, . . . . .	} de l'Ouest à l'Est.							
L'Isle de Gilolo, . . . . .								
Célebes, . . . . .								
L'Isle de Géram, . . . . .								
Amboine, &c. . . . .								
LES ISLES DES LARRONS, ou LES ISLES MARIANNES,	<table border="0"> <tr> <td>Guan, ou Guahan, . . . . .</td> <td rowspan="3">} du Sud au Nord.</td> </tr> <tr> <td>Tinian, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Pagon, &amp;c. . . . .</td> </tr> </table>	Guan, ou Guahan, . . . . .	} du Sud au Nord.	Tinian, . . . . .	Pagon, &c. . . . .			
Guan, ou Guahan, . . . . .	} du Sud au Nord.							
Tinian, . . . . .								
Pagon, &c. . . . .								
LES ISLES DE LA SONDE,	<table border="0"> <tr> <td>Borneo, . . . . .</td> <td rowspan="3">} sous l'Équateur.</td> </tr> <tr> <td>Sumatra, . . . . .</td> </tr> <tr> <td>Java, &amp;c. . . . .</td> </tr> </table>	Borneo, . . . . .	} sous l'Équateur.	Sumatra, . . . . .	Java, &c. . . . .			
Borneo, . . . . .	} sous l'Équateur.							
Sumatra, . . . . .								
Java, &c. . . . .								
LES ISLES MALDIVES, dont la principale est MALE. Le nombre de ces Isles est très-considérable ; mais elles sont toutes petites,								
L'ISLE DE CEYLAN, où l'on trouve sept Royaumes ; le plus considérable est celui de CANDE,								



# DIVISION GÉNÉRALE DE L'ASIE.

DANS LA MER.	LA TURQUIE en ASIE,	L'Arabie, . . .	les Provinces de . . .	Orientale, . . . } le Pays des Tartares Man-Tcheous. le Léarton.	} du Nord au Midi: Hadramut, Secer, . . . Oman, . . . Bahraïm, Juhama, . . .	Hyaman, ou Arabie-Heureuse,
			Les Provinces de l'EUPHRATE, . . .	le Diarbeck, . . . } le Diarbeck proprem. dit, Erzerum, . . . } Yerrack, . . . }	} du Nord au Midi;	
				la Turcomanie, } la Turcomanie propr. dite, le Curdistan, . . . }	} de l'Ouest à l'Est.	
				la Géorgie, . . . } la Mingrèlie, . . . } le Gurgistan, . . . }	} de l'Ouest à l'Est.	
		LES ISLES DU JAPON,	Le Japon, . . . } L'Isle de Xicoco, ou Tocoefi, . . . } Bongo, &c. } L'Isle de Niphon, &c. }	} du Nord-Est au Sud-Ouest.		
		LES ISLES PHILIPPINES,	Luçon ou Luconia, où est Manille, . . . } Tandaye, . . . } Mindanao, &c. }	} du Nord au Midi;		
		LES ISLES MOLUQUES,	Ternate, . . . } L'Isle de Gilolo, . . . } Célebes, . . . } L'Isle de Géram, . . . } Amboine, &c. }	} de l'Ouest à l'Est.		
		LES ISLES DES LARRONS, ou LES ISLES MARIANNES,	Guan, ou Guahan, . . . } Tinian, . . . } Pagon, &c. }	} du Sud au Nord.		
		LES ISLES DE LA SONDE,	Borneo, . . . } Sumatra, . . . } Java, &c. }	} sous l'Équateur. } au Sud des deux autres.		
		LES ISLES MALDIVES, dont la principale est MALE. Le nombre de ces Isles est très-considérable; mais elles sont toutes petites.				
	L'ISLE DE CEYLAN, où l'on trouve sept Royaumes: le plus considérable est celui de CANDI.					

assez commode pour mouiller l'ancre; mais le pays est si stérile que les hommes & les bestiaux n'y vivent que de poisson. On y fait commerce de chevaux. Les Portugais y avoient autrefois un consul; mais aujourd'hui il n'y a aucun établissement de chrétiens. (C. A.)

ASGAR, (Géogr.) province d'Afrique, au royaume de Maroc, située entre le royaume de Fez, & la province de Habat; elle a vingt-sept lieues de longueur, sur vingt de largeur; ses principales villes sont Larasch ou Larache, & Alcàçar Quivir. On prétend que c'est la plus riche province d'Afrique, en bled, en bétail, en laines, en cuirs & en beurre. (C. A.)

ASHBORN, (Géogr.) petite ville d'Angleterre, au comté de Darby. Elle est sur une petite rivière au nord-ouest de la ville de Darby, & au nord-est de Stafford. Long. 15, 50. lat. 35, 25. (C. A.)

ASHFORD, (Géogr.) petite ville d'Angleterre, au comté de Kent. Elle est sur la rivière Defture, à cinq lieues au-dessous de Cantorbery, & à deux lieues de la mer. Long. 18, 50. lat. 51, 20. (C. A.)

ASHLEY, (Géogr.) rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Caroline. Elle a son embouchure dans la mer du nord, conjointement avec la rivière Cooper. (C. A.)

ASHURST, (Géogr.) petite ville d'Angleterre, au comté de Kent. Elle est sur les frontières du comté de Suffex, au sud-ouest de Cantorbery, dans une situation très-agréable, environnée de bois & de paysages charmans. Long. 18. lat. 51, 15. (C. A.)

ASIAS, (Musiq. instr. des anc.) au rapport de Bullenger (de Theatro cap. xvij.) l'astias étoit la première sorte de cithare faite par Cepion, disciple de Terpandre, & son nom lui venoit de ce que les Lesbiens, voisins de l'Asie, s'en servoient. (F. D. C.)

\* § ASIATIQUES. On lit dans cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. que « Cambise fit une irruption dans l'Egypte 536 avant J. Chrif. » Il faut lire 526 au lieu de 536. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

\* § ASIE, (Géogr.) nous ajouterons à cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. une division générale de cette grande partie du monde.

ASIE SEPTENTRIONALE, (Géogr.) *Recherches sur l'étendue des parties septentrionales de l'Asie.* Commençons par établir la véritable longueur du continent de l'Asie. On n'a pu commencer à s'en former une idée, quant à sa partie méridionale & orientale même au-delà du Gange, que par les relations qu'on en a eues depuis les navigations commencées dans le XVI<sup>e</sup> siècle, & leur diversité avec les changemens arbitraires qu'on a faits; il s'est passé bien du tems avant qu'on ait pu fixer la position de cette moitié de l'Asie, encore est-elle susceptible de correction, malgré les observations des PP. jésuites à Péking, les plus exactes qu'on ait. Je vais donc rapporter le résultat de quelques cartes, pour en tirer des conclusions.

Je dois avertir que pour cette longueur les géographes du siècle passé & ceux du commencement de celui-ci plaçoient l'extrémité orientale des côtes de la Tartarie & de la Corée de 155 à 185 degrés; le Japon, de 171 à 185. M. Allard, dans la carte de Witsen, marque le fleuve Kamtzata, apparemment Kamtschat, avec un cap à son nord à 178 degrés.

Les P. P. jésuites, astronomes & missionnaires au royaume de Siam, ont trouvé, après nombre d'observations, qu'en général on avoit donné près de 500 lieues ou plus de 25 degrés d'étendue de trop à l'Asie.

En 1724, M. Guillaume de l'Isle faisoit avancer la côte depuis le Lena sud-est du 135<sup>e</sup> au 160<sup>e</sup> degré, où il plaçoit celle d'Ochotsk vers le sud, d'après les nou-

velles cartes; leurs auteurs en la faisant commencer au sud, depuis la Lopat-ka, marquant celle-ci à 175 degrés, ont jugé à propos de placer la pointe la plus orientale à 205 - 208 degrés. Ils sont allés bride en main pour l'Asie ci-devant connue & ses côtes, en ayant conservé à-peu-près la position environ 160 & 161 degrés, depuis Ochotsk vers l'embouchure de l'Amur. Mais pour le nord de l'Asie, ils se sont donné pleine carrière, & croyant n'être pas gênés par des cartes ni relations, ils pouvoient y substituer leurs idées ou ce qu'ils donnoient pour telles, le tout arbitrairement; c'est ce que nous nous proposons d'examiner avec toute l'exactitude & impartialité possible, n'adoptant que ce qui est le mieux prouvé sans y préférer de pures conjectures, des relations mal expliquées à ce qu'elles disent véritablement, de quelque date qu'elles soient. La nouveauté, si elle n'a pas un caractère d'authenticité supérieur, ne doit pas être préférée; & je ne dois pas imiter ni suivre ceux que la politique Rusienne a pu faire agir contre les axiomes énoncés ci-devant à l'article AMÉRIQUE, dans ce *Supplément*. Nous devons pourtant remarquer que, suivant le témoignage de M. Muller, M. Kirilow dit, dans le titre de son atlas, « que toute la longueur de l'empire Rusien est de 130 de ces degrés dont 360 font toute la circonférence de la terre ». Quoi de plus clair? L'empire Rusien commence aux îles de Dago & d'Oesel, au 40<sup>e</sup> degré de longitude; on le finit dans les cartes à 205 ou 208. Comment concilier ces 170 degrés avec les 205 ou 208 des cartes nouvelles? Celles-ci ne se réduiront-elles pas d'elles-mêmes de 30 degrés & plus en longitude? On peut voir notre carte de l'Asie rédigée, n<sup>o</sup> II, dans les cartes géographiques de ce *Supplément*.

Nous expliquerons d'ailleurs à l'article PASSAGE par le nord (*Suppl.*), ce que c'est que cette politique Rusienne, sur quoi elle est fondée, & quelles preuves nous en avons.

Si les anciens avoient une connoissance si foible des pays méridionaux de l'Asie en-delà du Gange, on ne sera pas surpris que celle qu'ils nous ont pu transmettre des pays, côtes & mers des Hyperboréens, ou des extrémités septentrionales, le soit infiniment plus; il faut même que Plin ait eu par hasard connoissance du cap Tabin & de l'île Tazzata: comme nous avons appris quelques nouvelles de ces grands lacs vers l'ouest de l'Amérique, par les sauvages faits prisonniers, par d'autres, & par de simples oui-dire, il faut se contenter de ces foibles connoissances en attendant mieux. Il étoit impossible d'en acquérir de plus amples sans le moyen des Russiens, qui jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle ne nous furent guère moins inconnus que les Tartares sauvages de ces pays les plus septentrionaux. Que dis-je? Sans le Russe Anicow, qui fit des spéculations pour profiter d'un commerce lucratif que les Samoïedes faisoient à Moscow, des pelleteries venues de plus loin, la Sibérie proprement ainsi dite, auroit resté encore long-tems inconnue aux Russes même: ce fut par lui & les siens que ceux-ci conquièrent la Sibérie, & montrèrent les moyens de subjuguier peu-à-peu les peuples plus éloignés. Les Russes eux-mêmes furent connus des Européens par les voyages de ceux-ci. Les Anglois & les Hollandois en eurent des connoissances, en cherchant un passage par le nord; est; ce fut alors qu'ils apprirent des Samoïedes, que la petite mer geloit en hiver, la grande mer ne geloit jamais; qu'ils y alloient à la pêche depuis le Piasida & le Jenissea; que vis-à-vis de la pointe orientale & septentrionale de la nouvelle Zemble, il y en avoit une autre qui faisoit un grand angle saillant depuis lequel alors la côte baïlloit vers l'est & sud-est jusques vers les pays chauds. Voilà à quoi se

réduisoient les connoissances géographiques que l'on avoit dans ce tems-là de la partie méridionale de l'Asie, & les seuls matériaux avec lesquels on pût dresser des cartes. On étoit embarrassé comment tout concilier, & ce d'autant plus qu'encore de nos jours les Russes nous cachent ce qui, étant à notre portée, devoit être le plus connu, la côte entre le Piafida jusqu'à la pointe de son cap à l'est : 1°. on avoue qu'elle a été reconnue par terre le long du Piafida, & même les côtes de la mer à son ouest jusqu'à son embouchure, sont remplies de simovies ou habitations d'hiver, par conséquent peuplées ; & celles qui sont au-delà de cette petite riviere doivent être si inconnues, qu'on a cru devoir les marquer d'une maniere indéterminée.

On disoit, le cap Tabin doit faire un *finis terræ*, une extrémité de l'Asie vers le nord. Il y a une mer qui baigne toutes ces côtes : on nous assure qu'une autre sépare l'Asie d'avec l'Amérique ; il faut donc que ces deux mers se joignent, & à cet endroit forment un angle qui sera ce Tabin, & une île à son ouest qu'on indiquoit comme se trouvant à l'embouchure d'une riviere. Cette idée, malgré tant d'autres découvertes qui devoient la détruire, a toujours subsisté d'une façon ou d'autre, jusqu'à nos jours. Il y en avoit qui, se fondant sur le rapport des Samoïedes, marquoient la côte depuis le cap vers le Taimura en déclinant peu-à-peu vers le sud-est. D'autres, voulant concilier l'un avec l'autre, marquoient cette déclinaison seulement vers le Lena, à son embouchure, ayant appris qu'il s'y trouvoit des îles : de-là on faisoit remonter cette côte vers le nord-est pour conserver ce cap Tabin. Lorsqu'on apprit que les Moscovites & autres peuples regardoient le Swietoi-noss ou Swœtoi-noss comme le cap le plus avancé, on donna ce nom ou celui de *Promontorium sacrum* au prétendu Tabin ; ensuite on fut que ce Swietoi-noss étoit situé à l'est du Lena ; on le marqua ainsi, & on n'en fut que plus persuadé que les îles à l'embouchure de ce fleuve étoient celles de Tazzata ; par contre on persista dans l'idée d'un cap *Finis terræ*, qu'on laissa subsister sous les noms de Tabin (dont je continuerai à me servir lorsque je voudrai en parler en ce sens), Swietoi-noss, *caput sacrum*, *cap des Tzchouhschz*, *des Tchalahkz*, &c. Ce qui a causé une confusion qui a augmenté de plus en plus ; tâchons de rétablir l'ordre.

2°. Strahleberg indique ce cap Tabin d'une maniere frappante ; aussi les navigateurs du siecle passé, Linschotten même déjà, & ses contemporains, furent persuadés que ce n'étoit autre chose que ce dit angle saillant vers le Taimura ; en effet, c'est le cap le plus avancé de toute la côte, se trouvant au-delà de 77 degrés & demi ou à 78, ainsi le *finis terræ* vers le nord ; mais Strahleberg indique en même tems l'île de Tazzata, qu'il prouve être la Nouvelle-Zemble, vu que les anciens Scythes & leurs successeurs ont commencé avec les peuples septentrionaux de l'Europe, par la riviere Taas, d'où ils nomment le grand golfe, auquel nous donnons le nom d'Obi, *golfe de Taas*, & duquel la Nouvelle-Zemble qui est vis-à-vis, a été nommée *Taazata* ; cela est si naturel & on en peut douter d'autant moins, que cette île a toujours été réputée comme située à l'ouest du cap Tabin, vers l'embouchure d'une riviere. Strahleberg en conclut que ceux des géographes qui la marquent plus à l'est, ont grand tort ; *huc usquam Tazata insula à Plinio ponitur.*

Après la conquête de la Sibérie, il y eut des Russes qui firent la même réflexion qu'avoient faite les Anicowiens sur les richesses que l'on pouvoit tirer de ces pays orientaux par les pelleteries, en allant s'en fournir en droiture, soit par la chasse,

soit par le commerce ; il y eut plusieurs associations de ces gens qu'on nommoit & nomme encore *Promyschleni*.

3°. Ils réfléchirent que le plus grand profit qu'ils pouvoient faire, seroit d'aller par mer, terre-à-terre, trafiquer avec des peuples inconnus, qui, ignorant la valeur de ces pelleteries, les leur céderoient à vil prix : ils ne se trompoient pas ; & malgré le grand risque qu'ils couroient, parce que leurs bâtimens étoient petits & misérables ; qu'ils étoient aussi ignorans dans l'art de les construire qu'en celui de les gouverner ; que ne s'éloignant pas des côtes, ils risquoient à tout moment, de périr dans les glaces ; l'amour du gain étoit trop fort pour qu'ils ne suivissent pas leurs projets ; & la cour s'en trouva si bien, que ces gens lui fournirent le moyen de rendre tributaires tous ces peuples.

Ils commencerent leurs courses à peu-près en 1636 ; de cette façon allant pas à pas, ils découvrirent chaque année presque, une nouvelle riviere, un nouveau cap, le Jana, le Chroma, l'Indigir, l'Alofeja, le Kolyma & d'autres moins considérables. Cette réussite les engagea à tenter de nouveaux progrès en 1646.

4°. Ignatien passa plus loin, & fit le premier un voyage à l'est du Kolyma pendant 48 heures. Il y trouva des Tschouktschi, avec lesquels il fit quelque commerce dans une baie à 72 degrés ; ces 48 heures font 7 degrés & demi. Staduchin ayant entendu parler d'une riviere Pogitscha ou Kowitscha, à laquelle on pouvoit parvenir avec un très-bon vent du Kolyma en trois ou quatre jours, quoique Ignatien ne l'eût pas trouvée après 48 heures ; Staduchin construisit en 1648, un bâtiment vers l'Indigir, & partit du Kolyma, dans l'été de 1649, pour faire cette découverte ; il fit voile pendant 7 fois 24 heures ; ce qui seroit à cette latitude, comme ci-dessus, à raison de  $6\frac{1}{2}$  lieues par degré, 27 degrés ; il demanda aux habitans des côtes des nouvelles de cette riviere ; ils ne purent lui en donner. Bien-tôt après, on apprit que cette riviere Pogitscha n'étoit autre que l'Anadyr. On apprit des idolâtres de cette contrée, que pour trouver l'Anadyr, on avoit une route bien plus courte par terre, aussi-tôt une société de Promyschleni demanderent la permission de s'emparer de cette contrée ; l'ayant obtenue avec un sieur Motora pour leur chef, & ayant fait un prisonnier parmi les Chodynsky, pour leur servir de guide, ils y réussirent.

5°. La passion des découvertes, d'augmenter les revenus de la cour, & les richesses des entrepreneurs fut si forte, que pendant ce même tems, une autre grande société de Promyschleni se forma en 1647, dont les principaux furent, Fedot Alexiew, Deschnew & Gerasim Ankudinow, qui partirent en juin avec quatre kotsches, espèce de barques : ils ne purent y réussir cette année, parce qu'ils rencontrèrent plus de glaces qu'à l'ordinaire ; loin de se décourager, ils furent excités à suivre leur projet par toutes les relations qu'ils eurent ; le nombre même des entrepreneurs augmenta, & on équipa sept kotsches, dont chacune étoit montée d'environ 30 hommes. On partit le 20 juin 1648.

Les auteurs se plaignent de ce que la relation de Deschnew, dont M. Muller trouva l'original dans les archives de Jakontsk, dise si peu, ne dise même rien de ce qui est arrivé à quatre de ces kotsches, rien de ce qui arriva à lui & à sa compagnie qui étoit sur les trois autres kotsches jusqu'au grand cap ; rien des glaces, parce que sans doute, dit M. Muller, il n'y en avoit point, & que, comme

Deschnew remarque ailleurs, la mer n'est pas toutes les années également navigable.

6°. Sa relation commence par ce cap : il dit, ce cap est tout-à-fait différent de celui qui se trouve près de la riviere Tschukolschia à l'ouest du Kolyma, il est situé entre le nord & le nord-est, & s'étend en demi-cercle vers l'Anadyr. Du côté de l'ouest ou de la Russie, les Tschontschky ont élevé à côté d'un ruisseau quantité d'os de baleines, en forme d'une tour (d'autres disent de dents de chevaux marins). Vis-à-vis de ce cap il y a deux îles, sur lesquelles on a vu des gens de cette nation qu'on reconnoit par les dents des chevaux marins, qu'ils passent par leurs levres. Avec un très-bon vent on peut passer depuis ce cap jusqu'à l'Anadyr en trois fois 24 heures ; le kotsche d'Ankoudinow fit naufrage ; l'équipage fut sauvé & distribué sur les deux autres ; peu après celles-ci furent séparées, & ne se revirent plus. Deschnew fut jetté loin de l'Anadyr vers le sud, & fit naufrage, à ce que l'on suppose, vers la riviere Olotiera. Nous dirons plus bas un mot de Fedot Alexiew.

7°. Deschnew erra long-tems avec sa troupe pour retrouver l'Anadyr, sans réussir plutôt qu'en été suivant 1649 ; il fonda l'Ostrog Anadyrskoi. Motora & Deschnew, après des jalousies qui les désunièrent, se réunirent à la fin, construisirent des bâtimens sur l'Anadyr ; Motora ayant péri dans une rencontre avec les Anaules, Deschnew remarqua à l'embouchure de l'Anadyr un grand banc de sable, qui depuis son côté septentrional s'avance beaucoup dans la mer, & qui étoit l'endroit où s'assembloit une grande quantité de chevaux & chiens ou veaux marins ; espérant d'en faire un grand profit, il fit couper du bois, en 1653, pour construire un kotsche, & s'en servir pour envoyer le tribut à Jakontsk par mer ; il s'en désista, tant parce qu'il n'avoit pas tout qui étoit nécessaire pour cette construction, & parce qu'on l'assura que le cap n'étoit pas toutes les années également libre de glaces.

8°. En 1654, il fit un nouveau tour vers ledit banc de sable, pour chercher des dents de ces amphibiens. La même année arriva un certain Seliwerstow, envoyé par Stadouchin ; il devoit ramasser de ces dents pour le compte de l'état : ceci donna lieu à des disputes entre lui & Deschnew ; le premier voulut s'approprier la découverte de ce banc, disant qu'il y étoit venu par eau avec Stadouchin en 1649. Deschnew lui prouva par contre qu'il n'étoit pas seulement venu jusqu'au grand cap, entouré de rochers, & qui ne lui étoit que trop connu, puisque le kotsche d'Ankoudinow y avoit péri ; que ce n'étoit pas le premier cap à qui on avoit donné le nom de Swietoi-Nofs ; que la véritable marque par laquelle on pouvoit reconnoître ce cap, étoient les deux îles habitées par ces hommes ornés avec ces dents de chevaux marins ; que ni Stadouchin, ni Seliwerstow les avoient vus, mais que lui, Deschnew, les avoit découvertes, & que le banc à l'embouchure de l'Anadyr en étoit encore fort éloigné.

9°. Deschnew fit en attendant route le long de la côte, & apprit des Koriaques le sort des deux Ankoudinow, de même que de Fedot Alexiew.

En 1650, on entreprit encore plusieurs voyages, mais par les empêchemens ci-dessus, quoique sortant en juillet, les glaces leur firent tant de mal entre les embouchures orientales du Lena & le Swietoi-Nofs, qu'on en fut dégoûté pour long-tems ; ce ne fut que sous le regne de Pierre le Grand, qu'on reprit de nouveau pareilles entreprises. On fait que son vaste génie n'avoit que de vastes idées & de grands projets ; que s'appliquant princi-

palement à établir un commerce étendu par la navigation, il y travailla & commença par établir la navigation de la mer Baltique en fondant Pétersbourg ; Archangel sur la mer Blanche existoit déjà ; il crut avoir réussi pour la navigation de la mer Noire par Azow, & celle de la Caspienne par Astracan, qu'il exécuta : mais des événemens malheureux les firent tomber ; enfin il crut qu'il ne lui seroit pas impossible de participer au riche commerce des Indes, du Japon, de la Chine & de l'Amérique, par des établissemens considérables à l'extrémité de l'Asie, voisine de ces pays. La compagnie hollandoise des Indes orientales n'ayant pas voulu entreprendre la découverte du passage par le Nord, le Czar tenta de découvrir & d'assujettir les pays voisins des objets de son commerce, en commençant par le Kamtschatka dont on avoit quelques notions obscures.

10°. En 1696 on y envoya Wolodimir Atlassow, qui étoit établi commandant des Cosaques à Anadyrskoi Ostrog, établissement qu'on avoit conservé depuis qu'il avoit été fait par Deschnew comme dessus, & qui naturellement devoit avoir de vastes connoissances de tous les pays voisins. Il y envoya 16 Cosaques de Jakontsk, pour rendre les Koriaques, sur la riviere Opuka, tributaires ; Morosko leur chef s'en acquitta bien, & prit même un Ostrogkamtschadale. Atlassow profitant de cet avantage, conduisit 60 Cosaques & autant de Qukagtes vers la riviere Kamtschat & dans les environs : dans sa déclaration juridique, il raconte entr'autres avant de continuer son récit sur son voyage vers le Kamtschatka :

11°. Qu'entre le Kolyma & l'Anadyr il se trouve un double cap que quelques-uns nommoient *cap Tschalatski* & *Anadyrskoi*. Il assure de celui-ci, qu'on ne le peut jamais dépasser avec des bâtimens ordinaires, parce que du côté de l'ouest ou du nord, il y a toujours des glaces flottantes (stables & fermes en hiver), & que l'autre côté de la mer du cap Anadyrskoi est toujours libre de glace. Que lui-même n'avoit pas été personnellement à la hauteur de ces caps, mais qu'il apprit des Tschouktschi, qui habitoient vers l'embouchure de l'Anadyr, que vis-à-vis de ce cap, il y avoit une grande île habitée par des gens qui venoient chez eux par-dessus la glace en hiver, & leur apportoient de mauvaises zibelines.

Pour abrégé, je ne dirai rien du reste de sa relation. M. Muller me paroît trop sévère là-dessus : il avoue qu'elle est réellement d'Atlassow, mais dit qu'elle ne s'accorde ni avec la requête de celui-ci de 1700, ni avec sa déposition juridique de 1701 ; pour faire valoir son doute, il auroit dû communiquer ces pieces, comme tant d'autres intéressantes, dont il a enrichi son recueil ; il ne l'a pas fait ; & puisque le Czar, si bon connoisseur des hommes, en a été si content, qu'il la fait colonel des Cosaques à Jakontsk, ceci fait bien plus d'impression sur moi.

12°. On envoya souvent des partis contre les Tschouktski, sans pouvoir les subjuguier. Popow voulut obliger, en 1711, ceux qui demeurent de l'autre côté de la baie & du cap ou nous, à payer le tribut, ce qu'ils refusèrent. Il tira pourtant d'eux des connoissances sur la situation des pays voisins ; des connoissances sur la situation des pays voisins ; entr'autres, que vis-à-vis, soit du Kolyma, soit de l'Anadyr, on voit une île, que les Tschouktski nomment la *grande terre*, dont les habitans se percent les joues & y passent de grandes dents ; n'ayant pas la même langue que les Tschouktski, qui sont en guerre avec eux depuis un tems immémorial. Popow en vit dix, qui étoient prisonniers chez les Tschouktski ; & il remarqua que ces dents étoient

des piéces de celles des chevaux marins. Il apprit qu'en été on y passoit en un jour avec des baidares, & en hiver sur les glaces, aussi en un jour, dans les traîneaux.

Sur le promontoire ou terre de ce cap, on ne voit que des loups & des renards, parce qu'il n'y a pas de forêts; mais sur l'autre terre, il y a toutes sortes d'animaux qui fournissent de belles pelleteries. Les habitans ont de nombreux troupeaux de rennes. Il y a des cedres, sapins, pins, melezes & autres arbres. Popon jugea que le nombre des Tschouktski du cap se peut monter à 2000 hommes, & celui des insulaires au triple; que, depuis l'Ostrog-Anadyr, on passoit par terre pour aller au noff, à côté du rocher Matkol, qui étoit au fond d'un grand golfe.

13°. Jelticshin, en 1716, devoit entr'autres se rendre depuis le Tschouktskoi-Noff, aux îles & autres pays du côté opposé, mais ce voyage n'eut point de suite.

En 1718 des Tschouktski se rendirent à l'Ostrog-Anadirski, pour se soumettre volontairement, & rapportèrent qu'ils habitoient le promontoire entre l'Anadyr & le Kolyma; qu'ils étoient au nombre d'environ 3500 hommes; que ce promontoire étoit rempli de rochers & de montagnes; mais que le plat-pays consistoit en terres à tourbes; que vis-à-vis du cap on voyoit une île de grandeur médiocre, dont les habitans ressembloient aux Tschouktski, mais se servoient d'une autre langue; que depuis la pointe on pouvoit passer en un demi-jour à cette île; qu'au-delà de celle-ci on trouvoit un grand continent, qu'on pouvoit voir depuis l'île par un tems serein; que ses habitans ressemblans aussi aux Tschouktski, avoient une langue différente, beaucoup de forêts, &c. (ce qui est la description exacte de la grande île rapportée ci-dessus); qu'avec leurs baidares ils pouvoient, en côtoyant le promontoire, faire le voyage depuis le fond de la baie de l'Anadyr, à la dernière pointe du promontoire, en trois semaines, souvent en moins de temps.

14°. Pierre le Grand voulant avoir une connoissance plus précise de ces pays & passages, & ne pouvant obtenir de la Compagnie des Indes en Hollande de s'en charger, ayant d'ailleurs ce dessein fort à cœur, il envoya en 1727, deux géodésistes ou géomètres, au Kamtschatka. On n'a jamais rien pu apprendre sur ce qu'ils firent & découvrirent. On fait seulement qu'à leur retour, le czar le reçut fort gracieusement; ce qui a fait présumer qu'ils s'acquitterent avec succès de ce dont ils étoient chargés.

15°. Enfin le czar voulant absolument contenter sa curiosité & faire reconnoître ces passages, & principalement être assuré si l'Asie étoit contiguë à l'Amérique, du côté du N. E., vers le cap des Tschouktski, puisque du côté du nord, on étoit déjà sûr qu'elle ne l'étoit pas; il choisit Beering, Danois, marinier très-expert.

Pierre eut cette affaire si fort à cœur, que, quoiqu'il fut malade par la maladie qui mit fin à sa vie, il en parla à Beering, & dressa en outre, de sa propre main, une instruction détaillée pour lui, laquelle lui fut remise cinq jours après le décès de ce grand monarque.

Il eut pour adjoints les capitaines Spangberg & Tchirikon.

16°. Il partit le 14 juillet 1728, depuis la rivière Kamtschat, & cingla vers le nord-est, suivant les côtes, qu'il perdit rarement de vue; & dressa une carte de celles-ci, aussi exacte qu'il étoit possible, & c'est encore à présent la meilleure qu'on en ait.

Le 8 août, se trouvant à 64°. 30' de latitude, un baidare, avec 8 hommes, s'approcha de son

vaisseau; ils se disoient Tschouktski, nation depuis long-tems connue des Russes, & qui réellement habite cette contrée. Ils dirent que la côte étoit remplie d'habitations de leur nation, & firent entendre que la côte tournoit assez près de-là vers l'ouest; ils indiquèrent encore une île peu éloignée, que Beering trouva le 10 août, & lui donna le nom de Saint-Laurent.

Le 15 du même mois, il étoit parvenu à 67°. 18' de latitude; voyant que, comme les Tschouktski le lui avoient indiqué, la côte couroit vers l'ouest & non plus au nord, il en tira la conséquence erronée, dit-on, qu'il avoit atteint l'extrémité du nord-est de l'Asie; que la côte tournant dès-là vers l'ouest, une jonction de l'Asie avec l'Amérique ne pouvoit avoir lieu, & qu'il s'étoit acquitté de sa commission. M. Muller ajoute qu'il se trompoit, puisqu'il se trouva seulement au Serdrekamen, d'où la côte à la vérité alloit vers l'ouest, & formoit un grand golfe; mais elle se retournoit ensuite vers le nord & nord-est, jusqu'au grand Tschouktskoi-noff.

Au retour, le 20 août, quarante Tschouktski vinrent vers son vaisseau dans quatre baidares & dirent que leurs compatriotes alloient souvent vers le Kolyma, par terre, avec des marchandises, mais jamais par eau.

17°. En 1727, Scheftakow voulut aller subjuguier les Tschouktski, de même que les Koriaques, vers le golfe de Penschinska, au nord du Kamtschatka, découvrir ensuite les pays situés à l'opposite du Tschouktskoi-noff & les conquérir. Il eut pour adjoint le capitaine Pauluski, avec lequel il se brouilla & s'en sépara, le géodésiste Givosden & autres.

Scheftakow, marcha vers le sud pour dompter les Koriaques du Penschinska; mais en étant à deux journées, il rencontra un très-grand nombre de Tschouktski, qui voulurent aussi aller faire la guerre aux Koriaques. Scheftakow alla à leur rencontre & fut tué; trois jours avant sa mort il avoit envoyé le Cosaque Krowpischew, pour inviter les habitans des environs de ce fleuve à se soumettre aux Russes, & lui recommanda encore Givosden. Il est sûr, continue M. Muller, que celui-ci a été en 1730 sur une côte inconnue, entre le 65 & 66° degré, pas loin du pays des Tschouktski, où il trouva des gens auxquels il ne put parler, faute d'interprete.

L'officier Russe y ajoute que Givosden ayant été envoyé pour chercher les provisions, qui étoient restées depuis l'expédition de Beering, & les conduire dans le pays de Tschouktski, pour celle de Pawluski, il parvint jusqu'au Serdzekamen, & fut chassé par les vents sur les côtes de l'Amérique, peu éloignées du pays des Tschouktski.

Le 3 septembre 1730, Pawluski arriva à Anadyr, & fit la guerre aux Tschouktski l'année suivante. Il avança directement vers la mer Glaciale, vint à l'embouchure d'une rivière considérable inconnue, avança pendant quinze jours vers l'est, presque toujours sur les glaces, souvent si loin de la terre, qu'on ne pouvoit appercevoir les embouchures des rivières; à la fin il remarqua une grande armée de Tschouktski qui s'avança & parut prête à combattre; le premier juin il les attaqua & remporta la victoire. Après quoi il y eut encore deux combats.

Il passa donc victorieux le Tschouktskoi-noff, où il trouva de hautes montagnes, qu'il lui fallut gravir, & employa dix jours pour atteindre les côtes opposées; ici il fit passer partie de ses gens sur des baidares, & lui avec le reste continua son voyage par terre le long de la côte qui court sud-est, & eut chaque soir des nouvelles de ses baidares; le vingt-septième jour il se trouva à l'embouchure d'une

rivière, & dix-sept jours après à celle d'une autre, à environ dix wersts (2 lieues); derrière celle-ci un cap s'avance très-loin vers l'est, dans la mer; il consiste au commencement en montagnes qui peu à peu deviennent plus basses & finissent enfin en plaine.

Selon toute apparence, continue M. Muller, c'est le même cap d'où le capitaine Beering étoit retourné. Parmi ces montagnes il y en a une, qui, à cause de sa figure ressemblante à un cœur, est nommée par les habitans d'Anadirskoi Ostrog, *Serdzakamen*. Ici Pawluski quitta la côte, & retourna par le même chemin qu'il avoit pris en allant à Anadirski où il arriva le 21 octobre.

18°. M. Muller parle du zèle ardent que M. Kirilow, alors secrétaire du sénat, manifesta pour la réussite de ces découvertes en 1732.

Après avoir rapporté ce que les Russiens, en particulier M. M... nous apprennent, ajoutons en peu de mots, ce que nous tenons d'autres auteurs plus anciens.

19°. Le P. Avril a appris d'un vaivode, que les habitans, vers le Kowima, alloient souvent sur les bords de la mer Glaciale à la chasse du behemot ou cheval marin, pour en avoir les dents.

20°. M. Witsen, qui s'est rendu si célèbre par les soins infinis qu'il a pris, depuis environ 1670 à 1692, pour découvrir ces pays inconnus, dit, « que la grande pointe saillante, qu'il nomme *cap Tabin*, s'étend près de l'Amérique; que 50 à 60 hommes, venant du Lena, un peu avant 1692, se font avancés dans la mer glaciale, & ayant tourné à droite, sont arrivés à la pointe, contre laquelle donne toute la force des glaces qui viennent du nord, &c. Il ne leur a pas été possible de doubler ce cap, ni d'en apercevoir l'extrémité depuis les montagnes du nord-est de cette pointe de l'Asie, qui n'a pas beaucoup de largeur en cet endroit; ils remarquèrent que la mer étoit débarrassée des glaces de l'autre côté, c'est-à-dire, du côté du sud, d'où l'on peut conclure que le terrain de cette pointe s'étend si fort au nord-est, que les glaces qui descendent du nord ne peuvent pas passer du côté du sud ».

M. Buache \*, d'où je tire ce passage, appuie & explique ceci, en disant: « les premières glaces venues du nord s'arrêtent à l'île, entre le cap & l'Amérique, & aux bas-fonds qui la lient aux deux continents; ces glaces s'étant amoncelées, forment comme un pont; & ce n'est qu'après cela que les autres qui arrivent ensuite du nord, ne peuvent passer au sud, &c. On trouve sur cette pointe, continue M. Witsen, des hommes qui portent de petites pierres & des os incrustés dans leurs joues, & qui paroissent être en grande relation avec les Américains septentrionaux ».

21°. Kæmpfer, en 1683, n'épargnant rien pour connoître l'état des pays septentrionaux, plusieurs personnes lui dirent, que la grande Tartarie étoit jointe par un isthme, composé de hautes montagnes, à un continent voisin, qu'elles supposoient de l'Amérique. On lui montra les premières cartes de l'empire de Russie, dressées peu d'années auparavant sans degrés de longitude.

On y voyoit sur les côtes orientales de Sibérie, plusieurs caps considérables; un entr'autres trop grand pour entrer dans la planche, gravée sur bois, étoit coupé au bord. C'est cette pointe dont M. Witsen a parlé; mais alors on la croyoit environ 40 degrés plus proche, dit-on, qu'elle n'est de la Russie.

22°. Isbrand Ides, après des informations prises avec tout le soin possible en 1693 & 1694, parle de Kamtschatka comme d'une ville, qui, de même

que les environs, étoit habitée par les Xuxi & Koeliki (Tschouktski & Koreski ou Koriaques.), dit, que le cap de glace est un langue de terre qui s'avance dans la mer, où elle est coupée par plusieurs bras d'eau, qui forment des golfes & des îles au-dessus de Kamtschatka; la mer a une entrée par où passent les pêcheurs; on y voit les villes d'Anadyrskoi & Sabatska (dans la carte, & selon d'autres *Sabatfia*) habitées par les deux nations susdites. Les habitans de Jakontsk vont au cap Saint-Sabatfia, Anadyr, Kamtschat, &c. pour pêcher le nayval.

22°. L'officier Suédois, qui fut prisonnier en Sibérie de 1709 à 1721, combat l'opinion de ceux qui croient l'Asie contiguë à l'Amérique, en assurant positivement, que les bâtimens russes, côtoyant la terre ferme, passent à présent le Swœtoi-noff, & viennent négocier avec les Kamtschadales, sur la côte de la mer orientale, vers le 50 degré de latitude; mais il faut pour cela qu'ils passent entre la terre ferme, & une grande île, qui est au nord-est du cap Swœtoi-noff, & que cette île est le nord-ouest de l'Amérique. Strahlenberg ne dit rien de plus dans son ouvrage, que des faits rapportés déjà ci-dessus, excepté que les Jukagres sont un peuple vers la mer Glaciale, entre l'embouchure du Lena & le cap Tabin.

On a trouvé que dans la partie de la terre-ferme de l'Amérique, dont on a eu quelque connoissance, vis-à-vis le cap, il y a un grand fleuve qui charie quantité de gros arbres, &c.

23°. Dans l'atlas de Berlin, on marque une côte sur ce continent, vers les 70 degrés, où les Russes doivent avoir fait naufrage en 1743, sans que j'aie pu découvrir un seul vestige d'une pareille relation.

24°. Ce qu'on a appris de plus nouveau de ces pays & passages, consiste en ce qui a été annoncé de Pétersbourg, en date du 7 février 1765; & que le traducteur de l'ouvrage de M. Muller rapporte de cette manière, « que des gens envoyés par les deux compagnies de commerce du Kamtschatka & du Kolyma, ont rapporté que ceux-ci ont doublé le Tschouketskoi-noff à 74 degrés, courant au sud par le détroit qui sépare la Sibérie d'avec l'Amérique, ils ont abordé par le 64° degré, à quelques îles, remplies d'habitans, avec lesquels ils ont établi un commerce de pelleteries; ils en ont tiré quelques peaux de renards noirs, des plus belles qui se soient jamais vues, & ils les ont fait présenter à l'impératrice. Ils ont donné le nom d'Aleyut à toutes ces îles & terres, dont quelques-unes, à ce qu'ils croient, font partie du continent de l'Amérique. Pendant ce tems ceux de Kamtschatka venoient du sud au nord, & ont trouvé ceux du Kolyma près des îles d'Aleyut. Ils ont donc jugé à propos d'établir en commun un commerce, & de faire un établissement dans l'île de Beering pour servir d'entrepôt; que l'impératrice avoit nommé le capitaine Bleumer & quelques habiles géographes pour pousser ces découvertes depuis l'Anadyr ».

Passons aux cartes géographiques, & donnons un rapport succinct des positions de quelques-unes sur ces contrées au nord & nord-est, pour les combiner ensuite avec les relations. Sanson fils, de même que tous les géographes de ces tems, avant Isbrand Ides, Witsen, Strahlenberg n'en ayant aucune connoissance, & cherchant simplement à placer le cap Tabin, représentoit, comme nous l'avons dit, le cap si avancé vis-à-vis la nouvelle Zemble, ensuite la côte sud-est; & après avoir représenté l'île Tazata, continuoit la côte vers le nord-est, pour pouvoir fixer ce cap Tabin; le reste de la côte encore sud-est jusques vers le Jesso.

Nicolas Vischer, dans sa mappemonde, après

(\*) Considér. géograph. pages 105 & 106.

le cap Tabin, sans nom, place la côte ouest-sud-ouest, sans indication de cap ou de rivière.

Charles Allard, dans sa carte de l'Asie de M. Witsen, donne par un extrait cette contrée si remarquable, qui n'avoit pas trouvé place dans la grande carte, & qu'il faut rapporter avec soin. Cet extrait a beaucoup de conformité avec les nouvelles cartes, & encore plus avec la réalité.

L'embouchure de l'Anadyr à 65 degrés de latitude & environ à 178 degrés de longitude entre le cercle polaire, & 68 degrés de latitude, une langue de terre qui avance près de 13 degrés en mer vers l'est; à sa naissance est marqué que ce sont des rochers, & à l'extrémité, *cap de glace dont la fin n'est pas connue* (a). Par cette même prévention aussi durable qu'elle est peu fondée, on place le cap Tabin à environ 73 à 76 degrés de latitude, tourné directement vers l'est, avec une continuité de côte à son nord jusqu'au 80° degré. On étoit pourtant si peu assuré de son existence, qu'on le plaçoit entre l'Indigin, au nord & le Konitla ou Kolyma au sud.

Frédéric de Witt n'a rien de remarquable dans sa carte de la grande Tartarie. Le cap le plus avancé s'y trouve à l'est du Jenissea, à près de 73 degrés de latitude, ensuite la côte au sud & sud-est; Tazzata à l'embouchure d'une rivière sans nom, marqué *Tazzata insula huc uspiam à Plinio ponitur*, de 67 à 69 degrés de latitude, 117-124 longitude; alors la côte court toujours sud-est, jusqu'au 162 degré de longitude, de-là tout-à-fait sud, &c.

La carte d'Isbrand Ides est remarquable. Depuis le Jenissea, la côte un peu est-nord-est, jusques vis-à-vis l'extrémité septentrionale de la Nouvelle Zemble, ou peu s'en faut, à 75 à 76 degrés. De-là avec divers caps, droit à l'est, toujours 75 degrés, on y voit le Lena, Jana, Alazana, (ou Alaloja) Kolyma, Anadyr, avec Anadyrs-koi; alors seulement le Swætoi-noss ou cap Saint, qui fait l'angle, & la côte y commençant directement, tournant au sud, on y voit d'abord la rivière & la ville de Kamtskatka, à 22 degrés.

La carte de Strahlenberg l'est encore plus; ce fut la dernière des trois à quatre qu'il avoit dressées & perfectionnées de plus en plus, après 16 ans de recherches assidues; à l'est de la Nouvelle Zemble, un cap entre le Piasida & le Chatanga; l'Anabara, l'Olenck, le Lena avec ses îles, l'Omalœiwa, le Jana, le Swætoi-noss, le Chroma, l'Indigin, l'Alaloja, n'y sont pas oubliés; l'embouchure du Lena à environ 72 degrés & demi, d'où la côte court toujours du plus au moins sud-est, de manière que celle du Kolyma se trouve à 63 degrés de latitude & 165 longitude, & la naissance de ce noss Tzalat-koi commence d'abord au sud de cette embouchure. Il est représenté tourné nord-nord-est fort étroit, n'ayant guère plus de cinq lieues, dans sa plus grande largeur, par contre ayant un de-là de 80 lieues de longueur, la moitié vers le continent remplie de montagnes, marquées comme habitée par les Tschouktski; dans ses environs plusieurs îles, & à l'ouest de la pointe, la prétendue grande île des Eidigam, avec un détroit d'environ 30 lieues entre-deux. La côte continue alors sud-sud-est, avec plusieurs caps qui font partie du grand cap ou promontoire fort large, dont l'extrémité est nommée *cap Anadirskoi*. Pas loin de la naissance de ce grand cap on voit plusieurs îles, qui, comme le cap même, est-il dit, sont habitées par les Tschouktski; vis-à-vis de toutes ces terres, & au-delà de ces îles, on voit la grande île de Puchochotski, depuis le 50 jusqu'au-de-là du 56° degré de latitude.

Au sud du cap il y a une baie, outre celle à l'em-

(a) M. de Fer, dans sa carte de l'Asie de 1705, de même.

bouchure de l'Anadir, qui est tout près: après cela plus au sud les Otatures & leur cap, ensuite le cap Nofs-Kamfatskoi à 52 degrés, la rivière à 49 degrés, le cap des Kutiles à 41 degrés & demi, le Japon à 40 degrés, les îles Kuvilés entre-deux.

Les officiers Suedois, apparemment, ou compagnons des travaux de Strahlenberg ou ayant des papiers & relations recueillies après la publication de ladite carte, en donnerent une nouvelle, à leur avis corrigée, en 1726, après la mort de Pierre le Grand; elle fut aussi insérée dans le *tome VIII*, du *Recueil des voyages au nord*, & même en y ajoutant une carte donnée par ordre du czar: nous en remarquerons ici seulement les principaux changemens & les différences essentielles.

L'île des Eidirgani & le cap Schalaginskoi y ont disparu; la côte allant vers l'est, déclinant un peu vers le sud, finit par le grand cap qui prend son commencement à l'est du Kolyma, mais qui bien loin de monter vers le nord, participe aussi à cette déclinaison & finit à 60 degrés de latitude. Toute sa plus grande largeur occupe l'espace jusqu'au cercle polaire, habitée, est-il dit, par les Tschuktschi & les Tzchalatski, & finit à 185 degrés de longitude; l'île des Puchrcht-ki au sud est, d'autres îles entre-deux, entre le 59 & 60 degrés: Kamtschaskoi à 49 degrés & demi, la rivière Karaga se jettant dans une baie au nord du Kamtschat, l'île de Karaga, sans nom, à l'opposite de la baie.

Herman Moll, dans sa carte du monde de 1719, marque le Lena, sans nom, à son est, le cap le plus, mais peu avancé, après cela l'Aldan, l'Ondigirka, le Kolyma, le tout sur une côte tirant droit à l'est, qui finit par un cap peu avancé & indéterminé sous le nom de *Swætoi-Nofs* ou *cap Saint*; le tout environ à 73 degrés & demi de latitude, & ce cap à moins de 150 degrés de longitude au sud, & tout près du cap, il marque *Anaduskoi*.

On fait que le célèbre M. Guillaume de l'Isle a omis encore, en 1724, toutes ces côtes, rivières, caps & pays quelconques; traçant la côte depuis le Lena entièrement sud-est, jusqu'à celle de l'Asie au-dessous de l'Amur, marquant seulement Kamtsatka, comme une ville & cap au 65° degré de latitude & 155 de longitude.

Si nous voulions entreprendre de faire une récession des cartes nouvelles, ce seroit un ouvrage aussi pénible qu'inutile; on se copie, on croit avoir fait merveille en étendant si fort l'Asie, en continuant à supposer ce cap Schalaginski sans préjudice du Serdzekamen où on place même trois caps différens, toujours avec quelques différence; les uns dirigent le cap Tabin droit vers le nord, & c'est le plus grand nombre; d'autres au nord-est: il y en a qui fixent l'embouchure de l'Anadyr 5 degrés plus ou moins au sud du Serdzekamen. Si je pouvois adopter l'existence du cap Tabin, & l'étendue si extraordinaire de l'Asie, je préférerois la carte de M. Muller à toutes les autres; peut-être par contre s'il osoit, il ne s'éloigneroit guère de mon système.

La plus nouvelle carte que je connoisse de ces passages, est celle que M. Adelong a joint à son ouvrage allemand très-intéressant, intitulé *Histoire des navigations & tentatives faites par diverses nations pour découvrir la route du nord-est vers le Japon*, &c. 1768, in-4°. elle représente l'hémisphère boréal, & l'auteur y renchérit beaucoup sur tous les autres, par rapport aux caps, qu'il multiplie à proportion des divers noms qu'il a pu trouver dans les relations.

A environ 192 degrés de longitude & 72 de latitude, il place le cap Schulaginskoi de la largeur de 3 degrés & plus à son extrémité même, droit vers le nord entre le 65 & le 67 degrés de latitude le Serdzekamen, sous le nom de *Tschukotskoi-Nofs*  
en

en double cap, l'extrémité de 2 degrés (ou 40 lieues) absolu de large, à 200 degrés plus au sud, à 190 degrés de longitude; il marque Serdzekamen, quoique toutes les cartes nouvelles donnent ce nom à la partie septentrionale du double cap; & seulement alors il place l'embouchure de l'Anadyr à 180 degrés de longitude & 60 de latitude: c'est ce qu'il y a de plus au sud, conformément aux cartes nouvelles, excepté que l'île d'Amur est représentée à plus de trois degrés de l'embouchure, longue de 4 degrés & demi absolu, ou 90 lieues, & son extrémité australe, de même que le cap Lopatka à 49 degrés; il n'y pas une seule des îles Kuriles au sud du Lopatka; les premières sont marquées au 2 & 3 degré à l'ouest, & ainsi du reste; aussi le dessin, la gravure, l'impression & le papier, répondent très-bien à l'exactitude de la carte même.

J'avois déjà proposé quelques doutes sur l'existence de ce cap Tabin dans mes *Mémoires & observation géographiques*, imprimées à Lausanne en 1765, je n'osai pourtant pas l'omettre dans ma carte, crainte de choquer la prévention si enracinée; je lui ai donc donné une place sous le nom de cap Schataginskoi, même avec la grande île à son est, quoique je fusse convaincu qu'elle n'existoit pas; je redonne aujourd'hui la même carte réduite avec quelque petit changement (*Voyez la carte n<sup>o</sup>. II, dans ce Suppl.*): mais je ne puis m'empêcher d'y joindre l'esquisse d'une autre carte conforme à mes véritables idées (*Voyez la carte n<sup>o</sup>. III.*); je vais la détailler & l'appuyer sur les relations rapportées ci-dessus.

Il y a des faits que je crois ne pouvoir être niés. 1<sup>o</sup>. Que la position de ce cap Tabin doit son origine à l'envie qu'on avoit de placer celui de Pline; nous en avons parlé ci-dessus, & ce motif ayant subsisté jusqu'à présent, ou du moins l'idée d'un *finis terra*, vers le nord-est, on l'a conservée, & il falloit trouver un cap.

2<sup>o</sup>. Que le plus grand, celui qui s'étend le plus en mer, le plus formidable, selon toutes les relations, est le double cap, nommé à présent *Serdzekamen*, au nord de l'Anadyr.

3<sup>o</sup>. Que ce cap & les contrées voisines sont le véritable pays des Tchouktschi & Tchalski, qui s'étendent depuis les Korïaques plus au sud, jusqu'au nord, & habitent les bords de la mer du nord & de l'est, depuis le Kolyma, ayant les Inkagres à leur ouest.

4<sup>o</sup>. Que les îles vers l'Amérique, petites & grandes, avec la partie du continent opposé, sont toutes à l'est de ce Serdzekamen, & que l'on n'en connoît point de plus au nord.

5<sup>o</sup>. Que vers le nord, les côtes de l'Asie rentrent vers l'occident, & puisqu'on n'a plus de vestiges de celles du côté opposé, celles-ci doivent tourner vers le nord-est.

Je dis donc que tout ceci est prouvé par les relations les plus authentiques & ne peut être sujet à aucun doute; là-dessus nous pouvons mieux examiner le sens de toutes ces relations ci-dessus rapportées, & les conséquences qu'on en doit naturellement tirer.

1<sup>o</sup>. Nous venons d'en parler.

2<sup>o</sup>. Ceci en est une suite.

3<sup>o</sup>. Ce fait ne sera pas nié; j'en conclus seulement encore, que ce que ces gens ont découvert chaque année pas à pas, côtoyant toujours depuis 1636, connu par conséquent dans l'espace de 100 ans avant qu'on entreprit les dernières découvertes, doit prévaloir, s'il y a de la différence.

4<sup>o</sup>. Voilà un fait frappant: ces gens curieux, passionnés pour les découvertes, s'informant de tout, en particulier de tout ce qui est à l'est du Kolyma,

Tome I.

apprennent qu'il y a une rivière nommée *Pogitscha* & après de nouvelles recherches, que c'est l'*Anadyr*, selon les nouvelles cartes si éloigné, & pas un mot de ce prétendu cap Schalaginskoi ou Tabin, qui, selon les idées erronnées, devoit les empêcher de pousser vers l'Anadyr. Un empêchement si grand, si voisin, n'est pas connu même des habitans de ce pays, qui ne pouvoient en instruire Ignatiew en 1646; ceci est très-frappant, mais ce n'est rien en comparaison de l'autre fait.

Il avança vers l'est, non quatre jours, cela seroit sujet à des explications, mais quatre fois 24 heures, ce qui seroit 7 degrés & demi. Il commença avec les Tchouktski dans une baie qu'il trouva, & qui selon les cartes, devoit être à la naissance du cap, également il n'apprit rien de ce cap, Stadouchin voulant absolument trouver ce *Pogitscha*, vogua sept fois 24 heures vers l'est; il mit des gens à terre pour s'informer de la rivière; on ne pouvoit lui en rien dire, & il n'est pas fait mention d'un cap quelconque, seulement parle-t-il des rochers le long de la côte, qui empêchoient la pêche, ce qui avec la diminution des provisions, le contraignit au retour; malgré donc, que dans celles des nouvelles cartes qui étendent les côtes outre mesure, on voit la naissance de ce cap à environ 20 degrés du Kolyma, & que Stadouchin par contre, doit avoir parcouru 27 degrés sans en voir une trace, ni en apprendre quoi que ce soit; comment soutenir cette existence? Qu'on observe encore que ce n'étoit point un cap entouré de glaces, qui le fit rebrousser chemin, mais le manque de vivre, & les rochers qui ne devoient pas être considérables, puisqu'il n'en parle pas comme d'un empêchement à la navigation, mais seulement à la pêche. On trouva donc simplement plus commode de chercher par terre l'Anadyr; on y réussit, & l'on construisit dès-lors *Anadirskoi-Ostrog*.

5<sup>o</sup>. Malgré toutes les recherches possibles, on craignit si peu ce cap, ou plutôt on eut si peu d'idée de son existence, que le zèle pour les découvertes augmenta d'une manière surprenante, & ce qui est digne de remarque, c'est qu'il s'agisse de les entreprendre du côté de ce prétendu cap, & que le peu de succès de l'an 1647 augmenta le courage au lieu de le diminuer; apparemment parce que, comme il est naturel de le croire, ils avoient appris pendant la dernière année des particularités qui eurent cet effet, ce ne fut certainement pas la connoissance d'un cap si formidable qui en eût opéré un tout contraire.

C'est donc sans raison que M. Muller & d'autres se plaignent du peu que l'original de cette relation dit, de ce qui étoit arrivé aux trois kotsches jusqu'au grand cap, parce que sans doute ils n'avoient rien à dire, ayant fait leur voyage tranquillement sans empêchement, ni par un cap, ni par les glaces, mais étant arrivés au grand cap, c'est-à-dire, au Serdzekamen, comme tout l'indique, & que nous allons prouver tout à fait; Deschnew en rapporte tout ce qu'on pouvoit exiger de lui.

6<sup>o</sup>. Il dit que ce cap étoit différent de celui qui est près de la rivière Tchukoja à l'ouest du Kolyma; cette distinction me donna quelque soupçon que je manifestai dans mes *Mémoires*. M. Adelon en est surpris; cependant si, par exemple, on veut distinguer entre Boulogne en Italie & Boulogne sur mer, on le fait, parce qu'on pourroit s'y tromper, étant deux villes considérables; mais jamais on n'avertit qu'on ne doit pas le prendre pour le château de Boulogne près de Paris; il faut qu'il y ait quelque chose qui puisse causer quelque méprise par la ressemblance, non-seulement des noms, mais par d'autres endroits. Si Deschnew avertit que ce n'est pas

M M m m



le cap près du Tschukotschia, mais le grand cap, ne pourroit-on pas en conclure, que c'est autant, comme s'il disoit, il n'y a que deux caps considérables par ces côtes, l'un celui du Tschukotschia, l'autre le grand près de l'Anadyr; alors ce cap Schataginskoi disparoitroit de soi-même. Ce Deschnew, témoin de la plus grande authenticité, puisqu'il a fait ce voyage de l'aveu de tout le monde, & a demeuré plusieurs années dans ce pays, y a fait des voyages, s'est informé de tout, & en a rendu compte à la cour ou au gouvernement général du Jakontsk. Ce Deschnew donc, dis-je, décrit le grand cap d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre. Les îles vis-à-vis reconnues si souvent pour être entre le Serdzekamen & l'Amérique; les habitans avec les joues & levres percées; le peu de distance entre l'extrémité de ce cap & l'embouchure de l'Anadyr; la forme des côtes en demi-cercle vers cette rivière.

J'avois déjà parlé de ces deux derniers articles dans mes *Mémoires*, M. Adelon en convenant parfaitement de la contradiction manifeste entre la relation & les cartes, ne veut pas voir que par cette raison on puisse conclure contre celles-ci; qu'on en juge.

La kotfsche d'Ankoudinow fit naufrage; l'équipage fut sauvé par les deux autres; peu après elles furent réparées & toutes deux jettées sur les côtes vers le sud loin de l'Anadir: elle a donc fait naufrage à l'extrémité à l'est ou sud-est de ce cap, sans quoi ces kotfsches restantes n'auroient pas osé hasarder de le passer étant en effet aussi dangereux qu'on le dit de celui qu'on met toujours à la place de celui-ci, le prétendu cap Tabin.

7°. Pour revenir vers l'Anadyr depuis le sud, Deschnew erra pendant un an, y étant arrivé, il établit l'Ostrog qui dès-lors resta la seule possession des Russes dans ce pays, c'est de là qu'on eut quelques connoissances de cette côte & où Atlafow ensuite prit les siennes. Deschnew remarqua le banc de sable à l'embouchure de l'Anadyr, le long de ce promontoire, qui étoit pour ainsi dire le rendez-vous de tous ces amphibies qui pouvoient enrichir ceux qui s'appliquoient à en prendre.

Il voulut donc envoyer le tribut annuel considérable par mer à Jakontski, sentant bien qu'en passant avec précaution ce double cap Serdzekamen, il n'avoit rien à craindre d'un autre, mais seulement des glaces qui sont fréquentes au nord & nord-ouest de ce cap; ce qui n'est pas étonnant, la pointe en étant tournée un peu vers le nord-est & formant à cause que ce promontoire a une longueur considérable vers l'est dans la mer, une espèce de baie; les glaces qui viennent du nord-ouest & nord-est comme dans un entonnoir, s'y arrêtent & n'en sont pas si promptement chassées que dans une mer plus libre, d'autant moins qu'elles peuvent s'arrêter entre les îles vers l'est; c'est sur-tout le défaut des matériaux qui lui firent abandonner son entreprise.

8°. Il arriva cette dispute mentionnée, qui prouva clairement la situation de ce grand cap des îles voisines & du banc de sable.

9°. Il découvrit dans sa course vers le sud, le fort d'Ankoudinow & d'Alexiew; à l'arrivée d'Atlafow, les habitans pouvoient lui en donner encore des indices.

10°. Atlafow fit les expéditions dont on a parlé.

11°. Il déclara encore plus positivement qu'entre le Kolyma & l'Anadyr, il se trouvoit un double cap nommé *cap Tschalas-Koy* & *Anadirs-Koy*; peut-on voir quelque chose de plus convaincant? Il parle d'un seul mais double cap, non de deux ou plusieurs. Il n'y est point nul part que celui-ci; par-tout les noms de Tschuzchi & Tschatazki sont pris pour des synonymes, & avec raison; nous verrons que ceux qui

parlent des habitans de tout le nord, les nomment *Tchouski*, les habitans de ce promontoire & des environs de même; peut-être que comme les Korïaques du Kamtchatka se distinguent de ceux de l'île Karaga, quelques-uns donnent le nom de *Tschalatki* à ceux de ce promontoire.

Enfin toujours n'y a-t-il qu'un seul mais double cap, dont la partie australe est nommée *cap Anadirs-Koi*, comme ayant l'embouchure de cette rivière tout près de sa côte méridionale.

Atlafow, qui n'a rien vu par mer, assure qu'on ne peut le dépasser par eau, à cause des glaces vers le nord ou l'ouest, qu'il n'y en a jamais au sud; voilà ce qu'on a encore défiguré & appliqué à ce cap *Tabin*, représenté tournant au nord; au lieu que nous venons de voir la raison pourquoi il y a souvent des glaces au nord de Serdzekamen; on n'osera nier qu'il ne s'agisse ici par-tout d'un cap, des îles, de peuple proche d'Anadir, vers le 66 ou 67 degré, & non d'autre vers le 72 à 74 degré, & que n'y ayant qu'un cap considérable entre cette rivière & le Kolyma, ce cap *Tabin* ne doit disparaître.

12°. L'article de Popow est très-remarquable; j'adopte à-peu-près toutes les relations, pourvu qu'elles ne s'opposent pas au bon sens comme celle-ci: *Une grande terre vis-à-vis du Kolyma & de l'Anadyr*, la même terre vis-à-vis du Kolyma, selon les nouvelles cartes, à 71 degrés de latitude, 175 degrés de longitude sur la côte septentrionale, & de l'Anadyr, 65 degrés de latitude, 193 degrés de longitude, sur la mer orientale; n'est-ce pas une contradiction palpable? Ne faut-il pas ou effacer le nom de Kolyma, ou placer son embouchure dans la mer orientale, comme on l'a fait autrefois? S'il en étoit, comme les anciennes cartes le marquent, le Kolyma seroit plus au sud que le prétendu cap Schataginskoi, peu éloigné au nord-ouest, sur une côte inclinée vers le sud-est du grand cap; alors, en effet, la grande île ou terre seroit à-peu-près vis-à-vis des deux; ces rivières seroient de la même mer, comme Gmelin le dit, & cet article de la relation de Popon seroit exact.

On voit que c'est par le préjugé en faveur de ce cap *Tabin*, qu'on vouloit confondre tout ce qui est prouvé encore, parce que, malgré toutes les recherches, on n'a point trouvé d'île; ni d'îles habitées vers le Kolyma, & que la description des habitans, de même que la distance, les animaux, les pelleteries, les bois, dont il n'en croît point à cette latitude de 70 à 74 degrés & plus loin, tout enfin indique sans équivoque les îles à l'opposé du Serdzekamen & de l'Anadyr, ainsi que le nombre des habitans, le même que les autres ont rapporté de ceux de Serdzekamen, de ses environs & des insulaires; puis donc que le détail authentique qu'on a de ceux-ci ne peut pas être douteux, il faut que l'autre soit faux, & provenant de ce qu'on veut toujours confondre les deux caps & appliquer à un cap *Tabin* imaginaire ce qui appartient au Serdzekamen seul.

13°. Stadouchin devoit se rendre depuis le Tschiketschoihofs à ces îles, pays du côté opposé; c'est donc depuis le Serdzekamen auquel ils le sont; pour le cap *Tabin* il faudroit chercher des îles & pays opposés aussi imaginaires que le cap, puisqu'on n'en a jamais eu la moindre notion ni idée.

Le reste de la relation des Tschutski des environs d'Anadirs-koy, confirme si complètement ce que nous venons de dire, qu'il n'est pas nécessaire d'y insister. Ils disoient à Deschnew, à Atlafow, à Beerling même tout ce qu'ils savoient de ces contrées; que leur nation habitoit ce grand cap vers

l'Anadyr, ces côtes, tous ces environs; ils décri-voient le mieux qu'il leur étoit possible, les îles & pays voisins & leurs habitans, parloient du continent tant de l'opposé que de celui à l'ouest d'Anadirskoy & du Kolyma; ils connoissoient tout ceci; mais pour ce cap au 72, 74 degrés si considérable, si formidable, qui comme on le dit, est habité par eux, parce qu'on le confirme avec le Serdzkamen, aucun n'en disoit un mot à personne de ceux-ci qui les virent en diverses fois dans l'espace de 85 ans; il est donc évident qu'ils ignoroient l'existence d'un pareil cap & qu'il n'y en a point.

On pourroit vouloir prendre avantage de ce qu'ils disoient, qu'il leur falloit près de trois semaines pour se rendre à l'extrémité du cap; mais si l'on fait attention à toutes circonstances, on verra que ceci ne tire point à conséquence.

C'est avec leurs misérables baidares de cuir, qu'il leur faut tant de tems.

Du fond de la baie de l'Anadyr, qui sur la carte de M. Miller a 5 degrés de profondeur.

Par dessus le banc de sable, ou tout près, ce qui doit les arrêter souvent, & même doit les y jeter & les y faire demeurer quelque tems.

Côtoyant ce long promontoire, où ils trouvent encore deux baies, & qu'il faut du tems pour les passer.

L'extrémité du Serdzkamen est à son nord-est à deux ou deux degrés & demi, ou 40 à 50 lieues de largeur & pleine de rochers; mais de bons vaisseaux qui prennent le large & cinglent directement, peuvent bien en trois fois 24 heures, comme l'autre relation l'assure, par un fort vent favorable depuis l'extrémité du cap, arriver non au fond de la baie, mais à l'embouchure de l'Anadyr. Il n'y a rien là qui se contredise.

14°. On voit ici seulement qu'il s'en faut de beaucoup que la cour ait publié toutes les découvertes.

15°. Le grand monarque choisissant lui-même Beering, cela forme un grand préjugé en faveur de celui-ci, non que j'adopte en entier sa relation ou plutôt sa carte; il faut toujours aller, pour ainsi dire, la sonde à la main, si on veut former une bonne critique.

16°. Son voyage fut en tout de 55 jours pour aller & revenir. Je veux croire que sa carte ait été dressée aussi exactement qu'il l'a pu; est-ce assez pour qu'elle soit exempte d'erreurs? Il a perdu rarement de vue les côtes; mais pourtant cela est arrivé, l'officier Russe qui l'a accompagné dans son voyage en Amérique, & qui curieux comme il l'étoit, aura eu mainte conversation avec lui sur son précédent voyage, assure qu'il a pu voir rarement les côtes, à cause des brouillards fréquens. On ne peut donc se fier à sa carte à cet égard, ni par conséquent placer l'extrémité du Serdzkamen à près de 205 degrés (ou selon d'autres 208) de longitude, tandis que le point de son départ, l'embouchure du Kamtchat, l'est environ 177, & qu'un auteur assure que le gissement des côtes depuis le Lopatka, vers la mer Glaciale est assez en ligne directe, excepté les caps, c'est-à-dire ces caps de Kamtchat, Kronokoi, Ilpinski & autres pareils; car de comprendre dans cette exception ces grands caps ou plutôt pays & contrées qui s'éloignent de la ligne directe d'environ 30 degrés, seroit une exception très-ridicule.

Les Tschuktschi, au 64 degré & demi, l'avertirent que la côte plus haut alloit se tourner vers l'ouest à 67 degrés 18' ou 28', ils en ont aperçu la vérité, & ont cru avoir assez de preuves pour assurer que les deux continens n'étoient

Tome I.

pas joints, voyant courir la côte à l'ouest, sans rentrer ni vers le nord ni vers l'est.

M. Muller traite ceci d'erreur, parce qu'il soutenoit l'existence du cap Tabin, & le rédacteur; (pour abréger, je cite sous ce nom la suite de l'*histoire générale des voyages*) le taxe de timidité qui lui faisoit peu d'honneur, n'osant pas aller plus vers le nord, pour achever ses découvertes. Ce dernier agit directement contre son axiome si incontestable, qu'un témoin vaut plus que cent non-témoins, ou qui n'ont rien vu; Beering étoit un bon marinier, reconnu & choisi comme tel par l'empereur; il a vu ce qu'il a dit, & n'a pas vu ce cap Tabin, ni aucun indice, qui pût le lui faire soupçonner; il n'a point entendu parler des Tschoutski, qu'on dit habiter ce cap; ces messieurs ne l'ont pas vu non plus, mais en soutiennent l'existence par prévention, en y appliquant ce qui n'est manifestement applicable qu'au Serdzkamen, & sans preuve; ceci doit être préférable à un témoignage aussi authentique que celui de Beering.

Il faut encore faire réflexion que ce n'est pas en particulier, en voyageur, qui souvent découvre au hasard des pays, sur quoi il est croyable, que Beering a agi; mais par ordre d'un grand monarque, ce qui n'empêche pas qu'il puisse n'être pas cru dans sa relation, & sur-tout ce qui concerne le principal but de cet ordre & de ce voyage. Il est donc naturel de distinguer dans sa relation ce qu'il a vu, & le gissement des côtes dont il n'a vu qu'une petite partie, & sans observation astronomique. Si dans sa carte il a également marqué le cap Tabin, c'est ce que j'ignore; ceci peut être une addition du géographe: supposons que ce soit de Beering même, il a pu le marquer de crainte de révolter le préjugé reçu, tout comme je l'ai fait dans ma carte n° II, *Suppl.* quoique j'aie dressé la troisième selon ce que j'en pense réellement, même en accordant encore au-delà.

17°. Cet article est encore remarquable: Gwofdens a été vers la terre, dont il est fait mention plusieurs fois ci-dessus, entre 65 & 66 degrés, pas loin du pays des Tschouktschi. C'est encore une nouvelle preuve que tout ceci regarde le Serdzkamen, & non ce cap imaginaire; l'officier dit sans équivoque, que c'est depuis le premier, que Gwofdens fut jetté sur la côte de l'Amérique.

Mais la relation de Pawluzki est telle, qu'on est en droit d'en rejeter tout ce qu'on veut; *rivière considérable, inconnue vers la mer glaciale; de-là un voyage de 15 jours vers l'est: cette rivière est donc encore à l'est du Kolyma; est-ce Pogitscha, que ses prédécesseurs n'ont pu trouver après des voyages de quatre & de sept fois vingt-quatre heures? a-t-il été sous la protection du roi des aigues marines, qui devoit entrer dans un pareil conte borgne, où une petite armée de 445 guerriers, voyagent pendant quinze jours, presque toujours sur les glaces! Son grand protecteur a-t-il créé une île de glace flottante, & fait avancer si loin vers l'est, comme on devoit le croire, parce que souvent elle étoit si éloignée des côtes, que même on ne pouvoit appercevoir les embouchures des rivières? & cette île devoit être d'une nature particulière, le génie avoit le pouvoir d'empêcher que jamais la glace ne se brisât, comme il est arrivé à tous les autres qui ont fait l'expérience, que d'une heure à l'autre on n'étoit pas sûr que cela n'arrivât? Non, ici les 445 hommes étoient toujours ensemble à leur aise; ou est-ce un pont, soit glace ferme, d'une telle étendue, qu'ils pouvoient y voyager pendant quinze jours au moins; chacun comprendra qu'aucuns hommes peuvent avoir la force, le génie, la dextérité de voyager sur une*

M M m m ij

île de glace, sans risque, si loin, la faire avancer, la diriger de quel côté on le juge nécessaire. Je ne dis rien des provisions, je pense que Pawluski se fera pourvu de la chair de renard, loups & autres délicatesses; car pour pêcher il ne le pouvoit pas sur une glace si étendue, si ferme; mais du moins, le génie devoit les pourvoir de quelques secours, pour se reposer sur des couches molles, & à les garantir du grand froid. Etoit-il encore sur les glaces ou sur terre, lorsque les Tschouktski avancerent pour lui livrer bataille? Si c'est le premier, on ne peut qu'admirer son courage & son habileté, d'avoir pu & voulu abandonner son île de glace pour aller à terre, uniquement dans le but de se battre.

De-là il avança encore plus loin, trouva deux rivières, qui se jettent à une journée l'une de l'autre, dans la mer glaciale; rivières aussi inconnues à ses prédécesseurs nommés ci-dessus. Il faut que cette côte soit d'une étendue immense, puisqu'après le 7 juin, il ne reposa que huit jours, & pourtant ne parvint à cette dernière; & qu'il n'y eut un second combat que le 30 juillet (il est vrai qu'ensuite parlant du troisième combat, il est dit le 14 juillet; il faut donc que par erreur, on ait mis 30 juillet, au lieu de juin.). N'importe, en calculant son voyage jusqu'à l'arrivée de l'autre côté du cap prétendu, il faudroit placer cette extrémité, non à 208 lieues, mais à 250; vu que le degré n'y donne plus que 5 lieues & demi: posons 6 lieues, & que, comme il est dit, en se rendant vers la mer, depuis Anadirskoi, il laissa la source de cette rivière, marquée à plus de 12 degrés à l'est de Kolyma à sa gauche, & marchant directement au nord, malgré donc l'éloignement supposé & incroyable de ce cap Tabin, du Kolyma (toujours d'après la carte de M. Muller), il n'y auroit depuis la première rivière inconnue, jusqu'au cap, ou sa naissance, qu'environ 10 degrés ou 60 lieues. Je voudrois qu'on pût concilier cela avec toutes ces journées & tems qu'il y a employé.

Après le troisième combat, il passa ce cap Tabin, & mit dix jours pour parvenir à la côte opposée, à cause des grandes montagnes qu'il avoit à passer. Je n'en ferai pas le calcul; mais ce voyage augmente toujours cette étendue si extraordinaire; depuis cet endroit, il fut vingt jours en chemin, lui & ses baidares de même, jusqu'au Serdzkamen, d'où, est-il dit, il reprit le même chemin, pour retourner à Anadirskoi, qu'il avoit pris pour aller à la mer Glaciale. L'auteur de la relation montre par-tout qu'en la composant, le bon sens l'avoit entièrement abandonné. Il alla depuis Anadirskoi directement au nord, fit un voyage de près d'un mois vers l'est; de-là au sud jusqu'au Serdzkamen, & revint pourtant par le même chemin qu'il étoit allé vers le nord. En vérité, pareilles sottises épuisent toute crédibilité, crédulité même; & on est en droit de rejeter toute la relation: mais, enfin, dira-t-on, il a été à ce cap dont on nie l'existence. Je veux supposer que sur un endroit de la côte, il y ait de grandes montagnes, tout comme au Serdzkamen, & dans presque toute la partie de cette extrémité de l'Asie; mais il n'est pas dit un mot qu'il s'y trouve un cap si fort avancé dans la mer: quand même donc tout ce récit seroit aussi véritable qu'il est manifestement fabuleux, cela ne prouveroit rien en faveur du cap; au contraire, toutes ces relations s'accorderoient plutôt avec celles des anciens, avec leurs cartes, & l'idée même de M. de l'Isle, que depuis le Lena, la côte s'avance toujours au sud-est, & non point à l'est.

18°. Je n'ai rien à remarquer ici sur M. Kirilow, sinon que c'est par connoissance de cause que le sénat mit tant de confiance en son zèle & ses lumières, lorsqu'il s'agissoit de sa relation de Spangberg.

19°. On voit par ce que M. Witsen dit, & la remarque de M. Buache, que tout ceci ne peut s'entendre que du Serdzkamen, quoiqu'il soit un de ceux qui sont imbus de l'idée de ce cap Tabin, & de l'existence tout-à-fait insoutenable des îles & bas-fonds à cette latitude; ce que M. Witsen dit des hommes à joues percées, le confirme encore plus.

20°. Ce que dit Kämpfer est de même; un isthme n'a jamais pu être supposé à 73 degrés; mais il y en a un au Serdzkamen, rempli de montagnes, représenté par tous les auteurs, comme avançant si fort en mer, qu'on n'en connoît pas la fin, & nommé cap de glace par M. de l'Isle, qui en eut la connoissance sous ce nom, de même que du Kamtschat, sans se douter qu'il existât un autre plus au nord; que même on ne le connoitroit pas sans les nouvelles découvertes, auxquelles celle de Béering a mis le sceau; ce sont les montagnes de Nossé, si fameuses chez les précédens géographes. Ce ne peut être que ce cap coupé sur la planche, que Kämpfer a vu; quand même on allégueroit & admettroit les montagnes mentionnées dans la relation plus que suspecte de Pawluski, toutes les autres circonstances ne peuvent convenir qu'au Serdzkamen.

21°. Les Xuxi & Koeliki, habitant les pays jusqu'au Kamtschatka, la langue de terre ou cap de glace, coupée par des îles, ne sauroient indiquer que le même; l'entrée des pêcheurs vers le nord ne peut convenir qu'à celui-ci, puisque ce sont les passages entre ce cap & les îles; on voit qu'il parle d'Anadirskoi & de ses environs: enfin que le Nawal se trouve en abondance sur ce banc de l'Anadyr; c'est là que ceux de Jakontsk se rendent, & que le cap Saint, avec tous les autres endroits mentionnés, sont voisins l'un de l'autre, non à 10 degrés, ou 200 lieues plus au nord.

22°. L'officier suédois parle encore assez récemment des Russes qui passent le Swætoi-Noss pour commercer avec les Kamtschadales, vers les 50 degrés de latitude. Ne sera-ce pas encore le Serdzkamen? Assurant qu'ils seront obligés de passer entre la terre ferme & une grande île au nord-est du cap Swætoi-Noss. Où trouver cette grande île vers ce cap Tabin? Est-ce à son nord-est? Personne n'osera assurer qu'on en ait une ombre d'indice de ce côté, au lieu que la grande île, que ce soit la côte du continent ou non, est en grande partie au nord-est du Serdzkamen; c'est à cette confusion que la prétendue terre des Eidigani devoit son origine, parce qu'on l'a placée vis-à-vis le Kolyma; ce qui a causé bien des frais & des peines pour en constater l'existence, qui, ensuite des informations juridiques, s'est trouvée sans fondement.

Les Jukagres habitent précisément les pays dont cet officier parle, depuis la source de l'Anadyr, jusques vers les bords de la mer du nord à l'ouest du Kolyma; son cap Tabin est donc le Serdzkamen, vu que les Tzutski occupent seuls tout le pays depuis l'Anadyr vers le prétendu cap.

23°. Cette relation toute récente a frappé bien des savans qui ont été surpris de la voir si concordante avec mon système de la possibilité & facilité de passer ce formidable cap Tabin (que j'avois encore laissé subsister alors), contre tout ce que les autres géographes avoient soutenu ci-devant; & ce qui me paroît le plus singulier, c'est qu'en supposant ce cap, on le regardoit comme un

obstacle insurmontable au passage par le nord ; mais que l'ayant passé , il n'y en avoit plus pour se rendre au Kamtschatka , au lieu que tout raisonnement & les expériences générales fondent un sentiment opposé.

Ce cap Tabin est , dit-on , à l'extrémité du nord-est de l'Asie , ayant la mer du nord à l'ouest & au nord ; l'autre mer à l'est & sud-est : ce doit être un *finis terra*. L'expérience incontestable prouve que dans une telle mer , l'agitation des vents , de quel côté qu'ils viennent , est si forte , que jamais il ne s'y pourroit former des glaces , encore moins y rester si peu de tems que ce soit ; tous ceux qui donnent la description des côtes de la mer & de ces glaces ( Voyez art. FROID ET GLACES dans ce Supplément ), assurent unanimement qu'un vent ordinaire du nord les jettant sur le rivage , qu'un autre de terre les fait d'abord retourner en mer ; & qu'est-ce qu'un tel vent en comparaison de ceux qui regnent continuellement vers un tel cap de tous les côtés ? Voilà donc ce cap , quelque grand qu'on le suppose , finissant en pointe , dit-on , qui ne mettroit jamais d'obstacle au passage ; il n'en est pas de même du Serdzkamen , un promontoire grand , large , s'avancant très-loin vers l'est dans la mer , son extrémité suivie de plusieurs îles grandes & petites vers le continent peu éloigné : quoi de plus naturel que les glaces emmenées de toutes les bandes du nord , qui s'arrêtent à cette presqu'île , autrefois pris pour un isthme , vers les îles suivantes & entre les îles ? Voilà le véritable cap de glaces , & qui est très à craindre : cependant on voit qu'on peut le franchir avec de bons vaisseaux ; & on ne le craint point.

On ne m'objectera pas qu'étant plus au sud , les glaces y sont moins à craindre ; nous prouverons à l'article cité , que ce n'est pas le plus ou moins de proximité du pôle , qui est la cause du plus ou moins de glaces , mais des circonstances qui n'y sont pas précisément relatives. Je dois seulement remarquer sur cette relation , que ceux du Kolyma ont nommé ces îles , vers l'Amérique , *Aleyut* ; & que selon le rapport de M. Muller , d'après les Tchoutski , le peuple de la première île se nomme *Achjuch-Aliat* ; celui de la grande contrée à l'est *Kitschin-Aliat* , ce qui paroît être le même nom que celui d'*Aleyut* ; une autre nation d'une de ces îles *Peckéli* : tout ceci est très-conforme l'un à l'autre.

Pour ne pas être trop prolix , nous dirons peu sur les cartes citées.

Nous voyons que ce que les anciens auteurs marquent du cap Tabin , n'est fondé , comme nous l'avons dit , que sur l'envie de donner une place à celui de Plin , d'après les idées qu'on s'en est formées , & non sur des relations ; que tous plaçoient dans le voisinage du cap l'Indigir , le Kolyma ( celui-ci même quelquefois au sud ou à l'est ), l'Anadyr , le Kamtschat , comme peu éloignés les uns des autres ; ce qui fortifieroit l'idée , qu'en omettant ce cap , on devroit marquer une même côte depuis le Lena jusqu'au Serdzekamen ; & que ce n'est pas sans raison , que plusieurs , & encore Gmelin qui a eu une grande connoissance de ces pays & rivières , ont regardé l'Indigir & l'Anadyr comme rivières de la même mer ; ce qui , sans cela , seroit aussi ridicule & plus , que si on parloit ainsi du Rhône & du Tage.

Strahlenberg , à la vérité , a laissé subsister ce cap Tabin : mais il met sa naissance tout près du Kolyma ; & ce cap fait une langue de terre étroite , fort avancée dans la mer , dont l'extrémité vis-à-vis l'île supposée des Eidigani. Les officiers suédois , en 1726 , ont omis l'un & l'autre , comme ne méritant

étant également aucune créance. Par contre , eux & Strahlenberg ont marqué avec soin un grand promontoire ou presqu'île comme un *finis terra* de ce côté ; c'est le cap Anadirskoi , le seul cap réel & considérable ; une grande île à son est , nommée des *Luchochouski* , qui sera celle découverte vers l'Amérique ; & d'autres petites (a). Ce seul grand cap finit du côté du sud , soit son commencement à 60 degrés ; le tout depuis le 65 degré admirablement conforme à la vérité ; sans doute , parce qu'on l'a appris d'Atlasson ; dans la relation de Strahlenberg , article *Inkagri* , il dit . . . , entre le Lena & le *Swatoinoff* , ou , comme disent les Russes , *Noff-Tchalaskoi & Anadirskoi* : voilà donc tout expliqué ; qu'au-delà du Lena , il n'y a point d'autre cap que le Serdzekamen , sous le même nom qu'Atlasson lui donna , comme tout près de l'Anadir , point d'autre considérable entre celui-ci & le Lena.

Si dans la carte d'Isbrand Ides , la rivière Kamtschatka est marquée à 72 degrés , c'est toujours par la supposition qu'il y a un cap au 75 degré ; & pourtant on n'en connoissoit point d'autre que le cap voisin de l'Anadir qu'on éloignoit à proportion ; d'ailleurs les latitudes même & encore plus les longitudes sont encore si peu sûrement indiquées de nos jours ( comme nous le remarquerons article LATITUDE dans ce Suppl. ), qu'il ne faut pas être surpris si les anciens y faisoient des fautes si grossières ; ce n'est point sur quoi je me fonde , mais sur les positions réciproques & relatives des caps & rivières qui pouvoient & devoient être connues , sans que la latitude le fût. Ortelius , selon que M. Muller le remarque lui-même , a placé les dix tribus d'Israël sur la rive de l'Obi , à 82 degrés ; si donc on a pu commettre une faute si grossière , qui n'empêche pas l'existence de l'Obi , Ides a bien pu placer le Kamtschat à 72 degrés : il s'agit des situations.

Le soupçon de la déclinaison de la côte & de la plus grande proximité de l'Indigir & du Kolyma se fortifie encore par d'autres réflexions.

M. Gmelin dit : « il y a même des vestiges qu'un homme dans un petit bateau qui n'étoit guère plus grand qu'un canot de pêcheur , a doublé le cap Schalaginskoi , & a fait le voyage depuis le Kolyma jusqu'en Kamtschatka ». On demandera si je suis assez crédule pour le croire ? Non : si j'accordois ce qu'il entend par ce cap , il faudroit selon ces distances arbitraires , données sur les cartes , faire 5 à 600 lieues ; mais , si selon mon système , on fait rentrer le cap Tabin dans son néant , diminue l'étendue des côtes , rapproche les rivières , sur-tout le Kolyma , fait doubler le Serdzekamen , comme le seul & véritable cap Schalaginskoi , alors cela ne sera pas impossible dans une des années , où , comme M. Muller l'avoue , il n'y a pas de glaces dans ses environs ; & alors je dois rendre justice à M. Gmelin qui , par devoir , a fait son possible pour insinuer l'impossibilité du voyage , l'existence du cap Tabin , & la distance infinie qu'on a trouvé à propos d'établir ; quoiqu'en divers endroits de sa relation , il lui soit échappé des vérités contraires , dont la cour ne lui aura pas su gré ; enfin toutes les cartes & les relations pesées avec impartialité & à la balance du bon sens , feront voir qu'il faut resserrer le continent de l'Asie , que l'on a fait trop long & trop large jusqu'ici. C'est sur cette idée que j'ai dressé la carte n<sup>o</sup>. III ; c'est aux découvertes ultérieures , faites avec soin , & aux relations véridiques & non

(a) Cette situation véritable a été si bien reconnue & adoptée , qu'on l'a aussi représentée telle dans l'*Histoire des Tartares d'Altagasi Bayatur Okan* , de laquelle nous l'avons tirée & insérée dans notre carte n<sup>o</sup>. III. Supplément n<sup>o</sup>. I.

altérées par des motifs de politique, à constater mes conjectures. (E.)

ASIE, (Géogr.) ville de Lydie, auprès du mont Tmolus. Suidas dit qu'on y inventa la guitare à trois cordes. On prétend que cette ville est une des premières de l'Asie, & qu'elle a bien pu donner son nom à cette partie du monde. (C. A.)

ASIMA, (Hist. des Relig. Idolat.) dont il est parlé dans nos annales sacrées, fut l'idole des peuples d'Emath, qui le représentoient sous la figure d'un bouc, symbole de la lasciveté, ce qui fait conjecturer que cette divinité présidoit au plaisir de l'amour; d'autres prétendent qu'il étoit le même que le dieu Pan des Egyptiens: on ne fait aucun détail sur son culte. (T-N.)

ASINÉ, (Géogr.) ville du Péloponèse, dans la Messénie; elle se nomme aujourd'hui *Anchora*; sa situation est près du golfe de Modon ou Coron. Etienne le géographe place une ville de ce nom dans l'île de Chypre, & une autre encore dans la Cilicie. (C. A.)

ASJOGAM, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) plante du Malabar, assez bien représentée, mais sans détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume V, page 117, planche LIX. Les Brames l'appellent *asjogam* comme les Malabares & *cassibori*; les Portugais *fula do diablo*, & les Hollandois, *toverbloemen*. C'est l'*arbor Indica longis, mucronatis, integris foliis, fructu albicante, nucis palmae indel dicta amulo; asjoga maram Malabarorum* de Plukenet, dans son *Mantissa*, page 21.

C'est un arbrisseau de moyenne grandeur, haut de quinze pieds environ, à cime conique pointue, formée d'un petit nombre de branches, disposées circulairement & alternativement, écartées sous un angle de trente à quarante degrés, & portées sur un tronc cylindrique de six à neuf pouces de diamètre, à bois blanc, recouvert d'une écorce brun-noir. Sa racine est longue, profondément enfoncée sous terre, couverte de fibres nombreuses, blanchâtre à écorce noirâtre.

Ses feuilles sont opposées deux à deux, non pas en croix, mais sur un même plan, elliptiques assez semblables à celles de l'adhatoda, pointues aux deux bouts, longues de six à sept pouces, deux à trois fois moins larges, entières, épaisses, relevées en-dessous d'une nervure longitudinale à dix ou douze côtes alternes de chaque côté, & portées sur une pédicelle demi-cylindrique assez court.

Les fleurs sortent des branches de l'avant-dernière pousse, dont les feuilles sont tombées; elles sont longues d'un pouce, un peu moins larges, rassemblées au nombre de dix à douze, en un corymbe alterne, presque sessile, sphérique, portées chacune sur un pédicelle extrêmement court, & composées d'un calice à quatre dents ou divisions cylindriques portées sur l'ovaire, de quatre pétales jaunes orbiculaires ouverts horizontalement, deux fois plus longs que le calice, & de huit étamines une fois plus longues que les pétales, rouges, luisantes, couronnées d'anthers noirâtres, au centre desquelles s'élève un style presque aussi long, conique, verd-blanchâtre, épais, courbé en arc de bas en haut, & terminé par une stigmatte simple. Au-dessous de cette fleur, l'ovaire paroît sous la forme d'un pédicelle conique renversé, long d'environ un pouce, deux à trois fois moins large, qui devient en mûrissant une baie ovoïde blanchâtre à une loge, contenant un osselet de même forme, comparable à celui du dattier.

Culture. L'*asjogam* vit long tems; il est toujours verd, & fleurit tous les ans une fois en décembre & janvier: ses fleurs durent long-tems. Il croît par tout le Malabar; on le voit sur-tout abon-

damment autour des temples des payens, qui ont soin de le cultiver pour orner de ses feuilles & de ses fleurs, ces temples dans leurs jours de cérémonies.

Qualités. Il n'a pas d'odeur ni de saveur sensible; si ce n'est dans ses feuilles, qui ne sont pas trop agréables au goût.

Usages. Les Malabares pilent ses feuilles & en expriment un suc qui, avalé avec la poudre des semences du cumin, apaise les coliques & la passion iliaque. La poudre de ses feuilles se prend aussi mêlée avec le fantal citrin & le sucre, pour purifier le sang.

Remarques. Quoique Van-Rheede ait dit que l'*asjogam* a une fleur monopétale, composée d'un long tube partagé en quatre divisions rondes & égales, on voit par l'expression même de sa figure, & par plusieurs autres caractères qui ne vont pas avec ces sortes de fleurs, qu'il s'est trompé, qu'il a fait cette description après coup, & que cet arbre vient naturellement dans la première section de la famille des onagres, enfin qu'il n'est peut-être qu'une espèce de *valikaha*. Voyez nos *Familles des plantes* volume II, page 84. (M. ADANSON)

ASKEATON, (Géogr.) petite ville d'Irlande; au comté de Limerick. Elle est sur la rivière de Shannon, à treize milles ouest de la ville de Limerick, & à dix milles au sud de Trally. (C. A.)

ASKITH, (Géogr.) désert d'Afrique, en Egypte; dans la vallée de Hofail; c'est dans ce même lieu où la sainte famille, fuyant en Egypte, séjourna quelque tems, parce qu'il s'y rencontra, dit-on, comme par miracle, une fontaine où l'on menoit boire les ânes. (C. A.)

ASLAPAT, (Géogr.) bourg considérable de Perse, en Asie. Il est sur l'Araxe, assez près de Maschivan; les femmes y sont d'une rare beauté, aussi le grand sophy y envoie-t-il faire des recrues pour son harem.

ASMERE, (Géogr.) petite ville de l'Indoustan; dans la province de Bando, sous l'empire du Mogol. Elle est au sud-ouest d'Agra, sur la rivière du Padder. On y voit le tombeau de Hoghe Moudée, célèbre Musulman, sanctifié chez les Indiens de sa secte. Il ne faut pas confondre *Asmere* avec *Azmer* ou *Bando*. (C. A.)

ASMUND, (Histoire de Suede.) roi de Suede. Après la mort de Suibdager son pere, qui fut vaincu par Hadding, roi de Danemarck, & périt les armes à la main, il succéda à la triple couronne qui restoit dans sa famille. Mais il crut qu'il ne s'en rendroit digne, qu'en immolant Hadding aux manes de son pere. Il lui déclara la guerre. Il ne fut point arrêté par un préjugé général qui faisoit du roi de Danemark un forcier dont les charmes étoient irrésistibles. Il crut que si l'enfer combattoit pour Hadding, le ciel combatroit pour la bonne cause. Les deux armées furent bientôt en présence; Eric faisoit ses premières armes sous les yeux d'*Asmund* son pere. Le premier coup d'Hadding renversa le jeune prince expirant aux pieds d'*Asmund*. Celui-ci furieux, ayant à la fois son pere & son fils à venger, se précipite sur Hadding. La colere & la douleur égarent son bras; Hadding lui plonge sa lance dans le sein. La reine Gulnida, désespérée de la mort de son époux, donna à tout le nord un spectacle plus tragique & plus rare encore. Elle se tua de sa propre main. (M. DE SACY.)

ASMUND II, (Histoire de Suede.) roi de Suede; fut un prince pacifique qui ne prit les armes que pour venger la mort de son pere Ingard assassiné par des rebelles. Il revint triomphant de cette expédition, & quitta la lance pour prendre en main le timon de l'état. Il fut juste & généreux, affable, n'eut d'autre ministre que lui-même, & donna au Nord l'exemple de

toutes les vertus, dans un siècle où l'on n'en connoissoit d'autre que la bravoure. C'est lui qui fit brûler une partie des immenses forêts qui couvroient la Suede, & servoient de retraite aux brigands & aux bêtes féroces; les cendres de ces arbres fertiliserent la terre; les cultivateurs encouragés par le gouvernement, ne se plainquirent plus ni de l'ingratitude de la nature, ni des exactions de l'état. *Asmund* fit applanir les chemins, & favorisa la circulation du commerce. Des bourgades & des villes s'élevèrent dans des lieux qui jusques là n'avoient été habités que par des ours; son peuple jouissoit du fruit de ses soins; il goûtoit lui-même le plaisir de faire des heureux, lorsque *Sivard* son frere osa lui disputer la couronne. *Asmund* marcha contre lui; les deux armées se rencontrèrent dans la Néricie. *Asmund* périt dans le combat, l'an 564. On l'avoit surnommé *Brant*, c'est-à-dire, destructeur des forêts. (M. DE SACY.)

ASMUND III. (*Histoire de Suede.*) roi de Suede. Il s'empara du trône de *Biorn*, & fut détrôné comme lui. Il persécuta les profélites de l'évangile qui commençoit à faire des progrès dans le Nord. Chassé de ses états, il équipa une flotte, écuma les mers, fit aux Vandales une guerre cruelle, laissa sur les côtes d'Angleterre des monumens de sa barbarie, & périt dans un combat vers l'an 848. (M. DE SACY.)

ASMUND IV. surnommé *Kolbrenner*, (*Histoire de Suede.*) roi de Suede. Le surnom de *Kolbrenner* signifie brûleur. *Asmund* publia une loi pénale, par laquelle celui qui avoit fait tort à un autre étoit condamné à voir brûler sa propre maison. La peine étoit cependant proportionnée au crime. Si le dommage étoit léger, on ne brûloit qu'une partie de la maison du coupable. *Asmund* rendit aux anciennes loix leur première vigueur, en créa de nouvelles, favorisa les progrès de l'évangile, & fut le pere de ses sujets qui tiennent peu compte de ses bienfaits dans un siècle où les habitans du nord pardonnoient aux tyrans mêmes leur barbarie, lorsqu'ils étoient bons guerriers. Il se laissa entraîner dans une guerre de la Norvege contre le Danemarck; elle lui fut fatale: il périt dans une bataille, l'an 1035. (M. DE SACY.)

ASMUND V. surnommé *Slemme*, (*Histoire de Suede.*) frere du précédent. Il lui succéda, & périt comme lui les armes à la main: mais il ne vécut pas de même. La justice languit sous son regne, les loix furent oubliées, les mœurs perdirent cette pureté qu'*Asmund IV.* leur avoit rendue, & les brigands reparurent. Le roi termina par la cession de la Scanie, les longs différends qui s'étoient élevés entre le Danemarck & la Suede au sujet de cette province. Ses sujets lui firent un crime d'avoir resserré les limites de ses états; leur ambition étoit plus vaste que celle de leur prince. Le surnom de *Slemme* qu'ils lui donnerent, faisoit une allusion injurieuse à la foiblesse avec laquelle il avoit abandonné un des plus beaux fleurons de sa couronne. La honte fit sur son cœur ce que l'amour de la gloire n'avoit pu faire. Il résolut d'effacer ce surnom odieux, révoqua sa cession, déclara la guerre au roi de Danemarck, fut assiégé dans un château, & mourut sur la breche, l'an 1041. (M. DE SACY.)

\* § ASNA, (*Géogr.*) ville d'Egypte, étant sur la rive occidentale du Nil, ne peut pas avoir été l'ancienne Syene, qui étoit sur la rive orientale du même fleuve, à la place qu'occupe aujourd'hui *Assuam*. Voy. ASUAM, (*Géogr.*) dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

ASONE, (*Géogr.*) riviere d'Italie, dans la marche d'Ancone. Elle a sa source sur les frontieres de l'Ombrie, dans l'Apennin, & son embouchure, dans la mer Adriatique. (C. A.)

§ ASOPE, (*Géogr.*) fleuve d'Asie, en Béotie, aujourd'hui la Morée. *Dict. rais. des Sciences*, &c. Trois fautes en une ligne. *L'Asope* est en Europe,

aussi bien que la Béotie, qui n'est pas la Morée, mais une partie de la Livadie: il ne passoit point à Thebes. Il est vrai qu'on trouve un *Asope* dans l'Asie mineure, un autre dans la Béotie, & un troisième dans la Morée: des trois on n'en a fait qu'un. L'éditeur de *Moreri*, édit. de 1759, est tombé dans la même faute. (C.)

\* § ASOR, (*Géogr.*) Le pays de l'Arabie déserte nommée *Afor*, est une chimere adoptée d'après *Moreri*, qui cite le verset 28 du *xlix* chap. de *Jérémie*, mal entendu. On peut consulter sur ce verset, *Maldonat*, *Grotius* & d'autres interpretes. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

ASORATH, ou les Traditions des Prophètes, (*Hist. mod.*) c'est chez les Mahométans le livre le plus authentique & le plus respecté qu'ils aient après l'Alcoran. Il renferme les interprétations des premiers califes, & des docteurs les plus célèbres, touchant les points fondamentaux de leur religion. (+)

ASPABOTA, (*Géogr.*) nom d'une ville des Scythes, située, selon *Ptolémée*, en-deçà de l'Imaüs. (C. A.)

ASPALATHIA, (*Géogr.*) nom d'une ancienne ville des Taphiens, dans une île, sur la côte de l'Acarnanie. Elle étoit de médiocre grandeur, mais dans une situation des plus riantes, au confluent de trois petites rivieres: *Ptolémée* en a aussi fait mention. (C. A.)

ASPECT, AIR, (*Beaux-Arts.*) c'est le caractère de la figure extérieure d'un objet; on dit qu'un édifice est d'un bel aspect, d'un aspect désagréable; on dit d'une personne qu'elle a l'air noble, ou l'air bas. L'aspect résulte de l'ensemble de la forme extérieure, & il differe du caractère, qui naît des parties de détail. Le visage d'un homme annonce quelquefois un caractère différent de celui que la figure entière de cet homme semble exprimer.

Nous ne parlerons pas ici que de la figure humaine, en tant que son aspect est un des objets de l'art; c'est l'étude la plus importante du peintre, du statuaire & de l'acteur: elle est indispensable à l'orateur & au poëte épique.

L'aspect, considéré en soi-même, fait déjà un objet intéressant pour les beaux-arts; c'est une chose bien digne d'être remarquée, que l'on puisse découvrir dans des formes matérielles, les propriétés d'un être qui pense & qui sent. Aussi tout artiste qui saura exprimer correctement dans l'air d'un personnage le caractère de l'ame, ou simplement un de ses états passagers, est sûr d'obtenir nos suffrages. Il n'y a pas jusqu'aux payfans de *Teniers* & d'*Ostade*, & aux *Badauds* de *Hogarth* dans les estampes du *Hudibras*, qui n'excitent une espece d'admiration: & un spectacle dans lequel chaque personnage indiqueroit avec précision par son air extérieur, le caractère qu'il représente, ou le sentiment qui doit l'animer, réussiroit à plaire par cet endroit seul.

Mais l'effet de l'aspect est d'une tout autre importance encore dans les ouvrages d'un but plus relevé, qui n'est pas borné au simple amusement. C'est par l'aspect extérieur que nous nous sentons prévenus d'une maniere irrésistible, pour ou contre certaines personnes, certaines actions & certains sentimens. Le simple aspect de *Thersite* nous inspire du mépris pour lui, avant même qu'il parle ou qu'il agisse.

Ainsi l'artiste qui possédera bien cette partie de son art, sera le maître de nos sentimens. C'est dans cette partie que consiste le plus grand effet de l'art: pour juger de son importance, il n'y a qu'à voir dans quel enthousiasme l'aspect d'un torse a pu jeter *Winckelman*.

Mais il n'est donné qu'aux plus grands artistes de réussir dans cette partie. Il n'y a point ici de regles

à prescrire, elles seroient parfaitement inutiles ; tout ce qu'on pourroit dire à l'artiste se réduiroit à lui recommander l'étude de la nature ; mais à quoi lui serviroit cette étude, s'il n'a l'ame la plus sensible, qui se transporte sans la moindre peine dans toutes les situations, & qui sache donner à son corps toutes les formes possibles ? On voit quelquefois des gens qui avec des talens très-médiocres, ont celui de prendre avec la plus grande facilité, l'air & le maintien des personnes qu'ils veulent imiter : ce sont des acteurs nés.

Il n'est pas douteux, néanmoins, qu'un travail assidu ne fortifiât considérablement des dispositions médiocres à ce talent. Un artiste n'y échouera jamais absolument, s'il porte par-tout un œil observateur ; s'il cherche à voir diverses nations ; s'il considère les personnes de toutes les classes, & si l'impression que l'œil en reçoit se grave fortement dans l'imagination. Cette faculté de l'ame demande, comme toutes les autres, à être constamment exercée ; l'artiste qui desire de réussir dans l'aspect, doit s'appliquer souvent à se mettre soi-même dans toutes les situations d'esprit imaginables.

Le poëte épique doit exceller dans l'art d'exprimer l'aspect, & c'est peut-être le plus difficile de son art. Des descriptions trop détaillées seroient insupportables ; il faut qu'il sache exprimer par un petit nombre de traits, une infinité de choses.

L'art de varier à son gré l'extérieur, est de la plus grande considération pour l'orateur. L'éloquence muette a plus de force que le discours même. L'orateur, de même que l'acteur, doit être un Protée, un Ulysse, qui sache se revêtir de toutes les formes. Dès qu'au milieu de son discours, il change de ton ou de matière, il doit prendre aussi l'extérieur qui y est le mieux approprié. (Cet article est tiré de la Théorie générale des beaux-arts de M. SULZER.)

§ ASPERGE, (Jard. Bot.) en latin *asparagus*, en anglois *sparragrass*, en allemand *spargel*.

#### Caractère générique.

L'asperge donne une fleur unie, campaniforme & sans calice, son pétale est évasé & recourbé en demi-volute par son bord. Il se trouve des fleurs mâles & des fleurs hermaphrodites, tantôt sur différens pieds, tantôt sur le même individu. Les fleurs hermaphrodites contiennent un embryon qui devient une baie ronde à trois loges, dont chacune renferme une ou deux semences. Les fleurs mâles ont six étamines, sans embryon ni style, & ne donnent point de baies.

#### Especies.

1. Asperge à tige droite, herbacée, à feuilles piliformes & à stipules égaux.

*Asparagus caule herbaceo, erecto, foliis setaceis, stipulis paribus.* Flor. Suec. 272.

Garden asparagus.

2. Asperge à tige herbacée sans épines, à feuilles cylindriques, longues, rassemblées en bouquet.

*Asparagus caule inermi herbaceo, foliis teretibus, longioribus, fasciculatis.* Mill.

Maritime asparagus with a thicker leaf.

3. Asperge à feuilles figurées en aiguille, & piquantes & à tige ligneuse sans épines.

*Asparagus foliis aciformibus, pungentibus, caule frutuoso inermi.* Sauv. Mons. 45.

Asparagus with sharp pointed leaves.

4. Asperge à épines solitaires, à branches tortueuses, & à petites feuilles rassemblées en bouquet.

*Asparagus aculeis solitariis, ramis flexuosis, foliis brevioribus, fasciculatis.* Mill.

Prickly asparagus with horrid spines.

5. Asperge à épines solitaires, à rameaux recourbés & repliés en-dehors, à feuilles rassemblées en bouquet.

*Asparagus aculeis solitariis, ramis reflexis retrofractisque, foliis fasciculatis.* Linn. Sp. pl. 313.

Narrow-leaved African asparagus with slender twigs and many leaves growing from a point, like those of the larch tree, and spread in form of a star.

6. Asperge sans feuilles, à épines inégales & divergentes, rassemblées en bouquet.

*Asparagus aphyllus spinis fasciculatis, inaequalibus, divergentibus.* Hort. Cliff. 122.

Another prickly asparagus with three or four spines rising from the same point.

7. Asperge à tige sans épines, à rameaux penchans, à feuilles piliformes.

*Asparagus caule inermi, ramis declinatis, foliis setaceis.* Prod. Leyd. 29.

Asparagus with a smooth stalk, declining branches and bristly leaves.

8. Asperge à épines solitaires, à tige droite, à feuilles rassemblées en bouquets & à branches filiformes.

*Asparagus aculeis solitariis, caule erecto, foliis fasciculatis, ramis filiformibus.* Linn. Sp. pl. 313.

Asparagus with single spines, an upright stalk, leaves growing in clusters, and very slender branches.

9. Asperge à épines latérales & terminales, à branches ramassées & à feuilles en bouquet.

*Asparagus spinis lateralibus terminalibusque, ramis aggregatis, foliis fasciculatis.* Linn. Sp. pl. 314.

Asparagus with spines growing on the sides and ends of the branches which are in bunches, and leaves coming out in clusters.

10. Asperge à feuilles solitaires, étroites & lancéolées, à tige tortueuse & à épines recourbées.

*Asparagus foliis solitariis, linearis lanceolatis caule flexuoso, aculeis recurvis.* Flor. Zeyl. 124.

The great prickly asparagus of Ceylon with bushy stalks.

L'espece n<sup>o</sup>. 1. est l'asperge commune qui se cultive dans nos jardins pour le service de la table : ce n'est vraisemblablement qu'à la culture qu'elle est redevable de ce degré de perfection où nous la voyons aujourd'hui ; car dans les marais où elle croît naturellement, ses bourgeons ne sont que de la grosseur d'un tuyau de paille : si cela est, il a dû en coûter bien du tems & des soins : car un de mes amis qui s'étoit procuré quelques graines de l'espece agreste, les ayant cultivées avec la dernière attention dans un terrain excellent, ne put obtenir que des bourgeons de moitié moins gros que ceux de l'asperge de jardin qui avoit crû dans le même lieu ; mais il remarqua que l'espece champêtre pouffoit constamment huit ou dix jours plutôt, & que ses bourgeons étoient plus doux.

Cette asperge se multiplie de graines : pour l'avoir bonne, il faut s'adresser à des connoisseurs à qui l'on puisse s'en rapporter sur le choix des meilleurs bourgeons & des semences les plus saines : mais quand on a de bonnes couches d'asperge, le meilleur parti est d'en réserver soi-même pour de la graine : en conséquence il conviendra de marquer de bonne heure au printems une quantité suffisante des plus beaux pieds, pour les laisser monter ; parce que ceux qui montent après la saison de couper les asperges, sont en général si tardifs, que la graine en mûrit rarement, à moins que l'été ne soit chaud & l'automne très-favorable. Dans le choix des pieds destinés à porter graine, il faut particulièrement avoir égard à leur taille & à leur rondeur, rejeter ceux qui paroissent devoir s'aplatir, ou qui s'ouvrent de bonne heure par le haut, & choisir toujours

toujours les plus ronds & ceux dont les bourgeons sont le plus ferrés. Or comme une grande partie de ces pieds ne produisent que des fleurs mâles, par conséquent stériles, il sera bon d'en réserver plus qu'il ne seroit nécessaire si l'on pouvoit s'assurer que tous fructifieroient; mais c'est ce qui n'arrive jamais: il est à propos de s'écarter un petit bâton au pied de chaque plant d'*asperge* que l'on réserve, mais de manière que l'on n'endommage point la couronne de la racine. Ces bâtons serviront non seulement à les faire reconnoître, quand elles seront toutes montées, mais aussi à y attacher les bourgeons quand elles seront parvenues à une certaine hauteur, & qu'elles auront poussé des branches latérales, ce qui empêchera qu'elles ne soient cassées par le vent; accident qui, faute de cette précaution, pourroit arriver avant la pousse des autres bourgeons, après quoi il n'y a plus rien à craindre, parce que pour lors elles seront abritées par les autres tiges. Vers la fin de septembre les baies seront dans leur parfaite maturité; c'est alors qu'il faut couper les tiges, & mettre les baies dans un bassin où on les laissera suer trois semaines ou un mois; par ce moyen la peau extérieure pourrira; ensuite on remplira le bassin d'eau, & avec les mains on cassera toutes les cosses en les pressant. Toutes ces peaux surnageront, mais les semences couleront à fond, de sorte qu'en versant l'eau tout doucement, les cosses se trouveront entraînées par cette opération, & après avoir changé vos semences d'eau deux ou trois fois & les avoir bien brassées, vous les rendrez parfaitement nettes; éparpillez-les ensuite sur une natte ou un morceau de drap, exposez-les au soleil ou à l'air par un tems sec, jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement seches; mettez-les dans un sac que vous placerez jusqu'au commencement de février dans un lieu qui ne soit point humide; alors vous préparerez une bonne couche d'excellente terre que vous rendrez le plus unie que vous pourrez, & sur laquelle vous sèmerez vos graines, mais non pas trop épais, sous peine de voir vos *asperges* s'étioler; ensuite vous foulerez votre couche avec les pieds pour enfoncer les semences, & vous y passerez doucement le rateau.

L'été suivant, écarterez avec soin les mauvaises herbes, vos *asperges* en deviendront plus robustes, & vers les derniers jours d'octobre que les tiges sont entièrement desséchées, vous étendrez un peu du fumier pourri sur la surface de la couche, de l'épaisseur d'environ un pouce, par-là vous garantirez vos jeunes bourgeons du froid.

Le printems d'après, vous pourrez transplanter vos *asperges* avec succès (pour moi je préférerais toujours celles de l'année, ayant vu par expérience qu'elles reprennent mieux que de plus vieilles & qu'elles donnent de plus belles bottes): vous préparerez donc votre terre en y faisant de bonnes tranchées, à l'extrémité desquelles vous enterrerez une bonne quantité de fumier consommé, de manière qu'il soit recouvert au moins de six pouces de terre: applanissez ensuite soigneusement votre terrain, & ôtez-en toutes les grosses pierres: cette opération doit se faire peu de tems avant le moment de planter les *asperges*; au reste ce qui doit vous diriger, c'est la nature du sol & la saison; car si votre sol est sec, & la saison précoce, vous pouvez planter vers la fin de mars; mais dans une terre fort humide, il vaut mieux différer à la mi-avril, qui est à-peu-près le tems que les *asperges* commencent à pousser. Bien des gens conseillent de les planter à la Saint Michel, mais mon expérience m'a convaincu du mauvais succès de cette méthode: j'ai suivi ce conseil pendant deux années de suite, & étant venu au printems à examiner mes *asperges*,

Tome I,

je trouvai que la plupart avoient les racines chancées, & je vis que sur cinq s'il en réussissoit une, elle étoit si foible, qu'elle ne valoit pas la peine d'être conservée.

La saison de planter étant venue, vous enlèverez vos racines avec une petite fourche étroite, & après en avoir secoué la terre, vous les séparerez les unes des autres, observant de mettre leurs têtes de niveau pour les planter plus aisément: voici comme il faut s'y prendre.

Votre terrain une fois nivellé, vous commencerez par un des côtés, vous tirerez proprement une ligne dans toute la longueur de la piece, dans cette direction vous creuserez une tranchée d'environ six pouces de profondeur, de manière cependant à ne pas retourner le fumier que vous y avez placé. Plantez-y vos racines, que vous aurez soin d'étendre avec les doigts, & de dresser contre le dos de la tranchée, afin que les bourgeons suivent cette direction; il faudra aussi faire en sorte qu'elles se trouvent au moins deux pouces au-dessous de la surface de la terre, & à un pied de distance les unes des autres: cela fait, vous comblerez la tranchée avec un rateau & vous applanirez bien. Cette opération maintiendra les racines dans leur position droite: vous tirerez ensuite en seconde ligne à un pied de la première: vous y pratiquerez une tranchée de la manière ci-dessus, où vous planterez comme il vient d'être dit: vous garderez le même intervalle d'un rang à l'autre, observant seulement entre tous les quatre rangs de laisser une distance de deux pieds & demi pour une allée, afin de pouvoir commodément couper les *asperges*.

Dès que les couches sont plantées & bien applaties, rien n'empêche d'y semer quelques oignons qui ne feront point de mal aux *asperges*: il faut fouler les semences aux pieds & rateler bien uniment.

Quelques-uns plantent les semences d'*asperges* dans l'endroit où les racines doivent rester; cette méthode est fort bonne, si on y apporte toute l'attention nécessaire: on s'y prend ainsi: les tranchées faites & bien fumées, on les comble & on applatit le terrain; on tire ensuite une ligne dans la longueur de la couche, de la même manière qui a été indiquée pour la transplantation du jeune plant: on on y fait avec la houe, à un pied de distance les uns des autres, des trous dans chacun desquels on met deux semences, au cas que l'une des deux périsse: ces trous ne doivent pas avoir plus d'un demi-pouce de profondeur: puis on couvre les semences en jettant de la terre par-dessus. Cela fait, on tire une autre ligne à un pied de distance de la première pour une seconde rangée, & après en avoir fait quatre ainsi distantes d'un pied, on laisse un intervalle pour une allée, si on veut laisser les *asperges* dans des couches chaudes, on peut mettre six rangées en chaque couche, éloignées de neuf pouces seulement les unes des autres: ce semis doit se faire dès la mi-février, parce que les graines restent longtemps en terre avant de germer; mais si on a envie d'y semer des oignons, on peut attendre quinze jours ou trois semaines plus tard, pourvu qu'on ne remue pas la terre au point de troubler les semences d'*asperges* en ratelant la graine d'oignons.

Comme les racines d'*asperges* poussent toujours quantité de longues fibres qui pénètrent avant dans la terre, de même quand on sème les graines dans l'endroit où elles doivent rester, ces racines ne courront pas le risque d'être cassées ou endommagées, comme celles qui doivent être transplantées: c'est pourquoi elles s'enracineront davantage, feront plus de progrès, les fibres s'étendront latéralement; ce qui maintiendra la couronne de la racine dans

NNnn



la perpendiculaire, au lieu que quand on les transplante, les racines se couchent contre la paroi de la tranchée.

Dès que vos *asperges* sont levées, & que les feuilles féminales des oignons commencent à paroître (ce qui doit arriver un mois ou six semaines après qu'ils auront été semés), il faut avec une petite houe enlever toutes les mauvaises herbes & éclaircir les oignons; mais cette opération demande la plus grande attention, il faut un tems sec, afin que les mauvaises herbes périssent aussi-tôt qu'elles sont coupées, & on prendra garde de blesser les jeunes pousses d'*asperge* & de couper les oignons qui en sont voisins. Cette manœuvre doit se répéter trois fois: si elle est bien faite & que la saison ne soit point trop humide, il ne doit plus reparoître de mauvaises herbes jusqu'au moment où l'on arrache les oignons, ce qui se fait ordinairement au mois d'août, ce moment se reconnoît quand leurs tiges commencent à tomber & à flétrir. Aussi-tôt que les oignons sont enlevés, il faut bien nettoyer le terrain des mauvaises herbes, il n'en reviendra point jusqu'au moment que vous rendrez de la terre à vos couches, ce qui doit se faire en octobre, tems où les tiges commencent à sécher; car si vous les coupez, tandis qu'elles sont encore vertes, les racines pousseront de nouveaux bourgeons, & vos *asperges* en feroient considérablement affoiblies: ces jeunes tiges doivent être coupées au couteau à deux ou trois pouces de terre: cette précaution devient nécessaire pour vous faire distinguer les couches des allées: cela fait, enlevez avec la houe les mauvaises herbes, enterrez-les à un des bouts des allées & rejetez-en la terre par-dessus les couches, de manière que celles-ci dépassent de cinq ou six pouces le niveau des allées. Vous pourrez ensuite planter un rang de choux dans le milieu de vos allées; mais gardez-vous de rien planter ou semer sur les couches, vous affoibliriez trop vos racines. Je me garderai bien de conseiller, à l'exemple de plusieurs, de planter des fèves dans les allées, elles feroient un tort infini aux deux rangées d'*asperges* qui, de part & d'autre, les avoisineroient. Il ne reste plus rien à faire jusqu'au printems qu'il faut houer les couches pour détruire les mauvaises herbes qui auront recru & que l'on doit rateler le plus légèrement possible; il conviendra aussi d'en nettoyer les couches avec soin pendant tout l'été suivant, & de creuser de rechef les allées à l'automne, suivant la méthode ci-dessus.

Au printems de la seconde année, vous pourrez commencer à couper quelques-unes de vos *asperges*, quoiqu'il seroit beaucoup mieux de n'y toucher que la troisième année. Pour cet effet vous prendrez une fourche plate dont les fourchons soient rapprochés, qui est faite exprès, & qu'on appelle ordinairement *fourche à asperge*, à l'aide de cette fourche vous enlèverez vos *asperges* des couches, observant néanmoins de ne pas la plonger trop avant, de crainte de froisser la tête de la racine (cette opération doit se faire avant la saison de la pousse au printems); vous applanirez ensuite légèrement vos couches au moment où les bourgeons sont près de percer la terre: par ce moyen vous détruirez toutes les mauvaises herbes qui reparoîtront beaucoup moins fréquemment que si vous aviez aplani immédiatement après que vous avez enlevé vos *asperges*. Quand elles auront atteint à la hauteur de quatre ou cinq pouces, vous pourrez les couper, mais non pas indistinctement; ne prenez que les gros bourgeons laissant aux petits le tems de fortifier leurs racines; car plus vous les couperez, plus à a vérité vous multiplierez les boutons, mais aussi vous en affoiblirez les racines, vos *asperges* dégèneront & en périront plutôt. Lorsqu'on coupe un

bourgeon, il faut découvrir le pied de l'*asperge* avec un couteau dont la lame doit être longue, très-étroite, & dentée comme celle d'une scie, pour voir s'il ne pousse pas près de celui-ci quelqu'autre jeune bourgeon, qui, au moment que l'on coupe le premier, pourroit être cassé ou froissé: ensuite on le sciera sous terre à environ trois pouces. Tout ce petit détail pourra paroître embarrassant aux personnes qui manquent de pratique; ceux qui sont dans l'usage de couper les *asperges*, parviendront en peu de tems à l'exécuter en grande partie: l'exécution en devient toutefois indispensable pour tous ceux qui coupent les *asperges*.

La manière d'arranger vos couches d'*asperges* fera tous les ans la même que l'on a indiquée pour la seconde année; elle consiste à enlever les mauvaises herbes, à creuser les allées en octobre, & à piquer les *asperges* sur la fin de mars avec l'espece de fourche dont nous avons parlé, &c.; seulement on aura soin, les années suivantes, de répandre sur les couches un peu de fumier consommé, pris sur une couche de melons ou de concombres, d'en enterrer aussi quelque peu dans les allées, au moment où on les creusera. La terre ainsi entretenue maintiendra les racines en vigueur; & en suivant cette méthode, une couche d'*asperges* peut durer dix à douze ans, & produire de bons bourgeons, sur-tout si l'on observe de ne pas les couper trop longs à chaque saison; car si on les coupe de façon à empêcher les *asperges* de pousser d'un peu bonne heure en juin, les racines s'affoibliront considérablement, & les bourgeons en seront plus petits. Ceux donc qui voudront avoir des *asperges* à l'arrière saison, feront bien d'avoir des couches à part; ce qui vaut mieux que de gêner toute la plantation, en coupant les *asperges* trop longues.

Je ne puis m'empêcher de relever ici une erreur où tombent bien des gens depuis long-tems: c'est de ne point mettre d'engrais dans les couches; ils se persuadent qu'il communique à l'*asperge* un goût fort de pourri; en cela, ils se trompent: car les meilleures *asperges* sont celles qui croissent dans la terre la plus grasse; & ce n'est que dans la terre maigre qu'elles contractent ce goût de pourri, dont on se plaint. La bonté de l'*asperge* dépend de la vitesse de sa crue, qui est toujours en proportion de la bonté du terrain & de la chaleur des saisons: pour preuve de cela, je plantai deux couches d'*asperges* dans un terrain où j'avois mis un pied d'épaisseur de fumier; & tous les ans, j'y en faisois mettre du nouveau extrêmement épais, les *asperges* qui y ont cru, étoient infiniment plus douces qu'aucune autre, quoiqu'elles bouillissent dans la même eau que celles venues d'un terrain maigre.

Il faut au moins cinq ou six verges de terrain, employées à planter des *asperges*, pour fournir à la consommation d'une petite famille; moins que cela ne seroit pas suffisant: car si on ne peut en couper une centaine à la fois, ce n'est pas la peine d'en cultiver; autrement on est obligé, pour en faire un plat, de garder les premières coupées deux ou trois jours; mais, pour une grande famille, il faut au moins douze verges de terrain, qui, bien cultivées, donneront deux ou trois cens *asperges* par jour dans le fort de la saison.

Mais, comme il y a bien des gens qui aiment à voir des *asperges* de bonne heure, ce qui fait un trafic considérable pour les jardiniers, je donnerai les instructions nécessaires pour s'en procurer pendant tout l'hiver.

Il faut d'abord se pourvoir de bonnes racines que l'on aura élevées soi-même, ou que l'on

achetara des jardiniers qui en font commerce ; on observera que ces racines soient transplantées depuis deux ou trois ans ; & après avoir déterminé le tems où l'on veut avoir des *asperges* bonnes à couper, on préparera six ou sept semaines auparavant du fumier frais de cheval que l'on amoncèlera, & qu'on laissera dix ou douze jours en tas pour qu'il fermente : on y mêlera des cendres de charbon de terre ; & après avoir bien retourné ce mélange, pour en confondre les parties, on pourra ensuite l'employer : après cela, on creusera une tranchée dans le terrain où l'on se propose de faire une couche ; vous donnerez à vos cadres la largeur & la longueur proportionnées à la quantité d'*asperges* que vous voulez planter ; trois ou quatre caisses à vitrage à la fois suffiront, si c'est pour la consommation d'une famille peu nombreuse : cela fait, épandez le fumier dans la tranchée le plus également que faire se pourra ; & si c'est en décembre que vous faites cette opération, il faudra que vous mettiez au moins trois pieds de fumier, ou peut-être davantage, que vous recouvrirez de six pouces de terre, ayant soin de casser les mottes & d'aplanir la surface de la couche. Vous commencerez par un des bouts à planter vos racines, que vous placerez contre un petit ados de la hauteur d'environ cinq pouces : vous les placerez en rangées le plus près l'une de l'autre qu'il vous sera possible, & vous aurez attention que leurs bourgeons soient droits ; vous mettez un peu de terreau fin entre les rangées, & prendrez garde que la couronne des racines ne soit pas plus inclinée d'un côté que de l'autre. Quand vous aurez garni toute votre couche de racines, il faudra que vous mettiez un peu de terre forte auprès sur les dehors de la couche, qui sont nus, pour les préserver de la sécheresse : il est nécessaire aussi de ficher deux ou trois bâtons longs d'environ deux pieds entre vos racines, dans le milieu de la couche, à quelque distance l'un de l'autre : par le moyen de ces bâtons, vous connoîtrez le degré de chaleur où est votre couche ; pour cela, huit jours après que votre couche a été faite, vous les retirerez de terre ; & si leur extrémité enterrée n'est point chaude, vous pourrez épandre sur les côtés ou sur le haut de la couche un peu de paille ou de litière, ce qui la réchauffera considérablement ; & si vous voyez qu'elle ait trop de chaleur, & que vos racines soient en danger d'en être brûlées, il conviendra de la laisser entièrement découverte, & de faire avec un gros bâton, sur les côtés de la couche, des trous en deux ou trois endroits pour faciliter à cette grande chaleur le moyen de se dissiper : cet expédient ramènera bientôt la couche à une chaleur tempérée.

Quinze jours après que votre planche sera faite, vous couvrirez les couronnes des racines d'environ deux pouces de terre fine ; & lorsque les bourgeons commenceront à se montrer, vous les couvrirez d'environ trois pouces de la même terre, ce qui sera en tout une épaisseur de cinq pouces sur les couronnes des racines : & cela suffira.

Vous ferez ensuite une bande de paille ou de longue litière épaisse de quatre pouces ou environ, dont vous environnerez le pourtour de la planche, de manière que le haut de la bande soit de niveau avec la surface de la planche. Vous l'assujettirez avec des bâtons droits d'environ deux pieds de long, pointus par une des extrémités, que vous ficherez horizontalement dans la couche. Vous placerez vos châssis sur cette bande ; & sur ceux-ci, vous mettez vos vitrages : mais, si au bout de trois semaines que votre planche sera faite, vous vous apercevez qu'elle refroidisse, vous revêtirez ses côtés d'une bonne couche de fumier chaud ré-

cent ; qui appellera sa chaleur. Une autre attention qu'il faut avoir, c'est de couvrir les vitrages de nattes ou de paille toutes les nuits & pendant le mauvais tems ; mais pendant le jour, cette précaution n'est pas nécessaire, sur-tout quand le soleil donne : ses rayons même pénétreront les vitrages, & donneront une belle couleur aux *asperges*.

Une planche faite de la manière dont je viens de dire, commencera, au bout d'environ cinq semaines, si elle va bien, à donner des bourgeons bons à couper, & continuera d'en donner durant trois semaines ; & si les *asperges* étoient pourvues de botes bien en racine, elles produiront, dans cet espace de tems, trois cens bourgeons par caisse ; si vous êtes curieux d'en avoir jusqu'à la saison où la nature les produit, il faut renouveler votre planche toutes les trois semaines jusqu'au commencement de mars, à compter de la saison où vous avez fait la première ; car si votre dernière planche se fait dans la première huitaine de mars, elle vous mena jusqu'à la saison des *asperges*, & les planches faites les dernières donneront des *asperges* bonnes à couper quinze jours plutôt que celles qu'on fait vers Noël : les bourgeons seront plus gros & plus colorés, en ce qu'ils seront pour lors plus échauffés par les rayons du soleil.

Si vous vous proposez de suivre cette méthode ; de faire venir des *asperges* précoces, il faut que tous les ans vous en réserviez pour planter la quantité que vous croirez nécessaire, à moins que vous n'aimiez mieux tirer vos racines de quel qu'autre jardin. La mesure du terrain où les botes ont crû, indique ordinairement ce qu'il en faut pour planter une caisse ; car si la planche est bonne, & qu'il n'ait manqué que peu de racines, une verge vous en fournira suffisamment pour une caisse : mais ce calcul a été fait respectivement à un terrain planté de racines que l'on destine à être enlevées la troisième année, pour en avoir de précoces, dont chaque planche contient six rangées à dix pouces seulement de distance entr'elles, & dans lesquelles les plantes sont éloignées de huit ou neuf pouces ; mais lorsque les rangées sont plus espacées & en moindre quantité par conséquent sur la couche, alors il faut une mesure plus considérable de terrain pour une caisse : la plupart des jardiniers enlèvent leurs botes deux ans après qu'elles ont été plantées ; mais si le sol n'est pas fort bon, il sera mieux de ne s'en servir qu'au bout de trois ans : car, si les racines sont foibles, les bourgeons seront petits, & ne vaudront pas la peine d'être plantés pour avoir des *asperges* précoces. La meilleure terre pour en obtenir qui soient pourvues de grosses botes & propres à être plantées dans des couches, est une terre moite & riche : quant à celles qui ne doivent pas être transplantées, elles se contentent d'un sol mitoyen, qui ne soit ni trop sec ni trop humide ; mais une terre argilleuse, mêlée de sable, quand on a soin d'y mettre de l'engrais, est préférable à toute autre.

La seconde espèce vient naturellement, à ce qu'on dit, dans le pays de Galles & aux environs de Bristol ; mais je doute fort que cela soit vrai : car ceux qui en ont parlé, disent qu'elle ne diffère en rien de l'*asperge* de jardin, que la culture a seulement changée : mais j'en ai dernièrement reçu de celles-ci qui avoient été amassées près de Montpellier, & je me suis pleinement convaincu que cette espèce est toute différente de celle qui croît dans le pays de Galles : car les feuilles de l'espèce agreste maritime sont pointues, épaisses & fort éloignées les unes des autres sur les branches : les tiges n'en sont point non plus si rameuses. Cette espèce se multiplie de graine, comme l'*asperge* des

jardins ; mais elle demande une exposition plus chaude, & ses racines veulent être bien couvertes pendant l'hiver, pour empêcher la gelée de pénétrer jusqu'à elles, ce qui causeroit leur perte.

L'espece n°. 3. s'éleve à six ou huit pieds : ses tiges sont blanches, ligneuses & tortues ; elles n'ont point d'épines : ses feuilles naissent en houppes, comme celles du méleze ; elles sont fort courtes & terminées par des pointes aiguës, de manière qu'on a de la peine à les manier. Cette espece est indigene du midi de la France, de l'Espagne & du Portugal ; elle se reproduit par ses semences comme l'espece précédente ; mais elle est trop délicate pour vivre en Angleterre en pleine terre : ses racines veulent être plantées en pot & abritées durant l'hiver.

La quatrième espece s'éleve en buisson à la hauteur de trois ou quatre pieds ; son écorce est très-blanche : elle est armée d'épines solitaires, qui naissent sous chaque houpe de feuilles. Ses tiges subsistent quelques années, & poussent plusieurs branches garnies de feuilles courtes & étroites, conservent leur verdure tout l'hiver, si on a soin de les défendre des fortes gelées. On la multiplie de semence comme la précédente. On peut faire venir sa graine des bords de la Méditerranée qu'elle habite ; il faudroit la lever en pot pour pouvoir la mettre à l'abri de l'hiver.

L'espece n°. 5. est originaire du cap de Bonne-Espérance : celle-ci a des tiges irrégulieres & très-tortues, qui parviennent à huit ou dix pieds de haut ; c'est un buisson qui pousse quantité de branches latérales, grêles & foibles. Ses feuilles étroites naissent par bouquets, comme celles du méleze, & armées par-dessous d'une épine solitaire & aiguë ; ses tiges résistent quelques années, & ses feuilles sont toujours vertes : on la reproduit ordinairement en divisant ses racines, parce que cette espece ne donne point de semence dans son pays natal : le mois d'avril est le tems propre à cette opération. Il faut planter les racines dans des pots, & les mettre à la serre en automne, car elles ne sauroient subsister à l'air libre en hiver.

L'espece n°. 6. nous vient d'Espagne, de Portugal & de Sicile ; elle habite généralement les lieux pierreux ; elle pousse quantité de scions foibles & irréguliers sans feuilles, mais armés de petites épines rigides, qui naissent au nombre de quatre ou cinq du même point, & qui divergent dans tous les sens. Ses fleurs sont petites & d'une couleur herbacée ; elles a les baies plus grosses que celles de l'espece commune ; elles sont noires, quand elles sont mûres : cette espece est délicate ; il faut la traiter comme l'espece n°. 3.

La septième espece vient d'elle-même au cap de Bonne-Espérance ; elle donne du pied quantité de tiges grêles, qui donnent naissance à des branches foibles, qui s'inclinent vers le bas : ces branches sont toutes couvertes de feuilles filiformes, semblables à celles de l'asperge des jardins, qui restent vertes toute l'année : elle se multiplie, & se traite de même que la cinquième espece.

L'espece n°. 8. croît aussi au cap de Bonne-Espérance ; elle pousse quantité de scions foibles, qui naissent par bouquets & armés d'épines aiguës sur leurs côtés & à leurs extrémités : ses feuilles croissent aussi par bouquets, & restent vertes toute l'année : même traitement & même voie de multiplication que pour l'espece n°. 5.

La dixième espece pousse du pied quantité de branches foibles & grimpantes, qui s'élevent à cinq ou six pieds de haut ; elles sont garnies de feuilles étroites, lancéolées, qui naissent chacune séparément : les scions sont armés d'un si grand

nombre de petites épines courbes, qu'il n'est pas aisé de manier les branches ; elle se multiplie en partageant la racine : mais les plantes qui en proviennent, veulent être placées dans une étuve tempérée ; sans quoi, elles ne réussiroient point ici : on la trouve dans l'île de Ceylan.

Ces plantes se trouvent dans les jardins des curieux ; elles contribuent à les varier ; elles ne sont point difficiles à conduire, lorsqu'on a un endroit pour les ferrer l'hiver : on devoit les mettre au rang des autres plantes exotiques. ( *M. le Baron DE TSCHOUDI.* )

ASPHADELODIENS, f. m. pl. (*Hist. & Géogr. anc.*) tribu de Lybiens Nomades, dont on croit que les Bedouins sont descendus, quoiqu'ils en diffèrent par la couleur de leur peau, puisque les premiers sont aussi noirs que les Ethiopiens ; quelques uns les confondent avec les Getules & les Numides, dont on voit qu'ils avoient quelques usages ; mais leur genre de vie étoit plutôt conforme à celui des Tartares & des Arabes Scenites qui, comme eux, vivent encore aujourd'hui sous des tentes. Ces peuples indigens n'avoient pour meuble qu'une cruche, une coupe & un couteau ; la terre leur servoit de lit, & leurs troupeaux leur fournissoient du lait dont ils faisoient plus de cas que de la chair. Ils se nourrissoient encore de fruits ou du produit de leur pêche. Ils étoient grossiers & sauvages ; & comme ils étoient sans luxe & sans besoins, ils n'eurent aucune teinture des arts & des sciences. Le sol n'avoit point chez eux de possesseur privilégié, & la terre leur sembloit un commun héritage abandonné à ses habitans. Leur férocité & l'habitude de s'approprier par la force tout ce qui leur appartenoit, les rendoit belliqueux, & leur pauvreté les rendoit laborieux, c'étoit sur-tout leur cavalerie qui les rendoit le plus redoutables. Leurs chevaux, quoique petits, supportoient les fatigues des plus longues marches, c'étoit avec une baguette qu'ils dirigeoient leurs mouvemens : ils ne se servirent du frein & de la bride que du temps d'Annibal, qui les employa avec succès dans son armée. Leurs mœurs, leurs usages, leurs loix & leur religion étoient à-peu-près les mêmes que chez les Numides & Getules. Voyez NUMIDES dans ce Suppl. (T-N.)

ASPHALTE, (*Mat. méd.*) bitume de Judée. Ce vrai bitume est fort rare, & l'on ne trouve souvent sous ce nom, dans les boutiques, que du pissasphalte durci au feu dans des chaudières de cuivre, ou un mélange de poix avec une huile minérale empyreumatique.

Les fumigations avec ce bitume sont recommandées dans les attaques d'hystérie ; on en fait aussi des emplâtres, qu'on applique sur le pubis, en y mêlant quelque corps moins solide. L'usage extérieur de ce bitume est principalement chirurgical : il est résolutif, détensif ; on s'en sert dans les ulcères vermineux ou fardides, dans les extravasations de sang coagulé & les tumeurs qui en résultent. Voyez BITUME, *Dict. rais. des Sciences*, &c. ( *M. LAFOSSÉ.* )

ASPIC, (*Bot. Mat. méd.*) *lavendula spica*, petite lavande. Les fleurs sont la seule partie de cette plante usitée en médecine. Leur odeur très-pénétrante est agréable, & leur saveur forte, âcre & amère dépend principalement de la quantité d'huile essentielle éthérée qu'elles contiennent. L'analyse chymique démontre les mêmes principes entre cette plante & la lavande ordinaire : les vertus en sont à-peu-près les mêmes. Voyez LAVANDE, *Dict. rais. des Sciences*, &c.

On trouve dans les boutiques une huile d'aspic qui est céphalique, utérine, carminative, anthelminthique ; on l'emploie extérieurement contre

les poux, on assure même qu'elle garantit les livres & les étoffes des insectes ou des teignes. (M. LAFOSSE.)

ASPIDO, (Géogr.) rivière d'Italie, dans la Marche d'Ancone. Elle a sa source près de Polverigo & se jette dans le Musone où Mousone, un peu au-dessus de son embouchure dans la mer Adriatique. (C. A.)

ASPIRATION, (Musiq.) agrément principalement en usage pour le clavecin. Il est de deux sortes, & on le marquoit autrefois de deux manières, suivant l'espece dont il devoit être. Lorsqu'on trouvoit la marque  $\Lambda$ , on faisoit entendre la note immédiatement au dessus de celle qui étoit notée, & quand on trouvoit cette autre marque V, c'étoit la note immédiatement au-dessous qu'il falloit faire entendre. Aujourd'hui on ne se sert plus de ces marques: on note l'aspiration tout au long, ou on la laisse à la volonté de l'exécuteur. Voyez la marque & l'effet de l'aspiration, fig. 8, pl. IV. de Musique, dans ce Supplément.

On pratique encore l'aspiration par degrés dis-joints. Voyez la fig. 9, pl. IV. de Musique, dans ce Supplément. (F. D. C.)

ASPIS, (Géogr.) ancienne ville de Macédoine, qui, selon Etienne le géographe, fut bâtie par Philippe, pere de Persée. Il n'en reste aucun vestige aujourd'hui. (C. A.)

ASPITHRA, (Géogr.) ancienne ville d'Asie, sur une rivière du même nom, au pays des Sines. On dit qu'elle contenoit d'assez beaux édifices & que les rues étoient garnies d'allées d'arbres de toute espece. (C. A.)

ASPLEDON, (Géogr.) ancienne ville de Grece dans la Béotie. Strabon la met à vingt stades d'Orchomene au-delà du fleuve Melas. (C. A.)

ASSAL, (Musique.) adverbe augmentatif italien qu'on trouve assez souvent joint au mot qui indique le mouvement d'un air; ainsi *presto assai*, *largo assai* signifient *fort vite*, *fort lent*. L'abbé Broffard a fait sur ce mot une de ses bévues ordinaires, en substituant à son vrai & unique sens, celui d'une sage médiocrité de lenteur ou de vitesse. Il a cru qu'*assai* signifioit *assez*; sur quoi l'on doit admirer la singulière idée qu'a eue cet auteur de préférer pour son Vocabulaire, à sa langue maternelle, une langue étrangere qu'il n'entendoit pas. (S.)

ASSASSINAT, s. m. (Jurisprudence criminelle.) On peut le définir, un attentat prémédité sur la vie d'un homme, bien différent en cela du meurtre involontaire, du meurtre commis dans le cas d'une défense légitime, du meurtre enfin ordonné par la loi; car qui dit attentat, dit entreprise contre l'autorité du souverain. Qu'il soit ensuite consommé ou commencé simplement: qu'on en soit coupable, ou qu'on n'en soit que complice, la définition embrasse tout; & suivant nos loix, la punition est la même dans tous ces cas: c'est la mort.

L'assassinat est un de ces crimes qui font vaquer de plein droit le bénéfice de l'ecclésiastique qui s'en rend coupable. Il est aussi un de ceux pour lesquels le prince s'est ôté si sagement le pouvoir d'accorder des lettres de rémission: art. 2 & 4 du tit. 16 de l'ordon. crimin. art. 3.

Nos loix le punissent du supplice de la roue, à moins que le coupable ne soit une femme; presque par-tout la peine attachée à ce crime, est la perte de la vie.

Nous examinerons ailleurs quels peuvent être les fondemens, les effets & l'utilité du supplice de la roue.

On demande à ce moment si dans le système de la suppression des peines capitales, il ne seroit

pas à propos de les laisser au moins subsister pour l'assassinat?

Ceux qui sont de ce sentiment se fondent sur l'accord presque unanime des peuples: ils observent que chez les Juifs, les Egyptiens, les Grecs & les Romains, l'assassin étoit puni de mort; ils s'autorisent de ce que le même usage subsiste parmi les nations modernes policées. Ils ajoutent qu'effectivement, il paroît juste de priver de la vie celui qui l'a ôtée à son semblable; qu'en attendant aux jours des autres, l'assassin renonce à tout droit sur les siens; que d'ailleurs l'assassinat étant l'un des plus grands crimes qui troublent l'ordre de la société, il est convenable de le punir par la plus sévère des peines connues.

Les réponses ne sont peut-être pas moins faciles que satisfaisantes.

Et d'abord, il ne faut pas croire que cet accord des peuples soit aussi unanime qu'on le suppose: & quand il le seroit, il ne seroit pas tout-à-fait capable de persuader l'ami de l'humanité, qui veut trouver en tout, non des exemples, mais ces grandes maximes de la raison & de la justice, sans quoi le reste n'est rien.

Lorsqu'Homere nous représente sur le bouclier d'Achille, deux citoyens qui composent au sujet d'un assassinat, n'est-ce pas nous apprendre que l'assassin n'étoit pas toujours puni de mort chez les Grecs? Les loix athéniennes de Meursius en offrent d'autres preuves. Il établit sur des autorités sans nombre que l'on se contentoit de bannir les assassins, du milieu de la société; on leur refusoit l'entrée des temples, des bains publics, des assemblées, des maisons particulières; il étoit défendu de communiquer avec eux, de leur donner de l'eau & du feu; on confisquoit même tous leurs biens; mais on respectoit leur vie. La société leur refusoit tout ce qui étoit en son pouvoir; elle eût craint d'entreprendre sur les droits de l'Être suprême en tranchant les jours qu'il leur avoit donnés.

On ne punissoit l'assassinat chez les Germains; qu'en dépouillant l'assassin d'une partie de son bien en faveur des parens du défunt: *lucrum enim homicidium*, dit Tacite, *verto armentorum ac pecorum numero, recipit que satisfactionem universa domus.*

L'Histoire générale des voyages nous parle de plusieurs peuples, qui ne punissent l'assassinat, qu'en abandonnant le meurtrier à la famille du défunt, & le lui livrant pour s'en servir comme d'un esclave & d'une bête de somme.

D'autres ne le condamnent, comme les Germains, qu'à des amendes pécuniaires.

Nos aïeux n'en usoient pas autrement: rien n'est si connu que les compositions ordonnées par les loix des Saliens, des Bourguignons, des Ripuaires, où la vie d'un Franc est taxée à 200 sols, celle d'un Romain à 100, ainsi des autres.

Peut-être ces compositions qui nous paroissent ridicules parce qu'elles diffèrent de nos usages, n'étoient-elles pas défavouées par la justice & par la raison? Qui ne fait en effet que l'assassiné ne se leve pas du tombeau, lorsque l'assassin y descend? Pourquoi donc l'y précipiter? A quel propos enlever un second sujet à la société? Est-ce pour la consoler du premier que le meurtre lui a ravi? Ce sont deux hommes qu'elle perd au lieu d'un. Peu importe que ce soit le glaive de la loi, ou le poignard de l'assassin, qui les lui ôte. L'effet est le même pour elle. Elle est privée de deux hommes, & la famille du défunt n'en retire aucun avantage. Car après tout, quelles loix, en livrant un assassin à la mort, pourront ramener à une épouse & à des enfans, le pere & l'époux que le crime a égorgé; la mort du meurtrier n'aura jamais cet

effet. Ils n'en pleureront pas moins l'objet de leur affection; ils n'en regretteront pas moins les secours qu'ils recevoient de lui. Nos peines capitales ne leur rendront rien en retour. Les compositions au moins favoient les dédommager en partie. Depuis que l'or & l'argent sont devenus le signe d'échange de tous les biens, il est certain que cet or & cet argent peuvent rendre à des enfans & à une épouse les secours qu'ils recevoient du travail d'un pere & d'un époux. Voilà ce que l'or est très-capable de représenter; voilà ce que le sang de l'assassin ne représentera jamais.

A Dieu ne plaise pourtant que nous prétendions inviter la génération actuelle à ranimer la jurisprudence des compositions, & à publier une taxe pour la jambe, le bras, l'œil, la vie d'un citoyen. Il y avoit à cela des inconvéniens terribles: d'ailleurs nos dommages & intérêts remplacent à quelques égards ce que les compositions avoient d'avantageux. Tout ce que nous voulons montrer ici est que cette jurisprudence des compositions, toute imparfaite qu'elle pouvoit être, approchoit peut-être encore plus du véritable but des châtimens, que nos peines capitales. Rien ne détermine nécessairement à laisser subsister celles-ci, pas même pour l'assassinat.

Dire que le meurtrier, en assassinant son semblable, renonce à tous les droits qu'il peut avoir sur sa propre vie, c'est ne rien dire du tout.

Premièrement, il est faux qu'il y renonce, soit explicitement, soit implicitement. Cela est si vrai, que pour établir cette renonciation prétendue, il est nécessaire que vous fassiez un raisonnement qui porte tout sur des suppositions. Or, il n'est pas besoin de rien supposer dans les choses qui ont la vérité pour base.

Secondement, personne n'a droit sur sa propre vie, conséquemment l'assassin ne peut renoncer à ce droit; nul ne sauroit céder, ni transmettre ce qu'il n'a pas; s'il le cédoit, il ne céderoit rien.

Troisièmement, quand il pourroit y renoncer, resteroit à savoir, si l'intérêt de la société demande qu'elle profite de cette renonciation, & qu'elle ôte à l'assassin, une vie qu'il semble lui abandonner. Il est des jurisconsultes bien respectables, qui ne le pensent pas.

Ajoutons pour terminer cet article, qu'en dérochant l'assassin à la peine de mort, nous ne prétendons pas le soustraire au supplice. Qu'on ne s'y trompe pas, la mort n'en est pas un; & c'est précisément pour le livrer à la peine, à la douleur, à l'infamie, à un travail dur & utile à la société, que nous voudrions l'arracher à la mort. Un pendu, un roué ne sont bons à rien. Il seroit pourtant à désirer que les souffrances & les tourmens de ceux qui ont nui à la société, fussent bons à quelque chose. C'est la seule maniere de dédommager cette société, dont ils ont troublé l'ordre, & trahi les intérêts. Or, voilà ce qu'on ne peut faire qu'en les laissant vivre. Leur supplice devenu utile, ne sera même que plus grand; l'impression journalière qu'il fera sur les ames, n'en acquerra que plus de force; & les effets qui en résulteront ne seront que plus sûrs & plus durables.

Mais quels doivent être ces châtimens? C'est ce qui mérite d'être développé à l'article PEINES CAPITALES: discussion bien importante, puisqu'elle devient tout à la fois la cause de l'humanité & de la société. (AA.)

ASSELMAN, (*Hist. Litt.*) théologien modéré, naquit à Soest en Westphalie. Il a mis au jour un traité *De ferendis hæreticis, non auferendis*, titre qui tient un peu du jeu de mots; mais l'ouvrage part d'un esprit raisonnable.

ASSEM ou AZEM, ou LE GRAND ARDRA, (*Géogr.*)

ville d'Afrique en Guinée, au royaume d'Ardra; & autrefois la résidence du roi d'Ardra. Elle est sur l'Euphrate qui lui sert de fossé. Les rues sont fort larges, & toutes les maisons sont bâties de terre grasse, & éloignées les unes des autres par de grands jardins qui les environnent, ce qui la fait paroître fort grande. Le peuple y est assez nombreux; les femmes y vont vêtues d'habits fort riches. Dans la conquête du royaume d'Ardra, par le roi de Dahomé, en 1724, cette ville souffrit beaucoup. Elle est à 16 lieues de la mer & au nord-ouest du petit Ardra. Quant au gouvernement & à la religion, Voyez ARDRA. (C. A.)

ASSEMBLAGE par tenon & mortaise, (*Menuis.*) c'est celui qui se fait par une entaille appelée mortaise, qui a d'ouverture la largeur du tiers de la piece de bois, pour recevoir l'about ou tenon d'une autre piece taillée de juste grosseur pour la mortaise qu'il doit remplir, & dans laquelle il est ensuite retenu par une ou deux chevilles.

ASSEMBLAGE à clef: c'est celui qui, pour joindre ensemble deux plates-formes de comble ou deux moises de file de pieux, se fait par une mortaise, dans chaque piece, pour recevoir un tenon à deux bouts appelé clef.

ASSEMBLAGE par entaille: c'est celui qui se fait pour joindre bout à bout, ou à retour d'équerre, deux pieces de bois par deux entailles de leur demi-épaisseur, qui sont ensuite retenues avec des chevilles ou des liens de fer. Il se fait aussi des entailles à queue d'aronde, ou en triangle, à bois de fil, pour le même.

ASSEMBLAGE par embèvement: c'est une espece d'entaille en maniere de hoche, qui reçoit le bout démaigri d'une piece de bois sans tenon, ni mortaise. Cet assemblage se fait aussi par deux tenons frottans, posés en décharge dans leur mortaise.

ASSEMBLAGE en crémillière: c'est celui qui se fait par entailles en maniere de dents de la demi-épaisseur du bois, qui s'encastrent les unes dans les autres pour joindre bout à bout deux pieces de bois, parce qu'une seule ne porte pas assez de longueur: cet assemblage se pratique pour les grands entrails & tirans.

ASSEMBLAGE en triangle: c'est celui qui pour enter deux fortes pieces de bois à plomb, se fait par deux tenons triangulaires, à bois de fil de pareille longueur, qui s'encastrent dans deux autres semblables, en sorte que les joints n'en paroissent qu'aux arêtes.

ASSEMBLAGE quarré: c'est en Menuiserie celui qui se fait quarrément par entailles, de la demi-épaisseur du bois, ou à tenons & à mortaises.

ASSEMBLAGE à bouement: c'est celui qui ne differe de l'assemblage quarré, qu'en ce que la moulure qu'il porte à son parement est coupée en angle.

ASSEMBLAGE en onglet, ou plutôt en anglet: c'est celui qui se fait en diagonale sur la largeur du bois, & qu'on retient par tenon & mortaise.

ASSEMBLAGE en fausse-coupe: c'est celui qui étant en angles & hors d'équerre, forme un angle obtus ou aigu.

ASSEMBLAGE à queue d'aronde: c'est celui qui se fait en triangle, à bois de fil par entaille, pour joindre deux ais bout à bout.

ASSEMBLAGE à queue percée: c'est celui qui se fait par tenons à queue d'aronde, qui entrent dans des mortaises, pour assembler quarrément & en retour d'équerre.

ASSEMBLAGE à queue perdue: c'est celui qui n'est différent de la queue percée, qu'en ce que ses tenons sont cachés par recouvrement de demi-épaisseur, à bois de fil & à anglet. (+)

\* § ASSIDÉENS. Dans cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. au lieu de *Drusus*, lisez *Drusus*, lequel n'étoit pas jésuite, comme on le dit, mais un savant théologien protestant, suivant *Ladvoat. Lettres sur l'Encyclopédie.*

ASSIMINIER, (*Botanique.*) en latin *anona*, en anglois *custard-apple*, en allemand *rahmapffel*.

*Caractere générique.*

Le calice de l'*assiminier* est formé de trois petites feuilles cordiformes, creusées en cuilleron, & terminées en pointe.

Le disque de la fleur est composé, dans quelques especes, de trois pétales, & dans d'autres de six, tous cordiformes aussi & disposés en rose. Dans les fleurs de six pétales, les trois intérieurs sont plus petits que les trois extérieurs: *Miller* dit qu'ils sont grands & petits alternativement.

Il se trouve un grand nombre d'étamines attachées par de très-courts filamens autour de l'embryon; leurs sommets sont quadrangulaires.

Le pistil est composé de plusieurs embryons arrondis & d'autant de styles terminés par des stigmates obtus.

L'embryon devient un gros fruit charnu, tantôt oval, tantôt arrondi: son écorce est écailleuse, il ressemble à un concombre; il n'a qu'une cellule qui contient des semences dures, longues, applaties & rassemblées les unes près des autres.

*Especes.*

1. *Assiminier* à feuilles lancéolées & à fruit en trois segmens.

*Anona foliis lanceolatis, fructibus trifidis.* Linn. *sp. pl.* 537.

*The north American anona*, en Amérique, *papaw*.

2. *Assiminier* à feuilles lancéolées, à fruits ovales & à aréoles réticulaires.

*Anona foliis lanceolatis, fructibus ovatis reticulato-areolatis.* Linn. *sp. pl.* 537.

*Custard apple.* Pomme dariole.

3. *Assiminier* à feuilles ovales lancéolées, unies, luisantes & planes, à fruit en forme de chaussetrappe.

*Anona foliis ovatis lanceolatis, glabris, nitidis, planis, pomis muricatis.* Hort. Cliff. 222.

*Sour sop.* Soupe aigre.

4. *Assiminier* à feuilles oblongues, à fruit couvert d'écailles obtuses.

*Anona foliis oblongis, fructibus obtusè subsquamatis.* Linn. *sp. pl.* 537.

*Sweet sop.* Soupe douce.

5. *Assiminier* à feuilles oblongues, obtuses, unies, à fruit rond, à écorce unie.

*Anona foliis oblongis, obtusis, glabris, fructu rotundo, cortice glabro.* Mill.

*Water-apple.* Pomme d'eau.

6. *Assiminier* à feuilles très-larges & unies, à fruit oblong, écailleux, à semences très-luisantes.

*Anona foliis latissimis, glabris, fructu oblongo squamato, seminibus nitidissimis.*

*Anona with very broad and smooth leaves, with an oblong & scaly fruit and very glistening seeds.* Les Espagnols l'appellent *cherimolias*.

7. *Assiminier* à feuilles ovale-lancéolées velues, à fruit bleuâtre & uni.

*Anona foliis ovato-lanceolatis pubescentibus, fructu glabro subcæruleo.* Mill.

*Sweet-apple.* Pomme douce.

8. *Assiminier* à feuilles lancéolées, unies, reluisantes, sillonnées le long des nervures.

*Anona foliis lanceolatis, glabris, nitidis, secundum nervos sulcatis.* Hort. Cliff. 222.

*Purple-apple.* Pomme pourprée.

L'espece n<sup>o</sup> 1, se trouve en abondance dans les îles Bahama où rarement elle s'éleve à plus de six coudées sur plusieurs branches qui partent de son pied; son fruit est figuré comme une poire renversée, il n'y a guere que les Negres qui le mangent. Il sert de nourriture aux singes & à d'autres animaux.

En Angleterre on peut élever cet *assiminier* en pleine terre, si on le plante à une exposition chaude & dans un lieu bien abrité. *M. Duhamel* parle d'un *anona* envoyé du Canada en France, qui vient au haut du *Mississipi*, vers les *Iroquois*, & qui subsiste depuis long-tems à l'air libre, au château de la *Gallisonniere* près de *Nantes*. Quelqu'apparence qu'il y ait que cet *assiminier* soit notre n<sup>o</sup> 1, qui est le n<sup>o</sup> 8 de *Miller*, on ne peut toutefois pas l'assurer, à cause de la dissemblance des phrases sous lesquelles l'un & l'autre de ces Auteurs le font connoître. *M. Duhamel* a transcrit celle de *Catesby*, *anona fructu lutescente, levi, scrotum arietis referens*, & avertit que c'est le *Guanabanus* du pere *Plumier*: ici les caracteres sont pris de la couleur & de la forme du fruit. Dans la phrase de *Linnaeus*, citée par *Miller*, il est bien dit que le fruit est divisé en trois parties, mais il n'est pas question de ce à quoi il peut ressembler, du reste il y est fait mention de la forme de sa feuille. Nous trouvons dans un catalogue Hollandois un *anona fructu bifido*, mais qui demande la serre chaude dans ce pays-là; quoi qu'il en soit, suivons *Miller*. Cet auteur dit que l'*assiminier*, n<sup>o</sup> 1, doit être élevé en pots & abrité pendant les hivers, jusqu'à ce qu'il ait pris de la consistance; alors on le plantera en motte en pleine terre, dans l'endroit où l'on voudra le voir croître.

Les semences de cet *assiminier* sont d'une forme différente de celles des autres especes, ainsi que ses feuilles qui tombent en automne, tandis que la verdure des autres est perpétuelle. Le fruit ne ressemble pas non plus à celui des especes du même genre; chaque pédicule en porte deux ou trois.

L'espece n<sup>o</sup> 2, donne un fruit dont la pulpe a la consistance de la moelle d'une dariole.

Le fruit de l'espece n<sup>o</sup> 4 renferme une pulpe fort douce.

Le n<sup>o</sup> 6 se cultive en abondance dans le Pérou pour son fruit.

Les especes n<sup>o</sup> 7 & 8, sont indigenes de l'île de Cuba & de quelques-unes des îles qui appartiennent à la France; ces insulaires en estiment beaucoup le fruit: ils le tiennent pour sain & rafraîchissant, & le donnent aux malades.

Aucun de ces *assimins* ne peut subsister en pleine terre. Nous nous bornerons à dire qu'ils s'élevent tous de semences dans des caisses qu'on doit plonger dans des couches très-chaudes, & qu'ils demandent d'être continuellement dans des lits de tan en serre chaude, ayant soin de leur donner dans les plus beaux jours autant d'air qu'il sera possible. (*M. le Baron DE TSCHOUDI.*)

§ ASSINIE ou ASSINI, (*Géogr.*) petit royaume d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or. Il ne s'étend que cinq à six lieues sur la côte. Sa capitale est un gros village, appelé aussi *Assini*. Ce village est situé à l'embouchure d'une riviere de même nom, qui coule assez long-tems au nord-ouest, entre les montagnes, & qui se jette dans la mer vers le sud. Le pays est fort bas aux environs. On y fait le commerce de la poudre d'or. (*C. A.*)

ASSINOELS, s. m. pl. (*Géogr.*) peuple de l'Amérique septentrionale, que les auteurs appellent *Assinibouls*, *Assiniboils*, *Assinipoels* & *Assinipouals*, noms qui ne varient que dans la terminaison & signifient *hommes de roche*. Ils sont posés & flegmatiques;

ils se marquent le corps de grands traits de diverses couleurs, & se servent de calumets.

Le P. Charlevoix, après avoir parlé du naturel des *Affinipoels*, dit que leur pays est autour d'un lac qu'on connoît peu. Un François que ce jésuite a vu à Montréal, dit y avoir été, mais en passant : il ajoute qu'on le dit de six cens lieues de tour, & qu'on n'y peut aller que par des chemins impraticables ; mais les bords en sont charmans ; l'air y est tempéré : il comprend un si grand nombre d'îles, qu'on le nomme *le lac des îles* : on en fait sortir cinq grandes rivières. Aux environs de ce lac il y a des hommes semblables aux Européens ; l'or & l'argent y sont communs, & ils y sont employés aux usages les plus ordinaires. Le P. Charlevoix établit de cette manière l'existence du lac des *Affinipoels*, aujourd'hui Michinipi (le *Dict. rais. des Sciences*, &c. dit *lac d'Assinibouls*), dont quelques-uns commencent à douter (a), par la raison que les François qui en ont parlé, ne l'ont fait que par oui-dire, & non d'après leur propre expérience, n'ayant pas poussé leurs découvertes jusques-là, comme si dans de pareils cas on ne pouvoit pas s'en rapporter aux récits des Sauvages, lorsqu'ils n'ont aucun intérêt d'en imposer. M. Jérémie, un des hommes les plus pressés à faire des découvertes, avoit déjà parlé de ce lac à-peu-près sur le même pied que le pere Charlevoix ; & quoique celui-ci dise que les lacs des *Affinipoels* & des *Cristinaux* sont plus qu'incertains, que cependant il les a marqués, parce qu'il les a trouvés sur une carte manuscrite du sieur Franquelin, qui, dit-il, devoit connoître ces parties plus que personne, son doute ne me paroît pas raisonnable : il se résout de lui-même. Que veut-il davantage que l'accord unanime des récits des sauvages, de la relation d'un François qui a passé sur les lieux, & de la carte d'un voyageur instruit ?

Ce grand lac ne pourroit-il pas être cette mer dont parlent les sauvages de la baie de Hudson, & qu'ils disent être éloignée de vingt-cinq journées ? Il est vrai que cette distance ne se trouve pas sur ces cartes : mais ne pourroit-on pas dire que cette situation est si incertaine, que même plusieurs géographes doutent de l'existence du lac, & qu'il ne faut pas s'en rapporter aux cartes, qui ne sauroient jamais convenir avec l'itinéraire, à cause des chemins impraticables qui ne permettent pas de faire autant de lieues par jour que dans les prairies ? La conjecture est assez probable. On voit encore par-là qu'il y a des hommes barbus & policés peu éloignés du Canada & de la baie de Hudson ; & que si, depuis ce lac jusque'à l'extrémité occidentale de l'Amérique, il y a une distance de huit cens à mille lieues, mon système sur ces nations se trouve suffisamment confirmé.

On suppose que le lac des *Affinipoels* n'est autre que l'Oninipigon ou bien l'Anisquaonigamon ; c'est pourquoi on a supprimé le premier. Il me semble pourtant qu'on ne devoit pas procéder si légèrement dans de pareils cas. On verra par la suite quel tort on a fait à la géographie, en convertissant des doutes en certitudes, en supprimant des pays entiers, & en changeant leurs positions. Je prie le lecteur de réfléchir sur les raisons qui peuvent fonder l'existence de ce lac. Les preuves suivantes sont, à mon avis, tout-à-fait convaincantes.

1°. On ne sauroit contester la solidité de cet axiome, que des relations données par des personnes éclairées & de considération qui ont pris soin de s'informer exactement de toutes les circonstances, ne doivent pas être rejetées, sur-tout après avoir été adoptées de tout le monde. C'est le cas de M. Jéré-

(a) M. Danville, dans sa *Mappemonde* de 1761.

mie qui, gouverneur du fort Bourbon, ensuite Nelson, pendant vingt ans, s'est informé exactement de tout, comme sa relation le prouve. Il donne donc une description des lacs qui se trouvent vers la même latitude, leur étendue & leur distance entr'eux & du fort Bourbon. Le premier dont il parle est le lac des Forts, de cent lieues de circonférence, & à cent cinquante lieues du fort Bourbon. A trois cens lieues de-là & au nord-ouest il place le Michinipi de six cens lieues de tour. Il dit que la rivière de Bourbon entre dans le lac des Forts depuis le lac Anisquaonigamon, ou la jonction des deux mers, distant du lac des Forts d'environ deux cens lieues. Il ajoute que c'est le pays des *Cristinaux*, & qu'à l'ouest habitent les *Affinipoels* qui occupent tout ce pays. Il dit que cent lieues plus loin il y a un autre lac nommé *Oninipigonchin* ou la *petite mer*. On voit donc qu'il les distingue tous, & qu'il assigne à chacun sa place bien éloignée l'une de l'autre.

2°. Dans toutes les anciennes cartes qui ont précédé cette relation, on a placé les lacs des *Affinipoels* & des *Cristinaux*, quoique souvent d'une manière indéterminée : les uns les ont mis à la même latitude à peu de distance ; d'autres ont placé le premier au nord-ouest de l'autre ; ce qui est conforme à la relation de M. Jérémie. On ne connoissoit point alors les noms de *Michinipi* & d'*Anisquaonigamon* : on leur donnoit les noms des peuples qui habitent leurs environs : ce qui est encore conforme à la relation de M. Jérémie. Les *Cristinaux* demeurent près de celui-ci, & les *Affinipoels* vers l'ouest jusques vers le Michinipi.

3°. Cette relation a été donnée par les sauvages qui, habitant des pays à la même latitude, pouvoient & devaient connoître exactement toutes ces contrées, & depuis que les François ont abandonné la baie de Hudson aux Anglois, ils n'ont pu continuer leurs recherches ; ce qui ne sauroit suffire pour rejeter & abandonner des relations aussi authentiques. Par contre, les lacs *Tecamamionen*, *Minutie*, le lac aux Biches, celui des *Prairies*, &c. ont été reconnus depuis le Canada. Doit-on être surpris, si on n'y a pu avoir connoissance du Michinipi qui est éloigné du Fort-Dauphin sur l'Oninipigon, selon M. Buache, de plus de deux cens lieues, puisque les François n'ont pas pénétré plus loin.

On recommence aujourd'hui à le placer sur les cartes. Son existence ne paroît plus douteuse ; on veut même le faire servir au passage par le nord. Voyez *PASSAGE PAR LE NORD*, dans ce *Supplément* (E).

ASSOMPTION (ILE DE L'), ou ANTICOSTI, (Géogr.) île de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de Saint-Laurent. Elle est pleine de forêts, & le sol y est aride & stérile. Elle appartient aujourd'hui aux Anglois à qui les François l'ont cédée avec le Canada à la dernière paix. Long. 316, lat. 49, 30. (C. A.)

\* § « ASSON, (Géogr.) ville de l'Eolide, maintenant *Assos*. ASSOS, ville maritime de Lydie. Autre ville de même nom dans l'Eolide. Il y en avoit une troisième en Misie ». (lisez *Myfie*.) *Dict. rais. des Sciences*, &c. C'est la même. On en pourroit de même mettre une dans la Troade, ce seroit toujours la même. Voyez le *Dict. Géogr. de la Martinière*, au mot *Assum*. Le *Dict. rais. des Sciences*, &c. donne, au mot APOLLONIE, une ville de ce nom, qui a aussi été nommée *Margion* & *Théodofiana*, & qu'on place en Phrygie. C'est encore la même qu'*Asson* & *Assos*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

ASSONANCE, f. f. (Musique.) mot hors d'usage qui signifie *consonnance*. (F. D. C.)

§ ASSOUPISSEMENT, (Méd.) Ce sujet est traité par les écrivains avec tant de confusion & de discordance,

discordance, qu'on seroit porté à supprimer entièrement leur nomenclature, s'il n'étoit quelquefois utile de les consulter. Ils établissent quatre especes d'*assoupissement*, qu'ils désignent sous le nom de *carus*, *coma somnolentum*, *lethargus* & *coma vigil*. Les deux premiers sont communément sans fièvre : le troisieme est presque toujours avec la fièvre ; & le quatrieme lui appartient absolument. Ce qu'on appelle *carus*, ne differe presque point de l'apoplexie ; c'est un sommeil très-profond, que les cris, l'agitation, & même la piquûre ont de la peine à interrompre : si les malades ouvrent les yeux, à force d'être tourmentés, ils les referment aussi-tôt ; plusieurs même ont un râlement & un ronflement semblable à celui des apoplectiques. Le *coma somnolentum* est un sommeil plus long & plus profond qu'il ne l'est dans l'état naturel, mais qu'on interrompt assez facilement : il est le plus souvent idiopathique, & très-familier aux vieillards, qui s'endorment en parlant, & même quelquefois en mangeant : la cessation de la goutte, la suppression des hémorrhoides, l'affection hypochondriaque & hysterique y donnent souvent lieu. La *lethargie* ne differe des deux premières especes que par la présence de la fièvre dont elle est le symptôme : c'est un sommeil profond & continuel, qu'on peut interrompre, mais pour peu de tems. Plusieurs auteurs appellent aussi *lethargie* ce que d'autres ont nommé *coma somnolentum* & *carus* ; car rien n'est plus commun que la transposition de tous ces noms, qui deviennent par-là presque arbitraires. Le *coma vigil*, qui est toujours un symptôme de la fièvre, est un sommeil apparent, qui trompe les assistans, mais qui tourmente beaucoup les malades : il est souvent accompagné ou suivi du délire ; cet état entreroit plus naturellement dans l'article de l'INSOMNIE.

L'*assoupissement* idiopathique, dont il est ici principalement question, doit être distingué de même que l'apoplexie, en sanguin, séreux & accidentel ; & tout ce que l'article APOPLEXIE contient à ce sujet, doit se rapporter ici. Nous avons dit qu'il devoit être regardé comme l'avant-coureur de l'apoplexie : sans aller à ce degré, il laisse quelquefois la tête tremblante, & une foiblesse dans les membres, qui approche de la paralysie. L'ouverture des cadavres justifie pleinement l'affinité que nous avons établie entre ces deux maladies : les inondations séreuses y sont très-communes ; on a observé une lympe épaisse, ou une matiere gélatineuse dans toutes les cavités & anfractuosités du cerveau, comme aux environs de la moëlle allongée. On a apperçu rarement l'engorgement des vaisseaux sanguins ; mais on a vu très-souvent des tumeurs & des suppurations, des pourritures & autres désordres au cerveau : aussi observe-t-on que l'*assoupissement* precede plus souvent les deux dernières especes d'apoplexie que la première. Nous ne proposerons ici aucun remede, parce qu'on doit les tirer de ce que nous avons dit à l'article APOPLEXIE. On peut en user aussi contre l'*assoupissement* fébrile, lorsque l'état de la maladie principale le permet.

Il y a encore une autre especes d'*assoupissement* ou d'ivresse qui vient du vin, de la biere & des autres liqueurs fermentées ; de l'ivraie, de l'opium & des autres narcotiques ; de la fumée du tabac, & des eaux minérales : il en est de plusieurs degrés, dont le plus haut ressemble à l'apoplexie, sans être aussi dangereux ; mais on risque de s'y tromper, si l'on néglige de prendre les informations nécessaires. Cet état dure quelquefois plusieurs jours ; quelques-uns tombent sans sentiment, comme les apoplectiques ; les autres sont livrés à un *assoupissement* dont on peut les tirer pour quelque tems : il y en a qui passent dans le délire, & même avec fureur,

Tome I.

ou, ce qui est plus rare, dans les convulsions. Mais les degrés inférieurs n'ont rien d'alarmant ; la tête est étourdie, & la démarche chancelante ; on a la vue trouble ; on radote, &c.

Tout ce qu'on peut faire de mieux dans tous ces cas, lorsqu'ils paroissent graves, c'est d'exciter le vomissement, en chatouillant le gosier, ou en gorgeant les malades d'eau chaude : il est rare qu'on soit obligé d'avoir recours à l'émétique, lorsque l'estomac est plein, ce qui ne manque guere d'arriver dans l'ivresse ; mais on peut en user dans les autres cas : les lavemens purgatifs sont toujours utiles. L'eau nitrée, la limonade & les autres acides végétaux y sont très-utiles. On a observé que quelques-uns s'étant laissés tomber dans l'eau, étoient sortis de leur ivresse ; ce fait démontre l'utilité des bains-froids. La saignée est ici très-suspecte, sur-tout pour l'ivresse ordinaire, quoique plusieurs en aient vanté les bons effets : on peut l'appliquer avec ménagement aux autres cas.

Il y a enfin des sommeils extraordinaires, qui durent des semaines, des mois & des années, avec plus ou moins d'intermission : on en trouve des exemples dans l'*Histoire de l'académ. des Sciences de Paris* ; dans les *Transactions philosophiques*, dans les *Actes de Leipfick*, & autres ouvrages périodiques. Ils ont presque tous été attaqués, ces sommeils, par ce qu'on emploie de plus fort contre l'apoplexie ; mais il paroît dans la plupart de ces relations, que tous les remedes qu'on a pu faire, n'ont eu aucun succès, & qu'après les avoir tous abandonnés, crainte de pis, les malades se sont éveillés naturellement après un certain tems ; celui qui a paru le plus efficace a été l'immersion subite de tout le corps dans l'eau froide, comme on l'a dit ci-dessus. (T.)

ASSUERUS, (*Hist. des Juifs.*) roi de Perse, qu'il épousa une Juive nommée Esther, parente de Mardochée, après avoir répudié Vasthi ; il est toujours nommé Artaxerxès dans le grec du livre d'Esther, quoique l'Hebreu & la vulgate lui donnent le nom d'*Assuerus*. Mais quel est cet *Assuerus* ? est-ce Darius, fils d'Hystaspe ? est-ce Artaxerxès Longue-main ? est-ce Cambyse ? Les sentimens des savans sont partagés sur ce point, & l'on peut consulter là-dessus les différens commentateurs de l'Ecriture sainte.

\* § ASSUR, (*Géogr.*) il paroît qu'il n'y a jamais eu de ville d'Asie de ce nom, & ce mot est corrompu, selon Reland. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

ASSUR, (*Hist. anc.*) fils de Sem, quitta le pays de Sennaar, forcé, par l'usurpateur Nembrod, d'aller plus haut vers les sources du Tigre, où il s'arrêta, bâtit la fameuse ville de Ninive, & jeta aussi les premiers fondemens de l'empire d'Assyrie auquel il donna son nom. Les auteurs sont partagés pour savoir quel étoit *Assur*. Les uns le regardent comme le fondateur de l'empire d'Assyrie ; d'autres prétendent que ce nom désigne une vaste contrée, qui, dans la suite, envahit la domination des peuples voisins. Les différentes interprétations sont également fondées sur ce texte de l'Ecriture, où il est dit, *de terra illa egressus est Assur & edificavit Niniven* ; chacun donne à ce passage une interprétation arbitraire, que l'ambiguité de la construction favorise. Les uns rapportent ces paroles à Nembrod, qui, sortant de la Chaldée se répandit dans la contrée nommée *Assur* ou *Assyrie*. D'autres prétendent qu'*Assur*, fils de Sem, ne pouvant plier sa fierté sous l'obéissance d'un maître, se retira de Babylone, & fut chercher une nouvelle patrie ; un peuple de mécontents s'associa à ses destinées, & le nombre dut être grand, si l'on considère que des hommes nés dans l'indépendance, sont prêts à tout sacrifier, plutôt qu'à se courber sous le joug : il n'y

OOOQ



a que l'éducation qui puisse familiariser avec la honte de la servitude. *Assur*, devenu chef de ces émigrans, remonta vers les sources du Tigre, où il donna son nom à la contrée, qui depuis fut connue sous le nom d'*Assyrie*. Il y jeta les fondemens d'une ville qui, quelque tems après, devint la capitale d'un florissant empire : cette opinion est la plus probable & la plus suivie.

Il ne paroît pas qu'*Assur*, chef de ce peuple fugitif, ait jamais été revêtu du pouvoir suprême, & ainsi l'on a tort d'apercevoir en lui la source de la royauté. Ceux qui avoient suivi sa destinée, n'avoient quitté les lieux de leur naissance, que pour se soustraire à la domination d'un maître. Ils avoient refusé de se courber sous le joug de Nembrod, il est absurde de penser qu'ils se fussent dépouillés de la noblesse de leurs inclinations, en changeant de climat ; on sait que dans ces tems voisins de l'enfance du monde, la liberté étoit le plus précieux des trésors. De plus, il ne nous reste aucun monument historique qui atteste qu'*Assur* ait eu des successeurs ; & ce n'est qu'en l'an cinq cens quarante-trois qu'on voit un guerrier élever sa tyrannie dans Ninive. Il est donc probable que le gouvernement d'autonomie ou de pleine liberté fut le privilège de cette société naissante ; chaque famille ou chaque tribu se gouvernoit par ses mœurs & ses usages ; il suffisoit qu'il y eût des juges pour décider les différends qui pouvoient naître entre les différens cantons : il n'y avoit point encore de rois à Ninive du tems de Loth & d'Abraham, & il paroît que les champs n'avoient point de possesseurs privilégiés. (T-N.)

ASSURER, v. a. en *Mécanique*, signifie rendre ferme. (J. D. C.)

ASSYN, (*Géogr.*) cap d'Ecosse au sud-ouest d'une baie de même nom ; il y a des pâturages qui nourrissent quantité de chevaux & d'autre bétail ; on y trouve aussi du marbre & des bêtes fauves : il y a encore dans le même royaume un lac & une rivière de même nom, & le bourg d'Assymburg à l'embouchure de cette rivière. (C. A.)

ASSYRIE, (*Géogr. anc.*) contrée d'Asie appelée aujourd'hui *Arserum* ou le *Kurdistân*, dans le Diarbek, au nord de Bagdad. Elle fut célèbre dans l'antiquité par ses rois & par leur puissance ; ses principales villes étoient Ninive, sa capitale, aujourd'hui Moful & Ctesiphon, autrefois le siège royal des Parthes. Ninus fut le premier fondateur de l'empire d'Assyrie : on donne à cet empire une durée de treize cens ans, jusqu'à la mort de Sardanapale, qui en fut le dernier souverain. (C. A.)

ASSYRIE, (*Hist. ancienne.*) L'empire d'Assyrie a essuyé tant de révolutions, qu'il est difficile d'en fixer les limites : son étendue a varié selon ses prospérités ou ses revers. L'opinion la mieux fondée suppose qu'il renfermoit tout le pays situé entre le Tigre & l'Indus : on lui donne pour fondateur *Assur*, que quelques-uns confondent avec Nembrod. L'Assyrie, dans son origine, eut des rois ou des chefs héréditaires, qui, comme dans toutes les sociétés naissantes, n'eurent qu'un pouvoir limité ; l'habitude de commander leur fit rechercher les moyens d'établir la tyrannie sur les débris de la liberté publique, & le sceptre mis dans leurs mains pour les faire souvenir qu'ils étoient les conducteurs des peuples, fut une verge dont ils frappèrent les hommes, déchus de leur indépendance naturelle. L'Assyrie fut le berceau du despotisme, parce que ce fut le premier empire où l'on défia les rois ; on vit ces despotes insolens exiger & recevoir l'encens & les sacrifices que la superstition offroit à la divinité ; mais ces idoles révérees étoient souvent avilées & traî-

nées dans la boue, parce que tout ce qui déroge à la nature, n'a qu'une existence passagère.

Leur législation n'est point parvenue jusqu'à nous, ce qui suppose qu'ils n'avoient que des usages ou des loix fort informes. Nous ne sommes pas mieux instruits de leurs rites sacrés ; on fait seulement qu'ils étoient idolâtres & fort superstitieux, & que leurs principales divinités, étoient représentées sous la forme d'une mule, d'un cheval, d'un paon, d'un faisan & d'une caille ; ils rendoient un culte particulier aux poissons, en mémoire de la déesse *Der-ceto*, qui fut ainsi métamorphosée : *Sémiramis* étoit adorée sous la figure d'un pigeon. On peut juger de leurs penchans pour l'apothéose, quand on les voit désirer tous leurs rois, sans même en exclure le voluptueux *Sardanapale* : les Assyriens, en les plaçant dans le ciel, ne firent que suivre l'exemple de leurs voisins.

Ce pays, autrefois si riche & si fécond, n'offre plus que des plaines incultes & stériles, où quelques habitans épars traînent une vie obscure & indigente ; soit que le sol se soit épuisé par sa propre fécondité, soit que sa situation entre plusieurs peuples rivaux, qui en ont fait le théâtre des guerres, ait préparé cette étonnante révolution, on ne voit plus que quelques viles bourgades, dans les lieux où l'on admiroit Ninive, Ctesiphon, & tant d'autres villes riches & peuplées, dont l'histoire a consacré les noms & la magnificence. Ce pays étoit arrosé par plusieurs grands fleuves, dont les plus considérables étoient le Tigre, ainsi nommé à cause du grand nombre de tigres qui infectoient ses bords ; le Lycus & le Caprus, connus aujourd'hui sous le nom des deux Zabes. On y trouvoit un lac qu'on croit être l'*Averne* ; ses eaux étoient si meurtrières, que l'oiseau ou l'animal qui en buvoient, & qui respiroient les vapeurs qu'elles exhaloient, tomboient morts sur le champ.

L'histoire des rois d'Assyrie n'est qu'un tissu de fables révoltantes, rassemblées par *Ctesias*, qui a été copié par tous les écrivains postérieurs. Tout y paroît en contradiction avec ce qui est consigné dans nos annales sacrées, qui seroient des guides sûrs pour l'histoire orientale, si elles ne s'étoient pas presque bornées aux faits relatifs au peuple de Dieu ; ainsi l'on est obligé de suivre *Ctesias*, qui a plutôt écrit ce qui étoit cru que ce qui étoit arrivé.

Ninus, qu'on suppose avoir été le premier roi d'Assyrie, pourroit n'être qu'un héros fabuleux, créé par l'imagination des Grecs, qui trouvoient dans le nom d'une ville, celui de son fondateur ; ainsi de Ninive ils purent tirer celui de Ninus. Les traits, dont ils embellissent son histoire, montrent qu'ils ont réalisé un fantôme ; ils disent que Ninus fut le premier qui attenta à l'indépendance des peuples, qui, jusqu'alors, n'avoient point eu de guerres à soutenir ; ils ajoutent qu'il craignoit d'être arrêté dans ses expéditions par les Arabes, qui étoient les plus belliqueux de la terre : tout est contradiction dans ce récit. S'il est vrai que ce fut la première guerre que les hommes eurent à soutenir, comment les Arabes pouvoient-ils avoir la réputation d'un peuple belliqueux ? C'est encore à ce prince qu'on attribue la fondation de Ninive & de Babylone ; mais comment, dans des tems si voisins de la naissance du monde, pouvoit-on rassembler un million d'habitans dans une même enceinte ? c'est supposer que les campagnes étoient peuplées de nombreux cultivateurs, pour fournir aux besoins de cette prodigieuse multitude ; c'est supposer que les arts qui ont besoin du secours de l'expérience & du tems, parvinrent subitement à leur dernier degré de perfection. Les superbes monumens qui embellirent ces deux villes, les raffinemens d'un luxe

délicat & recherché, introduits dans la cour du monarque & des grands, sont autant de témoignages des erreurs ou des impostures des premiers écrivains.

On dit que ce prince, dévoré de l'ambition des conquêtes, se mit à la tête de sept cens mille hommes de pied, & de deux cens mille chevaux : il avoit encore dix mille chariots armés. Ce fut avec cette multitude qu'il fit une irruption dans le royaume de Babylone, rempli de villes riches & peuplées, dont il fit la conquête, ensuite il subjuga l'Arménie, la Bactriane, la Médie, & tout le pays situé entre le Nil & le Tanais : ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les rois, ses ennemis, lui oppoient des millions de combattans. L'imagination la plus féconde ne peut concevoir que dans un tems où la terre manquoit d'habitans, on ait pu rassembler des armées si nombreuses; les hommes indociles & féroces auroient-ils renoncé à leurs foyers, à leurs femmes, à leurs enfans, pour aller chercher à l'extrémité du globe, des richesses qu'ils trouvoient sous leurs mains? Les sociétés alors étoient peu nombreuses; l'autorité des rois étoit trop bornée pour rassembler sous le même drapeau, tant d'hommes dispersés & satisfaits des productions de leur sol. Comment faire subsister des armées si nombreuses? Les routes n'étoient point frayées; les montagnes & les bois oppoient des barrières par-tout renaissantes; les champs étoient incultes & stériles; la navigation, encore dans son enfance, n'offroit point le moyen de transporter les productions d'une terre féconde dans les pays arides; ainsi toutes ces armées & ces expéditions sont autant de fables, qui, comme l'ivraye, croissent dans les champs de l'histoire.

Après sa mort, Sémiramis fut placée sur le trône; cette princesse, que la supériorité de ses talens fait compter parmi les plus grands hommes, fut amenée captive d'Ascalon, où elle étoit née à la cour de Ninive; le roi Ninus, frappé de l'éclat de sa beauté, la fit entrer dans son lit; il en eut un fils dont il lui confia en mourant la tutelle : cette princesse ennoblit son sexe, en se montrant digne de commander à des hommes. Occupée du bonheur de ses sujets, elle ouvrit aux provinces une communication réciproque, en bâtissant sur le Tigre & l'Euphrate, plusieurs villes dont la magnificence immortaliserent sa mémoire. Après avoir assuré le bonheur de ses sujets, elle succomba à la tentation d'être comptée parmi les conquérans : ses expéditions militaires paroissent fabuleuses, du moins on a droit de révoquer en doute le nombre d'hommes qu'elle employa contre les Medes & les Indiens. On assure, sans pudeur, que son armée étoit composée de trois millions d'hommes de pied, d'un million de cavaliers, de cent mille chariots armés de faux, & de trois cens mille hommes pour les conduire, & pour différens usages. L'ambition de régner la rendit injuste envers son fils Ninias, à qui elle refusa de remettre le sceptre, dont elle n'étoit que la dépositaire. Ce fils dénaturé arma la main d'un eunuque pour lui ôter la vie; on répandit qu'elle avoit été transportée au ciel sous la forme d'une colombe : cette fable trouva beaucoup d'incrédules; ainsi Ninias pour se justifier, publia qu'elle avoit voulu l'engager à commettre un inceste avec elle; le scandale de sa vie accrédita ce bruit; on l'avoit vue dans les plaines de Médie, s'abandonner à la brutalité de l'officier & du soldat.

Les différentes couleurs, dont l'histoire peint cette reine célèbre, prouvent qu'il y en a eu plusieurs dont on a confondu les traits; de-là vient ce mélange de grandeur & de foiblesse, de mœurs & de débauches, dont l'alliance est impossible;

Tome I,

quoi qu'il en soit, Sémiramis après sa mort reçut les honneurs de l'apothéose : elle fut adorée dans la Palestine, où elle avoit pris naissance, & dans l'Assyrie, qu'elle avoit rendue heureuse par ses bienfaits. Elle étoit représentée sous la forme d'une colombe, symbole de la lubricité; les peuples d'Ascalon regardoient comme des sacrilèges ceux qui tuoient un pigeon, ou qui mangeoient de sa chair. Ses statues étoient sans ornement; elle étoit représentée dans sa nudité & ses cheveux épars : ce désordre pouvoit bien être une image de sa vie licentieuse.

Ninias, fils d'une mere qui réunissoit les talens & le courage des grands hommes, ne porta sur le trône que les foiblessees qui sont même la censure des femmes. Les rois, jusqu'alors gardés par l'amour de leurs sujets, avoient ressemblé à des peres au milieu de leur famille. Ninias introduisit l'usage de se faire garder par des hommes armés, qui semblent annoncer aux rois que tous les citoyens sont leurs ennemis. Ce prince trop efféminé pour avoir de l'ambition, se renferma dans l'ombre de son palais, où assoupi dans les molles voluptés, il ne vivoit qu'avec ses femmes & ses concubines, dont il avoit les foiblessees; & ce fut en se rendant invisible à ses peuples, qu'il crut se dérober au mépris public.

Trente générations s'écoulerent, sans qu'il parût un roi digne de l'être : leurs noms, comme leurs actions, sont tombés dans l'oubli. Ce vuide qui se trouve dans l'histoire d'Assyrie, a fait présumer à de judicieux critiques, que cet empire n'eut plus de rois après Ninias : leurs conjectures ont toutes les couleurs de la vraisemblance; on ne voit parmi ces rois aucun législateur, aucun ambitieux. Comment, pendant douze cens ans, cet état auroit-il pu subsister sans troubles domestiques, sans guerres étrangères? Comment tant de rois tributaires auroient-ils été si long-tems dociles au joug imposé par Belus & Sémiramis? S'il a éprouvé les secousses & les agitations qui ébranlent les autres empires, pourquoi les écrivains de l'antiquité auroient-ils gardé un silence unanime sur ces révolutions? Plus il avoit d'étendue, plus il devoit intéresser la curiosité, plus ses ressorts compliqués étoient sujets à se déranger. C'est supposer que tous les rois de la terre étoient aussi dégradés que les monarques Assyriens; supposition plus difficile, que de concevoir que, depuis Ninias, jusqu'à Sardanapale, ce trône ne fût point occupé. L'opposition qui se trouve dans les deux listes de leurs anciens rois, favorise cette conjecture; l'une contient trente-six rois, & l'autre quarante & un. On n'est pas plus d'accord sur la durée de cet empire; les uns lui donne treize cens ans, & les autres réduisent ce nombre à cinq cens vingt; mais comme tous n'ont pour guide que Ctesias, ils n'ont fait que répéter ses erreurs.

Après une éclipse de plus de mille ans, on voit reparoître sur le trône d'Assyrie, un Sardanapale, dont les vices & les mœurs efféminées ont immortalisé la mémoire. On donne encore aujourd'hui son nom à ces prétendus conducteurs des peuples qui sommeillent abrutis sous la pourpre, & qui ne se réveillent que pour sucer la sueur & le sang des peuples épuisés, pour fournir des alimens à leurs sales débauches. Ce tyran invisible, environné d'eunuques & de concubines, n'étoit occupé qu'à la recherche des voluptés, & de celles même qui révoltent la nature, & que la pudeur défend de nommer. Fatigué du poids du sceptre, il prenoit la quenouille & se fardoit pour disputer aux femmes le prix des graces & de la beauté. Tel est le portrait que des auteurs outrés en ont laissé pour nous peindre un prince voluptueux, qui sacrifioit à ses plaisirs

O O o o ij

les soins de son empire. Ce monarque avili fit un peuple de mécontents. Arbace, Mede de nation, honteux d'obéir à un maître efféminé, forma une conjuration avec Belesis, gouverneur de Babylone, prêtre & guerrier, qui avoit la réputation de pénétrer dans les secrets de l'avenir : les peuples se rangerent en foule sous leur drapeau. Les conjurés furent souvent défaits ; mais soutenus de la faveur de la nation, ils se releverent toujours de leur chute. Sardanapale, réveillé par le bruit du danger, fit voir que le goût des voluptés n'éteint pas toujours le courage ; il donna des preuves d'un génie véritablement fait pour la guerre, & après avoir remporté trois victoires, il essuya un revers qui l'obligea de se renfermer dans Ninive. Il y fut assiégé par l'armée rebelle, dont les efforts eussent été impuissans, si le débordement du Tigre n'eût renverté la muraille. Le monarque, voulant prévenir la honte d'implorer la clémence du vainqueur, fit préparer un bûcher qui le réduisit en cendres, avec ses eunuques, ses concubines & ses trésors. Il s'éleva trois grands royaumes sur les débris de ce vaste empire. Arbace, chef de la conjuration, eut celui de Medie ; Belesis, quoique subordonné à Arbace, avoit dirigé tous les ressorts qui préparèrent la révolution : le trône de Babylone fut sa récompense. Le royaume de Ninive fut indépendant des deux autres, & le premier qui en fut roi, se fit appeller Ninus le jeune : cette révolution arriva l'an du monde 3257. (T-N.)

§ ASTABALE, (*Musiqu.*) Voyez ATABALE, dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. (F. D. C.)

§ ASTABAT, (*Géogr.*) ville d'Asie dans l'Arménie ou Turcomanie, sur les frontieres de Perse, à une lieue de l'Araxe : elle est petite, mais très-belle ; il y a quatre caravaneras, chaque maison a sa fontaine & son petit jardin. Son territoire produit d'excellent vin ; & la campagne d'alentour est arrosée de mille ruisseaux qui en rendent le sol extrêmement fertile : c'est le seul pays où croisse la racine de ronas qui est grosse comme la réglisse, & qui sert à donner cette belle couleur de rouge à toutes les toiles qui viennent de l'Indostan. Les caravanes d'Ormus qui font le commerce de ronas, vont sans cesse d'Ormus à *Astabat*, dans toutes les saisons. *Long.* 64, *lat.* 39. (C. A.)

\* § ASTAFFORD ou ESTERAC, (*Géogr.*) contrée de France dans le bas Armagnac (*Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c.). On confond mal à propos *Astafford* avec *Esterac* ou *Astarac* ; une ville avec une contrée : *Astafford* ou *Estaffort*, est une ville du Condomois sur la riviere de Gers. *Estarac* ou *Astarac* n'est point dans l'Armagnac, comme presque tous les géographes le disent les uns d'après les autres, mais dans la Gascogne, au gouvernement de Guienne, généralité d'Auch. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

\* § ASTAMAR ou ACTAMAR, (*Géogr.*) lac d'Asie : Voyez VAN, dans le *Dictionnaire raisonné des Sciences*, &c.

ASTAPA, (*Géogr.*) ville d'Espagne dont parle Tite-Live : elle étoit située près de la source du Xenil. Les habitans assiégés & réduits aux abois, aimerent mieux s'entr'égorger & brûler leur ville que de subir la loi du vainqueur. (C. A.)

AST-AROTH, appelée aussi *Basan* ou *Baestra*, (*Géogr.*) ville de la Palestine, au-delà du Jourdain, dans la demi-tribu de Manassé : elle étoit capitale du petit pays de Basan renfermé dans la Traconite Judaique. Voyez BASAN. (C. A.)

ASTARTÉ, (*Hist. anc.*) *Astarté* dont le nom signifie un troupeau de chevres ou de moutons, fut la principale divinité des Sidoniens qui la représentoient sous la forme d'une poule qui couvre ses poussins de ses ailes. Par un bizarre assemblage, on la

représentoit avec des cornes sur la tête, parce que c'étoit l'attribut de la puissance suprême : elle n'eut pas le même nom chez les différens peuples où son culte étoit établi. Cicéron, dans l'énumération qu'il fait des différentes Vénus, dit, que la quatrième étoit adorée en Phénicie, sous le nom d'*Astarté*, où elle étoit représentée avec un carquois & des fleches. Comme elle fut adorée sous différens noms, on la peignit avec différens attributs ; elle étoit appelée *Dieu* par les Hébreux idolâtres qui n'avoient point de terminaison féminine dans leur langue. Les peuples du mont Liban la représentoient pleurant la mort d'Adonis son époux chéri : sa tête étoit voilée & des larmes couloient de ses yeux ; ce fut pourquoi on la plaça dans le ciel où elle formoit la constellation de la poule, connue sous le nom de *Pleiades*. Les Assyriens l'habilloient tantôt en homme, & tantôt en femme ; leurs prêtres consacrés à son culte n'entroient dans son temple qu'avec un habit de femme. Les Perses proscrivirent son culte, mais on lui érigea un temple à Hiéropolis où les Egyptiens, les Indiens, les Arméniens & les Babyloniens porterent leurs offrandes : ses adorateurs ne pouvoient pénétrer dans cette demeure sacrée sans avoir fait un échange d'habit ; la femme prenoit celui de l'homme, & l'homme celui de la femme. On prétend que la Vénus Uranie des Grecs, la Vénus des Assyriens, la grande Déesse des Syriens, la Décerto d'Ascalon, étoit l'*Astarté* des Phéniciens : d'autres l'adorerent sous le nom de la *Lune*, de *Lucifer*, de *Junon*, de *Minerve* & d'*Io*.

*Astarté* avoit ses prêtres qu'on appelloit les *prophetes du bocage*, parce que c'étoit dans le silence des forêts qu'on célébroit ses mysteres. On exigeoit des femmes qui vouloient y participer, l'obligation de couper leurs cheveux ; & comme elles étoient fort attachées à cette parure naturelle, elles s'affranchissoient de cette loi rigoureuse, en se prostituant un jour entier aux étrangers qui vouloient en jouir pour de l'argent, & le produit de cette prostitution étoit offert à la Déesse ; le sacrifice de leur honneur leur étoit moins pénible que celui de leurs cheveux : le temple qu'on lui avoit érigé sur le mont Liban offroit le scandale de la plus révoltante incontinence. Les hommes sans frein & sans pudeur étouffoient la nature ; & se livroient aux désordres les plus détestables. Ces abominations religieuses passerent de l'Asie dans l'Afrique où l'on éleva à cette déesse un temple où les filles alloient dévotement se prostituer. Comme cette déesse n'avoit point par-tout des temples, ses prêtres attentifs à la commodité publique, portoient sur les épaules de petits tabernacles autour desquels on offroit des sacrifices impurs. Chaque pays se disputa la gloire d'avoir donné naissance à cette déesse. Son temple le plus fréquenté fut bâti à Tyr par Hiram, & c'est peut-être ce qui lui a fait donner une origine phénicienne : son culte s'étendit à mesure que les empires d'Assyrie & de Babylone prirent des accroissemens. Nos annales sacrées la nomment tantôt l'*Astaroth*, & tantôt le *dieu de l'abomination des Sydoniens* ; les Talmudistes, dont le vulgaire semble adopter les erreurs, lui donnent un des premiers rangs dans la hiérarchie infernale ; on attache à ce mot l'idée d'un diable important à qui l'on fait jouer un grand rôle pour troubler la police du monde : quoique l'histoire ne nous ait point conservé le détail de ses actions, il est aisé de juger par les fables qui sont parvenues jusqu'à nous, que la félicité dont ses sujets jouirent pendant son regne lui procura les honneurs divins. La religion païenne enseignoit alors que l'ame des bienfaiteurs des hommes alloient après leur mort résider dans les astres ; ainsi l'on se persuada que celle d'*Astarté* qui avoit découvert ou protégé des arts utiles, avoit fixé

sa demeure dans la lune, dont elle devint le symbole. (T-N.)

ASTERIE, f. f. (Minéral.) *astéris* ou *astrion*, Plin. On ne sçait pas bien quelle est la pierre à laquelle Pline donne ce nom. M. Lehmann décrit, dans les *Mémoires de l'Académie* de Berlin pour 1754, une pierre crystallisée singulière, qu'il croit être l'*astérie* de cet auteur : il paroît cependant plus vraisemblable que c'est une espèce d'opale, & peut-être celle qu'on appelle *œil de chat*. (D.)

ASTERIE, f. f. (Minéral.) *asteria* ou pierres étoilées; ce sont de petites pierres plates, taillées en étoile & marquées ordinairement de quelques traits sur leurs deux surfaces; on les trouve ou séparées, ou réunies en forme de colonnes prismatiques, auquel cas on les nomme *asteries columnaires*. Voyez *pl. d'Hist. nat.*

Leur substance est un spath alkalin, dont les lames font un angle aigu avec les côtés de la colonne: les unes sont rayonnées, d'autres ne sont qu'anguleuses: elles diffèrent des trochites, parce que celles-ci sont circulaires. On regarde les unes & les autres comme des pétrifications de quelques parties de l'étoile arbieuse, appelée *tête de Méduse*. M. Guettard a découvert un zoophite, qui paroît être l'origine de ces pétrifications, ainsi que des encrinites. (D.)

ASTERIO, (Astron.) Voyez CHIENS DE CHASSE, dans ce Suppl.

ASTERION, (Géogr.) il y avoit deux villes de ce nom dans la Grèce, l'une en Péonie, selon Tite-Live, & l'autre en Thessalie, selon Héychius. (C. A.)

\* § ASTERION, (Mithol.) Les gens du pays, dit Pausanias, assurent que le fleuve *Asterion* eut trois filles, Eubée, Profymne & Acrée, & que toutes les trois furent nourrices de Junon. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

ASTEROPE, (Astron.) l'une des filles d'Atlas, & la première des sept étoiles principales, qui composent les Pleiades. Ovide, *Fast. IV*, 170. (M. DE LA LANDE.)

ASTEROPEE, (Hist. poétique.) fils de Pélagonias, étant venu avec les Péoniens au secours des Troyens, osa aller au devant d'Achille, qui étoit encore tout furieux de la mort de Patrocle, & porta sur le champ la peine de sa témérité. (+)

ASTEROPTERE, (Bot.) M. Vaillant comprend sous ce nom générique, des plantes que M. Linné range parmi les *aster*. Le caractère par lequel M. Vaillant les distinguoit, c'est que les semences des *asteropteres* ont une aigrette en plume. (D.)

§ ASTI, (Géogr.) belle & ancienne ville d'Italie, dans le Montferrat sur le Tanaro, à cinq lieues nord-est d'Albe, & à huit sud-ouest de Casal: on la nommoit anciennement *Asta Pompeia*. C'est la capitale du comté d'*Asti*: il y a un évêché & une citadelle; les François l'ont prise deux fois. Long. 25, 30. lat. 44, 50. (C. A.)

ASTIANAX, (Hist. anc.) fils unique du généreux Hector & d'Andromaque: ce jeune prince ne survécut pas au désastre de Troie sa patrie: il fut d'abord destiné à être esclave avec sa mere; mais Calchas, pontife sanguinaire, prédit aux Grecs que s'ils refusoient de le sacrifier, ils devoient s'attendre à retrouver en lui plusieurs Hector; les Grecs refuserent d'abord de se rendre à cet oracle; mais une tempête les ayant surpris, comme ils alloient s'embarquer, Calchas prétendit que le calme dépendoit de ce sacrifice barbare. Ulysse arracha le jeune *Astianax* d'entre les bras de sa mere, & le fit jeter du haut en bas des murailles. (T-N.)

ASTRE du monde, ASTRE violet, ASTRE triomphant, (termes de Fleuriste) ce sont trois espèces d'oeillet.

ASTROMETRE, Voyez HELIOMETRE, dans ce Supplément.

§ ASTRINGENT, (Mat. médic.) ce nom générique est appliqué à tous les remèdes qui peuvent, en resserrant les couloirs ou les orifices, arrêter ou diminuer les différentes évacuations dans le corps humain.

La véritable idée qu'il faut se former des *astringens* & de leur action, est trop éloignée de celle qu'on a proposée dans l'article *astringent* du *Dictionnaire rais. des Scienc.* &c. pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en donner le correctif.

« La propriété de ces remèdes (dit l'auteur de cet article.) est lorsque les déjections d'un malade sont trop liquides, d'en corriger la trop grande fluidité, & de leur donner la consistance qui leur est nécessaire, & qui prouve la bonne disposition des organes de la digestion. »

L'action des *astringens* n'est pas bornée aux premières voies; & la trop grande liquidité des selles, n'est pas la seule indication qui en exige l'emploi: on s'en sert contre les hémorrhagies, les écoulemens séreux de toutes les parties & de tous les organes; on les prescrit dans les relâchemens des parties, dont la force tonique est simplement diminuée, lors même que les écoulemens ou les évacuations n'excedent point l'état naturel par la quantité. Ainsi le relâchement du sphincter de la vessie, de l'anus, des glandes salivaires, &c. est efficacement combattu par les *astringens*, lorsque l'urine, les matières fécales & la salive ne sont pas assez long-tems retenues dans les organes qui leur servent de dépôt. Ce n'est pas en corrigeant la trop grande fluidité des matières, que les *astringens* s'opposent aux évacuations trop abondantes; ils ne produisent cet effet que d'une manière très-secondaire; ils excitent ou réveillent l'action des organes, ils perpétuent cette action & l'ordre renaît dans les fonctions. Un médicament qui n'agiroit sur des selles trop liquides, qu'en absorbant l'humidité superflue, ne prouveroit pas la bonne disposition des organes de la digestion; il serviroit à tromper le médecin qui voudroit juger de l'état des organes, par celui des selles; il remédieroit à la liquidité des excréments, sans améliorer les organes digestifs & les sucs nourriciers qu'ils peuvent extraire.

Rien de plus vague, je dirai même de plus absurde, que la division des *astringens* donnée par le même auteur. « On doit compter, dit-il, de deux sortes d'*astringens*: savoir, ceux qui, mêlés avec les liqueurs de l'estomac & des intestins, en absorbent, moyennant leur partie terrestre, une certaine quantité; d'autres qui picotent & irritent les fibres circulaires des glandes intestinales, & les obligent par cette contraction à ne pas fournir avec tant d'abondance la lymphe qu'elles contiennent ». Rien de moins prouvé que cette prétendue absorption des liqueurs de l'estomac & des intestins. Les *astringens*, proprement dits, ne se donnent qu'à petite dose; & la quantité des sucs digestifs étant très-considérable, ce n'est certainement pas la peine d'avoir égard au peu de liquide qu'ils peuvent absorber par leur partie terrestre. Il n'est pas même clair que cette partie terrestre soit assez à nud, ou dégagée de tout autre principe, pour exercer sa propriété absorbante. Le picotement des fibres circulaires, des glandes intestinales, est une de ces petites théories, produites par l'impuissance de raisonner ou d'observer, qui ne méritent aucune espèce d'attention. Ce n'est ni dans la saine anatomie, ni dans l'économie animale bien entendue, qu'on a puisé ces fibres circulaires des glandes, dont le resserrement prévient les diarrhées; il est indécemment, lorsqu'on

philosophe, de présenter un être de raison comme positif; & le ton dogmatique ou d'assurance est encore plus indécent, lorsqu'on a tant de raison de douter.

Il n'est point de médicament dont l'action soit aussi sensible ou évidente que celle des *astringens*, soit qu'on la dérive de leurs qualités sapides, soit qu'on l'évalue par leurs effets immédiats & évidens sur le corps des animaux; ils ont un goût âpre, austère, acerbe; ils rident, ils froncent les fibres & la plupart des solides par leur application; ils resserrent ou rétrécissent les ouvertures, même considérables, telles que la vulve, la bouche, l'anus: ils produisent les mêmes effets sur les cadavres des animaux, & toutes ces qualités sensibles sont exactement proportionnelles à leur vertu médicamenteruse.

Il résulte de ces notions, que l'action des *astringens* s'exerce principalement sur les solides; ils en augmentent la force tonique, ou, si l'on veut, ils déterminent une action plus vive, plus constante: cette action est appropriée & correspond à l'organisation animale, elle se lie aux effets généraux des fonctions de la machine, elle dépend toujours du principe vital ou moteur, qui fait tout en nous. Le médicament n'est le plus souvent que l'occasion ou le moyen, & la force vitale est toujours le premier agent. Les resserremens les plus violens ne sont pas toujours l'effet des remèdes; la crainte ou la terreur subite suspendent tout-à-coup des hémorragies énormes, les convulsions & les mouvemens spasmodiques étranglent quelquefois des cavités & des orifices.

Il faut bien distinguer des *astringens* proprement dits, une classe de médicamens, regardés par les auteurs comme *astringens*, & qui n'ont pourtant aucune de leurs propriétés; tels sont ceux qu'on appelle obstipans ou infarcians, *obstruentia*, *emphraceutica*, qu'on emploie sous le point de vue de boucher ou de remplir des vaisseaux.

Les *astringens* ou stiptiques sont employés, 1°. dans les grandes hémorragies internes, qui menacent d'une mort prochaine, & lorsque les secours ordinaires sont insuffisans; 2°. dans les dévoyemens énormes ou colliquatifs, qui résistent aux évacuans & aux adoucissans, tels que ceux qui précipitent la fin des phthiques; 3°. dans l'incontinence d'urine & les sueurs immodérées, mais avec peu d'espoir de réussite; 4°. dans les queues de chaudière ou gonorrhées, bien guéries, où il ne reste que le relâchement des parties; dans l'écoulement de la semence, par relâchement, & les fleurs blanches qui dépendent de la même cause; 5°. dans le relâchement ou la chute de quelque partie intérieure, ou de quelque organe, tel que l'uterus, ses ligamens, le vagin, certaines hernies, les bouffissures sans obstructions, qui suivent les grandes hémorragies.

On divise les *astringens* en forts & en foibles; en internes & en externes.

La liste des *astringens* foibles est très-considérable, les plus usités sont les racines de bistorte, de tormentille, de sceau de Salomon, la rhubarbe torréfiée, le quinquina, les feuilles de renouée, de plantain, le suc d'orties, les roses rouges, le santal rouge, les coings, les grate-culs, la gomme-laque, le sang-dragon, le cachou, le suc d'hypocyste, &c.

Les eaux distillées qu'on retire de la plupart de ces plantes, ne participent point du tout à leur vertu astringente, quoi qu'en disent les livres & quelques médecins; telle est l'eau de plantain, qu'on prescrit néanmoins communément à ce titre. Il seroit possible que ces eaux eussent d'ailleurs quelques propriétés très-foibles ou très-obscurcs, selon les plantes

qui les fournissent; mais tout au moins le principe *astringent* ne passe jamais dans la simple distillation.

On peut ajouter à cette liste, la salicaire, dont les bons effets ont été reconnus par M. de Haën, dans les dyssenteries: tous les fruits verts en général, comme les nesles, les poires, les abricots, les prunes, les noix de gale, de cyprès, les glands ou leurs calices, la pierre hématite, la fanguine, la terre cimolée ou des couteliers, le labdanum, le prunelier, &c.

Parmi les forts, sont l'écorce de grenade, le tan, l'alun, le fel de Saturne, l'eau de rabel & les acides dulcifiés, l'eau-mère de vitriol, les eaux minérales vitrioliques de Calsabigi, de Cranfac; l'agaric, le liege brûlé, les martiaux en général.

On peut même observer sur ces derniers, que, quoiqu'on les regarde vulgairement comme apéritifs ou débilitans; ils ont néanmoins une vertu tonique, très-avérée, qui les rend propres à arrêter des écoulemens ou des évacuations trop considérables, lorsqu'elles dépendent du relâchement. Ainsi, Freind prescrivait avec succès les martiaux, dans le flux immodéré des règles qui provenoit de cette cause. (*Article de M. LA FOSSE, docteur en médecine, de la faculté de Montpellier.*)

ASTROC, (*terme de Marine.*) c'est une grosse corde que l'on attache à une cheville de bois qu'on appelle *escome*. (+)

§ ASTRONOMIE. Dans cet art. du *Dict. rais. des Sciences*, &c. tom. I. pag. 784, col. 1. au lieu de *Achilles Staius*, lisez *Achilles Tattius*; pag. 787, col. 1. au lieu de *P. Rigodius*, lisez *P. Nigidius*; & pag. 789, col. 2. au lieu de *Pretus Aponensis*, lisez, *Petrus Aponensis*, autrement *Pierre d'Apone*.

Ce sont des fautes d'impression. Pag. 792, col. 1, il est parlé du *Recueil des voyages de l'académie*. Un censeur a prétendu qu'on avoit voulu dire, *Recueil des ouvrages de l'académie*; il s'est trompé, le recueil dont il s'agit est connu & cité par les savans, sous le titre de *Recueil de voyages de l'académie*: en voici le titre exact: *Recueil d'observations faites en plusieurs voyages, par ordre de sa majesté, pour perfectionner l'astronomie & la géographie, par MM. de l'académie royale des Sciences. Paris, 1693, in folio.*

Le même censeur qui ne se donne pas la peine de lire avec attention ce qu'il critique, attribue à l'auteur de l'article ASTRONOMIE un passage qui se trouve dans l'article ARISTOTÉLISME, auquel il n'a point de part. (O)

La méthode la plus naturelle pour traiter de l'astronomie & pour l'étudier, consiste à suivre l'ordre des phénomènes qu'on observe, & des conséquences que l'on peut en tirer. Le premier de tous les phénomènes célestes, le plus simple de tous, le plus frappant & le plus facile à observer, est le mouvement diurne, c'est-à-dire, celui que paroît avoir tout le ciel; il s'acheve dans l'espace d'environ 24 h. Nous voyons chaque jour le soleil se lever & se coucher. Si nous faisons attention aux astres qui ne paroissent que la nuit, nous les verrons de même pour la plupart se lever & se coucher tous les jours, c'est-à-dire, paroître sur l'horizon du côté de l'orient & se cacher sous l'horizon du côté de l'occident.

En considérant d'une manière plus attentive & plus suivie ce mouvement général des astres, pendant l'espace d'une nuit ou de plusieurs, on remarque bientôt que chaque étoile décrit un cercle dans l'espace d'environ 24 h. Les étoiles qui sont plus au nord décrivent de plus petits cercles que les autres; & l'on voit tous ces cercles décrits par différentes étoiles, diminuer de plus en plus, aller enfin se perdre & se confondre en un point élevé de la rondeur du ciel, que nous appelons le *pôle du monde*.

Celui que nous voyons est le pôle boréal, septentrional ou arctique. Ainsi pour se former une idée de l'*astronomie*, il faut d'abord apprendre à connoître le pôle du monde, c'est-à-dire, l'endroit du ciel étoilé vers lequel il se trouve placé. On remarque dans le ciel une étoile qui en est fort proche, & qu'on nomme pour cette raison l'*étoile polaire*. On reconnoît cette étoile par le moyen de la constellation de la grande ourse appelée communément le *chariot de David*, dont les deux dernières étoiles indiquent une direction qui tend à l'étoile polaire, & cette seule constellation peut nous faire connoître toutes les autres.

Lorsqu'on a reconnu le pôle du monde autour duquel se fait le mouvement diurne, il est naturel de concevoir le pôle qui lui est opposé, c'est-à-dire, le pôle austral ou antarctique, & l'équateur qui est un cercle placé à égales distances des deux pôles. On rapporte à l'équateur les situations des différentes étoiles par ascensions droites & par déclinaisons, & l'on a un nouveau moyen de distinguer & de reconnoître en tout tems les différentes constellations.

Parmi les astres dont on avoit observé le mouvement diurne, on aperçut bientôt qu'il y en avoit cinq qui changeoient de place au bout d'un certain tems; on les appella *planetes*, & c'est l'observation de leurs mouvemens, comme de ceux du soleil & de la lune, qui a fait le premier objet de curiosité & de difficulté dans l'*astronomie*. Le plus simple & le plus sensible de tous ces mouvemens propres, celui qui dut frapper le plus tous les yeux, fut le mouvement de la lune qui s'achève en un mois.

Après le mouvement propre de la lune, le plus remarquable est le mouvement annuel du soleil: si l'on remarque le soir du côté de l'occident quelque étoile fixe après le coucher du soleil, & qu'on la considère attentivement plusieurs jours de suite à la même heure, on la verra de jour en jour plus près du soleil, en sorte qu'elle disparaîtra & sera effacée par les rayons du soleil dont elle étoit assez loin quelques jours auparavant. Il sera aisé en même tems de reconnoître que c'est le soleil qui s'est approché de l'étoile, & que ce n'est pas l'étoile qui s'est approchée du soleil. En effet, on verra que tous les jours les étoiles se lèvent & se couchent aux mêmes points de l'horizon vis-à-vis des mêmes objets terrestres, qu'elles sont toujours aux mêmes distances les unes des autres, tandis que le soleil change continuellement les points de son lever & de son coucher, & de sa distance aux étoiles: on verra d'ailleurs chaque étoile se lever tous les jours environ 4 minutes plutôt que le jour précédent relativement au soleil; on ne doutera pas que le soleil seul n'ait changé de place par rapport à l'étoile, & ne se soit rapproché d'elle. Cette observation peut se faire en tout tems; mais il faut prendre garde à ne pas confondre une étoile fixe avec une planète, nous apprendrons ci-après à les distinguer. Le premier phénomène que présente le mouvement propre du soleil, est donc celui-ci. Le soleil se rapproche de jour en jour des étoiles qui sont plus orientales que lui, c'est-à-dire, qu'il s'avance chaque jour vers l'orient; ainsi le mouvement propre du soleil se fait d'occident en orient: tous les jours il est d'environ un degré, & au bout de 365 jours on reverroit l'étoile vers le couchant à la même heure & au même endroit où elle paroïsoit l'année précédente à pareil jour, c'est-à-dire, que le soleil est venu se placer au même point par rapport à l'étoile; il aura donc fait une révolution: c'est ce que nous appellons le *mouvement annuel*. En observant pendant plusieurs années, on a reconnu que la durée de chacun de ces retours du soleil, par rapport à une étoile, étoit de 365 jours 6<sup>h</sup> 9' 11"; c'est ce qu'on appelle l'*année sydérale*.

Après avoir considéré attentivement toutes les

étoiles, on reconnut bientôt qu'il y en avoit cinq qui changeoient de position par rapport aux autres, & ce sont les planetes. On en remarqua une dont le changement étoit très-lent, & qui pour faire le tour du ciel & répondre successivement aux différentes étoiles fixes, employoit 29 ans 177 jours; c'est Saturne. Une autre qui faisoit la même révolution dans l'espace d'environ 12 ans, c'est Jupiter; une troisième qui parcouroit toute la circonférence du ciel en un an 322 jours, c'est Mars; la quatrième qui paroïsoit la plus brillante de toutes & que nous appellons *Vénus*, accompagne le soleil, qu'elle précède quelquefois le matin, ou qu'elle suit après son coucher; elle revient à-peu-près à la même position dans l'espace de 584 jours. Cette circonstance peut la faire reconnoître au défaut de sa révolution, qu'on ne peut suivre, par rapport aux étoiles fixes, comme celles des trois précédentes: enfin la cinquième planète & la plus difficile à voir, parce qu'elle accompagne le soleil de très-près, est Mercure que nous voyons revenir à la même position par rapport au soleil, dans l'espace de 116 jours.

Après avoir ainsi reconnu les planetes, on vit que la trace de leur mouvement s'écartoit peu de celle du soleil, & l'on voulut rapporter tout à celle-ci qu'on appella l'*écliptique*, & dont l'obliquité, par rapport à l'équateur, est de 23<sup>d</sup> 28'. On rapporte à l'écliptique les positions des astres par le moyen des longitudes & des latitudes; celles-ci s'observent par le moyen des ascensions droites & des déclinaisons qui supposent la détermination des équinoxes & l'observation de la hauteur du pôle.

La nécessité de rapporter les astres à l'équateur, à l'écliptique, à l'horizon & au méridien, a fait imaginer la trigonométrie sphérique, par le moyen de laquelle on assigne les mouvemens des astres dans tous les sens, lorsqu'on en a déterminé seulement les circonstances dans deux directions différentes.

Les révolutions des planetes étant inégales, on a cherché à reconnoître leurs équations ou inégalités, leurs excentricités, leurs aphélie. Les plans des orbites étant tous différens les uns des autres, il a été nécessaire de déterminer leurs inclinaisons & leurs nœuds. Les loix de Kepler ont fait connoître les rapports des révolutions, avec les distances & la règle des principales inégalités des planetes, des satellites & des cometes; elles ont conduit à la découverte de l'attraction, & celle-ci a fait trouver les petites inégalités qui avoient échappé à l'observation.

Les distances absolues des planetes, par rapport à nous, étoient une des plus grandes difficultés de l'*astronomie*: on est parvenu à les découvrir par le moyen des parallaxes, & celles-ci ont fait connoître plus exactement les circonstances des éclipses de soleil qui étoient les plus difficiles à calculer; indépendamment des révolutions des planetes, on observe aussi leurs rotations & la figure de leurs taches ou de leurs bandes qui conduisent à la détermination de leurs équateurs ou de leurs axes de rotation.

Les observations qui ont servi à toutes ces découvertes, se font par le moyen d'un grand nombre d'instrumens, tels sont les lunettes, quarts de cercles, micrometres, héliometres, lunettes méridiennes, lunettes parallactiques, sextants, secteurs, horloges à pendules, &c. Les observations se font principalement par le moyen des hauteurs, des distances entre différens astres, de leurs passages au méridien, de leurs conjonctions, de leurs oppositions. Les observations exigent des corrections à raison de la réfraction qui change les hauteurs, les levers & les couchers des astres, de même que la parallaxe.

Enfin, les usages & les applications de cette science se trouvent dans la prédiction des éclipses, dans

l'observation des longitudes en mer, dans la géographie, la chronologie, le calendrier, la gnomonique; c'est en consultant tous les articles que nous venons d'indiquer, qu'on parviendra à trouver dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. malgré les inconvéniens de l'ordre alphabétique, un cours complet d'*astronomie*.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article que par un catalogue des meilleurs livres d'*astronomie*.

On en trouvera un recueil immense dans l'ouvrage qui a pour titre: *Joannis Friderici Weidleri bibliographia astronomica, temporis, quo libri vel compositi vel editi sunt ordine servato. Wittembergæ 1755, 126 pag. in-8°*. Cette bibliographie est comme la suite d'un excellent ouvrage du même auteur, intitulé: *Joannis Friderici Weidleri historia astronomiæ, sive de ortu & progressu astronomiæ, Wittembergæ 1741, 624 pages in-4°*. dans laquelle on trouvera de très-grands détails sur tous les astronomes connus par quelque ouvrage que ce puisse être. Nous ne mettrons dans notre catalogue que les livres modernes que tout le monde peut avoir à Paris. Les ouvrages de Ptolémée, de Tycho, de Kepler, d'Hevelius, de Riccioli, &c. devroient être à la tête du catalogue; mais ils sont si rares, qu'il seroit inutile de les indiquer à ceux qui veulent actuellement se former une bibliothèque; d'ailleurs nous aurons occasion de les citer presque tous.

Je commencerai par avertir ici que la collection des *Mémoires de l'Académie des Sciences* de Paris renferme le plus riche trésor que nous ayons en fait d'*astronomie*: toutes les parties de cette vaste science y sont traitées dans le plus grand détail & de la manière la plus complète. Il y en a actuellement soixante & dix volumes *in-4°*. depuis 1699 inclusivement, jusqu'au volume de 1768, publié en 1770. Il y a aussi onze volumes de *mémoires* faits avant 1699, sept volumes des pièces qui ont remporté les prix proposés par l'Académie, & cinq des *mémoires présentés par des savans étrangers*. Les *Transactions Philosophiques* de la société royale de Londres, depuis 1665 jusqu'à présent, renferment aussi une riche collection de *mémoires d'astronomie*. L'*histoire de l'Académie* de Berlin, depuis 1747, contient encore beaucoup d'excellentes choses sur l'*astronomie* physique; les *mémoires* de Gottingen, de Petersbourg, de Bologne, de Turin, & ceux de Nuremberg, méritent aussi d'être cités avec éloge.

Il y a quelques ouvrages élémentaires d'*astronomie* en Angleterre, qui sont très-bons, tels que ceux de Gregori, Whiston, Keill, Long, Ferguson, Leadbetter, Dunthorn, Hodgson, Costard, &c.; nous n'en dirons rien, parce que nous écrivons sur-tout pour les lecteurs françois, & parce qu'ils ne contiennent guere autre chose que ce qui est contenu dans ceux qui sont imprimés à Paris. Nous ne citerons les livres étrangers que lorsqu'ils feront absolument nécessaires à un astronome, tels que les ouvrages de Flamsteed & l'*optique* de Smith, dont il y a deux éditions françoises, imprimées à Avignon & à Brest en 1767, avec les tables des logarithmes de Gardiner.

#### Traité général d'Astronomie.

*Elémens d'astronomie*, par M. Cassini, avec les tables astronomiques du même auteur. Paris 1740, 2 vol. *in-4°*. de l'Imprimerie Royale: ce livre contient sur-tout la détermination des orbites planétaires.

*Institutions astronomiques*, par M. le Monnier, *in-4°* 1746, chez Defaint, rue du Foin. C'est une traduction du livre de Keill, augmentée considérablement; on y trouve les tables de la lune de Flamsteed.

*Leçons élémentaires, d'astronomie géométrique &*

*physique*, par M. de la Caille, 1761 *in-8°* chez Guerin, rue S. Jacques. C'est un excellent abrégé de toute l'*astronomie*.

*Tables astronomiques* de M. Halley pour les planètes & les comètes, augmentées de plusieurs tables nouvelles pour les satellites, les étoiles fixes, de la Lande 1759, *in-8*. chez Bailly, quai des Augustins, à Paris.

*Exposition du calcul astronomique*, de la Lande, 1762 *in-8*. de l'Imprimerie Royale, & se trouve chez Durand le jeune, rue S. Jacques.

*Astronomie*, divisée en vingt-quatre livres: de la Lande, 2 vol. *in-4°*. 1764; la seconde édition qui est sous presse depuis 1770, aura 3 volumes *in-4°*. à Paris, chez Defaint, rue du Foin. Cet ouvrage renferme un abrégé de tout ce qu'on a fait jusqu'ici dans la théorie & la pratique de l'*astronomie*, la connoissance des mouvemens du soleil, de la lune, des planètes, des comètes, des satellites & des étoiles fixes; la description de tous les instrumens; la manière de les vérifier & de s'en servir; l'histoire des astronomes célèbres; celle de leurs ouvrages & celle de leurs découvertes, suivant l'ordre naturel qui les a dû produire; le calcul intégral, appliqué aux attractions célestes; la manière de connoître les constellations; un recueil d'observations choisies; des tables nouvelles pour le soleil, la lune, les planètes & les satellites; enfin tout ce qui est nécessaire pour bien connoître l'*astronomie* & l'indication constante de toutes les sources où l'on peut trouver de plus amples détails sur chaque branche de cette science. On n'a rien oublié pour rendre ce livre le plus complet qu'il puisse être, dans l'état actuel de l'*astronomie*.

*Historia cælestis*, Flamsteed, 1725 3 vol. *in-folio*. Ce grand ouvrage comprend une collection prodigieuse d'observations astronomiques avec le grand catalogue d'étoiles du même auteur, que nous citerons plus d'une fois.

*Tables of logarithms*. London 1742, *in-4°*. par Gardiner. Le P. Pezenas vient de les faire réimprimer à Avignon en 1769, avec une augmentation de quatre premiers degrés en secondes; ces tables sont les plus étendues & les plus commodes qu'on puisse trouver actuellement, celles d'Ulacq étant devenues très-rares.

On trouve à Paris, chez Defaint, de petites tables abrégées extrêmement commodes pour de moindres opérations; mais dans les grands calculs astronomiques, il est indispensable d'avoir des logarithmes de sinus de 10 m. 10 secondes, & ceux des nombres jusqu'à un million, tels qu'on les trouve dans les tables d'Ulacq, *Trigonometria artificialis*, &c. Gonda 1633, ou dans les tables que nous venons de citer.

*A Compleat System of opticks* by Robert Smith, 1738. Cambridge, 2 vol. *in-4°*. Cet excellent ouvrage contient toutes les théories de l'optique, une ample description des instrumens d'*astronomie* & d'optique. Il en a paru deux traductions françoises en 1767, avec des augmentations, l'une du P. Pezenas, l'autre de M. le Roy.

#### Traité particuliers d'astronomie.

*La Figure de la terre* par M. Bouguer, 1769, *in-4°*. 394 pages, chez Jombert, rue Dauphine. Ce livre renferme les meilleures recherches pour la pratique & la théorie des observations délicates.

*Mesure des trois premiers degrés du méridien*, par M. de la Condamine 1751, *in-4°*. de l'Imprimerie Royale, & se trouve chez la veuve Durand. *Item. Journal du voyage*, &c. avec plusieurs supplémens. Cet ouvrage est très-méthodique, très-clair, très-bien écrit, également curieux pour la partie historique, & pour la partie astronomique.

*La Méridienne de Paris vérifiée*, &c. par M. Caffini de Thuri, 1744, in-4°. chez Guerin. On y trouve une multitude d'observations faites par M. de la Caille pour la figure de la terre.

*De Litteraria expeditione*, &c. P. P. Boscowich & Maire, in-4°. Rome, traduit en françois & imprimé à Paris en 1770 : ce livre est de même nature que celui de M. Bouguer.

*Histoire céleste ou recueil d'observations faites dans le dernier siècle*, par M. Picard, la Hire, &c. avec un discours préliminaire, par M. le Monnier 1741, in-4°. chez Briaffon.

*Observations astronomiques* de M. le Monnier, in-folio, 1751, 1754, 1759, de l'Imprimerie Royale. Il y a déjà trois livres d'imprimés, d'environ 60 pages chacun : le quatrième étoit sous presse en 1771.

*La figure de la terre*, déterminée par les observations faites au cercle polaire, &c. par M. de Maupertuis, 1738, in-8°.

*Degré du méridien entre Paris & Amiens*, déterminé par la mesure de M. Picard, & par les observations de MM. de Maupertuis, Clairaut, Camus, le Monnier, 1740, in-8°. chez Guerin.

*Dimensio graduum meridiani Viennensis & Hungarici*, à Jos. Liefganig. Vindobonæ 1770.

*Connoissance des tems ou connoissance des mouvemens célestes*, depuis 1760 jusqu'en 1774. De la Lande, chez Panckoucke, rue des Poitevins. On trouve dans ce livre grand nombre d'observations & de tables nouvelles pour l'usage des astronomes.

*Ephémérides* de M. de la Caille, depuis 1745 jusqu'en 1774, 6 vol. in-4°. chez Hérisant, rue S. Jacques. Tous ces volumes, sur-tout le dernier, sont enrichis de mémoires intéressans sur l'astronomie : le septième volume paroîtra en 1774.

Il y a de semblables *éphémérides* publiées à Bologne, par M. Zanotti.

*Ephémérides astronomicae*, par Hell, depuis 1757 jusqu'en 1771. Vienna, in-8°. Tous ces volumes renferment aussi beaucoup de tables & d'observations intéressantes.

*Etat du ciel*, par M. Pingré, 1754, 1757, in-8°. chez la veuve Durand. Cet almanach astronomique étoit le plus détaillé & le plus exact qu'on eût calculé.

On a commencé à publier à Londres, en 1767, un ouvrage encore plus considérable, intitulé : *The Nautical Almanac*, dont il a déjà paru cinq volumes : ils contiennent un détail prodigieux sur les distances & les mouvemens de la lune, relativement à la manière de trouver les longitudes en mer. *The British mariner's guide*, Maskelyne, in-4°. London 1763, dont il a déjà paru 8 vol.

*Livres d'astronomie physique, fondés sur les calculs de l'attraction.*

*Théorie de la figure de la terre*, par M. Clairaut, 1743 in-8°. chez Durand, rue S. Jacques.

*Recherches sur la précession des équinoxes*, par M. d'Alembert, 1749, in-4°. chez David, rue des Mathurins.

*Theoria motus lunæ*, à L. Euler, 1753 in-4°. à Petersbourg.

*Théorie du mouvement des comètes*, par M. Clairaut, 1760, in-8°. chez Panckoucke, rue des Poitevins.

*Recherches sur différens points importans du système du monde*, par M. d'Alembert, 1754 & suiv. 3 vol. in-4°. chez David.

*Opuscules mathématiques*, 5 vol. in-4°. 1768, chez Briaffon.

*Pièce sur la théorie de la lune*, par M. Clairaut, avec de nouvelles tables de la lune, seconde édition, 1764, chez Defaint & Saillant.

*Pièces sur les inégalités de Saturne*, qui a remporté

Tome I.

le prix de l'Académie en 1748, par M. Euler ; chez Guerin. Cette pièce est la première où l'on ait traité le problème des trois corps par une méthode analytique & nouvelle. M. Simpson a donné, en 1740, 1743 & 1757, trois volumes de différens mémoires ou opuscules en anglois ; parmi lesquels on en trouve plusieurs sur l'astronomie physique, faits de main de maître : l'auteur est mort en 1760. *Connoissance des mouvemens célestes pour 1767*. On trouvera l'indication de tous les livres nouveaux d'astronomie dans le *recueil pour les astronomes*, par M. Jean Bernoulli, à Berlin 1771 & 1772 ; & nous les citons presque tous dans les divers articles de ces Supplémens ou dans ceux du *Dict. rais. des Sciences*, &c. les citations doivent être une des principales richesses de cet ouvrage.

#### Cartes célestes.

*Flamsteedii Atlas celestis 1729*, in-folio maximò ; C'est une très-belle collection de 27 planches, qui représentent en grand toutes les constellations & les étoiles du ciel.

*Carte du zodiaque*, où l'on voit en grand toutes les constellations du zodiaque, gravée sous les yeux de M. le Monnier, par d'Heulland, en 1755, & qui se trouve chez M. Bellin, géographe de la marine. Il y a aussi un zodiaque semblable, gravé à Londres, par Senex en deux feuilles, d'après les observations de Flamsteed & de Halley.

*Stellarum fixarum hemisphærium australe*, item, *hemisphærium boreale*, par Senex, gravé à Londres en deux feuilles.

M. Robert de Vaugondi a publié aussi un nouveau *planisphere* en deux feuilles, de la grandeur de celui de Senex, où se trouvent les nouvelles constellations observées par M. de la Caille.

*Figure du passage de Venus sur le disque du soleil*, qui s'observa le 3 juin 1769, sur laquelle on voit les momens de l'entrée & de la sortie de Venus pour tous les lieux de la terre, avec l'effet des parallaxes & le choix des pays où ce passage a dû être observé, pour en déduire la distance du soleil & de toutes les planètes de la terre. De la Lande, chez Lattre, graveur, rue S. Jacques.

M. Julien à l'hôtel de Soubise a publié, en 1763, un *catalogue complet des cartes géographiques*, de tous les auteurs tant étrangers que François, que l'on peut avoir chez lui ; on y trouve beaucoup de cartes relatives à l'astronomie, dont nous allons mettre ici le catalogue.

*Système solaire*, par M. Whiston, demi-feuille.  
*Sélénographie ou figure de la lune*, d'Hevelius, 1646.  
Autre *Sélénographie* anonyme.

Figure de l'éclipse de soleil de 1715, par Whiston.  
Etat du ciel au tems de l'éclipse de 1715, par M. Halley.

Figure de l'éclipse de lune de 1718, par M. Halley.  
Eclipse de soleil de 1748, par M. Mayer, en deux feuilles, avec une explication de M. de l'Isle, par M. Homan, 1747.

La même éclipse, par M. Lowitz, en deux feuilles, 1747.

Avertissement de M. de l'Isle, au sujet de cette éclipse ; brochure in-4°. assez rare, 1748.

Figure de l'éclipse de lune du 8 août 1748, par M. Lowitz.

Eclipse de soleil du 8 janvier 1750, par M. de l'Isle, 1749.

La même éclipse pour Nuremberg, par M. Homan, 1750.

Eclipse de lune du 19 juin 1750, par M. de l'Isle.

Eclipse de lune du 13 décembre 1750, par M. de l'Isle.

Eclipse de lune du 9 juin 1751 par M. de l'Isle.

PP pp



Eclipse du 2 décembre 1751, par M. de l'Isle.  
Figure du passage de Venus de 1761, par M. de l'Isle, 1760: cette figure est semblable à celle que j'ai donnée pour le passage de Venus de 1769.

Carte de l'éclipse de soleil du premier avril 1764, par Madame le Paute.

Atlas céleste, par M. Jean Gabriel Doppelmayr, gravé à Nuremberg, en trente feuilles. On y trouve des planisphères, six cartes célestes, semblables à celles du P. Pardies, qui comprennent tout le ciel; des figures des orbites des planètes, des comètes; les stations, les retrogradations, les satellites, &c. Cet atlas est exécuté grossièrement; on n'y trouve point les lettres grecques; & il est moins commode que les autres cartes dont nous avons parlé. (M. DE LA LANDE.)

ASTRUM, (Chym.) terme dont les philosophes chymiques se servent pour signifier une plus grande vertu, puissance, propriété, acquise par la préparation qu'on a donnée à une chose. Comme *astrum du soufre* ou *astrum sulphuris* signifie le soufre réduit en huile, dont les vertus surpassent de beaucoup celles du soufre en nature. *Astrum salis* ou du sel, c'est le sel réduit en eau ou en huile. *Astrum mercurii* ou du mercure, c'est du mercure sublimé. On donne ce nom aux alcools, aux quintessences des choses. (+)

ASTURA, (Géogr.) rivière de la Campagne de Rome, qui a son embouchure dans la mer de Toscane, à dix lieues au-dessus de Rome. Il y avoit autrefois un bourg près de cette embouchure; ce fut là où Cicéron s'embarqua pour Caiette après qu'il eut été proscrit. Ce fut près de-là qu'il fut mis à mort par ordre du triumvirat. Ce fut encore près de ce même endroit que Conrard & Frédéric furent battus & pris par Charles, roi de Naples. (C. A.)

ASTYAGE, (Hist. anc.) fils de Cyaxare, fut le dernier roi des Médes. On dit que pendant la grossesse de sa fille Mandane, qu'il avoit mariée à Cambise, il vit en songe une vigne qui sortoit de son sein, & qui s'étendoit dans toute l'Asie: ce qui l'effraya si fort, dit Hérodote, qu'il résolut de faire mourir l'enfant qu'elle mettroit au monde: car il avoit appris des mages que cet enfant ruinerait plusieurs empires. Mandane étant accouchée de Cyrus, le garantit des embûches de son grand-père. (+)

ASTYMEDE, (Hist. poët.) seconde femme d'Œdipe, persécuta les enfans du premier lit de son mari; & pour les rendre odieux à leur père, elle les accusa d'avoir voulu attenter à son honneur: ce qui irrita tellement le malheureux Œdipe, qu'il remplit de sang toute sa maison, dit Diodore. (+)

ASTYOCHE, (Hist. poët.) fille de Philante, ayant été faite captive par Hercule dans la ville d'Ephyne en Elide, fut aimée de ce héros & en eut un fils nommé Tlépolème. (+)

ASTYPOCHUS, (Myth.) fils d'Eole, régna après son père, sur les îles Liparies, qu'il appella *Eoliennes* du nom de son père. (+)

ASTYONE, (Hist. poët.) c'est le nom de la belle Chryseïs, fille de Chryses, grand-prêtre d'Apolon. (+)

ASTYRA, (Géogr. anc.) ville d'Eolie dont parle Scylax. Il y avoit encore une autre ville de ce nom en Phénicie, dans le voisinage de l'île de Rhodes; Étienne le Géographe en a fait mention. (C. A.)

\* § ASUGA, (Géogr.) Cette prétendue ville d'Afrique, est une imagination de Baudrand qui la met en Abyssinie, à quelques lieues de la ligne au midi, tandis qu'il s'en faut au moins sept degrés que l'Abyssinie ne s'étende jusqu'à l'équateur. *Dictionnaire géograph. de la Martinière. Lettres sur l'Encyclopédie.*

AT, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) arbre de l'Afrique & de l'Asie, assez bien représenté & dans presque tous les détails sous le nom Malabare *ata-maram*, c'est-à-dire, *arbre d'at*, par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. III, pag. 21, pl. XXIX. Les Malabares l'appellent encore *manil-jaka*, à cause de la ressemblance de son fruit avec celui du *jaka*, au moins en apparence; les Brames *atoa*, *manilpanosou*, & *jona jaka*; les Portugais *atas* & *atoeira*; les habitans de Ternate *atis*; ceux du Mexique *isyripalis*; les Espagnols *ahate de pannucho*. Recchus en donne une figure assez mauvaise sous le nom de *ate pannicensis*, dans son *Histoire des plantes du Mexique*, pag. 348. Celle de Plukenet n'est guère meilleure, sous le nom d'*anona indica fructu conoideo viridi, squamis veluti aculeato, atamaram horti Malabarici araticu ponhe Marcgraavii & Pisonis, fortè etiam yata sinensibus Boymii flora sinensis, nostratibus colonis, the Prikley apple vulgò nuncupatur. Almagesstum botanicum, pag. 32, phytographia, pl. CXXXV, fig. 2.* Jean Commelin en a représenté fort bien les feuilles & les graines, sous le nom d'*anona*, dans son *Hortus Amstelodamensis*, vol. I, pl. LXIX.

L'*at* s'éleve à la hauteur de 20 pieds, sous une forme conique allongée & assez ferrée, parce que ses branches, quoiqu'en petit nombre, en sont peu écartées, à peine sous un angle de 30 à 40 degrés. Son tronc est haut de 5 à 6 pieds, sur un pied au plus de diamètre, assez droit, à bois très-dur, verdâtre au cœur, très-blanc dans son aubier, couvert d'une écorce verte au-dehors, piquetée de petits points cendrés, épaisse, fougueuse & rouge au-dedans.

Sa racine est médiocrement grande, assez ramifiée, & s'étend plus verticalement sous terre qu'horizontalement. Son écorce est rougeâtre.

Ses feuilles sont alternes, assez ferrées, rangées, non pas circulairement, mais sur un même plan, de manière que le feuillage est applati. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de quatre à six pouces, une à deux fois moins larges, entières, assez épaisses, vertes & luisantes dessus, plus pâles & ternes dessous, avec une nervure garnie de chaque côté de sept à huit côtes alternes, portées sur un pédicule cylindrique assez court, & relevées sous un angle de 45 degrés.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle des feuilles qui sont tombées, de sorte qu'elles paroissent seulement le long des branches anciennes ou de la sève précédente. Elles ont d'abord la forme d'un bouton cylindrique, long d'un pouce, deux fois moins large, porté sur un pédicule presque aussi long; lorsqu'elles sont épanouies, elles ont un pouce & demi de diamètre. Chaque fleur consiste en un calice, verd, caduc, très-épais, d'une seule pièce à trois divisions profondes, triangulaires, & en une corolle à six pétales inégaux, verts au-dehors, blancs au-dedans, disposés sur deux rangs, de manière que les trois extérieurs sont étroits, & une fois plus longs que les trois intérieurs qui sont arrondis. Le centre de la fleur est occupé par 400 ou 500 étamines courtes, sessiles, à anthers blanches, quadrangulaires, rassemblées en sphère autour de 150 à 200 ovaires distincts, qui en mûrissant deviennent autant de baies ovoïdes, pointues aux deux bouts, longues d'un pouce, une fois moins larges, disposées en quinconce autour d'un disque devenu un axe conique allongé, & réunies par leur moitié inférieure en un fruit sphéroïde, tantôt un peu applati ou déprimé, tantôt un peu allongé en une espèce de cône obtus de trois à quatre pouces de diamètre,

verd extérieurement, comme écailleux par les pointes saillantes de chaque baie qui est charnue, molle, blanchâtre, à une loge, & qui contient un seul pepin ovoïde applati, comme anguleux, long de six à sept lignes, de moitié moins large, verd-noir ou brun-noir, lisse, très-luisant, tronqué à son extrémité inférieure, par laquelle il est attaché verticalement au fond de la baie.

*Culture.* L'at est naturel au Sénégal, auprès du Cap-Verd, aux îles Philippines & à Manille, d'où il a été ensuite transporté au Malabar, & enfin au Mexique & au Brésil. Il se multiplie de boutures & de semences, & on le cultive dans les jardins. Il aime les sables gras, argilleux ou limoneux, chauds & humides, & mêlés de fumier de cheval. Il commence à porter du fruit dès la seconde ou troisième année, & continue ainsi pendant 50 ans & au-delà, lorsqu'on le cultive avec soin: il en porte deux fois l'an, savoir en avril & mai, & en août & septembre, de manière que les fleurs d'avril ne mûrissent qu'en septembre, & celles de septembre donnent leur fruit en février. Il fleurit donc pendant la saison des pluies qui durent depuis avril jusqu'en octobre, que l'on appelle *hiver* au Malabar, pendant que les tems secs s'appellent l'été.

*Qualités.* Toute cette plante a un goût un peu austère mêlé d'amertume, & une odeur légèrement aromatique. Ses fruits ont une odeur suave, & une saveur très-agréable.

*Usages.* Les fruits de l'at se cueillent un peu avant leur maturité, pour les laisser mûrir & adoucir, à-peu-près comme on cueille les nesles; alors ils se mangent avec délices; ils sont fort rafraîchissans, & lâchent le ventre lorsqu'on boit de l'eau par-dessus. On les fait cuire aussi avant leur maturité avec un peu de gingembre dans l'eau commune que l'on boit dans les vertiges. Ses feuilles pilées & réduites en cataplasme avec un peu de sel, s'appliquent avec succès sur les tumeurs malignes pour les amener à suppuration.

*Remarques.* M. Linné a confondu, sous le nom d'*anona*, *muricata*, *foliis*, *ovalilanceolatis glabris nitidis*, *planis*, *pomis muricatis*, dans son *Système Naturæ*, imprimé en 1767, pag. 375, non-seulement l'at du Malabar, mais encore le corosol commun de l'Amérique, l'anona verd épineux, figuré par Sloane, dans son *Histoire naturelle de la Jamaïque*, pl. CCXXV, & celui à feuilles très-étroites gravé par Plukenet à la pl. CXXXIV, n° 2. de sa *Phytographie*, toutes plantes qui en diffèrent beaucoup, comme on le verra à la description de chacune d'elles. (M. ADANSON)

ATALANTE, (*Myth.*) fille de Cénéé, roi de l'île de Scyros, avoit pris tant de goût pour l'exercice de la chasse, qu'elle s'y adonnoit toute entière, courant à travers les bois & les campagnes: elle devint si légère à la course, qu'il étoit impossible aux hommes les plus vigoureux de l'atteindre. Un jour elle fut vivement poursuivie par deux Centaures; mais elle eut assez d'adresse & de force pour les tuer à coups de fleches, même en courant toujours. Elle se trouva à la fameuse chasse du sanglier de Calydon, & aux jeux & combats institués en l'honneur de Pélias, où elle lutta contre Pélée, & remporta le prix. Elle avoit résolu de conserver sa virginité; mais sa grande beauté la faisoit rechercher de toutes parts. Pour se délivrer de l'importunité de tant d'amants, elle leur proposa de disputer avec elle, à condition qu'ils seroient sans armes, qu'elle courroit avec un javelot, & que ceux qu'elle pourroit atteindre, elle les perceroit de cette arme; mais que le premier qui arriveroit au but avant elle, seroit son époux. Plusieurs acceptèrent la condition; mais comme elle couroit plus vite qu'eux, déjà plu-

Tome I.

sieurs de ses poursuivans avoient perdu la vie, lorsqu'Hyppomene se servit d'un stratagème qui le rendit vainqueur. Vénus lui avoit fait présent de trois pommes d'or, cueillies dans le jardin des Hespérides: le signal donné, Hyppomene courant le premier, laissa adroitement tomber ces trois pommes, à quelques distances l'une de l'autre: *Atalante* s'étant amusée à les amasser fut vaincue, & devint le prix de la victoire. Mais quelque tems après ayant profané avec son mari un temple de Cybele, elle fut changée en lionne, & lui en lion: cependant on fait épouser dans la fuite *Atalante* à Méléagre. (+)

ATABYRION, (*Géogr.*) nom que les Grecs ont donné au mont Thabor, aujourd'hui Dschebeltur, dans la plaine d'Esdrélon en Palestine. Une montagne de l'île de Rhodes, une autre de la Sicile, une ville de Perse & une de Phénicie, ont aussi porté le même nom. (C. A.)

ATALA, (*Géogr.*) petite ville d'Italie en Sicile; dans la vallée de Demona. Elle est sur le détroit de Messine, dans une situation fort agréable, entre Messine & Taormina. Long. 39, 50. lat. 37, 40. (C. A.)

ATARNA, (*Géogr.*) ville de la Mysie, sur l'Hellespont. On la nommoit aussi *Atarnea* ou *Atarneus*. C'est aujourd'hui *Aisimah*, petite ville de Natolie, près de laquelle on trouve le grand village de Camara, & des morceaux d'antiquités en très-grand nombre.

\* § ATAROTH, (*Géogr. sacr.*) ville sur les confins de la tribu d'Ephraïm, & ATAROTH ADDAR, dans la tribu d'Ephraïm, sont la même ville. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

ATEL, (*Géogr.*) c'est l'un des noms que les Tartares donnent au Volga; les autres sont Edel & Jodel; & ces noms signifient le grand fleuve, la grande rivière ou le grand courant. (C. A.)

ATÉMA-DOULET, f. m. (*Hist. mod.*) premier ministre de l'empire des Perses. Il jouit de la plus grande autorité. Il est grand chancelier de l'état, président du conseil, sur-intendant des finances, & chargé de la distribution des dons & pensions, & de toutes les affaires étrangères. Les édits & ordonnances se publient sous son nom en cette forme modeste:

*Moi qui suis le soutien de la puissance, la créature de cette cour, la plus puissante de toutes les cours, &c.*

L'atéma-doulet tire par mois lunaire, pour ses appointemens, mille tomans, qui font environ cinq cents quarante mille livres de France: il vend d'ailleurs les gouvernemens & tous les emplois importants de la milice & des finances; & il ne faut pas oublier dans le calcul de ses revenus, le produit des étrennes qu'il reçoit annuellement des divers officiers de l'empire. (+)

A TEMPO GIUSTO, (*Musique.*) ces mots Italiens signifient exactement, en temps juste. On les trouve souvent à la tête d'une pièce de musique, & c'est une marque qu'il faut l'exécuter d'un mouvement modéré, assez approchant de l'andante, en marquant bien les notes. On ne devoit jamais, ce me semble, se servir de ces expressions trop vagues en musique où il y a déjà tant d'indéterminé. Ce qui est temps juste pour l'un, ne l'est pas pour l'autre. (F. D. C.)

ATHALIE, (*Hist. des Juifs.*) fille d'Achab, roi de Samarie, & de Jezabel, épousa Joram, roi de Juda. Après la mort de ce prince, elle résolut de faire tuer tous les enfans que son fils Ochosis avoit laissés, afin de pouvoir monter sans obstacle sur le trône de Juda, car Jéhu avoit mis à mort Ochosis lui-même avec quarante-deux princes de son sang. Elle exécuta en partie son projet sanguinaire: il n'y eut que le jeune Joas, que sa tante Josabet trouva le moyen de soustraire à ce massacre. Cet enfant

PPpp ij

fut élevé secrètement dans le temple. Au bout de sept ans le grand-prêtre Joiada voulut le remettre sur le trône des ses peres qu'occupoit la cruelle *Athalie*. Il réussit, & *Athalie* accourue au bruit du couronnement inespéré de Joas, fut mise à mort par les troupes, l'an du monde 3126.

**ATHAMAS**, (*Hist. anc. & Mythol.*) Les malheurs de ce prince ont ouvert un vaste champ à l'imagination des poètes. Son histoire est cachée sous l'emblème des fables qui ont beaucoup exercé les laborieux mythologues. Ce roi d'Orcomene avoit eu, de son premier mariage avec Neiphile, deux enfans, Phryxus & Stelé; il forma une seconde union avec Ino, fille de Cadmus, dont naquirent Clearque & Meliceste. Ino, marâtre impitoyable, conçut une aversion invincible pour les enfans du premier lit, dont le droit d'aînesse éloignoit les siens du trône. Le royaume ayant été frappé du fléau de la stérilité, elle fit servir la religion à sa haine: l'oracle fut consulté sur les moyens de faire renaître l'abondance; le prêtre, corrompu par les largesses d'Ino, répondit que les dieux irrités ne pouvoient s'apaiser que dans le sang de Phryxus. Ce jeune prince, pour se dérober à la mort, fit équiper secrètement un vaisseau, & se sauva, avec tous les trésors de son pere, dans la Colchide. *Athamas* & Ino exagérèrent le larcin fait par Phryxus; & l'idée qu'on se forma des richesses enlevées, donna naissance à la fable de la toison d'or & à l'expédition des Argonautes. Plus l'on s'éloigna des tems, plus l'image de ces trésors devint précieuse. *Athamas* découvrit dans la suite la perfidie d'Ino. Désespéré d'avoir perdu son fils & les trésors, il oublia que Learque étoit son fils, & comme il étoit l'objet des tendresses de sa mere, il le fit assassiner, & punit un innocent du crime d'une femme qui étoit seule coupable. Ino auroit eu la même destinée, si elle ne l'eût prévenue en se précipitant du haut d'un rocher dans la mer, où l'on publia qu'elle fut changée en monstre marin. Ce désespoir d'*Athamas* servit encore à exagérer l'idée qu'on se formoit de la toison d'or. (T-N.)

\* **ATHAMAS**, (*Géogr.*) riviere d'Étolie... *Dict. rais. des Sciences*, &c. Cette prétendue riviere est le peuple *Athamane*, comme l'a fait voir M. l'Abbé Banier, dans ses notes sur les vers 311 & 312 du XV<sup>e</sup>. livre des métamorphoses d'Ovide. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

**ATHANAGILDE**, roi des Visigoths, (*Hist. d'Espagne*.) Vainement l'histoire a célébré les vertus de ce prince, en vain elle l'a mis au rang des plus illustres souverains; ses vertus éminentes, ses rares qualités, son équité, sa bienfaisance, n'ont pu faire oublier l'irréparable faute qu'il commit en implorant le secours de Justinien, & en offrant aux légions Romaines des établissemens sur les côtes maritimes d'Espagne. L'attachement des Visigoths pour lui, leur confiance, leur estime, & sur-tout la tyrannie d'Agila, son prédécesseur, l'eussent élevé sur le trône; mais trop impatient de régner, il eut la criminelle imprudence de recourir à l'avidé Justinien, & d'acheter, au prix d'une partie des états qu'il vouloit gouverner, la protection de l'empereur, & le secours presque inutile des troupes mercénaires qui suivirent en Espagne le général Liberius.

L'imprudent *Athanagilde* ne tarda point à se repentir de la cession qu'il avoit faite à ses avarés alliés: car, peu contents des places qu'il leur avoit promises, les insatiables Romains s'emparèrent forcément des villes les plus considérables du royaume des Visigoths; ensorte que, quoique vainqueur & seul possesseur du trône, le successeur d'Agila vit l'Espagne presque entière prête à tomber au pouvoir de ses alliés. Menacé par les Vandales, qui paroissent disposés à faire une irruption dans ses états; pressé

par l'Italie, qui, soumise à Constantinople, ne pouvoit se dispenser de soutenir les prétentions de l'empereur d'orient; jamais *Athanagilde* n'eût pu défendre son royaume contre les usurpations des Romains, ni le mettre à l'abri des irruptions des Vandales, si par bonheur pour lui, l'imbecille foiblesse de Justinien, la démence de son successeur, & sur-tout la rebellion de Narfés n'eussent garanti l'Espagne du joug de l'Orient, & des armes de l'Italie. Cependant les prétentions des soldats, établis par Liberius dans les états d'*Athanagilde*, devinrent si insupportables, & leurs déprédations si excessives, que la guerre éclata entre les deux nations; les Romains eurent quelques succès, les Visigoths remportèrent aussi quelques avantages; mais il ne purent empêcher les soldats & les successeurs des soldats de Liberius de se maintenir en Espagne pendant près d'un siecle, jusqu'à la fin de 624 qu'ils en furent chassés par Suintila. *Athanagilde* toutefois avoit réussi dans ses vues; il étoit monté sur le trône, en 554, & il avoit choisi pour capitale de ses états Toledé, ville forte, placée au centre du royaume. A l'imprudence près qu'il avoit eue d'appeler les Romains, ses sujets ne lui reprocherent ni vices, ni défauts; il fut le pere de ses peuples, & fonda son autorité sur leur affection; il fit régner la justice & le bon ordre, autant qu'il fut en lui: ami de la paix, il fit tous ses efforts pour persuader aux Romains de se contenter des terres qu'il leur avoit cédées; mais ces usurpateurs avides n'écoutant ni ses conseils, ni ses exhortations, il eut recours à la voie des armes; il les combattit avec valeur, & se couvrit de gloire. Sa renommée, & la réputation de la rare beauté des deux filles qu'il avoit eues de son épouse Gotsuinde, s'étoient répandues chez ses voisins, & Sigebert, roi d'Austrasie, pénétré d'estime pour les vertus d'*Athanagilde*, & peut-être d'amour pour la célèbre Brunichilde ou Brunehaut, lui envoya demander cette jeune princesse en mariage, par Gogon, son premier ministre, à la tête d'une ambassade solennelle. Le roi des Visigoths accueillit favorablement la demande de Sigebert, & Brunehaut, emportant avec elle une très-riche dot en argent, partit avec Gogon, & se rendit auprès de Sigebert, qu'elle n'eut pas plutôt épousé, qu'elle abjura l'arianisme pour le catholicisme. Quelques historiens assurent que son pere étoit catholique aussi, mais en secret, & qu'il dissimula sa religion, de crainte de déplaire à ses sujets: mais ce qui rend un peu suspecte l'affertion de ces historiens, c'est la vaine tentative qu'ils font pour justifier Brunehaut, qu'ils peignent comme l'une des princesses les plus accomplies de son siecle, des perfidies & des crimes que lui ont imputés d'autres historiens vraisemblablement mieux instruits. Quoi qu'il en soit, Chilpéric, roi de Soissons, & frere de Sigebert, enchanté des grandes qualités de Brunehaut, demanda l'année suivante en mariage, quoiqu'il eût déjà deux femmes, Andouere & l'horrible Frédegonde, Galsuinde, sœur de Brunehaut, au roi des Visigoths. Informé de l'inconduite & des mœurs dépravées de Chilpéric, *Athanagilde* ne consentit qu'avec beaucoup de peine à ce mariage, qui fut célébré cependant, & qui fut si fatal à l'infortunée Galsuinde ou Gahonte, que son barbare époux fit étrangler par les conseils violens de Frédegonde. *Athanagilde* n'existoit déjà plus lors de ce meurtre affreux; il étoit mort en 567, après un regne glorieux & paisible de treize années. (L.C.)

**ATHEAS**, (*Hist. anc.*) L'histoire parle de deux rois de ce nom. Le premier occupa le trône de Pont; c'est la seule particularité que nous sachions de sa vie. L'autre qui fut roi des Scythes, succéda à Sycles, son pere, vers l'an 300 avant Jesus-Christ,

Le tems a dévoré la plus grande partie de ses actions ; mais il en reste encore assez pour faire voir que ce fut un des grands princes qui aient régné dans la Scythie. Il joignoit à la fierté & à la valeur naturelle de sa nation, la sagesse & la politique des Grecs. *Atheas* eut de fréquens démêlés avec les Tribales & les Istriens sur qui il remporta plusieurs victoires, sans pouvoir leur ôter l'envie de lui faire la guerre. L'opiniâtreté de ce peuple ayant lassé sa confiance, *Atheas* envoya demander des secours à Philippe, lui promettant pour récompense de le faire reconnoître pour son successeur au trône de Scythie. Le roi de Macédoine étoit pour lors occupé contre les Bizantins, auxquels il faisoit une guerre pénible & ruineuse. Il avoit besoin de toutes ses troupes pour lui-même ; mais le prix qu'*Atheas* mettoit à ses services, lui fit multiplier toutes les ressources : le secours partit ; mais étant arrivé trop tard, il fut renvoyé. Philippe en ressentit une vive douleur ; réduit à dissimuler, il envoya demander au prince Scythe les frais qu'il lui avoit occasionnés. Ce fut à cette occasion qu'*Atheas* fit cette fière réponse dont s'est embelli un de nos plus grands poëtes. « Les Scythes, répondit-il aux Ambassadeurs Macédoniens, n'ont ni argent ni or ; du fer, du courage, voilà leur unique richesse ». On reconnoît aisément cette réponse dans ces vers prononcés par un de ces rois barbares.

*La nature marâtre en ces affreux climats,  
Au lieu d'or ne produit que du fer, des soldats.*

Quelle que soit la pompe de ces deux vers, on peut dire qu'ils affoiblissent la pensée du roi Scythe. *Atheas* met le fer & le courage au-dessus de l'or, & est bien loin de donner à son pays des épithètes désagréables, telles que *marâtre* & *affreux*. Quoi qu'il en soit, Philippe conçut le dessein de se venger de cette réponse ; mais comme il n'étoit pas le plus fort, il voulut user d'artifice. Il envoya de nouveaux ambassadeurs lui demander l'entrée dans ses états, sous prétexte de vouloir ériger, à l'embouchure du Danube, une statue en l'honneur d'Hercule. *Atheas* lui répondit avec ce laconisme ordinaire aux Scythes : « qu'il vienne, dit-il, mais seul & sans armée ». Il ne fut pas possible à Philippe de retenir plus long-temps son ressentiment, il déclara la guerre aux Scythes. *Atheas* n'ayant employé que de la valeur contre un prince artificieux, périt dans un combat, vers l'an 340 avant notre ère. Il étoit âgé de 90 ans. C'étoit un prince tempérant & sobre, aimant la guerre & détestant le repos. On dit que pendant la guerre de Macédoine, ses officiers lui ayant présenté un musicien fameux qui avoit été fait prisonnier, il lui ordonna de chanter ; mais que ne pouvant supporter sa voix efféminée, il le fit taire aussi-tôt. « Que j'aime bien mieux entendre, disoit-il, les hennissements de mon cheval, que la musique de cet homme-là. Ce trait suffit pour caractériser *Atheas*. Il eut Carcassis pour successeur. Justin, l. IX. c. ij. Front. l. II. c. jv. Oros. & alii. (T-N.)

ATHENA, (*Musiq. instr. des anc.*) sorte de flûte des Grecs, dont on dit que le Thébain Nicophèle se servit le premier dans les hymnes à Minerve. (Poll. Onom. lib. IV. cap. x.) Il y avoit aussi une espèce de trompette appelée *Athena*. Voyez TROMPETTE, *Musiq. instr. des anciens, dans ce Supplément.* (F. D. C.)

ATHÉNAIS. Voyez EUDOXIE, dans ce Supplément.

§ ATHENES, (*Géogr.*) ancienne ville de Grece, située auprès du golfe d'Egines, *Saronicus sinus*, aujourd'hui *Setines*, capitale de la Livadie. Long. 41, 55. lat. 38. 5.

Cette ville, autrefois la capitale de l'Attique,

s'est rendue à jamais célèbre par les grands hommes en tout genre qu'elle a produits, par le soin & le succès avec lequel les arts & les sciences y étoient cultivés, & par la sagesse de ses loix. Rapportons ici l'éloge que Cicéron en fait, *Orat. pro Flacco, C. XXVI.* « C'est-là où la politesse des mœurs, le savoir, la manière de servir la divinité, l'art de cultiver la terre, & d'employer ses productions aux différens besoins de la vie, la connoissance du droit, la science des loix, ont pris naissance, & d'où elles se sont répandues sur toute la terre. C'est pourquoi on a feint, qu'à cause de sa beauté, les dieux s'en disputèrent la possession. Son antiquité est telle, qu'elle passe pour avoir produit d'elle-même ses premiers habitans, en sorte que la même terre est tout à la fois leur mere, leur nourricière & leur patrie. La considération qu'elle s'est attirée, est si grande, que la réputation de la Grece, si diminuée & presque tombée, ne subsiste plus que par l'estime générale qu'on a pour cette ville ».

Si on consulte l'histoire, on trouvera qu'*Athenes* fut bâtie par Cécrops, originaire de Saïs, en Egypte. Elle fut premièrement appelée *Cécropie* du nom de son fondateur : Cranaüs lui donna ensuite celui d'*Athenes*, en considération de Minerve, appelée par les Grecs *Aθηνά*, qui en étoit la déesse tutélaire, & qui y étoit honorée d'une manière particulière. D'autres disent qu'il lui fit porter le nom d'*Athene* sa fille, au lieu de celui de Cécropie ou de Possidonie, qu'elle portoit auparavant. Peut-être que la ressemblance de ce dernier nom avec celui de Neptune, qui s'appelloit *Ποσειδών*, a donné lieu à la fable du combat de Minerve & de Neptune, dont Ovide fait le récit. *Métam. lib. VI. 2.*

Quoi qu'il en soit, la ville ne fut pas aussi considérable dans son origine qu'elle l'a été dans la suite ; suivant Thucydide, elle ne s'étendoit guere au-delà de la Cropole, qui est encore aujourd'hui la citadelle placée entre deux éminences, dont l'une étoit le *Museum* & l'autre le mont *Anchermus*, jusqu'à ce que Thésée, à son retour de l'île de Crète, eût pris la résolution de réunir les douze bourgs de l'Attique dans une seule ville. Il fut par-là obligé d'en étendre l'enceinte, que Thémistocle aggrandit encore par la construction du port du Pirée, qu'il joignit à la ville par des murs. Voyez ce mot. Parmi les différentes choses remarquables qu'il y avoit à *Athenes*, on distinguoit particulièrement l'*académie*, qui étoit le lieu où s'assembloient ceux qui étoient attachés à la secte de Platon ; delà vient qu'on leur donna le nom d'*académiciens*, tout comme on donna celui de *péripatéticiens* aux sectateurs d'Aristote, parce qu'ils se promenoient dans le Lycée. Voyez ACADEMIE, ACADEMICIENS, PÉRIPATÉTICIENS, LYCÉE, dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. Il y avoit, outre cela, le portique, appelé *Ποικίλον* qui étoit une célèbre galerie peinte par Polignote, où Zénon assembloit ses disciples. Ce fut de ce lieu, appelé en grec *στοά*, qu'ils prirent le nom de *Stoïciens*. On voyoit encore les jardins d'Epicure, où ce philosophe avoit accoutumé de débiter ses dogmes.

On doit juger par tous ces établissemens, combien les sciences étoient en honneur à *Athenes*. On n'y étoit pas moins attentif à tout ce qui pouvoit inspirer du goût pour les armes. On accordoit les récompenses les plus flatteuses à ceux qui s'étoient distingués dans les combats. On leur élevoit des statues. Il y avoit un cimetière séparé pour ceux qui étoient morts au service de leur patrie, qu'on appelloit le *ceramique*. Voyez ce mot ; & leurs descendans étoient entretenus aux dépens de la république. Ceux qui survivoient à leurs exploits étoient

comblés de louanges, & on a remarqué que les Grecs y étoient ordinairement sensibles. Cette inclination est peut-être ce qu'il y a de plus propre à produire les grands hommes, quoiqu'elle puisse avoir aussi de très-fâcheuses suites. Plutarque a dit de Themistocle, que comme après la victoire de Salamine, il entendit un jour que parmi la foule qui l'environnoit, ceux dont il étoit connu le monstroient aux autres, en disant, *c'est-là ce grand Themistocle*, il confessa qu'il se trouvoit bien payé de tous ses travaux. Horace, grand connoisseur, dit des Grecs, que hors les louanges ils n'étoient avares de rien : *præter laudem nullius avari*.

Cette ville fut gouvernée, premièrement par des rois & ensuite par des archontes. Voyez ARCHONTES, *Diçl. rais. des Sciences*, &c. Outre ces magistrats, qui avoient chacun un département particulier, il y avoit le conseil de l'arçopage : voyez *ce mot*; & un autre conseil composé de 500 personnes, où l'on rapportoit toutes les affaires avant que de les proposer à l'assemblée du peuple, en qui résidoit la souveraine autorité. Ce plan de gouvernement étoit dû en partie à Solon, qui reforma ce qu'il y avoit de défectueux dans l'ancienne constitution de l'état, & qui, aux loix trop sanguinaires de Dracon, en substitua d'autres plus modérées. Cette forme de gouvernement, à quelques changemens près que l'on fut obligé d'y faire par la diversité des tems & des conjonctures, s'est conservée à *Athenes* pendant une longue suite d'années, jusqu'à ce que cette ville, après avoir passé par différentes révolutions, éprouva le sort des autres villes de la Grèce, & qu'elle fut soumise au pouvoir des Romains.

Pisistrate fut le premier qui porta atteinte à sa liberté, la première année de la 57<sup>e</sup>. olympiade. Cet homme, que l'ambition rendit injuste, avoit d'ailleurs d'excellentes qualités. Dans l'usage qu'il fit de sa puissance, il montra du respect pour les loix établies : détroné deux fois, il fut remonter sur le trône ; il s'y étoit placé par la ruse, il s'y maintint par son humanité. Il aimoit les lettres, il passa pour avoir fondé le premier une bibliothèque publique à *Athenes* ; il finit ses jours en paix, & il put transmettre à ses enfans la souveraineté qu'il avoit usurpée : ils ne la garderent que 18 ans, après lesquels les Athéniens recouvrèrent leur liberté. Cette république essuya aussi une crise violente par la guerre que lui fit Darius, fils d'Hystaspe, roi de Perse. La victoire qu'ils eurent le bonheur de remporter à Marathon, les tira de ce danger. Cette entreprise de la part des Perses, ne fut que comme le prélude de celle de Xerxès, qui arma contre les Grecs des troupes presque innombrables par mer & par terre. *Athenes* eut beaucoup à souffrir dans cette guerre. Ses habitans se virent réduits à abandonner la ville, à envoyer leurs femmes & leurs enfans à Trezene, & à embarquer sur leurs vaisseaux tout ce qu'il y avoit d'hommes capables de porter les armes. L'armée de Xerxès s'empara de la ville sans peine : mais un petit nombre de braves citoyens qui s'étoient retirés dans la citadelle, s'y défendirent jusqu'à la mort. Xerxès s'en étant enfin rendu maître, la fit brûler avec la ville. La victoire des Grecs à Salamine, obligea ce prince de quitter la Grèce. Les troupes qu'il y laissa furent défaites. Les Athéniens & les Lacédémoniens eurent le plus de part à ces victoires. Si elles leur acquirent de l'honneur, cette guerre leur coûta beaucoup aussi.

Les Athéniens coururent ensuite un grand danger dans la guerre qu'ils furent obligés de soutenir contre d'autres états de la Grèce, en particulier contre les Lacédémoniens, & qu'on nomma la *guerre du Péloponèse*. Périclès étoit à la tête des affaires, quand cette

funeste division s'éleva. La peste, dans ces tristes circonstances, détruisit aussi une infinité d'habitans. La guerre que les Athéniens portèrent en Sicile par les conseils d'Alcibiade, fut extrêmement ruineuse pour eux. Affoiblis par les pertes qu'ils y firent, leur ville fut assiégée & prise par Lyfandre, chef des Lacédémoniens. Il y établit trente tyrans ; elle recouvra pourtant sa liberté. Conon, un de ses citoyens, en rétablit les murailles. Les Athéniens eurent beaucoup à souffrir des troubles que Philippe & Alexandre exciterent dans la Grèce. Leur ville fut encore prise par Antipater. Cassandre, autre général d'Alexandre le Grand, s'en rendit ensuite maître, & y établit pour gouverneur Démétrius de Phalere ; sous son gouvernement ils jouirent d'une parfaite tranquillité. Un autre Démétrius, c'est celui qu'on nomme *Polyorçete*, s'en rendit maître ensuite & y rétablit le gouvernement démocratique. Peu après, elle se rébella contre lui, il s'en rendit maître & lui pardonna. Elle tomba ensuite sous la puissance d'Antigonus Gonates. Philippe de Macédoine voulut la soumettre, mais il ne réussit pas dans son entreprise. Archelaüs, l'un des généraux de Mythridate, la prit : un citoyen d'*Athenes*, nommé *Aristion*, à qui Archelaüs avoit confié quelques troupes, s'empara de toute l'autorité, & exerça dans cette ville une cruelle tyrannie. Elle fut ensuite assiégée par Sylla, & prise d'assaut après un long siège très-cruel.

Dès-lors la Grèce fut en quelque sorte dépendante des Romains, sans être cependant tout-à-fait privée de sa liberté. *Athenes* subsista encore longtemps avec éclat, non sur le pied de ville ou de république guerrière, mais comme ville savante & comme le siège des beaux-arts. Les grands de Rome y envoyoient leurs enfans pour achever leur éducation. Cicéron y envoya son fils pour étudier sous Cratippe. Horace se félicitoit d'y avoir séjourné, *adjecere bonæ paulo plus artis Athenæ*. On fait que S. Basile & Grégoire de Nazianze y avoient fait leurs études ; Cicéron lui-même voyagea dans la Grèce, à *Athenes* & dans l'Asie Mineure, pour s'y perfectionner dans l'art oratoire & dans l'éloquence, dont il fut depuis un modèle qu'on pourroit dire parfait, s'il y avoit quelque chose d'absolument parfait parmi les hommes.

Enfin, après la chute de l'empire, *Athenes* devenue la proie d'un peuple ennemi des sciences, est tombée dans la barbarie. Elle fut prise par les Turcs en 1455, reprise par les Vénitiens en 1464 & en 1687 ; mais ils furent contraints de l'abandonner, & elle est restée aux Turcs. Tous ces accidens ont si fort diminué de son ancienne splendeur, qu'elle est devenue, pour ainsi dire, un simple village. On trouve cependant, soit au-dedans, soit au-dehors, plusieurs restes de son ancienne magnificence qui prouvent le degré de perfection auquel l'Architecture & la Sculpture avoient été portées dans cette ville. Elle a encore 6000 habitans dont les trois quarts sont des Chrétiens orientaux qui y ont plusieurs églises & chapelles, avec un métropolitain qui y fait sa résidence. Les Turcs y ont cinq mosquées, dont il y en a une qui étoit anciennement le temple de Minerve, qu'on appelloit *Parthénon*.

Parmi les antiquités que l'on voit à *Athenes*, celles du château sont les mieux conservées. Ce château est sur une colline, il renferme un temple en marbre blanc & à colonnes de porphyre & marbre noir, qu'on dit magnifique & spacieux. On voit au frontispice des figures de cavaliers armés ; dans le pourtour, d'autres figures moins grandes, des bas-reliefs, &c. au bas du château il reste dix-sept colonnes de marbre blanc, de trois cens qui formoient anciennement le palais de Thésée (Voyez

planch. I, fig. 2. Planches d'Antiquités. Ruines d'Athènes, dans ce Suppl.). Ces colonnes ont dix-huit pieds de tour au moins, & sont hautes à proportion. On lit sur une porte qui est entière, au-dehors : cette ville d'Athènes est assurément la ville de Thésée ; & endedans, cette ville d'Athènes est la ville d'Adrien, & non pas de Thésée. On voit encore le fanari ou la lanterne de Démosthène (fig. 1. même planch.) ; on dit que c'est-là où ce grand orateur s'enfermoit pour étudier son art : c'est une petite tour de marbre environnée de six colonnes cannelées, & couvertes d'un dôme au-dessus duquel il y a une lampe à trois becs en ornement d'architecture. La frise est chargée d'un bas-relief, où l'on distingue quatorze groupes de deux figures chacun ; ce sont des Grecs qui combattent ou qui sacrifient. Il y a encore quelques ruines de l'Aréopage, du Prytanée, d'un temple de la Victoire, l'arsenal de Lycurgue, un temple de Minerve dont nous avons fait mention plus haut, la tour des vents dont Vitruve a parlé, les débris d'un temple bâti sur le mont Larium (fig. 2. pl. II.) ; le monument de Philopappus (fig. 1.) ; celui de Trafallus (fig. 3.) ; quelques colonnes du Propylée (fig. 4.) ; & quelques autres monumens. Ces morceaux respirent encore un air de grandeur ; & du milieu de ces décombres s'élève une voix éclatante qui célèbre à la fois la gloire des héros & celle des artistes de la Grèce.

Les deux rivières de l'Ilisse & de l'Eridan qui arrosent la plaine sur laquelle Athènes est située, sont peu considérables aujourd'hui, parce que la première a été partagée en plusieurs canaux pour arroser les plantations d'oliviers, tellement qu'elle se réduit à la fin presque à rien ; la dernière se perd tout-à-fait, parce qu'on la conduit sur les champs.

Nous ne pouvons terminer cet article sans parler des grands hommes que cette ville a produits, non pour faire l'histoire de leur vie que nous donnerons dans son lieu, mais pour nous borner uniquement à une indication même fort incomplète de ceux qui y ont figuré le plus avantageusement. Pisistrate qui s'empara du gouvernement d'Athènes, quoiqu'en cela il se rendit coupable d'injustice, fut à certains égards un grand homme, l'ambition l'aveugla, son bon naturel l'empêcha d'abuser de son pouvoir. Miltiades & Themistocle furent tout à la fois de grands capitaines & de grands hommes d'état. Aristide brilla par sa droiture, par son amour pour sa patrie, & montra autant de courage que tout autre pour sa défense. Après eux, Cimon se distingua d'une manière tout-à-fait glorieuse. Périclès fut par la persuasion se rendre en quelque sorte maître de la république : il n'a laissé aucun écrit qui témoigne ses talens ; mais ses actions rendent très-croyable tout ce qui s'est dit de son éloquence. Conon s'est rendu célèbre par son amour pour la patrie. Démosthène passe pour un modèle achevé dans l'art oratoire. Alcibiade a réuni tous les talens, la nature lui avoit, pour ainsi dire, prodigué tous ses dons, & l'on peut dire de lui qu'il n'eut point d'égal, soit dans le vice, soit dans la vertu : on auroit dû nommer avant lui Socrate, qui se donna beaucoup de soin à lui former l'esprit & le cœur. Platon a rendu, pour ainsi dire, son nom immortel. Thucydide, Xenophon entre les historiens, Euripide, Sophocle, Aristophane, Eschyle parmi les poètes, se firent une grande réputation. Nous en ajouterions bien d'autres, si nous ne destinions pas un article séparé dans ce Dictionnaire à tous les grands hommes qu'Athènes a produits.

Nous allons finir par tracer le caractère de ce peuple. Toute son histoire montre qu'il avoit du génie, des talens, & même des talens supérieurs. Il y avoit parmi les Athéniens beaucoup de lumière & de goût, ils jugeoient bien des ouvrages d'esprit.

L'influence que les orateurs avoient dans les affaires de la république, montre combien ce peuple étoit admirateur de l'éloquence ; ils recherchoient la pureté du langage avec un soin infini ; le peuple même avoit une extrême délicatesse à cet égard ; l'aventure de Théophraste, si souvent rapportée, en est une bonne preuve. Ils entendoient les intérêts de leur république ; le peuple même y étoit beaucoup moins ignorant que chez d'autres nations. Ceci ne doit pas surprendre : on voit quelque chose de pareil dans la plupart des états démocratiques. Naturellement bons & humains, la bienfaisance des Athéniens s'étendoit jusqu'aux bêtes même : la fondation qu'ils firent pour un mulet qui avoit beaucoup travaillé à des ouvrages publics, en est une marque. D'un autre côté, légers, inconstans, ils oublièrent plus d'une fois les bienfaits qu'ils avoient reçus, & payerent d'ingratitude ceux qui les avoient le mieux servis. Ceci peut à un certain point s'excuser par leur amour pour la liberté ; ils en étoient jaloux à un tel point qu'un simple soupçon les faisoit agir comme si la faute étoit avérée. L'ostracisme pratiqué contre les plus dignescitoyens (voyez OSTRACISME.), est un exemple de ce que l'on vient de dire. Les Athéniens aimoient le plaisir, mais l'amour du plaisir cédoit toujours à l'amour de la patrie qu'ils défendirent en plusieurs occasions avec la plus grande valeur. De si grandes qualités & de si grands défauts ne se rencontrent guère que dans des pays de liberté. (T. D. G.)

ATHÈNES, (Histoire ancienne.) l'Attique autrefois appelée Ionie, étoit bornée à l'orient par la mer Egée, au midi par le golfe Saronique, à l'occident par la Mégaride, & au nord par la Béotie. Athènes, capitale de cette contrée, n'occupoit dans son origine que l'espace où la citadelle fut depuis construite ; mais lorsqu'elle devint l'école des nations, elle prit tant d'accroissement, que son circuit étoit de cent soixante-dix-huit stades. On lui donna d'abord le nom de Cecropienne, de Cecrops qui fut son fondateur ; & ce ne fut que sous le règne d'Amphitryon, qu'elle prit le nom d'Athènes. Quelquefois on la distinguoit simplement par le nom de ville, titre de distinction, qui fut donné à Troie, à Alexandrie d'Egypte & à Rome. Quelques-uns prétendent qu'elle eut Ogiges pour fondateur. Mais les marbres d'Arundel & Eusebe ne datent la chronologie d'Athènes, que de Cecrops qui en est regardé comme le premier roi. Il eut seize successeurs au trône, dont les plus célèbres furent Erectée & Thésée. Le premier immortalisa son règne par la découverte de l'agriculture qu'il introduisit dans l'Attique ; l'autre rassembla, dans l'enceinte de la ville, les hommes épars dans différentes bourgades ; il divisa le peuple en trois classes, comme en Egypte, en nobles, en laboureurs & en artisans. Tous les autres rois n'ont sauvé de l'oubli que leur nom, excepté Codrus qui se dévoua pour le salut de la patrie. Les guerres allumées par ses enfans, pour se disputer le trône qu'il laissoit vacant, dégoûtèrent le peuple du gouvernement des rois, qui n'avoient eu que le phantôme du pouvoir, dont le corps de la nation s'étoit réservé la réalité.

Après l'abolition de la royauté, on établit des archontes perpétuels, qui n'avoient qu'une autorité limitée par la loi dont ils étoient les dépositaires & les ministres. On craignoit que la perpétuité de leur pouvoir ne leur inspirât l'ambition d'en abuser. Le peuple qui s'étoit réservé la puissance législative, fixa leur nombre à neuf, & réduisit leur exercice à pareil nombre d'années, ne voulant laisser aucune trace de la royauté, dont la perpétuité de pouvoir offroit une image odieuse ; & dans la suite, les archontes furent annuels, parce que les Athéniens transféroient, à regret, à des magistrats une

autorité qu'ils croyoient n'appartenir qu'au corps de la nation.

Leur administration étoit trop passagère pour les rendre respectables. Armés du glaive de la loi, la pointe en fut émouffée dans leurs débiles mains. A peine avoient-ils appris à gouverner, qu'on leur donnoit des successeurs sans expérience, qui ne pouvoient aussi que faire un court essai de leurs talens pour le gouvernement, sans avoir le tems de les développer. Le peuple le plus instruit, fut le plus mal gouverné : l'excès du mal fit songer aux moyens d'y appliquer le remède. On sentit la nécessité de fixer les principes du gouvernement qui jusqu'alors avoient été arbitraires, & qui sont toujours sans vigueur, quand ils n'ont pas le sceau du chef & de la nation. *Athenes* emportée jusqu'à cette époque par les événemens & les passions, jeta les yeux sur un des archontes, nommé *Dracon*, dont la vertu dure & farouche étoit plus propre à réprimer l'indocilité des esclaves, qu'à façonner des citoyens à l'obéissance des loix. Il falloit que les Athéniens fussent bien corrompus, puisque leur législateur infligea peine de mort pour les fautes les plus légères & pour les crimes les plus atroces; il condamna au même supplice le malheureux qui n'avoit fait qu'une chute, & le scélérat vieilli dans l'habitude du crime. Il falloit une grande férocité pour dicter des loix si barbares. Peut-être aussi ne confondit-il la foiblesse avec le crime, que parce qu'il connoissoit l'excès de corruption de ses concitoyens, & qu'il valoit mieux être barbare qu'indulgent, pour prévenir la tentation des maux dont il étoit le témoin. Les droits de l'humanité réclamèrent contre une législation si meurtrière, qui ne fit que multiplier les désordres qu'elle s'étoit proposée de réprimer. La loi parut un joug; & il falloit une règle. Tout frein fut rompu; & l'on retourna dans le cahos de l'anarchie. Le peuple fatigué lui-même d'une indépendance licentieuse, s'adressa à Solon pour lui donner des loix. Il falloit une main habile pour guérir tant de maux : trois factions avoient des vues différentes; les habitans des montagnes vouloient que la puissance souveraine résidât dans le peuple; ceux de la plaine penchoient vers l'aristocratie. Les plus sages demandoient un gouvernement mixte pour mettre une balance entre la tyrannie des magistrats & la licence du peuple. Solon appelé au trône par les vœux de sa nation, préféra le titre de législateur à celui de roi. Les factions qui divisoient *Athenes*, ne lui permirent point de donner à ses loix ce degré de perfection qu'elles auroient pu recevoir dans des tems moins orageux; comme il lui fut impossible de faire tout le bien dont il étoit capable, il pallia les maux qu'il ne pouvoit extirper; & quand au lieu de remède, on ne donne que des adoucissements, on augmente les maladies politiques; il eût bien voulu se proposer Licurgue pour modèle; mais il avoit à maîtriser un peuple dominé par une imagination ardente, qui confondoit le beau avec le luxe, & toujours prêt à s'élançer au-delà des limites d'une liberté raisonnable. Le goût des voluptés avoit épuisé les plus grandes fortunes : des peres dénaturés vendent leurs enfans pour se dérober aux poursuites de leurs créanciers usuraires. Les meres & les filles prostituoient leur honneur pour arracher leurs époux & leurs peres des prisons; d'autres s'expatrioient pour trouver chez l'étranger des moyens de subsister. Les campagnes restoient incultes & les villes désertes. Le peuple ébranlé par l'exemple de Sparte, où il n'y avoit ni pauvres, ni riches, ni mécontents, demandoit, avec des cris séditieux, le partage des terres. Solon craignant de tomber, en précipitant sa marche, commença par publier une remise des

dettes; & pour en faciliter le paiement, il augmenta le prix de la monnoie. La mine qui n'étoit estimée que soixante & quinze dragmes, en valut cent. Cet édit ne fit que des mécontents : le pauvre qui n'avoit point inspiré assez de confiance pour contracter des dettes, ne trouvoit aucun soulagement; le riche qui avoit retranché de son nécessaire pour augmenter sa fortune, eut droit de se plaindre : il n'y eut que les dissipateurs qui gardèrent le silence; parce que, sans devenir plus riches, ils n'eurent plus à redouter les poursuites de leurs créanciers.

Ce début fit connoître à Solon qu'il devoit conformer les principes de son gouvernement au caractère de ses concitoyens; ainsi convaincu lui-même des vices de sa législation, il disoit : *les loix que je donne aux Athéniens, ne sont pas les meilleures qu'on puisse établir; mais ce sont les meilleures qu'ils soient capables de recevoir; & quand on les comparoit aux toiles d'araignées, où il n'y avoit que des mouches qui pussent se laisser prendre, il répondoit qu'on se soumettoit, sans murmurer, à des loix qu'on n'avoit aucun intérêt de violer, & que les sages étant établies pour l'utilité de tous les concitoyens, ils trouveroient plus d'avantages à les observer qu'à les enfreindre.*

Solon n'avoit point, comme Licurgue, l'avantage d'une haute naissance; il n'employoit point, comme lui, l'autorité imposante de la divinité, ni l'imposture des prêtres pour consacrer ses institutions; il n'avoit que cette confiance qu'inspire la vertu toujours trop simple pour être respectable à la multitude; ainsi, quoique supérieur par ses talens au législateur Spartiate, il n'eut pas un si glorieux succès, parce qu'il se vit sans cesse arrêté dans sa marche : il fut obligé d'abandonner au peuple la puissance législative, le droit d'élire les magistrats, de contracter des alliances, de faire la paix & la guerre. Les citoyens furent distribués en différentes classes; & persuadé que l'indigent constitué en dignité, est le plus accessible à la venalité & à la corruption, il ordonna de ne conférer les charges qu'à ceux qui retireroient au moins de leurs terres cinq cens mesures de froment, d'huile & de vin; mais, pour consoler les pauvres de cette exclusion à la magistrature, il leur donna droit de suffrage dans les assemblées publiques. C'étoit avilir les magistrats que de les soumettre aux caprices de la multitude, qui pouvoit annuler ses arrêts; c'étoit soumettre les décisions des personnes instruites à une assemblée tumultueuse d'ignorans, & toujours susceptibles de venalité ou de séduction; c'est ce qui fit dire à Anacharsis que dans *Athenes* c'étoit les sages qui délibéroient, & que c'étoit les fous qui avoient le privilège de décider.

Ce fut pour prévenir l'abus que le peuple pouvoit faire de son autorité, qu'il établit un sénat composé de quatre cens citoyens choisis dans les quatre tribus qui formoient le corps de la nation; ils étoient chargés d'examiner les affaires avant de les exposer au jugement de l'assemblée qui seule avoit droit de décider. Cette institution eût été excellente, si ces deux autorités bien combinées, eussent pu se balancer, sans se détruire : ces assemblées étoient trop multipliées pour ne pas engloutir tout le pouvoir. Le sénat devoit les convoquer quatre fois en trente-six jours. Tout magistrat & tout général d'armée avoit encore le droit d'en demander d'extraordinaires; ainsi c'étoit un corps toujours subsistant, devant lequel tout citoyen âgé de cinquante ans avoit droit de haranguer. Ces orateurs turbulens soumettoient la sagesse du magistrat à leur éloquence insolente & séditieuse, plus faciles à se laisser corrompre qu'à arrêter la corruption, ils furent les artisans des troubles

troubles & les moteurs des dissensions ; & quoique la plupart de ces démagogues fussent les moins intéressés aux désastres & aux prospérités publiques, ce n'étoit que par leur impulsion que les flots de la multitude étoient agités.

Solon , pour tempérer des désordres dont il étoit dans l'impuissance d'extirper les racines , re-tablit l'aréopage dans sa première dignité. C'étoit dans cet auguste tribunal que la divinité sembloit dicter ses arrêts par l'organe des hommes qui étoient son image : ces intelligences pures & sublimes pré-fidoient aux destinées publiques & particulières. Leur incorruptibilité & la sagesse de leurs décisions inspirèrent tant de confiance , que les rois & les particuliers , les Grecs & les Barbares soumettoient à leur tribunal les affaires les plus intéressantes & les plus compliquées. C'étoit dans les ténèbres qu'ils écoutoient les plaidoyers & prononçoient leurs arrêts : les faits étoient exposés avec simplicité ; les réflexions pathétiques devoient en être bannies. L'éloquence sévèrement proscrite ne prêtoit point au mensonge les couleurs de la vérité : ces juges incorruptibles auroient suffi pour maintenir l'ordre dans une république vertueuse ; mais le pouvoir étoit entre les mains d'une multitude ignorante & corrompue. Les loix de Dracon qui avoient été abolies , furent remises en vigueur ; on ne fit qu'adoucir la sévérité des peines infligées aux coupables , pour ne pas laisser subsister un abus qui confondoit les foiblesses passageres avec les crimes d'habitude.

Solon ne pouvant atteindre Licurgue pour mettre une parfaite égalité entre tous les enfans de la patrie , rapprocha du moins l'intervalle qui séparoit les citoyens ; il fut permis à tout le monde d'embrasser la défense de l'offensé ; & quoiqu'on ne fût point lésé personnellement , on pouvoit citer au tribunal des loix tout auteur d'un délit. Cette institution associoit tous les citoyens aux injures , & accoutumoit à la sensibilité des maux d'autrui ; il fit une autre loi qui avoit de grands avantages , & qui ouvroit la porte à de grands abus : il ordonna que tout citoyen , dans les dissensions civiles , se déclarât pour un parti ; ceux qui , par une lâche politique , restoient dans l'indifférence , furent condamnés à un exil perpétuel & à la perte de leurs biens. Le motif de cette institution est sensible ; tous les citoyens ayant la patrie pour mere commune , tous doivent contribuer à en entretenir la splendeur. Dans les divisions domestiques , la justice est toujours d'un côté ; & c'est la trahir que de ne pas se déclarer pour elle : c'est être infidèle à l'état que de rester dans l'inaction , de peur de compromettre sa fortune ; & il arrive souvent que ceux qui ont le plus à perdre , sont toujours arrêtés par une circonspection timide & bassement intéressée. Voilà quels étoient les avantages de cette loi : voici quels en étoient les abus. Dans la chaleur des discordes nationales , les deux partis s'élançant au-delà des limites ; il est avantageux qu'il y ait des citoyens calmes & exempts de partialité pour être les arbitres des factions à la fin de l'ivresse. Ce ne peut être que les spectateurs oisifs & indifférens , qui peuvent inspirer la confiance ; quand on embrasse un parti , on devient naturellement suspect : il peut encore arriver que des factions armées soient également reprehensibles ; alors cette institution rendoit tous les citoyens coupables.

Le législateur ne voulant pas que le mariage fût un trafic mercénaire , mais une union formée par une tendresse réciproque , retrancha du contrat tout ce qui pouvoit allumer la cupidité. Il fut ordonné que les filles qui n'étoient pas uniques , n'auroient

pour dot que trois robes & quelques meubles d'une mince valeur. Ses loix pour maintenir la pudeur des mariages , les peines infligées aux adulteres , furent des freins puissans contre la lubricité. La législation la plus vigilante échoue toujours , quand elle entreprend de combattre le penchant d'une nation.

La loi ne consultant que l'ordre de la nature , avoit jusqu'alors proscrit la liberté de tester : il fut permis aux mourans de disposer de leurs biens ; c'étoit un attentat contre un peuple libre , que de le forcer à laisser son héritage à d'indignes parens , tandis qu'on livroit à l'indigence des amis vertueux , que la reconnoissance obligeoit de récompenser ; mais cette liberté ne s'étendit point sur ceux qui laissoient des enfans ; quoiqu'on n'en dût pas prévoir un grand abus , on crut qu'il étoit de la décence de les priver des moyens d'outrager la nature. Il n'établit aucune loi contre le parricide : ce crime lui parut si affreux , que c'eût été en faire naître l'idée que de le défendre ; il prononça des peines sévères contre ceux qui calomnioient les morts , quoique leurs dérèglemens eussent mérité une juste censure : on les tenoit pour sacrés ; & la religion s'en déclaroit la protectrice. La licence d'en médire auroit éternisé les haines : ceux qui disoient des injures dans les temples étoient traités de profanateurs ; on punissoit aussi ceux qui , dans les tribunaux , dans les assemblées publiques & dans les théâtres , donnoient des scènes de violence & d'emportement , parce que le public assemblé est toujours respectable , & qu'il faut avoir un fond de férocité pour violer les égards qu'on lui doit. Les récompenses décernées aux vainqueurs des jeux de la Grece , avoient dégénéré en profusions. Solon défendit d'épuiser le trésor public pour enrichir des athletes & des luteurs , tandis qu'on laissoit languir dans l'indigence les défenseurs de l'état ; & ces largesses parurent mieux employées à nourrir les enfans de ceux qui étoient morts les armes à la main , ou qui avoient servi avec intégrité la patrie dans des emplois pacifiques.

Les manufactures , les arts & les métiers furent annoblis. L'inutilité ne fut plus le privilege de la naissance. Solon chargea l'aréopage de s'informer des moyens dont chacun usoit pour subsister. Il sçavoit que l'indigence paresseuse faisoit de mauvais citoyens ; c'étoit donc pour bannir l'inutilité & les vices , qu'il tira tous les arts mécaniques de leur avilissement. Un fils fut dispensé de nourrir son pere , s'il ne lui avoit fait apprendre un métier : les enfans nés d'une courtisane jouirent du même privilege qui étoit plutôt une flétrissure , puisqu'elle éternisoit l'infamie des auteurs de leurs jours. La considération attachée aux arts les plus vils à nos yeux prévint la contagion des mendians qui déshonorent les villes , & qui font la censure de leur police. A peine cette législation fut-elle établie , qu'il s'éleva trois factions qui conspirèrent à la détruire. Pisistrate riche , magnifique & populaire , fit servir ses trésors à corrompre les ames vénales ; & Solon eut la honte de voir la tyrannie s'élever sur les ruines de son gouvernement qui ne dura que vingt-quatre ans.

Pisistrate , tyran paisible , étoit d'autant plus dangereux , qu'il paroissoit n'user de son pouvoir que pour la félicité publique. Ses manieres insinuantes auroient façonné les Athéniens à l'esclavage , si les deux autres factions ne les eussent fait souvenir qu'ils avoient été libres , & qu'ils avoient un maître. Pisistrate détrôné deux fois , rentre deux fois triomphant dans sa patrie ; il ne fut reprehensible que par les moyens qu'il prit pour s'élever. Sa douceur & sa modération légitimerent ses prétentions ; &



tant qu'il gouverna, les Athéniens furent protégés par le bouclier de la loi; il divisa le peuple en dix tribus. Le sénat qui n'étoit composé que de quatre cens sénateurs, fut augmenté d'un cent; au lieu de quarante prytanes, il en établit cinquante, qu'il tira du sénat: leurs fonctions étoient de convoquer les assemblées du peuple, & de rapporter les affaires sur lesquelles le sénat avoit délibéré. Pisistrate n'eut ni le fort ni les vices des tyrans: il mourut tranquillement dans son lit, & transmit sa puissance à ses deux fils qui n'héritèrent ni de ses talens, ni de ses vertus; l'un fut assassiné par Hermodius & Aristogiton, à qui *Athenes* reconnoissante rendit presque des honneurs divins; l'autre, nommé *Hyppias*, dégradé du trône, fut chercher un asyle à la cour de Darius qui, sous prétexte d'être le protecteur des rois, essaya de donner des fers à la Grece.

Après l'expulsion d'*Hyppias*, l'expérience de la tyrannie réveilla le sentiment de la liberté; mais la crainte de l'oppression fit de tous les citoyens autant d'opresseurs. On ne fut plus impunément vertueux: la modération traitée d'*hypocrisie*, fut regardée comme le voile d'une adroite ambition. La supériorité des talens parut dangereuse, parce qu'on pouvoit en abuser pour opprimer; & dans le tems qu'*Athenes* éleve des monumens aux bienfaiteurs de la patrie, dans le tems qu'elle immortalise leurs services & sa reconnoissance sur le bronze & l'airain, elle punit par le ban de l'ostracisme ou d'un exil de dix ans, des citoyens à qui elle ne peut reprocher que leur mérite & leurs vertus: c'étoit déshonorer & traîner en même tems dans la boue ses défenseurs.

Les inquiétudes causées par l'amour de la liberté, empêcherent les Athéniens de tomber dans les languissemens de l'inertie. Le fanatisme républicain entretenoit les inclinations belliqueuses d'un peuple que ses penchans entraînoient vers les amorces des voluptés. Dans l'ivresse d'une liberté naissante, ils osèrent défier la puissance des Perses qui vouloient rétablir le fils de Pisistrate sur le trône; malgré l'inégalité de leurs forces, ils furent les agresseurs; & Sardis, capitale de Lydie, fut prise & réduite en cendre. Darius indigné qu'un peuple, jusqu'alors obscur, osât mesurer ses forces contre lui, résolut de l'en punir; & son armée qui s'avança jusqu'à Marathon, fut honteusement défaite. Le monarque Persan, plus irrité qu'abattu, se préparoit à fondre une seconde fois sur la Grece, lorsqu'il fut surpris par la mort. Xerxès, son successeur, impatient de venger l'affront fait à son pere, dépeupla ses états pour former une armée de dix-huit cens mille combattans. Les Athéniens suspendirent leurs animosités domestiques; & saisis d'enthousiasme pour la patrie, ils soutinrent avec les Spartiates tout le poids de la guerre midique: abandonnés des autres peuples de la Grece, ils furent les seuls qui résolurent de mourir libres. Thémistocle, général des Athéniens, ne vit qu'un moyen de sauver leur ville; c'étoit de l'abandonner: ils construisent des vaisseaux des charpentes de leurs maisons: ils envoient les vieillards, les femmes & les enfans à Salamine; & restant eux-mêmes sans patrie, ils s'avancent pour servir de digue à une inondation de Barbares. Cette résolution hardie, inspirée par la magnanimité, étoit moins dictée par le désespoir que par la prudence. Si les Perses eussent été vainqueurs, *Athenes* n'eût pu survivre à ses enfans; ainsi ce n'étoit pas la sacrifier que de l'abandonner, puisque, si les Athéniens étoient triomphans, la ville reparoissoit peuplée d'habitans couverts de gloire.

Les Perses se répandent comme un torrent dans la Grece; après avoir forcé le pas des Thermopiles,

Thespie & Platée sont réduites en cendres. La citadelle d'*Athenes* succombe sous les efforts des Barbares, & ensevelit sous ses ruines ses intrépides défenseurs. Leurs flottes composées de douze cens vaisseaux, dominoient sur les mers; & les Grecs n'avoient que trois cens quatre-vingts voiles pour lui en disputer l'empire: mais ils occupoient le détroit de Salamine où le petit nombre pouvoit défier la supériorité. Ce fut dans ce bras de mer que s'engagea le combat le plus mémorable dont l'histoire fasse mention. Les Barbares trop resserrés ne pouvoient déployer toutes leurs forces contre les Grecs qui agissoient tous à-la-fois: leur flotte fut dispersée; & Xerxès craignant que l'ennemi rompit le pont qu'il avoit jetté sur le Bosphore, s'enfuit avec précipitation dans ses états, laissant à Mardonius trois cens mille hommes qui furent taillés en pieces à Platée.

Les Athéniens usèrent de la plus grande modération envers les Grecs qui avoient trahi la cause commune, & que les Spartiates moins indulgens vouloient punir. C'eût été remplir la Grece de mécontents; c'eût été ménager des amis aux Barbares; il étoit de la politique de pardonner: cette victoire dissipa la terreur que le nom Persan inspiroit. On éleva le courage des vivans par les honneurs qu'on rendit aux morts; on grava leurs noms & celui de leurs tribus sur les monumens qu'on érigea dans le champ de la victoire; & les esclaves qui avoient pris les armes, eurent part aux distinctions: on institua des jeux funebres, où l'on fit le panégyrique de ces victimes de la patrie; la dixieme partie de butin fut consacrée aux dieux tutélaires de la Grece.

Les Athéniens, séduits par leurs prospérités, s'abandonnerent à une confiance présomptueuse; & honteux de n'occuper que le second rang dans la Grece, ils se regarderent comme les dominateurs. Sparte qui avoit encore ses vertus, fut susceptible d'une basse jalousie de leur gloire; elle eut l'orgueil impérieux de n'avoir point d'émule, elle leur défendit de rebâtir leurs murailles, sous prétexte que la Grece entiere étoit leur plus ferme rempart, d'autant plus que si les Perses faisoient une nouvelle invasion, ils feroient d'*Athenes* une place d'armes, d'où ils donneroient la loi au reste de la Grece. *Athenes* releva ses remparts, & Sparte, retenue par l'équité de ses loix, eut assez de pudeur pour n'oser l'en punir; les deux peuples devenus ennemis secrets, crurent devoir sacrifier leur ressentiment aux intérêts de la patrie; accoutumés à être appelés les deux bras, les deux pieds & les deux yeux de la Grece, ils sentoient qu'elle seroit mutilée par l'extinction de l'un ou de l'autre. Les Athéniens, fatigués du repos, ne furent redoutables qu'à eux-mêmes, tant que Themistocle, Aristide & Cimon, eurent assez d'ascendant sur leur esprit, pour leur faire sentir les avantages de conserver l'ancien système de la Grece. La hauteur insultante de Pausanias, rendit les Spartiates odieux à leurs alliés, qui déférerent le commandement général aux Athéniens. Ce ne fut point avec des flottes ni des armées qu'ils acquirent cet empire; la douceur d'Aristide & de Cimon, leur méritèrent cette prééminence, mais s'ils s'en étoient montrés dignes, ils étoient incapables de le conserver. Comment un peuple, qui n'avoit point de principes fixes de gouvernement, auroit-il pu ployer son caractère à celui des autres? Platée & Marathon avoient été le berceau de la gloire des Athéniens, ils en soutinrent l'éclat tant qu'ils s'abandonnerent à la sagesse d'Aristide & de Cimon; mais une suite de prospérités est le présage certain de la décadence d'un état où le gouvernement est populaire, où les esprits extrêmes,

dans le bien comme dans le mal, passent de l'insolence de la victoire, dans le découragement des revers. Le génie d'un grand homme suffit pour former les mœurs publiques : en voici deux exemples frappans. Après la victoire de Platée, les Athéniens sentant l'importance d'une marine, se rendirent puissans sur mer. Les autres Grecs, à leur exemple, équipèrent des flottes; ce fut alors que Themistocle conçut le projet criminel de donner des loix à la Grece, en brûlant la flotte des alliés. Il ne divulgua point le secret de ses moyens; il demanda au peuple qu'on nommât quelqu'un à qui il pût le communiquer; le choix tomba sur Aristide, respecté par ses lumières & son intégrité; ce vertueux citoyen écouta avec horreur la proposition de trahir des alliés, dont on n'avoit aucun sujet de se plaindre; il retourne à l'assemblée, & s'armant de modération, il dit avec tranquillité : Athéniens, le projet formé par Themistocle, est le plus favorable à votre élévation; mais comme il est injuste, il est le plus contraire à l'intérêt de votre gloire. Le peuple saisi d'un noble mouvement, défend à Themistocle de rien exécuter; ce trait montre qu'il y avoit un fond de vertu dans les Athéniens, & qu'il ne falloit qu'une main habile pour le développer. C'est dans une assemblée tumultueuse, & non dans l'ombre d'une école, que toute une nation fait le sacrifice de ses intérêts, parce qu'ils sont incompatibles avec l'équité.

Cimon nous en fournit un autre exemple. Après avoir couvert sa patrie de gloire, il avoit été banni par les intrigues de la faction dominante qui vouloit faire aux Spartiates une guerre, qu'il vouloit prévenir, comme destructive du système qui ne faisoit des villes de la Grece qu'une république fédérative. Ce vertueux citoyen, persécuté par sa patrie, ne la regarda pas moins comme sa mere, & ayant appris que les Spartiates & les Athéniens étoient prêts d'en venir aux mains, il se croit dispensé de son ban, il vient avec ses armes, & se range comme simple soldat, sous les enseignes de sa tribu, pour combattre ceux dont il étoit soupçonné d'être le partisan. Ses ennemis, au lieu de l'admirer, l'obligent de quitter le camp; avant de s'éloigner, il exhorte ses compagnons, suspects comme lui, à faire un effort de courage, & à effacer dans leur sang, l'injurieux soupçon qu'on a de leur fidélité. Ses généreux compagnons, désespérés de ne pouvoir combattre sous ses yeux, le conjurent de leur laisser du moins son armure complète, pour leur faire croire qu'il est avec eux; ils la placent au milieu de leur bataillon, & possesseurs de ce gage de l'héroïsme, ils s'élancent dans la mêlée avec une fureur si opiniâtre, que tous expirent percés de coups: tel est l'ascendant du génie, soutenu de la vertu, sur les ames les plus vulgaires.

Après la mort de ces deux grands hommes, intégres magistrats, & intrépides guerriers, *Athenes* pencha vers son déclin; il s'éleva un homme qui avoit tous les talens, toutes les vertus & tous les vices, c'étoit Périclès, magistrat éclairé, orateur affectueux & véhément, grand capitaine & mauvais citoyen. Né avec tous les dons de la nature, il ne les déploya que pour la ruine de sa patrie, & quoique son cœur fût ouvert à toutes les passions, il les subordonna toutes à l'ambition de gouverner. Ce fut en introduisant le luxe & les vices, en entretenant le goût des fêtes & des voluptés, qu'il façonna un peuple indocile à l'obéissance. L'aréopage étoit chargé d'infliger des peines à ceux qui, nés sans biens, n'exerçoient pas un art mécanique; le législateur, par cette institution, avoit cru que le peuple, occupé de son travail, se repose-

Tome I.

roit du soin des affaires sur les magistrats. Périclès prit une autre route: flatteur de la multitude, il caressa son goût pour les fêtes & les spectacles, & détruisant l'habitude du travail, il inspira la passion des arts de luxe, & le dédain des professions utiles. Il fut alors aussi glorieux de chanter les héros que de les imiter; & tandis que Sparte bornoit son ambition à être libre & guerrière, les Athéniens, égarés dans leur route, étoient tous poètes, orateurs & philosophes. Les dépenses des représentations théâtrales épuisèrent le trésor public, qui ne put plus fournir à l'entretien des flottes & des armées; les représentations des tragédies de Sophocle & d'Euripide, engloutirent plus d'or que la guerre soutenue contre les Perses, pour la défense commune de la Grece. Les étrangers étoient indignés de l'affiduité scandaleuse des magistrats aux spectacles; & tandis que le soldat & le matelot sollicitoient le salaire de leur sang, on prodiguoit l'or de l'état, pour avoir des machines & des décorations théâtrales: les plaisirs qui ne doivent être que des délassemens, devinrent des besoins.

Ce furent tous ces désordres qui firent descendre *Athenes* de la première place qu'elle occupoit, pour s'asseoir dans le second rang. Après avoir humilié l'orgueil des Perses, elle eut la vanité d'imposer le joug à toute la Grece; ses alliés qu'elle épuisoit par des exactions, furent dans l'impuissance de la soutenir, & bientôt devinrent ses ennemis; la confédération respectable qui ne formoit de la Grece qu'une république, fut rompue; la guerre du Péloponèse fut le germe malheureusement fécond de toutes les calamités, & son issue fut aussi fatale aux vainqueurs qu'aux vaincus.

Périclès, voulant gouverner sans rivaux, avoit écarté des affaires tous ceux dont les talens pouvoient lui faire ombrage; il lui falloit des agens subordonnés, qui ne vissent que par ses yeux, sans élévation dans l'esprit, sans droiture dans le cœur, plutôt faits pour l'intrigue que pour la politique. Tandis que les arts agréables usurpoient la considération due aux talens utiles, il se formoit des hommes aimables, mais incapables de gouverner la république. Cléon, intrigant audacieux, s'empara du timon des affaires: cet homme sorti du néant, & monté au faite de la grandeur sans le secours des talens & des vertus, fit naître de la confiance à tous les intriguans, qui reconnurent qu'il ne falloit que de l'audace pour maîtriser un peuple occupé de fêtes, de jeu & de spectacles. On crut devoir opposer à ce citoyen turbulent, Nicias dont la circonspection timide ne régloit rien que sur la certitude des succès. A force de porter ses vues trop loin, il ne distinguoit plus les objets; trop vertueux pour descendre dans les replis des cœurs corrompus; trop désintéressé pour voir dans les autres l'avarice & la cupidité; trop modeste pour apercevoir ses talens, il n'avoit que le défaut de se défier de sa capacité, & de préférer trop de celle des autres: ce qui l'auroit rendu digne de commander à une république vertueuse, devoit l'exclure du gouvernement dans des tems orageux.

*Athenes*, penchant vers sa ruine, avoit besoin d'une main pour la relever. Nicias, plus heureux à négocier qu'à combattre, fit une paix qui devoit rendre à la Grece sa stabilité; mais Alcibiade, né pour en troubler le repos, fixa tous les yeux sur lui; comblé de tous les dons de la nature, il prétendait des grâces aux vices, & des amorces aux voluptés; formé à l'école de Socrate, il y avoit appris à connoître ses devoirs, & non à les remplir; il étoit tellement livré aux plaisirs, que les momens qu'il leur déroboit, pour se donner aux affaires, étoient moins des occupations que des délassemens,

QQqq ij

& des ressources contre la satiété de la jouissance ; susceptible de toutes les passions, il savoit si bien les varier, qu'il sembloit toujours différent de lui-même pour se personnifier dans autrui. Vit-il au milieu des Spartiates ? il les surpasse en austérité. Est-il parmi les Thraces ? il se soumet sans efforts à leur régime sauvage. Va-t-il dans l'Asie mineure ? il se livre à la mollesse de l'Ionie, qu'il instruit encore dans les raffinemens des voluptés : un caractère si mobile ne peut avoir de mœurs, puisqu'il n'a point de principes ; mais les vices ne révoltoient point alors les Athéniens qui en étoient flétris. Leur marine qui auroit dû faire leur puissance, ne servit qu'à les affaiblir ; ce fut par elle qu'ils se procurèrent toutes les choses de luxe ; les productions de la Sicile, de l'Hélespont, ornerent leurs tables & leurs palais ; l'Egypte, la Lydie, sembloient n'être fécondes que pour eux : les vins de l'Archipel furent les délicieux poisons qui troublèrent leur débile raison.

Un peuple, occupé de jouir, doit être sans ambition ; mais les Athéniens, entraînés par l'agitation naturelle de leur caractère, sont voluptueux, & veulent encore être conquérans. Ils tournent leurs armes contre la Sicile, & ne pensent pas que leurs ennemis sont dans la Grece. Cette guerre ne pouvoit être soutenue avec gloire, qu'autant que le génie d'Alcibiade présideroit aux opérations ; à peine eut-il abordé en Sicile, que ses préludes furent des victoires ; mais tandis qu'il triomphoit des Siciliens, ses ennemis étoient dans Athenes, où ils l'attaquoient avec les armes de la superstition. On l'accuse d'avoir mutilé les statues des dieux, & d'avoir profané les mystères de Cérés ; les orateurs mercénaires tonnent avec bruit pour défendre la cause de Mercure & de la Déesse ; les mœurs licentieuses d'Alcibiade favorisent le succès de leur éloquence ; on le cite au tribunal des loix pour répondre ; il se soustrait par la fuite à la malignité de ses accusateurs, & l'on prononce contre lui un arrêt de mort, & la confiscation de tous ses biens : ce fut ainsi que pour relever quelques statues, on renversa la colonne de l'état. Les alliés qui ne s'étoient engagés dans cette guerre que pour apprendre à vaincre sous lui, tombèrent dans le découragement. Alcibiade, qui s'étoit réfugié à Sparte, étoit devenu redoutable à sa patrie qui l'avoit dédaigné pour défenseur ; mais ayant séduit la femme du roi Agis, qui lui avoit donné l'hospitalité, la crainte d'un juste ressentiment lui fit chercher un asyle auprès de Tisapherne, gouverneur de la basse Asie, où son génie turbulent forma des tempêtes qui éclatèrent sur *Athenes*. Pisandre & les autres chefs de l'armée, séduits par l'éclat de ses promesses, renversèrent la démocratie, & lui substituèrent le gouvernement de quatre cens nobles, avec un pouvoir illimité. Cette espece d'oligarchie priva le peuple d'une prérogative dont il avoit joui avec plus d'éclat que de tranquillité ; ces nouveaux tyrans devenus les bourreaux de leurs concitoyens, réveillèrent par leurs excès le sentiment de la liberté. L'armée composée de citoyens, dont on violoit les privilèges, dépouilla du commandement ses généraux, partisans de l'oligarchie : les quatre cens sont déposés. Alcibiade, rappelé de son exil, ne voulut rentrer dans sa patrie qu'avec la victoire ; toutes ses entreprises furent couronnées du succès : il reparut dans *Athenes* comme un libérateur, chargé de trophées & des dépouilles des nations. Cette faveur passagère étoit trop éblouissante pour ne pas allumer l'envie, & dès qu'on le crut invincible, il parut redoutable ; sa gloire fut une nouvelle source de disgrâces, son armée taillée en pièces, pendant son absence, fournit un prétexte pour le destituer du commandement. *Athenes*, ayant

coupé le seul bras qui pouvoit la défendre, fut obligée d'ouvrir ses portes au général des Spartiates, & ce vainqueur insolent l'obligea de courber sa tête altière sous le joug de trente tyrans, qui firent périr plus de citoyens, que la guerre n'en avoit enlevé en dix ans. Trasibule, touché des maux de sa patrie, se met à la tête de soixante citoyens, réfugiés comme lui à Argos, & les tyrans sont détruits : mais en rendant la liberté à sa patrie, il n'y trouva que des hommes indignes d'être libres. Le sang des vainqueurs de Xerxès étoit glacé dans les veines de leurs descendans ; au lieu de ces Athéniens qui avoient vaincu à Mycale, à Marathon & à Salamine, c'étoit des hommes familiarisés avec l'ignominie & l'esclavage ; c'étoit des poètes, des musiciens & des décorateurs de théâtres, qui dirigeoient les rênes de la république : les fonds amassés pour la défense de l'état, furent appliqués aux dépenses des jeux & des spectacles.

La gloire d'*Athenes* s'éclipse avec Trasibule qui, en affranchissant sa patrie, ne put lui donner des mœurs. Chabrias, Iphicrate & Timothée jettent encore des étincelles dans les champs de l'histoire ; enfin Démosthène & Phocion furent les derniers Athéniens, & les seuls dignes de ce nom, au milieu d'une ville peuplée d'esclaves, qui après avoir été assujettis à Philippe & Alexandre, passèrent, comme le reste de la Grece, sous la domination des Romains. Cette ville autrefois embellie de trophées élevés à la valeur, ne renferme plus qu'une vile populace, flétrie par la misère & par les chaînes du despotisme ; la patrie des arts n'est plus peuplée que de barbares qui n'éprouvent pas même le sentiment de la grandeur de leurs ancêtres.

Les Athéniens furent le seul peuple du paganisme chez lequel il s'éleva des querelles sur le culte religieux. Leur esprit subtil & pointilleux raffinoit sur la recherche des cérémonies ; ils avoient l'imagination trop ardente pour n'être pas susceptibles de crainte & d'espérance, deux sentimens qui attachent étroitement à la religion reçue ; aussi avoient-ils l'extérieur fastueux de la dévotion. Ils s'assembloient dans les places publiques, où ils faisoient de pathétiques harangues aux dieux pour expliquer leurs besoins ; plus il y avoit d'art & de travail dans leurs prières, plus ils en espéroient d'efficacité ; c'étoit à haute voix qu'ils sollicitoient le ciel, c'est pourquoi leurs voisins les appelloient les cygales de la Grece. Juvenal lance une mordante invective sur leur maniere de prier, & il leur représente qu'il seroit beaucoup plus sage d'abandonner aux dieux le soin de leur destinée, que de les fatiguer par des demandes importunes qu'ils n'ont pas la cruauté d'accorder à des hommes aveugles dans leurs vœux. *Athenes* assujettie aux Romains, sans être leur esclave, conserva long-tems son enthousiasme républicain ; ennemie du premier des Césars qui sembloit devoir naître dans son sein, elle éleva des autels à Cassius, vengeur de la liberté. Ses lumieres, sa politesse, son goût pour les arts & les sciences, lui fournirent, pour ainsi dire, ses vainqueurs, puisqu'ils devinrent ses disciples. Ce fut à son école qu'ils apprirent à la respecter, & elle n'est aujourd'hui tombée dans l'avilissement, que depuis qu'elle est soumise à des maîtres barbares, qui n'ont su que combattre, vaincre & détruire. Le plus beau de ses titres, dans sa décadence, est d'avoir formé Antonin le pieux & Antonin le Philosophe. Les Gots s'emparèrent d'*Athenes* sous l'empire de Gallien, & l'an 1455 de Jesus-Christ, elle fut dévastée & presque détruite par les Turcs : elle n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade, connue sous le nom de *Sétine*. (T-N.)

ATHENREY, ou ATERICH, ou ATHENRY.]

(Géogr.) ville d'Irlande au comté de Galloway, dans la province de Connaught, à six lieues sud de Tuam & à quatre ouest de Galloway. Elle est entourée d'une muraille de grand circuit qui renferme beaucoup de champs, de jardins & peu de maisons. Elle envoie deux députés au parlement. Long. 8, 40. lat. 56, 30. (C. A.)

ATHIS, (Géogr.) nom de deux petites villes ou jolis bourgs de France, dont l'un est dans le Laonois, à une demi-lieue de Laon, & l'autre en Normandie à cinq lieues est-sud-est de Vire. (C. A.)

ATHMONON, (Géogr.) petite ville ou bourg de Grece dans l'Attique, de la tribu Cécropide. Ses habitans étoient singulièrement attachés au culte de Vénus; on y voyoit un temple dédié à cette déesse sous le nom d'Uranie; le roi Porphyron l'avoit fait bâtir. (C. A.)

ATHOL, (Géogr.) province d'Ecosse, dans la partie mitoyenne de ce royaume, entre les provinces de Perth, de Stratherne, de Badenoch & de Loquabir. C'est un pays stérile, couvert de montagnes, de bois, & rempli de lacs dont les principaux sont ceux de Lagan, d'Eyrachel, de Reynach & de Garry. Blair en est la capitale. L'aîné de l'une des branches de la famille de Murray, prend le titre de duc d'Athol. (C. A.)

ATHON, (Géographie.) ville de la Palestine dans l'Iturée, sur les frontières de l'Arabie. Alexandre Jeannée la conquit sur Aretas, roi d'Arabie. (C. A.)

ATHOS, (Géogr.) grande & fameuse montagne d'Europe, sur les côtes maritimes de la Macédoine, vers l'ancienne Thrace ou Romanie moderne, dans une presqu'île dont elle occupe toute la longueur, & des deux côtés de laquelle se forment *il golfo di contessa*, *sinus strimonicus* & *il golfo di monte santo*, *sinus singiticus*. On donne communément à cette presqu'île quarante lieues de circuit & autant à la base de l'Athos. Ce mont est compté dans le nombre des plus considérables inégalités convexes qui soient sur la surface du globe: c'est une chaîne de plusieurs sommets, & pour ainsi dire, de plusieurs étages, parmi lesquels il en est un qui par sa hauteur & ses habitations, attire sur-tout l'attention des curieux: c'est celui que l'on appelle proprement l'Athos & le *monte santo*. Sa hauteur n'a point encore été mesurée comme celle du Ténérif, du Chimborazo, du Saint-Godard & du Canigou; mais on la conçoit par l'étendue de l'ombre qu'elle fait. Cette étendue fut déjà observée par les anciens: Plin & Plutarque rapportent qu'au solstice d'été, vers l'heure du coucher du soleil, la place du marché de Myrrhina, dans l'île de Lesbos, aujourd'hui Stalimene, recevoit l'ombre de l'Athos; des observations faites depuis ont confirmé le fait, & l'on fait que de cette île à cette montagne il y a 17 à 18 lieues de distance.

Les environs de l'Athos contenoient autrefois les cinq villes de Cleonée, de Thyfres, d'Akrothom, d'Olophixus, de Dion, & nombre de maisons de campagne fort jolies où se retiroient souvent les anciens philosophes de la Grece, à cause de la salubrité de l'air, & de l'aspect riant & majestueux de ses côtes, & des mers qui les environnoient. A ce peuple de philosophes ont succédé vingt-deux couvents de moines grecs & une multitude d'ermitages & de grottes sanctifiées, mais puantes & mal-saines. Ces couvents sont entourés de murs & de fossés, pour la plupart capables de résister aux coups de main des corsaires dont ils sont souvent menacés. On y compte environ six mille religieux sous la protection du houstangi-bachi & sous les yeux d'un aga qui relève du bacha. Les présens qu'ils font à celui-ci montent à près de 50000 livres par an, & la contribution qu'ils paient à la Porte

Ottomane est de la même somme. Ce sont les aumônes qu'ils reçoivent de l'église grecque en général, & des hospodars de Valachie & de Moldavie en particulier, qui, conjointement avec le produit des pâturages de la montagne, les mettent en état de fournir à leur contribution. Ces moines vivent d'ailleurs dans une grande pauvreté & sous des règles très-austères; quelques-uns d'entr'eux se vouent à l'étude & à la contemplation; mais le plus grand nombre travaille de ses mains ou mendie. Il y a pour eux un marché public qui se tient tous les samedis, sous la présence de l'aga, dans un endroit de la montagne nommé *Kareis*: c'est là qu'ils font échange entr'eux de pain, de fruits, de légumes, de couteaux, d'ustensiles & de petites images. Toute viande leur est sévèrement interdite, aussi-bien que toute communication avec les femmes. On prétend que tous parviennent à un âge fort avancé; ce qui n'est pas difficile à croire d'après la description du pays qu'ils habitent, & de la vie sobre qu'ils mènent. C'est aujourd'hui une des plus grandes curiosités de la Grece moderne que le voyage du mont Athos. (C. A.)

ATHOTIS, (Hist. d'Egypte.) Après la mort de Menès qui avoit étendu sa domination sur toute l'Égypte, ce royaume fut partagé entre ses quatre fils. Celui de Thebes fut l'héritage d'Athotis: il paroît que le pouvoir suprême résida tout en lui, & que ses frères ne furent que ses lieutenans. Il est du moins constant qu'il fut le collègue de celui qui régnoit à This, & qu'il n'avoit point d'associé dans le gouvernement de Thebes. Ce prince annoblit encore le trône par la supériorité des connoissances qu'il y fit asséoir avec lui. Les Égyptiens lui attribuent l'invention de l'écriture & de la langue sacrée; il étendit les limites de la géométrie dont on assure qu'il donna les premières leçons. Son génie avide de tout connoître le transporta dans le ciel, pour y contempler les mouvemens périodiques de ces globes lumineux flottans dans l'immensité: il découvrit la cause des éclipses & détermina avec précision leur retour. Ses découvertes dans l'astronomie furent gravées sur des colonnes de pierre & de marbre; & pour les rendre plus respectables, il n'employa que des caractères mystérieux, voulant prévenir la curiosité indiscrete du peuple qui eût négligé la culture des arts utiles pour se livrer à des observations plus satisfaisantes & moins pénibles. Ce monarque bienfaisant ne se bornant point à une étude oisive, voulut encore épier la nature pour lui dérober le secret de ses opérations & pour aider sa fécondité: l'expérience lui avoit appris que le sol d'Égypte n'étoit pas toujours également fertile & qu'une année d'abondance étoit souvent suivie d'une année de stérilité; ce fut pour en connoître la cause & en prévenir les effets, qu'il fit creuser des caves profondes où il observoit le degré de fermentation de la terre, c'étoit sur la quantité des vapeurs qu'elle exhaloit qu'il présageoit les années d'abondance ou de stérilité. Il est probable qu'en descendant dans les entrailles de la terre, on pourroit découvrir par quels moyens elle enrichit sa surface. La reconnaissance publique lui donna une place dans le ciel, selon l'usage de déifier les bienfaiteurs de la patrie. Il fut adoré sous le nom de *Thot* ou de *Mercuré*. L'histoire & la fable le représentent comme un génie créateur & comme une intelligence bienfaisante, envoyé sur la terre pour en régler la police & l'harmonie. Les détails de sa vie sont tombés dans l'oubli. (T-N.)

ATHRIBIS, (Géogr.) nom d'une ville en Égypte & d'une autre en Arabie. La première étoit dans le Delta sur l'un des canaux du Nil; mais on ignore en quel lieu la seconde étoit située. (C. A.)

**ATHRONGE**, (*Hist. des Juifs.*) simple berger, d'une force & d'une taille extraordinaires, au rapport de l'historien Jofephe qui nous apprend que cet homme fier de ces qualités, profita de l'absence d'Archelaüs, roi ou plutôt ethnarque de Judée, pour usurper son trône; mais qu'Archelaüs à son retour, s'étant saisi de lui, il le fit promener ignominieusement par toutes les villes de son ethnarchie, monté sur un âne avec une couronne de fer sur la tête d'un poids proportionné à sa force, puis le fit mourir.

**ATHY**, (*Géogr.*) ville d'Irlande au comté de Kildare, dans la province de Leinster. Elle est sur la rivière de Waterford au sud de Kildare. Elle envoie deux députés au Parlement. *Long. 10, 20. Lat. 53, 10. (C. A.)*

**ATIENZA**, (*Géogr.*) ville d'Espagne dans la vieille Castille, entre Sigüenza & Borgo d'Osma. Elle est jolie & bien située. Il y a de hautes montagnes dans le voisinage qu'on appelle *Sierras d'Atienza*. *Long. 15. Lat. 41 15. (C. A.)*

**ATINGA**, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson du Brésil, dont Marcgrave a donné dans son Histoire naturelle du Brésil, *livre IV, chapitre j*, sous le nom d'*orbis muricatus rana ricu, guamaiaçu atinga*, une figure passable qui a été copiée par Jonston & Ruysch, *page 145, planche XXXIX, figure 3*, de leur *Histoire naturelle générale des poissons*. Artedi l'appelloit *ostracion subrotundus, aculeis brevibus planis, ventre glabro*, dans son *Ichthyologia synonym.* *page 86*. M. Linné la désigne sous le nom de *Diodon, atinga, sphaericus, aculeis triquetris*, dans son *Systema naturæ*, édition de 1767, *page 412*. Seba en a donné la figure au *volume III* de son *Thesaurus*, &c. *plan. XXIII, n. 3.*

Ce poisson a le corps ovoïde, déprimé de dessus en-dessous comme un coffre long de cinq à cinq pouces & demi, une fois moins large & deux fois moins profond; la bouche semblable à celle de la grenouille ou du crapaud; les mâchoires sans dents, composées chacune d'un os simple recouvert en partie par une peau mince qui tient lieu de levre; les yeux grands, ronds, saillans, à prunelle cristalline entourée d'un iris jaune; le corps couvert en-dessous d'une peau lisse & molle comme dans la grenouille, & armé en-dessus d'épines osseuses, dures, coniques & aiguës.

Ses nageoires sont au nombre de cinq, toutes petites & quarrées, dont deux pectorales sur les côtés du ventre, une dorsale & une anale l'une au-dessus de l'autre, & toutes deux fort proches de la queue qui est arrondie ou comme tronquée à son extrémité; il n'y en a point de ventrales. Tous leurs rayons sont mous, cartilagineux, ramifiés & unis par une membrane assez serrée. Derrière les nageoires on aperçoit de chaque côté l'ouverture des ouies sous la forme d'une fente verticale, qui admettroit à peine l'introduction du petit doigt.

La couleur générale de son corps en dessus, est un gris taché de brun roussâtre; en-dessous il est d'un blanc-jaune comme les épines. Toutes les nageoires sont jaunes. On voit de chaque côté trois taches noires, rondes, de la grandeur d'un denier ou de l'ongle, dont une au-dessus, & l'autre au-dessous des nageoires pectorales, & une auprès de la queue: il y en a aussi douze ou quinze plus petites sous chaque œil & sous les côtés des mâchoires inférieures.

*Mœurs.* L'*atinga* a la faculté de s'enfler comme une outre ou comme un ballon, lorsqu'il est poursuivi par quelque ennemi; alors ses épines dorsales sont hérissées & lui servent de défense. Il est commun dans les eaux douces des rivières du Brésil. On le mange.

*Remarques.* L'*atinga* fait, comme l'on voit, un genre particulier de poisson dans la famille de ceux

qu'on appelle communément *coffres* ou *lunes de mer*, à cause de la propriété qu'ils ont de s'enfler à volonté. Le nom de *diodon*, que M. Linné lui donne, lui convient en ce qu'en effet il n'a que deux dents, une à chaque mâchoire; mais quatre autres genres de poissons de cette famille ont le même caractère; ainsi ce nom n'est plus générique & peut induire en erreur: il doit donc être abandonné, ou bien il ne peut servir qu'à désigner une petite section de quatre genres dans cette famille.

M. Linné fait une autre confusion que les voyageurs ne lui pardonneront pas, c'est de réunir avec l'*atinga*, comme variétés, celui du Sénégal qu'il appelloit autrefois, d'après Artedi, *diodon, reticulatus, subrotundus aculeis triquetris*, dans son *Systema naturæ*, édition 10<sup>e</sup>. *page 334, n. 2.* & celui des Indes figuré par Seba dans son *Thesaurus, volume III, plan. XXIII, n. 1 & 2*, & qu'il désignoit sous le nom de *diodon echinatus, subrotundus, aculeis basè triquetris*, dans son *Systema naturæ*, édition 10<sup>e</sup>. *page 335*, qui sont trois espèces fort différentes d'un même genre. (*M. ADANSON.*)

**ATISIS & ATISO**, (*Géogr.*) rivières d'Italie, au pays des Insubriens; leurs noms modernes sont l'*Adige* & la *Tosa*; & leurs embouchures à toutes deux sont dans le lac Majeur. C'est vers l'une de ces deux rivières que les Cimbres furent défaits par Marius. (*C. A.*)

**ATITLAN**, (*Géogr.*) lac de l'Amérique, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Guatimala, dans le pays des Choutales. Il a environ dix lieues de tour. (*C. A.*)

**ATLANTIA**, (*Géogr.*) nom de cette partie de l'Ethiopie qu'habitoient les Atlantes. C'étoient, suivant Hérodote, des peuples singuliers. On croit aujourd'hui que ce sont les mêmes que les habitans du royaume de Bournou, en Nigritie. (*C. A.*)

**ATLAS**, (*Hist. Mythol. Géogr.*) roi de Mauritanie, fut regardé comme le fils de Neptune, parce qu'il fut le premier qui mit une flotte en mer. L'art de la navigation exige le secours de l'astronomie, ce fut ce qui le détermina à cultiver cette science dont il étendit les limites. On le regarde comme l'inventeur de l'astronomie, parce qu'il fut peut-être le premier qui en introduisit la connoissance en Mauritanie; c'est de-là qu'est venue la fable qui le peint portant le ciel sur ses épaules. Nous apprenons de Diodore que ce prince fut le maître d'Hercule, qui porta dans la Grèce la connoissance de la sphere & de l'astronomie; comme les fables ne sont que des vérités défigurées par ceux qui veulent les embellir, on peut en conclure que l'astronomie, la géographie & la navigation, n'ont été cultivées que par les anciens Maures, & que les ancêtres de ces peuples abrutis dans l'ignorance ont été les instituteurs des nations. Ce prince faisoit sa résidence sur une montagne qui porte encore aujourd'hui son nom. C'est une chaîne de montagnes qui sépare des pays incultes des pays fertiles. Quoique les poètes aient débité que son sommet se perd dans les cieux, il n'est pas comparable en hauteur ni aux Alpes, ni à l'Apennin, qui ne sont que des collines elles-mêmes, si on les compare aux montagnes du nouveau monde. La hauteur perpendiculaire de l'*Atlas* est depuis quatre cens jusqu'à six cens verges. La pente en est douce, & quoiqu'il soit hérissé de rochers, l'on y trouve des terrains extrêmement fertiles, où croissent quantité d'arbres fruitiers, qui fournissent des subsistances aux habitans de quelques villages indigens. Ce mont fameux a beaucoup exercé les poètes qui en ont exalté les merveilles. Les voyageurs n'y découvrent aucuns vestiges de ces antiques merveilles, qui en faisoient le plus délicieux pays de la terre. Des bêtes farouches y disputent leur pâture

aux malheureux habitans, & le jardin des Hespérides est couvert de sables arides, où l'on ne recueille ni or ni fruits. (T-N.)

ATLISCA, (Géogr.) vallée considérable de l'Amérique septentrionale, dans la province de Tlascala, au Mexique. On y recueille du froment en abondance. (C. A.)

ATMEIDAN, (Topogr.) belle place de Constantinople, où l'on exerce les chevaux du grand seigneur & ceux des spahis; c'est l'hippodrome des Grecs. Il y a sur cette place un beau ferrail, bâti par le fameux Ibrahim Bacha. Il ne faut pas confondre l'Atmeidan avec l'Etmeidan & l'Okmeidan; ce sont trois places différentes à Constantinople. (C. A.)

ATONIE de la matrice. (Médéc.) La structure particulière de la matrice (Voyez MATRICE *Dict. rais. des Sciences, &c.*), & les fonctions auxquelles ce viscere est destiné, rendent bien important le ton des fibres qui le composent. Il faut que ces fibres puissent se prêter à une extension proportionnée au développement, & à l'expansion que dans différentes circonstances cet organe doit supporter. Il faut encore que ces mêmes fibres puissent réagir, se replier sur elles-mêmes, & réduire la matrice à-peu-près au même volume qu'elle avoit auparavant.

Si la rigidité de ces fibres s'oppose à l'extension, la stérilité en est un effet nécessaire (Voyez STÉRILITÉ, *Dict. rais. des Sciences, &c.*), & il en résulte plusieurs autres maladies, telles que des pertes en rouge & en blanc (V. FLEURS BLANCHES, PERTES, *Dict. rais. des Sciences, &c.*). Leur trop grande ductilité les expose à un relâchement qui rend la circulation difficile dans ce viscere, & y favorise des engorgemens vicieux. Leur distension excessive les réduit à une atonie plus dangereuse encore.

Cette atonie a lieu dans les grossesses, lorsque deux ou plusieurs enfans sont renfermés dans la matrice, ou lorsque l'enfant dont la femme est grosse est d'un volume disproportionné à la capacité de ce viscere, ou que les eaux par leur abondance nécessitent un développement extraordinaire. L'atonie qui en résulte n'est d'aucune conséquence tant que dure la grossesse; elle peut causer la mort des femmes les mieux portantes, si elle subsiste après l'accouchement.

Dès que le placenta s'est détaché des parois de la matrice, les vaisseaux sanguins qui, pendant le cours de la grossesse, s'étoient remplis de sang, se dégorgent, il survient une perte rouge que le rétrécissement du calibre des vaisseaux, opéré par le resserrement de la matrice, diminue insensiblement, & qui, prenant successivement différentes nuances, se termine par une perte en blanc. Voyez ACCOUCHEMENT, LOCHIES, *Dict. rais. & Suppl.*

C'est par le jeu des fibres musculaires & membraneuses de ce viscere, que s'opere cette diminution du diamètre des vaisseaux. Si la perte de leur ton les rend inactives, les vaisseaux restent béans, l'évacuation sanguine devient si considérable, que la mort des accouchées est inévitable, pour peu que cet état dure; souvent même elle arrive dans le quart-d'heure après l'accouchement, & une foiblesse excessive en est du moins une suite nécessaire.

L'expérience la plus constante prouve la réalité de cet effet de l'atonie de la matrice. Cette cause a été méconnue dans les siècles derniers. Mauriceau & la Motte, célèbres accoucheurs du dix-septième siècle, témoins de la mort de plusieurs femmes, à la suite de leurs accouchemens, par des pertes immodérées, attribuoient ces pertes à des causes merveilleuses qu'il étoit impossible de reconnoître; prévenus de cette idée, ils ne se sont pas même occupés des moyens de parer à de si funestes

accidens, soit en prévenant les pertes, soit en les arrêtant.

Ruisch, par sa découverte des fibres musculaires utérines (*de novo uteri musculo*) reconnues par Roederer (*Elem. art. obstetricæ*), nous a mis sur la voie qui devoit nous conduire. Hoffman (*de ignoratâ uteri structurâ*), par ses remarques sur le mouvement alternatif & hétérochrone du fond de la matrice & de son col; M. de Haller, par ses expériences relatives à l'irritabilité des fibres (*Traité de l'irritabilité*), nous ont fait pressentir les secours qu'en pareilles circonstances on pouvoit retirer de l'organisation de la matrice; & M. Levret (*Observ. sur les accouchemens, tome II.*) nous fait reconnoître ce qui pouvoit remplir les indications que présente l'atonie de ce viscere. Rien de mieux raisonné & de plus judicieux que les conseils donnés à ce sujet par ce savant & célèbre accoucheur. C'est d'après lui que j'indiquerai ici & ce qu'il faut faire lorsqu'on a lieu de redouter cette atonie, & les ressources à employer pour en diminuer les effets quand on n'a pu la prévenir.

Je ne m'astreindrai pas cependant à suivre exclusivement ce que conseille M. Levret; & le traitement que je vais décrire sera encore dirigé d'après les observations de Smellie (*tome II.*) & d'après les lumières que j'ai acquises sur cet objet, soit par mes conversations avec mon ami, M. Enaux, maître en chirurgie de la ville où je pratique la médecine, soit par les faits qui se sont passés sous mes yeux.

La trop grande ductilité des fibres peut donner lieu à l'atonie de la matrice par la facilité avec laquelle, en pareilles circonstances, elles peuvent être distendues.

Toutes les fois donc que le tempérament lâche des femmes, telles que les blondes, & que l'infiltration séreuse, ou un épuisement des forces, auront disposé les fibres à une grande ductilité, on fera dans le cas de s'attendre à l'atonie de la matrice.

Le volume excessif du ventre, sans autre cause apparente que la grossesse, engagera encore à la prévoir, même dans des femmes bien saines & bien vigoureuses.

Alors pour prévenir cette atonie, M. Levret conseille de forcer la matrice à se contracter, avant que le décollement du placenta n'ait nécessité une perte rouge. Il veut en conséquence, lorsque l'accouchement se prépare, qu'on perce les membranes de bonne heure pour favoriser l'écoulement des eaux, afin que la matrice, cessant d'être aussi distendue qu'elle l'étoit, se resserre peu-à-peu, tandis la présence de l'enfant s'oppose à son affaïssement, & que le placenta n'étant point encore décollé, il n'y a point de perte à craindre.

Mais souvent après l'écoulement d'une partie des eaux, la tête s'appuie sur l'orifice de la matrice, & forme obstacle à la sortie du reste. Leur évacuation n'est point assez considérable pour produire l'effet que M. Levret attendoit du déchirement des membranes. C'est une remarque de M. Enaux, que l'expérience l'a mis dans le cas de faire, & qui l'engage à regarder comme essentiel de repousser de tems en tems la tête de l'enfant à l'aide d'un doigt introduit à travers l'orifice de la matrice. Il faut faire cette manœuvre avant que la tête soit descendue dans le petit bassin, & dans l'intermission des douleurs. On doit la continuer jusqu'à ce que la diminution du volume du ventre & la cessation de l'écoulement des eaux aient donné lieu de croire qu'elles sont entièrement évacuées.

L'on n'est pas toujours assez heureux pour avoir le tems de recourir à ce moyen: souvent l'accouchement est si précipité, que l'accoucheur, qui fait

jusqu'à quel point l'atonie qu'il suspecte est redoutable, n'a d'autres ressources pour la prévenir que de laisser à la nature le soin d'expulser l'arrière-faix, ou du moins d'attendre quelque tems avant d'en faire l'extraction; ainsi le conseillent M. M. Levret & Smellie. L'inquiétude peut éclairée des assistans ne doit jamais empêcher un accoucheur de suivre ce conseil qui est de la plus grande importance.

Il n'est cependant pas toujours possible d'en profiter; il y a des placentas d'une surface lisse & polie, & qui, loin d'être implantés dans la paroi de la matrice, ne sont pour ainsi dire que collés à sa surface, de façon qu'ils se détachent au plus léger effort de ce viscere, & sortent presque en même tems que l'enfant. Alors il faut promptement appliquer sur les reins & sur le ventre de la malade, des linges trempés dans un liquide très-froid, & que l'on rafraichira fréquemment, afin que la froideur, irritant les parties & attirant les particules ignées, force les fibres à se contracter.

En même tems on fera des frictions sur la région de la matrice, & l'on empoignera, en quelque sorte, ce viscere, que l'on pressera; ces moyens suffiront souvent pour lui faire reprendre son ressort. Mais s'ils ne font point cesser l'atonie, si l'on ne sent point la matrice s'arrondir sous la main, si la perte continue, il faut introduire dans le vagin un tampon fait avec un linge fin, rempli d'étoupes ou de coton, & le soutenir d'une main, tandis que de l'autre on continue de froter & de manier le ventre. A cette manœuvre, on réunira l'usage d'une potion antispasmodique, peu échauffante, & capable de rétablir & d'entretenir les forces de la malade, sans trop raréfier la masse humorale. J'ai été plusieurs fois témoin du succès de cette méthode.

Quand par la forme globuleuse que la matrice prend sous la main, on sent que l'atonie a cessé, & sur-tout si des accidens hystériques surviennent, on ôte le tampon pour faciliter la sortie des caillots. Quelquefois il faut introduire la main dans la matrice pour les tirer; mais souvent la seule dilatation de l'orifice & du col de la matrice, par l'introduction de la main, en détermine la sortie. Cette dilatation par l'hétérochronéité des mouvemens du fond & du col de ce viscere, suffit ordinairement pour engager le fond à se contracter & à expulser les caillots. Mais si après leur expulsion la perte continue, il faut revenir au tampon, renouveler les frictions sur le ventre, & continuer la même manœuvre jusqu'à ce que la matrice se soit réduite au volume où les vaisseaux qui versent le sang se trouvent rétrevis au point de ne plus donner issue qu'à une liqueur légèrement teinte en rouge.

M. Levret, qui ne paroît pas avoir fait usage du tampon, recommande d'ôter exactement tous les caillots. Sa raison est, que la présence d'un corps étranger dans la matrice, entretient la dilatation de ce viscere & s'oppose à son resserrement. Mais il semble perdre de vue l'effet du caillot sur les vaisseaux ouverts. L'hémorragie utérine diffère, il est vrai, des autres hémorragies, en ce que l'organisation de la matrice peut, sans le secours du caillot, faire cesser celle-ci par l'effet de son resserrement. Quel inconvénient y auroit-il cependant à réunir ces deux moyens? Seroit-on arrêté par la crainte des accidens hystériques que la présence de ce caillot peut occasionner? Je puis dire avec vérité que ces accidens ne sont point à craindre, parce qu'on les fait cesser à volonté en donnant issue à ces caillots. Il est certain qu'on doit très-peu compter sur l'efficacité du caillot, tant que le vagin n'étant point bouché, le sang versé par les vaisseaux uterins,

s'échappe en partie & ne forme qu'un caillot incapable de remplir toute la cavité de la matrice. Mais que le vagin soit tamponné; que tout le sang soit obligé de se figer, & bien-tôt le caillot s'appliquera sur l'orifice des vaisseaux béans; bien plus se mouvant sur la concavité de la matrice, il touchera par-tout sa surface, en irritera tous les points; & mettant en jeu l'irritabilité de toutes les fibres de ce viscere, en décidera la constriction universelle & uniforme, & fera cesser sans retour & l'atonie & la perte qui en est l'effet.

Je puis affirmer que plusieurs expériences heureuses m'autorisent à donner ce moyen comme infaillible, & que je n'en ai jamais vu de mauvais effets.

Hoffman avoit imaginé le tampon dans une occasion où une perte excessive menaçoit la vie d'une malade grosse de trois mois; & le succès le plus flatteur justifia le raisonnement qui l'avoit conduit à y avoir recours. (*second vol. sect. 1. ch. v. Observ. 2.*) C'est d'après son exemple que dans des circonstances analogues Smellie l'a employé. J'ose garantir que la méthode du tampon imaginée par Hoffman, adoptée par Smellie, & suivie par M. Enaux & par plusieurs chirurgiens de cette ville, aura toujours un effet satisfaisant dans le cas de l'atonie de la matrice; ce moyen ne fera pas moins efficace dans les pertes qui succèdent aux fausses couches, &c. Voyez FAUSSES COUCHES, TAMPON. *Dict. rais. des sciences, &c. (M. M.)*

ATOUGIA, (*Géogr.*) petite ville de Portugal dans l'Estramadure, sur le bord de la mer, vis-à-vis des Barlingues. Elle est au fond d'une petite baie, au nord-est de Santaren. (*C. A.*)

ATRAMITES, (*Géogr.*) c'est un des noms sous lesquels les anciens géographes ont parlé des habitans de l'Hadramant ou Hadramuth, riche & florissante contrée de l'Arabie Heureuse vers l'Océan, entre le Yemen, le Scadshar, & les districts d'Aden, de Tis & de Sanaa. Du tems de Mahomet, ces peuples étoient de la tribu d'Ad; ils sont aujourd'hui de celle de Namud, & Moka est leur capitale. (*D. G.*)

ATRAUX ou ATRACIA, (*Géogr.*) ville de Thessalie, ainsi nommée d'Atrax, fils de Penée & de Bura, qui la fit bâtir. Elle devoit être considérable, puisque les poètes se sont quelquefois servi de l'épithete *atracien* pour signifier *Thessalien*. Il y avoit aussi une riviere de ce nom qui se jettoit dans la mer Ionienne, après avoir passé par le pays des Atraciens. (*C. A.*)

ATRAX, (*Géogr.*) riviere de Grece dans l'Étolie, qu'elle traverse presque entièrement du nord au sud, pour aller se jeter dans le golfe de Lépante: l'on nommoit *Atraces* les peuples qui en habitoient les bords. (*D. G.*)

ATRÉE, (*Hist. poët.*) fils de Pelops, succéda à Euristhée, roi d'Argos, dont il avoit épousé la fille. Le commencement de la haine qu'il eut contre son frere Thieste, vint de ce que celui-ci lui avoit enlevé un bélier à la toison d'or; ou, selon Euridipe, une brebis dorée qu'il regardoit comme le bonheur de sa famille, c'est-à-dire, quelques trésors. Ensuite Thieste lui débaucha sa femme Érope, & en eut deux enfans. *Atrée* ayant découvert ce commerce, le chassa d'abord de sa cour; mais ne se croyant pas assez vengé par cet éloignement, il le rappella sous prétexte de réconciliation; & ayant massacré les enfans que son frere avoit eus de la reine, il les lui fit servir à table dans des mets empoisonnés: le soleil se cacha, dit la fable, pour ne pas éclairer un repas si barbare. *Atrée* fut tué par Egiste fils de Thieste. (+)

ATRIDES, (*Hist. poët.*) c'est le nom qu'on donne

donne à Agamemnon & à Ménélas, comme fils d'Atrée, quoique plusieurs croient, avec quelque raison, qu'ils n'étoient pas fils de ce prince, mais de Plithene son frere; & comme les actions de ce dernier n'avoient pas mérité une place honorable dans l'histoire, Homere, pour honorer la mémoire du chef des Grecs & de son frere, avoit affecté de les faire passer pour les enfans d'Atrée, & de les nommer par-tout *Atrides*. (+)

**ATROPHIE**, (*Méd.*) c'est la maigreur extrême de tout le corps; on la nomme encore *marasmus*, *tabes*, &c. Il est important de ne pas confondre, comme plusieurs l'ont fait, l'*atrophie* essentielle, ou primitive, avec celle qui n'est que le symptôme d'une autre maladie: il faut encore distinguer la consommation des jeunes gens, du marasme des vieillards: maladies qui ne se ressemblent que par leurs effets. L'*atrophie* essentielle, qui ne dépend, par conséquent, d'aucune maladie connue, est beaucoup plus rare que l'autre. Les chagrins, les soucis, l'amour, & autres passions vives, y donnent lieu; elle vient encore après les travaux excessifs, les longues abstinences, l'abus des liqueurs spiritueuses, la débauche des femmes, &c. Cette émaciation est familière aux jeunes gens qui y donnent souvent lieu par leurs dérèglemens: les Anglois & les Hollandois y sont plus sujets que les autres nations. Le marasme des vieillards reconnoît rarement les causes que nous venons d'indiquer: il dépend du dessèchement des vaisseaux; mais il est quelquefois entretenu par un vice dans les viscères.

L'*atrophie* symptomatique, qu'on voit très-communément, est la suite de la plupart des maladies chroniques, & de quelques aiguës. Les suppurations, les ulcères, les squirrhés, & autres désordres internes; la dysenterie rébelle, les anciens cours de ventre, la salivation, les sueurs habituelles & le diabète, en sont les causes ordinaires. Les affections hypocondriaques, scorbutiques, scrophuleuses, &c. la produisent aussi: elle est encore l'effet de certains poisons lents qui agissent insensiblement sur tous les organes, d'autant plus redoutables qu'on n'y pense pas. L'*atrophie* est encore le produit d'une infinité de maladies chroniques, comme on peut le voir dans leurs articles: nous parlerons ailleurs de celle des enfans.

La fièvre lente accompagne l'un & l'autre marasme un peu avancé; on la prend souvent, à l'exemple de plusieurs écrivains, pour la maladie principale: il est certainement bien commode de réduire à une seule dénomination un très-grand nombre de maladies très-difficiles à distinguer; mais cette méthode est-elle avantageuse aux malades? On fera encore remarquer en passant, qu'on croit mal-à-propos que la fièvre ne peut être appelée lente, qu'après quarante ou cinquante jours: les praticiens attentifs ne doivent pas ignorer qu'on voit assez souvent des fièvres de ce caractère, qui, bien loin d'avoir cette ancienneté, finissent avant ce terme: les mélancoliques principalement ne nous en laissent pas manquer d'exemple. Ce qu'on vient de dire pourra être regardé comme une question de mot, mais elle n'est pas frivole en médecine; car peut-on ignorer que plusieurs de ceux qui l'exercent, suivent auprès des malades les idées qui naissent du nom qu'ils ont donné à tout hasard à la maladie?

Il est souvent très-difficile de distinguer l'*atrophie* essentielle, de la symptomatique; ce n'est que sur l'histoire la plus exacte & la plus circonstanciée de ce qui a précédé, & l'examen le plus scrupuleux de l'état présent de la maladie, qu'on peut en juger avec quelque certitude; car ces deux sortes d'émaciations, se ressemblent quelquefois parfaite-

ment, & sont même suivies des mêmes accidens. Cependant la consommation primitive a, dans quelques circonstances, de vraies intermissions, & même assez longues; ce qui n'arrive jamais à la symptomatique. Dans la première, la fièvre ne se manifeste que lorsque la maladie a fait de certains progrès: l'appétit ne manque point; & la respiration dans le commencement est très-libre; mais elle est gênée dans la suite au moindre exercice: le pouls devient fébrile, plus sensiblement le soir que le matin: plusieurs se plaignent de fourmillemens, & même de douleurs le long de l'épine; d'une pesanteur douloureuse à la tête, & du tintement d'oreille: quelques-uns ont des accidens nocturnes, ou une gonorrhée involontaire, qui les jette dans le plus grand épuisement: le dégoût survient; le ventre, qui avoit été jusqu'alors paresseux, s'ouvre quelquefois sans mesure; & cette diarrhée, qu'on nomme *colliquative*, accompagnée le plus souvent de sueurs de la même nature, précipite les malades dans le plus grand accablement, qui leur fait perdre quelquefois l'usage des jambes: la peau du visage enfin se dessèche; elle devient livide ou verdâtre; le nez s'affile; les yeux s'enfoncent; la vue se trouble, & les tempes se creusent: c'est de ce concours que naît ce qu'on appelle la *face hippocratique*, qui répond à l'affreuse émaciation des autres parties.

L'héctique des vieillards, qui est un vrai marasme, est rarement accompagnée de tous ces symptômes: ses progrès sont moins rapides; mais ils conduisent plus sûrement à la mort: quelques-uns tombent dans l'hydropisie, d'autres ont une gratelle par tout le corps, qui ne leur laisse aucun repos; tous perdent le goût des alimens, & meurent, pour la plupart, assez paisiblement, quelquefois même sans qu'on s'y attende: cependant leur fin est souvent annoncée par la gangrene qui se communique au dehors, ou par d'autres accidens qui sont les produits du dessèchement de toutes les parties.

Le marasme essentiel, qui ne reconnoît, par conséquent, aucun désordre interne, se guérit assez familièrement, lorsqu'il n'est pas invétéré: on a remarqué qu'il finissoit, dans la plupart des jeunes gens, au bout de sept ans; mais il arrive quelquefois, avant ce terme, que la poitrine s'affecte, & qu'il se fait des épanchemens dans les cavités de la tête, de la poitrine & du bas-ventre, & ces accidens rendent communément la maladie incurable. Les exacerbations de la fièvre, la diarrhée & les sueurs colliquatives, les urines huileuses, l'accablement extrême & la face hippocratique annoncent la mort: la fièvre aiguë, qui termine le plus souvent l'*atrophie* symptomatique, est plus rare dans l'essentielle.

Toutes les ouvertures des cadavres, dont je trouve l'histoire, ne regardent presque que l'*atrophie* symptomatique; & on auroit beaucoup de peine à choisir ce qui convient à ce sujet, si nos propres recherches ne venoient au secours. Outre les obstructions, les suppurations, les pourritures, les épanchemens, & autres désordres communs à toutes les maladies, on observe les poumons flétris, desséchés, remplis de tubercules ou de concrétions plâtreuses, rongés, adhérens aux parties qui les environnent. On trouve des concrétions coëneuses dans le cœur & les grosses artères; les veines presque remplies d'air; le cœur desséché & quelquefois ulcéré ou tuberculeux; les viscères flétris & décolorés; des épanchemens plus ou moins considérables dans les cavités, & sur-tout des inondations au cerveau & à la moëlle de l'épine, des engorgemens au poumon ou ailleurs, des vers dans les



premières voies. On a vu, dans une exténuation des plus complètes, une quantité étonnante de graisse dans le mésentère, l'épiploon, & autres parties du bas-ventre qui en sont susceptibles. On a vu encore l'estomac ulcéré, ou squirreux; le pyllore resserré & cartilagineux; la rate extrêmement petite ou osseuse; l'épiploon collé aux intestins, & ces viscères ne formant qu'un peloton; le mésentère farci d'une matière blanchâtre, solide, & quelquefois pierreuse, suppuré, putride & détruit. Ce qu'on observe plus particulièrement dans les vieillards, regarde les ossifications des cartilages, des tendons, des ligamens, des artères, des valvules du cœur, de la faux, de la tente du du cervelet, &c. sans parler de l'altération des viscères qu'on ne rencontre que par accident: on a vu enfin, dans un sujet dont l'estomac & le pancréas étoient squirreux, les membres, quoique refroidis, conservant toute leur flexibilité. On juge bien que la plupart des désordres dont on vient de faire mention, doivent être regardés comme le produit de la maladie qui fait le sujet de cet article.

La saignée est ici très-rarement nécessaire. Les émétiques & les purgatifs y doivent être employés, lorsque l'état des premières voies le demande; hors de ce cas, on doit les donner avec beaucoup de réserve: cependant l'estomac doit être souvent regardé comme le foyer de cette maladie; & c'est dans la vue d'en rétablir les fonctions qu'on fait usage des stomachiques, des amers & des fortifiants; tels sont les citrons, le quinquina, l'absinthe, les martiaux, & les eaux minérales qui participent de leur nature. Les humectans, les tempérans, les dépurans & les anti-scorbutiques; les adoucissans & les rafraîchissans, comme les crèmes d'orges & de riz, le fagou, les gelées; les bouillons de poulet, d'écrevisses, de limaçons & de tortue: le lait, le petit-lait, les émulsions, &c. sont les alimens & les remèdes qui conviennent à l'atrophie, lorsque l'estomac permet d'en user. Les calmans sont souvent nécessaires: le camphre, la liqueur anodyne minérale, la poudre tempérante, sont ceux qu'on donne avec le plus de sûreté. Les épitèmes stomachiques, les bains, les frictions, sont des accessoires qui peuvent avoir leur utilité. On retire enfin de grands avantages de la dissipation, du changement d'air, de l'exercice agréable, & sur-tout de celui du cheval, &c. La plupart de ces remèdes peuvent convenir au marasme des vieillards, & en retarder les progrès; mais on doit plus insister sur les analeptiques, & principalement sur le vin qui est, comme on le dit vulgairement, le lait des vieillards, mais qui doit être toujours donné avec ménagement.

L'atrophie des enfans est accompagnée de l'enflure ou de la dureté du ventre, du dégoût, ou d'une faim extraordinaire; de la toux sèche, & quelquefois de l'oppression, de l'abattement & de la pâleur au visage; de la diarrhée avec les urines bourbeuses, & très-colorées. Le ventre cependant s'éleve de plus en plus, & devient douloureux: la fièvre lente qui devient plus manifeste, se renforce pendant la digestion, & est accompagnée de la soif; les extrémités enfin se refroidissent, & annoncent la mort. Les enfans peuvent tomber dans le marasme, lorsque leurs nourrices manquent de lait, ou qu'ils en tettent d'une mauvaise qualité. L'abus des absorbans, & des remèdes salins, les alimens grossiers, dont on nourrit quelquefois les enfans, &c. peuvent être encore la source de cette maladie, qui recele dans les viscères, des désordres auxquels il est souvent impossible de remédier, tels sont ceux que l'ouverture des cadavres nous découvre tous les

jours; dont les plus communs consistent en des obstructions très-manifestes dans les veines lactées, ou des engorgemens squirreux dans les glandes du mésentère. On a vu les intestins contenant une espèce de lie noirâtre, remplis de vers & de flatuosités. Le foie a paru d'une grosseur démesurée, & d'une forme extraordinaire; décoloré, & avec beaucoup de dureté: les poumons se sont présentés tachetés de différentes manières, adhérens à la plèvre, remplis de tubercules, suppurés, & dans un état de pourriture.

Un lait nouveau est très-souvent le seul remède qui convient aux enfans à la mamelle, lorsque la maladie n'a pas jetté encore de profondes racines. Les délayans & les légers apéritifs sont employés avec succès, tant pour les enfans au lait que pour les févrés. On use beaucoup de la rhubarbe, & de quelques autres laxatifs; mais on doit éviter les purgatifs stimulans, qui ne manquent guère d'irriter la maladie. On peut ensuite essayer les amers, & même les martiaux, pour les enfans févrés: la terre foliée de tartre, le sel de duobus, la liqueur anodyne minérale, & l'huile de tartre par défaillance, sont encore des remèdes qu'on fait entrer dans ce traitement. On peut tirer enfin quelque avantage des linimens relâchans, des fomentations émollientes, & même des bains; on a vu de grands effets de ces derniers, lorsque l'atrophie étoit causée par les crinons, insectes qui attaquent la peau des enfans, & dont nous ferons mention ailleurs.

L'atrophie des extrémités, *aridura artuum*, dépend le plus souvent d'un vice caché, tant dans les nerfs, que dans la moëlle de l'épine, que la seule ouverture des cadavres peut manifester; mais elle peut reconnoître aussi une cause évidente, comme une tumeur qui comprime les nerfs, la luxation qui produit le même effet, &c. Ce dessèchement entraîne, dans la plupart, la perte du sentiment, & même du mouvement: il se forme encore quelquefois sur la partie, des phlyctènes qui la menacent de gangrene. On guérit aisément cette maladie, si elle reconnoît une cause évidente; mais celle qui vient d'un vice des liqueurs, est presque incurable. Après les remèdes généraux, s'ils sont jugés nécessaires, & le régime humectant ou adoucissant, on use ordinairement des tempérans, des légers apéritifs & des diaphorétiques, mais le plus souvent sans le moindre succès. On doit plus attendre de la boisson des eaux minérales, tant froides que chaudes, dont les circonstances reglent le choix, que de tous les autres remèdes internes. On peut tirer quelque avantage des bains de bouillon de tripes, de l'eau de guimauve & autres émolliens; des frictions & onctions faites avec l'huile de vers, de petit-chien & de camomille; avec l'onguent rosat, &c. de la douche des eaux thermales, &c. Les ventouses sèches ont réussi quelquefois; mais il faut que la cause de la maladie soit bien légère, pour céder à un pareil remède. (T.)

*ATROPUS*, (*Musiq. instrum. des anc.*) espèce d'instrument de musique des anciens, dont on ne fait rien de plus. (F. D. C.)

*ATTEHU*, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) genre de plante de la famille des pistachiers, dont on connoît aux îles Moluques deux espèces que nous allons décrire.

*Première espèce. ATTEHU.*

L'attéhu, ainsi nommé par les habitans de Boeron & de Leytimore, a été très-bien gravé, quoique sans détails, par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. I, pag. 150, pl. LIII, n° 2, sous le nom de *papaya littoria Boeronensis*.

C'est un arbre de 20 pieds de hauteur, à tronc

simple, droit & élevé, d'un pied ou environ de diamètre, sans branches, couronné seulement à son extrémité, comme le papayer, ou plutôt comme le summac, l'azedarac ou le monbin, d'un faisceau de quinze à vingt feuilles, au-dessous desquelles on voit sur une longueur de deux pieds ou environ les cicatrices rondes & contiguës des feuilles précédemment tombées. Lorsqu'il est jeune, son bois est tendre, si cassant que le vent l'abat souvent, & qu'on ne peut y monter; il a au centre une grande cavité qui se remplit peu-à-peu, de sorte que quand il est vieux, on n'y voit qu'un pouce de moëlle spongieuse entourée d'un bois dur.

Ses feuilles sont alternes, disposées circulairement, & fort ferrées autour du sommet du tronc, ailées sur un double rang, ou composées de huit à neuf paires de folioles alternes, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de quatre à cinq pouces, deux à trois fois moins larges, dentelées à dents aiguës, fermes, seches, lisses dessus, molles dessous, relevées d'une nervure longitudinale qui les coupe inégalement en deux, & qui porte huit à dix côtes comme opposées de chaque côté. Le pédicule commun qui compose chaque feuille, ne porte les folioles que sur sa moitié supérieure, l'autre moitié est nue; il est charnu, herbacé, verd, long d'un pied ou un pied & demi, cylindrique, épais de deux à trois lignes, & comme articulé à son origine, qui après sa chute reste sur l'arbre comme une callosité assez élevée.

Du centre du faisceau des feuilles, s'élève au sommet de l'arbre un faisceau de vingt à trente panicules ou grappes de fleurs, élevées, droites, longues de six à neuf pouces, ramifiées chacune en dix à douze branches alternes, disposées circulairement. Chaque grappe porte environ cent ou deux cents fleurs, d'abord semblables à des boutons sphériques d'une ligne environ de diamètre, portés sur un pédicule à-peu-près de même longueur, & couchés horizontalement, qui s'ouvrent en un calice hémisphérique d'une seule pièce à quatre dents, & qui contient une corolle à huit pétales oblongs, jaunes & concaves, avec un ovaire peu apparent, couronné de cinq styles écartés, qui devient par la suite une baie ovoïde blanchâtre, seche comme une écorce qui conserve ses cinq styles pendans & correspondans à autant de loges qui contiennent chacune un pepin ovoïde pendant du haut du fruit en bas.

*Qualités.* Toute la plante a une saveur douce assez fade. En quelque endroit qu'on la coupe, elle rend un suc laiteux comme le papayer ou le summac.

*Usages.* A Leytimore & Totarson où cet arbre croît assez abondamment, on fait de son bois, pour les portes des maisons & pour les petits navires, des planches qui sont assez de durée.

#### Deuxieme espece. RIMA-TEHU.

La seconde espece d'*atthu* se nomme *rima-tehu* par les habitans de Sôyan. Ceux de Baguala ou Baguawal l'appellent *oeri-mareffu* ou *culit goegor*, parce son écorce & ses feuilles tombent si facilement, que souvent son tronc en est entièrement nud & découvert; ceux des îles Uliasses *ay nou allo*; ceux de Leytimore *ay niwer* & *aynier*, c'est-à-dire, arbre semblable au palmier *calappa*, c'est-à-dire au cocotier; les Malays lui donnent le nom de *papaya utan* que Rumphe a rendu par celui de *papaya sylvestris*, sous lequel il a donné une figure fort réduite & incomplète de cette plante à la pag. 149, pl. LIII. fig. 1, de son *Herbarium Amboinicum*, vol. I.

Le *rima-tehu*, a à-peu-près le port de l'*atthu*, mais il s'élève jusqu'à la hauteur de trente à qua-

rante pieds; son tronc n'a guere que six à neuf pouces de diamètre; les cicatrices des feuilles tombées y sont moins élevées, plus triangulaires & plus lâches, parce que les feuilles y sont moins ferrées, & il est pour l'ordinaire un peu courbé par le poids des feuilles. Elles sont ailées comme ceux de la premiere espece, composées de quinze à vingt paires de folioles longues de six à neuf pouces, & une fois moins larges, c'est-à-dire, moins étroites à proportion de leur longueur que celles de l'*atthu*; le pédicule commun qui les porte presque d'un bout à l'autre à cinq ou six pieds de longueur, & est comme articulé ou renflé à l'insertion de chaque paire de folioles.

Les grappes des fleurs couronnent, comme celles de l'*atthu*, le tronc; mais elles ont jusqu'à deux pieds de longueur. Les fleurs sont suivies de petites baies ovoïdes de la grandeur & forme d'un grain de riz ou d'épine-vinette, *berberis*, aplati en-dessus, couronné de cinq filets, à chair blanche, seche, partagée en cinq loges, contenant cinq pepins.

Cet arbre croît particulièrement sur les montagnes de Leytimore. Il a les mêmes qualités & les mêmes usages que l'*atthu*.

*Remarques.* Rumphe n'attribue dans sa figure du *rima-tehu* que quatre pétales, tandis qu'ils en accordent huit à l'*atthu*, tant dans la description que dans la figure qu'il donne de cette plante, ce qui nous paroît être une erreur, d'autant plus qu'une pareille irrégularité ne se voit dans aucune autre plante de la famille des pistachiers, où l'on ne peut refuser une place à ce genre qui, en supposant sa corolle à quatre pétales, se rapprocheroit assez de l'azedarac. (M. ADANSON.)

ATELIER DU SCULPTEUR, (*Astron.*) nom d'une constellation méridionale introduite par M. l'abbé de la Caille, dans son nouveau *Planisphere des étoiles australes*; il l'appelle *apparatus sculptoris*. Elle est située sur le colure des solstices, au-dessus de la grue & du phénix. La plus belle étoile de cette constellation est de la cinquieme grandeur; son ascension droite au commencement de 1750, étoit de 11<sup>d</sup> 38' 58", & sa déclinaison 30<sup>d</sup> 43' 3" australe. Voyez *Cælum Australe stelliferum* 1763. (M. DE LA LANDE.)

ATTENÉ, (*Géogr.*) contrée de l'Arabie Heureuse que Plin met à cinquante mille pas du rivage, vers le golfe de Gerra. C'est aujourd'hui le pays d'Oman. (C. A.)

ATTENY, (*Géogr.*) ville des Indes, au royaume de Decan, dans la presqu'île en-deçà du Gange. Elle est dans une belle situation, au milieu d'une forêt de palmiers, non loin de la mer, à vingt-deux lieues, & au nord de Visapour. (C. A.)

ATTENTION, s. f. (*Belles-Lettres.*) C'est une action de l'esprit qui fixe la pensée sur un objet & l'y attache, au contraire de la dissipation qui la dérobe à elle-même, de la rêverie qui la laisse errer au hasard sur mille objets dont aucun ne l'arrête, & de la distraction qui l'emporte loin de l'objet qui la doit occuper.

L'*attention* donne à l'esprit une fécondité surprenante & bien souvent inespérée; c'est peut-être le plus grand secret de l'art, le plus grand moyen du génie. Ce que tout le monde apperçoit d'un coup-d'œil dans la nature, n'a rien de piquant dans l'imitation, le charme de celle-ci consiste à nous frapper de mille traits intéressans qui nous avoient échappé; c'est l'*attention* qui les fait, & qui changée en habitude distingue le coup-d'œil pénétrant de l'artiste du regard distrait, vague & confus de la multitude.

Il n'est pas bien décidé que le poëte, dont les peintures vous ravissent par la nouveauté des détails & leur vérité singulière, soit né avec plus de

talent que vous pour imiter la nature ; vous l'auriez peinte comme lui , si vous l'aviez étudiée avec la même attention que lui ; mais tandis que vos yeux se promènent sans réflexion comme sans dessein sur ce qui se passe autour de vous , les siens ne cessent d'épier la nature , & d'observer ce qui lui échappe de singulier & de piquant.

Lorsque l'attention se porte sur ce qui se passe au-dedans de nous-mêmes , elle s'appelle réflexion ; & lorsque la réflexion est profonde & long-tems fixe , elle s'appelle méditation ; c'est la source des grandes pensées. C'est en creusant que le génie s'enrichit des trésors cachés dans les entrailles de la nature , semblable au chêne que nous peint Virgile , qui , plus il étend ses racines , plus il élève ses rameaux. ( M. MARMONTEL. )

§ ATTENUANS, adj. ( Méd. ) Il ne faut que lire cet article du *Dict. raison. des Scienc. &c.* pour sentir tout le vuide des propriétés attribuées aux atténuaus. Une action qui délaie & détrempe les molécules des fluides , qui fond l'épaississement des humeurs en rompant la cohésion trop forte de leurs parties intégrantes , &c. est une invention qui , si elle n'est tout-à-fait précaire , n'a tout au moins d'autre fondement que la subtilité scholastique , ou des notions physiques , vagues & incohérentes. Le langage théorique a sans doute ses coudées franches dans un sujet qui échappe aux sens. On ne voit ni le vice qu'on doit attaquer , ni la manière d'agir du moyen qu'on emploie ; mais l'arbitraire absolu de ce jargon ne convient qu'à ceux qui sont jaloux d'acquiescer ce vernis de science qui en impose à la multitude. Voyez MÉDECINE & MÉDICAMENT, *Dictionnaire des Sciences, &c.* ( M. DE LA FOSSE. )

ATTI-ALU, f. m. ( *Hist. Nat. Botan.* ) espèce de figuier du Malabar , assez bien représentée sous ce nom par Van-Rheede , dans son *Hortus Malabarius* , volume I, page 43 , planche XXV. Les Brames l'appellent *rombadoe* ; Jean Commelin , dans ses notes sur cet ouvrage , page 44 , le désigne ainsi : *ficus Malabarensis* , *folio oblongo acuminato* , *fructu vulgari amulo*. C'est le *ficus racemosa* , *foliis ovatis integerrimis* , *acutis* , *impresso punctatis* ; *caule arboreo* , de M. Linné dans son *Systema naturæ* , édition 12 , imprimé en 1768 , page 671 , n<sup>o</sup>. 6.

C'est un arbre toujours verd , qui s'élève à la hauteur de cinquante à soixante pieds , ayant une cime sphérique composée de branches épaisses , serrées , grosses , écartées sous un angle de 45 degrés , & portée sur un tronc droit , de trois pieds de diamètre , couvert d'une écorce épaisse , coriace , blanche par-tout ; mais dont l'intérieur tire un peu sur le rouge. Les jeunes branches sont vertes , & comme articulées ou noueuses.

Sa racine est grosse , garnie de fibres nombreuses qui s'étendent très-au-loin , tant au-dessus qu'au-dessous de la terre , & dont l'écorce est noire au dehors , blanche dedans , & rougit peu après qu'on l'a coupée. Lorsqu'on en a séparé une branche , il en sort en abondance une eau rougeâtre , mais limpide , d'une saveur froide , mais fade.

Les feuilles sont alternes , disposées circulairement , fort serrées & ouvertes sous un angle de 45 degrés , le long des jeunes branches elliptiques ; médiocrement pointues aux deux bouts , entières , longues de quatre à six pouces , une fois moins larges , molles , minces , lisses , luisantes , verd-brunes dessus , plus clair dessous , relevées d'une nervure longitudinale , à cinq ou six côtes alternes de chaque côté dont les deux inférieures , partant immédiatement du pédicule , sont comme opposées , & forment , pour ainsi dire , trois nervures principales avec celles du milieu. Le tissu qui paroît entre les côtes des feuilles est croisé de veines qui imitent

un réseau assez serré. Le pédicule qui les porte est cylindrique , menu , deux à trois fois plus court qu'elle , & sillonné en-dessus. A l'opposé de chaque feuille est une écaille verte qui enveloppe d'abord , sous la forme d'un cône oblong , le bourgeon qui termine les branches , & qui tombe dès que la feuille extérieure qui l'enveloppe , vient à s'épanouir.

Les figues , c'est-à-dire , les enveloppes qui contiennent les fleurs , naissent disposées en épi , & au nombre de six à huit , le long des branches de la sève précédente dont les feuilles sont tombées ; de manière qu'elles sortent réellement de l'ancienne aisselle de ces feuilles. Elles sont sphéroïdes , un peu déprimées ou applaties en-dessus , avec une petite cavité , de la forme de la figue ordinaire blanche marseilloise , mais seulement d'un bon pouce de diamètre , couchées horizontalement sur un pédicule trois fois plus court qu'elles , de sorte qu'elles égalent la longueur du pédicule des feuilles. Leur couleur est d'abord verte , mais en mûrissant elles deviennent rouges ; alors elles sont pleines de petites fleurs jaunes , sphéroïdes , charnues , de deux à cinq feuilles & deux à trois étamines , portées sur un long pédicule , & contenant chacune une graine sphérique , menue , noirâtre , couronnée d'un à deux stigmates cylindriques.

Qualités. Toutes les parties de l'*atti-alu* sont sans odeur ; elles ont une saveur astringente , & coupées , rendent une liqueur blanc-rougeâtre. Cet arbre porte du fruit deux à trois fois l'an , comme les autres espèces de figuier , & il ne se multiplie guère que par ses semences , que les grives & les corbeaux ont avalées & ensuite rendu avec leurs excréments. Il croît dans les lieux sablonneux au Malabar.

Usages. Ses figues se mangent lorsqu'elles sont bien mûres ; alors elles sont pleines de fourmis ; leur goût n'est pas aussi délicat que celui de la figue commune. Elles resserrent le ventre & corrigent la mauvaise qualité des humeurs & de la pituite. La décoction de sa racine se boit pour purifier le sang & le foie , & pour adoucir l'acrimonie des humeurs colériques. Le suc qui coule des mêmes racines tronquées se reçoit dans un vase , & se boit dans les maladies du foie ; il s'applique aussi avec succès sur les gerçures des mains. Son écorce se prend en décoction pour appaiser les ardeurs du foie , & pour guérir les crevasses & gerçures de la bouche & des autres parties du corps ; pilée , elle s'applique aussi sur les ulcères & sur le mal sacré , appelé en Portugal *cobrella*. Dans les fièvres ardentes , on frotte avec succès la tête & le corps , avec la décoction de ses feuilles dans l'huile.

Remarques. Le nom de *ficus racemosa* , que M. Linné donne à l'*atti-alu* , n'est point exact , car ses fleurs ou ses figues ne sont pas disposées en grappes ramifiées ni pendantes , comme les grappes proprement dites de la vigne , mais en épi simple , élevé , comme celui du châtaignier ou du chêne.

M. Linné devoit encore nous apprendre sous quelle autorité il avance que les feuilles de cet arbre sont pointillées , *foliis impresso punctatis* ; car Van-Rheede , qui est le seul auteur qui en ait donné la description , ne parle point de cette singularité ; & nous pouvons assurer qu'elle n'existe point dans les feuilles de cet arbre , que nous avons dans notre herbier. ( M. ADANSON. )

ATTICUS ( POMPONIUS ) , *Hist. Rom. Hist. de la Philosoph.* fut le plus grand philosophe des Romains , puisqu'il fit servir ses connoissances , non à contenter une curiosité stérile & superbe , mais à se rendre meilleur. Savant sans orgueil , généreux sans faste , il chercha moins à briller qu'à plaire & à être utile. Son histoire , sans offrir aucun de ces

traits qui frappent l'imagination, & que le préjugé annoblit, doit servir de modele aux grands & aux riches, qui nés avec des passions tranquilles, s'éloignent du tumulte des affaires dans les tems orageux, pour jouir d'eux-mêmes & de leurs amis.

*Atticus* né chevalier Romain, fut satisfait d'être ce qu'étoient ses peres. La nature en le comblant de tous les dons aimables, jeta encore dans son cœur le germe de toutes les vertus; son pere tendre & vigilant, se fit un devoir sacré de diriger ses inclinations fortunées; heureux qui peut avoir un tel maître; ses progrès furent si rapides, que les premières familles de Rome briguerent l'avantage d'associer leurs enfans à ses études. L'aménité de ses mœurs tempéroit l'envie attachée à la supériorité des talens, il n'inspira que de l'émulation à ses égaux. Une mort prématurée lui enleva son pere, dans un âge où les passions sont le plus impérieuses, parce qu'au moment de leur naissance, on ignore combien elles sont dangereuses. Maître alors d'une grande fortune, recherché par ses richesses & par lui-même, il se précautionna contre les amorces du luxe & des voluptés; & ne connut les tempêtes des passions, que par les fréquens naufrages des compagnons de sa jeunesse. *Sulpicius* son proche parent fut massacré pour avoir voulu faire revivre les loix agraires. *Atticus* craignit d'être enveloppé dans la ruine de ce zélé tribun, auquel il étoit attaché par les liens de l'amitié & du sang; Rome alors n'oposoit plus de frein à la licence, & le plus factieux étoit le plus aéré. *Atticus* crut devoir lui préférer un ayle où il pût être impunément homme de bien, & ce fut à Athenes qu'il fixa son séjour; mais en s'éloignant de Rome, il conserva toujours le même attachement pour *Cicéron*, *Canius*, *Marius* & *Torquatus*, qu'il aimoit depuis l'enfance: dès qu'il eut fixé son séjour dans cette ville, qui étoit le sanctuaire des arts & du goût, l'amour des lettres tint toutes ses autres passions asservies; il apprit toutes les beautés de la langue greeque, qu'il parloit avec tant de délicatesse, qu'on eût dit

l'étoit né dans Athenes. Il composa plusieurs pieces de poésie, qu'il récitoit avec des graces qui donnoient un nouveau prix à sa composition; poète & orateur sans prétention, il joignit à ces deux titres une grande connoissance des antiquités Romaines. Il fit la généalogie des plus illustres maisons de la république; & il sauva du naufrage des tems tous les *Brutus*, les *Marcellus*, les *Fabius*, les *Cornéliens* & les *Emiliens*. Cette riche collection étoit un hommage rendu aux héros bienfaiteurs de sa patrie; ses liaisons avec *Cicéron* nous fournissent un volume de lettres, qui suffisent pour nous instruire des principaux événemens de ce siecle de brigandages. Jamais il ne prenoit ses repas sans qu'on y fit quelque lecture instructive, parce qu'il étoit persuadé que l'esprit avoit autant besoin d'alimens que le corps.

*Atticus* supérieur aux autres par ses connoissances & la délicatesse de son génie, n'ambitionnoit que de les surpasser en bienfaisance & en générosité; il sembla n'être que le dispensateur de ses biens, & il fut un exemple, que la libéralité en se répandant ne s'épuise jamais; ses trésors étoient ouverts à quiconque étoit dans le besoin. Les prêts usuraires étoient alors autorisés par l'usage, & ce vice étoit un fonds inépuisable pour l'avare opulent. *Atticus* prêtoit sans intérêt, mais il exigeoit qu'on fût exact à s'acquitter, pour ne pas lui ôter la ressource d'obliger. Dans une calamité dont Athenes fut affligée, il fit distribuer du froment à tous les citoyens souffrans; l'éclat du rang & de la naissance ne lui en imposoit pas dans la distribution de ses dons, le plus malheureux devenoit l'objet de sa prédilection, quand il étoit le plus

honnête. Les Athéniens reconnoissans lui déférerent le droit de bourgeoisie, honneur qu'ils ne prodiguoient pas; il ne put l'accepter, pour ne point déroger à la qualité de citoyen Romain, qu'on croyoit incompatible avec tout autre. Ils voulurent encore lui ériger des statues, il refusa constamment cette distinction glorieuse; & ce ne fut qu'en son absence que la reconnoissance publique lui en éleva, ainsi qu'à sa femme *Pylia* dans les lieux regardés dans l'Attique comme les plus saints. Vertueux sans éclat, il eût vécu obscur, s'il n'eût été trahi par ses bienfaits.

Quoiqu'ami de tous les hommes, il y en avoit de privilégiés dans son cœur. Le jeune *Marius* proscrit par *Sylla*, trouva d'abondantes ressources dans sa générosité, & quand il fut privé de tout, il ne manqua de rien. *Cicéron* exilé par les intrigues de *Clodius*, en reçut des sommes immenses, qu'il n'avoit point sollicitées. Si les hommes possédoient le secret d'obliger, il n'y auroit que peu d'ingrats; la dureté dont ils humilient leurs protégés, dispense de la reconnoissance. *Atticus* étoit persuadé que la libéralité est le seul bien dont on jouit sans amertume & sans satiété; & quand il donnoit, il croyoit être le seul heureux. *Sylla* à son retour d'Asie, passa par Athenes, où il fut retenu par les charmes de sa conversation savante & polie, il n'oublia rien pour se l'attacher, & lorsqu'il fut obligé d'en partir, il voulut l'emmener avec lui. *Atticus* ne fut point ébloui par l'éclat de ses promesses, & il lui répondit: N'exigez pas que j'aie combattre des amis qui m'ont déterminé à quitter l'Italie, parce qu'ils exigeroient que je prisse les armes contre vous. *Sylla* applaudit à sa délicatesse, & avant de s'en séparer, il l'autorisa à recevoir tous les honneurs que les Athéniens lui avoient déférés; ce fut alors qu'il prit le nom d'*Atticus*: devenu citoyen d'Athenes, il consacra une partie de son tems à l'administration publique, & les momens qu'il put dérober aux affaires, furent employés à l'étude & à sa police domestique; également ennemi de l'avarice & de la prodigalité, il conserva toujours un esprit d'ordre qui le mit en état de se livrer à ses inclinations bienfaisantes.

Quelques momens de calme dont Rome jouit, le déterminèrent à revenir dans sa patrie. Sa fortune déjà immense reçut de grands accroissemens par l'héritage de son oncle, homme fâcheux & difficile, qui haïssoit tous les hommes, & dont *Atticus* avoit le privilege d'adoucir la férocité. Il y maria sa sœur avec *Quintus Cicéron*, frere de l'orateur. Cette union ne fut point heureuse; les deux époux furent obligés de se séparer, & ce divorce ne mit aucune altération dans l'amitié d'*Atticus* & de l'orateur, parce que cette amitié étoit formée sur la conformité des inclinations, & non sur le droit d'affinité.

Le chemin des honneurs lui étoit ouvert, il y étoit appelé par les vœux des gens de bien, & ses richesses lui donnoient la facilité d'acheter les suffrages des ames vénales; il refusa la préture, & ne voulut être qu'homme privé; mais il n'en avoit pas moins d'influence dans les délibérations publiques; & dans ce tems de troubles & de factions, il resta constamment attaché au parti le plus juste. Il prit les fermes de la république, selon l'usage antique des chevaliers romains; sa perception fut douce & humaine, il n'intenta aucun procès, il ne fit décerner aucune peine contre ceux qui alléguoient l'impuissance de payer. Les gouverneurs des provinces avoient coutume de se faire accompagner par des chevaliers, dont ils faisoient les instrumens & les complices de leurs exactions. *Atticus* fut sollicité de se prêter à cette bassesse, mais il n'aimoit qu'à user

de ses biens, sans envier ceux des autres. Pendant les guerres de César & de Pompée, il resta tranquille à Rome, quoique ceux qui restoient dans la neutralité fussent regardés comme des ennemis par les deux chefs de parti. Pompée, qui exigea le plus, ne fut point offensé de son indifférence pour sa cause: & César, vainqueur à Pharsale, lui témoigna les mêmes égards que s'il en eût été bien servi: tel est l'ascendant des hommes maîtres d'eux-mêmes. Lorsque l'ivresse des factions est dissipée, on s'élève ceux qui ont refusé d'y prendre part. César lui envoya le fils de sa sœur Pomponia fait prisonnier à Pharsale, & pendant toute sa dictature, il lui témoigna la même confiance.

Son esprit souple & docile se prêtoit à tous les goûts, jeune encore il fut plaire à Sylla dans son déclin; vieux il devint également cher à Brutus, qui étoit dans la fleur de son âge. C'est le privilège des âmes tranquilles, qui jamais ne se livrent aux saillies de l'humeur, ni aux impressions de l'enfance. Lorsque la fortune abandonna Brutus, & qu'il fut obligé de sortir d'Italie, Atticus qui avoit été indifférent à sa cause, se fit un devoir de l'obliger, parce qu'il étoit malheureux; il lui fit tenir en Epire une somme considérable, & après la journée de Philippe, il usa de la même générosité envers les illustres proscrits, à qui il fournit de l'argent & des vaisseaux pour se retirer dans la Samothrace. Antoine heureux ne le compta pas parmi les adorateurs de sa fortune; mais lorsqu'il eût été déclaré ennemi de la république, Atticus se fit un devoir d'adoucir le sort de sa famille, délaissée dans un tems où l'on n'avoit pas lieu de présumer qu'elle seroit en état de lui en marquer sa reconnaissance. Fulvie, femme de ce triumvir, étoit alors poursuivie par des créanciers impitoyables, il se rendit sa caution sans en être sollicité, & lui prêta même de l'argent sans intérêts, pour aller rejoindre son mari; & comme on lui demandoit le motif de cette générosité envers un homme qu'il avoit négligé dans la prospérité, il répondoit: Il faut aimer les hommes & non pas leur fortune. Une révolution imprévue ramena Marc-Antoine heureux & triomphant à Rome; ceux qui l'avoient abandonné dans sa disgrâce éprouverent ses vengeances. Atticus craignoit que ses liaisons avec Cicéron ne l'eussent fait paroître coupable, il se tint caché, pour ne pas s'exposer à l'orage. Antoine qui vouloit s'honorer d'une si illustre amitié, lui écrivit de se rendre avec confiance auprès de lui, l'assurant qu'il étoit effacé de la liste des proscrits, ainsi que son ami Canius. Atticus heureux de s'être sauvé du naufrage commun, s'abandonne comme auparavant à la bienfaisance de ses penchans: protégé d'Antoine, il n'usa de son crédit que pour adoucir les maux de ceux qui avoient suivi le parti de Brutus. Servilie, mere de ce dernier des Romains, tombée dans la disgrâce, vieillissoit dans la misère, il eut pour elle les mêmes égards, que dans les tems où son fils étoit l'idole des Romains. Vipsanius-Agrippa, qui avoit droit de prétendre à tout, à cause de la faveur dont il jouissoit auprès d'Auguste, ne crut pouvoir contracter une alliance plus riche & plus honorable qu'avec la fille d'Atticus, il l'accepta pour gendre, & il n'eut d'autre motif que de se servir de son crédit pour protéger tant d'illustres infortunés que les triumvirs avoient proscrits. Il naquit de ce mariage une fille qui dans la suite fut mariée à Tibere-Claude-Néron. Devenu plus puissant par cette alliance qui le faisoit entrer dans la famille d'Auguste, il fut toujours sans ambition, & il n'y eut que les malheureux qui firent l'heureuse expérience de sa faveur. Auguste, enchanté de sa conversation, déroboit tous les jours quelques heures aux affaires pour s'entretenir avec lui, & lorsqu'il étoit éloigné de Rome, il étoit exact

à lui écrire. Des intérêts domestiques allumerent des haines entre les deux rivaux de la puissance suprême. Atticus, favori d'Auguste, ne cessa jamais d'être l'ami d'Antoine, avec lequel il entretenoit un commerce de lettres jusqu'au dernier moment de sa vie. Il eut la même conduite envers Cicéron & Hortensius qui partagerent son attachement. Les rivaux de talens rarement sont sans haine; mais ces deux orateurs étoient trop supérieurs au reste des hommes pour s'abandonner à la bassesse de l'envie: pénétrés d'une estime réciproque, ils regardoient la gloire comme un commun héritage, & ce fut ce sentiment qui les unit constamment avec Atticus.

Il étoit parvenu à l'âge de 77 ans sans avoir éprouvé aucune de ces infirmités qui affligent la vieillesse, alors il se sentit attaqué d'une irritation d'humeur dans la partie inférieure des intestins. La vie ne fut plus pour lui qu'un sentiment douloureux. Ennuyé d'en supporter le poids, il prit la folle résolution de s'en délivrer. *Eh quoi!* disoit-il, *quand je suis inutile aux autres, & que je suis à charge à moi-même, dois-je préférer une continuité de souffrances à une dissolution insensible?* Il appelle les proches & ses amis, il leur fait d'éternels adieux avec la même sérénité que s'il n'eût entrepris qu'un voyage ordinaire. Cette scène fut touchante; il se priva de toute espèce d'alimens, & mourut le cinquième jour. Il avoit défendu qu'on lui rendit aucuns honneurs funebres, il fut déposé sans pompe dans le tombeau de Cécilius son oncle dont il avoit réuni toutes les affections. Mais les regrets & l'affluence des gens de bien qui assisterent à ses funérailles, furent le plus bel ornement de sa pompe funebre: sa piété filiale fait l'éloge de la trempe de son cœur. C'est vis-à-vis de ses proches qu'on se livre sans contrainte à ses penchans: on est en représentation devant le public. Atticus avoit 67 ans, lorsqu'il perdit sa mere, âgée de 90. Il se consola de sa mort par le témoignage que pendant le cours d'une si longue vie, leur tendresse réciproque n'avoit éprouvé aucune altération. Il eut le même attachement pour sa sœur Pomponia, avec laquelle il se fit un devoir de partager sa fortune: tel fut cet homme opulent, qui n'usa de ses richesses que pour soulager les malheureux; ce favori des maîtres du monde, qui n'ambitionna que de les rendre des hommes de bien; ce savant sans orgueil, qui ne connut jamais l'envie; ce philosophe, qui ne fit servir cette science qu'à régler ses mœurs. (T-N.)

§ ATTIGNY, (Géogr.) petite ville de France en Champagne, & chef-lieu d'une petite contrée appelée la *vallée du bourg*; elle est sur la rivière d'Aisne, à trois lieues sud-est de Rhetel, & à huit sud de Charleville: ce lieu est fort ancien & très-célèbre par les conciles qui s'y sont tenus. Plusieurs rois de France y ont fait leur séjour; & Chilperic, neveu de Clovis II, y mourut. Ce fut à Attigny où l'on tint les premières assemblées d'état pour la législation du royaume, sous le regne des Mérovingiens. (C. A.)

§ ATTIGOUVANTANS ou ATTIGOVANTAIS, (Géogr.) peuples de l'Amérique septentrionale, à l'occident du lac des Hurons. On ne connoît à ce peuple chasseur d'autres habitations que des cases en forme de grands fours, couvertes d'écorces d'arbres & nattées en hiver, soit d'herbes longues, soit de peaux d'ours. On ne lui connoît pas non plus d'autre police que les avis passagers qu'il reçoit de l'assemblée de ses vieillards, ni d'autre culte religieux que ses invocations à un être imaginaire ou à un dieu nommé *Ocqui*, dont les attributs semblent être plutôt ceux d'un démon que ceux d'une divinité bienfaisante. Ils enterrent leurs morts avec pompe, & chargent leurs tombeaux de vêtements, d'arcs, de fleches & d'ustensiles, se

persuadant qu'après cette vie, il en est une autre où l'on va bien loin goûter la douceur de se retrouver avec tous ses amis. Les festins sont fort en usage parmi eux : leurs médecins sont à la fois leurs devins & leurs saltimbanques ; & dans leurs maladies, à ce qu'on assure, leurs remèdes les plus ordinaires sont la musique & la danse. On assure aussi qu'avant le mariage, leurs filles se prostituent sans réserve ; mais qu'une fois devenues femmes, il n'y a rien de plus exemplaire que leur chasteté : ce sont ces mêmes femmes qui labourent les terres, sement les maïs, le moissonnent, rassemblent le bois pour les cabanes, portent le bagage d'un endroit à un autre, & prennent enfin sur elles seules toutes les peines du ménage. Les hommes n'y font autre chose que trafiquer, aller à la chasse ou bien à la guerre. (C. A.)

ATTIKAMEGUES, (Géogr.) peuple de l'Amérique septentrionale au 50 degré de latitude, vers le lac Saint-Thomas, en remontant le fleuve, à l'embouchure duquel on a bâti la ville des Trois-Rivières entre Québec & Montréal. Ce peuple passe pour l'un des plus dociles de cette contrée. (C. A.)

ATTILA, (Hist. des Goths.) fils de Bendeme, arrière-fils du grand Nembroth, élevé & nourri dans Engaddi, par la grâce de Dieu, roi des Huns, des Medes, des Goths, des Daces ; la terreur, l'effroi de l'univers, la verge & le fléau de Dieu. Tels étoient les titres que prenoit cet homme farouche, le plus redoutable & l'unique de son espèce que nous offrent les annales du monde. Rien n'égalait sa suffisance & son orgueil ; il avait coutume de dire que les étoiles toiboient devant lui, que la voûte des cieux s'abaissait, que son poids faisait la terre, & qu'il étoit un marteau pour tous les peuples. On ne fait rien de ses premières années, mais on peut croire qu'elles annonçerent qu'il devoit être. Aidé de Bleda son frère & son associé au trône des Huns, il ravagea toutes les provinces de l'empire d'Orient, & força Théodose le jeune à lui payer tribut. Après avoir ainsi humilié ce prince, il lui fit chaque jour de nouveaux outrages. « Théodose, disoit-il insolument, est issu d'un père très-noble, ainsi que moi ; mais en me payant tribut, il est déchu de sa noblesse, & est devenu mon esclave. S'il ose me faire la guerre, ou me dresser des embûches, je le punirai comme un esclave rebelle & méchant ». Un jour, il lui envoya un Goth pour ambassadeur, avec ordre de lui parler en ces termes : « Attila, mon maître & le vôtre, vous ordonne de tenir un palais prêt pour le recevoir. Il ne convient pas à Théodose, disoit-il encore, d'être fourbe ou menteur : il a promis à un de mes sujets la fille de Saturellus en mariage ; s'il viole sa promesse, je lui fais la guerre : s'il est dans l'impuissance de l'accomplir, & qu'un de ses sujets ose lui désobéir, je vole le venger ». Outre le tribut qu'il exigeoit de l'empereur, il recevoit les appointemens de général. Une circonstance singulière de la vie de cet homme étonnant, c'est qu'il ne voulut soumettre les Romains que pour avoir droit de les défendre : il se déclara leur protecteur, lorsqu'il pouvoit être leur maître. Cependant, après la mort de Théodose le jeune, Marcien, successeur de ce prince, refusa de plier sous le joug du barbare : après avoir fait fortifier tous les postes importants, il déclara qu'il ne vouloit pas d'un semblable général. Attila prétendit en tirer vengeance ; il fit une irruption sur les terres de l'empire d'Orient. Mais Marcien lui ayant opposé de bonnes troupes, il se replia vers l'occident, où il se promettoit des victoires plus faciles : il avait fait massacrer son frère Bleda, ne pouvant supporter d'associé au trône. Plusieurs écrivains rapportent qu'il subjuga une partie de la grande

Germanie. On ne voit cependant pas qu'il ait été en guerre contre les peuples de cette célèbre contrée. Au reste, les Germains pouvoient s'être volontairement soumis à un prince qui ne levoit aucun impôt sur ses sujets, & qui, moins intéressé qu'ambitieux, se contentoit de soumettre les nations, & leur en abandonnoit les dépouilles. Attila ne demandoit aux Huns que des hommes & du fer. Les Germains naturellement avides de gloire & de butin, ne pouvoient choisir un meilleur général. Ce fut vers l'an quatre cent cinquante-un qu'il entreprit cette invasion si fameuse sous le nom d'invasion d'Attila : il avoit une armée de cinq cents mille hommes tous dévoués à la victoire ou à la mort ; il leur avoit inspiré un zèle fanatique & superstitieux, se disant armé par le dieu Mars qui lui avoit envoyé son égide & son épée. Ces troupes prodigieuses & déterminées ne l'empêchèrent pas de recourir à la ruse : tous les moyens de réussir entroient dans sa politique ; aucun n'étoit vil à ses yeux, s'il assuroit le succès. Lorsque les Romains d'occident lui demandèrent contre qui il destinoit ses immenses préparatifs, il leur répondit que c'étoit pour châtier les Visigoths ses esclaves, & se venger d'une injure que lui avoit faite Théodoric leur roi, ainsi que des Francs qui avoient osé mettre le pied sur les terres de l'empire dont il s'étoit déclaré le protecteur ; dans le même tems, il recommandoit à Théodoric de ne pas prendre l'alarme, l'assurant qu'il ne venoit dans les Gaules que pour les partager entre les Huns & les Visigoths. Lorsqu'il eut trompé sur ses desseins Valentinien III & Théodoric, il couvrit le Danube d'une infinité de barques : il traversa la Pannonie, le Norique & la Suabe ; arrivé dans les Gaules, il marcha vers Cologne ; il en chassa Merouée, & livra la ville au pillage & à la flamme. Tongres, Treves, Spire, Vormes, Mayence, Andernac, Arras, Besançon, Metz, Toul, Langres & plusieurs autres villes éprouvèrent également la fureur de cet impitoyable conquérant. Les Romains étonnés de ces succès, en conçurent la plus vive inquiétude. Aétius se rendit aussitôt à Arles : les Huns étoient devant Orléans, dont ils battoient les murs. Comme il n'avoit qu'une foible armée, il se tint sur la défensive, & envoya des députés aux assiégés les assurer d'un prompt secours. Les Orléanois étoient assez portés à faire une vigoureuse défense ; le sort effrayant de leurs voisins étoit pour eux un aiguillon puissant. Aétius fit aussitôt solliciter Théodoric pour l'engager à se joindre à lui, afin d'opposer une digue au torrent. Le roi des Visigoths se refusa d'abord aux sollicitations du général Romain ; il avoit résolu d'attendre, pour se déclarer, que les Huns eussent mis le pied sur ses terres : il étoit retenu par Attila qui l'assuroit toujours de son amitié, & lui promettoit de l'associer à ses conquêtes ; mais le préfet Avitus se servit de son ascendant sur l'esprit de ce prince, & le décida pour la cause commune. Il l'éclaira sur les desseins d'Attila, & lui fit voir que cet ambitieux tendoit à se former une monarchie universelle ; & comme on l'a remarqué, Théodoric pouvoit-il se flatter que le roi des Huns, qui régnoit par le massacre d'un frère, & dont le nom étoit redouté jusqu'aux rives de l'Indus & du Tanais, eût respecté l'alliance des Visigoths ?

Tandis qu'Avitus négocioit à la cour de Théodoric, Aétius avoit envoyé des députés au-delà du Rhin & dans toutes les parties des Gaules, où les Huns n'avoient point encore pénétré. Il négocia avec tant de succès, que son armée, suivant Prosper, fut en peu de tems presque aussi nombreuse que celle des ennemis ; elle étoit composée

des Francs, de la tribu de Mérouée, de plusieurs peuples Sarmates & Saxons, qui avoient refusé de se plier au joug des Huns, d'Armoriciens aujourd'hui les Bretons, de Lisiens, de Bourguignons sujets de Gondroche & Chilpéric, des Ripuaires qui tenoient les environs de Cologne, des Briens autrement Bréones que Valois place dans la Vindélicie, & de plusieurs autres peuples de la Gaule celtique & de la Germanie, auxquels les Romains avoient commandé autrefois comme à leurs sujets & qu'ils étoient charmés de compter alors parmi leurs alliés.

Lorsque cette armée jointe à celle des Visigoths, approcha d'Orléans, cette ville étoit à l'extrémité; elle étoit comme la clef de l'Aquitaine. *Attila*, persuadé qu'il étoit de la dernière importance de s'en assurer, avant l'arrivée des nations confédérées, faisoit continuer les assauts de jour & de nuit. Les assiégés n'espérant plus aucun secours, perdirent enfin courage, & envoyèrent au camp des Huns demander grace. *Attila* n'en faisoit pas; & tout ce qu'il leur accorda en faveur d'Anian, leur évêque, chef de la députation, fut qu'ils seroient réduits en servitude, & qu'ils iroient vivre dans quelque contrée inhabitée de ses états. L'horreur de la mort payant emporté sur la honte de l'esclavage, les assiégés ouvrirent leurs portes, & *Attila* envoya les principaux officiers faire le partage des captifs. On chargeoit leurs charriots de leurs dépouilles; on les chassoit vers le camp du vainqueur, eux, leurs femmes & leurs enfans, lorsque Aétius & ses alliés surprirent les troupes que les Huns avoient au-delà de la Loire. Les Romains chargerent les Huns avec tant de vigueur, que les troupes se jetterent dans le fleuve, où périt un nombre prodigieux de soldats. Tous ceux qui étoient entrés dans Orléans pour en enlever les dépouilles, furent massacrés, à la réserve d'un petit nombre auquel Anian sauva la vie. Ce n'étoit qu'un léger échec pour *Attila*; & cependant il fit une retraite vers la partie des Gaules qu'il avoit conquise, à dessein sans doute d'y attirer les Romains & les Visigoths, dont les troupes étoient encore inférieures aux siennes. Mais Aétius trop sage pour s'enorgueillir de ses premiers succès, se contenta de relever les murs d'Orléans: ce fut dans cette ville qu'il attendit les Francs qui n'avoient point encore pu le joindre. Dès qu'ils furent arrivés, il sortit d'Orléans, & alla avec eux & les autres peuples ses alliés, chercher l'ennemi. *Attila* étoit dans les plaines de Châlons en Champagne, d'autres disent de Sologne dans l'Orléanois, lorsqu'il reçut les premières nouvelles de l'approche d'Aétius. Sa fierté ne lui permettant pas de l'attendre dans l'enceinte d'un camp, il donne le signal du départ, & marche à sa rencontre: il y eut pendant une nuit un combat dont le succès fit connoître combien celui dont dépendoit le destin des Gaules, devoit coûter de sang. Un corps de Gépides détachés de l'armée des Huns pour battre la campagne, ayant rencontré une troupe de Francs, qui précédoit celle d'Aétius pour le même dessein, ces deux partis se chargerent réciproquement; ils se trouverent si parfaitement égaux en nombre & en valeur, qu'aucun ne pouvant vaincre, ni se résoudre à faire une retraite, on ne cessa de tuer de part & d'autre, que quand il n'y eut plus personne en état de frapper.

Dès que les deux armées furent en présence, *Attila* envoya un détachement pour se saisir d'une hauteur que l'on regardoit comme un poste de la dernière importance. Aétius l'ayant prévenu, les Huns en tirèrent de sinistres présages. *Attila*, pour les rassurer, eut recours aux aruspices qui, sur

l'inspection des victimes, répondirent que le destin ne promettoit rien de favorable à la vérité, mais qu'un général de l'armée ennemie resteroit sur le champ de bataille. Quelques particularités dans la vie d'*Attila*, comme l'épée qu'il prétendoit avoir reçue du dieu Mars, ont fait penser à quelques écrivains que ce prince regardoit la religion en politique; mais sa confiance en ces oracles menteurs prouve qu'il avoit adopté les erreurs des Huns idolâtres. Il ne révoqua point en doute l'événement de cette prédiction; persuadé que le sort menaçoit Aétius, il résolut de livrer la bataille. La mort de ce général balançant dans son esprit toutes les pertes qu'il pouvoit faire, les plaines de Châlons furent couvertes d'un nombre infini de soldats que l'on regardoit comme l'élite de tous les peuples d'Europe: ils n'avoient reçu les uns des autres aucun outrage, dit Jornandès; & cependant ils étoient prêts à s'entre-détruire, par complaisance pour un seul homme dont l'ambition leur tenoit lieu de la plus implacable haine. Quel malheur, continue le même historien, que la folie d'un barbare ait détruit dans une heure, ce que la nature n'avoit produit qu'avec effort pendant tant d'années! L'action commença vers les quatre heures du soir; & ce fut une des plus sanglantes dont l'histoire fasse mention. Un ruisseau qui couloit au milieu des deux camps, sortit de ses bords, grossi du sang qui se mêla avec ses eaux. Théodoric périt dans la chaleur de l'action; & sa mort fut regardée comme l'accomplissement de la prédiction des devins. La victoire se déclara pour les Romains. *Attila* furieux de voir que la fortune l'abandonne, précipite les Huns dans les plus grands périls. Les Ostrogoths, les Gépides ne leur cédèrent point en valeur: échauffés par une ardeur égale, ils s'enfonçoient à l'envi dans cette scène de carnage. La nuit ne put calmer la fureur des combattans; ils se chargeoient encore dans les plus épaisses ténèbres. Cependant *Attila* donne l'ordre pour la retraite; & son armée le suit dans un silence farouche: rentré dans son camp, il se forme un rempart de ses charriots suivant l'usage des Huns, qui fut commun à toutes les hordes du Nord. *Attila* ne sortit point de ses retranchemens. On dit que craignant d'y être forcé, il fit faire un bûcher, résolu de s'enfouir dans les flammes, ne voulant pas, dit un historien, qu'un prince qui avoit été la terreur des nations pendant sa vie, fût en leur puissance après sa mort. Cependant, pour ne manifester rien de ses craintes, & pour masquer sa défaite, il ordonna des chants de victoire, & fit retentir son camp du bruit des trompettes & celui des autres instrumens militaires.

Aétius, au lieu de s'applaudir de sa victoire, tint conseil, & délibéra sur les moyens de s'en assurer le fruit. Ce sage général, insensible à une vaine gloire, ne songea qu'aux intérêts de l'empire. Il ne tenoit qu'à lui d'achever la ruine d'*Attila*; mais il se contenta de l'avoir affoibli: il craignit que les Francs & les Visigoths, auxquels il attribuoit le succès de cette journée, ne devinssent trop puissans, & ne se partageassent les Gaules; il le ménagea comme un ennemi dont la terreur devoit les retenir dans l'alliance des Romains. Il engagea Thorismond, fils de Théodoric, à aller se faire couronner à Toulouse, capitale de son état, lui disant qu'il devoit craindre que ses frères ne se fissent un titre de son absence pour le supplanter. Aétius usa des mêmes artifices pour engager Mérouée à se retirer dans ses états. Il leur donna à l'un & à l'autre un vase d'or, présent qui fut longtemps à la mode dans l'antiquité: il y avoit de ces vases qui pesoient jusqu'à cinq cens livres.

*Attila*

*Attila* étoit toujours en proie aux plus vives alarmes ; il ne put d'abord se persuader le départ des Francs & des Visigoths. Il en rejetta les premières nouvelles comme une ruse de ses ennemis pour l'attirer hors de ses retranchemens ; mais, lorsque ses couriers lui en eurent donné la certitude, il forma des projets plus vastes que ceux qui venoient d'échouer. On dit que cette bataille lui coûta deux cens mille hommes ; il est certain que ses troupes étoient considérablement diminuées, puisque, sachant Aétius dépourvu d'une partie de ses alliés, il n'eut point assez de confiance pour l'attaquer. Tels sont les détails que nous ont conservés les anciens historiens de l'invasion d'*Attila* dans les Gaules, invasion plus fameuse par ses ravages que par ses succès. Les villes & les campagnes par où passa ce furieux torrent, furent changées en déserts ; & l'on peut juger de la terreur que le roi des Huns inspira, par la conduite des habitans de la ville de Troyes. On rapporte qu'ils se retirèrent sur des montagnes, & que Lupus, leur évêque, ne put les déterminer à rentrer dans leur ville.

Le roi des Huns ne retourna dans ses états que pour faire de nouvelles levées. Les Quades, les Oses, les Turcilinges & les autres Germains d'au-delà de la Vistule, désignés dans l'antiquité, sous le nom de *Basternes*, ainsi que les Scythes lui ayant fourni des recrues, il dirigea d'abord sa route vers Constantinople ; mais ce n'étoit qu'une ruse pour tromper sur ses desseins les Romains d'occident. Il revint presque aussitôt sur ses pas, passa les Alpes, & mit le siège devant Aquilée. Cette ville dont dépendoit le sort de l'Italie, fit une défense si vigoureuse, que les Huns désespérant du succès, firent éclater leur murmure : ils parloient de lever le siège, lorsque *Attila* aperçut plusieurs cicognes qui, dirigeant leur vol vers la campagne, portoient sur leurs ailes leurs petits encore trop foibles pour les suivre. « Ces oiseaux guidés par leur instinct, leur dit-il, vous montrent quel doit être en peu le destin de la ville ; ils ne la quittent que pour se soustraire à l'embrasement dont elle est menacée ». Les Huns non moins superstitieux que leur souverain, acceptèrent cet augure. Ils redoublèrent leurs assauts avec une ardeur nouvelle, ne doutant pas que le départ des cicognes ne fût le présage assuré de leur triomphe. Les assiégés étonnés de leurs efforts, & ne pouvant en soutenir l'impétuosité, abandonnerent leur ville ; & pour avoir le tems de mettre en sûreté ce qu'ils avoient de plus précieux, ils placèrent sur les remparts des statues qui représentoient des soldats armés. Les Huns, à qui ce stratagème en avoit imposé, furent privés du pillage qu'ils s'étoient promis ; leur cupidité trompée excitant leur fureur, ils justifèrent la prédiction d'*Attila*, & réduisirent la ville en cendres ; encouragés par ce succès, ils prennent successivement Vérone, Trévigo, Crémone, Bressia & Bergame. Les garnisons de ces différentes villes furent passées au fil de l'épée. Ce fut dans ces désordres que naquit Venise : cette ville qui devoit balancer un jour les destinées de l'Europe, & prescrire des bornes à la valeur des Turcs. On rapporte que les Padouans, pour se soustraire au sort effrayant de leurs voisins, se réfugièrent dans des marais près du golfe Adriatique, où ils languirent d'abord dans une affreuse misère ; jusqu'à ce que leur constance les élevant au-dessus de leurs revers, ils se construisirent quelques cabanes. Voilà quels furent les commencemens de Venise.

*Attila* continuoit toujours ses ravages ; il s'étoit rendu maître de Pavie & de Milan. Ce fut dans cette dernière ville qu'il déploya toute la fierté de son ame. Ayant vu des tableaux dans lesquels

les empereurs étoient représentés sur leur trône, & traitant les rois en esclaves, il les fit effacer aussitôt, & en fit faire d'autres où les empereurs étoient représentés dans une attitude humiliante, & le conjurant de recevoir leurs hommages qu'il sembloit dédaigner. Les Romains étoient consternés de crainte ; ils n'avoient aucun obstacle à opposer aux Huns. Aétius étoit dans les Gaules où il s'efforçoit de soutenir une ombre de la majesté romaine ; & s'il étoit vrai que la destinée d'*Attila* eût dépendu de lui l'année précédente, il dut se repentir de n'en avoir pas profité pour le perdre. Convaincu de l'impossibilité de conserver l'Italie, il écrivit à Valentinien III, lui conseillant de faire la paix, n'importe quelles en fussent les conditions, ou de se rendre dans les Gaules où il lui préparoit une retraite. Tel étoit le déplorable état de l'empire, lorsque le pape Léon sortit de Rome, & alla au-devant d'*Attila* ; parvenu à sa tente, il se jette à ses pieds, & le conjure, avec larmes, de rendre le calme à l'occident. Le pontife parvint à toucher le cœur du barbare. *Attila* se tourna vers les seigneurs de sa cour, « Je ne fais pourquoi, leur dit-il, les paroles de ce prêtre m'ont touché ». On prétend qu'il assura avoir vu un fantôme vêtu pontificalement, qui le menaçoit de le tuer, s'il persistoit à vouloir la guerre. Il consentit enfin à se retirer, mais à condition qu'on lui remettroit Honora, sœur de Valentinien, qu'il réclamoit comme sa femme, avec la part du trésor impérial, qui revenoit à cette princesse ; il exigeoit en outre une pension annuelle. L'empereur souscrivit à ces conditions, ne croyant pouvoir racheter à trop haut prix les maux dont l'empire étoit menacé.

*Attila* ne survécut point à cette expédition ; il songeoit à faire une invasion en Asie, lorsqu'il fut pris d'un saignement de nez, dont il mourut l'an 453. On prétend, contre toute vraisemblance, qu'il étoit dans sa cent vingt-cinquième année : il n'est guère probable qu'à cet âge, on puisse supporter les fatigues des guerres laborieuses qu'il entreprenoit sans cesse. Bonfinius qui rapporte cette particularité, en ajouta une plus croyable ; il assure qu'il mourut pour s'être livré à des plaisirs trop vifs le jour de ses noces. Plusieurs modernes se sont plu à nous tracer le portrait de cet homme étonnant, & en ont saisi tous les traits. « Ils (les Huns) étoient, dit l'un d'eux, gouvernés par *Attila*, le monarque le plus redoutable qui fût alors dans l'univers. S'il est vrai qu'il ait conquis la Germanie, comme quelques-uns le prétendent, sans cependant rapporter les guerres qu'il eut à soutenir pour s'en rendre maître, ses états s'étendoient des rives du Rhin jusqu'aux bords les plus reculés de la mer Noire (on ne sauroit fixer autrement l'étendue de sa domination) ; elle n'avoit pour bornes que la terreur de ses voisins. Les princes & les rois trembloient à son seul nom ; & la déférence qu'avoient pour lui l'empereur d'orient & celui d'occident, ne différoit pas de l'obéissance que des sujets doivent à leur souverain. Également fait pour la guerre & pour la politique, il avoit tous les talens du capitaine & de l'homme d'état, employant tour-à-tour & toujours avec succès, les forcés, les menaces, l'artifice & la ruse. Il usoit indifféremment de tous les moyens : aucun n'étoit vil à ses yeux, s'il lui procuroit la victoire. Quoique craint de ses sujets, il en fut l'amour & l'idole, comme il fut la terreur & l'effroi de ses ennemis ; ce n'étoit pas par une vaine ostentation qu'il en imposoit au peuple ; plein de mépris pour cette magnificence que les souverains étalent comme le signe de leur grandeur, il se monroit toujours



» en public dans la plus grande simplicité. Il  
 » paroïsoit pauvre au milieu des dépouilles d'une  
 » partie de la terre ; il n'avoit d'autre symbole de  
 » sa puissance que sa lance & son épée. Son trône  
 » étoit une chaise de bois, quelquefois même une  
 » pierre brute, placée sous un arbre, ou sous un  
 » drapeau qui lui servoit de tente. C'étoit à ce  
 » tribunal qu'il citoit le Perse, le Grec & le Ro-  
 » main, qui tous s'humilioient devant lui. . . .  
 » Comme tout intéressé, continue le même auteur,  
 » dans la vie de cet homme extraordinaire, je di-  
 » rai quelque chose de son extérieur : quoique  
 » d'une taille au-dessous de la médiocre, il avoit la  
 » tête d'une grosseur démesurée, le nez extrêmement  
 » large & écrasé, le front applati, la barbe claire  
 » & entrecoupée par d'affreuses cicatrices ; ses  
 » yeux petits, qu'il ne savoit fixer, étoient comme  
 » son corps, toujours en mouvement : cette figure  
 » hideuse. . . . Tout en lui sembloit dire au monde  
 » qu'il étoit fait pour en troubler la paix ». M.  
 » Montesquieu l'a peint avec cette touche vigoureuse  
 » & sublime, qui n'appartient qu'à ce profond écri-  
 » vain. « Ce prince, dans sa maison de bois, où nous  
 » le présente Priscus, dit-il, maître de toutes les  
 » nations barbares, & en quelque façon de toutes  
 » celles qui étoient policées, étoit un des grands  
 » monarques dont l'histoire ait jamais parlé. On  
 » voyoit à sa cour les ambassadeurs des Romains  
 » d'orient & de ceux d'occident, qui venoient re-  
 » cevoir ses loix, ou implorer sa clémence ; tantôt  
 » il demandoit qu'on lui rendît les Huns transfuges,  
 » ou les esclaves Romains qui s'étoient évadés ;  
 » tantôt qu'on lui livrât quelque ministre de l'em-  
 » pereur : il avoit mis sur l'empire d'orient un  
 » tribut de deux mille cent livres d'or. Il recevoit  
 » les appointemens de général des armées romaines.  
 » Il étoit craint de ses sujets ; & il ne paroît pas  
 » qu'il en fût haï : prodigieusement fier, mais ce-  
 » pendant rusé, ardent dans sa colere, mais sachant  
 » pardonner ou différer la punition, suivant qu'il  
 » convenoit à ses intérêts, ne faisant jamais la guer-  
 » re, quand la paix lui pouvoit donner assez d'avan-  
 » tage, fidèlement servi des rois même qui étoient  
 » sous sa dépendance ; il avoit gardé pour lui seul l'an-  
 » cienne simplicité des mœurs des Huns. Du reste,  
 » on ne peut guere louer sur la bravoure le chef  
 » d'une nation où les enfans entroient en fureur  
 » au récit des hauts faits d'armes de leurs peres,  
 » & où les peres verfoient des larmes, parce qu'ils  
 » ne pouvoient pas imiter leurs enfans ». Ce seroit  
 » une présomption téméraire de vouloir rien ajouter  
 » aux réflexions de ce grand peintre.

La vaste monarchie dont *Attila* avoit été le fon-  
 dateur, fut divisée après sa mort. Persuadé que  
 tout partage conduit un état à sa ruine inévitable,  
 il avoit nommé, pour lui succéder, *Ellac* l'aîné de  
 ses fils ; mais ses vues qui attestoient sa politique,  
 furent surmontées par le cri de la nature, qui met-  
 tant une parfaite égalité entre les enfans d'un pere  
 commun, semble leur donner les mêmes droits à  
 son héritage. *Ellac* avoit toutes les qualités qui ca-  
 ractérisent un général ; & ce n'étoit que par celles-  
 là que l'on devoit prétendre à régner sur un peuple  
 qui ne vivoit que dans le camp, & qui ne goûtoit  
 de plaisir que sur le champ de bataille. Mais il avoit  
 un grand nombre de freres qui tous s'étoient signa-  
 lés par des actions de la plus étonnante valeur ; ne  
 pouvant se résoudre à obéir, ils se firent des parti-  
 sans, & se réunirent pour demander une égalité de  
 partage : leurs prétentions réciproques plongèrent  
 toutes les nations septentrionales dans la plus hor-  
 rible confusion. Les rois tributaires ou sujets en  
 profiterent pour recouvrer leur indépendance. *Ar-  
 daric*, roi des Gépides, fit entendre à *Ellac* & à

ses freres qu'il ne prétendoit recevoir les loix d'au-  
 cun d'eux. Sa fierté étoit indignée qu'on se disputât  
 sa conquête comme celle d'un vil bétail ; les autres  
 rois des différentes nations, *Scythes*, *Sarmates* &  
*Germain*s firent voir le même esprit d'indépendance ;  
 ils réunirent leurs forces à celles d'*Ardaric*, & tous  
 ensemble allèrent combattre *Ellac* qui fut assez gé-  
 néreux pour renoncer à la supériorité qu'il préten-  
 doit sur ses freres, & pour marcher leur égal contre  
 l'ennemi commun. Les rois rebelles eurent l'avantage  
 dans une grande bataille. Leur victoire fut scellée  
 du sang de trente mille Huns & de celui d'*Ellac*,  
 qui fit des prodiges de valeur, & périt en digne  
 fils d'*Attila*. Les Huns vaincus abandonnerent la  
 Pannonie aux Gépides, & firent une retraite vers  
 l'embouchure du Danube. (T-N.)

**ATTILÆPONS**, (*Géogr.*) c'étoit autrefois un  
 bourg de la Gaule Belgique ; c'est présentement un  
 village du duché de Luxembourg, nommé *Ettels-  
 brück*, à quatre lieues de la capitale & à cinq de  
*Treves*. (C.A.)

**ATTILUS**, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede ; il  
 n'est célèbre que par son avarice. Il surchargea son  
 peuple d'impôts, non pour entretenir le luxe de  
 sa cour, mais pour ensevelir dans des caveaux la  
 substance du pauvre. Il eut le sort des avarés ; il  
 vécut dans des allarmes continuelles, épousa une  
 femme prodigue, qui de concert avec son fils  
*Rolvo*, roi de Danemarck, enleva les trésors &  
 alla les dissiper dans les états de ce prince. (M.  
*DE SACY.*)

**ATTI-MEER-ALU**, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*)  
 figuier du Malabar, dont *Van-Rheede* a donné  
 une assez bonne figure dans son *Horus Malabaricus*,  
 volume III, page 75, planche LVIII, les Brames l'ap-  
 pellent *rauka-paray* ; les Portugais *arvore da raijs*  
*ladrao*, les Hollandois *wortel vijgh*.

C'est l'arbre le plus gros qui ait encore été obser-  
 vé dans les Indes & dont l'accroissement est le  
 plus singulier. Sa graine leve soit sur le tronc de  
 certains arbres, soit entre les fentes des rochers ou  
 des vieilles mazures des bâtimens, d'où il pend en-bas  
 comme un lizeron ou comme une liane, ou toute  
 autre plante grimpanse en général. Sa racine ou  
 sa tige jette ensuite des filets minces d'abord,  
 qui se fichent en terre, qui grossissent & forment  
 un tronc considérable, pendant que la racine &  
 la tige ancienne meurent : ce tronc jette de tous  
 côtés de nouveaux filets qui se joignent à lui pour  
 le grossir encore, de sorte qu'il paroît comme can-  
 nelé ou formé de côtes longitudinales & inégales,  
 & il prend ainsi jusqu'à douze à dix-huit pieds de  
 diametre sur une pareille hauteur. Ces filets se  
 prolongent jusqu'à terre où ils forment des racines  
 blanches à écorce noirâtre, peu épaisses, qui  
 s'étendent fort au loin sous terre à une petite profon-  
 deur. Les branches qui couronnent cet arbre sont  
 très-nombreuses, fort minces, & s'étendent en  
 rayonnant de tous côtés de maniere à lui former  
 une cime hémisphérique. Les jeunes branches sont  
 moins écartées, elles s'écartent sous un angle qui  
 a à peine 30 à 40 degrés d'ouverture ; leur bois  
 ainsi que celui du tronc, est blanc, mou, flexible,  
 & recouvert d'une écorce verd-cendrée.

Les feuilles ressemblent assez à celles de l'*atti-  
 alu*, mais elles sont moins serrées, un peu moins  
 grandes, moins larges à proportion, ayant à peine  
 cinq pouces de longueur ; elles sont plus rudes en-  
 dessous, portées sur un pédicule très-court ; leur  
 nervure inférieure les coupe en deux parties iné-  
 gales, & les côtes qu'elle jette au nombre de cinq  
 à six de chaque côté, sont alternes & disposées  
 de maniere qu'il n'y en a aucune à leur origine

qui forme les trois côtes que l'on remarque dans celles de l'atti-alu.

Les figues ou enveloppes qui contiennent les fleurs, sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille dont elles surpassent de beaucoup le pédicule en longueur. Elles ont la forme de la figue ordinaire ou de celle de l'atti-alu, mais elles sont beaucoup plus petites, ayant environ six lignes de diamètre; le péduncule qui les porte est une à deux fois plus court qu'elles, & fort mince, de sorte qu'elles pendent horizontalement. En mûrissant elles deviennent rouges & pleines d'une chair blanche.

*Qualités.* L'atti-meer-alu est sans odeur; toutes ses parties ont une faveur acerbe & amère; coupées elles rendent un suc laiteux, épais, onctueux, âcre, qui en séchant devient purpurin. Cet arbre est toujours verd & couvert de feuilles & de fruits toute l'année. Il croît par tout le Malabar; dans le Kandenate, province du royaume de Cochin, près du temple de Bayca, on en voit un dont le tronc a 50 pieds géométriques de circonférence, & que les habitans affirment avoir déjà vécu deux mille ans.

*Usages.* Ses figues se mangent comme celles de l'atti-alu; elles sont souveraines pour arrêter les flux de ventre de toute espèce. Le suc de ses feuilles se boit dans les fièvres ardentes. La décoction de sa racine ouvre puissamment les obstructions du foie, & guérit tous les ulcères de la bouche. (M. ADANSON.)

§ ATTIQUE, (*Géogr.*) Nous ne devons pas omettre de faire mention des ports de l'Attique, qui étoient en grand nombre. Outre celui du Pyrée dont on a parlé à l'article ATHENES, on trouvoit les ports de Phalere, Munychium, Panorme, qui étoient pour la plupart l'ouvrage de la nature, sans que l'art s'en fût mêlé. Cet avantage procurait aux peuples de l'Attique, le moyen d'entretenir des flottes nombreuses qui les mirent en état non-seulement de résister à leurs ennemis, mais aussi d'entreprendre des conquêtes au dehors.

On nous reprocheroit d'être peu exacts, si nous ne faisons pas mention dans cet article des fontaines de l'Attique dont Plin ne nous a laissé que les noms, *Cephisia, Larine, Callirhoë, Enne acrunos*. Cette dernière étoit renfermée dans les murs d'Athènes, & a été célébrée par Stace.

*Et quos Callirhoë novies errantibus undis  
Implicat.*

On nous parle aussi du fleuve Cephise, qui se jetoit dans le golfe Saronique, entre le Pyrée & Eleufis.

N'oublions pas les monts de l'Attique, & les mines d'argent qu'ils renfermoient dans leur sein: le mont *Hymette*, *Ἰμμήτιος*, que la qualité de son miel & ses carrières de marbre ont rendu célèbre, le mont *Pentelique*, *Πεντελικός*, qui fournissoit le marbre le plus estimé: le mont *Parnes*, *Πάρνης*, situé auprès d'Eleufine & d'Acharne; celui de *Lycabesse*, *Λυκαβησσός* qui étoit dans la ville d'Athènes, le mont de *Brileffe*, *Βριλλεσσός* & celui d'*Icare* dont on ignore l'emplacement.

Tout ce pays est aujourd'hui compris sous le nom du Duché d'Athènes, où, à la réserve de cette dernière ville, il n'y a guère d'endroits qui méritent d'attention. (T. D. G.)

§ ATTRACTION DES MONTAGNES, (*Phys.*) L'effet de l'attraction des montagnes se remarque sur-tout dans les opérations par lesquelles on détermine la grandeur des degrés de la terre, parce qu'on y fait usage du fil-à-plomb, pour mesurer la distance des étoiles au zénith.

Le P. Boscowich ayant trouvé le degré du méridien en Italie de 56979 toises, tandis qu'il auroit dû être de 57110, en le réglant sur ceux du nord

Tome I.

& du Pérou, a pensé que les termes de la mesure étant placés l'un au nord & l'autre au midi de la grande chaîne des montagnes de l'Appennin, les observations faites par le moyen du fil-à-plomb, avoient pu être troublées par l'attraction de cette masse de montagne, & donner un moindre nombre de toises pour chaque degré.

M. de la Caille pensoit aussi qu'à Perpignan le voisinage des Pyrénées avoit pu faire devier le fil-à-plomb vers le sud; faire paroître le zénith plus au nord qu'il ne l'est réellement, & rendre plus petits les arcs compris entre Perpignan & les autres villes de la France; aussi voyons-nous que M. de la Caille abandonne, pour ainsi dire, les observations faites à Perpignan, pour conclure la longueur du degré, dont le milieu passe à 45° de latitude 57028 toises. *Mém. Acad. 1758, page 244.*

Le P. Beccaria a trouvé en Piémont une différence encore plus grande; entre Turin & Andra, l'arc mesuré s'est trouvé de 26" plus petit qu'en France sur une égale longueur, & le degré qu'on en aura voulu conclure auroit été trop grand de 900 toises; mais Andra est situé sur le penchant de Monte-Barone, qui va toujours en s'élevant sur une longueur de plus de sept lieues jusqu'au sommet de Monte-Rosa, que le P. Beccaria regarde comme une des plus hautes montagnes de l'Europe.

M. Cavendish croit que le degré qui a été mesuré dans l'Amérique septentrionale, pourroit bien avoir été diminué de 60 ou 100 toises par le défaut d'attraction du côté de la mer; & il pense que les degrés mesurés en Italie & au cap de Bonne-Espérance pourroient bien être sensiblement affectés de la même cause. *Philos. Trans. 1768, p. 328.* Le P. Boscowich estime qu'on pourroit s'en assurer en faisant des opérations à S. Malo, lorsque la mer est très-basse; & lorsqu'ensuite s'élevant de 100 pieds par l'effet des grandes marées, son attraction devient considérablement plus forte. (G. M.)

ATTU ou AATTU, (*Géogr.*) petite ville de l'Arabie Heureuse entre la Mecque & Hali. Le Blanc l'appelle *Outor*. (D. G.)

ATTUARIORUM PAGUS, (*Géogr. du moyen âge.*) canton des Attuariens (a), ou pays de Beze dans le Langrois. Ce pagus, dans les chartes, est aussi désigné sous les noms d'*Attoariorum, Hatouariorum, Athoariensis*. Il tire sa dénomination des Attuariens, colonie des Francs originaires des Cattes en Germanie, établis dans le Langrois, sous Constance-Chlore, comme nous l'apprend Eumene dans le panégyrique de ce prince.

Tacite les appelle *Chasuarii*, Strabon *Chattuarii*, & Ptolomée *Casuores*: Velleius Paterculus, l. II, est le seul qui les nomme *Attuarii*. Il les place au-delà du Rhin près des Bructeres, peuples de la Westphalie sur la Lippe. Il y a encore une ville près de la Lippe, appelée *Hatterech* ou *Hatteren*.

Amien Marcellin rapporte que le César Julien, dans la guerre contre les Germains, s'empara tout-d'un-coup du pays des Francs, appelés *Attuariens*, & qu'après en avoir défait une partie, il fut obligé de leur donner la paix.

Ceux qui s'étoient établis dans les Gaules, donnerent leur nom au canton de Beze, à cinq lieues de Dijon. Ce chef-lieu, selon quelques-uns, a eu le nom d'*Atornum*. J'ai moi-même remarqué, il y a cinq ans, dans la forêt de Volors ou Velours, appelée *Volors* dans la *Chronique* de Beze, page 662, an. 1119, l'enceinte & les ruines d'une ancienne ville dite *Antua*; & je présume, avec des gens instruits, que ce lieu pourroit bien avoir été d'abord

(a) Le *Dict. rais. des Sciences*, &c. qui dit trois lignes sur ce peuple, le place mal-à-propos dans le Laonois.

habité par les Attuariens. M. le Président Bouhier, dont l'autorité est grande dans la littérature, croit qu'ils ont aussi occupé le bourg d'Autrey.

La *Chronique* de Beze paroît assigner pour limites à ce canton démembré du Langrois, la Saone d'un côté, la Tille & la Vingeane de l'autre: ainsi il étoit renfermé entre les comtés de Langres, d'Amous, d'Ouche & de Châlon. Les annales de saint Bertin à l'an 839 le disent positivement, *comitatus Attoariorum inter comitatum Cavallonensem, comitatum Amaus, & comit. Lingonensem.*

Les capitulaires de Charles le Chauve, donnés à Ville-Serve en Picardie en 853, font mention du même canton & de ceux qui l'avoisinent, *Cabilono, Hatuariis, Tornedriso & Belneso.* Baluze, *cap. tome II. in-fol. p. 70.*

Il s'étendoit depuis Barges & Aizeray à Pouilly-sur-Vingeane & Fontaine-Françoise, ce qui fait environ huit lieues du sud au nord: & depuis Pontailler à Norges six lieues de l'est à l'ouest.

Il eut le nom de comté au IX. siècle. Les chartes font mention d'Hildegarnus, comte des Attoariens, en 815; & de Hugues, fils de Hugues de Beaumont, comte de Dijon, au X. siècle, *Hugo Attoariorum comes.* Voyez *Chr. S. Benigni Div. & Not. Gal. Valois, p. 52.*

Le duc Amalgaire fonda en 630 l'abbaye de Beze, ainsi nommée d'une très-belle fontaine, *Besua in pago Attoariorum,* & l'enrichit de plusieurs terres, telles que Spoy, de Speis; Trocheres, tres Casæ; Treges, Tregia, dont il ne reste plus qu'une métairie. Voyez *Chron. Beze, p. 492.*

On connoît par la chronique de Beze à l'an 634, d'autres villages de ce canton, tels que Jansigny, *Genseniacum;* Talmay, *Talamayum,* *Talamarum;* Bere, *Beria;* Oisilly, *Auxiliacum.*

Différentes chartes rapportées par Perard nous apprennent qu'en 679 ou 684, selon l'abbé de Foix, *Notice des Diplômes, p. 85,* Fenay, Longvic, Fissey, Chenoves, villages près de Dijon, *Fedeniacus, Longoviana, Fisciaticum & Cheneva,* étoient *in pago Attoariorum;* & qu'en 735 Ruffey & Echirey, *Ruffiacum & Escoriacum,* étoient du même canton. Perard, *p. 8, 9, 161.*

Waré, par son testament de l'an 721, legue à l'abbaye de Sainte-Reine qui ne subsiste plus, Poifeul-lès-Saulx, *Puffessium;* & à celle de Saint-Prix de Flavigny, Flacey, Is-sur-Tille, Blagny, *Flexum, Hiccium, Blandonecum* ou *Blandoniacum in pago Attoariorum.* Il réserve à ses héritiers les terres de *Vedis-Vineas,* Vieuvigne; *Voguntias,* Vonges; *Lucum,* Lux; *Sagoneum,* Saguenai, *in pago Atho.* Voyez *Hist. de Bourg. par O. Plancher, en trois vol. in-fol. tome I. p. 11, 111, pr.*

Ce dernier lieu est ancien, puisqu'on y a découvert en 1702 une colonne milliaire avec une inscription en beaux caractères romains, par laquelle on voit qu'elle a été élevée l'an 42 de J. C. sous l'empire de Claude, marquant xxij. milles de là à Langres, *Andematunum.* M. le Gouz de Gerlan, ancien grand bailli du Dijonnois, que les lettres & la patrie viennent de perdre (mars 1774), a fait graver cette colonne & l'inscription dans ses *Antiquités de Dijon in-4°. 1772.* Voyez aussi *Journ. de Trev. Septembre 1703, p. 1, lig. 47.*

Il est souvent parlé dans le *Recueil* de Perard, *p. 10, 12, 14, 15,* de *Villa Santo Colonica sive Bargas,* en 775, 778, 820. M. l'abbé de Foix, dans sa *Notice des diplômes, in-fol. p. 164,* dit que *Bargas* est un de ces noms barbares dont nul géographe n'a pu fixer la situation, ni dire le nom moderne. Si de Paris où il écrivoit, il eût consulté quelques Bourguignons instruits, ils lui auroient dit que c'est le

village de Barges entre Dijon, Nuys, Citeaux, à trois lieues sud de la première ville.

Witgaire, curé de Barges, fit des dons à l'abbaye de Saint-Benigne en 816, *Witgarius presbiter Bargas in pago Atoar. Gal. Ch. tom. IV. p. 671.*

Don Mabillon, en rappelant la fondation de l'abbaye de Saint-Léger, richement dotée par Théodrade, fille de Charlemagne, vers l'an 800, la place *in pago Athoariorum seu Besuensi.* Ce n'étoit plus qu'un prieuré à la fin du dixième siècle, lorsqu'il fut réuni à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. *Annal. Bened. tom. II. p. 347.*

Un diplôme de Louis le Débonnaire, rapporté par l'abbé de Foix, *p. 400,* en 830, cite *Pauliacum,* Pouilli-sur-Vingeane (non *Pouliac,* comme le dit le compilateur), & Belleneuve, *Belleneuvium in pago Athoar.*

Louis le Débonnaire donna en 836 à Fulbert, l'un de ses vassaux, dont le père avoit été tué au service de cet empereur, une terre de son domaine, située *in pago Athoar.* aux confins du Châlonnois, appelée *Ajriaca Villa,* Aizeray (*Not. dipl. p. 439.*). Le grand Bossuet a passé plusieurs années de son enfance dans cette terre qui appartenoit en partie à son père.

Dans les assises tenues à Lux, *Luco,* en 867, en présence de l'évêque Isaac & du comte Odo, il est fait mention des commissaires (*missi*) pour les cantons d'Ouche & des Attuariens, *in Uscarenfi & Atoeris:* c'est le seul endroit où ils soient ainsi nommés. Voyez *Per. p. 147.*

Ce même évêque de Langres donna en 869 à l'abbaye de Flavigny, l'église de S. Sulpice de Fontaine-Françoise, *ecclesia de Fontana in pago Attoariensi* (Voyez *Cartul. de Flavigni.*). Ce bourg est connu par la victoire de Henri IV, qui porta le dernier coup à la ligue, & lui ouvrit les portes de Dijon & des autres villes en 1595.

Pontailler, *Pontiliacum, Pons scissus* est ancien, puisque les rois Carlovingiens y avoient une maison de plaisance. On voit dans l'*histoire de l'église de Saint Etienne de Dijon, in-fol. p. 31, pr.* une chartre de Charles le Chauve, de l'an 876, datée *Pontiliaco palatio regis.* La partie en-deçà de la Saone qui renferme la paroisse de S. Jean, étoit du comté Attuarien: elle est encore du doyenné de Beze & du diocèse de Dijon, ayant été avant 1731 de celui de Langres; l'autre partie est de celui de Besançon. Arpinus, quarante-deuxième évêque de Langres, donna à l'abbaye de S. Pierre de Beze où il venoit de transférer le corps de S. Prudent, Pontailler, *Pontiliacum villam,* en 889. Voyez *Gal. Chr. tom. IV. p. 542.* Les privilèges de cette ville furent accordés par Guillaume de Champfite en 1257. Voyez *PONTAILLER, Suppl.*

L'*histoire de l'église de S. Etienne, p. 65 & 295,* fait mention de Couternon sous le nom de *Curta-nonus,* au neuvième siècle, & au onzième sous celui de *Cors-Arnulfi* ou *Corte-Arnulfi,* comme étant dans le pays des Athoariens. C'étoit le *Tusculum* du savant Philibert de la Mare, conseiller au parlement, qui dans le dernier siècle y avoit rassemblé plusieurs anciennes inscriptions, des statues & des figures antiques: cet illustre magistrat avoit la collection la plus riche & la plus curieuse en livres, & sur-tout en manuscrits sur la Bourgogne, qui après sa mort ont passé en partie à la bibliothèque du roi. Il est étonnant que le nom de ce savant ne soit rappelé dans aucun des nouveaux Dictionnaires, où se trouvent tant de gens inconnus, quoiqu'il ait donné plusieurs ouvrages latins fort estimés. Couternon est encore remarquable par la belle maison de M. Bernard de Blancey, secrétaire en chef des états.

Renaud de Châtillon donna à S. Benigne l'église

de S. Julien-sur-Norge avec des fonds, *mansum unum cum ecclesiâ S. Juliani super Norgiam in pago Attoar*. Ce qui est approuvé par Gui de Grancey & Milon de Frolois en 1038. Perard, p. 186.

Norges, *Norgia*, est très-ancien; la voie Romaine de Châlon à Langres y passoit; j'ai découvert à cent pas du village, en septembre 1773, un morceau d'une colonne milliaire qui marquoit VII. C'est tout ce qui restoit de l'inscription de ce monument tiré du fossé de l'ancienne voie par un paysan qui avoit brisé la colonne, & dont je vis encore le piédestal, d'une belle pierre blanche tirée d'Asniere. Norges est marqué *in centena Boringorum* en 881, dans Perard, p. 159. Une commanderie de l'ordre de S. Antoine y fut fondée pour les malades en 1200, par les seigneurs du Val-Saint-Julien.

Le village de Norges à deux lieues nord de Dijon, est distingué par une belle fontaine formant une rivière qui nourrit de bons poissons, du brochet surtout, & par une très-jolie maison de campagne appartenante à M. Bouillet, procureur général de la chambre des comptes, de l'académie de Dijon, un des plus respectables & des plus généreux citoyens de cette ville.

La chronique de Beze nous indique plusieurs autres paroisses dans le pays des Attuariens, tels que Tainai, *Tasenatellum*; Bufferotte, *Buxiacus*; Marey-sur-Tille, fameux par ses forges, *Mariacum*; Mentoche, *Mentusca in territorio Atuarinsium* en 1119; & Villey-sur-Tille, *Villiacum*, où l'abbé Nicaise, très-connu par son livre *des Syrenes*, découvrit un reste de temple du paganisme, avec cette inscription: *Minerva Arnalia*, qui lui donna lieu d'exercer son érudition. (C.)

ATTUR, (*Géog.*) ville d'Asie, qui n'existe plus. Elle étoit sur le Tygre, dans le gouvernement moderne de Mosul, & non loin de cette ville. On l'appelloit aussi *Athur* & *Affur*, & son district *Aturia*, *Atryia* ou *Affyria*; ce district composoit l'*Affyrie* proprement dite: car, à l'exemple des Chaldéens & des Syriens qui convertissoient *Affur* en *Athur*, il a plu aux Grecs & aux Latins de convertir *Affyria* en *Atryia*, & en *Aturia*. Les Turcs sont maîtres de ce pays-là. Le sol en est naturellement très-fertile, mais fort négligé. C'est un des beaux climats de l'Asie. (C. A.)

ATTUSA, (*Géog.*) ancienne ville de l'Asie mineure, sur les frontières de la Mysie & de la Bithinie. Plin. assure que ce fut une très-grande ville, bien bâtie & bien peuplée. (C. A.)

ATUN, f. m. (*hist. nat. Botan.*) arbre des îles Moluques très-bien gravé sous le nom d'*atunus* par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. I. pag. 171. chap. 56. planch. LXVI. Les habitans de Ternate l'appellent *saia*, ceux de Boege *samacka*, & les Macassares *lomu*.

Il s'éleve à la hauteur de 25 à 30 pieds, sous la forme d'un limonier ou d'un citronnier, dont le tronc seroit droit, élevé de 10 à 12 pieds, sur un pied & demi à deux pieds de diamètre, cannelé ou marqué de côtes légères, & couvert d'une écorce épaisse, mais si fragile qu'on ne peut l'enlever que par fragmens, à peine de la grandeur du doigt. Sa cime est conique, très-dense, formée de branches fermes, droites, alternes, ferrées, écartées sous un angle qui a à peine 45 degrés d'ouverture.

Ses feuilles sont alternes, fort ferrées ou rapprochées & disposées sur un même plan sur les branches, de sorte que leur feuillage est applati comme dans l'anone & le cananga; elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de sept à quinze pouces, une fois & demie à deux fois moins larges, entières, fermes, seches, légèrement velues, relevées en dessous d'une nervure à huit ou dix côtes alternes

de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique fort court, de maniere qu'elles s'écartent presque horizontalement.

Les branches sont terminées par un épi plus court d'un tiers ou environ que les feuilles; cet épi est composé de quinze à vingt fleurs, disposées circulairement sur toute sa longueur, blanches, de la forme & grandeur de celles de l'oranger, & portées sous un angle de 45 degrés sur un pédicule égal à leur longueur. Chaque fleur est composée d'un calice ouvert en cloche à cinq divisions persistentes; d'une corolle à cinq petales elliptiques, pointus, fermes, une fois plus longs que larges, une fois plus longs que le calice, ouverts en étoile; de 10 étamines égales à la corolle, relevées, peu écartées presque comme dans le citronnier; & d'un ovaire porté sur un disque orbiculaire charnu qui l'éloigne un peu des étamines.

Cet ovaire, en mûrissant, devient un fruit à écorce ovoïde, de la forme & grandeur d'un œuf de canard ou même plus grande, sèche, d'une épaisseur de quatre lignes, comme écailleuse au dehors, relevée de tubercules, cendré-rouille, à une seule loge, marquée sur un côté, vers son extrémité, d'un sillon, par lequel elle s'ouvre pour l'ordinaire, quoique difficilement, en deux valves ou batrans égaux & concaves, à-peu-près comme la muscade, *comacon*. Cette écorce contient une seule amande ovoïde, de la grandeur d'un œuf de poule, mais comprimée, veinée de blanc, de roux & de cendré comme une muscade, charnue, ferme comme le coco ou l'arec, qui devient brune ou rousse en séchant, & entourée d'un sillon vertical comme si elle devoit se séparer en deux parties égales en cet endroit. Lorsque l'écorce se sèche sans s'ouvrir, ou en ne s'ouvrant que par une fente arquée, on entend, en la remuant, l'amande jouer dedans & faire du bruit.

*Qualités.* L'*atun* est un arbre fort lent à croître, sa cime est d'abord fort élégante & élancée, & son tronc cylindrique & uni, mais il se creuse insensiblement & devient cannelé. Son bois est dur, de peu de durée, & fragile ainsi que ses branches. Ses fruits mûrissent si lentement que le tems de leur maturité n'est pas bien constant; néanmoins le mois de Novembre est le tems qui leur est le plus ordinaire. Son amande a une faveur austere & très-astringente; comme elle est presque aussi dure qu'une pierre, dans sa maturité parfaite, les Malays lui ont donné le nom d'*atun*, dérivé du mot *hatu* qui, en leur langage signifie, une pierre.

*Culture.* Il croît communément dans les îles d'Amboine, Banda & Celebes; on le multiplie de dragons ou rejetons qui poussent au pied des vieux arbres.

*Usages.* L'amande de l'*atun* ne se mange pas crue ni seule; les Malays la rapent pour exciter l'appétit & servir d'épice qu'ils mêlent dans l'espece de mets qu'ils appellent *gougou*, & qui est composé de fardines crues ou cuites, & d'autres semblables petits poissons dépecés en petits morceaux ou pilés & mêlés avec le gingembre, le piment, l'ail & le jus de limon. Cette amande est si astringente, qu'elle arrête subitement toutes les dysenteries les plus violentes, soit qu'on la mange seule, soit qu'on la mêle dans le pain de sagou ou dans différens mets. Plusieurs Indiens en font même un grand secret; mais il ne faut l'employer qu'avec modération, car il y a souvent du danger à arrêter trop promptement les dysenteries. Sa poudre mêlée avec la farine du sagou réduite en pâte, avec l'addition d'un peu d'eau, & appliquée sur le ventre des femmes enceintes, arrête le flux menstruel & autres pertes de sang qui leur surviennent à contre-tems.

Lorsque ces amandes ne sont encore qu'à demi mûres & comme visqueuses, les habitans d'Amboine en font une espece de glu. Pour en tirer le même avantage lorsqu'elles sont mûres & seches, ils les font infuser dans l'eau, & les broient en une sorte de bouillie épaisse, dont ils recouvrent les jointures de leurs navires après les avoir remplies de mousse; cette pâte s'y applique étroitement, & se seche & durcit comme une glu qui rougit comme du sang. Ils en vernissent aussi les piliers de leurs maisons & les poutres qui sont exposées à être rongées par les vers ou les larves des capricornes & autres insectes.

*Remarques.* L'*atun* est, comme l'on voit, un genre de plante qui se range naturellement dans la famille des pistachiers à feuilles simples, à côté du muscadier, *comacon*, dont il semble ne différer que par son calice à cinq divisions, sa corolle à cinq pétales & ses huit étamines, & parce qu'il est beaucoup moins aromatique.

Rumphe dit qu'il y a trois autres especes d'*atun* à Amboine, dont la premiere s'appelle *atun mamina*, qui veut dire *atun gras*, parce que son amande est plus grasse, plus tendre & moins austere. Les deux autres qu'il appelle *atun-laut* & *atun-pui*, sont des genres fort différens, & nous en renvoyons la description à leur place. (M. ADANSON.)

ATYS, (*Myth.*) l'un des prêtres de Cybele, faisoit les inclinations les plus tendres de la déesse; mais le jeune homme la sacrifia à la nymphe Sangaride, fille du fleuve Sangar. La déesse l'en punit dans la personne de sa maîtresse qu'elle fit périr. *Atys* au désespoir d'avoir perdu Sangaride, porta sa rage jusqu'à se mutiler lui-même, il se seroit même ôté la vie si Cybele ne l'eût métamorphosé en pin. Il y a des auteurs qui disent qu'*Atys* étoit un jeune berger de Phrygie, dont Cybele déjà vieille, devint amoureuse; mais quoiqu'elle fût Reine, il la méprisa pour quelque jeune beauté; Cybele apprenant qu'elle avoit une rivale, courut comme une furieuse au lieu où étoient les deux amans, & ayant trouvé *Atys* caché derrière un pin, elle le fit mutiler aux yeux de sa rivale, qui se tua de désespoir. Catule dit qu'*Atys* se mutila lui-même, par je ne fais quel transport de rage; & que Cybele le prit alors au nombre de ses prêtres. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les prêtres de Cybele souffroient volontairement le supplice d'*Atys*, & dans leurs fêtes mêloient des cris & des hurlemens pour pleurer la mort d'*Atys*. Les amours d'*Atys* & de Sangaride font le sujet d'un opéra de Quinault. (+)

ATZEBEROSCIM, (*Musiq. instr. des Hébr.*) Bartoloccius (*Biblioth. mag. Rabb. part. II.*) prétend avec assez de fondement qu'*atzeberoscim* n'étoit point un instrument particulier de musique, mais le nom général de tous ceux qui étoient faits de sapin ou de buis. Kircher, pourtant, met *atzeberoscim* au nombre des instrumens de percussion, & en donne la figure, *planche I. de Lutherie Suppl.* en quoi il est autorisé par l'auteur du *scilte-haggiborim*, qui décrit ainsi l'*atzeberoscim*: « Cet instrument de sapin (ou de buis) avoit assez la forme d'un mortier; on le frappoit avec une espece de pilon du même bois, terminé par deux boutons; on tenoit le mortier de la main gauche, & le pilon de la droite; on frappoit tantôt sur le fond du mortier, tantôt sur les côtés ou bords, tantôt sur l'ouverture, en mettant le pilon en travers, & l'on se servoit tantôt d'une des extrémités & tantôt de l'autre. L'*atzeberoscim* avoit un son clair, mais sans aucune harmonie, & qui restoit toujours le même. (F. D. C.)

AU, (*Géogr.*) mot allemand qui veut dire *la plaine*, & qui, dans ce sens, est le nom propre de plusieurs bourgs, châteaux & couvents peu considérables de l'empire, aussi bien que celui de quelques-uns des environs de Cassel, de Munich & autres villes. (C. A.)

§ AVA, (*Géogr.*) ce royaume d'Asie est borné à l'ouest par le royaume d'Arracan & la mer; au sud par le Pégu, à l'est par une chaîne de montagnes, & au nord par le pays de Kemarat. Ce royaume fait partie des états du roi de Pégu. On y trouve du musc, de l'aloës, du bon vernis, & des roseaux d'une grosseur prodigieuse. Les rubis qui en viennent sont fort estimés, de même que les chameaux & les éléphants que l'on y nourrit. Sa capitale est *Ava*: c'est une ville assez grande, assez peuplée, percée de rues fort droites & garnies d'arbres, mais bâtie de maisons toutes de bois; son palais royal est seul construit de pierres, & passe même pour très-vaste & pour très-riche en dorure.

A leur teint près, qui est olivâtre, les habitans d'*Ava* sont beaux & bien faits: les femmes y sont petites, mais agréablement prises dans leur taille, & plus blanches, pour l'ordinaire, que n'y sont les hommes. Elles ont les cheveux noirs, & s'habillent d'étoffes de coton du plus léger tissu, & de la coupe la plus négligée. A chaque mouvement qu'elles font en marchant, on prétend que leur nudité se découvre, & l'on ajoute, que cette immodestie de vêtemens leur fut prescrite par la sagesse d'une souveraine de leur propre sexe, qui, dans un tems où le nôtre portoit l'horreur à son comble, essaya par cette ordonnance, de ramener aux vues de la nature, les brutaux qui s'en écartoient. La religion de ce pays-là, est en général celle des gentons ou idolâtres, dont les brachmanes & les faquirs sont les prêtres; mais il y a beaucoup de mahométans parmi les sujets d'*Ava*, & des chrétiens en assez petit nombre. La férocité n'est pas, comme on le dit, leur caractère; il en a peu coûté, à la vérité, aux Tartares de les insulter & de les conquérir; mais s'ils n'ont pas la valeur de ce peuple dur & courageux, ils en ont du moins l'hospitalité. (+)

AVA ou AYALA, (*Géogr.*) riviere d'Asie dans la Natolie; elle tombe dans la mer Noire; son nom Turc est *Sakari*, ou *Sakaria*, & celui que les Grecs & les Latins lui donnoient étoit *Sagaris*, ou *Sangarius*. (C. A.)

AVAILLES, (*Géogr.*) bourg de France, dans la Marche, sur la riviere de Vienne, à douze lieues, nord-ouest, de Limoges. Il y a près de ce bourg une source d'eaux minérales, limpides & salées, qui ont quelque réputation. (+)

AVAL, (*Géogr.*) grand bailliage de France, dans la Franche-Comté; il comprend les subdélégations de Poligny, de Salins, d'Arbois, de Pontarlier & d'Orgelet. (C. A.)

AVALI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, assez bien gravée sous son nom Malabare, *kal-Isjerou panel*, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume V, page 33, *planche XVII.* Les Brames l'appellent *avali-apacaro*; les Portugais *pao costus da ferra menor*, & les Holiandois *berghelwortel*.

C'est un arbrisseau toujours verd, toujours chargé de fleurs & de fruits, haut de quatre à cinq pieds, à tige haute de deux à trois pieds, surmontée d'une cime hémisphérique de quatre à cinq pieds de diamètre.

Sa racine est courte, à branches alternes, écartées sous un angle de 45 degrés.

Ses branches sont alternes lâches, assez longues, cylindriques, menues, ouvertes sous un angle de 45 degrés, couvertes de feuilles alternes, assez écartées, disposées toutes sur un même plan, elliptiques, pointues aux deux bouts, entières, trois à quatre fois plus longues que larges, ouvertes presque horizontalement, relevées en-dessous d'une nervure à neuf ou dix côtes alternes de chaque côté, & portées sur une pédicule cylindrique assez court.

Les fleurs sont solitaires ou rassemblées au nombre de deux à trois en un corymbe qui termine les branches, composées chacune d'un calice épais à trois divisions, d'une corolle à six pétales égaux, elliptiques, concaves, une fois plus longs que larges, & de cent étamines très-courtes, rassemblées en une sphère deux fois plus courte que la corolle, autour de six à quinze ovaires pédiculés, mais peu apparens : ces ovaires, en mûrissant, deviennent autant de baies sphéroïdes à une loge, contenant chacune une graine sphéroïde, élevée ou attachée droite, par une plaque discoïde imprimée sur la partie inférieure.

*Qualités.* L'avalis a une odeur suave & aromatique dans toutes ses parties. Il croît communément au Malabar, dans les lieux montueux & pierreux, voisins de Paracaro.

*Usages.* La poudre de l'écorce de sa racine se boit dans l'eau pour arrêter les dysenteries; on la boit aussi dans les fièvres ardentes, en y joignant un peu de sucre; sa décoction se prend en bain pour les douleurs des articulations; celle qu'on pile dans l'eau salée ou de mer, sert à frotter le ventre pour tuer les vers nés de la putréfaction des humeurs: l'huile tirée de sa racine apaise les ardeurs du foie, & guérit les gerçures de la bouche.

*Remarques.* L'avalis est, comme l'on voit, une espèce d'apocaro, & vient par conséquent dans la famille des anones. (M. ADANSON.)

AVALIS, (Géogr.) ancien nom du golphe & du port de Zeyla, en Afrique, dans le royaume d'Adel, vers l'entrée de la mer Rouge. (C. A.)

§ AVALON ou AVALLON, (Géogr.) ville de Bourgogne, en Auxois, sur le Cousin (& non pas Confain). M. Pelegrin a découvert une médaille du 11<sup>e</sup> siècle, sur laquelle on lit *Aballo*. L'itinéraire d'Antonin, & la table de Peutinger, placent cette ville entre Saulieu & Auxerre: c'étoit une place forte dès 931, puisque Flodvard la nomme *Avallonem castrum*; elle fut elle-même au 7<sup>e</sup> siècle le chef lieu d'un pagus ou canton, régi par un comte. L'acte de partage de l'empire François par Charlemagne, & la capitulaire de Charle le Chauve, en parlent sous le nom de *pagus Avalensis*.

Cette ville n'a qu'une paroisse & une collégiale, fondée au 8<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> siècle; le collège, occupé par les docteurs, doit son établissement au président Odebert en 1654: le bailliage est ancien.

Avallon a souffert plusieurs sièges; Emme, femme du roi Raoul, l'assiégea & la prit en 931; le roi Robert s'en empara après trois mois de siège en 1005; son fils Robert, depuis duc de Bourgogne, la prit en 1031, & la garda avec le duché; Charles VII s'en rendit maître, mais Philippe le bon la reprit en 1433.

Le commerce d'Avallon est en futailles, bois, bled & vins, dont quelques côteaux sont renommés: les bois & les vins se tirent pour Paris.

Pierre Forestier, & Lazare Boquillot, savans chanoines, ont fait honneur à leur patrie, surtout le dernier, par ses ouvrages: il est mort en 1727.

Avallon est à 20 lieues de Lyon, à 16 d'Autun, & à 3 de Vezelay. (C.)

AVANACU, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) espèce de ricin, ainsi nommée au Malabar, & fort bien gravée par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, page 57, planche XXXII, sous le nom d'*avanacoe*; les Malabares l'appellent encore *cit-avanacu*, & les Brames *erando*; selon Jean Commelin, c'est le *ricinus vulgaris* de Caspard Bauhin. M. Linné l'appelle *ricinus communis, foliis peltatis, subpalmatis, serratis*, dans son *Systema natura*, édition 12<sup>e</sup>, imprimée en 1767, page 636, n<sup>o</sup>. 1.

C'est un arbrisseau qui s'éleve à la hauteur de neuf à dix pieds, ayant une tête sphérique, portée sur un tronc de quatre à cinq pieds de hauteur, sur trois à quatre pouces de diamètre, noueux, comme articulé, à bois peu épais, blanc, mou, léger, creux au-dedans, rempli d'une moëlle fongueuse, blanc-jaunâtre, séparée & comme coupée à chaque articulation, par une cloison aussi fongueuse & blanchâtre, mais plus solide, & recouvert d'une écorce cendrée-grise; les branches sont alternes, assez serrées, ouvertes sous un angle de 45 degrés semblables au tronc, mais plus tendres, charnues & couvertes d'une écorce verte & lisse.

La racine est courte, fibreuse & blanchâtre.

Les feuilles sont disposées alternativement & circulairement le long des branches à des distances d'un à deux pouces, rondes, de huit à neuf pouces de diamètre, palmées, c'est-à-dire, découpées jusqu'au milieu de leur demi-diamètre, en sept à huit lobes rayonnans en étoile, mais inégaux, les antérieurs étant une fois plus grands, triangulaires, une fois plus longs que larges, bordés chacun d'une trentaine de dentelures aiguës de chaque côté; elles sont molles, minces, lisses, verd-obscur en-dessus, verd-clair en-dessous, relevées de sept à huit côtes rayonnantes qui, partant de l'extrémité de chaque lobe, vont se réunir un peu au-delà du centre de la feuille, au sommet d'un pédicule aussi long qu'elles, qui les soutient à peu-près comme un parasol. Ce pédicule est parfaitement cylindrique, marqué à sa surface supérieure & antérieure d'un sillon peu sensible, duquel partent quelques glandes orbiculaires peu relevées & luisantes. A l'opposé de ce pédicule, on aperçoit, comme dans le figuier commun, une grande stipule membraneuse, verte, triangulaire, qui environne la branche à son origine, qui enveloppe le bourgeon des feuilles; sous la forme d'un capuchon conique, & qui tombe au moment de leur premier développement: les feuilles sont pliées dans le bourgeon en autant de doubles qu'elles ont de nervures ou de côtes.

Les branches sont terminées par une panicule en épi de quinze à vingt fleurs vertes, de quatre à cinq lignes de diamètre, portées chacune sur un péduncule de leur longueur. Celles de ces fleurs qui occupent le centre de la panicule, sont femelles, pendant que les inférieures sont mâles: ce sont donc ces fleurs inférieures qui fécondent les supérieures, quoique leur panicule se soutienne droite comme une pyramide. Chaque fleur consiste en un calice caduc, à cinq feuilles vertes, sans aucune espèce de corolle; les étamines des fleurs mâles, au nombre de cent, sont réunies par la moitié inférieure de leurs filets en une colonne pleine, qui occupe le centre du calice, & ces filets sont étagés de manière que ceux du milieu sont les plus longs; les antères qui les terminent sont sphériques, d'un jaune-clair, marquées de quatre sillons longitudinaux en croix, & s'ouvrent en deux loges par les deux sillons latéraux, qui répandent une poussière génitale, composée de molécules ovoïdes, d'un jaune souffré & luisantes. Le pistil consiste en un ovaire femelle,

fans aucun disque, sphérique, verd, hérissé de pointes conique, molles, couchées, & terminé par trois styles partagés en deux, de manière qu'ils forment six stigmates cylindriques, velus, rougeâtres.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphéroïde, longue de six lignes, verte, comme poudrée d'une rosée bleuâtre, marquée extérieurement de trois sillons, & hérissée de pointes coniques fort longues, molles, & composées de deux substances, l'une qui est une peau verte, charnue, qui se sèche & se détache de la substance intérieure, qui est cartilagineuse, très-élastique, & qui forme, à proprement parler, la capsule; elle est partagée intérieurement en trois loges, qui sont comme formées par la réunion de trois capsules ovoïdes, réunies autour d'une colonne commune, qui s'élève jusqu'à la moitié de leur longueur; chacune de ces loges s'ouvre, dans sa maturité, en deux valves ou battans égaux; de sorte que la capsule est à six valves, qui sont si élastiques, qu'elles lancent au loin les graines qui sont au nombre de trois dans chaque fruit, c'est-à-dire, une dans chaque loge. Chaque graine est ovoïde, longue de quatre lignes, à quatre lignes & demie, de moitié moins large, comprimée de devant en arrière, blanche d'abord, ensuite rougeâtre, enfin rouge-brune, ondée de taches cendrées, cartilagineuse, très-dure, & porte sur sa face intérieure, vers le haut, un corpuscule charnu, blanchâtre.

*Culture.* L'*avanacu* vit communément dix à vingt ans; il croît naturellement dans les terrains sablonneux de l'Afrique, au Sénégal, & au Malabar, où il fleurit & fructifie deux à trois fois l'an; il fleurit continuellement pendant la saison des pluies, & dans les terrains humides.

*Qualités.* Toutes ses parties, étant coupées, jettent une liqueur verdâtre, assez abondante; leur saveur est amère, légèrement astringente & âcre.

*Usages.* L'amande des graines rôtie, se donne en poudre avec le sucre pour purger. L'huile qu'on en tire par expression est très-purgative, soit qu'on la boive seule, soit qu'on la mêle avec le lait doux; cette même huile, ou son marc, s'applique sur les reins ou le ventre, pour en appaiser les douleurs. La décoction de la racine se boit pour dissiper les vents, la tympanite, l'asthme, les douleurs du ventre, des reins, l'enflure des pieds, la goutte & le feu sacré. Ses feuilles entières ou pilées s'appliquent sur la tête pour dissiper la migraine; on les applique, amorties au feu, sur les parties attaquées de la goutte, ou bien on expose ces parties à la vapeur de leur décoction: le bain pris dans cette décoction, pousse les urines lorsqu'elles ont des difficultés.

#### Deuxième espece. PANDI-AVANACU.

Van-Rheede décrit à la page 60 du volume II, de son *Hortus Malabaricus*, un autre *avanacu*, dont il ne donne aucune figure, quoiqu'il la regarde comme une espece différente; les Malabares l'appellent, selon lui, *pandi-avanacu*; les Brame *vollo-erando*; M. de Tournefort le nomme *ricinus africanus, maximus, caule geniculato ruilante*; Instituts, page 532.

Il diffère de l'*avanacu* en ce que, 1°. il est d'un beau rouge dans toutes ses parties, au lieu que l'*avanacu* est verd-bleuâtre terne. 2°. Il est plus grand, & élevé communément de 12 à 15 pieds. 3°. Ses feuilles, ses fleurs & ses fruits, sont plus grands. 4°. Ses graines sont plus grandes, plus applaties, plus brunes, c'est-à-dire, marquées d'une moindre quantité d'ondes cendrées.

Le *pandi-avanacu* est plus rare au Malabar, que l'*avanacu*.

*Usages.* On prétend que son écorce, portée suspendue au cou, arrête le vomissement.

*Remarques.* Quoique M. Linné ait confondu ces deux especes comme deux variétés, nous croyons avec Tournefort, & avec tous les bons observateurs, qui n'ont jamais vu les graines de l'une dégénérer & produire l'autre espece, que cette constance dans leurs différences caractéristiques, mérite qu'on les distingue, & qu'on en fasse deux especes. Une autre remarque vient à l'appui de cette distinction; c'est que le *pandi-avanacu*, semé dans nos climats froids ou tempérés, y est constamment vivace, au lieu qu'on a toutes les peines du monde à y conserver pendant l'hiver l'*avanacu* qui ne s'y montre communément que comme une herbe annuelle, en supposant qu'il ne soit pas différent du ricin annuel, qu'on appelle communément *palma christi*. (M. ADANSON.)

AVANCÉ, (*Géogr.*) petite riviere dans le Condomois. Elle a sa source à une lieue, nord, de la paroisse de Durance, & son embouchure dans la Garonne, entre Marmande & Sainte-Basille; après un cours d'environ six lieues, cette riviere reçoit, auprès de Castel-Geloux, trois belles sources qui sont travailler des moulins à bled, à drap & à cuivre, qu'on appelle *marinets*. (C. A.)

AVANT-BRAS, (*Anat.*) partie du corps qui se prend vulgairement pour le bras, mais que l'on distingue en Anatomie, d'avec le bras proprement dit: c'est cette partie qui s'étend depuis le pli du coude jusqu'au poignet. Il est composé de deux os qui en forment la charpente; savoir, de l'os du coude, & de celui du rayon. Celui-ci est supérieur, l'autre est inférieur. Ces deux os sont recouverts par les muscles pronateur & supinateur, par les fléchisseurs & les extenseurs du poignet, par le sublime & le profond de la main, &c. (+)

AVANT-DUC, (*Archit.*) c'est un pilotage qui se fait de plusieurs jeunes arbres sur le bord & à l'entrée d'une riviere, où on les enfonce très-avant avec des moutons ou de grosses masses de fer, pour en former un plancher égal, sur lequel on établit des dosses ou grosses planches bien clouées pour un pont; à l'endroit où l'*avant-pont* finit on place des bateaux.

Cela se fait quand une riviere est trop large, & que l'on n'a pas suffisamment de bateaux pour en faire un pont tout entier de l'autre côté de la riviere. (+)

AVANT-MUR, f. m. *murus turri praestructus*, (*terme de Blazon.*) pan de muraille joint à une tour.

Château-neuf de Moleges, à Arles en Provence; d'azur à la tour carrée à trois crénaux, fenestrée d'un avant-mur crénelé de quatre crénaux, le tout d'argent, posé sur une terrasse de même. (G. D. L. T.)

AVARES, f. m. pl. (*Hist.*) Les *Avares*, peuple Tartare, ont été quelquefois confondus avec les Huns, parce qu'ils habitoient les mêmes régions & avoient les mêmes mœurs & les mêmes usages. Le titre de Topa, qu'on donnoit au chef de la famille royale, signifioit *maître de la terre*. Ce n'est que vers l'an 260, de J. C. qu'ils commencent à se faire connoître par leurs guerres civiles. Ce peuple ne devint considérable qu'au commencement du cinquième siècle, sous le regne de Tou-lun, qui rangea sous son obéissance un grand nombre de hordes Tartares, & qui se vit souverain de toutes les contrées qui sont entre la Corée & la riviere d'Ili; une partie de la Sibérie & de la Tartarie le reconnut pour souverain; il poussa ses conquêtes jusqu'aux frontieres de l'Europe. Il prit alors le titre de Khan, qui est devenu celui de tous les princes du Turkestan. Ses sujets étoient les plus ignorans & les plus

plus grossiers de toute la Tartarie. L'art d'écrire & de compter leur étoit entièrement inconnu. Ils se servoient de crottes de chevres, disposées d'une certaine façon, pour exprimer leurs pensées. Leur aversion pour les arts étoit si forte que, quoiqu'ils eussent des relations intimes avec les Chinois, ils restèrent constamment ensevelis sous le voile de la barbarie. Tou-lun satisfait d'avoir des sujets obéissans, dédaigna de les éclairer : il simplifia seulement l'art de lire & de calculer. Il substitua aux crottes de chevres des tailles & des incisions sur le bois.

Les *Avares* ne figurent dans l'histoire que sous l'empire de Justinien, qui leur ordonna de lui envoyer des ambassadeurs. On fut étonné de voir arriver à Constantinople des hommes hideux, qui paroissent moins propres à négocier qu'à inspirer de l'horreur. Leurs cheveux flottans étoient tressés avec des rubans, & étoient la seule différence qu'on remarquât entr'eux & les autres Huns. Ils furent reçus avec les honneurs qu'on se croyoit obligé de rendre à une nation belliqueuse qui avoit la réputation d'être invincible, & dont l'alliance promettoit de grands avantages aux Romains. Ils consentirent à faire une guerre perpétuelle aux barbares qui infestoient les provinces de l'empire, & sur leur parole on leur accorda des établissemens dans une contrée fertile, avec un subside annuel : les *Avares*, fortifiés du secours des Romains, attaquèrent successivement tous les peuples Tartares qui habitoient le nord de la Circassie, qu'ils fatiguèrent par des incursions multipliées. Justinien pour les récompenser leur offrit des établissemens dans la Pannonie, mais il ne vouloit pas abandonner la Scythie ; & rebutés d'essuyer des refus, ils se déclarèrent contre les Romains. Alors la nation se partagea. Une partie se fixa dans les montagnes de la Circassie, & l'autre s'établit dans la Pannonie. Ceux-ci firent des incursions jusque dans les Gaules, où ils se rendirent odieux par leurs brigandages, sous le nom de Huns, sous le regne de Clovis premier. Les autres, dispersés dans la Circassie, y porterent leur langue & leurs mœurs, qui n'avoient aucune conformité avec celles de leurs voisins. Leurs bourgades, qui ne sont qu'un assemblage de tentes, sont situées sur des montagnes ; chaque canton a son chef, dont aucun n'a un pouvoir arbitraire. C'est cette espece de gouvernement qui fait la félicité des peuples sauvages : leurs mœurs antiques se sont conservées dans leurs descendans qui se nourrissent de leur bétail dans une terre avare de ses productions ; mais bornés dans leurs desirs, ils n'inquietent que rarement leurs voisins. Ils se servent indistinctement d'armes à feu, d'arcs, de fleches & de sabres. En 1727, ils se soumirent aux Russes qui seuls pouvoient les protéger. Leur Sept, qui les fit consentir à cette révolution, se flattoit qu'en prenant de tels protecteurs il réduiroit sous son obéissance les autres hordes indépendantes. La famille de cet ambitieux gouvernoit depuis long-temps les *Avares*, & un de ses ancêtres avoit été rétabli dans la souveraineté de son pays par un des fils de Gengis-Kan.

Les *Avares* de Pannonie menacerent d'exercer de nouveaux ravages si l'on n'augmentoit les subsides ; quoiqu'on leur fit un refus injurieux, il n'en n'est pas moins vrai que leurs menaces déceloient la confiance qu'ils avoient dans leurs forces. Dans l'invasion qu'ils firent en Austrasie ils firent paroître des spectres qui mirent le désordre dans l'armée Francoise ; ce qui prouve qu'ils étoient d'adroits imposteurs, ou que les François étoient d'une crédulité imbécile : au reste tous les Tartares adonnés à la magie pouvoient avoir des secrets éblouissans. Les Romains vécurent en paix avec les *Avares*, lorsque Tibere, qui avoit éprouvé leur valeur, fut par-

Tome I.

venu à l'empire. Mais les barbares cherchant à surprendre les Romains, firent construire sur la Save un pont qui leur ouvroit un passage dans les provinces de l'empire. En vain ils protestèrent qu'ils n'avoient que des vues pacifiques, Tibere exigea des sermens pour gages de leurs promesses. Le khan tira son épée en disant : Je veux périr avec toute ma nation, je veux que la voûte du ciel nous écrase, que les montagnes & les forêts tombent sur nos têtes, que la Save nous engloutisse sous ses eaux, si nous avons l'intention de porter la guerre dans l'empire ; enfin, pour mieux tromper les Romains, il usa de la formule de leurs sermens & jura sur l'Évangile ; il ne fut perfide qu'avec plus d'éclat. Il fit passer le pont à son armée ; & Tibere étonné de leur progrès, n'en arrêta le cours qu'en leur accordant un subside annuel dont ils reçurent trois années d'avance. Plus ils obtenoient, plus ils osoient exiger. Dès que Maurice eut été élevé à l'empire, ils demanderent une augmentation de vingt mille livres d'or que l'empereur, mal affermi, n'osa leur refuser. Les *Avares* liés par les traités en violerent bien-tôt la teneur. Leur grand-prêtre ayant séduit une des femmes du khan, se réfugia chez les Romains dans l'espérance d'y trouver l'impunité. Il en résulta une guerre dont le prélude fut glorieux pour les Romains ; mais la méfintelligence s'étant mise parmi leurs généraux, ils furent battus, & leur défaite rendit les *Avares* maîtres de la Thrace ; & ils eussent étendu plus loin leurs ravages si la peste, qui leur fit sentir son fléau, ne les eût déterminés à la paix.

Les *Avares*, dans l'espérance de s'enrichir des dépouilles de Rome, entrèrent pour la première fois dans l'Italie, l'an 199, ils ravagerent la Vénétie & tous les pays par où ils passèrent ; ils parvinrent jusqu'à Fréjus, qui leur fut livré par Romilde, femme du roi des Lombards, que leur chef avoit promis d'épouser pour prix de sa trahison. Mais dès qu'il fut maître de la ville, il fit empaler cette épouse perfide. Sous les regnes de Phocas & d'Héraclius, ils porterent les ravages jusqu'aux murs de Constantinople. A force de vaincre ils épuisoient leur puissance & ils ne firent que des courses passageres jusqu'au regne de Charlemagne qui, allarmé de leur voisinage, forma le dessein de les subjuguier. Il fut profiter de la division de leurs chefs pour étendre sa domination jusqu'à la riviere du Rab. Le duc de Frioul les voyant dans l'impuissance de résister, s'empara de Ringue, qui étoit leur principal boulevard, où il fit un butin immense. Ce fut Pepin qui frappa les derniers coups. Il leur fit une guerre où tous leurs chefs périrent ; la nation entière fut dispersée & détruite. Tel fut le destin de ce peuple sauvage qui sorti des rives du fleuve Amour, parcourut en vainqueur la Chine & la Tartarie, s'établit à l'orient du Volga, d'où il passa dans la Pannonie. L'empire Romain dans sa décadence n'eut point d'ennemi plus redoutable. Après avoir désolé l'Italie & les Gaules, ils furent enfin détruits par les François. Ce fléau dura pendant quatre cens quatre-vingt-neuf ans. La Pannonie, par une destinée malheureuse, fut successivement occupée par les Huns, les *Avares* & les Turcs, qui tous avoient une commune origine. (T-N.)

AVARU, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom que les Cingales, habitans de l'île Ceylan donnent à l'espece d'indigo, figurée assez bien sous le nom Malabare ameri, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabicus*, vol. I, pag. 101, pl. LIV. Les Brames l'appellent *nely*, les Ceylanois *awari*, selon Hermann. C'est l'*Indigofera* de Munting. M. Linné l'appelle *indigofera*, *tinctoria*, *leguminibus arcuatis incanis*, *racentis folio brevioribus*, ns son *Systema natura*, edit. 12, imprimée en 1767, pag. 496, n° 1.

TTtt



C'est un arbrisseau qui croît dans les terrains sablonneux & pierreux, & qui s'éleve à la hauteur de cinq à six pieds, sous la forme d'un buisson sphéroïde.

Sa racine est blanche, ligneuse, couverte de fibres denses & très-rapprochées.

Sa tige a l'épaisseur du bras, c'est-à-dire, deux bons pouces de diamètre, & le bois assez dur. Ses branches sont alternes, assez denses, menues, écartées sous un angle qui a à peine 30 à 40 degrés d'ouverture.

Ses feuilles sont alternes, assez ferrées, disposées sur les branches circulairement & horizontalement à des distances d'un pouce environ, ailées une fois, composées de cinq à sept folioles opposées avec une impaire, elliptiques, obtuses aux deux bouts, longues de huit à onze lignes, une fois moins larges, minces, ternes, verd-bleu foncé en-dessus, plus clair en-dessous, portées sur un pédicule très-court. Le pédicule commun qui les soutient depuis le quart de sa longueur jusqu'à son extrémité, a trois pouces de longueur; il est cylindrique, avec un sillon en-dessus & un renflement à son origine, qui est accompagnée de deux stipules.

De l'aisselle de chaque feuille, sort un épi conique, droit, élevé, une fois plus court qu'elles. Il porte dans les deux tiers supérieurs de sa longueur environ 25 à 30 fleurs papilionacées, couleur de rose foncé, d'une largeur à-peu-près égale à leur longueur qui est de près de trois lignes, portées horizontalement sur un péduncule deux à trois fois plus court. Avant leur développement, elles forment un bouton ovoïde, pointu aux deux extrémités & un peu applati sur son côté supérieur. Elles consistent chacune en un calice d'une seule pièce formée en tube divisé jusqu'à son milieu en cinq parties égales, deux fois plus court que la corole qui est à cinq pétales inégaux, & représentans par leur disposition un papillon qui vole. Dans les deux pétales inférieurs qui sont rapprochés & réunis en partie pour former une carène, sont cachées dix étamines, dont neuf sont réunies par leurs filets en un faisceau, ou en un tube fendu sur toute sa longueur en-dessus d'une fente, dans laquelle est couché le dixième filet. L'ovaire enfle le cylindre des étamines, & est porté sur un disque allongé en cylindre. Cet ovaire en mûrissant devient une gousse cylindrique, longue d'un pouce environ, dix à douze fois moins large, presque droite ou fort peu courbée, verte d'abord, ensuite brune, pendante à un péduncule fort court, articulée ou marquée de dix à douze étranglemens légers, qui indiquent autant de cloisons & de loges qui contiennent chacune une graine ovoïde, brune & luisante.

*Qualités.* L'*avaru* fleurit deux fois l'an; savoir, dans la saison pluvieuse & dans celle de la sécheresse. Ses fleurs n'ont pas d'odeur. Ses feuilles ont une saveur un peu amère, & produisent une légère chaleur dans la bouche, lorsqu'on les mâche longtemps.

*Usages.* La décoction de sa racine dans l'eau se boit pour appaiser les douleurs néphrétiques. La même dans l'eau de coco se boit pour les morsures venimeuses. Ses feuilles s'appliquent pilées en cataplasme, sur le ventre dans les difficultés d'urine. Son principal usage dans l'Inde, est de tirer de ses feuilles une fécule bleu-outremer ou céleste, qui est si estimée pour la teinture qu'on appelle *indigo* en Europe, pour indiquer le lieu de son origine. Cette fécule s'applique sur les tumeurs pour les sécher.

*Remarques.* M. Linné confond ensemble trois espèces d'*indigo* qui sont très-différentes, & dont nous donnerons la description à leur place, savoir; l'*indigo* du Malabar dont il est ici question; celui du

Sénégal que les Nègres Oualofes appellent *ngangè*, qui a les graines verdâtres; & celui d'Amérique qui a la gousse une fois plus courte, extrêmement courbée, & les graines cubiques ou parallépipèdes noirâtres, & dont la fécule est d'un bleu violet comme purpurin & cuivré.

L'*awari* de Ceylan examiné avec attention, fera peut-être encore une autre espèce; au moins Hermann semble-t-il l'indiquer, en disant que sa fécule est bien inférieure à celle qu'on fait au Malabar, à Coromandel, & à Négapatan.

J'ai cultivé au Sénégal celui d'Amérique en assez grande quantité pour en tirer la fécule, & je suis certain qu'il est différent à tous égards de celui du Sénégal qui approche davantage de l'*awari* du Malabar, mais qui en diffère encore, & qui est vraisemblablement l'*avaru* de Ceylan. On verra de plus amples éclaircissements à ce sujet à l'article de chacune de ces plantes.

Au reste la description que M. Linné rend commune à toutes ces espèces qu'il confond, ne peut convenir à l'*indigo* en question, car il n'a pas les gousses blanches non plus que les autres. Enfin les fleurs des unes & des autres ne forment pas des grappes *racemis folio brevioribus*, comme le dit M. Linné, elles sont disposées en épi, comme il a été dit. (M. ADANSON.)

AVAU (SAINT-), autrement SAINT-AVOD, (*Géogr.*) petite ville & châtellenie de France en Lorraine. Cette ville fut long-tems possédée par les évêques de Metz; mais les souverains du pays l'ont acquise d'eux, à prix d'argent, il y a près de deux siècles. (C. A.)

AUBADE, f. f. (*Musique.*) concert de nuit en plein air sous les fenêtres de quelqu'un. Voyez SÉRÉNADE. *Dict. rais. des Sciences, &c.* (S)

AUBETTE, (*Géogr.*) petite rivière de France, qui a sa source à Epinay en Normandie, & son embouchure dans la Seine, près de Rouen, après un cours d'environ trois lieues. On a remarqué que l'eau de cette petite rivière ne gèle jamais, quelque froid qu'il fasse, ce qui est très-avantageux à diverses usines qu'elle fait mouvoir. (+)

AUBRAC, (*Géogr.*) montagne sauvage & escarpée de France, dans le Rouergue, au diocèse de Rhodéz. Il y a un établissement appelé *domerie*, dont le chef sous le nom de *dom*, jouit de 40000 livres de rente, & les religieux qui sont de l'ordre de S. Augustin de 15000 livres. Cette *domerie* rend outre cela 6000 livres pour l'entretien des malades. C'étoit autrefois un hôpital, qu'Alard, vicomte de Flandres, dota & enrichit pour le soulagement des pauvres & pour exercer l'hospitalité. (C. A.)

AUCAES, (*Géographie.*) peuple de l'Amérique méridionale, voisin du détroit de Magellan, mais originaire, s'il en faut juger par son langage, & par ses mœurs, des frontières du Paraguai. (C. A.)

AUDATHA, (*Géogr.*) ville de l'Arabie Déserte dont parle Ptolomée. On croit que c'est aujourd'hui Hadith ou Hadice, grande ville bâtie sur l'Euphrate & partagée par ce fleuve. (C. A.)

AUDENA, (*Géogr.*) rivière d'Italie, qui a sa source dans l'Apennin, & son embouchure dans la Magra, rivière de la côte de Gênes. P. Mutius vainquit sur ses bords ceux qui avoient pillé les Pisans. (C. A.)

AVENTURIERS, f. m. pl. (*Histoire mod.*) Les *aventuriers* étoient dans l'origine des boucaniers qui après avoir détruit dans les Antilles une grande partie des bœufs sauvages & des sangliers, las de suivre dans les bois les traces d'une proie devenue rare, &

que l'expérience du péril rendoit rusée & difficile à saisir, monterent sur des sloopes pour faire la pêche, s'ennuyèrent bien-tôt d'un travail pénible, dont le fruit suffisoit à leur subsistance & non à leur avarice, armerent leurs barques en guerre, & allerent chercher fortune sur l'Océan. Ces especes de chevaliers errans couroient les mers, non pas comme nos anciens preux parcouroient la terre pour détruire les brigands, mais pour commettre eux-mêmes les plus horribles brigandages. L'histoire de ces pirates apprend à ne pas confondre l'héroïsme véritable avec la bravoure. Aucun corps militaire ne peut se vanter de traits d'audace aussi extraordinaires. Féroces, impitoyables, s'ils prenoient un vaisseau, l'équipage étoit presque toujours massacré. S'ils prenoient une ville, ils n'en fortoient guere sans se récréer les yeux par le spectacle d'un incendie. Ces ramas de brigands, rassemblés par la soif des richesses, formoit une république gouvernée par des loix rarement violées. Ces hommes à qui l'injustice ne coûtoit rien, étoient justes envers eux-mêmes. Les récompenses réservées aux blessés étoient prises sur la masse commune du butin même avant le partage, & personne n'en murmuroit. Le prix d'un bras, d'une jambe, d'un œil perdus dans un combat étoit fixé & payé sur le champ. Le plus brave étoit chef & toujours obéi. Ces barbares, ennemis de toute autorité, étoient esclaves de la discipline qu'ils s'étoient imposée. Ce qui afflige le plus l'homme qui pense, en lisant l'histoire de ces fléaux de l'humanité, c'est de voir qu'une sorte d'amitié puisse s'allier avec la barbarie, le vol & tous les crimes. Avant de partir pour une expédition, deux *aventuriers* s'associoient comme les anciens freres d'armes, juroient de partager le péril, la gloire, le butin, & tous deux observoient fidèlement le traité. Si l'un périssoit dans le combat, l'autre vengeoit la mort de son ami, & héritoit de la part qui lui étoit due. On en a vu plusieurs s'associer pour la vie, & observer ce pacte jusqu'à la mort. Les François, les Espagnols, les Anglois, les Hollandois avoient leurs *aventuriers* qui infestoient sans cesse les côtes de l'Amérique. Dans des tems de guerre, chaque nation envoyoit les siens contre la nation ennemie pour détruire son commerce; mais quand la paix étoit signée, l'autorité des souverains ne pouvoit plus retenir ces brigands, accoutumés à combattre pour eux-mêmes & non pour la patrie. Ils ont souvent rallumé des guerres éteintes; & quelquefois on les a vus s'emparer même des vaisseaux de leur nation. Lorsque des sloopiers ennemis se rencontroient sur la mer, ils s'évitoient, & l'on en sent assez la raison. La ruse leur étoit familière, & souvent ils la pousoient jusqu'à la perfidie. Leur but étoit de surprendre & non pas de combattre; mais lorsqu'ils trouvoient l'ennemi sur ses gardes, ils faisoient assez voir que, s'ils adoptoient pour vaincre la méthode la plus aisée, ce n'étoit pas qu'ils fussent intimidés par le péril.

Le rendez-vous des *aventuriers* François, étoit Pile de la Tortue sur les côtes de S. Domingue; ce fut vers 1630 qu'ils s'y établirent, en chasserent les Espagnols, furent chassés à leur tour, y rentrèrent & s'y maintinrent. Ils eurent beaucoup de part aux révolutions qui agiterent cette colonie. Ils se signalerent par de fréquentes révoltes. Leurs chefs avoient plus d'autorité que les gouverneurs même. La cour osoit à peine nommer ceux-ci, sans le suffrage de cette soldatesque plus dangereuse qu'utile. Le plus grand désavantage de cette institution, moins autorisée que tolérée, c'est que les sloopiers engageoient les colons à grossir leur multitude, que ceux-ci de brigands devenoient oisifs, & aimoient mieux, au péril de leur vie, s'enrichir des dépouilles de nos ennemis, que de se nourrir paisiblement des

productions de la terre qu'il falloit cultiver. Le premier qui se fit un nom dans les Antilles, fut Pierre le Grand: il s'étoit embarqué pour courir des aventures. Son vaisseau avoit été battu par la tempête. L'eau entroit de toutes parts. Les vivres étoient épuisés. Vingt-six hommes exténués de fatigue composoient tout l'équipage. On apperçut un gros vaisseau Espagnol, Pierre le Grand l'aborde, y jette ses vingt-six compagnons, & pour leur ôter tout espoir de retour, creve sa barque & la fait couler bas. Après un combat opiniâtre, il demeura maître de l'Espagnol, monté par quatre ou cinq cens hommes. L'Ollonnois qui parut après celui-ci, n'étoit ni moins téméraire ni moins heureux. Tandis que les Espagnols faisoient des réjouissances publiques sur un faux bruit de la mort de ce pirate qu'il avoit fait courir lui-même, à la tête de vingt & un soldats divisés dans deux canots, il osa attaquer une frigate défendue par trois cens Espagnols, en fit périr la moitié par le feu de sa mousqueterie, massacra le reste de sa propre main, & s'empara du vaisseau. Un succès si extraordinaire lui acquit la plus haute réputation. Michel le Basque, intrépide brigand, s'attacha à lui, une foule d'*aventuriers* vinrent lui offrir leurs services, il eut bien-tôt une escadre, entra dans la baie de Venezuela, s'empara de Macaraïbo, & emporta tout ce que les Espagnols avoient laissé de trésors dans cette ville. A peine revenu de cette expédition, il en médita une autre; descendit sur les côtes de la province d'Honduras, parut sous les murs de San-Pedro, vit une garnison nombreuse rangée sur les remparts, livra l'assaut, & avec trois cens hommes entra triomphant dans une ville qui auroit pu se défendre contre une armée. Quelques jours après, ce conquérant, jetté par la tempête sur une côte inconnue, fut dévoré par les Indiens. Une mort si cruelle n'effraya point Monbars. Ce jeune homme avoit sucé avec le lait la haine du nom Espagnol. C'étoit dans le récit du massacre des Péruviens, qu'il avoit appris à lire. Dès sa plus tendre enfance, il avoit juré de consacrer toute sa vie à la destruction de la nation Espagnole. Un jour qu'il jouoit sur un théâtre le rôle d'un François insulté par un Espagnol, il entra si bien en scène, que si l'on n'eût arraché de ses bras son camarade déjà meurtri de coups, il alloit l'égorger. Dès qu'il eut la force de lever une hache, il se jeta sur une barque, & courut sus aux Espagnols; il fut le fléau de leur commerce, prit leurs vaisseaux, ravagea leurs provinces, brûla leurs villes. Chaque fois qu'il massacroit un Espagnol, *je voudrois, disoit-il, que ce fût le dernier.* Son cri de guerre étoit, *point de quartier aux Espagnols.* Il n'avoit d'autre but, disoit-il, que d'appaïser les mânes des Américains exterminés par ces impitoyables conquérans. Mais pour venger l'humanité, il ne falloit pas l'outrager. Les Espagnols opposerent aux *aventuriers* François, des hommes à qui un instinct aussi féroce avoit fait embrasser la même profession, les Anglois avoient leur Morgan, les Hollandois leur Laurent Degraff qui depuis trahit sa république pour servir la France. On rendra compte de leurs exploits dans les grandes expéditions où ils se sont réunis aux troupes nationales. On a vu aussi la Méditerranée & l'Archipel infectés de ces brigands. Les puissances Européennes ont frappé les coups les plus terribles sur ces républiques Africaines qui s'enrichissent des dépouilles des nations commerçantes. On a négocié avec elles, & les traités n'ont guere mieux réussi que les châtimens. (M. DE SACY.)

SAVERNE, (Géogr.) On donne aujourd'hui trois cens toises de diametre à ce lac, & cent quatre-vingt-huit pieds de profondeur en quelques endroits. Les vapeurs n'en sont plus mortelles pour les oiseaux

qui volent à sa surface ; & ses bords autrefois épouvantables & ténébreusement ombragés par la forêt qui les couvroit, commencerent à perdre de cette horreur sous Auguste, & sont aujourd'hui plantés d'arbres fruitiers & de vignes excellentes. (C. A.)

AVERRHOA, (Botan.) genre de plante à fleurs complètes, hermaphrodites en oëillet, composées d'un calice à cinq petites feuilles relevées, & de cinq pétales lancéolés, dont les ongles sont droits & le limbe rabattu : ces fleurs ont dix étamines en deux rangs d'inégale grandeur, & un ovaire surmonté de cinq styles, qui devient un fruit charnu, arrondi, marqué de cinq angles, divisé en cinq loges, & contenant plusieurs semences anguleuses, séparées par des membranes. Linn. Gen. plant.

M. Linné fait mention de trois arbres de ce genre, qui tous croissent aux Indes.

1. *Averrhoa bilimbi*. 2. *Averrhoa carambola*. 3. *Averrhoa ramis nudis fructificantibus, pomis subrotundis. Hortus Malabaricus, vol. III, p. 57. (+)*

§ AVERSE ou AVERSA, (Géogr.) s'appelloit autrefois *Atella* : elle fut célèbre chez les Romains par les bons mots & les fines plaisanteries, autant que par ses spectacles obscènes & ses débauches : cette ville, ruinée par les barbares, fut rebâtie par les Normands vers 1030, & sur-tout par Robert Guiscard, qui méditant la conquête de Naples & de Capoue, vint camper à l'endroit dont nous parlons, & augmenta cette ville, à laquelle il donna le nom d'*Aversa*, parce qu'elle servoit à tenir en respect ces deux villes.

Charles I. de la maison d'Anjou, roi de Naples, détruisit *Aversa* de fond en comble, parce que ses habitans s'étoient révoltés, soutenus de la maison de Reburfa qu'il vint à bout d'exterminer. Mais la ville ne tarda guère à être réparée, à cause de la beauté du climat & de la fertilité du terrain. Ce fut dans le château d'*Aversa* qu'Andriasse, roi de Naples, fils de Charles II. roi de Hongrie, fut étranglé, sous le regne de Jeanne I. sa femme, le 8 septembre 1345.

*Aversa* est petite, mais jolie & bien bâtie, avec évêché, dans une plaine délicieuse à la tête d'une grande avenue qui conduit à Naples. (C.)

AVESNES, (Géogr.) ville forte de France dans le Hainaut, sur la rivière d'Hespre, environ à sept lieues sud-est de Valenciennes. Il y a dans cette ville un bailliage royal, un chapitre & un état-major, dont le gouverneur perçoit en appointemens & émolumens, près de 12000 livres par an. Elle fut fortifiée sous Louis XIV. par les soins du maréchal de Vauban. Long. 21, 33. lat. 50, 10. (+)

AVEUGLEMENT, f. m. (Mor.) se dit en général de l'état d'un homme que des préjugés, des travers, des passions empêchent de voir ce qui est vrai, ce qui est juste, ce qui est conforme à ses véritables intérêts. L'écriture sainte emploie la même expression pour marquer l'obscurcissement de la raison humaine dans l'homme corrompu, en la considérant par rapport aux objets qui intéressent son salut. II. Cor. IV. iv. Apoc. III. xvij. C'est une figure analogue à celle des ténèbres dont elle fait un usage si fréquent pour exprimer la même idée. Eph. IV. xvij. (C. C.)

AVEUGLER une casemate, (Artill.) c'est dresser une batterie contre cette casemate, afin d'en démonter le canon, & le rendre inutile. (+)

AVEURDRE, (Géogr.) petite ville de France, dans le Bourbonnois, sur l'Allier, à cinq lieues, sud-sud-ouest, de Nevers, & à deux lieues nord de Bourbon Larchambaut. (C. A.)

AVEZARAS, (Géogr.) rivière de France en Gascogne. Elle arrose le territoire de l'archiprêtre d'Aire ; & après un cours de six à sept lieues, elle se jette

dans l'Adour, entre Grenade & Saint Sever. (C. A.)

AUFAY, (Géogr.) gros bourg de France, en Normandie, sur la Seye, à six lieues nord-est de Rouen. Il s'y tient trois marchés par semaine, où l'on vend quantité de cuirs, de grains, &c. (+)

AUFENTE, (Géogr.) rivière d'Italie dans la Campagne de Rome. Elle a sa source près de Sezze, & son embouchure dans la mer, près de Terracine. C'est l'*Ufence* des anciens. (+)

AUFIDENA, (Géogr.) ancienne ville d'Italie, au pays des Samnites, sur les frontières des Pélignes, au pied de l'Apennin. Pline en nomme les citoyens *Aufidenates*. C'est présentement *Alfidena* sur le Sangro. (C. A.)

AUFINA, (Géogr.) ancienne ville d'Italie, dont Pline appelle les citoyens *Aufinates*. Elle étoit épiscopale sous le pape Simplicius. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village de l'Abruzze citérieure, appelé *Afena*, & situé vers Aquila & le mont Maielle. (C. A.)

AUFNAY, (Géogr.) petite île de Suisse dans le lac de Zurich, au-dessous de Raperfwil. On y voit le tombeau de saint Aldaric, fils de Herman, duc de Suabe. (+)

AUGALA, (Géogr.) nom d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolomée place dans la Mauritanie, à quelque distance de la mer. (+)

AUGANS (LES), (Géogr.) peuples de l'Asie, dans l'Indoustan, entre Cabul & Candahar. Il y a quelque chose d'assez paradoxal sur leur compte, s'il en faut croire Tavernier : il dit qu'ils sont forts & vigoureux, & que cependant ils ne vieilliroient pas, si dès leur jeune âge ils ne prenoient tous les jours un vomitif : il faut que la constitution de ces gens-là soit bien indépendante de leur estomac. (C. A.)

AUGÉE, (Hist. anc. Mythol.) étoit fille d'Aleus, roi de Tegée, province d'Arcadie. Ses complaisances pour Hercule la rendirent mère d'un fils nommé *Telephe*, qui fut cause de ses malheurs. Aleus peu flatté de voir croître dans sa famille un rejeton du héros, fit mettre la mère & le fils dans une misérable barque, & les fit ainsi exposer aux flots de la mer. Cette frêle barque fut heureusement soutenue par Minerve, & les conduisit à l'embouchure du fleuve Caicus, aujourd'hui le Castri. Ce fut le terme de ses disgrâces. Le roi Theutras l'ayant aperçue, conçut pour cette princesse une passion si vive qu'il l'associa à ses destinées. Il lui donna le titre d'épouse que lui avoit refusé Hercule, & pour comble de faveur, il transmit sa couronne à *Telephe*. Strab. liv. XIII. (T-N.)

AUGELA, (Géogr.) ville & contrée de Barbarie, en Afrique, dans la partie occidentale du désert de Barca, & vers les frontières de l'Egypte maritime. Elle est séparée du royaume de Tripoli par le mont Meies. (C. A.)

AUGES, (Jurisp. crimin.) Les *auges* étoient le supplice que les orientaux infligeoient aux plus grands scélérats. Ils attachoient le criminel aux quatre coins d'un *auge*. On couvroit son corps d'un autre *auge* ; mais la tête & les pieds restoient découverts, & sortoient par des trous qu'on avoit ménagés. Dans cette posture douloureuse on ne leur refusoit rien de ce qui pouvoit prolonger leur vie, afin de prolonger leur supplice, & même on forçoit ceux qui étoient fatigués de vivre de prendre de la nourriture. On tempéroit la soif dont ils étoient dévorés avec du miel détrempé dans du lait, on leur en frottoit le visage qu'on laissoit exposé aux rayons du soleil dans la plus grande chaleur du jour, pour attirer les mouches dont la morsure douloureuse n'étoit pas leur moindre supplice. Les vers, engendrés par ces insectes, rongeoient les entrailles & ces ennemis domestiques étoient des bourreaux officieux qui les délieroient du supplice de la vie,

On doit observer que les peuples les plus lâches & les plus efféminés ont toujours été le plus outrés dans la punition des criminels. Il n'étoit pas rare de voir des criminels résister pendant quinze ou vingt jours au supplice des *auges*. (T-N.)

AUGIAS, (*Hist. Mythol.*) vécut dans les tems fabuleux, & fut contemporain d'Hercule. Il fut, suivant les poètes, fils du soleil. Il ne pouvoit avoir une plus brillante origine. On prétend qu'il régna en Elide. On raconte qu'ayant promis une grande récompense à Hercule pour nettoyer ses écuries, il refusa d'exécuter sa promesse. Non content de priver Hercule du fruit de ses travaux, il prétendit le chasser de ses états lui & Philée son propre fils. Hercule indigné de cet affront lui fit la guerre, & après l'avoir tué dans un combat, mit Philée sur le trône pour le récompenser de ce qu'il avoit fait voir plus d'amour pour la justice, que d'intérêt pour son pere. C'est cette fable qui a donné lieu au proverbe, *nettoyer les écuries d'Augias*, pour dire entreprendre une chose impossible. On ajoute qu'Hercule en vint à bout en faisant passer à travers les écuries les fleuves Alphée & Penée. *Apol. Bib. liv. II. c. 4. Eral. Prov. (T-N.)*

AUGILES ou AUGILITES, f. m. pl. (*Hist. & Géogr. anc.*) peuples d'Afrique, qui habitoient la contrée qui séparoit les Garamantes des Troglodites. Hérodote les confond avec les Nasomanes leurs voisins, qui étoient aussi sauvages qu'eux. Leur histoire n'offre rien de mémorable: tout peuple sans loix & qui n'a qu'un instinct brutal pour regle & pour guide, ne peut intéresser par ses fautes. Il ne s'occupe que des moyens de subsister & du plaisir de se reproduire. Son histoire n'est guere que celle de l'animal. Mais ces automates se rapprochoient des autres hommes par leurs superstitions. Pomponius Mela nous apprend qu'ils n'avoient d'autres dieux que les manes, c'est-à-dire les manes de leurs ancêtres. Rien ne se decidoit dans les assemblées nationales & dans la vie privée, qu'après avoir juré par eux. Ils se couchoient sur les tombeaux pour y recevoir des inspirations qui devenoient les regles de leur conduite. Leurs mariages n'étoient que des accouplemens fortuits, formés par le besoin du moment. Leurs rois n'étoient que des chefs, qu'ils choissoient lorsqu'ils s'agissoit d'aller égorger leurs voisins. (T-N.)

AUGST, (*Géogr.*) village de Suisse dans le canton de Bâle; c'étoit anciennement une colonie Romaine, & une ville. On y voit encore des tours, des voûtes souterraines, & d'autres monumens de son antiquité. On y a trouvé des médailles, & quelques fragmens de statues & d'inscriptions. (C.)

§ AUGURES, (*Hist. anc.*) voici comment ils exerçoient leur ministère. L'*augure*, assis & revêtu de sa robe teinte en pourpre & en écarlate, se tournoit du côté de l'orient, & désignoit, avec son bâton augural, une partie du ciel. L'*augure* examinoit alors attentivement quels oiseaux paroissoient, comment ils voloient, de quelle maniere ils chantoient, & de quel côté de la partie du ciel désignée ils se trouvoient. Les signes qu'on voyoit à gauche, étoient réputés de bon *augure*; & ceux qui paroissoient du côté droit, passoit pour malheureux: un seul signe étoit insuffisant; il falloit qu'il fût confirmé par un second pour former un *augure*. Ces prêtres prédisoient aussi l'avenir par le moyen du tonnerre & des éclairs, & plus particulièrement encore par la maniere dont mangeoient les poulets mystérieux, qu'ils appelloient *sacrés*. L'*augure* étoit favorable s'ils mangeoient avec avidité; mais c'étoit un funeste présage s'ils refusoient de manger, ou s'ils s'envoloient. On peut juger s'il étoit difficile de se procurer des *augures* à son gré. (+)

AUGUSTE, (*Hist. Rom.*) tel fut le nom que

la flatterie donna dans la suite à Caius-Octavius. Cet usurpateur qui fut assez sage pour se soutenir pendant une longue suite d'années sur un trône que César avoit teint de son sang en voulant y monter, naquit l'an de Rome 690, de Caius-Octavius préteur de Macédoine, & d'Accia fille de Julie, sœur de César. La famille des Octaves étoit partagée en deux branches, savoir, celle des Cneiens & celle des Caiens. Les premiers rapportoient leur illustration aux premiers tems de la république; les autres dont descendoit *Auguste*, n'étoient point encore sortis de l'ordre des chevaliers lors de la ruine de Carthage. Le bifaieul d'*Auguste* avoit été tribun légionnaire en Sicile, & sa mere Accia, autrement Atia, étoit fille de Julie & d'Accius Balbus dont la famille étoit depuis long tems considérée dans Aricie, ville ancienne du Latium. Cette origine a reçu quelque atteinte; Antoine pendant les guerres civiles lui reprocha souvent l'obscurité de sa naissance. A l'entendre, le bifaieul paternel d'*Auguste* avoit été flétri des chaînes de l'esclavage. Cassius de Parme, dans une lettre qu'il lui écrivit avant la bataille d'Actium, lui dit qu'il devoit le jour à un banquier & à une femme élevée dans les moulins d'Aricie: mais ce ne font-là que des traits lancés par la rivalité & par la haine. Nous en avons pour garant le sentiment de Suétone dont l'autorité n'est certainement pas suspecte lorsqu'il fait l'éloge d'un prince: d'ailleurs *Auguste* avoit en sa faveur l'adoption de César dont on fait quelle étoit la fierté. Au reste ce n'est pas la naissance que nous admirons dans ce prince: il nous intéresse comme politique & comme législateur; comme homme de guerre, il n'eut d'autre mérite que l'heureux choix de ses généraux. Son regne offre tant de détails intéressans, que nous nous arrêterons peu sur son enfance. Il avoit à peine quatre ans lorsqu'il perdit son pere Octavius. Cette perte lui devint moins sensible par le nouveau choix que fit Atia: Philippe son beau-pere lui donna une éducation conforme à sa naissance, & l'on peut dire qu'il en fut profiter. A neuf ans il harangua le peuple, à douze il prononça dans la tribune l'oraison funebre de Julie son aieule. Quoiqu'enfant, il avoit cet air majestueux qui lui attira dans la suite la vénération des peuples. César admirateur de ses belles qualités, forma de bonne heure le projet de l'associer à ses hautes destinées; jaloux de le former lui-même dans l'art militaire, il avoit résolu de le mener à la guerre qu'il méditoit contre les Parthes. On fait par quelle catastrophe cette guerre qui eût probablement mis le comble à la gloire de César, fut suspendue. Ce grand homme reçut des mains de ses compatriotes le coup qu'il destinoit à leurs ennemis. Octave étoit à Apollonie lorsqu'on lui apprit par quels efforts Rome venoit de signaler sa liberté mourante. Les circonstances étoient embarrassantes; les vengeurs de la patrie, le poignard à la main, menaçoient les partisans de César, & un de ses prétendus amis, aidé de la faveur du peuple, se préparoit à se revêtir de ses dépouilles sous prétexte de le venger. Le sénat, enchaîné par la terreur, faisoit des vœux pour Brutus, & fléchissoit devant Antoine. Octave avoit été adopté par César. Sa famille qui sentoit les dangers de cette adoption, lui écrivit pour l'engager à y renoncer, & à préférer une vie privée à une grandeur qu'il falloit chercher à travers tant d'écueils. Il est vrai qu'en faisant ratifier cette adoption, c'étoit se rendre odieux aux deux partis. Les uns devoient le regarder comme le successeur d'un tyran, les autres comme le possesseur d'un titre des biens qui excitoient leur convoitise. Ses amis, suivant l'intention de ses parens, lui conseilloyent de chercher une retraite parmi les troupes de Macédoine, milice accoutumée à vaincre sous

César, & inconsolable de la mort de ce grand général. Octave, guidé par son ambition, rejetta des conseils avoués par la prudence : mais quoiqu'il portât dès-lors l'espoir de ses desseins jusques sur le trône, son ame parut toujours dans le plus grand calme. On n'aperçut en lui aucun de ces mouvemens qu'excitent d'ordinaire les grandes passions & l'espoir des grands succès. Résolu de passer en Italie, il fit sonder les dispositions de la garnison de Brinde; ayant vu qu'elle étoit affectée au parti de César, il s'en fit un appui. Après l'avoir remerciée de son attachement pour la mémoire de son grand-oncle, & avoir sacrifié aux dieux en sa présence, il se déclara héritier de César, & son fils par adoption, & ce fut alors qu'il changea son nom de Caius Octavius en celui de Caius Julius César Octavianus.

Cette première démarche donna la plus haute idée de son courage, & inspira la plus grande confiance à ses partisans. La fermeté que ce prince fit paroître au milieu des discordes civiles, nous feroit penser que s'il parut moins souvent à la tête des armées, ce fut moins une preuve de cette pusillanimité qu'on lui reproche, qu'un effet de la prudence qui ne permet pas à un homme d'état de mettre toutes ses espérances dans le destin d'une bataille. Dès qu'il se fut assuré de l'affection de la garnison de Brinde, qui lui livra toutes les munitions de guerre & de bouche destinées pour l'expédition contre les Parthes, il forma la résolution de se rendre à Rome toujours flottante entre la servitude & la licence. Octave ne tarda point à s'apercevoir des desseins d'Antoine. Le regardant dès-lors comme son plus redoutable rival, il feignit de se jeter dans le parti de la république. Cicéron, auparavant les délices de Rome, étoit retiré à la campagne où il vivoit en homme privé, faisant des vœux pour sa patrie qu'il n'étoit plus en état de sauver. Octave sentit quelle considération ce sage donneroit à son parti. Il alla lui rendre visite à Cume, & l'assura que, quoiqu'il se portât héritier de César, son projet n'étoit pas d'asservir ses compatriotes; & qu'il n'avoit d'autre dessein que de travailler à rétablir le calme dans la république, & à l'asseoir sur ses anciens fondemens. Cicéron d'autant plus facile à persuader, qu'il nourrissoit contre Antoine une haine invincible, se laissa séduire. Cette première conquête attacha une foule de sénateurs au parti d'Octave qui ne balança plus à entrer dans Rome. Le peuple idolâtre pour le nom de César qu'il avoit pris, alla le recevoir au-delà des murs, & lui décerna une espèce de triomphe. Tous les anciens amis de César imiterent cette ivresse; Antoine seul parut mécontent de son arrivée, il ne lui rendit aucun honneur. Octave, trop clairvoyant pour ne pas deviner la cause de cette tiédeur, feignit de ne pas s'en apercevoir; & lorsque ses courtisans s'en plaignirent, c'est à moi, leur répondit-il, qui ne suis qu'un jeune homme, à prévenir une personne qui m'est supérieure par son âge, ses services & le rang qu'il occupe dans la république. Cette déférence apparente rendoit ce consul odieux, & augmentoit le crédit de son jeune rival. Octavien se plia à toutes les soumissions qu'on exigea de lui. Ayant fait ratifier son adoption, il se rendit aux jardins de Pompée. Antoine les avoit eus des dépouilles de cet homme célèbre. *Auguste* attendit long-tems l'audience du consul qui vouloit l'accoutumer de bonne heure à l'air d'autorité qu'il vouloit prendre; Cependant il en fut reçu avec beaucoup de civilité; lorsqu'on l'eut introduit, Octavien entama la conversation: il se plaignit d'abord, mais avec un ton de modestie, de l'acte de pardon qu'Antoine avoit fait passer en faveur des conjurés qu'il auroit pu châtier aussi sévèrement, disoit-il, & d'une manière

aussi arbitraire qu'il avoit châtié Amatius. Il lui rappela ensuite dans les termes les plus obligeans, l'amitié dont César l'avoit honoré, & les grands services de ce dictateur auquel il étoit redevable de sa fortune. Il le conjura par la mémoire de son ami, de leur commun bienfaiteur, de l'aider à venger la mort de César, ou au moins de ne lui opposer aucun obstacle dans une entreprise si digne de ses louanges. Tout dans ce discours flattoit Antoine, qui dans de nouvelles proscriptions voyoit de nouveaux biens à acquérir: mais lorsqu'il lui demanda les trésors qu'il avoit fait enlever du palais de César, son zèle se refroidit tout-à-coup: « & comme cette somme, ajouta Octavien, n'est pas suffisante pour acquitter les obligations du testament de César, j'espère que vous ne balancerez pas à m'aider de vos trésors, ou au moins que vous engagerez les questeurs à m'ouvrir ceux de la république, aux offres que je fais de rendre ce que je pourrai emprunter pour un si noble dessein; quant aux meubles, je vous en fais de bon cœur le sacrifice, c'est un gage de plus qui doit vous attacher au parti de mon père: mais à l'égard de l'argent, j'en ai besoin, & j'exige qu'on me le remette sans délai ». Antoine d'autant plus offensé de la hardiesse de ce jeune homme, qu'il ne doutoit pas que ce ne fût pour acheter la faveur du peuple, lui fit un refus qu'il accompagna de paroles très-dures. Ils se séparèrent en ennemis. Octavien mit aussi-tôt en vente toutes les maisons & toutes les terres qui lui revenoient de la succession du dictateur. Il fit publier en même tems qu'il ne consentoit à l'aliénation de ces grands biens, que pour empêcher Antoine de priver tant de familles des effets de la libéralité de César: mais le consul lui donna la mortification de s'opposer à cette vente, en engageant quelques particuliers à réclamer les terres, comme ayant fait partie du patrimoine de leurs ancêtres que le dictateur avoit dépouillés pendant la guerre civile. D'un autre côté, les questeurs excités par Antoine, formèrent des prétentions sur une partie de ces terres, comme ayant été confisquées au profit du public. Ces procédés étoient injustes; mais Octavien, au lieu de s'adresser au sénat qui eût pu lever ces obstacles, mit en vente son propre patrimoine, ainsi que les biens de sa mère & de son beau-père qui firent ce généreux sacrifice pour favoriser ses desseins. Du provenu de ses ventes *Auguste* acquitta les legs que César avoit faits au peuple; & cette feinte libéralité manqua d'entraîner la ruine d'Antoine. La populace dont le cœur s'ouvre toujours à l'intrigant qui fournit le plus d'alimens à sa cupidité, parloit de le mettre en pièces. Une nouvelle dispute élevée à l'occasion de la chaire & de la couronne de César qui, suivant un décret du sénat, devoient être placées dans tous les spectacles, mit le comble à leur mésintelligence. Octavien fait prendre cette chaire & cette couronne, & les fait placer au milieu de l'amphithéâtre, malgré les déclamations d'Antoine qui le menaçoit de le faire traîner en prison. Cette fermeté acheva de lui gagner la faveur du peuple. Profitant de cet enthousiasme, il monte à la tribune; alors apostrophant Antoine comme s'il eût été présent, « consul injuste, implacable, s'écria-t-il, faut-il que ta haine contre moi s'étende jusques sur le grand César? Tu foules avec mépris les cendres de ce héros dont ta fortune est l'ouvrage. Tu prétendois venger sa mémoire, & tu cherches à la flétrir, tu te prosternois autrefois à ses pieds, tu lui offrois le diadème, aujourd'hui tu lui refuses jusqu'aux honneurs que le sénat lui a déferés. Sacrifie-moi à ton coupable ressentiment, mais au moins épargne les manes d'un grand homme. Tout en toi fait la censure de ton ingratitude. Rends à tes concitoyens des biens qu'il n'avoit réservés que pour

eux; j'abandonne le reste à ton insatiable cupidité: je me croirai assez riche si je puis m'acquitter envers ces généreux défenseurs de la patrie ».

Ce discours artificieux mit le peuple en fureur contre Antoine; ses gardes même censuroient sa conduite. Rome alloit devenir une arène, lorsque des vues politiques réunirent ces deux rivaux. Le consulat d'Antoine étoit prêt d'expirer; la crainte que sa grandeur ne s'éclipât avec sa magistrature, l'engagea à se réconcilier avec Octavien. Il ambitionnoit le gouvernement des Gaules; convaincu que l'injure faite à l'héritier de César, n'étoit pas un titre pour avoir les suffrages du peuple, il fit les premières démarches; & Octavien sensible à cette déférence, consentit à l'aider de son crédit. Ce fut sans doute une faute de ce grand politique: il sembla oublier que c'étoit dans cette contrée que César avoit trouvé des armes pour asservir Rome. Cette réconciliation ne pouvoit être de longue durée entre ces deux ambitieux. Dès qu'Antoine eut pris possession de son gouvernement, il traversa toutes les mesures d'Octavien. Le sénat qui voyoit en eux deux tyrans plus terribles que celui qu'il avoit fait périr, fomentoit cette désunion dans l'espoir de les détruire l'un par l'autre. Cette politique alloit réussir, mais les amis d'Antoine s'aperçurent du piège qui leur étoit tendu, & le forcèrent de rester uni avec Octavien. Brutus vivoit encore, & la liberté ne pouvoit s'éteindre tant qu'il lui resteroit un souffle de vie. « Votre fureté, lui disoient-ils, & la nôtre, exige la ruine des conjurés. Si leur parti l'emporte, nous serons persécutés, proscrits comme auteurs de la tyrannie. Redoutez Brutus & ses partisans farouches, & songez que nous ne pouvons nous maintenir que par notre union avec le jeune Octavien (*Auguste* entroit pour lors dans sa 19<sup>e</sup> année). Aidez-le donc à exécuter ses généreux desseins, en vengeant de concert la mort de César. Que nous n'ayons pas à vous reprocher que le meilleur ami du dictateur ait empêché son fils de châtier ses assassins. Antoine desiroit avec autant d'ardeur que ses officiers de détruire les conjurés; mais il ne vouloit pas qu'Octavien en eût la gloire. Il le connoissoit trop bien pour se laisser abuser sur ses desseins; mais comme on insulsoit sur une entrevue, il y consentit, & fit une espece de traité qui fut rompu presque aussitôt que conclu. Antoine fit traîner en prison plusieurs soldats accusés d'avoir voulu l'assassiner de la part d'Octavien. Cette lâcheté a trouvé un panégyriste dans Cicéron, aveugle dans sa haine contre Antoine. Les partisans de la république crurent que c'étoit un incident adroitement ménagé pour avoir l'un & l'autre un prétexte de faire des levées; mais la suite fit clairement connoître que chacun d'eux aspirait à perdre son rival, & à rester seul à la tête du parti contraire à celui des conjurés. Tous deux s'apprêterent à soutenir leurs prétentions les armes à la main. Antoine envoya des ordres à son frere pour lui amener les légions de Macédoine. Il comptoit sur l'amitié de Lépide qui commandoit quatre légions en Espagne; & sur celle de Plancus qui en commandoit trois dans les Gaules. *Auguste* pour conjurer l'orage, alla dans la Campanie où il leva dix mille vétérans dont César avoit récompensé la valeur, en leur donnant des terres dans cette partie de l'Italie. Ces troupes ne lui paroissant pas suffisantes, il corrompit à force d'argent deux des légions d'Antoine, & s'en attacha deux autres qui tenoient auparavant pour le parti de la république. Cet fut alors qu'il prit le chemin de Rome qui s'apprêtoit à voir reparoître les scènes sanglantes de Marius & de Sylla; s'étant arrêté à deux lieues de la ville, il feignit de n'y vouloir entrer qu'avec l'agrément

du peuple. Un tribun qu'il avoit mis dans ses intérêts, lui applanit tous les obstacles, en prononçant une harangue, dans laquelle il fit croire au peuple qu'il n'avoit d'autre projet, en entrant dans Rome, que de défendre ses concitoyens contre les attentats d'un consul ambitieux. Plusieurs sénateurs eurent la foiblesse de le penser, & Cicéron toujours guidé par son aversion contre Antoine, travailloit de tout son pouvoir à étendre le bandeau de l'illusion. Brutus, qui portoit lui seul tout le fardeau de la république, écrivit plusieurs lettres pour défilier les yeux de cet orateur. Il finit par lui reprocher que sa haine étoit contre le tyran, & non contre la tyrannie. En effet Cicéron avoit perdu cette fierté républicaine, & sembloit n'ambitionner que le triste avantage de se choisir un maître. L'Italie entière étoit dans la plus grande agitation: on voyoit déjà l'étendard de la guerre civile. *Auguste* n'avoit point encore de titre; & dès qu'il fut qu'Antoine s'approchoit à la tête d'une armée, ses soldats lui offrirent celui de propréteur, sans attendre les ordres du sénat. Trop sage pour offenser cette compagnie dans des conjonctures aussi délicates, *Auguste* refusa de l'accepter; & lorsque ses amis les plus intimes lui demandèrent les raisons de ce refus: « Le sénat, leur répondit-il, s'est déclaré pour moi moins par affection que par la terreur qu'Antoine lui inspire. On ne prétend m'employer que pour sa ruine, afin de me faire périr moi-même par les assassins de César. Dissimulons encore. Il y auroit de l'imprudence à paroître percer les odieux mystères de cette sombre politique, ce que je ferois à coup sûr si j'avois l'indifférence de prendre le titre que l'armée veut me faire accepter. Ma déférence engagera les peres conscripts à me l'offrir ». L'événement justifia le discours d'*Auguste*, & alla bien au-delà de ses espérances. Non-seulement les sénateurs lui accorderent le titre de propréteur, ils firent encore un décret par lequel il lui étoit permis d'être consul dix ans avant l'âge fixé par les loix. On lui érigea dès-lors une statue, & il eut rang parmi les sénateurs.

Cette politique avoit un effet trop certain, trop prompt pour y renoncer. Cicéron tout-puissant dans le sénat, lui en assuroit tous les membres. Octavien fut encore se concilier l'esprit des nouveaux consuls C. Vibius Pansa & Aulus Hirtius. Il les abusa au point qu'ils proposèrent aux peres conscripts les deux questions suivantes; savoir, quelles récompenses méritoient les deux légions qui avoient abandonné Antoine, pour se ranger sous ses enseignes, & de quels moyens il falloit user pour forcer Antoine à se désister du proconsulat des Gaules? Le sénat fit aussitôt un décret qui autorisoit les consuls à récompenser les légions à leur gré, & à prendre toutes les mesures qui leur sembleroient nécessaires pour déposséder Antoine qui, sur de nouvelles déclamations de Cicéron, fut déclaré ennemi de la patrie. *Auguste* reçut aussitôt des ordres de se joindre aux consuls & d'agir de concert avec eux contre l'ennemi commun. Il fut revêtu d'une autorité égale à la leur, chose inouïe jusqu'alors; & comme si ces honneurs eussent été au-dessous de ses services, le sénat prononça un décret, en vertu duquel, les vétérans qui étoient à son service, auroient chacun plusieurs arpens de terre, dès que la guerre seroit terminée, avec une exemption de toute charge. C'est ainsi que les chefs de la république couroient eux-mêmes au devant du joug que leur préparoit ce jeune ambitieux. Antoine qui se voyoit inférieur par le nombre de ses troupes, au parti de Brutus & de celui d'*Auguste*, qui s'étoient réunis, tenta la voie de la négociation. Ce fut inutilement; après plusieurs combats

dont les succès furent variés, il fut vaincu aux environs de Mutine, aujourd'hui Modene. Forcé de fuir devant le grand nombre & le courage de Brutus, il prit le chemin des Gaules à dessein de se joindre avec Lépide, Plancus & Asinius-Pollio qui commandoient chacun un corps de troupes assez considérable.

Cette journée dans laquelle Brutus & *Auguste* avoient combattu sous les mêmes enseignes, sembloit devoir les réunir pour toujours; Brutus le desiroit; mais un associé aussi clairvoyant, aussi difficile à corrompre n'étoit pas du goût d'*Auguste*. Celui-ci lui connoissoit un amour trop violent pour la liberté, pour espérer de pouvoir jamais en faire un esclave. Dans la nécessité d'avoir un collègue, il préféreroit encore Antoine. Le consul Vibius le détermina pour ce dernier parti. Ce consul étant près de mourir le fit venir à Bologne où il lui parla en ces termes: « J'ai toujours aimé César plus que moi-même, & quand il fut assassiné, j'aurois hasardé ma vie pour sauver la sienne, si j'avois eu des armes. Je n'ai jamais renoncé jusqu'ici au desir ni à l'espérance de venger quelque jour sa mort. Quelques motifs de prudence que vous avez vous-même approuvés, m'ont lié les mains & retenu dans le parti du sénat. Ma mort, qui s'approche, me prive d'un espoir si cher à mon cœur: mais avant que d'expirer, je m'acquitterai envers le fils de ce que j'ai dû au père. Sachez donc que vous êtes déreité de ce sénat qui vous caresse. Rien ne feroit plus agréable aux pères conscrits que la nouvelle de votre désastre & de celui d'Antoine. Ils n'aspirent qu'à vous voir périr l'un & l'autre, & vous regardent comme l'instrument réciproque de votre ruine. N'allez pas croire que ce soit par amitié qu'ils se sont déclarés en votre faveur, c'est qu'ils vous regardent comme le moins redoutable. Ils en ont fait plus d'une fois l'aveu à Histius & à moi. L'amitié dont César m'a honoré, m'oblige à vous donner un avis que je suivrois à votre place. Etouffez, Antoine & vous, toutes les semences de discorde qui vous divisent; c'est l'unique moyen d'éviter votre ruine. Mon dessein n'a jamais été, comme le sénat l'a cru, de détruire Antoine, mais seulement de le forcer à main armée à faire avec vous, un traité d'alliance durable, afin de poursuivre conjointement les assassins de notre commun bienfaiteur. Je vous remets vos deux légions, je desirerois de même vous faire passer toute l'armée, mais je n'en suis pas le maître. La plupart des officiers sont espions du sénat ». Telles furent les dernières paroles de ce consul. Elles firent une vive impression sur l'âme d'Octavien; & ce fut sans doute cet avis qui produisit dans la suite le fameux triumvirat.

La conduite du sénat répondit bientôt à cet avis. Croyant n'avoir plus rien à redouter d'Antoine, qu'elle voyoit affoibli, cette compagnie commença à négliger Octavien & à caresser le parti des conjurés. Le triomphe qu'il demandoit, fut déferé à Brutus qui fut maintenu dans son gouvernement des Gaules, & fait général des troupes qu'avoient commandées les consuls Histius & Pansa. Histius avoit péri à la journée de Mutine d'un coup que lui porta Octavien, par malheur; d'autres dirent exprès. Ceux qui sont de ce dernier sentiment, accusent encore *Auguste* d'avoir fait périr Pansa en corrompant le médecin qui pansoit sa blessure. Quoi qu'il en soit, cette conduite du sénat ne permit point à *Auguste* de s'abuser sur ses desseins. Il songea dès-lors à se réconcilier sérieusement avec Antoine. Il lui envoya sur le champ les prisonniers de marque faits à la journée de Modene. Il lui fit dire par Ventidius, qu'il voyoit avec peine qu'il se

faisoit illusion sur ses vrais intérêts. Dans le même tems il écrivit à Lépide, à Plancus & à Asinius-Pollio, qui tous étoient dans la familiarité d'Antoine, que le sénat dévoué, sans réserve, aux meurtriers de César, avoit conjuré sa perte, & qu'ils s'abusoient eux-mêmes étrangement, s'ils en espéroient un traitement plus favorable. Il ajouta quelques plaintes contre Antoine; mais les expressions étoient si ménagées, qu'elles ne pouvoient l'offenser.

Antoine étoit dans des circonstances trop fâcheuses, pour être insensible aux procédés d'Octavien. On peut lire à son article le déplorable état où il étoit réduit. Il prit le commandement des troupes qu'avoit Lépide, & fit ses préparatifs pour entrer en Italie à la tête de dix-sept légions & de mille chevaux. Les pères conscrits étonnés d'apprendre qu'il marchoit vers Rome, changèrent de système; & comme ils ignoroient que c'étoit aux intrigues d'Octavien qu'ils devoient rapporter les frayeurs dont ils étoient frappés, ils lui conférèrent, conjointement avec Brutus, la conduite de la guerre. Octavien instruit par la nature & par l'art, cacha ses sentimens sous de fausses caresses. Il remercia d'abord le sénat dans les termes les plus affectueux; mais lorsqu'il eut enrôlé ses troupes, il jeta le masque. Ayant assemblé ses principaux officiers, il leur déclara ses véritables desseins. Il pratiqua aussi-tôt les légions qui, séduites par l'éclat de ses promesses, envoyèrent des députés à Rome demander qu'on lui déferât le consulat. Ce n'étoit qu'une vaine formalité; il avoit formé la résolution de le prendre de force, si on se refusoit à le lui accorder de bon gré. Le sénat qui vouloit encore user de quelque ménagement, fit aux députés une réception obligeante; mais leur demande fut rejetée sur ce qu'Octavien n'avoit point atteint l'âge prescrit par les loix. Ce n'étoit qu'un prétexte, puisqu'un décret l'en avoit dispensé. Les députés alléguèrent les exemples de Rullus, de Décius, de Corvinus, des deux Scipion, de Pompée & de Dolabella; & sur ce que des sénateurs répondirent que la plupart des grands hommes que l'on venoit de citer, s'étoient distingués par leur zèle pour la liberté, ils repliquèrent qu'on ne s'en tiendrait point à leur refus. Cornelius l'un de ces députés portant la main sur la garde de son épée, quitta l'assemblée d'un air menaçant: voilà, ajouta-t-il, ce qui saura faire un consul. Les légions offensées du refus des sénateurs, pressèrent Octavien de les conduire à Rome, disant que comme héritier de César, il avoit droit de disposer du consulat. On voit comment le droit de conférer les grandes charges de la république passoit insensiblement du sénat à l'armée. Des écrivains ont accusé *Auguste* d'avoir introduit cette nouveauté qui occasionna le meurtre d'un si grand nombre de ses successeurs: mais on voit que ce fut l'ouvrage des circonstances, & non pas de la réflexion de ce prince. *Auguste* mettant à profit l'heureuse disposition de l'armée, passa le Rubicon, foible ruisseau, mais fameux depuis que César s'étoit arrêté sur ses bords. Ayant partagé son armée en deux corps, il marcha à la tête de l'un vers la capitale, usant de la plus grande célérité. L'approche inattendue de ce prince remplit la ville d'une terreur soudaine. Les sénateurs délibéroient à la hâte, & leurs décrets étoient aussi-tôt révoqués que conçus. Plusieurs n'osant poser la main sur le timon de l'état, s'écartèrent des endroits que l'orage menaçoit, & se retirèrent à leurs maisons de campagne. Le timide Cicéron, honteux d'avoir été le jouet d'un enfant, étoit de ce nombre. Rome enrichie des dépouilles des nations asservies à son joug, offre un spectacle bien moins intéressant que Rome pauvre & sans esclaves

esclaves. On n'y voyoit plus ces ames fieres qui favoient envisager la mort sans pâlir. Les Romains dégradés craignoient l'esclavage, non parce qu'il est honteux, mais seulement parce qu'il est pénible. Dès qu'Octavien parut devant les murs, tous les ordres de l'état vinrent à sa rencontre, non pour le combattre, mais pour lui donner des marques de la plus entiere obéissance. Il sembloit moins un rebelle, qu'un roi qui montoit sur un trône dont la possession lui étoit confirmée par une longue suite d'aïeux. Il entra dans la ville au milieu des acclamations de tout le peuple. Les vestales précédées par sa mere & ses sœurs, l'accompagnèrent jusqu'à son palais où les patriciens se rendirent en foule pour lui faire une cour que leur cœur défavoit. Cicéron fut le dernier à lui rendre hommage. Cet orateur reçut un accueil assez froid, & c'est une mortification que l'on n'est pas fâché de lui voir essuyer. Le caractère faux qu'il fit paroître dans les dernières années de sa vie, nous retient sur les éloges dont il se montra si jaloux. Ennemi d'abord de César, il étoit devenu son flatteur; & ce protecteur d'Octavien avoit récemment prononcé une harangue dans laquelle il disoit, en termes équivoques, qu'il falloit le faire périr. Cornutus fut le seul qui refusa de se plier au joug du tyran. Il avoit gouverné Rome depuis la mort des derniers consuls; n'ayant pu voir ses compatriotes courir d'eux-mêmes à la servitude, cet homme s'étoit tué de désespoir. Ce trait de fermeté romaine eût été célébré dans d'autres tems; mais les écrivains mercénaires qui recueillirent les annales de l'empire sous *Auguste* & ses successeurs, ont eu peine à le consacrer. Après avoir exercé dans Rome plusieurs actes de souveraineté, *Auguste* en sortit le jour où on devoit l'élire consul. C'est ainsi qu'il feignoit de laisser aux comices la liberté des suffrages, lorsqu'il venoit de faire tout trembler sous le poids de son despotisme. C'est encore une réfutation complete des auteurs qui ont reproché à ce prince d'avoir fait passer aux soldats le droit de se choisir des maîtres. Il fut nommé consul d'une voix unanime, & eut pour collègue un de ses parens appelé Q. Pædius. La flatterie publia qu'on avoit aperçu douze vautours, comme il offroit un sacrifice aux Dieux en reconnaissance de son élection, d'où l'on conclut qu'il seroit un jour revêtu d'une autorité égale à celle de Romulus.

Le premier usage que fit Octavien de son autorité, fut de faire confirmer son adoption dans une assemblée du peuple. Il obtint ensuite du sénat un décret qui ordonnoit le procès de tous ceux qui avoient trempé dans le meurtre de César, & comme ce décret eût pu le rendre odieux, il avoit eu soin de le faire solliciter par son collègue. Tous les conspirateurs furent cités, & lorsque le héraut prononça le nom de Brutus, le sénat & le peuple fondirent en larmes, c'étoit un dernier hommage que les Romains rendoient à leur antique vertu. Entre les juges qui furent choisis pour prononcer sur le sort de tant d'illustres citoyens, Sicilius Coronas fut assez généreux pour se déclarer en leur faveur, & ce trait de magnanimité lui coûta la vie: Octavien le fit périr après une réconciliation apparente. Malgré l'opposition de ce digne Romain, tous les conjurés furent condamnés, sans être entendus, à un exil perpétuel, & tous leurs biens furent confisqués. La difficulté d'opprimer Brutus & Cassius, accéléra le traité qu'Octavien méditoit avec Antoine, dont le bras lui étoit nécessaire; la conférence se tint dans une île formée par le Reno, petite riviere qui, après avoir arrosé le territoire de Bologne, se décharge dans le Po. Ce fut dans cette île que se forma ce fameux triumvirat, qui porta le dernier coup

à la république, & entraîna la ruine de ce qu'elle avoit de plus illustre. Lépide qui, sans avoir les talens de ces deux hommes fameux, devoit être associé à leur fortune, visita l'endroit où on devoit s'assembler, dans la crainte qu'*Auguste* n'y eût placé quelque embuscade; la conférence dura trois jours, après lesquels il fut décidé, 1°. qu'Octavien abdi- queroit le consulat en faveur de Ventidius, lieutenant d'Antoine; 2°. que l'autorité souveraine résideroit toute entiere dans eux trois, pendant l'espace de cinq ans, sous le nom de triumvirs, & de réformateurs de la république; 3°. qu'ils feroient ratifier ce partage par le peuple romain: c'est ainsi qu'ils déguisoient les chaînes qu'ils préparoient au peuple; 4°. qu'Antoine auroit le gouvernement de toutes les Gaules, excepté la Gaule narbonoise qui devoit être déferé à Lépide, avec les deux Espagnes, & qu'Octavien auroit pour son lot, outre l'ancien domaine de Carthage, l'Egypte entiere, la Sicile & la Sardaigne; 5°. que les provinces d'orient, alors au pouvoir de Brutus & de Cassius, resteroient pendant quelque tems en commun; 6°. qu'Antoine & Octavien se réuniroit sur le champ contre Brutus & Cassius, tandis que Lépide resteroit à Rome pour y faire respecter l'autorité du triumvirat.

Les triumvirs, après avoir ainsi usurpé l'autorité souveraine, & s'être promis une fidélité réciproque, songerent à satisfaire leur vengeance; mais la crainte que les excès auxquels ils alloient se livrer, ne révoltassent les légions, les engagea à leur faire part de la proie qu'ils s'appretoient à dévorer; chaque légionnaire devoit avoir 5000 drachmes après les troubles; chaque centurion 25000, & chaque tribun 50000. A ces sommes prodigieuses furent ajoutées des récompenses plus solides encore; on devoit leur répartir les terres des dix-huit meilleures villes d'Italie, après qu'on en auroit chassé les légitimes possesseurs: Capoue, si fameuse par ses délices, & le séjour d'Annibal, étoit du nombre de ces villes, ainsi que Rhege, Lucerie, Ariminie & Vibo.

Les sermens ne leur suffisant pas, ces tyrans farouches scellerent leur union des plus horribles sacrifices. Antoine demanda le meurtre de Cicéron, Octavien celui de Lucius César, oncle maternel d'Antoine: on ne fait si Lépide sollicita la permission de faire mourir Lucius Emilius Paulus, son propre frere, ou s'il fut forcé de l'abandonner au ressentiment de ses collègues. A ces trois noms furent ajoutés ceux de 300 sénateurs, & de plus de deux mille chevaliers; tous ceux qui possédoient de grands biens, ou que l'on soupçonnoit d'intelligence avec Brutus, furent condamnés sans pitié: voici comment finissoit ce traité fatal. «Aucun ne recélera les pros- crits, ni ne facilitera leur évasion; il n'entretiendra aucun commerce avec eux, sous peine d'être pros- crit lui-même. Tout homme libre qui livrera la tête d'un pros- crit à l'un des triumvirs, en recevra 25000 sesterces; un esclave en recevra dix mille; tout esclave qui tuera son maître pros- crit, aura la liberté avec la récompense promise. Les mêmes som- mes seront données à ceux qui indiqueront l'endroit où un pros- crit se tient caché, & le nom du déla- teur restera inconnu». Plusieurs cohortes se ren- dirent aussi-tôt à Rome, avec la barbare résolution d'exécuter les ordres sangui- naires des triumvirs. Plusieurs pros- crits furent massacrés dans les rues, d'autres auprès de leurs foyers, tout fut en un instant, rempli d'épouvante & de confusion; comme on igno- roit la cause de ces meurtres, chacun trembloit pour soi-même. Un nombre considérable de familles sor- tirent avec des torches enflammées, & mirent le feu à différens quartiers, pour avoir la trille consolation de faire périr les bourreaux avec leurs



vicimes : les fatigues que Q. Pædus se donna pour faire cesser le tumulte & l'incendie, occasionnerent sa mort.

Tandis que Rome étoit en proie à ces allarmes, les triumvirs s'avancèrent à la tête de leurs troupes; ils entrèrent dans la ville pendant trois jours consécutifs; Octavien le premier jour, Antoine le second, Lépide le troisième; ils étoient dans l'appareil le plus formidable : chacun d'eux étoit accompagné de sa cohorte prétorienne & d'une légion. Comme leur intention étoit, non d'abolir les loix, mais seulement de s'élever au-dessus, ils firent confirmer par le peuple l'autorité qu'ils venoient d'usurper, & dès que cet acte fut passé, on continua le massacre des pros crits. Comme l'argent provenu des dépouilles de tant de malheureux ne montoit pas encore à deux cens mille talens qu'ils avoient jugés nécessaires pour la guerre, ils exigèrent une taxe énorme sur quatorze cens dames romaines, meres, femmes ou filles des pros crits. Ce fut dans cette occasion que la célèbre Hortence, fille de l'orateur de ce nom, qui disputa si long-tems contre Cicéron la palme de l'éloquence, se rendit au tribunal des tyrans, suivie d'un nombreux cortège de dames; elle leur représenta avec une noble fermeté, la cruauté de ces taxes arbitraires, & leur reprocha d'avoir franchi les bornes où s'étoient arrêtés les tyrans qui les avoient précédés : la noble hardiesse de cette femme excitant l'indignation des triumvirs, ils ordonnerent à leurs lieutenans de l'écarter, ainsi que toute sa suite. Cependant le peuple ayant murmuré de l'injure faite au sexe, ils réduisirent les 1400 dames à 400; mais la tyrannie ne fit que changer d'objet; plusieurs familles furent taxées arbitrairement; on les força de payer sur l'heure la quinzième partie de leurs biens, avec le revenu entier d'une année; les soldats, chargés de la levée des taxes, se livrerent à des cruautés inouïes : le consul voulut en vain arrêter leurs excès, ce magistrat déchu de son autorité première, avoit appris à trembler.

Les triumvirs ayant fait couler sous la hache des bourreaux, le sang le plus pur des Romains, convoquerent le sénat, & annoncerent à cette compagnie consternée & tremblante, la fin du massacre. Antoine se déclara l'ami de ceux auxquels il avoit permis de vivre, & Lépide, cet imbécille que nous verrons rentrer dans la classe du peuple, couvert d'opprobre & d'ignominie, entreprit de justifier les fureurs auxquelles ils venoient de se livrer; il assura les peres conscrits qu'il vouloit vivre dans la suite en citoyen : Octavien, toujours altéré de sang, déclara hautement qu'il se réservoir encore la liberté de punir. Après ces détails, pourrions-nous admettre les éloges que son siecle lui a prodigués? & comment des écrivains, parmi nous, se sont-ils élevés avec tant de passion contre le judicieux critique qui met ce prince sur la même ligne avec Neron? celui-ci le surpassa en débauches, mais il ne l'égalait pas en cruautés : ce n'est encore qu'une légère ébauche des excès auxquels il s'abandonna.

Antoine, voyant Brutus étendu sur la poussière, pleura sur le corps de cet illustre défenseur du parti le plus juste, & punit un de ses affranchis, pour avoir négligé la pompe de ses funérailles. Octavien ne fut pas capable d'une pareille magnanimité; implacable dans sa haine, il ne put cacher son lâche dépit, & fit séparer la tête du corps qui excitoit la douleur généreuse de son collègue. Sa conduite envers les prisonniers est plus horrible encore; avant d'immoler à sa haine les plus illustres d'entr'eux, il se faisoit un cruel plaisir d'insulter à leurs malheurs. Un de ces infortunés lui demandant pour grace les honneurs de la sépulture, dans peu lui répondit-il, les corbeaux prendront ce soin. Un pere demandant grace pour

son fils, & le fils pour son pere, au lieu d'être sensible à ce combat de générosité, il leur ordonna par un excès de barbarie inconnue parmi les nations les plus féroces, de combattre l'un contre l'autre; le pere ne voulant pas survivre à son fils, ni le fils à son pere, il les vit se donner réciproquement le coup mortel. Aussi les prisonniers lorsqu'on les amenoit devant Antoine & devant lui, le chargeoient de mille imprécations, & donnoient à Antoine le glorieux nom d'*imperator* (général victorieux); de ce nombre fut le fameux Favonius qui, sur le point d'être égorgé, lui reprocha tous ses crimes avec la liberté d'un philosophe, que la mort va affranchir de toute servitude.

Des plaines de Philippe, *Auguste* se rendit en Italie; ce fut alors que peu satisfait du partage de l'autorité, il conçut le projet de dépouiller ses collègues; Fulvie, femme d'Antoine, s'en aperçut, & lui opposa quelques obstacles. *Auguste* s'en vengea, en répudiant Claudia sa fille, après avoir déclaré avec serment, que, quant à lui, elle étoit encore vierge. Cet affront public, cette distinction injurieuse mettant Fulvie en fureur, elle harangua les vétérans qui avoient servi sous Antoine, & les exhorta à prendre les armes contre un collègue assez ingrat pour prétendre recueillir tout le fruit de la victoire de Philippe, lui qui n'avoit pas même eu assez de confiance pour soutenir le spectacle d'une armée rangée en bataille; il est vrai que l'histoire reproche à *Auguste* de s'être caché dans des roseaux, & d'avoir feint une maladie lors de cette célèbre journée. Fulvie fut secondée par Lucius, son beau-frere : cette division occasionna de sanglans débats, dont le succès fut toujours contraire à Lucius & Fulvie. Lucius fut obligé de demander grace, & ce fut encore à cette occasion qu'*Auguste* fit paroître toute la cruauté de son ame; quoiqu'il eût promis un pardon général, il se fit livrer trois cens des principaux de Pérouse, qui s'étoient déclarés contre lui & les fit immoler au pied de la statue de César : leur ville fut livrée au pillage. Antoine eût pu remédier à ces désordres, & réprimer les injustes desseins de son ambitieux collègue; mais ce triumvir, asservi à la plus crapuleuse débauche, s'enivroit des plaisirs que lui offroit la voluptueuse Cléopâtre.

Cependant les clameurs de Fulvie arracherent Antoine des bras de l'insidieuse reine d'Egypte, & le déterminèrent à faire un voyage en Italie. Il dirigea sa route par Athenes où l'attendoit Fulvie, qui n'eut point à s'applaudir de la réception de cet époux infidèle; aveugle sur les desseins d'Octavien, il la blâma hautement, la regardant comme l'auteur des troubles; mais il ne tarda pas à être défabusé; on lui apprit qu'*Auguste* s'étoit rendu maître de la Gaule transalpine, contre les loix d'un traité conclu après la journée de Philippe. Ce procédé fut regardé comme une déclaration de guerre; ainsi mettant en mer sans délai, il fit voile vers l'Italie; mais ayant eu envie de visiter la ville de Brindes, la garnison lui en ferma les portes, sous prétexte qu'il avoit dans son armée un ami d'*Auguste*. Cet acte d'hostilité manqua de changer encore une fois la face de Rome, & de la livrer aux fureurs d'une nouvelle faction, qui se fut vengée sur les partisans de César, des coups que ceux-ci avoient portés contre le parti républicain : cette faction étoit celle de Pompée, qui se soutenoit en Sicile, dans un fils de ce grand homme. Pompée, invité par Antoine, se rendit en Italie, & prit plusieurs villes le long de la côte; Octavien, craignant pour les suites de cette guerre, se rendit aussitôt à l'endroit où étoit le danger; mais les vétérans, admirateurs de la valeur d'Antoine, ayant refusé de combattre, il fut obligé de recourir à la négociation.

L'accommodement se fit par l'entremise de Cœcilius, de Pollion & du fameux Mécène, ministre dont le nom fera toujours cher aux favans : il favoit les récompenser, & ce qui leur est plus flatteur, les honorer. Les légions, pour rendre cette alliance durable, demandèrent qu'elle fût cimentée entre leurs généraux par les liens du sang, & proposèrent le mariage d'Antoine & d'Octavie ; Antoine consentit par politique à une union que réprouvoit son cœur, toujours épris pour Cléopâtre, amante perfide, qui devoit l'immoler à son inconstance, dont elle fut elle-même la victime. Le mariage fut célébré en présence des deux armées : il y eut quelque tems après un traité auquel eut part S. Pompée. Octavien fit dans cette occasion une démarche qui s'accordoit peu avec sa défiance ordinaire ; il accepta, ainsi qu'Antoine, un repas que Pompée leur offrit sur sa galère amirale : c'est ainsi qu'ils se confioient l'un & l'autre à la foi d'un ennemi qui leur devoit de grandes vengeance. Cette confiance de la part des triumvirs, fait honneur à Pompée, & rend croyable un trait rapporté par Appien : suivant cet auteur, Menas, son lieutenant, s'étant approché, lui dit que s'il le vouloit, il alloit le défaire de ses rivaux, & le rendre maître de l'empire ; mais ce romain avoit des principes de vertus, contre lesquels toutes les promesses de la fortune étoient impuissantes. Menas peut manquer à sa parole, répondit-il aussi-tôt, mais cette perfidie n'est pas digne du fils de Pompée : quelle différence entre ce vertueux romain, dont on parle à peine, & cet *Auguste* dont les plus grands rois se font gloire de porter le nom !

Lépide, Antoine & Pompée ne songeoient qu'à maintenir dans l'obéissance les provinces dépendantes de leur gouvernement ; mais il n'en étoit pas de même d'Octavien. Son ambition ne devoit s'arrêter qu'après avoir rangé l'empire entier sous ses loix. Il commença par la ruine de Pompée, qui maître de la fertile Sicile, tenoit en quelque sorte sous sa dépendance, les Romains dont cette île fortunée étoit depuis long-tems la principale ressource dans les tems de disette : le Péloponèse servit de prétexte à cette guerre. Cette province avoit été cédée à Pompée sans aucune réserve ; Octavien prétendit que les taxes devoient appartenir aux triumvirs. Leurs prétentions réciproques n'ayant pu se terminer à l'amiable, ils en vinrent plusieurs fois aux mains ; mais la fortune d'Octavien, & la valeur d'Agrippa, son général, le rendirent maître de la Sicile, & de toutes les forces de son ennemi. Pompée traînant les débris de son armée, passa en Asie, où il périt après avoir inutilement tenté de relever son parti : Rome perdit en lui le dernier de ses plus vertueux citoyens. Le vainqueur ne parut en Italie que pour y chercher de nouvelles victimes ; & sur le plus léger prétexte, il déclara la guerre à Lépide qui, ayant été trahi & abandonné, abdiqua le triumvirat, & rentra dans une obscurité, où la foiblesse de son esprit le rappelloit sans cesse. Ces succès éleverent Octavien au plus haut degré de gloire & de puissance ; il se voyoit à la tête de deux cens mille légionnaires, de vingt-cinq mille hommes de cavalerie, de cent soixante mille hommes armés à la légère, & de six cens vaisseaux du premier rang, sans compter un nombre infini de bateaux de transport. Cette haute fortune étoit encore au-dessous de son ambition ; le sénat, si cependant on peut appeler de ce nom un corps dégradé, lui rendit les plus magnifiques honneurs, & lui défera le triomphe de l'ovation : l'adulation fut portée à un point, que la pudeur du triomphateur, qui n'étoit rien moins que modeste, en fut offensée. On lui érigea une statue d'or au milieu de la place

publique, avec cette inscription : *a César, vainqueur sur terre & sur mer.* Le jour où il avoit vaincu Pompée, fut mis au nombre des fêtes solennelles. Comme il méditoit la ruine d'Antoine, il ne négligea rien pour s'insinuer de plus en plus dans la faveur du peuple ; l'ayant convoqué dès le lendemain de son ovation, il diminua les taxes, & remit à tous ceux qui avoient loué des maisons du public, ce qu'ils devoient au trésor ; & sur les plaintes que les voleurs infestoient Rome & les campagnes voisines, il créa un lieutenant de police, *prefectus vigiliam* ; des maréchaussées, des compagnies du guet furent établies, on transféra en Italie tous les bleds de Sicile ; ainsi l'on vit succéder l'ordre à la confusion, la sûreté publique au vol & au brigandage, & l'abondance à la disette. Toutes les villes d'Italie, oubliant les précédens massacres, ne l'appelloient que leur commun bienfaiteur ; on porta la reconnoissance jusqu'à lui ériger des autels. Un procédé vraiment généreux, mais qui tenoit plus à sa prudence, qu'à la bonté de son cœur, mit le comble à cette ivresse populaire ; Pompée dans une fuite précipitée, n'avoit pu mettre à couvert ses papiers, parmi lesquels il y avoit une infinité de lettres qui lui avoient été écrites par le parti républicain ; ces papiers ayant été remis à Octavien, il les fit brûler dans la place publique, protestant qu'il ne vouloit pas même connoître ses ennemis, & qu'il étoit charmé de trouver cette occasion de sacrifier son ressentiment particulier au bien de la patrie. Mais un trait qui doit être regardé comme le chef-d'œuvre de la politique, c'étoit de renoncer au titre odieux de triumvir, & d'en réserver toute la puissance, sous une dénomination révérée du peuple. Il se fit déférer le tribunat à perpétuité, & promit d'abdiquer le triumvirat au retour d'Antoine, qu'il prétendoit engager à en faire autant, sans l'associer aux honneurs de sa nouvelle dignité. On fait quelle étoit l'autorité des tribuns ; placés à la tête du peuple, comme des surveillans contre les entreprises du sénat, ils étoient vraiment rois ; ils avoient droit de révision & d'opposition : toutes les loix, proposées par le sénat, devoient leur être déferées ; ils y donnoient la sanction, ou les rejetoient à leur gré. Il est vrai que dans certaines occasions, ils devoient consulter le peuple ; mais ce peuple aveugle pour ses patrons, qu'il révéroit comme ses idoles, n'alloit jamais contre ce qu'ils avoient décidé. On sent bien qu'*Auguste*, ce tyran impitoyable, qui venoit de faire trembler tous les ordres de l'état, une fois revêtu de cette charge, pouvoit aisément en augmenter les prérogatives ; cependant comme il y avoit toujours eu plusieurs tribuns, il étoit à craindre qu'Antoine n'entreprît de se faire déférer le même titre à perpétuité : cette considération l'engagea à le rendre odieux & méprisable ; attentif à toutes les démarches de ce concurrent, il en dévoiloit toutes les foibleses. Antoine, victime de sa passion pour les femmes & pour la table, fournissoit une ample carrière à la médisance ; prodigue de ses biens, il ufoit de même des domaines de la république : l'artificieuse Cléopâtre venoit d'en obtenir la Phénicie, la Celé-Syrie, Chypre, la Judée & une partie de l'Arabie. Les Romains, naturellement jaloux d'une domination vaste, virent avec indignation qu'un de leurs chefs les dépouilloit de ces riches provinces, pour une reine dont ils avoient toujours eu le nom en horreur : un affront que reçut Antoine de la part des Parthes, augmenta l'aversion qu'inspiroit sa conduite. L'artificieux tribun, voyant les esprits échauffés par ses déclamations, chercha tous les moyens d'en venir à une rupture ouverte. Le mécontentement d'Octavie, qui voyoit avec un secret dépit qu'Antoine prodiguoit

à une étrangère des faveurs dont elle seule devoit jouir, lui parut très-propre à consommer l'ouvrage : il engagea cette épouse mécontente à aller revendiquer ses droits, bien déterminé à venger l'affront auquel il l'exposoit. La vertueuse Octavie ne s'aperçut point du piège que son frere tendoit à son époux, elle se rendit à Athenes, d'où elle écrivit à Antoine qui étoit pour lors à Leucopolis ; elle lui témoignoit la joie à laquelle elle alloit se livrer en le voyant, & lui annonçoit des habits pour ses soldats, un grand nombre de chevaux, des présens rares, tant pour ses amis que pour ses lieutenans, & deux mille hommes parfaitement équipés, pour recruter sa cohorte prétorienne ; Antoine retenu par Cléopâtre qui mit en jeu tout ce qu'un feint amour a de plus artificieux, fut insensible aux démarches de cette tendre épouse : il refusa de la voir, & lui fit dire de retourner à Rome, tandis qu'esclave de sa rivale, il alloit à Alexandrie passer l'hiver dans les plaisirs & la débauche.

Octavie obéit aussi-tôt ; son frere feignant de partager l'humiliation qu'elle venoit de recevoir, tâcha d'exciter sa jalousie, & lui dit de sortir de la maison d'un époux qui la traitoit avec tant de dédain : il lui promettoit de venger son injure. Octavie étoit bien éloignée d'approuver ces desseins ; elle répondit à son frere qu'elle avoit des larmes pour se venger des égaremens de son époux ; elle lui recommanda de se montrer plus avare du sang de ses compatriotes, & de ne pas le verser pour les chagrins d'une femme.

Plus Octavie monroit de vertu, plus Antoine devenoit odieux, & *Auguste* ne manquoit pas d'intéresser, par des pratiques secrètes, le peuple pour sa fœur. Il faisoit voir avec une affectation, dont il avoit soin de cacher le motif, cette femme le modele de son sexe, élever ses enfans avec le plus tendre soin, sans faire à cet égard aucune distinction entre les siens propres, & ceux que son mari avoit eus de Fulvie. L'indiscrétion qu'eut Antoine de s'asseoir sur le trône d'Egypte, porta à son comble le mécontentement du peuple Romain. Sans les horreurs, dont nous venons de présenter l'effrayant tableau, on seroit tenté de croire que l'éternelle sageesse conspiroit elle-même pour élever *Auguste* sur le plus beau trône du monde, en conduisant son concurrent à sa perte inévitable. Antoine assis sur le même trône avec Cléopâtre, la proclama reine d'Egypte, de Chypre, de Celé-Syrie & de toute l'Afrique de l'obéissance romaine. Césarion qu'elle avoit eu de ses débauches avec Jules-César, fut déclaré collègue du triumvir : quant aux enfans qu'il avoit eus de cette princesse, il donna à Alexandre, l'Arménie, la Médie, la Parthie, & généralement cet immense pays compris entre l'Indus & l'Euphrate. Son esprit étoit tellement dérangé par sa passion, qu'il donnoit des pays où jamais les armées romaines n'avoient su pénétrer, & dont les peuples étoient encore le plus terrible fléau. Ses autres enfans reçurent des présens, non moins magnifiques, & tous devoient avoir le titre sublime de roi des rois : ce triumvir se livra à mille extravagances, que nous avons eu soin de décrire à son article.

Octavien, profitant du mécontentement général, qu'excitoit une conduite aussi répréhensible, cita son collègue devant le sénat & le peuple, l'accusant d'avoir trahi la majesté romaine. Antoine voulut en vain se justifier ; son testament, vrai ou supposé, par lequel il exigeoit que son corps, n'importe dans quel endroit il mourût, fût transféré en Egypte, (*V. ci-devant ANTOINE.*) rendit la guerre inévitable. *Auguste* fit ses préparatifs, qui furent immenses ; tous les ressorts furent tendus, & quoiqu'il eût des foudres

réels, il attaqua d'abord son rival par les traits du ridicule, qui produisirent leur effet. Ses flatteurs, dont il empruntoit l'organe, publioient qu'on ne devoit plus s'attendre à voir Antoine à la tête de ses armées ; mais l'eunuque Mardion qui devoit avoir pour conseillers de guerre, Pholine, Tras & Charmion, suivantes de Cléopâtre. Le politique tribun eut encore l'attention de ne point attaquer directement Antoine : il sembla ne vouloir diriger ses armes, que contre Cléopâtre. Ce fut à cette reine que ses ambassadeurs remirent la déclaration de guerre ; on sent la raison de cette conduite, il savoit bien qu'Antoine idolâtre pour la reine, ne manqueroit pas de se déclarer en sa faveur, & que cette démarche le feroit déclarer ennemi de la patrie : les égaremens d'Antoine, la perfidie de Cléopâtre, le servirent plus puissamment encore, qu'une politique aussi raffinée. Nous ne répéterons point ici par quel revers de fortune Antoine perdit la plus belle moitié de l'empire du monde, lorsqu'abandonnant une armée intrépide, il courut après une ingratitude qui le vit se donner la mort, sans le regretter, & ne le plaignit que quand elle fut forcée de descendre dans l'abîme qu'elle avoit elle-même creusé.

Octavien, (an de Rome 723.) vainqueur d'Antoine & de Cléopâtre, se rendit en Egypte, qui se rangea sous son obéissance. Après avoir réglé dans Alexandrie le destin de ce royaume, il en sortit & parcourut la Syrie, l'Asie mineure & la Grece, portant un œil satisfait sur ces florissantes contrées, devenues son domaine. Arrivé à Antioche, il y trouva Tiridate qui lui demandoit des secours contre Phradate, son concurrent au trône de Parthie. Il lui fit un accueil obligeant & l'excita à ne point négliger ses droits. Ayant donné audience aux ambassadeurs de Phradate, qui lui faisoient la même demande de la part de leur maître, il leur fit le même accueil & la même réponse. Il lui importoit peu qui occupât le trône des Parthes. Son dessein étoit de fomenter les troubles de ces peuples, afin qu'occupés dans le centre de leur état, ils cessassent leurs irruptions dans les provinces de l'empire. Telle fut la politique constante d'*Auguste* pendant tout le cours de son regne, à l'égard des puissances étrangères. Il songea moins à les soumettre qu'à les occuper. De retour en Italie, il fut honoré de trois triomphes consécutifs. Le premier lui fut décerné par rapport à quelques avantages remportés sur les Dalmates, avant la guerre d'Antoine ; le second pour la journée d'Actium, le troisieme pour avoir soumis l'Egypte. Dans la procession du dernier qui fut de la plus grande magnificence, le char du triomphateur fut précédé des enfans qu'Antoine avoit eus de Cléopâtre, & d'un lit sur lequel on portoit une statue représentant cette reine offrant son bras au dard d'un aspic. Ce fut après ce triomphe qu'on lui conféra le titre d'empereur, non dans le sens ordinaire qui n'emportoit qu'un titre honorable, mais dans un sens d'autorité souveraine.

Cependant, tandis que les Romains lui offroient leur encens, & que le peuple à qui il prodiguoit les trésors d'Alexandrie se livroit à une folle ivresse de joie, sa fortune même le fit trembler. Il avoit des exemples récents de l'inconstance de cette capricieuse déesse. Marius, les deux Pompées, César, Antoine, qui tous avoient figuré en maîtres sur la scene du monde, venoient de disparaître. Tous les périls inséparables d'une autorité nouvelle & usurpée, se présentèrent à son esprit, & porterent le trouble dans son ame. L'aversion naturelle des Romains pour le gouvernement monarchique, le cri de la liberté, ce cri si puissant qui remue les entrailles des esclaves même, lui faisoient craindre un nouveau

Brutus qui eût pu rappeler cette idole qu'il profcrivoit. En proie aux plus vives inquiétudes, il balança s'il devoit abdiquer l'autorité souveraine, & suivre l'exemple de Sylla qui, teint du sang de ses concitoyens, avoit osé déposer le poignard & vivre dans Rome en homme privé. On prétend qu'il s'étoit décidé pour ce parti, lorsqu'il voulut entendre Agrippa & Mécène. Le premier uniquement sensible à la gloire que l'homme tire de sa propre vertu, l'affermit dans sa résolution : mais Mécène lui fit sentir qu'il n'y avoit de sûreté pour lui que sur le trône; que les peres, les enfans, les freres des proscripts pourroient, quand ils le verraient leur égal, lui demander raison du sang précieux qu'il avoit versé. « Gardez la souveraine puissance, lui dit ce ministre, mais usez-en à l'égard des autres comme vous voudriez qu'on en usât envers vous, si vous étiez né pour obéir ».

Ce conseil étoit sage, *Auguste* ne devoit pas se laisser séduire par l'exemple de Sylla. Sylla étoit grand de sa propre grandeur. Il n'avoit pas eu besoin d'un Agrippa pour vaincre, ni d'un Mécène pour apprendre à jouir de la victoire. On révéroit en lui le premier capitaine du monde, le vainqueur de Marius. Son nom étoit plus puissant que les haches & les faisceaux. Semblable en tout à ce Marius couché sur son lit, il eût fait tomber d'un mot, d'un regard, le poignard des mains de l'assassin. D'ailleurs il n'avoit frappé que sur les partisans de l'esclavage, & l'on opprime sans crainte des hommes qu'aucun n'ose avouer sans honte. Sylla avoit rappelé la liberté, & *Auguste* l'avoit anéantie.

On ne doit donc pas s'étonner si l'avis de Mécène prévalut sur celui d'Agrippa. Sage aux dépens de César, *Auguste*, en usurpant l'autorité souveraine, résista à la vanité de porter le titre de roi; il conserva celui d'empereur, & sous cette dénomination, familière & agréable aux Romains, il jouit de tous les privilèges de la royauté. Convaincu que le peuple se laisse toujours prendre aux apparences, il respecta la forme de l'ancien gouvernement. Les magistratures furent conservées avec leurs prérogatives extérieures. Son objet unique devoit être d'attacher toute l'autorité de la justice & des armes à celle d'empereur. Ce fut dans ce dessein qu'il se fit nommer au consulat. Cette dignité qu'il réunit avec celle de tribun perpétuel, pendant neuf années consécutives, lui permit de se faire des créatures. Ce fut alors qu'il s'appliqua à fermer les plaies qu'il avoit ouvertes. Il menagea les provinces, prodigua ses trésors dans la capitale & dans les armées; cachant sa haine contre le sénat, il déféroit de grands honneurs à cette compagnie pour la réformer, sans exciter les murmures. Il appelloit réforme, le meurtre qu'il faisoit de tems en tems de ses principaux membres. Un seul de ses édits en dégrada quatre cens, dont plusieurs périrent par ses ordres secrets, sans que nous sachions la cause de cette sévérité; Tacite n'en accuse que leur zèle pour la république: d'autres prétendent qu'*Auguste* suivit la maxime odieuse de se défaire de ceux que l'on a offensés; aussi ce sénat que Cincas avoit pris pour une assemblée de rois, ne fut plus qu'un ramas de flatteurs. Après lui avoir déferé le glorieux nom de *pere de la patrie*, celui d'*Auguste* qui ne s'appliquoit qu'aux choses saintes, après lui avoir conféré le droit illimité de n'avoir pour règle de ses actions que ses propres volontés, ils se proposerent de faire sentinelle tour-à-tour, tant de jour que de nuit, aux portes du palais. Ce décret avilissant alloit passer sans un bon mot de Labeon. *Auguste* n'y auroit certainement pas souscrit. Il n'auroit pas placé auprès de son lit, pendant son sommeil, le seul ordre qui excitoit ses frayeurs. Une preuve que ces témoi-

gnages d'amour n'étoient que le tribut de la flatterie, & que le sénat & ce prince se regardoient toujours comme deux puissances ennemies, c'est qu'il défendit à tous sénateurs de sortir d'Italie sans son agrément.

Ce fut au commencement de son septième consulat que, voyant le peuple charmé de la douceur de son gouvernement, il se rendit par le conseil d'Agrippa & de Mécène, au sénat qu'il avoit rempli de ses créatures. Après avoir prononcé un discours étudié, il proposa aux peres conscris de consentir à sa retraite : mais il n'y avoit aucun sénateur qui ne sentit le danger de délibérer sur une matière aussi importante. Tous se jetterent à ses pieds & le conjurèrent de continuer à faire les délices de l'empire. Sans doute qu'il affecta cette modération pour dévoiler s'il ne lui restoit point d'ennemi dans le sénat. Le modeste tribun se fit une douce violence; mais il déclara qu'on prétendroit en vain le charger pour toujours d'un si pénible fardeau, qu'il n'agréoit l'autorité qu'à condition qu'on recevrait sa démission dans dix ans, promettant de mettre la république dans un état si florissant qu'elle n'auroit plus besoin de chef. Ce terme expiré, il offrit la même scène, ainsi de suite jusqu'à sa mort. Quoiqu'il eût dégradé le sénat, il affecta pour ce corps une considération qu'il n'avoit pas. Il voulut toujours que ce fût le conseil de la nation. Peut-être en sentoit-il la nécessité. Il feignit de vouloir partager avec lui l'honneur du gouvernement. Il lui assigna les provinces les plus tranquilles & les moins belliqueuses, & se réserva toutes celles qui exigeoient la présence des armées. Par cette feinte modération, il se réservoir toute l'autorité militaire, & mettoit cette compagnie dans les fers, lorsqu'il sembloit la révéler.

Cependant ce n'étoit pas assez pour *Auguste* d'avoir changé la face de Rome, ou, pour nous conformer au style ordinaire, les destinées du monde, il crut sa gloire intéressée à perpétuer son ouvrage. Il n'avoit eu de ses débauches qui furent fréquentes dans le commencement de son regne, ni de ses différens mariages, aucun enfant mâle; les intrigues de sa femme lui firent préférer Tibere son beau-fils, à son arriere-fils Postumus Agrippa. Lorsqu'il sentit son âge décliner & sa santé s'affoiblir, il fit reconnoître Tibere pour son collègue. Ce fameux décret, qui perpétuoit l'esclavage des Romains, fut conçu en ces termes. « Sur la requête du peuple Romain, nous accordons à C. Jul. César Tibere, la même autorité sur toutes les provinces & sur toutes les armées de l'empire Romain, dont *Auguste* a joui, dont il jouit encore, & que nous prions les dieux de lui conserver ». Tibere ayant su cette disposition favorable, se rendit quelque tems après à Nole, où il trouva l'empereur dans son lit de mort. Velleius prétend qu'*Auguste* le reconnut publiquement pour son successeur, & lui fit jurer de le prendre pour modèle : mais Tacite assure que l'on n'a jamais su si Tibere, en arrivant à Nole, trouva l'empereur mort ou malade; Livie ayant fait garder les avenues du palais, & publier de tems en tems des nouvelles favorables de la santé de l'empereur. Cet auteur ajoute que lorsque cette princesse artificieuse eut pris toutes ses mesures, elle fit annoncer dans le même instant la mort de l'empereur & le couronnement de Tibere. *Auguste* vit approcher sa dernière heure avec une fermeté qui surprend dans un prince qui avoit acheté l'empire par tant de crimes. Il s'entreint avec ses amis, & leur donnoit des conseils sur leur conduite publique & privée. En parlant de ses propres actions, il leur dit qu'il avoit trouvé Rome de brique, mais

qu'il la laissoit de marbre. Il faisoit allusion aux monumens dont il l'avoit décorée, & aux edifices superbes dont les débris nous étonnent encore. Mais il en avoit banni le fanatisme républicain, vrai germe des grandes vertus & des grandes actions. Avant d'expirer il se fit apporter une glace, & retroussant ses cheveux à la maniere des acteurs: Si j'ai bien joué mon rôle, dit-il à ses amis, battez des mains, la scene est finie. Ainsi mourut cet homme qu'on pourroit appeller le prodige des siècles. Il étoit dans la soixante-seizieme année de son âge, la cinquante-sixieme depuis son premier consulat, & la quarante-troisieme depuis la journée d'Actium. On nous dispensera de faire ici son éloge & sa censure, ses actions parlent. Il enchaîna par ses propres liens le peuple le plus fier qui fut jamais; & fonda la monarchie la plus vaste, la plus riche, la plus puissante qui eût été avant lui, & qui ait subsisté depuis. Cet empire acquit tant de grandeur, que les états du Turc n'en font qu'un foible débris. Les arts en tout genre furent portés à une perfection si étonnante, que dix-huit siècles n'ont pu rien y ajouter. *Auguste* a surpassé par ses vices & par ses vertus tous les rois; aussi un sage a-t-il dit, en parcourant sa vie, que ce prince n'auroit jamais dû naître, ou ne jamais mourir. (M-Y.)

**AUGUSTODUNENSIS PAGUS**, (Géogr. du moyen âge.) l'Autunois, le comté ou l'évêché d'Autun en partie.

Ce *pagus* formé des débris de l'ancienne cité des Eduens, qui comprenoit, dans son vaste district, plusieurs cantons ou peuples Eliens, a été dans tous les tems le plus considérable de la Bourgogne. Il fut gouverné, après l'irruption des barbares, par des comtes sous les premiers rois Bourguignons. Sidoine Apollinaire nous fait connoître Attalus son parent, dont il loue la justice & les vertus, vers l'an 460. L'illustre Grégoire Autunois, bifaïeul de Grégoire de Tours, pere de notre histoire, lui succéda: il se conduisit pendant 40 ans, avec tant de zele & d'équité dans cette place, qu'il fut ensuite élevé sur le siege épiscopal de Langres, en 506. C'est lui qui a fondé la célèbre abbaye de saint Benigne, à Dijon, dont la mansé abbatiale vient d'être réunie à l'évêché de Dijon (1774); nous renvoyons pour les autres comtes d'Autun à l'histoire qu'en a publié Munier, in-4°. 1660. Nous observerons seulement que plusieurs d'entre eux étoient en même tems abbés de saint Symphorien, & qu'un des plus distingués fut *Richard le justicier*, qui devint premier duc bénéficiaire de Bourgogne, à la fin du IX. siècle.

Ce *pagus* s'étendoit depuis Saulieu à Perrecy & à Oyé en Briennois, & de Nolay à Moulins, ce qui fait plus de 20 lieues du nord au sud, & 25 de l'est à l'ouest. De ses débris ont été formés les bailliages d'Autun, de Montcenis, de Charoles, de Semur en Briennois, de Bourbon-Lanci, partie de ceux d'Arnai-le-duc & de Saulieu.

La table Théodosienne dressée, à ce qu'on croit, à la fin du IV. siècle, nous fait connoître plusieurs anciens lieux de l'Autunois; tel que Toulon sur Arroux, *Teiorium*, *Telonum*, où les Romains avoient un péage; Périgni sur Loire, *Parinium*; Bourbon-les-bains, *Aqua Nisinei*; Decize sur Loire, *Decotia*, *Decida*; Anisi, *Alisincum*; Sigi près Moulins, *Sicitia*; Buffieres, *Boxum*; Saulieu, *Sidotocum*, *Sidoloucum* selon l'Itinéraire d'Antonin, & *Sidoleucum* selon Ammien-Marcellin. Saint Andoche fut martyrisé en cette ville, vers l'an 177.

Vaivre, duc d'Aquitaine, ravagea avec son armée en 761, tout le pays d'Autun, jusqu'à Châlons, dont il brûla les faubourgs; *omnem regionem Augustodunensium usque ad Cavillonem igne cremavit*,

dit *Fredegair*, *Ed. D. Ruinard*, pag. 694. *Pepin*, victorieux des Aquitains, passa la Loire à Digoïn, & traversa le pays Autunois pour retourner à Paris, en 765. *Ad Denegontium... per pagum Augustodunensem remeavit. ib. p. 699.*

Le comte Theodoric tint deux malles publics ou assises à Crona sur Loire, en 819 & 820, *Crounacum*, *Craunacum in mallo publico*. Voyez Perard, p. 34. in-fol.

Le monastere d'Isseure ou Yzeure, près de Moulins en Bourbonnois, dont Amalberge étoit abbesse, & auquel le comte Childebran donna tout ce qu'il possédoit en ce lieu en 817, ou, selon d'autres, en 832, est marqué dans l'Autunois; *Ysodorum isoria in pago Augustodunensi*. Voyez *Gal. Chr. tom. IV. pag. 447*, & *Preuves*, p. 46.

A Couches, *Cholcha*, *Cottica*, *Choicheium*, fut fondée vers 830, une abbaye qui fut réunie à l'église d'Autun, par Charles le Chauve, en 844. L'évêque Rotmundus y construisit un château: Hugues de Châlons, évêque d'Auxerre, en étoit abbé en 992. Il la remit, à la priere de l'évêque d'Autun, à Amedée, abbé de Flavigni en Auxois, pour la rétablir en 1017. Elle a depuis été réduite en prieuré, uni en 1621 au college d'Autun. Le bourg de Couches fut affranchi en 1253. Voyez Perard, page 476. *Gal. Chr. tom. IV. page 442.*

Mèvre ou Mef-vre, ancien prieuré, réuni à saint Nazaire d'Autun, par Charles le Chauve en 843, est à deux lieues d'Autun, & nommée dans les vieux titres *Megabrense monasterium*, *S. Martinus de Mega vero vel Magobrio*. *Gal. Ch. 16.*

Le comte Eccard fonda en 840, le prieuré de Perrecy sur l'Oudrache, *patriacus super vuldragam in pago Augustidunensi*. Per. p. 25. Plusieurs terres données à ce monastere, sont aussi désignées dans ce même canton; Sancenai, annexe d'Oyé, *Sinciniacus*; Lurcey, *Lurliacum*; Marli, *Malniacum*; Colonges, *Colonia*; Neuvi, *Nova-villa*; Bisi, *Bisiaca*; Vaux-de-Barriere, *Valles*; Fontenai annexe de Baron, *Fontenella*; Genouilli, *Gentiliaca*; Baurby, *Barbiaria*; Baron, *Barum*. Per. p. 22.

Un titre de 858 cite Ornée, *Dernacus in pago Aug. prope monasterium S. Andochii*. Sur une médaille gauloise, rapportée dans le *Journ. de Trev. oct. 1706*, p. 1984, on lit *Dubnorix*: il est armé à la gauloise, tenant un sanglier de la main droite, & de l'autre une tête d'homme, & plus bas *Durnaco*. Cette médaille du fameux *Dumnorix*, chef des Eduens, a pu être frappée à Ornaix ou Ornée, qui étoit son palais, près d'Autun: sur d'autres on lit *Durnacot*. c'est-à-dire *Durnaci-Cortis*.

Une chartre de Charles le Chauve de l'an 859, en faveur de l'abbaye de S. Andoche d'Autun, fait mention de Savilli, *Saviliacum*, & d'une forêt appelée *Centuperas*, in pago Aug. *Gal. Ch. tom. IV. p. 56. pr.*

Jonas, évêque d'Autun, dédia l'église de la Nocle, sous le vocable de S. Cyr, en 865, *Noflea*, la *Nofla*, in pago Aug. 16. p. 365. pr. 59.

L'évêque Leudo & le comte Adalard firent venir au IX. siècle les plus illustres cantoniers à un mallo public, assemblé à Mont ou au mont S. Vincent, in villa Monte pagenses nobiliores vocant. Perard, pag. 33.

Un diplôme de Charles le Chauve, daté de la vingtieme année de son regne, rapporté par Munier, p. 25, fait connoître plusieurs endroits de l'Autunois, donnés à la cathédrale de S. Nazaire, par les comtes Theodoric & Aldric; tels que *Wavra*, la Vaivre ou Vèvre; *Porcariaca*, la Porchereffe, de la paroisse de Brion; *Cucurba cucurbitissa*; Couchard, où est un fameux monument funéraire, qu'on croit être celui de *Divitiacus*; *Petracervalis*, Cerveau;

*Laticum*, Lally; *Brolium*, Breuil, tous aux environs d'Autun.

Bofon, élu roi de Bourgogne au concile de Mantaille, confirme à l'église d'Autun en 879, la possession de la terre de Lucenay, *Lucennacum in pago Aug.* (Voyez Municip. 56.) c'est Lucenai-l'Evêque appelé dans un titre de 1350, *Lucenagium Castrum*.

C'est en ce lieu que les Autunois défirent, en 1521, une troupe de brigands qui infestoient le pays. Le bailliage d'Autun royaliste s'y retira durant les troubles de la ligue. Claude de Ragni, évêque d'Autun, qui en aimoit le séjour, y mourut dans son château, en 1652.

Monthelon ou Montelon, avec l'église de Saint Eptade, emplaced dans l'Autunois, *Mons Tolonus* ou *Mons Tolomni in comitatu Aug.* Cette église fut rendue à la cathédrale d'Autun, par l'évêque Hervé, en 919. Per. pag. 28, 34, 73. Gal. Chr. tome IV, pag. 73. pr.

C'est dans ce village que sainte Françoise de Chantal passa sept ans après sa viduité, & où elle exerça sa charité & sa patience : sa fille y fut mariée par S. François de Sales, avec le baron de Thorens, neveu du saint évêque de Genève, en 1609, en présence de l'archevêque de Bourges, son frere, & du président Fremiot, son pere. S. François de Sales prêcha ensuite en cette paroisse.

Le roi Rodolphe confirme à l'abbaye de Saint Martin d'Autun la possession de la Celle, *Villam Cellas*; de Thil sur Arroux, *Tilium*; Bragni, *Braniacum*; Meslé, *Meletacum*; la petite Veniere, *Vitricas*; Charbonas, *Carbonacum*; tous situés dans l'Autunois. Gal. Chr. tome IV. p. 71. pr.

Lambert, comte de Châlons, fonda en 973, un prieuré à Parai, dit la Vallée d'Or, *Paredum, dictum Vallis Aurea, in pago Aug.* Le fondateur y fut inhumé en 988, & le prieuré fut soumis à Cluni en 999. *ib. p. 445.* Parai obtint du comte Guillaume ses privileges en 1180, confirmés par le duc de Bourgogne en 1243.

Le moine Jotraldus, dans la vie de S. Odilon, écrite il y a plus de 600 ans, fait mention de Moulins, *Molinis castrum in extremo confinio Augustodunensi.* Eclair. géogr. 1744, p. 209.

Montcenis, dont le cartulaire d'Autun fait mention au x<sup>e</sup>. siecle, a un bailliage fort ancien dont le Charolois dépendoit; *Mons Cinifus, Cinifus, Monticinium in Aeduis.*

La Celle ou prieuré de S. Reverien, *Cella S. Reveriani*, où l'on croit que cet évêque fut martyrisé, fondé au xi<sup>e</sup>. siecle, est marqué dans l'ancien territoire d'Autun, & depuis a été réuni au diocèse de Nevers.

Des lettres du roi Louis en 1119, font mention du prieuré de S. Nazaire, près de Bourbon, fondé en 1030 par Anceau, sire de Bourbon, *prope castrum Burbonum in Aeduensi pago* (not. Gal. p. 104). Bourbon est appelé dans les titres du moyen âge, *Burbo, Bulbo, Borbonium*. Hugues d'Arci, évêque d'Autun, y fonda le chapitre de S. Nicolas de la Prée en 1288. Cette ville est renommée par ses bains thermales, connus dès le tems des Romains qui les embellirent. Henri III. les a fait réparer, & s'en servit préférentiellement aux eaux des autres villes.

L'abbaye de Septfonds si fameuse par son austere réforme, fut fondée en 1131, par les sires de Bourbon, *Septem fontium abbatia Borbonensis in Aeduis*, dit Chifflet dans son *Genus illustre S. Bernardi*, in-4<sup>o</sup>. p. 544. (C.)

AVISON, (Géogr.) haute montagne des Vôges, l'une de celles qui entourent la ville de Bruyeres. Nous en parlons à cause d'une fête singuliere qui s'y célèbre annuellement le premier dimanche de carême. Les garçons de la ville grimpent au som-

met de cette montagne, où ils allument un grand feu avant le lever du soleil. Celui d'entr'eux qui a la voix la plus forte, y lit un écrit contenant des projets de mariage entre les filles & les garçons, qui ont paru se convenir par les amitiés qu'ils se sont faites dans le cours de l'année. La lecture de chaque projet de mariage est suivie d'une décharge de boîtes & de mousqueteries, proportionnée à la qualité des personnes dont on vient de parler, & à l'estime qu'ont pour elles les acteurs de cette comédie. Tout cela n'est que le prélude d'une fête qui se donne par les élégans aux élégantes, le dimanche suivant, & qui consiste en concerts, bals, &c. Les jolies filles de Bruyeres, savent bien si tout cela les amuse. Ceci est tiré des œuvres de M. J. J. Rousseau. (+)

AVITUS, (Hist. du Bas-Emp.) sorti d'une famille patricienne, de la cité d'Auvergne, fut moins illustre par sa naissance & son élévation que par ses qualités personnelles. Sa douceur & sa modération lui méritèrent la confiance de Théodoric, roi des Visigoths, qui ne fit rien sans le consulter, & qui sembla ne voir que par ses yeux. Avitus n'usa de son ascendant sur l'esprit de ce prince, que pour rétablir la tranquillité dans sa patrie; & plus citoyen qu'ambitieux, il se crut assez heureux en jouissant du bonheur qu'il avoit le crédit de procurer aux autres. Il fut employé dans les plus importantes négociations; sa dextérité à manier les esprits, sa prudence sans artifice en assurèrent le succès; & sa parole fut le plus sûr garant des traités. Ce fut par son éloquence douce & persuasive, que les Visigoths se joignirent aux Romains contre Attila. Aétius qui lui donna toute sa confiance, eut toujours à se féliciter d'avoir suivi ses conseils: ses services lui méritèrent la dignité de maître de la milice dans le département du prétoire des Gaules. La maniere dont il s'en acquitta, le fit juge de l'empire; il dut son élévation aux belles-lettres, à qui tant d'autres reprochent le renversement de leur fortune: ce fut en donnant des leçons de droit & de littérature à Théodoric II, qu'il développa son génie & ses connoissances. Rome agitée de discordes civiles, ne pouvoit se résoudre à nommer un successeur à Maxime. On y étoit plus occupé des moyens de conserver sa vie qu'à former des intrigues souvent funestes à leurs auteurs. Théodoric qui pouvoit envahir l'empire, n'aspira qu'à la gloire d'en disposer. Il fait venir dans sa cour Avitus, & le proclame empereur; Montez au trône, lui dit-il, tant que vous gouvernerez l'empire, il n'aura point de soldat plus ardent à le défendre. Ce choix fait par un roi barbare, auroit dû soulever les esprits. Les Visigoths, il est vrai, étoient bien soldats Romains; mais ils n'avoient point la qualité de citoyens: armés du pouvoir, la force fut leur droit. D'ailleurs la milice depuis long tems avoit usurpé le privilege de nommer les empereurs; & Théodoric étoit trop puissant pour qu'on refusât de souscrire à son choix; il eût été soutenu par les Gaulois, dont la vanité étoit flattée de voir un de leurs compatriotes placé sur le trône d'occident. Ainsi, au lieu de trouver des murmureurs, Avitus ne vit que des sujets empressés à lui jurer l'obéissance. Le jour de son installation fut marqué par l'allégresse publique, & lui seul parut gémir de sa nouvelle grandeur. Tous les députés de la nation, qui assistèrent à cette cérémonie, sont désignés par le titre d'honorable, qui alors n'étoit accordé qu'aux représentans de la communauté, & que l'usage profane aujourd'hui aux plus vils favoris de la fortune; il fut revêtu du pouvoir suprême par les mêmes raisons qui, du tems de Rome vertueuse, avoient élevé au consulat ou à

la dictature les Fabrices, les Camilles & les Cincinnatus, qui n'eurent d'autres titres & d'autre recommandation que leurs talens & leurs vertus. Ce ne fut qu'à la sollicitation des Gaulois, qu'il consentit à accepter l'empire; il savoit combien il étoit dangereux de devenir le maître de ceux dont on avoit été l'égal. Dès qu'il eut été proclamé, il jura l'observation du contrat social, dont les droits toujours sacrés sont souvent violés par le plus fort. Il partit ensuite pour Rome, où il fut reçu avec autant d'applaudissement que si sa nomination eût été l'ouvrage du peuple & du sénat; l'ancienne constitution exigeoit de n'élire les empereurs que dans les murs de cette capitale du monde, qui n'étoit plus que l'ombre de ce qu'elle avoit été. L'exemple de Galba avoit autorisé à ne plus s'assujettir à cette formalité; & *Avitus* se fit un devoir de la rétablir.

Il écrivit à *Martian*, empereur d'orient, pour le prier de le reconnoître pour son collègue: c'est ce qu'on appelloit alors l'*unanimité*; c'est un antique préjugé que l'empire d'orient, toutes les fois qu'il venoit à vaquer, étoit réuni à celui de l'orient, & que la portion du peuple Romain, restée dans l'Italie, ne pouvoit se donner un maître sans le concours de la portion transplantée à Byzance. Les ambassadeurs envoyés à *Martian* furent reçus honorablement; & *Avitus* fut reconnu pour son collègue: il ne soutint pas sous la pourpre l'idée qu'on s'étoit formée. Il avoit des vertus; & l'homme de bien n'est pas toujours le plus propre à gouverner les méchans & les hommes entraînés par l'agitation de leurs passions. L'empire alors avoit plusieurs maîtres; & les sujets ne savoient point obéir. Son regne n'offre rien de mémorable; il eût mieux aimé pacifier les troubles de l'état, que d'en étendre les limites. Il fournit un corps de troupes à *Théodoric II* dans l'invasion qu'il fit en Espagne alors partagée entre les Romains & les Barbares. Ce fut encore sous son regne que *Ricimer* tailla en pièces, dans l'île de Corse, les Vandales d'Afrique; mais *Avitus* acheta bien cher les victoires de son général qui abusa de son autorité contre celui qui l'en avoit fait dépositaire. *Ricimer* souleva l'armée d'Italie; & soutenu du sénat romain, qui murmuroit d'obéir à un Gaulois, il força *Avitus* d'abdiquer l'an quatre cens cinquante-six. Sa dégradation l'exposoit aux vengeances de ses ennemis; il crut s'y soustraire, en entrant dans les ordres sacrés: le sacrifice qu'il avoit fait de sa dignité, & le caractère d'évêque dont il venoit d'être revêtu, ne désarmèrent point l'envie & la haine. Le sénat humilié de l'avoir eu pour maître, acheta des assassins pour l'en punir; il fut informé qu'on en vouloit à sa vie; il prit la résolution de se retirer dans les Gaules, où il se flattoit de trouver un asyle dans l'église de Brioude, dédiée à *St. Julien*, martyr, qu'il avoit choisi pour son protecteur, selon l'usage de ce tems, où chaque fidele se choisissoit un intercesseur dans le ciel. *Avitus* mourut, à ce que l'on croit, sur sa route; & l'on soupçonne qu'il fut assassiné. On voit encore, dans l'église de Brioude, une grande urne de marbre, où l'on prétend que son corps est renfermé; ce fut dans la troisième année de son regne, qu'il abdiqua l'empire qu'il n'avoit point ambitionné. (T-N.)

**AULAGAS**, (Géogr.) lac de l'Amérique méridionale au Pérou, dans la province de Los-Charcas, au nord de *Potosi*. Il a quinze lieues de longueur; & ses eaux coulent dans le lac de *Titica* par la rivière de *Defuguadero*. On voit sur ses bords la jolie petite ville de *Porto*. (C.A.)

**AULERQUES**, s. m. pl. (Géogr.) en latin *Aulerci*, peuples cités une fois dans les commentaires

de *César*. *Munier* & *Vigener* les placent dans le *Beaujolois*, sur les bords de la *Loire* du côté de *Roanne*. (M. BEGUILLET.)

**AULETE**, (Hist. d'Egypte.) Le privilege de la naissance appelloit au trône d'Egypte *Selene*, sœur de *Lathyre*, à l'exclusion d'*Aulete* qui, par sa tache de bâtardise, en étoit exclu par la loi, au lieu qu'elle appelloit les femmes au trône. *Aulete* se saisit des rênes du gouvernement, quoiqu'il fût né de la concubine de *Lathyre*; & les Egyptiens qui craignoient de passer sous la domination des Romains, fermerent les yeux sur la flétrissure de son origine. Ce prince tomba dans le mépris, parce qu'au lieu d'ambitionner les vertus qui sont les grands rois, il ne cultiva que les talens agréables qui honorent les particuliers mercénaires. On lui donna le surnom d'*Aulete*, qui signifie flûteur, parce qu'il excelloit à jouer de la flûte; & ce nom humiliant parut flatter sa vanité: mais il ne put se dissimuler qu'il étoit l'objet du mépris de ses sujets; & sentant le besoin d'un appui pour se soutenir, il épuisa l'Egypte pour acheter la protection des Romains. Le vuide causé par ses profusions fut rempli par les impôts dont il accabla ses sujets qui déployerent l'étendard de la révolte. Les tyrans sont lâches & timides, parce qu'ils se sentent coupables. *Aulete* sans amis fut chercher un asyle dans les murs de *Rome* vénale & corrompue; il y mendia les suffrages des premiers magistrats qui lui firent sentir qu'un roi étoit moins qu'un homme chez un peuple libre qui n'obéit qu'à la loi: ses trésors furent plus persuasifs que son éloquence & le spectacle touchant de sa dégradation. Les Egyptiens envoyerent aussi des ambassadeurs pour défendre leur cause au tribunal de ce peuple roi des rois; mais tous périrent par le fer & le poison. Les Romains, témoins de tant d'attentats, avoient conservé un reste de pudeur au milieu de la corruption: leur indignation éclata contre ce roi meurtrier, qui, pour se soustraire aux outrages, se retira dans le temple de *Diane* à *Ephese*: ses trésors lui acquirent un vengeur dans *Gabinus*, proconsul de *Syrie*, qui, pour une somme de trente millions, dont *Antoine* reçut la moitié, abandonna son gouvernement pour aller chercher dans l'Egypte des alimens à son avarice. *Péluse* fut sa première conquête: dès qu'*Aulete* se vit le maître de cette porte du royaume, il ne s'occupa que du soin de satisfaire ses vengeances. Ce premier succès fut suivi d'une nouvelle victoire. *Aulete*, arbitre de la destinée de ses sujets, ne parut sensible qu'au plaisir de punir; & les Romains, largement payés, furent les instrumens de ses vengeances. L'Egypte ne fut plus qu'une terre de sang: les haines supposèrent des crimes; & ceux qui survécurent, marcherent courbés sous le joug de l'oppression. Le tyran épouisoit la fortune des peuples pour remplir ses engagements avec *Antoine* & *Gabinus*. Les grands donnerent l'exemple du plus humiliant esclavage, parce qu'ils sont toujours bien payés de la honte de porter des fers. La superstition tira les peuples de l'oppression. Un chevalier Romain tua un chat, dont le meurtre fit prendre les armes à toute la nation qui s'obstinoit à demander la mort du sacrilège: l'autorité du roi & de *Gabinus* fut obligée de céder aux importunités des rebelles qui, dans leurs fureurs religieuses, mirent en pièces le malheureux assassin de l'animal sacré. *Aulete*, que cet exemple rendit circonspect & timide, traîna une vie obscure & languissante. Il joignoit à son habileté à jouer de la flûte, un goût effréné pour la danse; il nomma par son testament, son fils & sa fille aînée pour ses héritiers à l'empire qu'il mit sous la tutelle des Romains. (T-N.)

AULNE, (Botanique.) en latin *alnus*, en anglois *alder-tree*, en allemand *erlenbaum*.

*Caractere générique.*

L'aulne porte des fleurs mâles & des fleurs femelles, qui naissent à une distance assez considérable les unes des autres, sur le même individu; les fleurs mâles sont groupées sur un filet commun, & forment un chatton écailleux & cylindrique; elles consistent dans un pétale découpé en quatre parties, & dans quatre étamines fort courtes. Les fleurs femelles sont disposées en cône écailleux. On apperçoit sous les écailles des pistils formés d'embryons surmontés de styles fourchus; en mûrissant, les cônes laissent échapper de leurs écailles des semences plates & anguleuses. M. Linnæus avoit d'abord séparé les aulnes des bouleaux, ainsi que Tournefort, par cette seule raison que la graine des derniers est ailée; mais il les a réunis ensuite. Il est assez singulier que ce botaniste, dont le défaut est de trop grouper, ait pu s'arrêter un instant à une différence si peu considérable. Nous ne distinguons ces deux genres que par respect pour les anciennes dénominations.

*Especies.*

1. Aulne à feuilles arrondies, droites & pliées. *Alnus foliis subrotundis, erectis, plexisque.* Hort. Colomb.

*Common or round leaved alder-tree.*

2. Aulne à feuilles ovoïdes, pointues, planes & pendantes.

*Alnus foliis oblongis, mucronatis, planis atque pendulis.* Hort. colomb.

M. Duhamel du Monceau a transcrit jusqu'à sept especes d'aulnes; il est visible que plusieurs ne sont que de légères variétés; & il paroît que les autres ne sont que nos deux especes travesties par divers botanistes qui ont fait dans le même arbre chacun un caractere différent: par exemple, il y a grande apparence que l'*alnus folio incano* du pinax de Gaspard Bauhin, & l'*alnus foliis eleganter incis* de Burman, sont le même arbre qui est notre n<sup>o</sup>. 2, dont les feuilles sont à la fois blanches par-dessous & régulièrement découpées & dentelées par les bords.

Depuis que nous cultivons les arbres & arbrisseaux sous nos yeux, nous nous sommes convaincus de cette multiplication idéale d'especes dans plusieurs genres, ainsi que de nombre d'autres erreurs échappées aux anciens botanistes, & qui ont été transmises & augmentées par leurs copistes: erreurs qu'ils auroient évitées, s'ils avoient été cultivateurs en même tems que nomenclateurs: alors ils auroient vu la même plante sous tous ses aspects différens; & ils auroient même remarqué les différences imprimées par le sol, la culture & le climat: leurs descriptions n'auroient porté que sur des caracteres constans; de plus, en comparant tous les caracteres constans d'une plante à tous ceux de chacune des plantes du même genre, ils auroient fait les différences réelles, qui pouvoient la distinguer essentiellement, & d'une maniere non équivoque. Nous aurions de bonnes descriptions; les especes seroient exprimées par des phrases courtes, claires & précises; & il ne régneroit pas dans la botanique la confusion qu'on y trouve, lorsqu'on s'attache à vérifier sa nomenclature.

Mais, si pour devenir un bon méthodiste, il faut être cultivateur; pour être cultivateur, il est nécessaire de se servir d'abord des méthodes ou nomenclatures en usage; car on ne peut rassembler les plantes sous ses yeux, qu'en en demandant le plant ou la graine sous un nom, une phrase ou d'après

quelque description; & comme une même plante, outre les synonymes génériques & spécifiques connus, dont il faut s'embarasser la tête, est encore défigurée par ces phrases différentes & vicieuses, dont nous venons de parler, souvent on est dans le cas de recevoir de divers lieux, la même espece, au lieu de plusieurs qu'on étoit en droit d'attendre; & le caractere des especes étant souvent pris de la floraison, de la fructification ou de quelque partie de la plante qui ne se développe pas d'abord, il faut beaucoup de tems pour se convaincre de la stérilité de cet étalage scientifique & de sa propre indigence.

Lorsqu'on considère que l'aulne est de tous les arbres celui qui végete le mieux dans les terres marécageuses ou sujettes aux inondations; qu'il orne, qu'il enrichit & qu'il améliore ces terres infertiles; que son bois, son écorce & ses feuilles sont d'un usage précieux, il faut convenir que c'est un des meilleurs présens que nous ait faits la nature.

Cet arbre s'éleve sur une tige droite & unie, à la hauteur de plus de 60 pieds: ses branches rassemblées en faisceau lui forment une tête pyramidale; son feuillage brillant & glacé annonce la fraîcheur des ruisseaux près desquels il s'éleve en lambris. Le voeu que fait dans les jours chauds, celui qui fait apprécier tous les dons de la nature, est d'être assis à son ombre auprès de la cascade qu'il couronne; aussi l'aulne doit-il être placé dans les terres les plus fraîches des bosquets d'été, ou au bord des eaux qu'on pourroit y faire serpenter. Comme il verdit de très-bonne heure, il figurera très-bien dans les bosquets du printemps; on en fait de belles allées dans les lieux frais des parcs: on peut aussi l'employer en palissades élevées, qui souffrent très-bien le croissant, & sont d'un effet très-majestueux.

On l'éleve en tige pour le planter dans la vue de son utilité, soit en filets le long des eaux, soit en quinconce dans les terres fraîches; ou bien, on en forme des cepées pour en composer des taillis qu'on exploite au bout de six ou sept ans. En Flandre, on en entoure les héritages, & on en borde jusqu'aux petits fossés pratiqués dans les terres arables pour l'écoulement des eaux.

L'aulne sert à faire des échelles légères, des perches, des échelas; son bois est recherché par les tourneurs: on en fait des sabots & des talons, parce qu'il est très-léger: les boulangers, les pâtisseries & les verriers le préfèrent à tout autre bois pour chauffer leur four; on en fait aussi des tuyaux de fontaine; on l'employoit autrefois pour les pompes des navires: son écorce sert à teindre les cuirs en noir; les teinturiers & les chapeliers s'en servent au lieu de noix de galle pour noircir les préparations martiales: les feuilles passent pour résolutes; comme astringentes, on en fait usage contre certains maux de gorge.

L'aulne se multiplie de semences, d'éclats & de marcottes, mal-aisément de boutures & très-difficilement de plantards, quoi qu'en disent les maisons rustiques, & malgré l'avis de Miller, qui est ordinairement un guide si sûr; aussi n'avons-nous pas vu pratiquer cette méthode en Flandre, où cet arbre étant un objet considérable d'économie champêtre, sa culture a été assez perfectionnée.

Aucun auteur anglois ni françois, de notre connoissance, n'engage à en faire des semis, qui est pourtant la voie la plus féconde & la meilleure; en vain chercheroit-on dans les agronomes la meilleure méthode de les établir & de les soigner; nous ne nous appuyerons que de notre propre expérience.

Les cônes de l'aulne versent leur graine vers la



mi-octobre ; il faut être aux aguets pour prévenir ce moment de quelques jours, ou mieux encore pour saisir celui où les écailles commencent à s'entr'ouvrir : cet épanouissement est le signe le plus sûr de la parfaite maturité de la graine. Alors il faut cueillir les cônes sans les trop agiter ; & lorsqu'on en aura amassé une quantité suffisante, il conviendra de les étendre dans un grenier : vers la fin de janvier, on en remplira un sac qu'on battra, à plusieurs reprises sur un pavé, en le retournant dans tous les sens. Cette opération obligera la graine de sortir d'entre les écailles : on la trouvera au fond du sac, & on la nettoiera.

Vers la mi-février, labourez fort menu une ou plusieurs branches de terre légère, situées dans un lieu bas & frais, qui soit naturellement ou artificiellement ombragé par de hauts arbrisseaux ; on pourroit en planter exprès autour de l'endroit destiné à ce semis : une clairière dans un bosquet ou bien un intervalle entre des charmilles sont d'excellens emplacements.

Les planches ne doivent avoir que trois pieds de large, & des sentiers d'un pied & demi, afin de procurer la facilité d'arracher l'herbe des semis & de les bêcher. En labourant, on jettera alternativement hors des planches une bêche de terre, afin de les tenir un peu creuses, & d'y entretenir par-là même d'autant plus de fraîcheur. Cette terre servira à élever les sentiers & tout le pourtour de l'ensemble des planches ou des carreaux qu'elles formeront par leur réunion.

La terre ainsi préparée, faites-y passer, à plusieurs reprises, un rateau de fer à dents ferrées, afin de l'amincir & de l'aplanir exactement. Vous aurez à portée de vous un tas de terre locale, mêlé d'un tiers de sable fin & de terreau consommé ; vous prendrez de ce mélange, avec la main, & le répandrez également sur la superficie des planches de l'épaisseur de quelques lignes : ensuite vous aplanirez avec une planchette unie, pourvue d'un manche ; alors vous sèmerez vos graines assez épais, mais en les distribuant de manière qu'elles soient à-peu-près aussi abondantes dans un lieu que dans un autre ; cela fait, vous répandrez par-dessus de la terre mêlée, la jettant & l'arrangeant avec la main de l'épaisseur d'environ cinq lignes, en sorte que les graines en soient par-tout également couvertes. Vous aplanirez en pressant doucement avec la planchette, & l'opération sera finie.

Ce semis ne demandera plus d'autre soin que d'être sarclé, & d'être arrosé avec la pomme d'un petit arrosoir, tant qu'il ne pleuvra pas ; car, pour très-bien faire, il ne faut pas que la superficie de la terre du semis perde jamais cette couleur rembrunie que lui donne l'humidité.

Si vous usez de toutes ces précautions, vous vous procurerez des milliers de jeunes *aulnes*, dont la plantation enrichira des terrains qui n'étoient de nul rapport.

Les *aulnes* provenus de graines sont plus droits, plus vigoureux, plus hauts & d'une plus vite croissance que ceux qu'on multiplie par les autres moyens, dont nous parlerons néanmoins en faveur des personnes qui ne voudront pas attendre pour se procurer du plant. Le plant d'éclat est sous la main, les vieilles cepées d'*aulne* en fournissent en abondance. On sépare avec la hache les tiges les plus extérieures de la souche commune ; ce qui procure une baguette, ayant par le bas d'un côté, une large blessure, & du côté opposé, un bouquet de racines : on rejettera celles qui n'en auront point ou pas assez.

Pour se procurer quantité d'*aulnes* par les marcottes, il faut couper, à un demi-pied de terre, des

*aulnes* de la grosseur du poignet ; il partira en nombre de jets qu'on enterrera en novembre ; au printemps, on jettera de la litière au-dessus de leurs parties enterrées, afin d'y entretenir la fraîcheur ; vers la fin de l'automne de l'année suivante, ils seront suffisamment enracinés, & l'on pourra en former des plantations.

Les petits *aulnes* provenus de graines, doivent demeurer deux ans dans le semis ; si on les destine à former des cepées pour des taillis, il conviendra de les faire passer du semis dans une pépinière, où on les plantera à un demi-pied les uns des autres dans des rangées distantes d'un pied, pour y rester pendant deux ans ; mais, si l'on se propose d'en former des arbres, il faudra les planter dans la pépinière à un pied & demi les uns des autres dans des rangées distantes de deux pieds & demi, & les y laisser au moins quatre ans.

Lorsqu'on plante l'*aulne* à demeure, il faut mettre les cepées à quatre pieds en tout sens les unes des autres, & les arbres à six, si c'est en ligne, & à huit ou neuf, si c'est un quinconce : quoique cet arbre puisse subsister le pied dans l'eau, cependant il vient bien mieux, lorsque son pied n'y trempe pas ; c'est pourquoi l'on fera très-bien de pratiquer des rigoles ou goulottes dans les marais ou terres inondées, & de les planter sur leurs berges. Si le terrain est trop rempli d'eau, il conviendra de le saigner, d'espace en espace, par de larges fossés. On peut aussi, dans un terrain de cette espèce, former aux distances convenables des tertres aplatis par le haut, pour y planter les *aulnes*.

Nous sommes presque assurés, d'après nos expériences, que les *aulnes* élevés de graines pourront réussir, si on les plante à demeure dans un sol de la même nature que la terre où ils ont été semés, c'est-à-dire, dans une terre légère & fraîche, sans être ni aquatique, ni marécageuse, ni inondée ; & ce seroit un grand avantage pour ceux qui voudroient employer ce joli arbre à la décoration des jardins.

Le n°. 2. est précieux en ce qu'il ne demande pas autant d'humidité que le premier ; il croît naturellement dans les terres fraîches des montagnes : ses différences spécifiques ne sont pas moins bien caractérisées.

Sa feuille est oblongue, pointue, plane, pendante, molle, régulièrement échancrée, & les échancrures sont finement dentelées ; elle est d'un verd mat par-dessus, & d'un verd blanchâtre par-dessous. L'écorce est grise : les jeunes branches sont presque arrondies.

Le premier a des feuilles rondes, obtuses, droites, pliées en nacelle, irrégulièrement & peu profondément découpées en échancrures rondes ; elles sont d'un verd obscur par-dessus ; un peu moins foncé par-dessous. Lorsqu'elles sont jeunes, elles sont glacées d'une sorte de gluten, ainsi que la sommité du jeune bourgeon. Les branches les plus récentes sont plates dans leur partie supérieure, & anguleuses dans leur partie inférieure : l'écorce du tronc des maîtresses branches & des branches d'un an est d'un brun rougeâtre & marquée de petites protubérances blanchâtres.

Les chattons de l'*aulne* sont longs & pendans ; ils portent des étamines violettes, & s'épanouissent en février comme ceux du noisetier. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

AULOT, (Géogr.) ville autrefois épiscopale de Catalogne, sur la rivière de Fluvia, au nord de Vico. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg de la viguerie de Campredon. (+)

AU-NATUREL, (terme de Blason.) se dit des animaux représentés avec la couleur que la nature

leur a donnée, ou des fleurs & fruits imités de ceux qui croissent dans les jardins ou à la campagne.

Baas de Sivord en Béarn; d'argent à deux biffes au-naturel, affrontées.

Anjorant de la Villatte à Paris; d'azur à trois lys au-naturel. (G. D. L. T.)

§ AUNÉE, (Mat. méd.) la racine de cette plante ne contient point d'huile essentielle, quoiqu'on assure dans l'article AUNÉE du *Diction. rais. des Sciences*, &c. qu'elle en contient beaucoup. L'analyse en détache quelquefois une substance camphrée qui s'éleve en flocons, semblables à de la neige, comme l'ont éprouvé Neumann & Cartheuser. On trouve dans cette analyse beaucoup de substance gommeuse, mêlée à une moindre quantité de résine. Une once de racine fournit demi-once de gomme & demi-gros ou deux scrupules de résine. Il paroît que c'est à ces principes fixes qu'on doit attribuer les vertus de l'aunée. (M. LAFOSSÉ.)

\* § AVOGASSE, (Géogr.) lisez AVOGASIE, nom corrompu d'ABGASIE. *Dict. Géogr. de la Martinique. Lettres sur l'Encyclopédie.*

AVOLA, (Géogr.) petite ville d'Italie, en Sicile, dans la Vallée de Noto. Elle est sur une montagne au nord-ouest de Falcouara & au nord de Noto, non loin de la source de la Miranda. Long. 39, 10. lat. 35, 5. (C. A.)

AVORTEMENT, (Médecine légale.) L'avortement proprement dit, est la sortie prématurée d'un fœtus qui n'est point capable de vie. Le terme de l'avortement a long-tems été indéfini: il l'est même encore; quelques-uns l'étendent jusqu'au huitième mois ou dans le courant du neuvième; mais l'observation démontrant qu'au septième mois il naît des fœtus bien formés & capables de vie, il paroît conséquent d'en conclure que ces naissances avancées ne méritent point le nom d'avortement.

Ce mot considéré dans son étymologie, a quelque chose de négatif (*abortus*, quasi *non ortus*, *frustratus*), il est composé de la préposition privative *a* ou *ab*, & du mot *ortus* qui indiquent une naissance vaine ou manquée.

L'avortement suppose une cause violente, extraordinaire, quoique d'ailleurs ce même genre de cause puisse accélérer la sortie d'un fœtus vers le septième ou le huitième mois.

Les fœtus nés avant le septième mois, sont regardés ordinairement comme avortons; il est pourtant des cas où vers la fin du sixième ou le commencement du septième mois, ils doivent être regardés comme des fœtus parfaits. Les limites fixées par les auteurs, ont été long-tems un sujet de controverse; ne pourroit-on pas espérer d'en terminer le cours, en n'assignant d'autre règle dans ces cas douteux, que la perfection du fœtus & son aptitude à vivre? Ce moyen de distinction nous est fourni par la nature, il prévient plusieurs inconvénients, il substitue une règle simple & positive à une loi jusqu'à présent arbitraire. Je ne voudrois pourtant l'étendre que sur les fœtus qui n'ont pas encore atteint la fin du septième mois, car après le septième mois & au-dessus de ce terme, l'opinion générale regardant le fœtus comme mûr & capable de vie, on courroit risque de priver de cette prérogative un fœtus qui ayant le tems prescrit, auroit le malheur d'être foible & mal constitué.

Je n'examine point si les fœtus de huit mois ont moins de droits à la vie que ceux de sept, comme le pensoit Hippocrate, qui prétendoit qu'au 210<sup>e</sup> jour le fœtus tâchoit de sortir, & qu'après cet effort, il étoit malade dans l'uterus. *De part. septimest.* Il est clair que la viabilité d'un fœtus bien constitué, est plus grande à mesure qu'il se rapproche davantage du terme ordinaire; aussi n'existe-t-il aucune loi qui

prive les fœtus de huit mois du privilège de vie; mais cette retenue n'existe point à l'égard des fœtus de six mois: quoiqu'en général ceux-ci naissent vivans, on ne les reconnoît pour viables qu'après six mois de vie après leur naissance. Cette règle entraîne plusieurs inconvénients. On fait combien de causes accidentelles peuvent agir dans ce long espace de tems: n'est-ce pas d'ailleurs se refuser à l'évidence même & à la vue de la nature? Si ce fœtus est vigoureux & bien organisé au moment de sa naissance, s'il exécute les fonctions de cet âge, qu'il tette, qu'il crie, pourquoi hésitera-t-on à le déclarer viable? La quantité prodigieuse de maladies qui attaquent l'espèce humaine dans son enfance, rend tout jugement incertain dans l'opinion contraire. Tenons-nous-en au témoignage des sens dans des questions si difficiles à résoudre.

Il est vrai, qu'au-dessous de six mois révolus, le fœtus expire peu après l'accouchement; nulle observation bien constatée n'a jusqu'à présent démontré le contraire; aussi ne peut-on s'empêcher de soupçonner les meres d'un fœtus de quatre ou cinq mois & quelques jours qui survit à l'accouchement, & donne des signes d'une organisation avancée.

Le terme de neuf mois n'est point tellement fixé par la nature, comme je le dirai dans la suite, qu'on ne le voie souvent avancé ou prolongé par des causes multipliées. Ce seroit encore une prétention peu fondée, que de ne juger de l'âge du fœtus que par la force de ses membres, sa grandeur, son embonpoint. Une femme qui survit à son mari, peut au bout de huit ou neuf mois après sa mort, mettre au jour un enfant infirme, exténué, dont la vigueur égale à peine celle d'un fœtus de six ou sept mois. La mauvaise constitution d'un fœtus peut retarder son développement, il peut encore dégénérer dans le sein de la mere par différentes maladies; on voit l'accroissement se faire si lentement dans les enfans rachitiques, leurs forces sont si souvent inférieures à leur âge, qu'il est naturel de penser que les mêmes inconvénients ont lieu durant la vie du fœtus. Il n'y a dès-lors que les signes d'un avorton qui puissent faire penser que cet enfant n'appartient pas au pere mort depuis neuf mois. Les maladies ou les incommodités qu'une femme peut éprouver durant sa grossesse, la délicatesse de son tempérament, expliquent trop naturellement la foiblesse de l'enfant, sa maigreur, sa petitesse, pour accuser cette femme d'infidélité, sans autres preuves.

Ce seroit peut-être le cas d'examiner une question, qui par la multiplicité des écrits & le partage des opinions, a soutenu & soutient encore un préjugé qui paroît respectable. La force de l'imagination des femmes enceintes sur le fœtus qu'elles portent, a trouvé des contradicteurs & des partisans; les uns & les autres s'étayent de l'observation, & le parti du merveilleux qui nous a toujours séduits, a long-tems, balancé ce que les raisons avoient de démonstratif dans l'opinion contraire. Les faits n'ont jamais manqué; & quoique l'exagération se glisse quelquefois dans les certificats les plus authentiques, & que l'imagination prévenue, fausse les objets lorsqu'il s'agit de plaider la cause de l'imagination, il faut admettre des faits: qu'importe leur existence, si leur connexion avec la cause supposée est gratuite ou contradictoire? Les vices de logique sont si communs dans nos conséquences! je parlerai ailleurs avec détail de cette influence prétendue, elle n'entre point dans le plan de cet article, & les raisons que j'allègue, sont indépendantes de l'une & de l'autre opinions.

Peut-on douter que le fœtus dans le sein de sa mere ne soit exposé à différentes maladies? Ne reconnoît-on d'autres causes que les extérieures? Les dégénéralions des humeurs ou des solides, les virus

écrouelleux, scorbutiques, vénériens, les dispositions à l'épilepsie, la goutte, &c. ne sont-elles pas des causes assez actives? Et d'ailleurs n'est-il pas conséquent de penser que les causes les plus étrangères agissant sur la mere, peuvent agir sur le fœtus par contre-coup? L'extrême délicatesse des organes d'un embryon ou d'un fœtus qui est éloigné du terme, rend inappréciable l'effet d'une cause de ce genre. On auroit tort de l'évaluer par l'analogie de ce qui arrive sur les enfans ou les adultes. Dans ce tems où les parties similaires s'arrangent pour former un tissu organique, les plus légers inconvéniens dans leur marche, leur développement, leur nutrition, sont probablement des obstacles insurmontables qui font varier les formes.

Plusieurs enfans naissent avec des infirmités sensibles qui se perpétuent souvent. Les éruptions cutanées ne sont pas rares, j'en ai vu qui présentoient tous les symptômes de la consomption, on en voit qui paroissent surchargés d'humeurs dont l'abondance ou les qualités indiquent une origine antérieure aux derniers tems de la grossesse: enfin est-il extraordinaire d'en voir qui soient mutilés ou estropiés de quelque membre, ou qui soient atteints de quelque maladie locale? On impute quelquefois à la manœuvre de l'accouchement ce qui tient au vice du sujet. La nature est une si bonne mere, qu'on se croit nécessité à supposer qu'elle fait tout au mieux, même pour chaque individu. L'enfant, dit-on, n'est soumis à l'art & aux vices de l'éducation, que lorsqu'il est entre les mains des hommes; avant ce tems, rien ne peut avoir altéré sa forme originelle ou primitive. Etrange logique, qui confond l'ordre général des choses avec les petits accidens!

La conformation des parties de la mere, ses chûtes, ses appétits, ses maladies durant la grossesse ne sont pas les seules causes qui puissent vicier le fœtus; il porte en lui dès la conception, le germe des infirmités de l'espece; il vit dans l'utérus, mais cette circonstance d'être renfermé, ne lui donne pas la prérogative d'être essentiellement sain: je ne vois dans les enveloppes qui le contiennent qu'une précaution de plus.

Les signes de l'avortement se tirent de l'inspection de la mere morte ou vivante, de l'examen du fœtus, de la connoissance des choses qui ont précédé ou suivi.

On voit fortir du lait aqueux ou sanguinolent des mamelles dans les femmes qui vivent après l'avortement; les mamelles s'affaissent & se rappétissent presque subitement: elles ont un flux de sang ichoreux par le vagin, quelquefois mêlé de caillots plus ou moins considérables: ce sang est aussi grumelé ou mêlé de mucosités, l'orifice de l'utérus est béant, applati, le vagin dilaté, la peau du bas-ventre ridée, flasque, les grandes levres molles, enflées, elles sentent des douleurs vagues qui vont se terminer vers l'utérus, il s'en exhale quelquefois une mauvaise odeur, elles éprouvent des frissons & des tremblemens vers les extrémités, des envies fréquentes d'accoucher, ou des efforts qui se dirigent vers les parties. Les extrémités inférieures sont quelquefois enflées, les veines qui étoient auparavant sensibles sur la peau disparaissent; les différentes parties extérieures se décolorent; elles vacillent dans la marche & se balancent des deux côtés, elles ont des lassitudes spontanées, &c. Tous ces signes sont décisifs, lorsqu'ils sont rassemblés en une certaine quantité, mais la plupart peuvent être la suite de plusieurs autres maladies des femmes.

L'état des parties intérieures de la génération ajoute beaucoup à ces preuves, lorsque par la mort de la mere il est permis d'en faire l'examen. L'épais-

seur & la capacité de la matrice plus grandes que dans l'état naturel, les traces de l'adhérence du placenta à la surface interne de l'utérus, les inégalités de cette surface, le relâchement de son col, la dilatation considérable du vagin, sont des signes péremptoirs pour établir un avortement ou un accouchement.

La grandeur ou le volume du fœtus est encore utile à considérer. Comme il est essentiel de faire ces perquisitions peu après l'avortement ou l'accouchement, & qu'un intervalle de plusieurs jours met dans l'impossibilité d'avoir recours à ces signes, il importe de s'assurer par d'autres voies, si malgré la non-existence des indices décrits, il y a d'autres motifs de suspicion. Un fœtus dont le volume est petit ou qui est peu avancé, occupe peu d'espace dans l'utérus, la saillie du ventre est moindre, les traces qu'il laisse moins sensibles, en un mot après l'avortement tout se remet dans l'état naturel par le seul ressort des parties. Si son volume au contraire est considérable, la distension ayant été excessive, le ressort des parties est diminué, leur remplacement est lent & tous ces signes indiqués sont évidens, même plusieurs jours après. Le tempérament plus ou moins robuste de la mere, peut à cet égard causer quelques différences.

Les signes d'un fœtus avorté & au-dessous du terme requis pour qu'il soit viable, sont l'imperfection de ses membres ou de son corps, le défaut de cheveux, d'ongles aux pieds & aux mains, leur mollesse s'il y en a, les doigts informes ou confondus, les paupieres collées, les orifices trop béans ou même imperforés, la couleur de la peau d'un rouge vif & comme transparent, la grandeur de la fontanelle, ou l'ossification peu avancée des os de la tête. On juge encore de son peu de maturité par le défaut de pleurs ou de cris, par son immobilité ou la faiblesse de ses mouvemens, surtout s'il y a deux jumeaux: s'il n'exécute point de fonction naturelle, telle que l'éternement, le pisser, &c.

Parmi les signes antérieurs ou commémoratifs, sont l'affaiblissement subit du ventre à la suite d'une enflure formée successivement, la cessation du flux menstruel, l'appétit défordonné de plusieurs alimens peu familiers, le vomissement fréquent dans une femme auparavant bien constituée.

A l'avortement ou à l'accouchement, succede une hémorragie utérine plus ou moins considérable, selon que le fœtus est plus ou moins avancé. Cette hémorragie est plus abondante que l'évacuation menstruelle ordinaire dans les femmes saines, elle dure plus long-tems, elle abat les forces, & laisse toutes les fonctions dans un état de langueur; tandis qu'au contraire l'évacuation menstruelle développe les fonctions, redonne le jeu aux organes & laisse un certain bien-être indéfinissable. Ces derniers signes sont consécutifs, & comme ils sont bien plus conjecturaux que ceux que l'anatomie fournit, je les range dans la dernière classe. Une grande quantité de linges teints de sang & où l'on trouve quelques caillots, est une raison qui autorise à poursuivre l'examen des parties fait par des experts. L'allégation que quelques femmes donnent d'une suppression de regles, qui sont revenues en plus grande abondance, peut être vraie; mais elle ne doit point empêcher cet examen ultérieur.

On peut joindre au détail de ces signes une partie de ceux dont je parle à l'article des signes de la grossesse ou dans celui de l'infanticide.

Les signes de l'avortement, que présente l'examen de la mere, ne sont pas également sensibles dans tous les tems, & ne paroissent pas à la fois. L'hémorragie, par exemple, cesse pour l'ordinaire

quelques jours après, & c'est à des accidens particuliers qu'il faut attribuer sa durée pendant 30 ou 40 jours après l'avortement. L'aplatissement du col de l'utérus & le relâchement de son tissu & de celui du vagin, disparaissent aussi peu-à-peu, le lait des mamelles prend d'autres routes, les frissons, les tremblemens, les douleurs, les lassitudes diminuent en même proportion que l'hémorragie & la faiblesse, de façon qu'au bout de dix jours, pour l'ordinaire, il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'apercevoir des traces sensibles de ces incommodités.

Si l'avortement s'est fait dans les premiers tems de la grossesse, comme le volume du fœtus étoit peu considérable, le changement dans les parties suit la même règle; c'est en vain qu'on essayeroit de reconnoître, par des signes sensibles, un avortement de cette espèce, même peu de tems après. Les avortemens qui se rapprochent du terme naturel de l'accouchement laissent un espoir bien mieux fondé, leurs signes persistent durant quelque tems, & ce tems est proportionné à l'âge de l'avorton.

Les rides, ou les plis du bas-ventre, s'étendent au-delà du terme des autres signes; mais ces signes pris séparément ou collectivement, ne deviennent décisifs qu'après avoir constaté la cause dont ils dépendent. Ils peuvent être l'effet de quelques causes entièrement étrangères à l'avortement. L'hydropisie du bas-ventre, une tympanite considérable, & qui a duré quelque tems, & tout ce qui cause en général des grandes tumeurs dans cette partie, peuvent donner lieu à ces plis.

La simple suppression des règles peut quelquefois produire du lait dans les mamelles: mais ce lait s'y trouve alors en moindre quantité, il est plus aqueux, les mamelles moins pendantes ou moins flasques que dans l'état de grossesse & après l'avortement.

L'ouverture de l'utérus devient quelquefois encore plus étroite après l'accouchement qu'elle ne l'étoit auparavant, il est des substances qui en favorisent le resserrement. On voit d'ailleurs des filles qui de leur nature ont cette ouverture aussi considérable que celles qui ont accouché. Cela souffre des variétés presque infinies.

L'observation démontre qu'il est des femmes si mal conformées, ou douées d'un tempérament si délicat, qu'il est impossible qu'elles puissent parvenir au terme naturel de l'accouchement, ou qu'elles résistent à l'accouchement lui-même. Dans ces cas est-il permis d'exciter l'avortement pour conserver la mère (comme le veut Slevogt)? Il est absurde de prétendre décider cette question, comme l'ont fait Junker, Moxius, &c. qui absolvent du crime d'homicide celui qui fait avorter un embryon qui n'est pas encore animé. Toutes les analogies & les vraisemblances concourent à prouver que l'embryon est animé lors de la conception. Si l'on refuse d'admettre cette assertion comme prouvée, il est impossible d'assigner le terme de la végétation du fœtus & le commencement de son animation.

Mais j'ajoute encore qu'il importe peu pour le fait que l'âme s'y trouve ou ne s'y trouve pas; il suffit que l'embryon soit capable de la recevoir, que ses organes aient les dispositions requises pour former un être vivant lorsqu'il plaira à l'auteur de la nature de l'animer, pour mettre cet avortement dans le cas de tous les autres. La conception faite, un nouvel être a pris vie par la loi de la nature, il croît, se développe; & si rien ne s'oppose à ses accroissemens, il jouira de tous les droits des hommes. La certitude de la mort de la mère est-elle néanmoins une raison suffisante pour exciter l'avortement? Zacchias, Low, Mercurialis, Hucher, Sennert, & plusieurs canonistes ou théologiens ont

agité cette question. Il ne reste rien de lumineux de tant de controverses; quelques distinctions subtiles, fondées sur des propositions pour la plupart étrangères au sujet, sont ce qui nous reste dans d'immenses volumes. Cette diversité d'opinions effraie dans une question délicate & qui paroît si familière; mais l'étonnement diminue lorsqu'on se rappelle qu'il est rare qu'un médecin soit consulté pour exciter l'avortement dans un pareil cas. On parvient rarement à ce degré de preuve, qui suffit pour annoncer la mort infaillible d'une femme enceinte; la nature ou le principe de vie a dans l'homme des ressources dont on n'a point d'idée. Si l'on juge du danger à venir par les mauvaises grossesses, les avortemens antérieurs, par la difformité ou conformation vicieuse des parties, on est alors autorisé à conseiller à une femme de ne point habiter avec son mari; mais il n'est jamais permis d'exciter l'avortement par aucun motif, & moins encore si le fœtus est déjà avancé.

Dans une femme saine & bien constituée, l'union du placenta avec la matrice est si intime, qu'il est impossible de la rompre par les causes ordinaires; les agens même les plus énergiques sont employés quelquefois sans aucun succès à cet égard, & il est infiniment plus aisé de porter une atteinte mortelle à la vie de la mère, que d'altérer cette liaison avant le terme marqué par la nature.

Il n'y a point de substances propres à exciter l'avortement qui ne soient en même tems capables d'altérer la constitution de la mère. L'action de ces substances s'exerce principalement sur les organes de la circulation & le cours du sang; elle augmente le ressort des solides, elle excite des mouvemens violens & contre nature dans les organes. De-là résultent une augmentation de la chaleur, des douleurs quelquefois excessives, une fièvre plus ou moins considérable, le sang porté avec plus de force dans les vaisseaux du placenta, les déchire, s'épanche par leur ouverture; l'utérus s'enflamme quelquefois, les traces de son union avec le placenta suppurent, s'ulcèrent; d'autres fois il s'en suit des squirrhés qui dégèrent tôt ou tard, des fleurs blanches très-difficiles à arrêter; enfin un dépérissement général de tous les organes qui, dans l'état de vie, ont avec la matrice une correspondance immédiate & réciproque.

Le danger commun que courent la mère & le fœtus, & l'incertitude des moyens qu'on peut employer, les rendent donc illicites en toute manière. Il faut attendre le développement du fœtus, on a l'espoir de le conserver avec sa mère par l'opération césarienne lorsque l'accouchement naturel est impossible. Seroit-ce d'ailleurs la première fois qu'on verroit, par succession de tems, une femme mal constituée en apparence, rentrer dans la classe ordinaire, & porter des fœtus à terme sans accident, après avoir fait plusieurs fausses couches?

Si le vice de conformation est extrême, que le danger soit évident pour la mère, & que le fœtus soit encore dans ses premiers tems, seroit-il permis par le droit naturel d'exciter l'avortement par des moyens prudents & à l'abri des altérations intérieures? Les avortemens sont infiniment moins dangereux pour la mère dans les premiers tems; on auroit donc espoir de lui conserver la vie; le fœtus au contraire est condamné à mourir de nécessité, avant ou pendant l'accouchement. Seroit-il permis, dans ce cas, de faire un bien réel en conservant la mère aux dépens d'un fœtus qui ne peut jamais jouir de la lumière? C'est une question trop délicate & trop difficile à résoudre, pour que nous osions hasarder de dire ce que nous en pensons,

Un autre cas encore plus ordinaire, c'est lorsqu'on voit tous les signes d'un *avortement* inévitable, que l'ouverture de l'uterus est resserrée & l'hémorragie si considérable, qu'on ne peut sauver la mere qu'en la faisant cesser. On fait qu'alors le plus sûr & même l'unique moyen d'arrêter l'hémorragie, c'est de tirer le fœtus & l'arriere-faix. Alberti s'oppose à cette pratique qu'il taxe de criminelle; cependant elle est mise tous les jours en usage par les accoucheurs. On dira que le fœtus périt de nécessité dans ces circonstances, puisqu'on n'a aucun moyen de recoller le placenta à la matrice, & que la mere court aussi le même danger tant que dure l'hémorragie.

La certitude de la mort du fœtus, s'il est peu avancé, & la possibilité, ou même la vraisemblance du salut de la mere, seroient des raisons assez puissantes pour autoriser cette pratique. Si le fœtus a atteint le septieme ou le huitieme mois, on a une raison de plus pour la mettre en usage, parce qu'alors le fœtus étant capable de vie, on a espoir de conserver l'un & l'autre.

Mais le fœtus ayant atteint le neuvieme mois & ne pouvant sortir vivant par la mauvaise conformation de la mere, ou les inconveniens de sa situation, est-il permis de le tirer dans l'uterus & de le sortir par pieces, dans le dessein de conserver la mere? Cette question importante a souvent été agitée & l'on s'est même décidé pour la négative. Dans la supposition qu'on avoit à opter entre la vie d'une femme qui a déjà parcouru la moitié de sa course & celle d'un enfant qui est au point de la commencer, on a cru qu'il étoit de l'intérêt de la société & même du droit naturel de sacrifier la mere pour conserver l'enfant. On n'a pourtant point rassemblé tous les élémens de cette espece de calcul. Si l'on donne pour raison de ce choix le bien qui revient à la société de toute la vie d'un homme, comparé avec celui qu'une femme peut procurer par la moitié de sa vie, malgré l'apparence qui en impose en faveur de l'enfant, je croirois que la préférence doit être pour la mere. Elle a déjà franchi l'âge le plus critique de la vie (l'enfance): elle a donné des preuves de fécondité, elle a rendu des services qui exigent quelque reconnaissance, & le droit qu'elle a à la vie est plus probable & mieux fondé que celui d'un fœtus dont on ne connoît ni la force ni l'organisation. En admettant que l'enfant soit vigoureux & vivace, il faudroit tenter l'opération césarienne, en cas qu'elle fût praticable; mais s'il n'y a point d'espoir de réussite, comment se résoudre à sacrifier la mere? Ce que je viens de dire suppose toujours la possibilité de sauver la mere ou l'enfant selon qu'on voudra se déterminer: car si l'état de la mere est désespéré, peut-être faudroit-il préférer de la sauver.

Quiconque excite l'*avortement* par des causes violentes est puni suivant la rigueur des loix. La peine est néanmoins plus légère selon plusieurs jurisconsultes, lorsque le fœtus est encore informe ou qu'il n'est pas animé (selon quelques-uns), elle est plus grieve lorsque le fœtus est déjà formé & capable de vie. Dans le premier cas, on ne punit, selon ces jurisconsultes, qu'à cause du tort fait au pere, en le frustrant de l'espoir qu'il avoit de se reproduire. Dans le second cas on punit l'homicide.

Cette distinction est heureuse, sans doute, dans quelques cas, puisqu'elle mitige la rigueur de la loi sans laisser le coupable impuni; mais examinée de près, elle tient plus à une subtilité qu'au droit naturel. Qu'importe que le fœtus soit informe, pourvu qu'il soit capable de perfection & de vie? Chaque âge de l'homme a sa maniere d'être; un enfant ne ressemble en rien à un adulte, ni par les facultés mo-

rales ni par les physiques; il y a peut-être moins de distance du fœtus informe au fœtus organisé, qu'il n'y en a de ce dernier au nouveau né & à l'adulte.

Ce n'est pas l'animation du fœtus qui met obstacle aux *avortemens*, comme le veut Zacchias, (*lib. II. quest. x.*) qui avance que la multiplicité des *avortemens*, dans les premiers tems de la grossesse, vient de ce que le fœtus, encore informe, n'a aucune force & ne s'oppose point à celle qui le chasse; au lieu que vers la fin il est assez vigoureux pour lutter contre cette force. Le fœtus ne jouit d'aucune action de cette espece; renfermé dans ses membranes, il est purement passif, la seule adhérence de l'arriere-faix à la matrice explique cette différence plus naturellement.

Si le fœtus dont une femme avorte volontairement a atteint le septieme mois, & s'il est prouvé par l'examen qu'il est sorti vivant du sein de sa mere, elle est dans le cas d'infanticide, parce que la viabilité de l'enfant, & les preuves positives de vie après la sortie, indiquent sa négligence ou sa mauvaise volonté. Elle est criminelle dans ce cas, lors même qu'elle ne paroît point complice de la cause de l'*avortement*.

Mais si l'enfant dont elle avorte est né mort, foible, avant tout terme usité, alors elle n'est criminelle que dans le cas de complicité de la cause de l'*avortement*.

Dans tout *avortement* d'un fœtus qui a vie, il y a nécessairement hémorragie par la rupture des vaisseaux sanguins qui unissent le placenta à la matrice. Cette circonstance peut n'avoir pas lieu dans la sortie d'un avorton mort depuis quelque tems, mais alors les causes de l'*avortement* n'ont rien qui indique violence extérieure ou intérieure. L'hémorragie n'a pas lieu de nécessité dans les *avortemens* des premiers tems de la grossesse, c'est-à-dire depuis deux ou trois semaines jusqu'à deux mois après la conception. Le placenta n'est pas encore adhérent à la matrice; l'embryon est contenu dans ses membranes comme dans un petit œuf, & cet œuf peut s'échapper par accident lorsque l'orifice de l'uterus se dilate. (*Obs. d'Hipp.*)

Si au contraire l'*avortement* dépend de violence extérieure ou intérieure, il y a toujours hémorragie plus ou moins considérable, quand même le fœtus seroit mort dans le ventre de sa mere avant la sortie. La connoissance de l'union du placenta à la matrice prouve assez ce que je viens de dire. Mais il arrive quelquefois que des causes violentes, qui rompent cette union, ne suffisent point pour faire sortir le fœtus & l'arriere-faix de la cavité de l'uterus. L'hémorragie fuit nécessairement la séparation de l'arriere-faix; mais le volume du fœtus, l'inertie ou la foiblesse de la matrice, la construction de son col, permettent la sortie au sang & non à d'autres parties plus volumineuses ou moins fluides; ainsi ce fœtus retenu plus ou moins long-tems dans la matrice, sans aucune adhérence, y séjourne même après l'entiere cessation de l'hémorragie & n'en sort qu'au bout de quelque tems lorsque le viscere qui le retient a repris quelque ressort. Dans ce cas la sortie du fœtus peut n'être point accompagnée d'hémorragie, quoiqu'elle dépende d'un *avortement* par cause violente. Les signes commémoratifs deviennent alors fort nécessaires; l'hémorragie a dû suivre la séparation de l'arriere-faix lorsqu'elle a agi; cette partie une fois séparée est un corps étranger qui incommode la matrice, cette incommodité s'annonce par des symptômes auxquels il faut avoir recours.

Si après avoir constaté l'existence d'une hémorragie antérieure on trouve une continuité de

symptômes jusqu'au moment de la sortie du fœtus, & qu'il soit prouvé que ces symptômes dépendent d'un fœtus mort, putréfié, ou même de la simple irritation qu'excite un placenta non adhérent, il est évident que le cas est semblable à l'avortement accompagné d'hémorragie; la putridité du fœtus & de l'arrière-faix, leur noirceur, le raccornissement des vaisseaux, leur oblitération, sont des signes non équivoques d'une séparation de l'arrière-faix, préexistante depuis long-tems à la sortie.

On présume la mort de l'enfant dans le cours de la grossesse par la nature & la violence des causes qui ont précédé & qui ont pu le tuer, par l'affaiblissement du ventre, la mollesse ou flaccidité des mamelles, la cessation des mouvemens de l'enfant, les défaillances de la mere sans cause manifeste, les frissons vagues, l'écoulement de matieres noires, fétides, par le vagin, &c. V. dans ce *Suppl.* INFANTICIDE, OPÉRATION CÉSARIENNE.

Les causes de l'avortement sont malheureusement très-multipliées, & je fais combien il est dangereux de présenter un tableau qui pourroit fournir à des ames atroces des moyens pernicieux. Dans l'alternative accablante du mal qui pourroit s'ensuivre, & de la nécessité de discuter devant les personnes instruites un objet important, j'aime encore mieux passer sous silence ce dont on peut abuser & me borner à des généralités.

L'absurde crédulité de quelques naturalistes, & les préjugés dont on étoit imbu sur l'évacuation menstruelle, la conception, le développement du fœtus, & le mécanisme ou la vie particulière de l'utérus, ont excessivement amplifié le catalogue de ces causes. On retrouve ici toutes les erreurs dont la matiere médicale a long-tems été remplie; les signatures ou les rapports de certaines substances, la saison, le lieu, l'heure pour les cueillir ou pour les avaler, la manœuvre superstitieuse qu'on ajoutoit, sont un monument bien humiliant pour l'homme qui s'étaye de tant de précautions pour être méchant! Ces préjugés dont l'origine remonte vers des tems très-reculés, sont parvenus jusqu'à nous en leur entier, & quoique méprisés de tems en tems par de grands hommes, ils en ont souvent imposé aux plus graves compilateurs qui, sur la foi d'autrui, n'ont pas manqué d'augmenter leurs recueils du fatras de ces traditions. Un peu de ce scepticisme physique, qui n'évalue les choses que par les faits, ou qui exige de sévères analogies pour les admettre, suffit pour écarter tout ce merveilleux. On peut faire le procès à la mauvaise intention de celui qui emploie une cause regardée par le vulgaire comme efficace; mais il importe au médecin que le juge consulte, d'en connoître la véritable action.

Les effets des substances abortives ne doivent être évalués que relativement. Il n'y a peut-être point de substance qui, prise intérieurement, excite l'avortement de nécessité absolue. La sabine regardée comme l'une des plus puissantes à cet égard, manque très-souvent son effet, & selon Zittmann (*med. for. cent. VI*), elle ne peut le produire en aucun sens. La décoction des baies de laurier & de genévrier se donne sans inconvénient aux femmes grosses, selon Valentini, & comme je l'ai vu moi-même; le borax est sans efficacité selon Loescher. Il en est de même du marrube, de la myrrhe, des émétiques qu'on donne dans plusieurs maladies durant la grossesse. Toutes ces substances enfin, dont l'action paroît la plus énergique, & qui, par une espece de choix, semblent diriger leur action vers l'utérus, s'emploient selon les circonstances & sous différentes formes, durant la grossesse, sans qu'il en résulte de funeste accident.

Les saignées, les coups principalement vers la région de la matrice, les sauts, les chûtes, la peur ou l'effroi, la tristesse excessive ou les chagrins, les joies immodérées, les cris, les efforts, les exercices vénériens trop fréquens, les cours de ventre ou les flux immodérés d'urine, les douleurs excessives, les colliques bilieuses, &c. sont des causes d'une autre espece, dont l'action est plus évidente. La constitution, l'âge & le genre de vie de la mere, l'âge du fœtus, la durée & l'énergie de ces causes sont des considérations nécessaires & qu'on ne doit jamais séparer lorsqu'on recherche la cause d'un avortement. C'est par cette combinaison qu'on peut expliquer comment la même cause obtient son effet & le manque quelquefois. Il m'est d'ailleurs impossible d'entrer dans un détail qui deviendroit immense par la multiplicité d'accidens qui modifient l'action de ces causes. (*Article de M. LA FOSSÉ, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*)

AVORTER, (*Econ. anim.*) se dit d'une femme qui accouche avant le tems de la maturité du fœtus. Il n'y a plus d'avortement après le sixième mois, parce que l'enfant peut vivre. Mais avant le septième, tout accouchement est avortif, & le fœtus meurt.

V. AVORTEMENT, *Dict. rais. des sc. &c. & Suppl.* (+)

AVORTER, (*Econ. rust.*) c'est pousser son fruit avant le tems. Lorsque les arbres sont battus des mauvais vents, ils sont sujets à avorter, & pour lors leurs fruits ne viennent point à maturité.

Dans les forêts on nomme *arbres avortés* ceux qui ne sont point de belle venue, par quelque cause qu'ils aient été endommagés. L'ordonnance veut qu'ils soient récépés. (+)

bled AVORTÉ, c'est celui où l'on apperçoit un dérangement considérable dans la tige, les feuilles, l'épi, & dans l'espece de grain qu'il renferme, avant que le bled fleurisse, & lorsque les tuyaux encore tendres ne sont élevés qu'à un pied ou un pied & demi au-dessus de la terre. La tige de ce bled est ordinairement alors plus basse que les tiges du même âge; elle est tortue, nouée, rachitique. Ses feuilles sont communément d'un verd-bleuâtre, recoquillées en divers sens; mais tantôt tournées en façon d'oublie, tantôt montrant une légère sinuosité en forme de spirale, ou présentant assez bien la figure d'un tire-bourre.

On appelle aussi *bled avorté* ou *venté* celui où il y a de faux épis de froment ou de seigle, qui extérieurement ont belle apparence, mais dont les cellules ne contiennent que peu ou point de grains, ou des grains petits, ridés & affamés.

Quoique la perte du grain soit toujours la suite de cette maladie, les symptômes n'en sont pas toujours les mêmes: les altérations, soit de la tige, soit de feuilles, soit de l'épi, sont inégalement marquées; & l'on voit des épis *avortés*, dont la tige est droite, & la feuille peu recoquillée. Lorsque la maladie est à son comble, & que le bled est entièrement *avorté*, l'épi ne conserve que très-peu de sa figure naturelle; il est maigre, desséché, & ne montre que les commencemens très-imparfaits, tant des pellicules qui doivent envelopper le grain, que du grain même destiné à s'y former.

Dans les cas où l'avortement s'annonce moins à l'extérieur, le tuyau est assez droit, l'épi formé, les feuilles peu tortillées; les balles sont entières, quoique plus courtes que celles des bleds sains: mais au lieu de renfermer un petit embryon blanc, & velouté à son sommet, si c'est vers le tems de la fleur, elles ne couvrent qu'un grain verd, terminé brusquement en pointe, & assez semblable à un pois qui commence à se former dans la cosse. Ces grains verds ont souvent deux pointes bien marquées; quelquefois ils en ont trois, & sont configurés de

maniere qu'il semble que ce soit deux ou trois grains qui d'abord aient été séparés, & se soient ensuite réunis en partant de la même base & croissant dans les mêmes balles. Tant que les tiges sont vertes, les grains le sont aussi, & renferment une substance glaireuse. Ils se dessèchent en même tems que les tiges; ils se rétrécissent, deviennent noirs, & conservent néanmoins leur forme, quoique flétris & vuides de tout suc.

Ce rachitisme n'est pas une maladie particulière aux terrains maigres. On en observe dans un bon terrain, au milieu des plus belles touffes de froment, & quelquefois on en cherche inutilement dans des terres où le bled est très-clair & paroît languissant.

Beaucoup de laboureurs méconnoissent cette maladie. Ils confondent les grains noirs avortés, qu'ils apperçoivent dans un monceau de froment, avec les grains de nielle, qui effectivement sont à peu près de la même figure.

*Fruit avorté*, se dit des fruits qui ne viennent point à maturité. Les mauvais vents font avorter les fruits. (+)

AVRANCHIN, (*Géogr.*) contrée de France en basse Normandie, qui a le Cotentin au nord, la Bretagne & le Maine au sud, le pays d'Houlmes à l'est, & à l'ouest l'Océan & le golfe de S. Michel. Elle a onze lieues de longueur & environ sept de largeur. La terre y est fertile en bled, en lin, en chanvre & en fruits. Les rivières principales qui arrosent l'Avranchin, sont le Canche, la Sée, la Seule & le Casnon. Ce pays faisoit partie, sous Jules César, de la seconde Lionnoise. (*C. A.*)

AURELIEN, (*Hist. Rom.*) né dans la contrée qui séparoit le pays des Daces de la Macédoine, monta à la puissance souveraine, sans avoir d'autre titre que sa valeur & ses talens pour la guerre; artisan de sa grandeur, il fit oublier que ses peres n'étoient que d'obscurs cultivateurs qui vivoient du produit de leur champ & du fruit de leur travail. L'empire Romain penchoit vers sa ruine, lorsqu'il fut choisi pour le relever, l'an deux cent soixante & onze de notre ère. Après avoir passé par tous les degrés de la milice, il fut proclamé empereur par l'armée qui depuis long-tems avoit usurpé le droit d'élire les maîtres du monde. *Aurélien* avoit la valeur & les talens qui font les conquérans; mais élevé sous la tente, il avoit la rudesse d'un soldat familiarisé avec la poussière du camp. Grand guerrier, il pouvoit briller à la tête d'une armée, mais son caractère inflexible ne pouvoit se plier ni avoir cette souplesse, en quoi consiste l'art de gouverner; fatigué du détail importun des affaires, il négligea la police intérieure, pour ne s'occuper que du rétablissement de la discipline militaire. La foiblesse & l'agitation des regnes précédens avoient jetté l'état dans la langueur. La licence introduite dans les armées y faisoit méconnoître la voix des chefs. *Aurélien* qui étoit l'ouvrage de cette soldatesque insolente, crut l'annoblir en la faisant rentrer dans les bornes de ses devoirs. La sévérité devenue nécessaire, fut portée à l'excès; le soldat étonné de ses vengeances, se soumit sans paroître en murmurer, parce qu'il étoit convaincu qu'il étoit seul digne de marcher à sa tête. Dès que l'ancienne discipline eut été rétablie, *Aurélien* fit des préparatifs pour une guerre étrangère; le sénat proposa d'immoler une hécatombe pour rendre le ciel propice à ses armes; les soldats moins superstitieux que ces magistrats pacifiques, s'écrierent que leur empereur étoit assez puissant pour vaincre, sans associer les dieux à l'honneur de ses victoires. Cette impiété est du moins un témoignage glorieux de la haute idée que la milice s'étoit formée de ses talens, & qui fut justifiée par la défaite des barbares qui depuis long-tems désolo-

loient l'occident. Une femme, qui avoit tous les talens qui forment les grands hommes, prit alors le titre de reine de l'orient, & voulut en usurper tous les privilèges; c'étoit Zénobie, reine de Palmyre, princesse qui réunissoit toutes les connoissances qui font respecter les philosophes, & la valeur circospecte qui fait les héros. *Aurélien* tourna ses armes contre cette illustre ennemie. Zénobie vaincue fut réduite à s'enfermer dans sa capitale, où elle se vit bientôt assiégée. Son ame toujours supérieure à sa fortune, ne s'abaisa point à implorer la clémence de son ennemi; elle lui écrivit une lettre insultante, qui dévoiloit la fierté d'une ame préparée à tous les revers; cette lettre fut l'ouvrage du célèbre Longin qui paya de sa tête le faste de son style. Zénobie, après une défense opiniâtre, sentit l'inutilité d'une plus longue résistance; elle sortit secrètement de Palmyre qui n'étoit plus qu'un assemblage informe de débris. Elle se flattoit de trouver un asyle & des vengeurs chez les Perses, ennemis comme elle des Romains; mais elle fut arrêtée dans sa route, & menée au vainqueur qui eut assez de modération pour ne pas déshonorer sa victoire par la mort d'une femme qui l'avoit insulté; mais il la réserva pour servir d'ornement à son triomphe; il lui demanda comment elle avoit eu l'audace d'insulter un empereur Romain: je ne te reconnois empereur, répondit-elle, que depuis que tu m'as vaincue. *Aurélien* satisfait d'avoir humilié sa fierté, lui assigna des terres suffisantes pour subsister en personne privée.

Tandis qu'il rendoit à l'empire son antique splendeur, ses principaux officiers indignés de ses cruautés, ne purent lui pardonner d'avoir fait mourir son propre neveu, pour un égarement passager. Ils formèrent une conjuration, & ils employèrent le ministère d'un esclave qui passifina dans la Thrace, entre Héraclée & Constantinople.

Ce prince pendant un regne de cinq ans & trois mois, éloigna les Germains de l'Italie, qui depuis un siècle étoit devenu le théâtre de leurs brigandages. La défaite des Sueves, des Marcomans, & des Sarmates délivra Milan de ses barbares oppresseurs. Rome sous son regne, fut revêtue de murailles, & l'empire reprit ses premières limites. Il fut le premier Romain qui ceignit son front d'un diadème. Ce Prince craint & admiré des barbares, chéri des peuples qu'il protégeoit contre la licence du soldat, n'est point compté au nombre des empereurs illustres & bienfaisans, parce que les années manquèrent à ses vertus; un regne plus long eût étendu sa gloire & assuré la félicité des peuples: il imprima une flétrissure à tous les délateurs, qui sont les fléaux des états & les ennemis de la vertu. Les exacteurs qui avoient élevé leur fortune sur les ruines du public, rentrèrent dans leur premier néant. Il n'exerça point de persécutions contre les chrétiens; & ceux qui le rangent parmi les ennemis de l'église naissante, sont réfutés par Eusebe qui dit que le démon s'endormit depuis Décius jusqu'à Dioclétien. L'armée dont il avoit été la terreur & l'idole, conserva tant de respect pour sa mémoire, qu'elle ne put se résoudre à lui trouver un successeur parmi ses chefs, dont la plupart étoient les complices de sa mort; l'élection fut renvoyée au sénat, qui ne voulut point accepter ce dangereux honneur; il y eut un long interregne, & l'empire resta sans chef jusqu'à l'élection de Tacite. Il avoit succédé à Quintillus Flavius, proclamé empereur par le sénat; mais ce Quintillus ne fut qu'un phantôme qui s'évanouit à la première nouvelle qu'*Aurélien* avoit été proclamé par l'armée, & dès qu'il apprit qu'il avoit un compétiteur si dangereux, il se fit ouvrir les veines pour se soustraire à la honte d'être redevable de la vie à un rival. (*T-N.*)

**AURELIUS PROBUS**, (*Hist. Rom.*) empereur Romain, eut le surnom de Probus, qui marquoit son intégrité & l'innocence de ses mœurs. Quoique fils d'un payfan de Dalmatie, il eut toute l'élevation des sentimens d'un prince né sous la pourpre; également propre aux exercices pacifiques & militaires, il fut aussi grand à la tête des armées, que dans les détails de l'administration. Florianus, frere de l'empereur Tacite, s'étoit fait de l'empire, comme d'un héritage; mais à la premiere nouvelle qu'*Aurélius* avoit été proclamé empereur, il se fit ouvrir les veines pour ne pas survivre à sa dégradation. Sa mort laissa son rival possesseur tranquille du pouvoir suprême. Les Gaules envahies & dévastées par les barbares, furent délivrées de leurs oppresseurs; & le calme dont elles jouirent, fut le fruit des victoires d'*Aurélius* qui ensuite se transporta dans l'orient, où il dissipa la révolte de Saturninus, qui s'étoit fait proclamer empereur; tous les petits tyrans qui défolioient l'empire, furent vaincus & punis. Les Sarmates qui faisoient la guerre, moins par un sentiment de gloire, que par l'avidité du butin, furent taillés en pieces, & réduits dans l'impuissance de troubler leurs voisins; toute la terre alloit jouir de la paix acquise par ses armes, lorsqu'une parole imprudente la replongea dans les calamités. *Aurélius* se félicitant du bonheur dont ses peuples alloient jouir, eut l'indiscrétion de dire que, puisqu'il n'y avoit plus de guerre, il falloit licencier l'armée qui surchargeoit le cultivateur; les soldats s'assemblerent tumultuairement, & le massacrèrent dans le lieu même où il avoit reçu la vie, après un regne de six ans. (T-N.)

**AURELIOPOLIS**, (*Géogr.*) Il y avoit autrefois deux villes épiscopales de ce nom dans l'Asie mineure, dont une en Lydie, selon Hiéroclès, & l'autre dans l'Asie proprement dite, selon Léon le sage. (+)

**AUREOLUS**, (*Hist. de l'empire Romain.*) général de l'armée d'Illyrie sous Gallien, fut proclamé empereur par ses soldats qui le forcerent de prendre la pourpre. Gallien tombé dans le mépris, aima mieux l'avoir pour collègue que pour ennemi, & n'ayant pu réussir à le vaincre, il mendia son assistance contre Posthume qui avoit envahi la Gaule. Gallien ayant perdu la vie dans un combat contre Claudius, le vainqueur, sous prétexte de pacifier l'empire, demanda une entrevue à *Aureolus*; celui-ci plein d'une confiance imprudente, se rendit à l'invitation de son rival qui le fit assassiner auprès d'un pont qui depuis ce tems a conservé le nom de cet empereur. (T-N.)

§ **AURIOLE**, c'est le nom d'un roi & non d'un royaume, comme dit le *Dict. rais. des Sciences*, &c. Voyez le *Voyage de Pyrard*, & la nouvelle édition du *Dictionnaire Géographique de la Martinique*. « Pour aller de Badara en la terre de Calicut, dit le premier, il faut passer une rivière, & il y a un roi entre deux qui s'appelle *Auriole*, qui n'a aucun port, mais qui demeure en terre, étant ami des Portugais, & ennemi des Malabares en son cœur; mais il n'en fait pas semblant, d'autant qu'ils ont affaire ensemble, & ne se peuvent passer les uns des autres. Par sa terre passe un fleuve qui vient s'emboucher à Marcaire, & qui porte bateaux l'espace de plus de vingt-cinq lieues ». (C.)

**AURON**, (*Géogr.*) rivière de France en Berry; elle a sa source à trois lieues ouest-nord-ouest de Bourbon-l'Archambault, & son embouchure à Bourges dans l'Evre, après un cours d'environ dix lieues. (+)

§ **AURORE BORÉALE**, (*Physique. Météorologie.*) cette lumière me paroît avoir plus de rapport avec l'électricité qu'avec aucune autre espece de phénomène; elle fait varier sensiblement la direction de

l'aiguille aimantée, elle électrise des pointes isolées placées dans des tubes de verre. M. Messier assure même avoir entendu un pétilllement ou un bruit semblable à celui des étincelles électriques.

On fait aujourd'hui qu'il y a beaucoup de rapport entre la matiere de l'électricité & celle de l'aimant; ne pourroit-on pas dire que la matiere électrique se porte vers le nord à raison du mouvement de la terre, & sort par les pôles, sur-tout par les pôles de l'aimant? L'aiguille aimantée décline de 20 degrés vers le couchant, & les aurores boréales paroissent aussi tirer du même côté; elles sont presque continues dans les régions septentrionales, comme l'électricité y est beaucoup plus sensible; tout annonce ici des rapports que des observations plus suivies pourront nous faire mieux connoître. (M. DE LA LANDE.)

Table des AURORES BORÉALES, depuis l'année 394 jusqu'à l'année 1751.

Années.	Aurores Boréales considérables.	Aurores Boréales médiocres.	Total.
de 394 à 500	quelques-unes	quelques-unes	incertain
502	1	0	1
584	1	0	1
585	1	0	1
de 770 à 778	1	quelques-unes	incertain
808	0	1	1
859	3	quelques-unes	incertain
871	0	1	1
930	1	0	1
956	0	1	1
979	0	1	1
992	1	0	1
993	1	0	1
898	0	1	1
1014	0	2	2
1039	0	1	1
1095	1	quelques-unes	incertain
1096	0	1	1
1098	0	1	1
1099	0	1	1
1105	0	1	1
1106	0	1	1
1115	0	1	1
1116	1	0	1
1117	0	2	2
1157	1	0	1
1193	3	0	3
1200	0	1	1
1269	0	1	1
1307	0	1	1
1325	0	1	1
1352	1	0	1
1353	0	1	1
1354	0	1	1
1446	0	1	1
1461	1	0	1
1499	0	1	1
1514	0	1	1
1518	0	1	1
1520	2	0	2
1527	1	0	1
1529	1	0	1
1534	0	1	1
1535	0	1	1
1536	0	1	1
1537	0	1	1
1541	0	1	1
1543	0	1	1
1545	0	1	1
1546	0	1	1
1547	0	1	1
1548	0	1	1
1549	0	3	3
1551	0	3	3
1554	0	2	2
1555	0	2	2
1556	0	2	2
1557	0	2	2
1560	0	2	2



Années.	Aurores Bo- réales con- fidérables.	Aurores Bo- réales mé- diocres.	Total.
1561	0	3	3
1564	0	4	4
1565	0	1	1
1567	0	2	2
1568	0	2	2
1569	0	1	1
1571	0	4	4
1572	0	6	6
1573	0	4	4
1574	0	2	2
1575	2	1	3
1577	0	1	1
1580	0	6	6
1581	9	0	9
1582	5	0	5
1583	3	0	3
1584	0	1	1
1585	0	2	2
1586	0	1	1
1588	0	5	5
1589	0	1	1
1590	0	1	1
1591	0	1	1
1592	0	1	1
1593	0	7	7
1596	0	1	1
1599	0	1	1
1600	0	1	1
1602	0	1	1
1603	0	1	1
1605	1	0	1
1606	0	1	1
1607	1	0	1
1608	0	1	1
1609	0	2	2
1612	0	1	1
1614	0	1	1
1615	1	0	1
1621	1	2	3
1622	0	1	1
1623	0	7	7
1624	0	3	3
1625	2	3	5
1626	1	5	6
1627	0	2	2
1628	3	2	5
1629	3	9	12
1630	0	2	2
1633	0	3	3
1634	0	3	3
1637	0	1	1
1638	0	1	1
1640	0	1	1
1645	0	1	1
1646	0	1	1
1650	0	1	1
1654	0	1	1
1655	0	1	1
1657	0	2	2
1661	0	2	2
1662	0	1	1
1663	0	1	1
1664	0	1	1
1665	0	2	2
1666	0	1	1
1671	0	1	1
1673	0	1	1
1676	0	2	2
1677	0	2	2
1680	0	1	1
1682	0	1	1
1683	0	2	2
1684	0	2	2
1685	0	1	1
1686	2	2	4
1690	3	0	3
1692	0	2	2
1693	0	2	2
1694	0	2	2
1695	0	4	4
1696	0	4	4
1697	0	1	1
1698	0	9	9
1699	0	0	0

Années.	Aurores Bo- réales con- fidérables.	Aurores Bo- réales mé- diocres.	Total.
1702	0	1	1
1704	0	1	1
1707	3	9	12
1708	1	0	1
1709	0	3	3
1710	1	0	1
1711	0	1	1
1714	0	1	1
1716	1	10	11
1717	2	10	12
1718	1	26	27
1719	8	24	32
1720	5	23	28
1721	2	17	19
1722	3	43	46
1723	4	26	30
1724	0	26	26
1725	3	27	30
1726	7	39	46
1727	2	65	67
1728	7	79	86
1729	6	59	65
1730	5	111	116
1731	5	52	57
1732	2	98	100
1733	8	19	27
1734	3	35	38
1735	4	47	51
1736	9	33	42
1737	11	29	40
1738	3	6	9
1739	11	15	26
1740	1	1	2
1741	12	9	21
1742	3	11	14
1743	0	9	9
1744	0	3	3
1745	0	3	3
1746	0	1	1
1747	0	7	7
1748	0	3	3
1749	0	3	3
1750	3	9	12
1751	0	2	2

AUSONES (LES), *Géogr.* ancien peuple d'Italie, qui, selon Tite-Live, habitoit dans les terres, vers Bénévent. Les *Aufones* furent détruits par les Romains 312 avant l'Ere chrétienne, sous le consulat de M. Peritius & de C. Sulpicius. (+)

AUSONIE, (*Géogr.*) ancienne contrée d'Italie, ainsi appelée d'Aufon, fils d'Ulisse & de Calypso, & des *Aufones* qui l'habiterent. Ce mot a fait fortune chez les Poètes; & quoiqu'il n'existât plus d'*Aufone* ni d'*Ausonie*, ils ont jugé à propos de désigner l'Italie entière sous le nom d'*Ausonie*, qui leur a paru plus poétique & plus harmonieux que celui d'Italie. (+)

AUSTERLITZ, (*Géogr.*) ville capitale d'un petit pays de même nom, en Bohême; elle est située sur une petite rivière, entre Hradisse & Brin, au sud-est de cette dernière. (C. A.)

§ AUTEL, (*Hist. des Relig.*) Ceux qui s'exercent dans l'étude aride & rebutante des étymologies, dérivent le nom d'*autel* du mot latin *altitudo*, parce qu'on n'en érigeoit ordinairement que dans des lieux élevés. L'origine de cet usage remonte à la plus haute antiquité. On présume que les Egyptiens, instituteurs des rites sacrés, furent les premiers qui les introduisirent dans le culte public. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'il y eut des *autels* avant qu'il y eût des temples. La matière & la forme de ces *autels* répondoient à la simplicité des mœurs des premiers tems. Ce furent d'abord l'argile, de vieux troncs d'arbres mutilés, des pierres informes qu'on fit servir à cet usage. L'*autel* de Jupiter Olympien, n'étoit qu'un amas de cendres; celui de Diane à Ephèse

n'étoit qu'un assemblage de cornes entassées d'animaux qu'on croyoit que la déesse avoit tués à la chasse. Moïse fait souvent mention des cornes des autels. Parmi ceux qui se sont dérobés aux outrages du tems & qui sont conservés dans les cabinets des curieux, on en voit de simples où aucune figure n'est tracée. Sur d'autres sont empreintes des divinités, des génies; & on remarque aux quatre coins des têtes de bœufs, de sangliers & d'autres animaux. L'architecture, grossière dans sa naissance, ne pouvoit leur prêter sa régularité & ses ornemens; & plus ils étoient informes & bizarres, plus ils inspiroient de respect.

Lorsque la pompe & la magnificence se furent introduites dans le culte divin, les autels prirent une forme nouvelle; les arts perfectionnés les assujettirent aux loix de la symmétrie & des proportions. Le luxe des mœurs fit croire qu'ils seroient plus respectés si on les rendoit plus riches. On ne se borna plus à employer la pierre, le marbre, le granite & le porphyre à cet usage; les plus riches métaux servirent à annoblir le culte public, & ce fut sur l'or & l'argent qu'on immola les victimes. Mais cette magnificence n'altéra point la vénération qu'on conservoit pour ceux qui avoient le sceau de l'antiquité simple & grossière.

Tous les autels n'étoient point construits sur le même modèle, & c'étoit la dignité du dieu auquel le sacrifice devoit s'offrir qui régloit leur degré d'élevation. Ils n'avoient ordinairement qu'une coudée de hauteur. Les plus élevés étoient consacrés aux dieux du ciel: les divinités terrestres en avoient de plus bas. Il y en avoit de portatifs qu'on promenoit dans les solennités, avec les simulacres des dieux. On attribue l'introduction de cet usage aux Chaldéens ou Babyloniens, adorateurs des astres dont ils portoient les symboles dans leurs processions, pour rappeler l'idée des mouvemens périodiques & réglés de ces flambeaux du monde. Les dévots ne se mettoient jamais en voyage sans se précautionner d'un petit autel; chaque famille en avoit dans son laraire où elle sacrifioit à ses dieux Pénates, à Junon & aux génies.

Les autels n'étoient pas exclusivement construits dans les temples; c'étoit dans des antres & des cavernes qu'on sacrifioit aux nymphes & aux dieux infernaux; c'étoit dans les bocages sacrés que la superstition élevoit ces monumens de sa crédulité, parce que c'étoit dans le silence des plus épaisses forêts, qu'on croyoit que les dieux se manifestoient aux hommes & aimoient à répandre leurs bienfaits sur eux. On en dressoit encore par préférence sur les montagnes & sur les lieux élevés, comme plus voisins du séjour de l'immortalité. Dieu, par la bouche de ses prophètes, lance ses anathèmes contre les Israélites qui pratiquoient cette coutume idolâtre. C'étoit-là que s'assembloient les Druides pour y célébrer leurs sacrifices sanglans. Ce fut pour n'avoir aucune conformité avec les païens, que Moïse défendit de planter des arbres autour des autels du vrai Dieu; il ne se borne pas à proscrire ces autels, il ordonne encore de détruire par le feu les bois qui les environnent.

Chaque autel étoit environné de l'espece d'arbre qui étoit consacré au dieu à qui l'on offroit des sacrifices. La multitude s'y rassembloit les jours de fêtes, & après la célébration des mystères, on formoit des danses, on se livroit à la bonne-chère & à tout ce qui pouvoit exciter l'allégresse. Le païen charnel ne pouvoit comprendre comment les mortifications, l'abstinence & l'abnégation de soi-même pouvoient être une offrande agréable à la divinité. Dans les événemens heureux, ils lui témoignent leur reconnoissance par des jeux, des fes-

tins & des danses. Ce n'étoit que dans les calamités publiques, qu'ils tâchoient de détourner les fléaux célestes par des sacrifices expiatoires où ils manifestoient tous les signes de l'affliction. On ornoit ces autels de fleurs & de guirlandes, & la foule empressée y portoit ses dons & ses offrandes. C'eût été un sacrilège que de couper les arbres qui formoient leur enceinte, & dont les branches, qui prêtoient leur ombrage, faisoient l'ornement. Les rois faisoient éclater leur magnificence par le grand nombre d'autels qu'ils faisoient construire. Hyarbas en avoit élevé cent en l'honneur de Jupiter. Quoiqu'il y en eût dans les forêts & sur les lieux élevés, on en érigeoit en rase campagne à toutes les divinités champêtres, dans les places publiques, dans les hyppodromes. C'étoit un hommage que les dévots rendoient aux dieux, & que les adulateurs prostituoient aux heureux tyrans.

Une des erreurs du paganisme étoit de croire que les dieux résidoient dans leurs statues & dans leurs autels. Ce fut ce qui inspira pour eux un respect, dont la police tira de grands avantages. On s'en servit comme d'un frein qui réprimoit le parjure, qui assuroit la foi des traités & la chasteté des mariages. Il ne se formoit d'alliance, ni de traité de paix qu'à la face des autels. Le magistrat, avant d'exercer ses fonctions, prêtoit serment en touchant on en embrassant l'autel de Thémis; & dans toutes les occasions qui exigeoient la foi du serment, on étoit assujetti à cette formalité. L'époux sembloit n'avoir plus d'outrages à redouter, quand sa tendre moitié avoit juré en face des autels de Junon & de Lucine de ne jamais brûler d'une flamme adultère. On sanctifioit les festins, & pour ainsi dire les voluptés, en mettant un autel dans la salle du festin. Ce spectacle saint devoit arrêter le poison de la calomnie, la licence des propos & les excès de la débauche. Pouvoit-on se livrer à l'intempérance & tomber dans l'oubli de ses devoirs, quand on croyoit avoir un dieu pour témoin? On n'attribuoit pas à tous les autels la même efficacité. Ceux des dieux Palicés étoient les plus redoutés; ces dieux inexorables & terribles dans les vengeances qu'ils exerçoient contre les parjures, précipitoient dans un lac quiconque avoit violé la sainteté des autels; celui de Hion attiroit les plus terribles châtimens sur les orateurs qui avoient abusé du don de l'éloquence. Les Romains pour rendre les Carthaginois plus odieux, leur reprochoient d'avoir, par leur perfidie, violé la sainteté des autels.

Les usages observés auprès de ces autels offroient une grande diversité. Celui qui fut élevé en l'honneur d'Hercule, dans la campagne où Rome dans la suite fut bâtie, se trouva, par le laps des tems, situé dans le marché aux bœufs, près de la porte Carmentale: la famille des Potitiens & des Pinariens, avoient le privilège exclusif d'en fournir les sacrificateurs. Après l'extinction de ces deux maisons, le ministère sacré fut confié aux esclaves par l'autorité du censeur Appius Claudius. L'approche de cet autel étoit interdite aux femmes. Des ministres gagés en écartoient avec soin les esclaves, les affranchis, les chiens & les mouches. Il en étoit un autre qui, sans être visible, n'inspiroit pas un moindre respect; l'imagination créatrice l'avoit placé dans le ciel, sous la constellation désignée par ce nom. Le motif du respect qu'il inspiroit étoit fondé sur l'opinion que c'étoit sur cet autel que les dieux avoient juré une alliance défensive & offensive contre les Titans armés pour escalader le ciel. Voyez le savant ouvrage du P. Berthaud de l'Oratoire, sur les autels, d'où cet article est extrait. (T-N.)

\* On voit quelques autels antiques dans nos Planches d'antiquités, Suppl.

**AUTHENTIQUE**, adj. *Mode authentique* (terme de Musique). Dans l'article *ton authentique*, au mot **AUTHENTIQUE**, dans le *Diçl. rais. des sciences*, &c. on exprime le rapport des intervalles par les vibrations, ce qui fait que le *mode authentique* résulte de la division arithmétique, & le *plagal* de l'harmonique; mais la plus grande partie des auteurs exprimant le rapport des instrumens par les longueurs des cordes, ils dérivent aussi le *mode authentique* de la division harmonique, & le *plagal* de l'arithmétique, ce qui donne au fond le même résultat, comme on le voit au mot **RAPPORT** (Musique) dans ce *Supplément*.

A cette dernière explication, qui, comme nous venons de le dire, est la plus générale, M. Rousseau ajoute la suivante, qui éclaircit tout autrement la matière. (F. D. C.)

Quand la finale d'un chant en est aussi la tonique, & que le chant ne descend pas jusqu'à la dominante au-dessous, le ton s'appelle *authentique*; mais si le chant descend où finit à la dominante, le ton est *plagal*. Je prends ici ces mots de *tonique* & de *dominante* dans l'acception musicale.

On appelloit autrefois *fugue authentique* celle dont le sujet procédoit en montant; mais cette dénomination n'est plus d'usage. (S.)

**AUTHION**, (Géogr.) rivière de France en Anjou. Elle a sa source à l'étang de Saint-Georges-d'Hommes, & son embouchure dans la Loire, à une lieue sud-est d'Angers, après un cours d'environ quinze lieues. (+)

**AUTISSIODORENSIS PAGUS**, (Géogr. du moyen âge.) l'Auxerrois, le comté, le pays, le diocèse d'Auxerre.

Les capitulaires de Charles le Chauve l'appellent *pagus Alciodrinus*, les annales de Fuldes, *Regio Alcidronensis*, celles de saint-Bertin, *Autiodorensis*.

Auxerre, *Autissiodorum*, ville celtique, de la dépendance des Sénonois, connue par l'itinéraire d'Antonin & le récit d'Ammien Marcellin (l. XVI.), fut le chef lieu d'un *pagus*; elle fut même démembrée de la cité des Sénonois & érigée en cité particulière, mentionnée dans la notice de l'empire, *civitas Autissiodorum*.

Ce canton étoit originairement aussi étendu que le diocèse l'est aujourd'hui; puisque les monumens Romains (Iiin. Anton. Tab. Peut.) font mention de *Brivodunum*, Briave; *Massava* ou *Mesva*, Mève; *Condate*, Cône, *Chora*, placé par M. le Beuf à Crevan, & par M. Pafumot à Ville-Auxerre, au-dessus de Saint-Moré-sur-Cure. (V. Mém. Géog. p. 57.) Les écrivains postérieurs nous indiquent *Giomus Giemusum*, Gien; *Interamnes*, Entrains; *Colonia vinosa & ad Icaunam*, Coulanges-les-vineuses & Coulanges-sur-Yonne. (Not. Gal. p. 71.)

Auxerre, avec son territoire propre, forma, dès le VI. siècle, un canton ou comté qui eut ses comtes particuliers: nous voyons Péonius & son fils, le fameux Mommol, sous le Roi Gontran, en 561. Ermenol jouit de la même qualité sous Charlemagne. Louis le Débonnaire, en fixant les états de Charles son fils, comprit le pays Auxerrois, dans la portion qu'il lui destina en 838. (V. Hist. d'Aux. tome II. p. 17. 25.)

On peut voir dans le volume de l'Abbé le Beuf, tout ce qui regarde les comtes d'Auxerre, qui ont aussi possédé long-tems les comtés de Nevers & de Tonnerre.

Charles V. acquit en 1370, ce comté de Jean de Châlons pour 3000 francs d'or, qui vaudroient actuellement, selon le calcul de M. le Pere, 717315 liv. si on entend les francs en especes réelles d'or; si on les entend en argent 594769 livres. Charles VII. céda ce comté au duc de Bourgogne,

par le traité d'Arras en 1435: & il fut pour toujours réuni à la couronne par Louis XI, en 1477, après la mort du duc Charles le Téméraire.

Pour la connoissance des lieux de ce *pagus*, nous avons consulté les *Capitulaires* de Baluze; l'*Histoire d'Auxerre*, en 2 vol. in-4°. par M. le Beuf; la *prise d'Auxerre*, in-8°. par le même Auteur, & ses *Dissertations*, en 2 vol. in-12; le *Martyrologe d'Auxerre*, in-4°. & les ordonnances de nos rois, en 12 vol. in-fol. Nous en avertissons ici, afin de ne pas répéter les citations.

S. Pelerin ou Pelegrin, envoyé dans les Gaules, par le pape S. Xiste, apôtre & premier évêque d'Auxerre, fut arrêté par les idolâtres à Entrains, & mis en prison à Boui où il consuma son martyre en 304. Boui est à dix lieues d'Auxerre, sud-ouest de l'archiprêtré de Puifaye, *Baugiacum in agro Autissiodorensi*.

Le martyre de S. Prix & de ses compagnons, est marqué par les savans Auteurs du *Martyrologe d'Auxerre*, à l'an 274, *Cociaco in territorio Autiss.* S. Germain ayant découvert leurs reliques, bâtit, en l'endroit même, un monastere appelé *Cociacense ad Sanctos*, ou Couci-les-Saints; c'est présentement une paroisse nommée *Saints-en-Puifaye*, in *proximia*, à six lieues d'Auxerre.

Ce saint évêque fit aussi élever une église dans le lieu où la tête de S. Prix fut trouvée; c'est aujourd'hui la petite ville de *Saint-Prix*, par corruption *Saint-Brix* ou *Saint-Bri*, formée par le concours que Héric dit s'être fait à ces reliques, à l'occasion des miracles qu'elles opéroient.

Comme S. Germain, un des plus célèbres évêques des Gaules, étoit très-riche en fonds de terre, il en disposa de son vivant, vers 431, en faveur de sa cathédrale, bâtie par son prédécesseur. Il lui donna la terre d'Apoigny, de Varzy, Mannai, Touci & Perrigni; *Epponiacum*, *Varziacus*, *Mannecense*, *Taucia*, *Patriniacum in pago Autiss.*

Sainte Pallaye, *Palladia*, qui accompagna depuis Ravenne le corps de S. Germain, a donné le nom au village où elle fut inhumée; on y voit encore son tombeau, *Sanctæ Palladiæ vicus*. Dans la Crypte d'Ecolives, est le tombeau de Sainte Camille, morte en 448, *vicus Scolivensis*. Ces deux paroisses, jusqu'au X. siècle, étoient très-fréquentées à cause des miracles qui s'opéroient aux tombeaux de ces vierges.

S. Matien, qui a donné son nom à une abbaye d'Auxerre, possédée par les prémontrés, mourut à la fin du V. siècle, à Fontenoi, près de Levis, à sept ou huit lieues d'Auxerre, *apud Fontaneum in pago Autissiod.* C'est à ce lieu qu'il faut fixer le champ de la sanglante bataille qui se livra entre les enfans de Louis le Débonnaire, en 841, & qui porta un coup mortel à la maison Carlovingienne.

Le solitaire Salve, *Salvius*, s'est sanctifié dans l'Auxerrois, au VI. siècle. Il y avoit avant le X. siècle, un oratoire sous son nom, près du bourg de Villeneuve, qui a pris son sur nom de ce saint, *Villa nova Sancti Salvii*.

Dès le VI. siècle, on voit sous l'invocation de S. Valérien, évêque d'Auxerre, une église à Chitry, à trois lieues d'Auxerre, dans l'archiprêtré de Saint-Bri, *Castriacum vel Chitriacum in pago Autiss.*

S. Romain, hermite au VI. siècle, mourut à Druye, où il est patron de l'église paroissiale, *loco Drogus vel Drogia*. Ses reliques furent transférées en 844, dans l'abbaye de Saint-Germain.

Le savant abbé le Beuf nous a conservé, dans le premier volume de l'*Histoire d'Auxerre*, p. 116, la description que S. Aunaire, dix-huitième évêque, fit de son diocèse, vers 580. Nul autre diocèse dans le royaume ne peut se flatter d'avoir une description

aussi ancienne. Le saint évêque ne compte que trente-sept bourgs ou chefs-lieux, avec leur dépendance ; car quand il nomme un de ces endroits qui avoient des villages ou hameaux voisins, il ajoute, *cum suis* : ainsi il met Druye, *Drogia cum suis* ; Gien, *Giemus cum suis* ; Varzi, *Varziacus cum suis*. On y voit *Matriacus*, Merry-sur-Yonne ; *Accolaus*, Accolai ; *Bazerna*, Bazarne où passoit la voie Romaine d'Autun à Auxerre ; *Epponiacus*, Apoini ; *Vendosa*, Venouse ; *Gaugiacus*, Gouaix ou Goix ; *Cuffiniacus*, Chassenai ; *Mons Mantogene*, Montmain ; *Balgicus*, Baugi-le-Tertre ; *Scolliva*, colive, &c.

Le roi Dagobert accorda en 634, à l'abbaye de Saint-Julien d'Auxerre, nouvellement fondée par l'évêque Pallade, les terres de Migenes en Sennois, *Migenna*, de Vincelle & de Truci-sur-Yonne, *Vincella & Tauciacum in pago Autiff.*

Dans le testament de S. Vigile, évêque d'Auxerre, en 684, il est fait mention de S. Fargeau, *Feriolum*, capitale de la Puisaye, qui est un démembrement du *pagus Autiffiodorensis* ; on peut croire que c'est le *Feriolas super lupan* (Louain), que Saint Didier donna à l'église de Saint-Germain. Heribert y bâtit un château en 990.

S. Tétrice, vingt-troisième évêque d'Auxerre, vers 692, nous a laissé un monument aussi singulier que précieux pour l'Histoire topographique du diocèse d'Auxerre. C'est l'acte de convocation de tout son clergé, pour faire chacun à son tour l'office à la cathédrale. Après les abbayes, on voit marqués en mars le bourg d'Ecolive, *Scoliva vicus* ; en avril Bazarne, Nintry ou Nitry, Lichay, *Barcerna vicus*, *Nanturiacus & Liciacus* ; en mai Courcon, Merry-le-sec, *Corcedonus, oratorium Sancti Memmii* ; en juin le Val-de-Barges & Mannai ou Saint-Amant, *Bargiacus & Nantoniacus* ; en juillet Neuvi, Blaineau, Briare, *Nonus vicus, Blaniolus, Brioderus* ; en août Aligni, Turi, *Eligniatus, Tauriacus* ; en septembre le bourg d'Ouaine, Pourcin, Touci, Epoigni & Charbai, *Odonæ vicus, Pulverenus, Tociacus, Epponiacus, & Carbaugiacum* ; en novembre Donzi, *Domitiacus* ; en décembre Lonren & Saisly, monastères, *Longoretum, Sessiacum*.

Frédegair nous apprend que le roi Pepin, en 760, passa la Loire à Meuse, *ad Masucum* ou *Marvam in pago Autiff.* *Ligerim transieavit.*

S. Hugues, après avoir mené la vie la plus solitaire dans l'Auxerrois, mourut en 800, au village de Nanvigne, aujourd'hui Menou, proche Varzi, à onze lieues d'Auxerre, *Nancivinea in pago Autiff.*

Nithard, historien contemporain, en racontant la bataille mémorable donnée dans l'Auxerrois en 841, nomme cinq ou six endroits près du lieu aquatique, qu'il désigne par ces mots *Locum Fontanetum*, savoir ; *Tauriacus, Brittas, Lagis, Solemnas, Rindam, Rivolus Burgundionum*, tous situés *in pago Alcedonense*. M. le Beuf pense que c'est Fontanelle, Turi, Bretignelles, Fay, Goulenes, & la rivière d'Andruie qui a sa source aux fontaines de Druye. M. Pasumot qui a visité ces endroits prétend prouver que *Fontanetum* est Fontenoy près Levis, qui fut le lieu du combat. Le savant historien d'Auxerre croit que les corps des soldats tués furent inhumés au village d'Estet, *Testa*, & à Estete-Milon, *Testa-Milonis*. On trouva en 1725, près du hameau de la Fosse-Gilet, dans une vigne, vingt tombeaux remplis d'ossements, dont M. le Beuf dit avoir vu les restes.

Charles le Chauve, en reconnaissance de ce qu'il avoit été bien reçu dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, unit en 859 à ce monastère Luci-Lebois, *Lucum-Lucianum, in pago Autiff.* Ce roi lui donna encore une vigne au val des champs, *in loco valli pascentis intra fines vincellenses* ; c'est la paroisse de Vaux,

& Champs son annexe, dont le curé qui est curieux, a ramassé plusieurs médailles anciennes trouvées dans les environs.

Cette même abbaye avoit en 864 une métairie à Seignelai, *mansum in Siliniaco*. L'évêque Héribert en donna l'église à l'abbé Héric, en 995.

M. Colbert y avoit établi une belle manufacture pour les ferges dites de Londres.

Charles le Chauve en 868 passa la Loire à Pouilli, *Poliacum, in pago Autiff.* Le roi Carloman y demeura quelque tems en 881.

Charles le Simple enrichit l'abbaye de S. Germain de plusieurs héritages situés à Iranci & à Maillesur-Yonne, *Irenciacum & Malliacum, in pago Autiff.* Le même prince vers l'an 901, à la prière du comte Richard le Justicier, rend à l'église matrice d'Auxerre, la terre de Crevan, *Crevennum*, avec ses dépendances, situées à Vermenton & à Germigni, *Vermentone & Germiniacum* ; Crevan payoit autrefois la dime à la maison d'hospitalité d'Auxerre. C'est près de cette ville que les François & les Ecois furent battus par les Bourguignons en 1423. Claude de Chastellux, maréchal de France, prit cette ville & la rendit au chapitre d'Auxerre : c'est depuis ce tems que l'aîné de la maison de Chastellux est chanoine honoraire de cette église.

Il se tint à Airi, *Airiaco*, à trois lieues d'Auxerre, une grande assemblée pour la paix en 1015 ; le roi Robert s'y trouva avec les évêques & les barons de Bourgogne. Airi est connu dès le sixième siècle ; puisque Marthe, épouse de S. Amatre, y finit ses jours.

Le vénérable Humbaud, évêque d'Auxerre sa patrie, réunit à son église celle de Coulon (aujourd'hui Courgy) : il rendit au clos épiscopal d'Apoigni sa première fécondité ; ce lieu a pris depuis le nom de *Regeanes* ou *Regenes, Regius amnis*, ainsi appelé dans une chartre de 1145. C'est la belle maison de campagne des évêques sur l'Yonne. Gui de Mello y reçut S. Louis le 25 juillet 1266, lorsqu'il alloit à Vezelay. Le roi Jean allant en Bourgogne y séjourna en décembre 1361.

Pontigni, seconde fille de Citeaux, fut fondée en 1114, dans une terre de franc-aleu qui appartenoit à Hildebert, chanoine d'Auxerre, *Pontiniacum in pago Autiff.* Les rois Louis IX & Philippe de Valois y sont venus honorer les reliques de S. Edme.

Rigni-sur-Cure, abbaye de Bernardins, fondée en 1119, est marquée dans une bulle d'Innocent II, *Regniacum in Autiffiodorensi parochia* (diocèse). Le roi Charles V mit cette abbaye sous sa sauve-garde, en obligeant les moines à un anniversaire en 1375. Le cartulaire de cette abbaye fait connoître au douzième siècle Joux, *Juga* ; Champlive, *Campliacum* ; Saci, *Saciacum*, auquel le grand-prieur de France accorda des privilèges en 1234 ; Chatel-Cenfois, *Castellum-Censorii* ; Vincelles, *Vini cella* ; Vincelotte, *Vini cellula*, ainsi appelées des celliers où l'on renfermoit le vin d'Iranci, qui est en réputation de tems immémorial, dit l'abbé le Beuf.

Pierre de Courtenay accorda des privilèges en 1229, confirmés par Charles V. en 1371, à Mailla-la-Ville en Auxerrois. *Arci, Arciacum*, est fameux par ses grottes. Le patronage des églises de Migey, de Charentenay, du Val-de-Mercy, de Vaux-sur-Yonne & de Courgy fut accordé à l'abbaye de Saint-Julien par l'évêque Hugues de Montaigu, en 1136. *Metegium Carentenaium, Marciacum, Vallis ad icauham, Corgiacum. (C.)*

\* § *AUTOMATIA*, (*Mythol.*) cette déesse du hasard est la même que la Fortune. *Timoleon Fortunæ, quam Automatiam vocant, templum erexit.* Cornel. Nep. *Automatia Fortuna* est la même que *spontanea Fortuna*, *Lettres sur l'Encyclopédie*.

\* AUTOMATISME, f. m. mot inventé par M. de Réaumur, pour exprimer la qualité d'automate dans l'animal, c'est-à-dire, le système des mouvemens qui dépendent uniquement de l'organisme du corps animé, sans que la volonté y ait aucune part. Il mérite d'être adopté.

AUTONNE, (Géogr.) petite rivière de France dans le Valois. Elle a sa source dans la forêt de Retz, & son embouchure dans l'Oise, au-dessus de Verberie, après un cours d'environ quatre lieues. (+)

AUTONOME, (Mythologie.) c'est le nom d'une des cinquante Néréides. (+)

§ AUTUN, (Géogr.) une des plus anciennes & des plus opulentes villes des Gaules, connue avant les Romains, sous le nom de *Bibracte Aduorum*, & depuis Auguste sous le nom d'*Augustodunum*, (montagne d'Auguste) d'où l'on a fait successivement *Augustun*, *Ostun* ou *Austun*, & finalement *Autun*.

Cette ville a soutenu plusieurs sièges : elle fut ruinée par Tetricus & par les Bagaudes, rétablie par Constantin, qui y séjourna en 311; saccagée par les Sarrasins en 731, elle ne put se relever de ses ruines. On voit encore l'enceinte de ses anciens murs qui a plus de deux lieues. On admire les portes d'Arroux & de Saint André, ouvrages des Romains : la première est une espèce d'arc de triomphe dont les pierres ne sont jointes ni par le fer ni par le ciment : il reste encore sur le second étage huit colonnes cannelées, revêtues de leurs chapiteaux & de leurs plintes : les ornemens d'architecture sont fort élégamment travaillés.

On remarque les restes de temples antiques & d'un amphithéâtre. La pierre de Couhard paroît avoir été un phare pour conduire les voyageurs, ou une pyramide élevée sur le tombeau de quelques illustres Eduéens. Plus de huit chemins militaires partoient de cette grande ville, où l'on découvre souvent une quantité de marbres étrangers & précieux en fouillant la terre, des urnes, des statues & des médailles.

La cathédrale de Saint Lazare est l'ancienne chapelle des ducs : les nouvelles décorations que le chapitre vient de faire en rendent le chœur & le sanctuaire superbes, & méritent le coup d'œil des curieux.

La collégiale de Notre-Dame, fondée par le chancelier Rollin en 1444, possède un tableau original de Pierre de Bruges, en bois, qui est admiré des connoisseurs.

*Autun* a donné naissance à plusieurs personnages distingués, tels que le célèbre Eumene, Professeur d'éloquence aux écoles meniennes sous Constance & Constantin, devant lesquels il prononça quatre discours que nous avons : Saint Germain, Evêque de Paris, mort en 576, honoré d'une épitaphe faite par le roi Chilperic.

Pierre Turel, sçavant astrologue, mathématicien & principal du college de Dijon en 1520, fut le premier maître de Pierre Duchatel, un des grands hommes du siècle de François I.

L'illustre président Jeannin, le ministre & le confident d'Henri IV, mort en 1622, est inhumé en sa chapelle, dans la cathédrale, où l'on voit son mausolée.

Les quatre freres Guyon, dont M. de la Mare a publié les œuvres en latin & en grec, in-4°. 1658.

La Donne, Thomas, Munier & Saulnier & le théologal Germain, nous ont laissé des ouvrages sur l'histoire de leur patrie : les Clugny, les Poillot, les Montholons sortent d'*Autun*.

Le commerce de cette ville, située sur l'Arroux,

est en bois & en bétail : elle est à 19 lieues de Dijon, 8 de Beaune, 18 de Moulins. (C.)

§ AUXERRE, (Géogr.) ancienne ville du duché de Bourgogne; en latin *Alisiodorum*, *Autofidorum*, ou, selon la table de Peutinger, *Antisiodorum*. L'*Itineraire* d'Antonin la nomme *Antisiodorum*. Les empereurs Romains l'érigèrent en cité & chef-lieu d'un *pagus*, en la détachant de la cité des Sénonois. Elle a eu des évêques distingués, comme SS. Amateur, Germain, Aunaive, Didier, Tetricus; & dans les derniers siècles Jacques Amyot, Nicolas & André Colbert & Charles de Caylus : on nous a donné la vie de ces deux derniers.

Le procureur du roi du bailliage, les barons de Doufy & de Saint-Vrain & de Touci portoient autrefois dans un fauteuil l'évêque, à son entrée, depuis l'église de Saint Germain jusqu'à la cathédrale. Elle est dédiée à Saint Etienne, & passe pour une des plus belles églises du royaume. La plupart des géographes & auteurs de dictionnaires, sans en excepter ceux de la Martinière & d'Expilli, n'en disent rien, & réservent leurs éloges pour le palais épiscopal qui n'a nulle apparence, & qui n'est qu'une maison ordinaire.

Un canonicat est attaché depuis quatre siècles à l'aîné de la maison de Chastellux, en reconnaissance de ce que Claude de Beauvoir, sire de Chastellux, maréchal de France, prit Crévant sur certains robeurs & voleurs, y soutint avec succès un siège opiniâtre & rendit cette ville au chapitre d'Auxerre en 1423. Quand le seigneur de Chastellux prend possession de son canonicat, il est botté, épéronné, revêtu d'un surplis, un baudrier par-dessus, & une épée; sur le bras gauche, il porte une aumusse, & sur le poing un oiseau de proie; de la main droite il tient un chapeau bordé, couvert d'un plumet; dans cet équipage, il est installé dans les hauts sièges, entre le pénitencier & le sous-chantre : huit comtes de Chastellux ont pris solennellement possession de ce canonicat. Lorsque César Philippe de Chastellux, en 1683, entra au chœur avec ces habits singuliers, en présence de Louis XIV, des courtisans se mirent à rire; le roi leur dit : il n'est peut-être aucun de nous qui n'ambitionnât une pareille prérogative au même prix.

Guillaume-Antoine de Chastellux, fils de César, en prit aussi possession en 1732. (V. *Merc. fr. juiv.* 1732.)

L'abbaye de Saint Germain, fondée en 422 par ce grand évêque, dans sa maison paternelle, & où il fut inhumé en 448, renferme jusqu'à 60 corps saints, dans des grottes que Conrad, beau-frère de Louis le Débonnaire, descendant de Jean le Clerc, fit bâtir en 850. Il y a un pilier qui porte cette inscription, *polyandron*, c'est-à-dire, tombeau de plusieurs grands hommes : il est creux & profond, & fait comme celui de Saint Pierre à Rome. M. Seguiet, évêque d'Auxerre, y trouva en 1636 trente corps saints, avec les instrumens de leur pénitence & de leur martyre.

Il y a encore trois abbayes, une collégiale & huit paroisses. Cette ville, située sur l'Yonne, très-favorablement pour le commerce, a donné plusieurs hommes illustres dans la république des lettres; tels que Mamertin ou Mamert au v<sup>e</sup> siècle; le moine Héric au ix<sup>e</sup>, qui fut précepteur de Lothaire, fils de Charles le Chauve; le moine Remi, son disciple, & recteur des écoles d'*Auxerre*, au x<sup>e</sup>. Stuber Radulphe au xi<sup>e</sup>; Robert de Saint-Marien, chroniqueur au xii<sup>e</sup>; Guillaume d'Auxerre, théologien scholastique au xiii<sup>e</sup>; Roger de Collery, poète du xv<sup>e</sup> siècle; Jean le Clerc, chancelier de France en 1420; Bon, avocat, mort à Paris en 1628; Jean Duval, habile antiquaire, interprète des langues orientales, mort en 1632; Roger de Pilles, à qui nous devons la *Vies des Peintres*, mort en 1709;

il descendoit de Jacques de Pilles, président en l'élection de Clameci, qui fut ennobli en 1596; Edme Pirot, professeur en Sorbonne, & chancelier de Notre-Dame, mort en 1713; Louis Ligier, connu par différens ouvrages sur l'agriculture & le jardinage, mort en 1717, & Jean le Beuf, chanoine d'Auxerre, & de l'académie des inscriptions & belles lettres, dont l'érudition étoit si vaste & si connue. Il a donné en 2 vol. in-4°, des mémoires sur l'histoire civile & ecclésiastique d'Auxerre, en 1743. Ce savant estimable finit sa carrière en 1760: M. l'abbé Potel, son confrere & son compatriote, lui a consacré une épitaphe honorable. (C.)

\* § AUXESIE, (Mythol.) Quoi qu'en dise l'auteur de cet article, on lit dans Pausanias, liv. II: que « les Eginetes & les Epidauriens rendent un culte particulier à Auxesia & à Damie. C'étoient, selon eux, deux jeunes filles qui vinrent de Crete à Trezene, dans le tems que cette ville étoit divisée par des partis contraires. Elles furent les victimes de la sédition, & le peuple qui ne respecte rien, les assomma à coups de pierres; c'est pourquoi ils célèbrent tous les ans en leur honneur, un jour de fête, qu'ils appellent la lapidation. »

Herodote, liv. V, raconte l'histoire des statues d'Auxesia & de Damie, faites de bois d'olivier, & des cérémonies observées dans les sacrifices que l'on faisoit à ces déesses. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ AUXONNE, (Géogr.) en latin *Auffonia*, *Auffona*, ville de Bourgogne sur la Saone: la belle levée de pierre qui est au bout du pont, & qui a 2340 pas de longueur, fut construite en 1405 par les ordres de Marguerite de Baviere, duchesse de Bourgogne.

François I, ayant cédé par le traité de Madrid en 1527, le comté d'Auxonne, Lanois vint assiéger cette ville qui restoit attachée à la France, & après neuf mois de vains efforts, il fut obligé, par la vigoureuse résistance des habitans, de lever le siege. Le château a été bâti par les rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII. Vauban fortifia la ville en 1673. Il y a de belles casernes bâties depuis peu, & une école d'artillerie. Jurain publia, sous Louis XIII, l'histoire d'Auxonne & de ses comtes. La famille le Camus, qui a donné de savans évêques, un cardinal & d'illustres magistrats à la France, est originaire d'Auxonne. (C.)

## A X

AXAMENTA, ou ASSAMENTA, (Musique des anciens.) on appelloit ainsi les vers Saliens, soit parce qu'on les chantoit à voix seule (*assa voce*), soit parce qu'ils étoient gravés sur des ais ou planches, au rapport de Bullenger. (*de Theatro, lib. II, cap. IV.*) d'après Festus. (F. D. C.)

AXIOTÉE, (Hist. anc.) femme de Nicoclès, roi de Paphos, est un exemple également mémorable de la tendresse conjugale, & de l'horreur de l'esclavage. Son mari, condamné à mort par l'ordre du premier Ptolomée, se poignarda lui-même, pour éviter la honte de tomber sous la hache du bourreau. Cette femme craignant pour elle & pour sa famille la même destinée, crut devoir suivre son généreux exemple; elle passa dans l'appartement de ses filles qu'elle étrangla de ses propres mains, pour les soustraire à l'esclavage, & dans le désespoir où la plonge cet acte de férocité, elle va trouver les sœurs de Nicoclès, & les exhorte à mourir ensemble; toutes à son exemple s'enfoncent un poignard dans le sein, après avoir eu la cruelle précaution de mettre le feu au palais, pour réduire leurs corps en cendres, ne voulant pas être, même après leur mort, dans la dépendance de leur persécuteur. (T-N.)

\* § AXUM, (Géogr.) autrefois grande ville d'Abyssinie, & Cuzum, ville en Abyssinie, sont la même, nommée aussi Caxumo. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

## A Y

AY, (Géogr.) rivière du Cotentin, dans la basse-Normandie, elle se perd dans l'Océan, à quatre lieues nord-nord-ouest de Coutances, après un cours d'environ quatre lieues. (C. A.)

AYALLA, f. m. (Hist. nat. Botaniq.) arbre des îles Moluques, très bien gravé, mais sans détail, par Rumphé, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, page 122, planche LXXX, sous le nom d'*arbor versicolor*, à cause des couleurs irisées de son écorce. Les habitans d'Amboine l'appellent *ay-alla*, qui veut dire *arbre de dieu*; les Malays *caju-cawan*.

Cet arbre s'élève jusqu'à la hauteur de 80 pieds. Son tronc, qui est très-droit, en a jusqu'à 50 ou 60, sur 3 à 4 de diamètre, & est couronné par une cime sphérique, médiocrement touffue, formée par des branches menues, cylindriques, longues, opposées en croix, & écartées sous un angle de quarante degrés ou environ. L'écorce qui les recouvre, ainsi que le tronc, est mince, unie, lisse, luisante, communément blanche, & facile à séparer par lames minces comme un papier, ou une membrane, qui, vues de loin du côté opposé au soleil, montrent un mélange agréable des couleurs de l'iris; savoir, le rouge, le jaune & le verd: regardées de près, ces lames ressemblent assez à des cartes géographiques; mais leurs couleurs diminuent à mesure qu'elles sechent, & on n'en voit que de faibles traces sur l'écorce des arbres qui sont morts, parce qu'elle dépend entièrement de l'humidité qui abreuve les vaisseaux de cette écorce; leur bois est blanc, fongueux, mou, formé de plusieurs cercles peu épais, mais bien sensibles par les fibres grossières qui les composent.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, placées sur les branches à des distances assez grandes les unes des autres, elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, une à deux fois moins larges, seches, fermes, peu onduées, entières, noirâtres en-dessus, cendré-pâles en-dessous, relevées d'une côte longitudinale, aigüe, tranchante, à six ou huit nervures alternes de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique fort court.

Des aisselles des feuilles supérieures, sort alternativement une fleur assez semblable à celle du geroffier, composée d'un calice à cinq denticules sur l'ovaire, d'une corolle à cinq pétales, arrondis, courts, une fois plus longs; de cinq étamines égales au calice, & d'un style avec une stigmate simple. L'ovaire qui est sous la fleur est simple, lisse, uni, cylindrique, fort peu plus long que large, & devient en mûrissant une baie ou écorce comparable à celle du myrte, à une loge fermée qui ne s'ouvre point, & qui contient beaucoup de graines petites, triangulaires & brunes.

Qualités. L'*ayalla* est rare; il croît sur les bords sablonneux des fleuves, sur-tout du Sapalewa dans l'île de Ceram: lorsqu'on le coupe il rend beaucoup d'eau.

Usages. Son bois n'est pas employé, parce qu'il n'est pas de durée. Les Malays enlèvent seulement son écorce pour la mâcher avec l'arec ou le betel, comme contre-poison, & toutes les fois que leur corps est languissant & comme engourdi.

Remarques. L'*ayalla* est, comme l'on voit, un nouveau genre de plante qui doit être placé dans la seconde section de la famille des onagres, à côté du *blakea*.

Rumphie nous apprend que sur les montagnes de la même île de Ceram, on en voit une autre espèce que les Malays appellent *caju sarassa* & *caju swangi*, parce que son écorce est marquée de grandes taches qui imitent des fleurs, & qu'elle est si unie, si polie, que les fourmis même ne peuvent y monter. (M. ADANSON.)

AYE, (Géogr.) petite ville d'Angleterre, dans la province de Suffolk, entre Ipswich & Norwich. Elle est dans un pays couvert de bois, & dans une situation champêtre des plus agréables. Long. 19, lat. 52, 40. (C. A.)

AYMETTEN, f. m. (Hist. nat. Botanique.) genre de plante qui doit être placé dans la famille des anones. Rumphie en a observé aux îles d'Amboine deux espèces que nous allons décrire.

Première espèce. AYMETTEN.

L'aymetten, proprement dit, des habitans d'Amboine, est encore connu dans cette île sous le nom d'aymetten lou yla; les Malays l'appellent *caju itam bezaar*: Rumphie en a publié une bonne figure, sous la dénomination de *arbor nigra latifolia*, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, page 10 & 12, planche V.

C'est un arbre haut de plus de quatre-vingt pieds, dont le tronc est droit, entier, sans branches jusqu'à la hauteur de cinquante à soixante pieds, sur quatre à six pieds de diamètre, & couronné par une cime ronde, formée de branches alternes, assez courtes & lâches, fermes, écartées presque horizontalement. Son bois est blanc, médiocrement dur; mais il se carie & pourrit communément, lorsqu'il passe trois pieds de diamètre; il est recouvert d'une écorce jaune intérieurement, & noire au-dehors.

Ses feuilles sont alternes, assez serrées, disposées sur un même plan le long des branches, dont le feuillage est applati; elles sont elliptiques, pointues au deux bouts, longues de sept à dix pouces, presque deux fois moins larges, entières, minces, fermes, verd-noires, ternes, relevées en-dessous d'une côte aiguë, à sept ou huit nervures de chaque côté, opposées, portées sur un pédicule cylindrique très-court, & ouvertes presque horizontalement. Avant leur développement, elles sont roulées de manière que la dernière enveloppe toutes les autres, & forme un bourgeon conique, menu & très-alongé au bout des branches, comme dans l'ébénier & le *diospiros*.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle des feuilles, & pour l'ordinaire, peu après qu'elles sont tombées, de sorte qu'elles paroissent sortir des branches mêmes, mais c'est toujours d'un point qui étoit auparavant renfermé dans l'aisselle même des feuilles; elles sont quatre ou cinq fois plus courtes que les feuilles, & pendantes à un pédicule menu, une fois plus court qu'elles. Chaque fleur consiste en un calice, ouvert en étoile à trois divisions caduques, deux fois plus court que la corolle qui est à six pétales verd-jaunes, égaux, longs d'un pouce & demi, pédicules pendans. Au centre de la fleur est une masse en tête, aussi courte que le calice, composée de cent étamines courtes, sessiles, qui embrassent étroitement cent ovaires sphériques pédiculés. Chaque ovaire, en mûrissant, devient une écorce sphéroïde, de trois à six lignes de diamètre, orangé, à une loge, portée sur un pédicule deux à trois fois plus long, enfermant une amande brune, composée, comme celle de l'annoni, d'un corps charnu comme feuilleté en travers, & contenant à son extrémité inférieure un petit embryon à deux lobes, plats, droits, dont la radicule pointée en bas vers la terre.

Qualités. L'aymetten est assez rare sur les montagnes d'Amboine. Il n'a ni faveur ni odeur sensible dans aucune de ses parties.

Usages. Son bois est trop pesant pour être employé dans les couvertures des bâtimens. On en fait des solives & des poteaux, ou des colonnes, ou des mâts de barques; mais pour cela on choisit les arbres de moyen âge, qui n'ont pas plus d'un à deux pieds de diamètre, car lorsqu'ils sont plus gros, ils ont pour l'ordinaire le cœur carié & pourri: son écorce s'enlève aisément, & donne une espèce de filasse qui se file.

Seconde espèce. LAUN MAUN.

Dans les mêmes îles d'Amboine, on trouve aussi rarement une seconde espèce d'aymetten, que les habitans d'Amboine appellent *aymetten laun maun*, & *caju itam daun kitsjil*, & les Malays *caju itam* ou *caju avang utam*, & que Rumphie a fait graver assez exactement, quoique sans détails, sous le nom de *arbor nigra parvifolia*, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, pages 10 & 11, planche IV, figure II.

Le *laun maun* est moins grand que l'aymetten: il s'élève rarement au-dessus de 50 à 60 pieds. Son tronc n'a guère plus de deux pieds de diamètre; il est aguleux ou sinueux, à bois blanc, solide, dur, varié de veines noires, semblables à un tissu de crin de cheval, & quelquefois de grandes taches; en vieillissant son cœur devient noir, de l'épaisseur d'un demi-pied, mais d'un noir moins foncé que l'ébène vrai; de sorte qu'il ressemble fort à l'ébène blanc, appelé *camiten* par les habitans de Boëron, à l'exception de sa substance qui est plus sèche & plus noire. L'écorce qui le recouvre est plus mince, plus sèche que dans l'ébène, jaune dedans, noire & ridée extérieurement.

Ses branches sont fermes, d'un noir sale, ridées, assez serrées, ouvertes sous un angle de 50 à 60 degrés, & couvertes seulement de quatre à cinq feuilles, longues de quatre à six pouces, & souvent de neuf à dix pouces dans les jeunes pieds, une fois à une fois & demie moins larges, du reste semblables à celles de l'aymetten.

Ses fleurs ressemblent aussi à celles de l'aymetten, mais elles sont portées sur un péduncule un peu plus long qu'elles. Ses ovaires & fruits sont au nombre de 60 à 70 écorces ovoïdes, longues de quatre à cinq lignes, portées chacune sur un pédicule égal à sa longueur, ou fort peu plus long.

Qualités. Cet arbre se trouve, mais en petite quantité, sur les montagnes d'Amboine, de Boëron & de Celebe.

Usages. On préfère son bois à celui de l'aymetten, parce qu'il est plus solide, pour les mêmes usages, & on choisit par préférence, celui qui a crû dans des terrains pierreux.

Remarques. L'aymetten forme donc un genre de plante, qui doit être placé dans la famille des anones, près de celui du cananga, qui n'en diffère presque qu'en ce que ses baies ont plusieurs loges & plusieurs graines. (M. ADANSON.)

AYOUD, (Géogr.) nom de l'un des dix-neuf gouvernemens qui composent l'empire actuel du Mogol. Il est au nord-ouest du Gange, avec celui de Cachemire, non loin d'une des branches de l'Imatis. C'est un très-beau pays semblable en tout à celui de Cachemire. (C. A.)

AYSENE, (Géogr.) petite rivière de France en Languedoc. Elle a sa source à deux lieues nord-ouest d'Uzès, & son embouchure dans le Gardon, près de Collias, après un cours d'environ quatre lieues. (+)

AYTIMUL, f. m. (Hist. nat. Botanique.) nom que les habitans de Boëron, l'une des îles Moluques, donnent

donnent à un arbre dont Rumphe a publié une très-bonne figure, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, page 63, planche XXXV, sous la dénomination de *lignum curinum*, c'est-à-dire, bois d'est, qui est la traduction du mot *ay-timule*, car *ay*, chez les Boérons, veut dire bois, & *timul* ou *timule* signifie oriental. Ces mêmes peuples l'appellent en langage Malays *caju sissir*, qui veut dire bois de peignes *lignum pectinum*.

Cet arbre s'éleve à la hauteur de 20 à 30 pieds sous la forme d'un limonier. Son tronc a 8 ou 10 pieds de hauteur, & un pied & demi à deux pieds de diamètre. Il est couronné d'une tête ovoïde ou sphéroïde assez dense, formée de branches alternes, cylindriques, menues, médiocrement ferrées, disposées circulairement, écartées sous un angle de 45 degrés, dont le bois est, ainsi que celui du tronc, jaune, terne tant qu'il est humide, plus clair quand il est sec, de substance solide & fine, veiné de traits livides & bruns lorsqu'il est vieux, & couvert d'une écorce peu épaisse. Il a auprès des racines des ailes ou des especes d'acoves qui le rendent comme cannelé d'un bout à l'autre.

Chaque branche est garnie de dix à douze feuilles dont les trois inférieures tombent quelquefois vers le tems de la maturité des fruits, disposées alternativement & circulairement, assez ferrées par intervalles d'un pouce environ, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de quatre à cinq pouces, une fois moins larges, entières, molles, verd-noirâtres en-dessus, cendrées en-dessous, relevées d'une côte longitudinale, accompagnée de chaque côté de six à sept nervures comme opposées & portées sur un pédicule cylindrique assez court.

De l'aisselle de chaque feuille sort un corymbe sessile de trois à quatre fleurs hermaphrodites vertes, longues de trois lignes, pendantes sur un péduncule de même longueur. Elles consistent en un calice à cinq divisions persistentes, & en une corolle ouverte en étoile à cinq pétales une à deux fois plus longs que lui, elliptiques, pointus, une fois plus longs que larges, en cinq étamines presque aussi longues, & en un ovaire à un style & à un stigmate simple. L'ovaire en mûrissant devient une écorce ou capsule ovoïde, longue de trois lignes, de moitié moins large, verte, à une loge, s'ouvrant en deux valves, & contenant un pépin hémisphérique, jaune de fiel, à chair sèche recouverte d'une peau fine.

*Qualités.* L'*ay-timul* n'a encore été observé qu'à Boeron sur les montagnes qui sont dans la partie boréale & orientale de cette île. Cependant les habitans de Boeron disent en avoir vu aussi à Java & dans d'autres lieux plus occidentaux. Lorsqu'on entame son écorce, elle rend un suc laiteux & visqueux.

*Usages.* Quoique son bois ne soit pas bien dur, & qu'il se fende aisément en long, les habitans de Boeron en font des peignes, sur-tout de celui des acoves voisines des racines qui est jaunâtre. Il en font aussi des carquois pour enfermer leurs fleches. Ce bois sèche difficilement, & lorsqu'on le tient quelque tems enfermé dans des lieux sombres, il se tache de veines livides qui lui procurent une couleur peu agréable.

*Remarques.* L'*ay-timul* est, comme l'on peut juger par cette description, un genre de plante particulier qui vient naturellement dans la famille des pistachiers, entre le *mal-naregam* & le *manga*. Voyez nos Familles des plantes imprimées en 1759, volume II, n°. 44, page 345. (M. ADANSON.)

AYTRÉ, (Géogr.) petite ville de France dans le pays d'Aunis, environ à une lieue sud-est de la Rochelle. Le sol des environs produit du bled excellent & beaucoup de vin. (C. A.)

Tome I.

AYTUY, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante ainsi nommée à Amboine & très-bien figurée par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum*, volume III, page 213, planche CXXXVIII, sous le nom d'*Ichthyodonos litorea*. Les habitans d'Amboine l'appellent *aytuy*, *aytohi* & *ay put*.

C'est un arbre de moyenne grandeur, haut de 25 à 30 pieds, à tronc tantôt solitaire, tantôt double, menu, élevé de 10 à 12 pieds, sur cinq à six pouces de diamètre, & couronné par une cime conique, épaisse, à peine une fois plus longue que large, composée de branches alternes, menues, longues, disposées circulairement & ouvertes sous un angle de 40 degrés ou environ.

Chaque branche porte 10 à 12 feuilles disposées d'une manière assez lâche alternativement & circulairement sur toute leur longueur. Ces feuilles sont elliptiques, pointues aux deux extrémités, longues de quatre à cinq pouces, deux fois moins larges, dentelées légèrement dans leur contour, assez épaisses, lisses, d'un verd bleuâtre, relevées en-dessous d'une côte & de huit à dix paires de nervures comme opposées, peu sensibles & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique, assez court.

De l'aisselle de chaque feuille sort une fleur hermaphrodite, petite, d'un verd jaunâtre, pendante sur un péduncule égal à celui de la feuille. Cette fleur consiste en trois étamines fort courtes & en un ovaire sphérique, terminé par un style & un stigmate simple; l'ovaire en mûrissant devient une capsule sphérique, dure, de cinq lignes de diamètre, d'abord verte tachée de cendré, enfin cendré-noire, marquée de six sillons dont trois plus profonds, à trois loges qui ne s'ouvrent point, & qui contiennent chacune une graine triangulaire, variée de cendré & de brun; la troisième de ces graines avorte pour l'ordinaire.

*Culture.* L'*aytuy* est assez rare à Amboine dans le canton d'Hitoe, où il croît dans les forêts, sur le rivage ou dans les plaines voisines de la mer. Il fleurit en mai & juin. Chaque capsule en tombant à terre produit seulement deux plantes parce que sa troisième loge est stérile.

*Qualités.* En quelque endroit qu'on blesse cet arbre, il répand un suc laiteux & visqueux, mais en petite quantité. Son écorce est d'un verd-noirâtre. Son bois est blanc, mou & léger, mais durable, & n'est nullement sujet aux vers.

*Usages.* L'*aytuy* est mis au rang des arbres laiteux pernicieux. C'est pourquoi on n'en fait presque d'autre usage que d'employer son fruit pour empoisonner les poissons. Pour cet effet, on fait dans les rivières une petite enceinte où l'on plonge de petites corbeilles pleines de ses fruits pilés grossièrement, & que l'on bat avec des baguettes jusqu'à ce que l'eau en devienne mousseuse & couverte d'écume. Alors on voit les poissons renfermés dans l'enceinte, surnager morts; on les mange sans qu'ils incommodent aucunement.

Il paroît que la qualité venimeuse de ces fruits réside particulièrement dans leur capsule ou coque, car les enfans l'ouvrent & en mangent sans danger les amandes qui sont douces & à-peu-près du goût de celles du nanari. Son bois bien sec sert à faire des sabots.

*Remarques.* Quoique Rumphe nous laisse ignorer si l'*aytuy* a un calice, nous ne pouvons guère douter qu'il n'en ait un, & nous remarquons dans sa description une irrégularité facile à rectifier; car en comparant cet arbre au bois d'aigle *agallochum*, il dit qu'il a de même ses fleurs en épi, sans cependant dire qu'il a les deux sexes séparés sur deux individus différens; mais dans sa figure les fleurs sont hermaphrodites, ou au moins les femelles sont solitaires, axillaires, & non en épi comme dans l'*agallochum*;

Z L z z



Les fruits sont aussi différens, de sorte que l'ayuy forme un genre particulier voisin de l'agallochum, dans la famille des tithymales; voyez notre 45<sup>e</sup>. famille, volume II, page 355. (M. ADANSON.)

AYUNE, f. m. (Hist. nat. Botanique.) arbre de la famille des cistes, ainsi nommé à Amboine, & très-bien gravé, quoique sans détails, par Rumphe dans son *Herbarium Amboinicum*, sous la dénomination de *arbor nuda*, volume III, page 89, planche LIX. Les Malays l'appellent *boa tay cambing*, c'est à dire, arbre aux crottes de bouc, à cause de la figure de son fruit; les habitans d'Amboine *ayune*, *ayunin* & *aynehu*; ceux de Leytimore *sassisse niwel*, c'est à dire, perceur de coco; & ceux de Soyan *ayhua laha*, qui veut dire fruit sanguin.

Cet arbre est des plus minces que l'on connoisse relativement à sa hauteur qui est de 40 à 50 pieds. Son tronc est très-droit, ou peu sinueux, ferme, simple, élevé de huit à dix pieds sur trois à quatre pouces au plus de diamètre, recouvert d'une écorce si fine, qu'elle ressemble à une membrane lisse, & couronné par une cime conique élancée, deux à trois fois plus longue que large, formée de branches rares, alternes, menuës, longues, fermes, ouvertes sous un angle de 45 degrés, & arquées en bas par le poids des feuilles.

Celles-ci sont au nombre de cinq à dix, disposées circulairement & alternativement sur chaque branche, assez ferrées, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de sept à dix pouces, deux fois moins larges, entières, molles, d'un verd obscur ou noirâtre en-dessus, cendrées en-dessous, relevées d'une côte à six ou huit nervures, comme opposées de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique, menu & court, à l'origine duquel on voit deux stipules en écailles qui tombent peu après leur développement.

De l'aisselle de chaque feuille sort un épi égal à elles ou d'un tiers plus long, couvert d'un bout à l'autre d'environ 25 à 30 fleurs, à calice purpurin ou tube irrégulier, pointu en-dessus, en demi-lune & sinueux en-dessous, caduc, auquel succede une baie ovoïde, de la grandeur & forme d'une crotte de bouc ou d'une prune un peu ridée extérieurement d'abord verd-pâle, ensuite purpurine, enfin noire, à chair peu épaisse, succulente, d'une saveur acide, astringente, à-peu-près comme la prune mûre ou le jambos sauvage, à une loge contenant un osselet ovoïde, oblong & ridé; lorsqu'on mange ce fruit, il tache la bouche en violet noir, comme fait l'aïrelle ou le myrtil.

Lieu. L'ayune croît à Amboine & à Celebe, dans les plus hautes & les plus épaisses forêts des vallons les plus ombragés. Il fleurit en juillet, & ses fruits sont mûrs en septembre & octobre.

Qualités. Son bois est compact, très-homogène, très-durable, & brun comme celui du *kore* auquel il supplée; il est si dur, qu'on a beaucoup de peine à faire ployer ses branches.

Usages. Ses fruits se mangent, plutôt comme rafraîchissans, qu'à cause de leur goût. Les femmes en donnent à leurs enfans comme un astringent, légèrement sudorifique, qui les empêche de pisser au lit. Ils servent aussi à teindre les toiles en noir; pour cela on ensevelit ces toiles pendant trois jours avec ses baies pilées dans une terre noire fangeuse. Les Malays les emploient encore pour teindre leur riz en noir dans certains jours de fête. Son bois sert à faire des manches de haches & des maillets; on en fait aussi des faussés pour percer les cocos & le *jaka*, appelés *tsjampadaha*, pour sonder si leur amande est suffisamment mûre.

Remarques. Rumphe nous ayant laissé ignorer de quelle nature sont la corolle & les étamines de l'ayune,

nous ne pouvons absolument décider si cet arbre appartient à la famille des châtaigniers. Néanmoins il nous paroît avoir plus de rapports avec les plantes de la famille des cistes, & tenir, pour ainsi dire, le milieu entre le *nitaria* & le *perin-kara*. Voyez nos Familles des plantes, volume II, n<sup>o</sup>. 54, page 447. (M. ADANSON.)

## A Z

AZA ou AZOR, (Géogr.) ville de la tribu d'Ephraïm, dans la Palestine, à l'orient du mont Hébal.

Pline place une petite ville de ce nom dans l'Arménie, au pied des montagnes, entre Trébitonde & Néocésarée. (C. A.)

AZALEA, (Botanique.) dit improprement *chevre-feuille d'Amérique*, en anglais *upright honeysuckle*.

## Caractère générique.

D'un calice coloré & permanent, divisé par le haut en cinq parties aiguës, fort la fleur qui est formée en entonnoir: c'est un long tube, lisse, échancre en cinq parties; les deux segmens supérieurs sont renversés en dehors, les deux latéraux se courbent vers l'intérieur, & l'inférieur est pendant. Cinq étamines déliées, de longueur inégale, environnent un embryon sphérique, qui devient ensuite une capsule arrondie, partagée en cinq loges, remplies de semences menues.

## Especes.

1. *Azalea* à feuilles rigides par les bords, à fleur de peryclymenum.

*Azalea foliis margine scabris corollis piloso-glutinosis*. Linn. Sp. pl. 151.

*Upright honeysuckle with a white flower.*

2. *Azalea* à feuilles ovales & à très-longues étamines.

*Azalea foliis ovatis, corollis pilosis, flaminibus longissimis*. Linn. Sp. pl. 150.

*Azalea commonly called, red American upright honeysuckle.*

Le premier ne s'éleve qu'à la hauteur de deux ou trois pieds: les fleurs naissent en grappes d'entre les feuilles, à l'extrémité des branches: elles sont à l'extérieur d'un blanc mêlé de jaune pâle; elles exhalent une très-bonne odeur.

Le second atteint jusqu'à la hauteur de douze pieds dans son pays originaire, mais en Europe on n'en voit guere qui en aient plus de six. Les maîtres pédicules des fleurs sont fort longs, & partent de l'aisselle des branches; ils supportent un bouquet de fleurs rouges, qui sont divisées par le haut en cinq échancreures égales; les étamines & le style sont droits. Il fleurit en juin.

Ces plantes croissent naturellement dans plusieurs parties de l'Amérique septentrionale, dans les terres humides & ombragées: il faut les planter dans une situation semblable, sous peine de les voir languir ou périr; & il est bon de couvrir la terre de lièze autour de leurs pieds pendant l'hiver. Leur semence est rarement bonne & leve difficilement. Les arbrustes qui en proviennent, ne fleurissent qu'au bout de plusieurs années: on multiplie les *azaleas* des surgeons qui poussent autour de leurs pieds, lorsqu'ils sont un peu forts; il faut arracher & planter ces surgeons en automne. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

\* AZANITES, (Antiq. Judaïques.) d'un mot hébreu qui signifie écouter. Les *azanites* étoient chez les Juifs, des ministres subordonnés aux prêtres, & aux chefs de la synagogue, dont ils exécutoient les ordres.

AZAOTON ou AZOAT, (Géogr.) désert d'Afrique, en Lybie. Ce sont de vastes étendues de sables

où l'on trouve rarement de l'eau, & où ceux qui sont obligés de les traverser, se conduisent par la boussole, comme sur la mer. (C. A.)

AZARIAS, (*Hist. des Juifs.*) ou Ozias, fils d'Amasias, commença à régner à Jérusalem à l'âge de seize ans, après le meurtre de son pere qui fut massacré par ses propres sujets. Cet exemple terrible influa beaucoup sur la conduite de ce prince, auquel l'écriture sainte ne reproche autre chose, sinon que de n'avoir pas détruit les hauts-lieux, & d'avoir voulu offrir l'encens dans le temple, fonction réservée aux seuls prêtres. Cette témérité fut punie par une lepre, dont il fut frappé d'une manière assez singulière, si nous en croyons l'historien Joseph. Il nous dit qu'au moment que le prince mettoit la main à l'encensoir, un tremblement de terre fit ouvrir la voûte du temple, & donna ainsi passage à un rayon de soleil qui frappa le front du roi, dont le corps parut aussi-tôt chargé de lepre. Il régna cinquante-deux ans, & mourut l'an du monde 3245.

AZEDARACH, (*Botanique.*) *melia*, dans Linnæus; improprement *lilas des Indes*; en Anglois, *bead tree*; en Allemand, *paternosterbaum*; en Portugal & en Espagne, *ziziphus alba*, & en Italie, *pseudocymorus*: le nom de *melia*, donné par Linnæus, a été appliqué par Théophraste à une sorte de frêne.

*Caractère générique.*

La fleur consiste dans un nectarium monopétale, échancré par son bord en dix parties, & environné de cinq pétales lancéolés, qui s'étendent. Au haut du nectarium, s'élevent dix petites étamines; il se trouve au fond en embryon conique, qui devient un fruit globuleux & uni, qui contient une petite noix à cinq sillons rigides en-dehors, qui répondent à cinq cellules, dont chacune contient une semence oblongue.

*Especies.*

1. *Azedarach* à feuilles bipinnées (doublement conjuguées,)

*Azedarach* ou *melia foliis bipinnatis*. Flor. Zeyl. 162.

*Bead tree.*

2. *Azedarach* à feuilles conjuguées.

*Azedarach* ou *melia foliis pinnatis*. Hort. Cliff. 161.

*Melia with winged leaves or ever green bead tree.*

Le premier résiste en pleine terre à nos hivers modérés, lorsqu'on attend, pour l'y exposer, qu'il ait pris quelque consistance; on fera bien toutefois de le placer à une bonne exposition, de mettre quelque couverture autour de son pied, & même de le couvrir de nattes, lorsque le froid sera excessif.

Sa feuille est composée & surcomposée, c'est-à-dire, que le pédicule principal porte quatre pédicules plus petits, placés alternativement, auxquels sont attachés des folioles ovales-pointues & un peu obliques, qui ont une coche profonde, & sont profondément dentelées; leur verd est luisant & intense; les fleurs naissent en grappes, elles sont d'un blanc bleuâtre; lorsque les fruits sont mûrs, ils sont jaunes; les petites noix qu'ils contiennent servent à faire des chapelets.

Cet arbuiste mérite d'être placé dans le bosquet d'été; mais il faut lui trouver ou lui pratiquer une bonne exposition. Dans son pays originaire, c'est un arbre du quatrième ordre: il est indigène de Syrie; de-là il a été transporté en Espagne & en Portugal, où il est maintenant fort commun. On l'a depuis peu naturalisé dans quelques îles des Indes occidentales. Les *azedarach* qu'on élève de la graine venue de ces îles, fleurissent mieux que ceux produits par la graine de Portugal; elle doit être

semée en mars, dans des pots enterrés dans une couche de tan: si elle est bonne, elle germera au bout de deux mois. En juin, il faudra familiariser peu-à-peu les jeunes arbres avec l'air libre, & ensuite les y livrer tout-à-fait, mais à une bonne exposition. En octobre, on les placera sous des chassis; le printemps suivant, plantez chacun à part dans un petit pot que vous mettrez de nouveau dans une couche de tan, sans trop les ombrager par les paillassons. En juin, vous les exposerez à l'air libre; ils doivent passer quatre ou cinq hivers sous des chassis, au bout duquel tems vous les tirerez des pots en motte, en recoupant seulement le bord de la motte pour rafraîchir les fibres, & vous les planterez en avril là où ils doivent demeurer.

On prétend que la pulpe ou brou de son fruit; est un poison pour les hommes: elle est mortelle aux chiens.

Le second est un arbre du troisième ordre dans l'Inde & l'île de Ceylan où il croît; il fleurit en juin, & exhale alors une très-bonne odeur: il demande la terre chaude. Ses feuilles sont fétides, sa verdure est perenne: il se multiplie de graine comme le premier. (M. le Baron de Tschoudi.)

§ AZEM, (*Géogr.*) royaume d'Asie, au nord de celui de Tipra, & à l'orient du Mogolistan, non loin du lac de Chiamai; son territoire produit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie. On y trouve des mines d'or, d'argent, d'acier, de fer & de plomb. On y recueille la plus belle laque des Indes, & une grande quantité de soie. Les hommes & les femmes y sont généralement beaux & bien faits. Le roi d'Azem tient sa cour à Kemmerouf, qui est situé environ à cinquante lieues d'Azo ou Azoo, anciennement la capitale; ses sujets ne lui paient aucun subside; il se contente de toutes les mines qui lui appartiennent en propre, & plus humain que les autres rois de l'Inde, il n'y fait travailler que des esclaves qu'il achete de ses voisins; ainsi tous les habitans menent une vie aisée; il y en a peu qui n'aient leur maison à part, avec une fontaine environnée d'arbres. La polygamie est en usage parmi eux, & il n'y a presque aucun homme qui n'ait quatre femmes pour le moins. On fait un grand commerce dans ce pays, d'or, d'argent, de soie, de laque, de bracelets d'écaillés de tortue, de rail & d'ambre jaune. (C. A.)

AZENAY, (*Géogr.*) petite ville ou bourg de France, en Poitou, à cinq lieues, nord-est, des Sables d'Olonne; il est de l'élection d'Olonne: c'étoit autrefois une ville plus considérable. (C. A.)

§ AZER, (*Géogr. sacr.*) . . au-delà du Jourdain. *Dist. rais. des Sciences*, &c. C'est en deçà du Jourdain; « sur le chemin de Sidon » *ibid.* C'est sur le chemin de Naplouse à Scythopolis, selon l'Itinéraire Jérusalemite. (C.)

AZERQUES, (*Géogr.*) rivière de France, qui a sa source à une lieue ouest-nord-ouest, de Beaujeu, & son embouchure dans la Saône, après un cours d'environ dix lieues. (+)

§ AZIMUT, (*Astronomie & Gnomonique.*) La connoissance de l'azimut mène à la détermination de la méridienne, qui est fort utile dans la géométrie pratique, & nécessaire dans la gnomonique & dans la navigation. Ce ne sera donc pas un hors-d'œuvre que d'indiquer quelques moyens peu connus de trouver l'azimut.

Un de ces moyens est d'abord le cadran azimutal. Voyez AZIMUTAL, dans ce Supplément. Un autre est l'instrument tracé dans la figure 26 (planche V. de Gnomonique, dans ce Supplément.); en voici la description.

Faites un angle droit *ABC*, & sur une échelle quelconque prenez la partie *AB* égale à la moitié

du sinus de la hauteur du pôle, & sur l'autre jambe de l'angle droit la partie  $BC$  égale à la moitié du cosinus de la hauteur du pôle.

Joignez la  $CA$ , & au point  $A$  tirez  $AE$  perpendiculaire sur  $AC$ , &  $AG$  perpendiculaire sur  $AB$ . Sur la  $AB$  prolongée en  $F$ , prenez  $AF$  égale au sinus de la plus grande déclinaison du soleil, pour le rayon pour lequel  $AB$  est la moitié du sinus de la hauteur du pôle, ou, ce qui revient au même, pour un rayon égal au double de  $AC$ ; ensuite pour le rayon  $AF$ , prenez les sinus de la déclinaison de tous les degrés du zodiaque, & portez-les sur les droites  $AF$ ,  $AE$  à commencer par  $A$ , vous aurez des rayons avec lesquels du centre  $A$  vous décrirez des arcs de cercle: le plus grand  $FGE$  donne toute la grandeur de votre instrument. Divisez le quart de cercle  $GF$  en degrés, à commencer par le point  $G$ , & portez les divisions vers  $E$  & vers  $F$ .

Marquez sur la droite  $AF$  les signes septentrionaux, c'est-à-dire depuis le bélier jusqu'à la vierge inclusivement, & sur la droite  $AE$  les signes méridionaux, chacun à sa place.

Prenez  $BC$  pour rayon: déterminez sur ce rayon les sinus de tous les *azimuts* de minute en minute, de degré en degré, suivant la grandeur de l'instrument. Dans la figure ils sont marqués de dix degrés en dix degrés: portez chaque sinus de  $B$  en  $C$  & en  $D$ : de chacun de ces points, comme centre, décrivez par  $A$  des arcs de cercle terminés par l'arc  $FGE$ , & distingués par les degrés des *azimuts*, qu'on numérote d' $E$  vers  $F$ , & de  $F$  vers  $E$ : enfin appliquez des pinules à la règle  $AB$ , & attachez au centre  $A$  un fil avec un plomb  $H$  & un grain mobile  $I$ .

Pour faire usage de cet instrument, étendez le fil le long de la ligne  $AF$  si le soleil est dans les signes septentrionaux, & le long de la ligne  $AE$  si le soleil est dans les signes méridionaux. Mettez le grain  $I$  sur le lieu du soleil. Supposons, par exemple, que le soleil soit au vingt-troisième degré du taureau, ou au septième degré du lion, le grain sera en  $L$ : ensuite laissez pendre librement le fil: tournez l'instrument en sorte que le point  $A$  regarde le soleil, s'il est dans les signes septentrionaux, & qu'au contraire le point  $B$  regarde cet astre, s'il est dans les signes méridionaux. Enfin dirigez le côté  $AB$  de l'instrument vers le soleil. Le fil à plomb & le grain vous indiqueront l'*azimut*. Notre exemple, lorsque le soleil est élevé de 20 degrés, donne le 93° degré de l'*azimut*, depuis midi & le 87° degré depuis le nord.

L'angle  $EAG$  est celui de la hauteur de l'équateur qui est toujours plus grande que la hauteur du soleil en hiver; c'est pourquoi le fil à plomb coupera toujours quelque *azimut*.

On peut, au lieu du fil à plomb, se servir d'une règle qui tourne autour du point  $A$ , & qui porte les pinules. Dans ce cas la droite  $AG$  doit toujours être horizontale, & les signes avec les sinus de la déclinaison des degrés du zodiaque, qui sont à présent sur les droites  $AF$ ,  $AE$ , doivent être sur la règle mobile.

Cet instrument n'est que la partie nécessaire de celui qui est tracé à la fig. 25 de la planche IV. En voici la construction.

Prenez à volonté une droite  $AC$ : faites l'angle  $CAB$  droit: prenez  $AB$  égale à la tangente de la hauteur de l'équateur pour le rayon  $AC$ : ensuite prenez  $AB$  pour rayon, & pour le rayon  $AB$  faites  $AD$  égale au cosinus de l'*azimut*: joignez la  $DC$ : coupez-la également en  $E$ ; du centre  $E$  & de l'intervalle  $EC$  décrivez un arc de cercle qui passera par les points  $D$  &  $A$ , & la figure sera faite pour l'*azimut* dont  $AD$  est le cosinus. Prenant sur la

droite  $AB$  depuis le point  $A$  vers  $B$  les cosinus de tous les *azimuts*, tirant une droite par l'extrémité de chaque cosinus & par le point  $C$ , coupant cette droite en deux également, & du point de division comme centre, & de la moitié de la droite comme rayon, décrivant des arcs de cercle, l'instrument sera préparé. Dans la fig. 25, on a pris les *azimuts* de 15 degrés en 15 degrés.

Il est clair que tous les centres se trouveront dans la droite  $HG$  qui est parallèle à la droite  $AB$ , & qui passe par le point  $E$ ; de plus toujours  $HF$  est à  $FE$  comme  $BA$  à  $AD$ , comme le rayon au cosinus de l'*azimut* qui répond à l'arc dont  $E$  est le centre. L'on a fait  $CA$  à  $AB$  comme le rayon à la tangente de la hauteur de l'équateur, c'est-à-dire, à la cotangente de la hauteur du pôle; & le rayon est à la cotangente d'un arc comme le sinus au cosinus; ainsi les droites  $AB$ ,  $BC$  de la figure 26 (planche V.) sont les droites  $CF$ ,  $FH$  de la fig. 25 (planche IV.). Cette construction tire son origine du triangle sphérique  $BFM$  (planche V, fig. 20.), où  $B$  est le pôle,  $BM$  un arc du méridien du lieu,  $M$  le zénith,  $MF$  un arc du vertical où se trouve le soleil,  $F$  le lieu du soleil,  $BF$  un arc d'un cercle horaire; par conséquent l'arc  $MF$  est le complément de la hauteur du soleil, & l'angle  $BMF$  est l'angle azimutal; par le moyen des lignes droites qui, suivant la trigonométrie, appartiennent à ce triangle sphérique, on le transforme en triangle rectiligne: voici comment.

La trigonométrie plane nous enseigne que (fig. 22.) dans un triangle rectiligne  $OPQ$ , un côté  $OP$  est à un des côtés contigus  $PQ$ , comme la somme de la cotangente de l'angle compris  $OPQ$ , & de la cotangente de l'angle opposé  $QOP$ , à la cosécante de l'angle compris  $OPQ$ , c'est-à-dire, qu'en langue algébrique  $OP \times \text{cosec. } OPQ = PQ (\cot. OPQ + \cot. QOP)$ .

D'autre côté, nous savons par la trigonométrie sphérique, que prenant le rayon pour l'unité (fig. 20.),

$\text{col. } BF = \text{col. } BM \times \text{col. } MF + \text{sin. } BM \times \text{sin. } MF \times \text{col. } BMF$ ; ou, puisque  $\text{sin. } MF = \frac{1}{\text{cosec. } FM}$   
 $\text{col. } BF = \text{col. } BM \times \text{col. } MF + \text{sin. } BM \times \frac{1}{\text{cosec. } FM} \times \text{col. } BMF$ ; & ôtant les fractions  $\text{col. } BF \times \text{cosec. } FM = \text{col. } BM \times \text{col. } MF \times \text{cosec. } FM + \text{sin. } BM \times \text{col. } BMF$ .

Mais  $\text{col. } MF \times \text{cosec. } FM = \cot. MF$ ; donc  $\text{col. } BF \times \text{cosec. } FM = \text{col. } BM \times \cot. MF + \text{sin. } BM \times \text{col. } BMF$ .

Nous voulons pour ainsi dire mouler le triangle rectiligne  $OPQ$ , sur celui qui résulte du triangle sphérique  $BFM$ ; soit donc

$OP \times \text{cosec. } OPQ = \text{col. } BF \times \text{cosec. } FM$ ;

c'est pourquoi  
 $OP = \text{col. } BF$ ; &  $\text{cosec. } OPQ = \text{cosec. } FM$ ;

&  $OPQ = FM$ ;

& l'angle  $OPQ$  doit avoir autant de degrés qu'en a le complément de la hauteur du soleil; mais le côté  $OP$  doit être égal ou proportionnel au sinus de la déclinaison qui est le cosinus de  $BF$ .

Substituant ces valeurs dans l'équation du triangle rectiligne, le premier membre est le même que le premier membre de l'équation ou triangle sphérique; & le second membre de la première équation devient

$PQ \times \cot. FM + PQ \times \cot. QOP$ ,

d'où résulte  
 $PQ = \text{col. } BM$ ; &  $\cot. QOP = \frac{\text{sin. } BM \times \text{col. } BMF}{PQ}$

$= \frac{\text{sin. } BM \times \text{col. } BMF}{\text{col. } BM} = \text{tang. } BM \times \text{col. } BMF$ ,

parce que le sinus est au cosinus comme la tangente au rayon.

Ainsi la cotangente de l'angle  $QOP$  est quatrième proportionnelle après le rayon, le cosinus de l'angle azimutal & la tangente de la hauteur de l'équateur. Tant que la hauteur du pôle & l'azimut restent les mêmes, les trois premiers termes de cette proportion sont constants; donc le quatrième est aussi constant & l'angle  $QOP$  l'est également. Mais le côté  $PQ$ , opposé à cet angle, est égal ou proportionnel au cosinus de la hauteur de l'équateur, ou au sinus de la hauteur du pôle qui est donné pour une hauteur du pôle donnée; donc l'angle  $QOP$  est dans un segment de cercle donné.

Supposons que le segment qui passe par les points  $P, O, Q$ , soit celui qu'on cherche, l'angle  $O$  ne varie pas pendant que les angles  $P$  &  $Q$  changent. Faisons donc l'angle  $OPQ$  (ou  $CAB$  de la fig. 25.) droit, ce qui arrive lorsque le soleil est à l'horizon. Nous avons vu que le rayon est au cosinus de l'angle azimutal, comme la tangente de la hauteur de l'équateur à la cotangente de l'angle  $QOP$ ; quand l'angle azimutal est droit, son cosinus est  $= O$ ; donc aussi la cotangente de l'angle  $QOP$ , & cet angle même  $= O$  dans ce cas; l'arc de cercle s'évanouit, & il ne reste que la droite  $CA$ .

Au contraire, lorsque l'angle azimutal est  $= O$ , son cosinus est égal au rayon; & la cotangente de l'angle  $POQ$  est égale à la tangente de la hauteur de l'équateur. C'est pourquoi l'on a fait (fig. 25.)  $CA$  à  $AB$  comme le rayon à la tangente de la hauteur de l'équateur. Si l'on fait à présent  $BA$  à  $AD$ , comme le rayon au cosinus de l'angle azimutal, on aura par la composition des raisons, & mettant l'unité pour le rayon  $CA$ :  $AD = 1$ : tang.  $BM$  x  $\text{cof. } BMF$ , & prenant  $CA$  pour rayon.

$AD = \text{tang. } BM$  x  $\text{cof. } BMF = \text{cot. } QOP$  de la fig. 22; mais  $AD$  est la cotangente de l'angle  $ADC$  (fig. 25.): donc l'angle  $ADC$  est celui que l'on demandoit.

Cet instrument, qui est de l'invention de M. Lambert de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Berlin, est d'autant plus estimable, qu'on a long-tems cherché un cadran qui réunît l'avantage d'avoir les azimuts marqués par des arcs de cercle, & celui d'indiquer l'heure.

C'est l'effet que fait cet instrument avec une légère addition. Sur les droites  $AF, AE$  nous avons écrit les degrés des signes; on n'a qu'à écrire à côté les degrés d'un grand cercle, en supposant toujours que la droite  $AF$  est le sinus de  $23^{\circ} 30'$ .

Après cette courte préparation, prenez la hauteur du soleil sur la droite  $AF$  ou  $AE$ , & mettez-y le grain mobile. Supposons qu'il soit en  $L$  à  $18^{\circ} 30'$ ; ensuite portez le fil ou l'alidade au degré de déclinaison pris sur l'arc  $EG$ , & comptez depuis  $G$ : si le soleil a  $20$  degrés de déclinaison, le fil tombera en  $EI$   $20^{\circ}$ ; le grain indiquera  $93$  degrés d'azimut qui étant divisés par  $15$ , parce que ce sont des degrés d'un grand cercle, donneront  $6$  heures &  $12$  minutes.

En effet (figure 20, planche IV.), dans la construction de l'instrument, on a considéré les trois côtés & l'angle  $BMF$  du triangle sphérique  $BMF$ ; à présent au lieu de l'angle azimutal  $BMF$ , auquel est opposé le côté  $BF$ , nous considérons l'angle honoraire  $MBF$ , auquel est opposé le côté  $FM$ . Le côté  $BM$ , auquel, dans la fig. 25, répond la droite  $AC$ , est constant lorsque la hauteur du pôle ne change pas. Mais les segments de cercle  $ABC, ADC$ , &c. sont à présent capables chacun de l'angle honoraire qui lui répond. Quand on cherchoit les azimuts, on prenoit la déclinaison sur le côté  $AC$  ( $AF$  ou  $AE$  de la figure 26, planche V,) opposé à l'angle  $CBA$ , ou  $CDA$ , &c. (fig. 25) qui répondoit à l'angle azimutal; & la hauteur du soleil sur l'arc  $EG$  (fig. 26,) qui répondoit au verti-

cal  $MFN$  de la figure 20 (planche IV). A présent il faut prendre au contraire la déclinaison sur l'arc  $EG$  (fig. 26, planche V), & la hauteur du soleil, sur la droite  $AF$ , ou  $AE$ , parce qu'elle répond à la droite  $AC$  de la fig. 25, qui est opposée à l'angle  $ABC$ ; ou  $ADC$ , &c. qui est à présent l'angle horaire.

Puisque  $AF$  (fig. 26) est le sinus de  $23$  degrés  $30'$ ; cet instrument, tel qu'il est, ne peut pas servir lorsque le soleil est plus haut. Pour en rendre l'usage général, il faudroit prolonger l'échelle jusqu'à ce qu'elle fût égale au sinus de la plus grande hauteur du soleil.

Mais les instrumens faits d'une plaque entiere, & non percée à jour, sont incommodes & embarrassans quand ils sont un peu grands, & ne sont pas exacts quand ils sont petits; c'est pourquoi M. Lambert a songé au secteur représenté dans la fig. 27.

Ce secteur est composé de deux; l'un  $ABCb$ , est terminé par l'arc  $BCb$ , qui a autant de degrés que le double de la hauteur de l'équateur. On fera bien de diviser son limbe en degrés, minutes, &c. si l'instrument est grand, sur la  $Bb$  corde de cet arc, ou porte comme dans le secteur qui montre les heures par les hauteurs du soleil (Voyez CADRAN SOLAIRE dans le Supplément) de  $B$  & de  $b$  en  $D$ , les sinus versés de tous les degrés pour le rayon  $BD$ ; ces sinus représentent ici les azimuts.

Autour du centre  $A$  du premier secteur  $ABC$ , tourne le second secteur  $EFG$ ; son centre  $E$  est toujours sur l'arc intérieur du premier secteur, & l'arc  $FG$  du second à  $47$  degrés, autant que le double de la plus grande déclinaison du soleil. Sur le limbe de ce secteur, on prend les degrés de déclinaison, & on marque les signes, comme dans le secteur, qui montre les heures par les hauteurs du soleil. Voyez CADRAN SOLAIRE dans le Supplément.

Le secteur  $EFHG$  porte une règle  $EI$  mobile autour du centre  $E$ ; & sur cette règle, sont des pinules perpendiculaires au côté  $EI$  de la règle.

Pour faire usage de ces instrumens, on donne à la règle  $DB$  une situation verticale, en sorte que le point  $b$  soit en-haut; on place la règle  $EI$  sur le degré de l'écliptique où se trouve le soleil, le jour de l'observation; on tourne tout l'instrument jusqu'à ce que le côté  $AFG$  soit dirigé vers le soleil; ensuite on tourne le secteur mobile  $EFG$  en sorte que les pinules soient dirigés vers le soleil; le tranchant  $EI$  de la règle  $EI$  montre les azimuts sur la règle verticale  $BD$ .

La hauteur du soleil est la somme des angles  $BAE; AEI$ .

Il est bon de prolonger un peu la règle  $IE$ , au-delà du centre  $E$ , en sorte que ce prolongement indique les degrés du limbe  $bCB$ , afin de pouvoir tourner en haut le secteur  $EFG$ , après l'observation, autant que le demande la réfraction, si les petites différences qui en résultent, sont sensibles sur l'instrument.

Il convient aussi de donner au secteur  $EFG$ , un peu plus que  $47$  degrés, comme on l'a fait dans la figure, afin que quand la règle  $EI$  est sur le point  $O$ , elle ne touche pas le rayon  $EF$ , ce qui cacheroit le degré de l'azimut que la règle doit indiquer. Il faut aussi faire petite la partie  $E$ , afin qu'elle ne couvre pas les divisions de la même échelle vers le point  $B$ ; cependant cette précaution n'est pas absolument nécessaire. Le point  $E$  ne tombe en  $B$  que lorsque le soleil est au méridien, & alors il est difficile de déterminer exactement la hauteur du soleil; en sorte que les vingt ou trente premiers degrés de l'échelle  $BD$ , peuvent rester couverts sans aucun inconvénient.

Ce secteur tire son origine de la projection du

triangle sphérique  $OPH$  (planche IV, fig. 20), qui est polaire du triangle  $MFB$ , comme nous l'avons expliqué en parlant du secteur, pour trouver l'heure par les hauteurs du soleil (Voyez CADRAN SOLAIRE dans ce Supplément). Dans cette projection, le point  $O$  est au zénit, & l'œil au nadir. Ainsi les arcs  $OH$ ,  $OP$ , sont représentés par des lignes droites, égales aux tangentes de la moitié de ces arcs; ces droites font un angle égal à l'angle  $HOP$ ; & l'arc  $PH$  est représenté par un arc de cercle qui coupe ces droites sous des angles égaux aux angles  $HP$ ,  $HP$ .

Ici, comme dans l'article du Supplément, que nous venons de citer, l'angle  $HOP$  est le complément de la hauteur du soleil.

L'arc  $OH$  est le supplément de l'angle azimutal  $BMF$ : donc la tangente de la moitié de  $OH$  est égale à la tangente de la moitié de l'angle  $BMF$ ; & la cotangente de l'arc  $O$  est égale à la cotangente de l'angle  $BMF$ .

L'angle  $HP$  est la hauteur de l'équateur, égale à  $MB$ .

L'angle  $HPO$  est la déclinaison du soleil.

L'arc  $HO$  est le supplément de l'angle azimutal  $FMB$ .

Soit donc (fig. 23, planche IV) l'angle  $AEC$ , égal à  $MF$ , complément de la hauteur du soleil.

Observez que les lettres, entre deux parenthèses, se rapportent à la fig. 20, & les autres à la fig. 23.

Soit aussi,  $EC$ , égale à la tangente de la moitié de ( $OH$ ), ou de la moitié de l'angle azimutal ( $FMB$ ); donc  $EC$  est la projection de l'arc ( $OH$ ); le point ( $O$ ) tombe en  $E$ , & le point ( $H$ ) en  $C$ . Faites  $EQ$  égale à la cotangente du même angle, mais entier; l'angle  $CQR$  droit, & l'angle  $QCR$  égal au complément de la hauteur de l'équateur, ou à la hauteur du pôle, & par conséquent l'angle  $CRQ$ , égal à la hauteur de l'équateur.

Du centre  $R$  & de l'intervalle  $RC$ , décrivez un arc de cercle qui rencontre en  $A$  & en  $M$  les droites  $EA$ ,  $RQ$ .

Puisque l'angle  $RC A$  est droit, & que l'angle  $RCE$  est le complément de la hauteur de l'équateur, l'angle  $E C A$  est la hauteur de l'équateur.

Nous avons fait l'angle  $AEC$  égal à l'angle ( $HO P$ );  $EC$  est la projection de l'arc ( $OH$ ); l'arc  $LA M$  est la projection de l'arc ( $HP$ ); donc  $EA$  est la projection de l'arc ( $OP$ ); & l'angle  $EAC$  est égal à ( $OPH$ ) qui est la somme de 90 degrés, & de la déclinaison (Voyez CADRAN SOLAIRE dans le Supplément): l'angle  $RAC$  est droit; donc l'angle  $RAE$  est la déclinaison du soleil, & l'angle  $EAM$  est le complément de la déclinaison.

Puisque l'angle  $AEC$  est le complément de la hauteur du soleil, où est sa distance du zénit; si la droite  $QC$  est verticale, en sorte que le point  $Q$  réponde au zénit, la droite  $AE$  est dirigée vers le soleil, & à rebours; d'où l'on voit pourquoi, dans la fig. 27, on a dit que la règle  $bDB$  doit être verticale.

L'angle  $EAR$  de la fig. 23, est la déclinaison. La droite  $RA$  répond à la droite  $HE$  de la fig. 27; c'est pourquoi l'on doit placer & fixer la règle  $EI$  sur le lieu du soleil, & ensuite l'on doit tourner le secteur  $EF G$ , en sorte que la règle  $EI$  soit dirigée vers le soleil.

Enfin, on a fait  $CQ$  égale à la somme de la tangente, de la moitié de l'angle azimutal, & de la cotangente du même angle entier, & cette somme est égale à la cosécante du même angle, &  $QE$ , égale à cette cotangente; donc  $CQ$  à  $QE$  comme la cosécante à la cotangente de l'angle azimutal, comme le rayon au cosinus du même angle; c'est pourquoi l'on doit porter sur l'échelle  $B D b$  de  $B$

&  $b$  en  $D$  les sinus versés; ou de  $D$  en  $B$  &  $b$  les cosinus ou les sinus des azimuts pour le rayon  $BD$ .

On peut rendre cet instrument bon pour toutes les hauteurs du pôle (fig. 28). Les côtés  $Lb$ ,  $Md$  du châssis  $LIdM$  sont divisés suivant les tangentes des hauteurs du pôle. L'échelle azimutale  $CB$  est mobile dans ce châssis, & on peut l'arrêter à la hauteur du pôle requise. Les signes & la déclinaison des degrés de l'écliptique sont toujours marqués dans l'arc de cercle  $FHG$ . Du milieu  $H$  de cet arc, au centre  $E$ , est une règle  $HN$ , divisée suivant les sécantes des hauteurs du pôle. On arrête le secteur  $EF G$  par la règle  $HN$ , à la même hauteur du pôle à laquelle on a arrêté l'échelle  $CD$ ; en sorte que le secteur puisse tourner autour de la cheville  $O$  qui l'arrête. On place la règle  $EI$  sur le lieu du soleil, & on fait tourner le secteur jusqu'à ce que la règle soit dirigée vers le soleil.

On s'est servi d'un pareil artifice, pour rendre universel le secteur, pour déterminer le tems par les hauteurs du soleil; c'est pourquoi ceux qui souhaitent un plus long détail, peuvent consulter l'article CADRAN SOLAIRE dans le Supplément. (J. D. C.)

AZIMUTAL, Cadran azimutal ou analemmatique, (Gnomonique.) ainsi appelé parce qu'il montre les heures par les azimuts (Voyez AZIMUT & CADRAN SOLAIRE, Suppl.). Je ne crois pas qu'on puisse concevoir un homme assez simple & grossier pour n'avoir pas observé que si au lever du soleil un arbre qui est devant lui, jette son ombre à sa droite, à mesure que le soleil s'avance, l'ombre s'avance aussi; tombe droit devant lui à midi; ensuite elle va vers la gauche, où elle se trouve au coucher de cet astre.

Sur cette observation commune les premiers hommes songerent sans doute à décrire un cercle à terre, à planter un piquet au centre, & à diviser la circonférence en parties égales, dans l'espérance que l'ombre du piquet indiqueroit les heures. Mais on n'aura pas tardé à s'apercevoir que cette ombre n'indiquoit exactement que l'heure du midi.

La raison de cette irrégularité est que ce cadran ne doit pas être circulaire, que sa circonférence ne doit pas être divisée en parties égales, & que le piquet perpendiculaire ne doit pas rester toujours au même endroit; parce que l'ombre d'un piquet perpendiculaire à l'horizon indique par sa situation combien le soleil est éloigné du plan du méridien; en un mot elle montre l'azimut de cet astre; or le soleil ne se trouve que deux fois par an au même azimut à la même heure: ainsi le premier cadran solaire qui naturellement est venu dans l'esprit des hommes, est faux, & ne peut devenir juste que par trois corrections que sûrement on n'a trouvées qu'après plusieurs recherches; en sorte que si les cadrans azimutaux ont été les premiers qu'on ait inventés, ils ont été aussi les derniers qu'on ait rendus justes.

Pour expliquer la source des erreurs des premiers cadrans azimutaux, soient (planche I. fig. 1. Supplément.):

$OZH N$ , le méridien du lieu.

$O E C H$ , l'horizon.

$F A G$ , l'équateur.

$I S K$ , un parallèle.

$i B k$ , un autre parallèle, autant en deçà de l'équateur que le parallèle.

$I S K$ , est en delà.

$P p$ , les deux pôles,  $P$  le boréal, &  $p$  l'austral.

$Z$ , le zénit.

$N$ , le nadir.

$Z S B N$ , un vertical qui rencontre en  $E$  l'horizon  $O E C H$ .

$P S p$ , un cercle horaire qui rencontre en  $S$  le parallèle  $I S K$ , & le vertical  $Z S B N$ .

$P A p$ , un autre cercle horaire qui rencontre en  $A$  l'équateur  $F A G$  & le même vertical.

$P B N$ , un troisième cercle horaire qui rencontre en  $B$  le parallèle  $i B k$  & le même vertical.

L'arc  $O E$  est l'azimut.

L'ombre que jette un piquet planté perpendiculairement à l'horizon, est la commune section de l'horizon & du plan qui passe par le centre du soleil & par le piquet; c'est pourquoi la droite  $D Z$  qui rencontre au centre  $D$ , l'horizon à angles droits, jette son ombre toujours sur la même droite  $E D L$ . Lorsque le soleil est dans le même vertical  $Z S A B N$ ; mais le soleil se trouve dans le vertical  $Z S A B N$  à une heure quand le soleil décrit le parallèle  $i B k$ , à une autre quand il parcourt l'équateur  $F A G$ ; & encore à une autre quand il est dans le parallèle  $I S K$ ; donc dans tous ces cas la même ombre indique des heures différentes.

L'ombre  $E D L$  indique juste l'heure quand le soleil est dans l'équateur, parce que  $D$  est le centre commun du vertical, de l'horizon & de l'équateur. Lorsque le soleil est en  $B$ , dans le parallèle austral  $i B k$ , l'ombre tombe en  $E L$  quelque tems plutôt qu'il ne faudroit; parce que le cercle horaire  $P B p$  est plus éloigné en méridien  $H Z O N$  que le cercle horaire  $P A p$ : ainsi cette ombre indique que l'on est plus près de midi qu'on ne l'est réellement. Pour corriger cette erreur, il faut donc reculer le piquet vers  $O$ , comme en  $M$ , afin que l'ombre  $E M Q$  indique une heure plus éloignée du midi que l'ombre  $E D L$ .

Au contraire quand le soleil est en  $S$  dans le parallèle  $I S K$ , la même ombre tombe en  $E L$  quelque tems plus tard qu'il ne faudroit; elle montre qu'on est plus éloigné de midi qu'on ne l'est effectivement; & il faut avancer le piquet comme en  $R$ , en sorte que l'ombre  $E R V$  indique une heure plus proche du midi que l'ombre  $E D L$ .

Les points  $M$  &  $R$  doivent répondre aux centres des parallèles  $i B k$ ,  $I S K$ , parce que le point  $D$  est le centre de l'équateur, & le cadran *azimutal* représente un parallèle quelconque, aussi bien que l'équateur, comme on le verra mieux par la construction que nous en allons donner avec soin, parce que ces cadrans ont plusieurs avantages sur les autres, & en particulier celui de n'être pas sujets aux anomalies des réfractions. Cette construction, qui est plus simple que celle de dom Bedos, & même que celle de M. de la Lande, est avec ses conséquences en grande partie tirée d'un petit traité allemand de Mr. Lambert, de l'académie royale des sciences & belles lettres de Berlin.

Les cadrans de cette sorte se décrivent presque entièrement comme nous avons enseigné à décrire les cadrans horizontaux. (*Voyez l'article CADRAN SOLAIRE, dans le Supplément, §. 12, 13.*)

Prenez (*planche II fig. 9.*)  $d e$  de la longueur que vous voulez donner à votre cadran d'orient en occident. Coupez la  $d e$  également en  $a$ , & par le point  $a$  sur la droite  $e d$ , élevez la perpendiculaire  $b c$ : faites  $a b$  égale à  $a c$ , chacune égale au sinus de l'élevation du pôle pour le rayon  $d a$  (nous avons pris ici & dans les autres figures  $52^{\circ} 30'$  pour Berlin); du centre  $a$  & des intervalles  $a b$ ,  $a d$ , décrivez deux cercles concentriques, que vous diviserez en 24 parties égales, pour les heures, & que vous subdiviserez pour les demi-heures; j'appelle *points correspondans* ceux qui sont également éloignés, & de côté & d'autre du même diamètre. Par les points correspondans du petit cercle, tirez des droites parallèles à  $d e$ ; & par les points correspondans du grand cercle, tirez des droites parallèles à  $b c$ . Les points où ces droites se rencontrent, sont les points des heures.

Observez que si le point  $b$  est tourné au nord, & le point  $c$  à l'est, vous devez mettre le numero XII. au point  $b$ , & les numeros I, II, &c. où sont à présent les numeros VII, VIII, &c. & de  $b$  vers l'ouest  $d$  les numeros XI, X, &c.

Vous pouvez aussi faire une échelle qui serve à tous les cadrans pour la même élévation du pôle, telle que celle de la *figure 8 (planche II)*. Cette échelle est décrite aux paragraphes 17 & 19 de l'article CADRAN SOLAIRE, dans ce Supplément.

On fait que par la construction indiquée, les points des heures sont à la circonférence d'une ellipse; soit donc (*planche I, fig. 2.*)  $A D B E$  l'ellipse, dont le centre  $C$ , le grand axe  $A B$ , & le petit  $D E$  du centre  $D$  & de l'intervalle  $A C$ ; décrivez un arc de cercle qui rencontre en  $F$  &  $f$  le grand axe  $A B$ , les points  $F$  &  $f$  sont les foyers de l'ellipse. Pour décrire l'analemme, ou si vous voulez, l'almanach qui convient à ce cadran, sur la droite  $C F$  au point  $F$ , faites des angles d'autant de degrés qu'en a la déclinaison du soleil pour chaque jour. Le 21 juin le soleil a  $23^{\circ} 30'$  de déclinaison boréale. Pour ce jour vous faites l'angle  $C F G$  de  $23^{\circ} 30'$ . Le 21 décembre le soleil a  $23^{\circ} 30'$  de déclinaison australe; & vous faites l'angle  $C F g$  de  $23^{\circ} 30'$ ; & ainsi des autres. On fait plus ou moins de ces marques, suivant la grandeur de l'instrument, & le degré d'exactitude qu'on exige. Sur des analemme de deux pouces, on peut commodément marquer les jours de deux en deux; on met en  $G$  le nom ou le signe de juin; en  $i$  ce celui de juillet & de mai; en  $2$  celui d'août & d'avril; en  $3$ , au centre de l'ellipse celui de septembre & de mars; en  $4$  celui d'octobre & de février; en  $5$  celui de novembre & de janvier; & en  $g$  celui de décembre. Le style est perpendiculaire au plan du cadran, & par conséquence à l'horizon, & doit être placé chaque jour à l'endroit marqué dans l'analemme; en  $G$  le 21 juin; en  $C$  le 21 de septembre & de mars; en  $g$  le 21 de décembre, &c. & ajoutant les heures, comme on l'a indiqué dans un des paragraphes précédens, le cadran est fait.

Supposons que le point  $G$  soit celui qui convient au jour, & le point  $H$  celui qui convient à l'heure, par exemple, c'est le 21 juin à neuf heures du matin; & le style étant en  $G$ , l'ombre tombe en  $G H$ ; l'angle  $H G D$  est celui de l'azimut du soleil pour le 21 juin à neuf heures du matin; & si du point  $G$  on tire les  $G L$ ,  $G l$ , perpendiculaires à l'ellipse, les points  $L$  &  $l$  indiqueront l'heure du lever & du coucher du soleil pour ce jour-là. La droite  $G L$  est aussi le rayon auquel appartiennent les droites  $G H$  &  $C A$ , considérées la première comme cosinus de la hauteur du soleil, & la seconde comme cosinus de sa déclinaison.

La démonstration de toutes ces propositions découle du seul principe que le cadran *azimutal* est la projection orthographique de l'équateur ou d'un parallèle: car baissant de chaque point de la circonférence du parallèle des perpendiculaires sur la surface de l'horizon, elles traceront l'ellipse  $A D B E$ . Le diamètre  $A B$  retient sa longueur, qui est le double cosinus de la déclinaison du soleil ou du parallèle que le soleil parcourt. Car soit (*planche I, fig. 3.*)  $A a$  l'axe de la sphere;  $A B a b$  un méridien;  $B b$  le diamètre de l'équateur;  $C$  le centre;  $D d$  un parallèle; sa déclinaison est l'arc  $D B$ , dont le sinus est  $D E$ , & le cosinus  $E C$  ou  $D F$ ; & le double de  $D F$  est le diamètre du parallèle. Il en résulte que pour l'équateur, dont la déclinaison est nulle, & le cosinus de la déclinaison égal au rayon, le diamètre  $A B$  (*fig. 2.*) est celui de la sphere; & pour chaque parallèle  $A B$  est le double cosinus de la déclinaison.

Le petit axe  $DE$ , qui est perpendiculaire à l'axe  $AB$ , est à cet axe comme le sinus de la hauteur du pôle est au rayon. Car soit (*planche I. fig. 4.*)  $KM$  le diamètre de l'horizon;  $P$  &  $p$  les pôles;  $Oo$  le diamètre de l'équateur;  $MPOK$  le méridien du lieu. La hauteur du pôle est  $PM$ , dont le sinus, &  $PR$  l'angle  $PCo$  est droit; donc l'angle  $MCo$  est le complément de la hauteur du pôle; &  $SC$ , cosinus de ce complément, est égale à  $PR$ ; mais  $SC$  est la projection orthographique de  $oC$ ; &  $Ss$  est celle de  $oO$ ; donc, &c.

C'est la même chose d'un parallèle dont le diamètre  $Tt$  rencontre en  $u$  celui de l'horizon. La projection orthographique de  $ut$  est  $ux$ ; celle de  $uT$  est  $uX$ ; & celle de  $Tt$  est  $Xx$ . Or  $tu$  à  $ux$ , comme  $Tu$  à  $uX$ , comme  $Tt$  à  $Xx$ , comme  $oC$  à  $CS$ , comme le rayon au sinus de la hauteur du pôle.

Si du zénith  $Z$  on baïsse une perpendiculaire sur l'horizon, elle tombe en  $C$ , qui est le centre de l'ellipse (*figure 2.*); lorsque l'ellipse représente l'équateur, & qui est éloigné du centre de l'ellipse lorsqu'elle représente un parallèle; car soit (*figure 4.*)  $V$  le centre du parallèle  $Tt$ , ou le point où le diamètre du parallèle rencontre l'axe de la sphere. Tirez du point  $V$  sur  $KM$  la perpendiculaire  $VY$ ; le point  $Y$  coupe en deux parties égales la  $Xx$  projection du diamètre du parallèle, & en deux parties inégales la  $Ss$  projection du diamètre de l'équateur. Si donc  $Tt$  est le diamètre d'un tropique, & si l'ellipse de la *figure 2.* représente l'équateur, le point  $Y$  de la *figure 4.* répond au point  $G$  ou  $g$  de la *figure 2.*, & le point  $C$  de la *figure 4.* répond au point  $C$  de la *figure 2.* Mais si l'ellipse de la *figure 2.* représente un tropique, c'est le point  $C$  de la *figure 4.* qui répond au point  $G$  ou  $g$  de la *figure 2.*; & le point  $Y$  de la *figure 4.* répond au point  $C$  de la *figure seconde.*

La droite  $CV$  (*figure 4.*) est le sinus de la déclinaison du parallèle  $Tt$ ; &  $VC$  est à  $CY$ , comme  $PC$  à  $CR$ , comme le rayon au cosinus de la hauteur du pôle.

Il est évident qu'afin que le cadran soit juste, l'ellipse (*figure 2.*) doit représenter chaque jour le parallèle que le soleil décrit. C'est pourquoi les points  $G, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8$  & les autres points intermédiaires, sont tour-à-tour la projection du zénith, & représente le centre de la sphere. Le point  $H$ , est la projection du lieu du soleil pour le jour & l'heure dont il s'agit; donc  $GH$  est la projection de l'arc du vertical qui passe par le centre du soleil à cette heure là, & cet arc est compris entre le zénith & le centre du soleil; c'est pourquoi  $GH$  est le sinus de la distance du soleil au zénith; & par conséquent le cosinus de la hauteur du soleil qui est déterminée par le reste du même vertical.

Mais tout sinus devient un *maximum*, lorsque l'arc auquel il répond est de 90 degrés; & le sinus même égal au rayon; donc  $GH$  devient un *maximum* lorsque le soleil est à l'horizon, parce qu'alors la distance du soleil au zénith est de 90 degrés; soit  $GL$  ou  $Gf$  cosinus devenu un *maximum* & égal au rayon: il est facile de voir que les normales sont les plus grandes & les plus petites droites qu'on puisse tirer d'un point  $G$  donné dans le petit axe, à la circonférence de l'ellipse.

Il y a quatre de ces normales  $GD, GE, GL,$  &  $Gf$ : les deux premiers sont manifestement des *minima*; & les deux derniers des *maxima*. Il en résulte que si  $GL$  &  $Gf$  sont normales, elles répondent à 90 degrés de distance du soleil au zénith, c'est-à-dire au soleil levant ou couchant.

Ainsi dans cette supposition  $GL$  est le rayon de la sphere: nous avons vu que  $AC$  ou  $CB$  est le cosinus de la déclinaison du parallèle, auquel appartient le point  $G$ ; donc  $GL$  est le rayon auquel appar-

tient  $CA$ ; considérée comme cosinus de la déclinaison du soleil. Effectivement lorsque cet astre n'a point de déclinaison, ou est dans l'équateur, le point  $G$  tombe en  $C$ , & la normale  $GL$  en  $CA$ , qui est alors le rayon de la sphere, comme nous l'avons d'ailleurs qu'il doit l'être. Au reste, nous avons déjà vu que  $GH$  est le cosinus de la hauteur du soleil pour le rayon  $GL$ .

De plus nous avons fait  $FC$  à  $CG$  comme le rayon à la tangente de la déclinaison; ce qui est juste, parce que  $CG$  de la *figure 2.*, est la même chose que  $CY$  de la *figure 4.*; & nous avons vu que  $YC$  (ou  $CG$  de la *figure 2.*) au sinus de la déclinaison ( $CV$  *figure 4.*), comme le cosinus de la hauteur du pôle au rayon, comme  $CF$  (*figure 2.*) à  $FD$  ou  $CA$ ; mais  $CA$  est le cosinus de la déclinaison pour le rayon  $CL$ ; donc  $CG$  au sinus de la déclinaison, comme  $CF$  au cosinus de la déclinaison; & *in vertendo & alternando*,  $FC$  à  $CG$  comme le cosinus est au sinus de la déclinaison, comme le rayon à la tangente de la déclinaison.

Pour tirer du point  $G$  une normale à l'ellipse du point  $C$  sur  $DF$ , tirez la perpendiculaire  $CN$  sur  $CG$  du point  $G$  vers  $E$ ; prenez  $CM$ , quatrième proportionnelle après  $FN$ ;  $ND$  &  $GC$  par  $M$ ; élevez sur  $DE$  une perpendiculaire qui rencontre l'ellipse en  $L$ . Joignez la  $GL$ : je dis qu'elle est normale à l'ellipse. Par  $L$  tirez sur  $AB$  la perpendiculaire  $LK$ . On a fait comme  $FN$  à  $ND$ , ainsi  $GC$  à  $CM$  ou  $LK$ , c'est-à-dire  $CI$  à  $IK$ ; mais comme  $FN$  à  $ND$ , ainsi le carré de  $FC$  au carré de  $CD$ ; donc comme le carré de  $FC$  au carré de  $CD$ , ainsi  $CI$  à  $IK$ , & *componendo*, le carré de  $AC$  ou  $FD$  au carré de  $DC$  comme l'abscisse  $CK$  à  $KI$ , qui par conséquent est la sous-perpendiculaire.

Il est manifeste que la  $LM$  prolongée jusqu'à ce qu'elle rencontre l'ellipse en  $l$ , donne la position de l'autre normale  $lG$ , qui est égale à la  $GL$ , & qui fait l'angle  $LGE$  égal à l'angle  $LGE$ .

Je dis à présent que le cercle qui passe par les points  $G, F, L$ , passe aussi par les points  $f$  &  $l$ ; car plions l'ellipse suivant l'axe  $DE$ , la droite  $CA$  tombera sur la  $CB$ , à cause des angles droits  $DCA, DCB$ ; le point  $A$  tombera en  $B$ , parce que la  $CA$  est égale à la  $CB$ ; le point  $F$  tombera en  $f$ , parce que la  $CF$  est égale à la  $Cf$ ; la droite  $GL$  tombera sur la  $Gl$ , parce que les angles  $EGL; EGl$  sont égaux; & le point  $L$  tombera en  $l$ , parce que les  $GL; Gl$  sont égales.

Il s'enfuit que le centre du cercle  $LFGfl$ , est sur l'axe  $GE$ , prolongée s'il est nécessaire, & que par conséquent, pour trouver le centre & le rayon de ce cercle, il ne s'agit que d'élever sur  $GF$  une perpendiculaire qui la coupe en deux parties égales.

Au contraire si par les trois points  $F, G, f$ , on fait passer un cercle qui rencontre en  $L$  la circonférence de l'ellipse; la droite  $GL$  est normale. Joignez les  $FL; Lf$ , & par  $L$ , tirez à l'ellipse la tangente  $OLP$ .

Puisque la corde  $FG$  est égale à la corde  $Gf$ , l'angle  $FLG$  est égal à l'angle  $GLf$ ; mais par la propriété de l'ellipse, l'angle  $FLO$  est égal à l'angle  $fLP$ : donc l'angle  $GLO$  est égal à l'angle  $GLP$ ; chacun de ces angles est droit, & la  $GL$  est normale.

On peut donc trouver les points  $L$  &  $l$ , par le moyen des points  $G, F, f$ ; & au contraire on peut trouver le point  $G$ , par le moyen des points  $L, F, f$ . Dans le premier cas on détermine la longueur du jour par la déclinaison; & dans le second on détermine la déclinaison par la longueur du jour.

Au surplus tirant du point  $H$  sur le grand axe  $AB$ , la perpendiculaire  $NQ$ ; la partie  $CQ$  est la projection

projection du sinus de l'arc horaire. Car ce sinus est tiré sur le plan du parallèle par le point où la circonférence du cercle horaire rencontre celle du parallèle ; donc il tombe sur le point où le diamètre du cercle horaire rencontre le diamètre du parallèle ; ce point est projeté en C, & le point de l'intersection des deux cercles est projeté en Q.

M. de la Lande, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*, pour l'année 1757, a donné,

dans une table fort commode, les principales mesures nécessaires à la construction de ces cadrans, pour différentes hauteurs du pôle : la voici, elle est trop courte & trop commode pour être omise.

La moitié du grand axe étant divisée en 1000 parties égales, on voit dans cette table combien de ces parties doit avoir la distance qu'il faut mettre entre le centre du cadran & le style, le 21 de chaque mois pour différentes latitudes.

DISTANCES ENTRE LE CENTRE ET LE STYLE.

Hauteurs du pôle ou latitudes.	21 { Février, Avril, Août, Octobre.	21 { Janvier, Mai, Juillet, Novembre.	21 { Juin, Décembre.	Moitié du petit axe.
30 <sup>d</sup>	176	318	376	500
35	166	301	356	574
40	156	282	333	643
45	144	260	307	707
50	131	236	279	766
55	117	210	249	819

Si l'on se rappelle la construction du cadran horizontal que nous donnons à l'article CADRAN SOLAIRE de ce *Supplément*, on verra d'abord que si le cadran que nous venons de décrire est *azimutal*, lorsqu'on prend le petit axe *ED* pour la méridienne, il est horizontal, ou plutôt, selon mon expression, il est méridional lorsqu'on prend pour méridienne le grand axe *AB* ; car dans les deux constructions la figure est une ellipse, dont le grand axe est au petit comme le rayon au sinus de la hauteur du pôle, & les points des heures se trouvent exactement de la même manière. On pourroit donc par le moyen d'un miroir attaché au style, faire tenir au cadran *azimutal* la place de l'horizontal. Mais il vaut mieux en décrire sur la même planche un *azimutal* & un horizontal ; lorsque ces deux cadrans indiquent la même heure, ils sont bien placés ; & par conséquent on a la position de la méridienne. Cette double construction est facile, puisqu'elle se réduit à une seule répétée, qu'on peut encore ou faciliter ou vérifier par le secours des échelles gnomoniques, décrites à l'article du *Supplément* que je viens de citer.

J'ai dit faciliter, parce qu'ayant décrit le grand cercle & tiré les parallèles à l'ordinaire, on n'a qu'à tirer les lignes horaires par le moyen de l'échelle ; les points de rencontre de ces droites avec les premières, donnent manifestement les points demandés. J'ai dit vérifier, parce que si l'on a trouvé les points par l'intersection des parallèles que donnent les deux cercles, les lignes horaires tirées moyennant les échelles, doivent passer par ces points. (J. D. C.)

\* § AZIOTH, (*Géogr.*) dans cet article du *Dictionnaire des Sciences*, &c. au lieu de *Rubastus* & *Rubastis*, lisez *Bubastus* & *Bubastis*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

AZMAVETH, (*Géogr.*) ancienne ville de la Palestine dans la tribu de Juda, vers Jérusalem, étoit déjà fort ancienne du tems des Juges d'Israël. (C. A.)

AZOTH. (*Philos. hermét.*) Telle est l'obscurité avec laquelle parlent les philosophes hermétiques, qu'il n'est pas aisé de définir ce qu'ils ont entendu par ce mot bizarre. Basile Valentin dit, que l'*azoth* & le feu suffisent aux adeptes pour l'opération du grand œuvre ; c'est-à-dire, pour transmuter les métaux. Par cet *azoth* ces alchimistes paroissent désigner les éléments, ou la manière première des métaux, & quelques-uns semblent supposer que ces parties pri-

mitives sont mercurielles. Ainsi l'*azoth* sera le mercure d'un métal quelconque. Si par mercure ils entendent ce que nous désignons ordinairement par ce mot, le demi-métal fluide, leur système sera sans fondement, puisqu'il est constant que tous les métaux ont des parties primitives, composantes & propres à chacun, toujours distinctes de celles du mercure. Linné cependant paroît avoir adopté quelque chose de cette idée singulière, puisqu'il range tous les métaux & les demi-métaux dans une classe commune, qu'il appelle *mercurielle*, *mercuralia*. Becher avoit aussi aperçu son mercure par-tout. On ne pourroit pas nommer ces substances minérales ou métalliques, *sulphureuses*, *sulphurea*, ou *arsénicales*, *arsénicalia*, parce que le soufre se manifeste dans presque toutes, & l'arsenic dans plusieurs. On ne sauroit faire voir qu'il y ait du mercure, ni rien de mercuriel, dans un métal pur, tout comme il n'y aura pas plus d'arsenic dans de l'or ou de l'argent bien purifiés, si même on en trouve dans la minéralisation naturelle de ces métaux.

En cherchant ce qu'ils n'ont pas trouvé, les alchimistes ont quelquefois rencontré la composition de plusieurs remèdes utiles, qu'ils ne cherchoient pas ; & quelques-uns qu'ils ont trop vantés. *Planis-Campi* désigne sous le nom d'*azoth* une *médecine universelle*. On connoît l'*azoth* de Paracelse, & celui d'Heslingius.

Pour peu que l'on connoisse la structure du corps humain, la nature des liquides, des vaisseaux, des solides, on conçoit qu'une médecine ou un remède universel, est une chimère aussi impossible que l'eau d'immortalité, cherchée à la Chine ; ou la fontaine de Jouvence, chantée en Europe.

La transmutation des métaux est une chose non-seulement impossible à l'homme, mais qui implique peut-être contradiction en elle-même. Pour changer une particule de plomb en argent, il faut anéantir le plomb & créer l'argent. Chaque métal a ses éléments ou principes primitifs distincts d'un autre, comme chaque végétal & chaque animal a son germe. Lorsqu'on nous dit, que quelqu'un a fait de l'or dans quelque pays, ou dans quelque tems que ce soit, concluons qu'il y avoit deux personnes ; une dupe & un fripon. Il seroit aisé de rassembler des histoires de ces tromperies, & le livre qui les contiendroit ne seroit pas inutile ; ce seroit le tableau de la tromperie



des hommes, & de leur cupidité. C'est en Allemagne, que l'on a fait sur-tout de ces contes, parce c'est-là où la chymie a eu sa renaissance, & qu'elle a été le plus cultivée. La France, l'Angleterre, & l'Espagne ont eu aussi leurs dupes & leurs charlatans, parce que la cupidité est de tous les climats. Mais tous ceux qui ont cru aux transmutations ont toujours montré leur crédulité, comme ceux qui se font vantés de les opérer ont prouvé leur mauvaise foi. Les promesses trompeuses de la Rosacroix, de Dammi & de tant d'autres, trouverent des dupes en France; & malgré tous les avertissemens, il y aura dans tous les tems des hommes crédules & des trompeurs. De grands philosophes, en exprimant mal des changemens de forme, ont semblé favoriser l'opinion des transmutations. L'on a dit que l'eau se changeoit en crystal, qu'une autre cause la changeoit en pierre. En d'autres termes, c'est que les principes cristallins, charriés par l'eau, s'unissent insensiblement, pour former des cristaux. Le sable & la terre se déposent & forment par leur réunion des pierres. On dit que le fer se change en cuivre dans certaines fontaines; c'est que le fer est dissous insensiblement par le vitriol, & le cuivre prend sa place. On dit que le bois se pétrifie, ou se change en pierre, en agathe: c'est encore un abus des termes. Le bois est détruit, & les particules de pierre ou d'agathe en prennent la place. Il se fait donc des transpositions de parties, des changemens de formes, des dissolutions, des décompositions, des filtrations, des précipités, des mélanges; mais aucune vraie transmutation des élémens, ou des principes qui constituent & distinguent les corps. Les hommes décomposent, analysent, unissent, & désunissent les molécules intégrantes, mais ils ne fauroient changer les particules primitives, les élémens ou les principes des corps. Il n'appartient qu'à la nature de faire ces principes élémentaires; mais elle ne fera pas de l'or avec les parties élémentaires de l'argent. Il en est ainsi des végétaux & des animaux, ils naissent des germes qui ne changent point, ni ne se confondent. Ainsi il ne naîtra pas des vers, ou de petites anguilles, de la farine de bled ergoté, mise au four, & ensuite laissée dans un vase purgé d'air & bien bouché, comme l'a prétendu Needham. Si on y apperçoit de petits vers, c'est qu'il y a eu des œufs ou des germes, qui se sont développés. C'étoit une vieille erreur, proférée avec raison par la saine philosophie, que des vers puissent naître de la corruption du jus de mouton bouilli. Il faut renvoyer ces idées dans le pays des chimères, avec les molécules organiques vivantes, trouvant leurs moules, & le secret de la pierre philosophale. L'or a ses élémens propres, comme tout végétal & tout animal a son germe. Un homme ne peut pas plus faire un élément par l'art, que produire un œuf de chardonneret, ou une semence de cresson alénois. (B. C.)

AZULAM, f. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) espece de gros bec du royaume d'Angola, sur la côte méridionale de la Guinée, où les Portugais lui donnent ce nom. Cet oiseau a été représenté assez exactement sous le nom de gros-bec bleu d'Angola par Edwards, au volume III de son *Histoire des oiseaux*, planche & page 125. C'est le *loxia*, 22 *Cyanea*; *loxia carulea*, *remigibus rectricibusque nigris*, de M. Linné, dans ses *Amanitates academica*, volume IV, page 244, & dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, page 303. M. Brisson, à la page 88 de son *Supplément d'Ornithologie*, le désigne sous le nom de gros-bec bleu d'Angola: *coccothraustes saturæ cyanea*; *plumulis basim rostri ambientibus, oculorum ambitu, gutturræ, remigibus majoribus, rectricibusque nigris, coccothraustes Angolensis cyanea*.

Cet oiseau égale à-peu-près notre gros-bec pour la grosseur. Sa couleur dominante est un bleu foncé très-beau, & comme azuré sur la tête, le cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessus & du dessous des ailes & de la queue: celle-ci est composée de douze plumes qui sont noires; les grandes plumes de l'aile sont pareillement noires; mais les moyennes, ainsi que leurs grandes couvertures les plus voisines du corps, sont noires bordées de bleu. Le tour des yeux & du bec & la gorge sont entièrement noirs. Le bec est couleur de plomb clair en-dessus, & plus foncé en-dessous, ou plombé noirâtre comme sur les pieds & les ongles. La prunelle de ses yeux est noire, entourée d'un iris brun.

Les auteurs ne nous apprennent rien sur les mœurs de l'*azulam*, dont le nom est corrompu dans quelques dictionnaires modernes en celui d'*azul-lexos*, qu'ils disent être Mexicain; mais cet oiseau n'a encore été apperçu jusqu'ici que sur la côte de Guinée & d'Angole. (M. ADANSON.)

§ AZUR, f. m. (*terme de Blason.*) couleur bleue, l'un des neuf émaux des armoiries.

L'*azur* est représenté en gravure par des lignes horizontales; il est le symbole de la douceur, de la beauté, de la noblesse & de la félicité éternelle.

Ce terme vient de l'Arabe *allazurd*, qui signifie pierre bleue.

La garde de Chambonas en Languedoc; d'*azur au chef d'argent*. (G. D. L. T.)

§ AZYGOS. Cette veine étant très-considérable; mérite d'être mieux connue. Son tronc est la première branche de la veine cave supérieure. Il y a même des quadrupèdes, & il a eu des corps humains, dans lesquels elle s'est ouverte dans l'oreillette droite du cœur. Mais d'ordinaire elle entre dans le tronc de la veine cave immédiatement au-dessus du péricarde. Il y a quelquefois une valvule dans cet orifice.

Elle fait, pour se rapprocher de vertèbres, une arcade en se contournant autour de la branche droite de l'artere pulmonaire, & de la branche pareillement droite de la trachée-artere. Elle atteint l'épine du dos à la quatrième vertèbre; c'est alors qu'elle donne la veine bronchiale droite & d'autres branches à l'œsophage, à la trachée, à l'aorte, au péricarde. Elle donne sur la même vertèbre que nous venons de nommer, une veine intercostale droite supérieure, différente de celle que fournit la souclavière, & qui fournit les troncs intercostaux du quatrième, du troisième, du second, & quelquefois du premier intervalle.

L'*azygos* descendant le long des corps des vertèbres antérieurement & vers le bord droit, fournit d'un côté les troncs intercostaux droits & gauches, & de l'autre des branches médiastines, qui se rendent au médiastin postérieur, à l'aorte & à l'œsophage & même au diaphragme: elle donne quelquefois une veine bronchiale inférieure: elle a quelques valvules dans cet espace.

La demi-*azygos* des anciens est le tronc commun de plusieurs veines intercostales gauches, que l'*azygos* produit, & qui passe devant les vertèbres & derrière l'œsophage & l'aorte, pour se rendre au côté droit de la poitrine. Ni la côte vis-à-vis de laquelle elle prend sa naissance, ni le nombre des intervalles auxquels elle fournit des branches, n'est constant. Son origine varie de la sixième côte jusqu'à la onzième; la septième est la plus ordinaire. Cette demi-*azygos* donne, outre les veines intercostales gauches, un nombre considérable de branches au médiastin, à l'œsophage & au diaphragme: elle

est en général femblable à l'*Azygos* & parallele avec elle. On l'a vu manquer entièrement. D'autres fois elle a deux & même trois troncs : elle descend dans l'abdomen avec l'aorte, ou par un intervalle des appendices du diaphragme.

Le tronc de l'*Azygos* passe par un des intervalles des chairs du diaphragme, derriere le sac de la pleure, dans lequel elle n'est jamais logée : elle s'ouvre alors ou dans la veine cave, ou dans la veine rénale droite, ou dans une veine lombaire, ou dans l'intercostale, ou quelqu'autre veine voisine. Elle a même communiqué avec l'iliaque, & d'autres fois elle a communiqué par deux branches avec la veine cave & avec une de ses branches.

L'hémi-*Azygos* s'ouvre également dans quelque veine du côté gauche, ordinairement dans la rénale, d'autres fois dans la veine spermatique, dans une intercostale, ou dans la veine cave même : on l'a vu finir dans la poitrine sans avoir passé le diaphragme.

Ce qu'il y a de constant dans toutes ces variétés, c'est que l'*Azygos* communique par des branches considérables avec la veine cave inférieure, ou avec quelques-unes de ses grandes branches placées derriere l'abdomen.

L'*Azygos* est donc effectivement une veine de commun cation entre la veine cave inférieure & la veine supérieure de ce nom. Elle peut servir à dégager la circulation, lorsque le sang de la veine cave supérieure rencontre quelqu'obstacle qui l'empêche de revenir librement au cœur.

Dans l'effort, qui est toujours accompagné d'une

longue inspiration, le sang ne se décharge pas par la veine cave supérieure, à cause de la difficulté que le sang rencontre dans son passage par le poumon. L'*Azygos* peut alors répandre une partie de son sang, dans les troncs abdominaux.

Si l'estomac trop rempli, ou par des vents ou par quelqu'autre cause, vient à comprimer la veine cave inférieure, le sang de ces parties pourroit s'échapper par l'*Azygos* & être rendu à la veine cave supérieure. Le même raisonnement revient par rapport aux anastomoses des veines intercostales avec les veines mammaires & fouclavieres.

Le principal but cependant de la nature, en créant une *Azygos*, est évidemment d'éviter des ouvertures dans le péricarde, nécessaires pour admettre les veines intercostales depuis le quatrième intervalle jusqu'au huitième, & d'éviter encore d'ouvrir, dans l'oreillette même, de nombreux orifices nécessaires pour admettre ces mêmes veines intercostales. On sent assez les inconvéniens de tant d'ouvertures dans un organe qui doit se contracter avec la vigueur & la perpétuité essentielles à l'oreillette, sans se chiffonner & sans comprimer les veines qui s'y rendent. Aucun vaisseau du corps animal ne marche sans une cellulosité qui l'attache aux membranes voisines ; il n'en passe jamais librement & en l'air, pour ainsi dire, à travers aucune cavité, & ici il auroit été également dangereux, ou de laisser des veines suspendues & sans soutien, ou de gêner la liberté de l'oreillette, en attachant au péricarde des veines qui s'y ouvrent. (H. D. G.)



## B



signifier 200.

B, abréviation chymique, signifie *balneum*, *bolus*; & B. A. *balneum mariae*, *balneum arenae*, *bolus armenia*.

Quant aux abréviations de B & à leurs différentes significations sur les médailles & inscriptions, voyez ABRÉVIATION dans ce Supplément.

B, (*Musique*.) nom que les Allemands donnent au *si bémol*; ils appellent encore en général *b* tous les bémols; ainsi, pour dire cette clef est armée de deux bémols, ils disent qu'elle est armée de deux *b*. (F. D. C.)

B, (*Musique*.) dans les musiques des deux siècles précédens, cette lettre majuscule sur l'enveloppe d'une partie signifioit la basse chantante, & quand dans le courant d'une basse continue, on trouvoit un B, c'étoit la marque que la voix devoit chanter seule. (F. D. C.)

## B A

§ « BAALA, (*Géogr. Sacr.*) ville de Palestine, où l'arche fut en dépôt 20 ans. *Dict. rais. des Sciences*, &c. Elle y fut 70 ans. Il est certain que Baala est la même que Cariathiarim. *Voy. Jos. chap. xv. v. 9.* (C.)

\* § BAALAM, (*Géogr. sacr.*) ville de la Palestine, dans la demi-tribu de Manassès... ajoutez, en-deçà du Jourdain: car il y avoit deux demi-tribus de Manassès, l'une en-deçà, l'autre au-delà du Jourdain. *Baalam* est la même que *Gethremmon*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

\* § BAALATH, (*Géogr. sacr.*) ville de la tribu de Dan, près de Gazara. Joseph la nomme *Baleth*.

\* BAALATH-BEER, ou BAAL-BER, (*Géogr. sacrée*.) ville sur la frontière de la tribu de Simeon. On croit que c'est la même que Ramath.

§ « BAAL-HASOR, (*Géogr. sacr.*) lieu voisin de la tribu d'Ephraïm. *Dict. rais. des Scienc. &c.* L'écriture dit, ce lieu étoit voisin d'Ephraïm. Il paroît donc qu'il faut dire, lieu voisin de la ville d'Ephraïm, dans la tribu du même nom. (C.)

§ « BAAL-HERMON, (*Géogr.*) montagne & ville... *Dict. rais. des Sc. &c.* Ce n'étoit point une ville, mais seulement une montagne à laquelle un temple de Baal donnoit son nom, & qui faisoit partie de l'Antiliban. V. le *Commentaire* de Leclerc. (C.)

\* § BAAL-MEON, (*Géogr. sacrée*.) ville de la Palestine, bâtie (*lisez* rebâtie) par la tribu de Ruben: car son nom seul indique qu'elle existoit avant l'entrée des Israélites dans la Palestine. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

§ « BAAL-PHARASIM, (*Géogr. sacr.*) ville des Philistins, dans la tribu de Juda. *Dict. raison. des Sciences*, &c. Ce n'étoit point une ville & elle n'appartenoit point aux Philistins. C'étoit un endroit de la vallée des Raphaim, où David mit en fuite les Philistins. V. *II. Rois*, chap. v. v. 20. (C.)

\* § BAALTIS, (*Mythol.*) Dans cet article, au lieu de *la Diane des Grecs*, lisez *la Dioné de Grecs*, c'est-à-dire, la Vénus des Grecs,

## B A

BAARDMAN, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie*.) poisson ainsi nommé aux îles de la province d'Amboine, & figuré passablement par Ruysch, dans sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*, page 34, planche XVII. n°. 14.

Ce poisson a le corps de la morue, neuf nageoires; savoir, deux pectorales assez courtes, arrondies: deux ventrales sous celles-ci, petites, pointues; une derrière l'anus, quarrée, un peu plus longue que profonde; une quarrée ou tronquée à la queue, & trois dorsales triangulaires, assez courtes. Il a un barbillon assez long pendant au menton, c'est-à-dire, à la levre de la mâchoire inférieure, qui est beaucoup plus courte que la supérieure, & qui forme avec elle une bouche assez petite & camuse.

Son corps est violet, tacheté de chaque côté de dix points ronds, en partie blancs, en partie bleuâtres. Sa tête est bleue, entrecoupée par quelques lignes jaunes.

Remarque. Les trois nageoires dorsales du *baardman*, son barbillon au menton & sa queue tronquée, indiquent que ce poisson est une espèce de morue, qui diffère beaucoup de toutes celles que l'on connoît, par la beauté de ses couleurs.

Il vit, comme les autres espèces de morue, dans la mer. (M. ADANSON.)

BAARDMANNETJE, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie*.) espèce de surmulet des mers d'Amboine, très-bien dessiné & enluminé sous ce nom par Coyett, dans la première partie de son *Recueil des poissons*, de ce pays, planche V. n°. 31.

Ce poisson a huit nageoires, dont deux pectorales triangulaires, deux ventrales au-dessous de même grandeur, une anale un peu plus longue que profonde; deux dorsales triangulaires, dont l'antérieure est épineuse, & une à la queue qui est fourchue jusqu'à son milieu & un peu au-delà.

Il a deux barbillons au menton, c'est-à-dire pendant du milieu de la levre de la mâchoire inférieure, & presque aussi long que la tête. Sa bouche est conique & fort petite.

Le rouge est la couleur dominante de la partie supérieure de son corps. Son ventre est incarnat, tigré de noir; ses nageoires sont jaunes. Il a la prunelle des yeux noire & l'iris rouge, avec une douzaine de lignes noirâtres qui rayonnent tout autour comme un soleil. (M. ADANSON.)

BAASA, (*Hist. des Juifs*.) fils d'Abias, tua Nabab, fils de Jeroboam, roi d'Israël, s'empara de son trône & extermina toute la famille royale. Le prophète Jehu lui ayant reproché son idolâtrie, il le fit mourir. *Baasa* fit la guerre au roi de Juda, & mourut après un règne de vingt-quatre ans, l'an du monde 3074.

\* § BABA, (*Géogr.*) ville de la Turquie en Europe.... C'est un beau & grand bourg de la Turquie Européenne, dans la Romanie, vers les côtes occidentales de la mer Noire, sur un lac assez considérable que les Turcs nomment *Babafon*, entre Puzargi & Bulecia.

BABARA, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie*.) nom que les Hollandois donnent à un poisson des meilleurs & des plus communs dans les mers des Indes. On en voit une assez bonne figure enluminée dans la seconde partie de la *Collection des poissons d'Amboine*, par Coyett, au n°. 141. Ruysch en a donné pareillement une passable dans sa *Collection nouvelle*, sous le nom de *barbaar*, page 35, planche XVIII, n°. 1.

La forme de ce poisson est médiocrement allongée, mais très-aplatie, & si comprimée par les côtés, que sa largeur surpasse à peine deux fois sa profondeur. Il n'a que sept nageoires en tout; savoir, deux ventrales assez petites sous les deux pectorales, qui sont médiocrement longues, triangulaires, mais taillées ou échancrées en arc; une anale, & une dorsale qui regnent le long de la moitié postérieure du corps; enfin celle de la queue qui est fourchue jusqu'au-delà du milieu de sa longueur. Leurs rayons sont mous, non épineux, & réunis par une membrane fort ferrée. La ligne latérale qui semble séparer chaque côté en deux portions égales, est très-rude, & relevée en forme de scie dans sa moitié postérieure jusqu'à la queue.

Sa couleur générale est un bleu sans taches, mais plus foncé, & comme noirâtre sur le dos. Ses nageoires sont vertes. On voit une tache verte & deux taches jaunes sur chacun des côtés de la tête. La prunelle des yeux est noire, entourée d'un iris jaune bordé de verd.

*Usages.* Le *babara* pèse communément 20 à 25 liv. Les Indiens l'estiment comme un des meilleurs poissons de leurs mers. Il a la chair très-blanche, très-fucculente, assez approchant de celle de la morue, mais un peu plus grasse ou moins sèche. Ils en font quelquefois des hachis qu'ils assaisonnent avec des épices & des huîtres, & qui se conservent très-bien dans une saumure de vinaigre & de sel. Sa tête ou sa hure, sur-tout, est fort recherchée par les gens délicats, à-peu-près comme la tête du saumon l'est en Europe.

*Remarque.* Ce poisson est, comme l'on voit, une espèce d'orangal du Sénégal, que l'on nomme, par corruption, *carangue*, & vient naturellement dans la famille que nous nommerons *famille des maquereaux*, en latin *scombr*, dans notre *Ichthyologie*, que nous publierons un jour. (M. ADANSON.)

BABEL (TOUR DE), *Antiquités*. Plusieurs ont cru que la tour de Bélus dont parle Hérodote, & que l'on voyoit encore de son tems à Babylone, étoit la *tour de Babel*, ou du moins qu'elle avoit été bâtie sur les fondemens de l'ancienne. Ce dernier sentiment paroît d'autant plus vraisemblable, que cette tour étoit achevée & avoit toute sa hauteur; elle étoit composée, selon Hérodote, ainsi que nous l'observons à l'article de BABYLONE, de huit tours, placées l'une sur l'autre, en diminuant toujours en grosseur depuis la première jusqu'à la dernière. Au-dessus de la huitième étoit le temple de Bélus. Hérodote ne dit pas quelle étoit la hauteur de tout l'édifice; mais seulement que la première des huit tours, & celle qui servoit comme de base aux sept autres, avoit un stade, ou cent cinquante pas en hauteur & en largeur, ou en carré. Voyez la figure de cette tour dans nos planches d'antiquités, *Suppl. (C. A.)*

BABEN-HAUSEN, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, en Suabe, à deux lieues de Tubinge, dans le duché de Wirtemberg. (+)

BABI, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) espèce d'anguille de mer, ainsi nommée par les habitans d'Amboine, & figurée assez bien sous le nom de *combat babi*, par Coyett, au n°. 103 de la première partie de sa *Collection des poissons d'Amboine*.

Son corps est cylindrique, fort peu comprimé excepté vers la queue, & très-pointu vers les mâchoires qui sont allongées en un museau cylindrique obtus, presque deux fois plus long que large, & garnies sur toute leur longueur de dents extrêmement fines & ferrées.

Il n'a que cinq nageoires en tout, ou, pour mieux dire, il n'en a que trois, car celle du dos & de l'anus sont réunies à celle de la queue, de ma-

nière qu'elles n'en forment qu'une seule. Celle du dos est de même hauteur par-tout, & prend son origine du derrière de la tête, au-dessus des deux nageoires pectorales qui sont courtes & arrondies. Celle de l'anus commence au milieu ou à-peu-près, le long du corps sous le ventre. Toutes sont à rayons mous & réunis par une membrane assez ferrée.

La couleur générale de son corps est jaune, tachetée agréablement de jaune & de verd, ses nageoires sont d'un rouge violet. La prunelle de ses yeux est noire entourée d'un iris jaunâtre. (M. ADANSON.)

\* § BABIA, (*Mythol.*) déesse réverée en Syrie; on y donnoit le nom de *babia* aux enfans. C'est la même que Vénus. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BABY, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) Les habitans des îles d'Amboine appellent du nom *baby* ou *icarbaby*, c'est-à-dire poisson *baby*, une espèce d'*amia* dont Coyett a donné une assez bonne figure enluminée au n°. 52 de la première partie de sa collection des poissons des îles Moluques.

Sa forme est cylindrique, fort peu comprimée, & médiocrement allongée, assez semblable à celle du maquereau. Il en a la tête triangulaire & la bouche comique fort grande. Il est couvert d'écaillés médiocres.

Ses nageoires sont au nombre de sept, savoir: deux ventrales très-petites, & semblables à deux points au-dessous des pectorales qui sont triangulaires & petites, une anale, allongée & fort basse, une dorsale très-longue qui commençant un peu derrière la tête, va se terminer près de la queue en formant trois sinuosités, comme si elle étoit composée de trois parties dont l'antérieure ou la première est formée de rayons épineux, celle de la queue est fourchue jusqu'au milieu de sa longueur.

Tout son corps est bleu, seulement plus foncé sur le dos; ses nageoires sont vertes. La prunelle est noire, avec un iris bleu entouré d'un cercle rouge.

*Remarque.* Le *baby* ne peut guère être rapporté qu'au genre de l'*amia*, qui se range naturellement dans la famille des maquereaux. (M. ADANSON.)

\* § «BABYCA, (*Géogr.*) lieu entre lequel & le Cnacion, les Lacédémoniens tenoient leurs assemblées. Aristote dit que le Cnacion est la rivière, & que le *Babyca* est le pont, ce qui rend ce qu'on vient de dire des Lacédémoniens entièrement inintelligible; car entre un pont & une rivière quel espace y a-t-il où un peuple puisse s'assembler? ... M. Dacier a répondu à cette difficulté, en disant que ce pont étoit sur quelque torrent différent de la rivière. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

§ BABYLONE, (*Géogr.*) On lit dans cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. On croit que Bagdad est au lieu de l'ancienne Babylone. On est d'autant moins fondé à le croire, que Bagdad est sur le Tigre, & que Babylone étoit sur l'Euphrate. (C.)

BABYS, (*Musique des anciens.*) Voyez CÉON dans ce *Supplément*. (F. D. C.)

\* § BABYTACE, (*Géogr.*) ancienne ville du royaume de Perse, écrite par erreur *Barbythace* ou *Barbytace* dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. Voyez Plin, *Hist. nat. liv. VI. chap. 27.*

\* § BACA ou BAZA, (*Géogr.*) ville d'Espagne au royaume de Grenade; & BAZA ou BASA, ville d'Espagne au royaume de Grenade, sont évidemment une seule & même ville. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

\* § BACA, (*Géogr. sacrée.*) n'étoit point une ville de la tribu d'Asér, mais un village que les cartes de MM. Sanfon & Robert de Vaugondi, placent dans la tribu de Nephtali. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

\* § BACALA, (*Géogr.*) Il y a ici une faute considérable de typographie dans le *Dict. raisonné des*

Sciences, &c. On a mis sous le mot BACALA, une partie de l'article BACALAL : ce qui a produit un article informe que l'auteur des *Lettres sur l'Encyclopédie*, a mal repris & mal corrigé. Cet habile critique dit qu'il falloit écrire *Bacalate*, & ajoute que l'on ne connoît point de ville de ce nom, mais un petit pays & un lac. Nous pourrions lui répondre qu'il ne falloit point écrire *Bacalate*, & que l'on ne connoît ni ville, ni pays, ni lac, qui se nomme *Bacalate*. Mais nous ne voulons point lui imputer les fautes de son imprimeur qui a mis *Bacalate* pour *Bacalal*; & il auroit dû avoir la même indulgence pour les auteurs du *Dict. rais. des Sciences*, &c. auxquels il reproche trop souvent des fautes typographiques, comme dans l'article présent qu'il faut ainsi corriger.

BACALA, (Géogr.) ville de la presqu'île de l'Inde, en-deçà du Gange, sur la côte orientale du golfe de Bengale, dans le royaume d'Arracan. Voyez le *Dict. géogr.* de la Martiniere.

\* BACALAL, (Géogr.) lac & petite contrée de l'Amérique septentrionale, dans la presqu'île de Jucatan.

\* § BACALAO, (Géogr.) La Martiniere dit que Pon a appelé îles de *Bacalaos*, l'île de Terre-Neuve, & celles qui sont à l'entour vers celle du Cap-Breton, comme Menago, &c. où l'on pêche d'excellente morue.

\* § BACAR, (Géogr.) La vallée de ce nom étoit dans la Syrie du Liban, & s'étendoit depuis Héliopolis ou Balbec, jusqu'à Palmire. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BACARE, (Antiq.) vase à mettre de l'eau, avec un long manche, que l'on appelle aussi *trulla*. C'étoit avec ce vase que les esclaves jettoient de l'eau sur ceux qui étoient dans le bain, & on donnoit le nom du vase à ceux qui faisoient cette fonction. (+)

BACATHA, (Géogr.) ville d'Arabie, que S. Epiphane place aux environs de Philadelphie, au-delà du Jourdain. (+)

\* § BACAY, (Géogr.) n'est pas sur la riviere du Pegu, comme dit le *Dict. rais. des Sciences*, &c. mais sur le bord oriental de la riviere d'Ava. Voyez le *Dict. géogr.* de la Martiniere & les cartes de M. de Lisle. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BACCHIGLIONE, (Géogr.) riviere d'Italie, dans l'Etat de Venise. Elle arrose Vicenze & le Padouan, & se jette ensuite dans le golfe de Venise, près de Chiozza. (+)

BACHANTE, (Botanique.) *bacharis* en latin, en anglois *groundsel-tree*, en allemand *muckenkraut*.

#### Caractere générique.

La fleur est composée de plusieurs fleurons réunis dans un calice commun, écailleux & cylindrique : les uns sont femelles & les autres hermaphrodites : ceux-ci sont des tubes évasés qui renferment cinq étamines déliées, avec un embryon ovale : cet embryon devient une semence unique, courte & menue, terminée par une longue aigrette. Ils ne diffèrent des fleurons femelles qu'en ce que ces derniers sont dépourvus d'étamines.

#### Especes.

1. *Bachante* à feuilles ovale-renversées, crenelées, dans la partie supérieure. *Bachante* de Virginie.

*Bacharis foliis obversè ovatis, supernè emarginato-crenatis.* Linn. *Hort. Cliff.*

*Virginia groundsel-tree with an orach leaf.*

2. *Bachante* à feuilles lancéolées, dentelées dans toute leur longueur.

*Bacharis foliis lanceolatis longitudinaliter dentato-ferratis.* Hort. Cliff.

*African tree groundsel with a saw'd leaf.*

La premiere espece s'éleve à sept ou huit pieds

de hauteur sur plusieurs tiges courbes : elle donne en octobre des fleurs blanches & un peu purpurines, mais qui n'ont pas grande apparence : cependant comme les feuilles épaisses & grasses ne tombent que par les très-fortes gelées, on fait cas de cet arbruste pour le placer dans les bosquets d'été & d'automne, on la multiplie de boutures qu'on plante en avril & en mai, dans une plate-bande à l'exposition du levant. Dès l'automne on pourra les transplanter à demeure.

Dans le climat où je fais mes expériences, je me suis mieux trouvé de mettre mes boutures dans des pots sur une couche tempérée & convenablement ombragée ; je les en tire en automne pour les planter chacune séparément dans un pot, & lorsqu'elles y ont passé un an, je les transplante où je veux qu'elles restent. Cette *bachante* résiste à nos hivers ordinaires ; mais si le froid devenoit exclusif, il faudroit la couvrir, selon la méthode détaillée à l'article ALATERNE, & à tout événement il convient de mettre de la menue litiere à son pied.

L'espece n°. 2. a été apportée du cap de Bonne-Espérance, mais elle croit aussi dans le Pérou, & dans d'autres parties de l'Amérique. Elle se multiplie de boutures. C'est une plante de serre qui pourroit, à l'air libre, supporter des hivers qui ne seroient pas trop rigoureux. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

\* § BACHARA, (Géogr.) ville de la grande Tartarie en Asie, dans l'Usbeck ; & BOCKARA, ville assez considérable dans le Zagatai en Asie, sont la même ville. Nicolle de la Croix la place sur le Gihon. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

\* BACHINA, (Géogr.) île de la Méditerranée, suivant Pline qui la place vis-à-vis la ville de Smirne.

\* BACHMUT, (Géogr.) ville de Russie, au midi du Donce. Elle est dans le gouvernement de Woronez, & a une bonne forteresse.

BACKEVEEN, (Géogr.) petite ville des Pays-bas, dans la province de Frise, près d'un grand marais, vers les frontieres de la seigneurie de Groningue. (+)

\* § BACTRE, (Géogr.) on lit dans cet article du *Dict. rais. des Sciences*, &c. que *Bactre* est aujourd'hui Bagdahan ou Termend (lisez Termed). A l'article BADACHXAN, *Badaschian* ou *Buduskan*, on lit que quelques géographes prétendent que c'est l'ancienne *Bactres* ; & l'on auroit dû faire remarquer que *Badachxan* & *Bagdahan* sont la même ville. Enfin on lit encore au mot *Balch*, que quelques géographes la prennent pour *Bactres* ; & c'est le sentiment de M. de Lisle, mais il ne paroît pas mieux fondé que l'autre.

\* § « BACU, (Géogr.) ville de Perse, dans la province de Servan (lisez Chirvan). Il y a près de la ville une source qui jette une liqueur noire dont on se sert par toute la Perse, au lieu d'huile à brûler ». C'est le naphte. Voyez le voyage d'Olearius, & le *Dict. géogr.* de la Martiniere, au mot *Baku*. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BADAW ou BADAUT, (Hist. mod.) les Parisiens qui faisoient un grand commerce par eau, furent ainsi appelés : en Celtique *badaw* signifie hommes de bateaux, hommes de vaisseaux.

La ressemblance de ce mot avec celui de *badaut*, autre terme de la même langue qui signifie un sot, un niais, l'a fait confondre avec ce dernier ; & on en a fait un sobriquet aussi faux qu'injurieux pour les habitans de la capitale. *Dissert.* de M. Bullet, pag. 32, 1771. (C.)

BADERA, f. m. (Hist. nat. Botanique.) plante du Malabar, qui croit dans les terrains sablonneux, humides. Les Brames l'appellent *badera-musta*, & les Malabares *pee-mottenga*, comme qui diroit *musta* sauvage, ou *mottenga* sauvage. C'est sous ce dernier nom

*pei-mottenga*, qu'elle a été figurée par Van-Rheede ; dans son *Hortus Malabaricus*, volume XII, page 99, planche LIII.

D'un faisceau de deux cens racines fibreuses, brunes, noirâtres, menues d'une demi-ligne à une ligne de diamètre, longues de trois pouces, onnées, enfoncées perpendiculairement ou divergentes, sous un angle de quarante-cinq degrés, s'éleve un faisceau de trente à quarante feuilles environ, triangulaires, longues de trois à huit pouces, larges de deux lignes, écartées sous un angle de quarante-cinq degrés, formant à leur origine une gaine entière, par laquelle elles s'embrassent réciproquement. Ce faisceau est comme composé de trois à quatre faisceaux ou bourgeons plus petits, chacun de dix feuilles environ, du centre duquel sort une tige triangulaire brune, d'une ligne à une ligne & demie au plus de diamètre, longue de huit à neuf pouces, simple, couronnée par quatre feuilles triangulaires, semblables à celles des racines, mais plus petites, longues de trois à quatre pouces, sans gaine, pendantes en-bas sous un angle de quarante-cinq degrés.

Au sommet de cette tige, & du centre de ces quatre feuilles, sort une tête sphérique, brune, sessile, de six à sept lignes de diamètre, formée de l'assemblage d'une centaine de fleurs hermaphrodites, consistantes chacune en un calice à deux feuilles ou deux valves triangulaires, pointues, concaves, en nacelle, comprimée par les côtés, & à dos aigu, en une corolle à deux valves, pareilles à celles du calice, en trois étamines à anthers jaunes, & en un ovaire couronné de deux styles, à deux stigmates en pinceau : l'ovaire, en mûrissant, devient une graine nue, ovoïde, brune.

*Qualités.* Les racines fibreuses du *badera* ont une saveur acre, & une odeur aromatique très-agréable, sur-tout lorsqu'elles sont seches.

*Culture.* Cette plante est vivace, & se multiplie par les rejettons ou faisceaux qu'on sépare, ou qui se séparent d'eux-mêmes du maître faisceau.

*Usages.* Les Malabares oignent leur corps avec l'huile, dans laquelle on a fait cuire cette plante, pour en dissiper les démangeaisons. Sa décoction dans l'eau, appaise la soif, & celle de ses racines se boit avec succès dans les fièvres ardentes.

*Remarques.* Le *badera* n'a encore été rapporté par aucun botaniste à son genre naturel. Van-Rheede l'a rapporté à celui du *mottenga* ; mais le *mottenga*, d'après la disposition de ses fleurs en têtes, composées d'épis, aplatis par les côtés, & d'après les tubercules odoriférans de ses racines, nous paroît être une espece de fouchet, au lieu que le *badera* nous paroît convenir parfaitement dans toutes ses parties, à une plante que nous avons découverte au Sénégal, qui a les fleurs telles que nous les avons décrites, & que nous pouvons assurer, d'après nos observations, être un genre voisin de la *bobarta* de M. Linné, mais différent dans la section des fouchets, que nous avons fait la neuvieme dans la famille des gramens. Voyez nos *Familles des plantes*, partie II, page 41. (M. ADANSON.)

BADIRI, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante de la famille des arons, décrite, sans aucune figure, par Rumphe, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume V, page 487, sous la dénomination d'*appendix erecta*, du nom Malays *tapanawa badiri*, qui veut dire *tapanawa élevé* ou *non rampant*.

C'est une plante traçante, qui croît dans les forêts les plus épaisses & les plus ombragées, sans s'élever au-delà de quatre ou cinq pieds, & sans s'implanter sur les arbres, mais en s'appuyant seulement sur les arbrisseaux voisins d'elle. Sa tige est peu finieuse, épaisse d'environ un pouce, comme

marquée de plusieurs articulations, qui ne sont que les vestiges des feuilles qui sont précédemment tombées, cendrée-verte, comme herbacée, fongueuse intérieurement, & remplie d'une moëlle tendre, & se divise, à la hauteur d'un pied environ, en plusieurs branches assez souples.

Les feuilles couronnent le sommet de cette tige & de ses branches, où elles sont disposées circulairement & fort rapprochées, portées sur un pédicule demi-cylindrique, creusé en canal, & qui forme une graine fendue jusqu'à son origine, qui embrasse néanmoins tout le tour de la tige. Chaque feuille est elliptique, pointue aux deux extrémités, longue d'un pied, large de cinq pouces, d'un verd noirâtre, épaisse, lisse, unie, entière, marquée d'un profond sillon en-dessus, & relevée en-dessous d'une côte opposée, sans aucune nervure : elle n'est point articulée sur son pédicule, comme dans la plupart des autres especes de *tapanawa*.

Ses fleurs sortent de l'aisselle des feuilles, enveloppées d'abord, comme dans l'anapul, dans une gaine qui, en s'ouvrant, les laisse voir d'abord comme une espece d'épi ou de chatton pendant, couvert de petites fleurs sessiles, jaunes-foncées, composées d'un calice à quatre feuilles, de quatre étamines & d'un ovaire. Ces ovaires, en mûrissant, deviennent chacun une baie ovoïde, de la grandeur & forme d'une olive, d'un beau rouge de sang, à une loge, contenant une graine de même forme.

*Qualités.* Toute cette plante a une saveur fade d'abord, mais qui ensuite est acre & mordicante, comme dans l'*arum* & le *dracunculus*.

*Usages.* Les habitans d'Amboine ne font aucun usage médicinal de cette plante, ils emploient seulement ses branches souples avec leurs feuilles, pour fouetter légèrement leurs enfans, pendant qu'ils les exercent à la course, persuadés qu'elle a la vertu de les faire marcher seuls promptement, fondés sur ce qu'elle a la faculté de se soutenir droite, lorsqu'après avoir atteint la hauteur d'un pied, elle trouve un appui sur les arbrisseaux voisins.

*Remarques.* Le *badiri* ayant tous les caracteres du *tapanawa*, on ne peut douter qu'il n'en soit une espece, & par conséquent de la famille des arons, où nous pensons qu'on doit la placer dans la troisieme section des plantes de cette famille, qui ont un seul calice & un seul ovaire. (M. ADANSON.)

§ BADUKKA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) plante du Malabar, très-bien gravée, quoique sans détails, par Van-Rheede dans son *Hortus Malabaricus*, volume VI, page 105, planche LVII. Les Brames l'appellent *rana-mandaru*, les Portugais *tabal*, les Hollandois *quet-blam*. M. Linné l'appelloit en 1753 dans son *Species plantarum*, page 504, *capparis 3 baducca, inermis, foliis ovato-oblongis determinatè confertis perennantibus* : dans la dernière édition de son *Systema natura* imprimé en 1767, il a changé cette dénomination en celle-ci, *capparis, 4 baducca, pedunculis unifloris, foliis perennantibus ovato-oblongis determinatè confertis nudis*.

C'est un arbrisseau toujours verd, qui s'éleve à la hauteur de cinq à six pieds, sous la forme d'un buisson conique, dont le tronc a deux pouces environ de diamètre, & est couvert du bas en haut de branches menues, longues, assez serrées, disposées circulairement, & écartées sous un angle qui a à peine quinze à vingt degrés d'ouverture.

Ses feuilles sont alternes, fort serrées, disposées, non pas circulairement, mais sur un même plan le long des branches, de sorte que leur feuillage est applati. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, entières, tendres quoiqu'épaisses, d'un verd noir, longues de trois à quatre pouces, presque deux fois moins larges, lisses dessus, relevées en-dessous

d'une nervure qui jette de chaque côté quatre ou cinq côtes alternes, & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique assez court.

De l'aisselle de chaque feuille, & du bout de chaque branche, sortent un à trois boutons de fleurs ovoïdes, semblables à un gland de neuf lignes de longueur, portées sur un pédicule cylindrique deux fois plus court, ouvert sous un angle de quarante-cinq degrés. Ces boutons, en s'épanouissant, donnent chacun une fleur hermaphrodite, de près de trois pouces de diamètre, composée d'un calice à quatre feuilles elliptiques, concaves, roides, fermes, une à deux fois plus longues que larges, verd-brunes, inégales, dont deux opposées sont plus petites, toutes caduques; d'une corolle à quatre pétales inégaux, très-minces, taillés en coin, plus étroits à leur partie inférieure, alternes avec les feuilles du calice, ondes sur leurs bords, dont deux plus petits sont blancs, veinés & couverts dessus & dessous d'un duvet léger, & un peu relevés, pendant que les deux autres opposés sont d'un blanc bleuâtre, & légèrement pendans d'un petit tube cylindrique, tourné du même côté, ou pendant entre ces deux pétales & une fois plus court qu'eux, de cinquante à cent étamines bleuâtres, presque aussi longues que la corolle, épanouies en forme de sphère ou de houppe, couronnées par des antheres blanchâtres d'abord, ensuite cendrées; enfin d'un ovaire ovoïde pointu, long de deux lignes, deux fois moins large, porté verticalement sur un pédicule bleu, aussi long que les étamines; contigu à leurs filets & au tuyau qui accompagne la corolle, comme un cinquième pétale.

L'ovaire, en mûrissant, devient une baie alongée en filique bivalve, à une loge qui ne s'ouvre point, & qui contient une centaine de graines lenticulaires, ou en forme de rein, attachées, en tous sens, par de longs filets, à un placenta qui forme deux lignes longitudinales, sur les deux côtés opposés de ses parois intérieures.

*Qualités.* Le badukka a une faveur sauvage. Il est très-commun dans les sables de Chanotti & de Badoos, sur la côte du Malabar, où elle fleurit pendant le mois de janvier.

*Usages.* Les Indiens cultivent cette plante à cause de la beauté de ses fleurs. Le suc exprimé de ses feuilles, uni au sain-doux ou à la graisse de porc, fournit un liniment souverain contre les douleurs des membres. En décoction avec les fleurs, elles lâchent le ventre, & leur vapeur suffit pour nettoyer les ulcères de la bouche: les fruits, mangés dans le lait, temperent les feux de l'amour.

*Remarques.* Quoique Van-Rheede assure, d'après le rapport des Malabares qu'il a consultés, que cette plante est constamment stérile, cela ne doit regarder sans doute que les pieds que l'on cultive pour en cueillir les fleurs, puisque, suivant lui-même, les fruits ont la vertu singulière d'éteindre les feux de la concupiscence; & quoique cet auteur ne donne aucune description de ces fruits, nous ne doutons nullement qu'ils ne soient semblables à ceux d'une plante très-approchant, que nous avons découverte au Sénégal, & de celle que Plumier appelle du nom du botaniste Breyn, *breynia*.

Le badukka diffère tellement du caprier, que les voyageurs sont étonnés de voir que M. Linné persiste toujours à les confondre, d'autant plus que nous connoissons dans les pays étrangers, situés entre les tropiques, plusieurs especes de plantes qui ont comme lui, outre la corolle, un tube particulier, & le fruit alongé en filique, tous deux caractères qui ne se voient pas dans le caprier. (M. ADANSON.)

\* § BADWEIS, *Géogr.*) ville de Bohême, cercle de Bethyn, (*lisez* Bechin) près Muldaw, (*lisez*

près de la Muldaw ou sur la Muldaw); & BUDWEIS ville d'Allemagne en Bohême sur la Muldaw, font une seule & même ville, dont il étoit inutile de faire deux articles. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

BAGÉ, (*Géogr.*) non *Beaugé*, comme l'écrivit Piganol, *Balgicum*, petite ville de Bresse, à une lieue de Mâcon, dans une situation fertile & agréable sur un coteau: elle fut érigée en marquisat en 1576 par Emmanuel, duc de Savoie: c'est une des plus anciennes seigneuries de la province. Guichenon, dans son *Histoire de Bresse*, fait mention de Hugue, sire de Bagé en 904: ses successeurs ont eu le même titre jusqu'à ce que le pays soit venu au pouvoir des comtes de Savoie. Cette illustre famille finit en Sybille, dame de Bagé, qui porta ses seigneuries en dot à Amé IV, comte de Savoie, qu'elle épousa en 1272. Gui, sire de Bagé, affranchit sa terre en 1250. La justice du marquisat ressort nuement au parlement de Dijon, & au premier chef au préfidial de Bourg.

Une seule paroisse sous le vocable de Notre-Dame, du diocèse de Lyon. (C.)

BAGHARGAR, (*Géogr.*) contrée considérable de la grande Tartarie: elle s'étend d'orient en occident. Elle a au nord les Kaimachites, le royaume de Tenduc à l'est, la Chine au sud, & le Thibet à l'ouest. Quelques-uns appellent cette contrée le royaume de *Tangut*, dont une ville de même nom est la capitale. (+)

\* BAGIAH, aujourd'hui BUGIE (*Géogr.*) ville de l'Afrique propre, sur une colline que baigne la mer.

\* BAGINNA, (*Géogr.*) ancienne ville de la grande Arménie, selon Ptolémée.

\* BAGISTANUS, (*Géogr. Myth.*) nom d'une montagne d'Asie, entre la Médie & Babylone, consacrée à Jupiter, suivant le témoignage de Diodore de Sicile.

BAGNE, s. m. (*Architecture.*) Le baigne est un bâtiment où l'on tient à la chaîne les esclaves ou forçats. Les baignes qui étoient dans celui de Constantinople le firent nommer *baigne* par les Italiens, & dans la suite, ce nom fut donné à tous les autres, avec d'autant plus de raison, que celui dont je viens de parler, a été le plus considérable qu'il y ait eu. C'est un long bâtiment sans étage, dont la charpente est très-élevée. Les lits ou tolas y regnent sans interruption dans toute la longueur des murs de face, ne laissant qu'une allée dans le milieu, où une grande quantité d'eau est distribuée pour les baignes & pour différens besoins. Tournefort en parle comme d'une des plus affreuses prisons du monde, située entre Ayma-Seraï & l'Arcenal. Il renferme trois chapelles, une pour le rit grec, une autre pour les latins en général, & une en particulier pour les François. Les Missionnaires y administrent les sacremens, en faisant glisser quelque argent au commandant du baigne, nommé par le capitain-bacha. C'est à la porte de ce baigne, que le malheureux Capfi, qui s'étoit érigé roi de Mylo, fut pendu; son courage & ses talens ne purent le sauver des embûches des Turcs.

Le pere Dran, dans son *Histoire de Barbarie*, cite les baignes de Tunis, de Tripoli & d'Alger, comme de grandes maisons, distribuées en petites chambres basses, sombres & voutées: chacune renfermant quinze ou seize esclaves, couchés sur la dure, & gardés par des sentinelles.

Le baigne est donc proprement une prison, qui n'est différente des autres, que par l'état des malheureux qui l'habitent, destinés à l'esclavage & aux chiourmes des galeres. Nous allons décrire ici le baigne bâti dans l'arcenal de la marine à Brest. Les eaux y abondent de toutes parts; les gens qui l'habitent

l'habitent sont condamnés aux galeres, & employés aux travaux les plus vils & les plus pénibles du port, ce qui les distingue peu des esclaves : & d'ailleurs c'est presque le seul bâtiment qui ait été élevé dans la vue directe de renfermer des coupables de cette espece : il mérite donc à juste titre le nom de *bagne*. Il a été construit avec une dépense & une somptuosité au-dessus de tout ce qui a été fait en ce genre. On se servoit ordinairement de divers bâtimens, construits pour d'autres usages, qu'on rendoit propres à renfermer les forçats, moyennant quelques légères réparations ; c'est ainsi qu'à Marseille ils occupoient une partie de la manufacture ; à Toulon, partie des magasins ; & dans le levant, des maisons occupées auparavant par des particuliers.

Marseille & Toulon étoient donc les seuls ports où ils y en eût en France. Lorsque Sa Majesté eut incorporé la marine des galeres dans celle des vaisseaux, ce premier port fut abandonné par le roi, & la chiourme fut distribuée aux ports de Toulon & Brest, où elle fut logée dans la corderie-basse, en attendant la construction du *bagne*, que le choix de l'endroit retarda quelque tems. Les uns le vouloient au milieu du port, sans songer à examiner si l'étendue qu'il exige, s'y trouvoit ; les autres à l'extrémité du port, au pied des montagnes, sans envisager si les eaux & autres commodités indispensables pouvoient s'y rencontrer ; l'on fut même jusqu'à le proposer près des hangars, hors l'enceinte de la ville, à l'extrémité des glacis, ce qui eût été contre les regles les plus simples de la fortification ; & le peu de secours qu'on auroit pu lui donner en cas pressé, eût porté à la révolte des gens qui ne peuvent recouvrer leur liberté que par ce moyen ; d'ailleurs le trajet qu'ils auroient eu à faire pour se rendre à leurs travaux, enlevoit la moitié du tems qu'ils pouvoient y employer. Tandis que ces différens sentimens se détruisoient, je saisis l'emplacement avantageux qui se trouvoit derrière la corderie-haute, devant les casernes & à côté de l'hôpital, pour y placer les forçats. Là ils ont un frein dans leur révolte, une ressource dans leur maladie, & des eaux en abondance, sans ôter sur le rivage du port un emplacement beaucoup plus essentiel à des magasins d'un usage fréquent aux armemens.

L'emplacement choisi, il s'agissoit de donner à ce bâtiment tous les degrés de perfection dont il étoit susceptible. Pour cet effet, je ne pouvois mieux m'adresser qu'à M. Mistral, commissaire des galeres, nommé par la cour pour le détail du *bagne* ; & aux différens bas-officiers qui étoient sous les ordres, de qui j'ai tiré les vues générales qui m'étoient nécessaires. Je vais développer les idées que je conçus alors, pour parvenir à maintenir aisément la police, à éviter l'évasion des forçats, & leur fournir les besoins indispensables de la vie : c'étoient-là les trois points principaux qui devoient diriger mon entreprise.

Les forçats étant en grand nombre, on doit surtout redouter qu'ils ne s'accordent entr'eux pour se procurer la liberté. Le premier objet doit être par conséquent à les diviser & subdiviser de façon qu'ils ne puissent pas se donner de secours mutuels, ni comploter entr'eux, observant néanmoins d'éviter dans cette subdivision un trop grand nombre de parties, ce qui multiplieroit les gardes & les besoins communs à chaque division. C'est à quoi l'on a pourvu, en coupant l'étendue du *bagne* par le pavillon du milieu, & lui donnant un étage ; par ce moyen, le *bagne* de 130 toises de long, est distribué en quatre salles, & 20000 forçats en quatre bandes. Les deux pavillons des extrémités (*planche II au plan 43.*) qu'on a eu soin de ménager pour loger les bas-officiers qui sont destinés à la garde du *bagne*,

Tome I,

mettent les plus mal intentionnés d'entre les forçats, hors d'état d'exécuter les projets qu'ils pourroient former. Dénués du secours qu'ils pourroient avoir de leurs camarades, vus & enveloppés de toutes parts, que peuvent-ils entreprendre ?

Chaque salle doit avoir ses commodités particulières, consistantes en latrines, fontaines, cuisine & taverne ; chacune de ces salles est coupée en deux par un mur de quatre pieds d'épaisseur, qui passe dans le milieu de la largeur.

L'emplacement du terrain déterminant la longueur du bâtiment, ne me laissoit que le moyen d'en augmenter la largeur pour pouvoir contenir les 20000 forçats & leurs gardes. Cette largeur devoit être d'autant plus considérable, que les tolas (*planche II. au plan 38, les numéros depuis 1 jusqu'au 28, sont les numéros des tolas dans chaque salle ; & dans le profil de la quatrième partie 12, sont les profils des tolas*), qui ne sont autres choses que des lits de camp de quatorze pieds en carré, forment une arrête dans le milieu séparée par une planche où sont les têtes de vingt forçats, qui y couchent dix d'un côté & dix de l'autre. Les bois que nous tirons du port n'étant pas assez longs, je projettoi le mur, dont j'ai parlé plus haut, avec d'autant plus de plaisir, qu'il répondoit à mes autres vues.

Ce mur (*planche II. au plan 39 & aux profils 9 & 10*) dans sa longueur, a, de quatorze en quatorze pieds, une porte ou passage de cinq pieds de large. Ainsi au lieu d'adosser les tolas ou lits de camp contre les murs de face, comme on a fait jusqu'à présent, on les a mis dans cet espace de quatorze pieds contre le mur de refend ; ce qui évite plusieurs inconvéniens, dont les principaux sont la facilité avec laquelle ils faisoient ouverture sur celui de face, se servant de divers stratagèmes, qui très-souvent avoient leurs succès ; & l'impossibilité dans laquelle ils se trouvoient dans cette position d'aller aux latrines, étant toute la nuit enchaînés à leurs tolas, étoit cause qu'ils infectoient l'endroit par leurs ordures mises dans des baquets qu'on leur donnoit pour cet effet, & qu'on vuidoit tous les matins ; ce qui occasionnoit très-souvent des maladies épidémiques. L'on a donc remédié à tous ces inconvéniens, par le moyen d'un mur de refend, dont chaque porte ou passage entre deux tolas, reçoit dans son épaisseur une latrine (*planche II. au plan 39*) en forme de niche, de deux pieds de profondeur, sur deux pieds & demi de large, & un robinet dans une autre niche faite dans le jambage de la porte des latrines (*planche III. profil du corps de logis où sont les salles B.*) donnant l'eau qui sert à les nettoyer & à satisfaire à la soif. Cette distribution ne leur laisse donc aucune ressource pour leur évafion, ne pouvant altérer en rien la construction des murs de face, devant lesquels se trouve une allée (*planche II. au plan 38.*) que des pertuisaniers & argoufins parcourent sans cesse, & qui est éclairée pendant la nuit par des fanaux mis aux écoinçons des fenêtres (*planche II. au profil à la troisième partie 13*). Tout ce grand mur de refend porte sur un égout (*planche I. au plan 9.*) qui se joint sous le premier vestibule, à un autre (*au plan 10 & planche III. au profil du bagne 16.*) qui conduit à la mer.

Au milieu de la longueur de chaque salle, est ménagée une cuisine (*planche II. au plan 41 & au profil 15.*) de dix-sept pieds de long sur quatorze de large, entourée de grilles de fer, pour ne laisser aucun sujet de murmure aux forçats, qui soupçonnent toujours la fidélité de ceux qui les servent. De l'autre côté de la cuisine sur la même largeur, est la taverne aussi grillée de fer, divisée en deux pour recevoir dans l'une le vin du munitionnaire que le roi accorde aux forçats de fatigue, ainsi nommés pendant les

B B b b



huits jours qu'ils travaillent, après lesquels ils ont huit jours de repos; dans l'autre partie de la taverne celui des comes ou comites, où ils ont droit de placer du vin qu'ils distribuent à leur profit aux forçats qui, par leurs travaux, se peuvent procurer cette douceur.

Toutes les salles ont l'appui de leurs fenêtres élevé à six ou sept pieds (*planche III. profil du corps de logis C.*), pour leur ôter toute communication & connoissance avec le port; & l'ouverture des portes ou passages du mur de refend, se trouve dans le même alignement. Ainsi les fenêtres étant ouvertes, l'air peut y être renouvelé dans un instant, la hauteur des planchers leur assurant en même tems un air plus sain. Ainsi des deux écoinçons de chaque fenêtre, & à la hauteur de sept pieds, sont des fanaux (*planche II. à la troisième partie du profil 13.*) avec des lampes, auxquels ils ne peuvent atteindre, & qui éclairent, ainsi que nous l'avons dit, leur garde pendant toute la nuit; si ces fanaux qui servent à les éclairer, étoient éteints par les forçats, qui est une marque de soulèvement, dès lors ils sont punis comme coupables de révolte. La garde se fait principalement par les pertuisaniers qui ont chacun sur leur compte dix forçats enchaînés de deux en deux pendant le jour, lorsqu'ils sortent; ce qui les a fait appeler *couple*, & ils sont tous enchaînés pendant la nuit au pied du tolat (*planche III. profil du corps de logis A.*), & un certain nombre de pertuisaniers est destiné à voir ceux qui voudroient exciter du désordre, les obligeant à être couchés sur leurs bancs.

La source qui fournissoit à l'hôpital de la Marine, étant beaucoup plus élevée qu'il ne falloit, étant d'ailleurs la seule qui pût atteindre au premier étage du baigne, je la dirigeai pour cet usage, & la remplaçai par une autre source très-propre au service de l'hôpital, quoiqu'éloignée de 500 toises de la ville: mais cette source conduite à ce premier étage, n'étant pas assez considérable pour fournir au rez-de-chauffée, je fus obligé d'établir une citerne (*planche II. au plan 60.*) dont la hauteur du niveau, & la quantité d'eau qui s'y ramasse pendant la nuit, fournissent à tous les rez-de-chauffée (*planche III. profil du baigne 21 & 25 le robinet de la citerne pour le rez-de-chauffée.*) pendant le jour à toutes les latrines, cuisines, & lavoirs (*planche II. au plan 55.*) du bâtiment; ce qui ne contribue pas peu à la propreté & à écarter les mauvaises odeurs, dans un endroit où il se trouve une si grande quantité de personnes, qui, par les réglemens, ne sont obligés à changer de chemises que de huit jours en huit jours. Il faut observer qu'outre ces précautions, j'ai pris celle de ménager une ventouse de chaque latrine (*planche II. à la seconde partie du profil 10.*) qui se termine dessus le toit, & exhale facilement la puanteur, ayant le soin de fermer la lunette de la latrine par un petit couvercle, & la latrine par une porte. Outre cela, j'ai donné beaucoup d'élevation aux salles, & pratiqué l'arcade au-dessus des portes ou passages du mur de refend du milieu, la plus haute qu'il m'a été possible, réservant la hauteur convenable à la fermer pour ménager le passage de la conduite de l'eau, ce qui laisse un plus libre cours à la circulation de l'air (*planche III. profil des salles B. Voyez planche II. au profil du baigne, sur la longueur; à l'élevation d'un mur de refend, l'on voit la disposition des arcades.*)

Pour sentir davantage la sûreté de la garde, il faut revenir à la distribution des pavillons, en commençant par celui du milieu.

Le pavillon du milieu, qui a deux avant-corps, annonce le logement des officiers. Dans son premier rez-de-chauffée est un vestibule (*planche I. au*

*plan 2.*) qui le divise en deux. Traversant le corps-de-garde (*idem 4.*) on entre dans une petite chambre, destinée pour l'officier commandant la troupe. A chaque vestibule (*planche II. au plan 30.*) il y a un factionnaire pour avertir, dans les cas pressés, le corps de garde. Le reste de ce rez-de-chauffée, n'est qu'en caves, pour mettre la provision des forçats, qui n'est pas bien considérable. Le munitionnaire, qui fournit les rations, ayant de grands magasins appartenans au roi, n'y envoie que ce qui se consume journellement par les forçats: les autres caves sont distribuées aux différens officiers. Au pied de l'escalier (*planche II. au plan 29.*) est une porte de fer de neuf pieds, largeur de la rampe, quoique la porte d'entrée, qui est de bois, soit très-forte. Le dessus, terminé en demi-cercle, est orné d'une grille de chaînes, manicles & chaussettes de fer rond, que les forçats portent aux pieds.

Les marches de l'escalier sont des piéces de bois formant la marche, dont les chaînes auroient écorné l'arrête, si elles étoient de pierre.

L'on entre dans la cour par une double rampe (*planche II. au plan 45.*)

La nature du terrain m'a conduit à établir ce premier rez-de-chauffée, qui ne laisse pas d'être très-utile, logeant le détachement de quarante soldats de la Marine, destinés à prêter main-forte aux pertuisaniers.

Dans le second rez-de-chauffée ou rez-de-chauffée des salles, j'y ai pratiqué, outre le vestibule, deux corridors (*planche II. au plan 35.*) pour aller dans les salles & appartemens des différens officiers.

Les officiers-majors ont deux piéces (*idem 34.*) avec leurs entre-sols; les comes ou comites & argousins une piéce (*planche II. au plan 34.*) & entre-sol, avec de petits escaliers pour y monter. Ce sont ces entre-sols & la hauteur des fenêtres des salles, qui m'ont forcé à faire les fenêtres des avant-corps & pavillons d'une proportion contraire aux regles, la même ouverture éclairant l'entre-sol & l'étage d'en bas. (*Voyez planche I. l'élevation du baigne du côté du port.*)

A l'extrémité de chaque corridor, ou à l'entrée de chaque salle, il y a deux portes, la première de bois (*planche II. au plan 36. & au profil 4.*) très-forte, avec un petit guichet grillé de fer, pour avertir la garde en cas de besoin; & la seconde de fer (*idem 37. & au profil 5.*) entre ces deux portes sont les logemens des comes ou comites & argousins.

Dans le vestibule (*planche II. au plan 30.*) est un autel sur des roulettes, couvert d'un étui, que l'on transporte au pied de l'escalier pour venir à l'enfilade des salles, & y dire la messe, & officier les fêtes & dimanches, les forçats ne bougeant point de leurs bancs. Dans le même vestibule se trouve une grande pompe d'incendie, se mouvant aussi sur des roulettes, qui prend son eau derrière la latrine, par le moyen d'une manche de cuir qui se met à écrou, & qui conduit l'eau dans le coffre de la pompe.

Enfin le troisième vestibule est disposé comme le second; & au pied de l'escalier qui va aux greniers, est une porte de fer. Ainsi tous ces pavillons & ces avant-corps servent de logement aux officiers-majors qui ont le commandement, aux aumôniers, chirurgiens, comes & sous-comes, comites & sous-comites qui font agir les forçats, ainsi qu'aux argousins qui en sont chargés, & qui, de quelque façon qu'un forçat s'évade par négligence, ou non, payent une somme pour chaque forçat. Aussi ont-ils dans leurs appartemens des fenêtres grillées pour voir ce qui s'y passe, & y remédier; & pour dernière ressource, en cas de révolte, y mettre des fusiliers, tandis que des pavillons des extrémités, on

peut agir avec la même vigueur, & arrêter dès leur principe les séditions. De ces pavillons on va par de petits escaliers dérobés aux greniers, pour communiquer avec tous les corps-de-garde.

Dans les pavillons des extrémités, à chaque côté du gros mur, sont pratiqués deux cachots (*planche II. au plan 44 & au profil 17.*) pour mettre les pertuisaniers, les forçats n'ayant pas d'autre punition que les menottes, doubles chaînes, la bastonnade, ou la mort si le cas l'exige, restant jusqu'à la punition sur leur banc.

Les greniers qui regnent au-dessus des salles s'étant trouvés vastes & commodes, on y a ménagé les casernes des pertuisaniers (*planche II. au profil 8.*) qu'on auroit pu mieux établir, si on les avoit exigées dès le commencement du projet.

Ce genre de bâtiment exigeroit une cour (*planche II. au plan 47.*) d'une étendue vaste, qui offrirait, sans doute, un coup-d'œil agréable sur toute la longueur, mais elle deviendroit d'une garde trop difficile malgré l'élevation des murs (*planche III. au profil du vestibule 30 & celui des salles N.*) qui servent d'aqueduc à l'eau, conduite au premier étage.

Cette cour est destinée aux cabanes & baraques des forçats (*planche II. au plan 52 & planche III. au profil des salles F.*) qui sont de petits appentis ouverts depuis le toit jusqu'à terre, pour que leur garde puisse voir s'ils s'y déferrent. C'est dans ces baraques où les forçats, qui ont tous le privilège de travailler à leur métier, négocient avec le public, pour lequel on a ménagé à un des angles, une porte (*planche II. au plan 57.*) où est posté un corps-de-garde de pertuisaniers (*idem 59.*) pour voir ceux qui entrent & sortent, & si sous quelque déguisement le forçat ne s'évade pas, quoiqu'enchaîné depuis le matin jusqu'au soir dans sa cabane.

Au milieu de cette cour est une latrine (*planche II. au plan 48.*) commune à tous les gens libres, qui est voûtée pour empêcher qu'on ne la perce & qu'on ne s'évade par-là. Les lunettes sont grillées, ainsi que toutes celles du baigne. A côté de ces latrines il y en a d'autres pour les officiers (*idem 46.*). Aux environs de ces latrines, est une fontaine publique (*idem 50.*)

A chaque extrémité de la cour se trouve un lavoir (*planche II. au plan 55*: bassin de vingt-quatre pieds de long sur huit pieds de large) où ils lavent leurs hardes, dont l'eau de ce bassin, étant lâchée dans le souterrain, entraîne tout ce qu'elle rencontre.

Ces souterrains reçoivent, outre cela, toute l'eau du toit, par le moyen d'un chaîneau en plomb qui la conduit aux extrémités. Aussi lorsque j'y ai fait descendre pour les visiter, on les a trouvés aussi nets que dès le premier jour; & les salles ne sont infectées d'aucune mauvaise odeur, comme quelques personnes l'avoient prétendu avant l'exécution. *Voyez les planches indiquées & leur explication. (Cet article est de M. CHOQUET.)*

BAGNONE, (*Géogr.*) petite ville d'Italie, en Toscane, dans la vallée de Maora, sur une rivière de même nom, à deux lieues ouest de Pontrémoli. (+)

\* § « BAGRADE, (*Géogr.*) fleuve de l'ancienne Caramanie (*lisez Carmanie*), connu maintenant sous le nom de *Tisindon*. On le connoît plutôt sous le nom de *Bendemir*. *Letres sur l'Encyclopédie.*

BAGRE, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) poisson du Brésil, dont *Marcgrave* décrit au chapitre 16 du livre IV. de son *Histoire naturelle du Brésil*, & figure six especes qui ont été copiées par *Jonston* & *Ruysh*, dans leur *Histoire naturelle des poissons*, page 143, planche XXXVIII, & que nous allons traiter avec ordre.

Tome I.

*Premiere espece.*

La premiere espece a environ un pied de longueur. Son corps est médiocrement long, relativement à sa largeur, d'une forme cylindrique; mais sa tête qui est formée d'un os très-épais, très-dur & nud, & conique, très-déprimée ou aplatie de dessus en-dessous. Sa bouche est petite, sans dents, à levres épaisses. Elle porte six barbillons, dont quatre à la mâchoire inférieure n'ont que la longueur d'un demi-doigt, pendant que les deux de la mâchoire supérieure égalent la longueur de son corps.

Ses nageoires sont au nombre de huit, savoir: deux pectorales médiocres, placées sous la poitrine, deux ventrales sous le milieu de la longueur du corps, & même un peu au-delà, une anale sur le milieu de l'espace qui se trouve entre les ventrales & la queue, deux dorsales, & une à la queue qui est fourchue jusqu'à son milieu. De ces huit nageoires, trois, savoir, les deux pectorales & la premiere dorsale, portent sur leur partie antérieure une forte épine dentée; la dorsale postérieure est charnue.

Tout son corps est couvert d'une peau lisse sans écailles. Il est par-tout, ainsi que les nageoires, d'une couleur argentée luisante. La ligne qui s'étend sur chaque côté de son corps est droite, & formée par 77 petites éminences, desquelles sort la mucofité qui procure à la peau le lustre qu'on y remarque. Ses yeux sont noirs, assez grands.

*Mœurs.* Ce poisson se pêche dans la mer & dans l'eau salée des rivières du Brésil. Il est rare qu'on le prenne sans être blessé par les épines de sa poitrine & de son dos; ces blessures sont très-dououreuses & se guérissent très-difficilement. On le mange: il est de fort bon goût, & fort gras, sur-tout dans les rivages limoneux & bordés de mangliers & d'autres arbres semblables. On en voit la figure au n°. 1. de la planche XXXVIII, de l'*Histoire des poissons* de *Ruysh*.

*Deuxieme espece.*

Le corps de la seconde espece est plus long à proportion. Il y en a de dix à onze pieds de longueur sur un pied à un pied & demi de diamètre. Sa tête est plus déprimée, c'est-à-dire, plus aplatie, longue de huit travers de doigt, formée d'un os très-dur & pointillé, convexe en-dessus & plate en-dessous. Sa bouche est placée en-dessous, d'une forme parabolique, très-obtuse & sans dents. Ses yeux sont petits, arrondis, distans de près de quatre doigts l'un de l'autre. De ses six barbillons les deux supérieurs, qui sont les plus longs, n'ont guere que quatre travers de doigt ou égalent à peine la longueur de la tête.

Ses huit nageoires en ont pareillement trois épineuses, savoir: la premiere dorsale dont l'épine égale sa longueur, qui est de trois travers de doigt. Les deux pectorales ont pareillement une épine sur leur partie antérieure; elles ont quatre travers de doigt de longueur sur deux de largeur. A la distance de six travers de doigt & demi derrière les nageoires pectorales, sont placées deux nageoires ventrales dessous le ventre qui est sensiblement renflé; elles sont arrondies, longues de trois travers de doigt, larges de deux & réunies à leur origine. A sept travers de doigt de la premiere nageoire dorsale, on voit à la partie postérieure du dos une autre nageoire charnue, longue d'un doigt & demi, large d'un doigt, comme garnie de rayons mous à son extrémité, & au-dessous d'elle sous le ventre, une autre un peu plus grande, composée de rayons mous. Celle de la queue vient à trois travers de doigt de distance; elle est fourchue ou partagée jusqu'à son milieu en deux cornes épaisses, comme charnues,

BBbbb ij

mais à rayons couverts d'une graisse épaisse, longues de deux doigts & demi, & larges de deux.

Il n'a point d'écaillés. Sa peau est lisse, luisante comme graisseuse, très-tendue, d'un blanc mêlé de jaune-clair & de jaune doré en dessus, excepté sur la tête qui est verdâtre, blanche en-dessous & vers le bas de ses côtés. Ses nageoires sont grises, & ses yeux crySTALLINS.

Sa chair est assez bonne.

C'est le *silurus*, 12 *catus*, *pinnâ dorsali adiposâ*, *ani radiis 20*, *cirrhis octo*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, pag. 504. Selon cet auteur, la membrane des ouies de ce poisson a cinq osselets, les nageoires pectorales ont chacune onze rayons, la première dorsale six, les ventrales huit, celle de l'anus vingt, & celle de la queue dix-sept. Ruysch l'a figuré *planche XXXVIII. n<sup>o</sup>. 2.*

#### Troisième espece.

La troisième espece a la forme & la grandeur de la seconde, mais de ses six barbillons, quatre sont plus longs, à-peu-près de neuf travers de doigt ou de la moitié de la longueur du corps, larges comme un ruban, & disposés de manière que deux de ceux-ci sont placés assez près des nageoires pectorales. Elle diffère encore de la seconde espece en ce que l'épine de sa nageoire antérieure dorsale est une fois plus longue que cette nageoire, & que la postérieure qui est charnue, a un peu plus de longueur que de hauteur.

M. Linné l'appelle, dans son *Systema naturæ*, édition 12, page 505, *silurus 17*, *bagre*, *pinnâ dorsali posticâ adiposâ*, *radio primo dorsali pectoraliumque setaceo*, *cirrhis quatuor*. Selon lui la membrane des ouies a quatre osselets, les nageoires pectorales douze rayons, les ventrales huit, l'anale trente-deux, la première dorsale huit, & celle de la queue quinze. Ruysch l'a fait graver au n<sup>o</sup>. 3. de sa *planche XXXVIII.*

#### Quatrième espece.

La quatrième espece appelée *cliphagre* par les Hollandois, & figurée par Ruysch, sous le nom de *bagre*, au n<sup>o</sup> 4. de sa *planche XXXVIII*, page 143, n'a que dix travers de doigt de longueur. Son corps est un peu moins allongé à proportion que dans les précédens. De ses six barbillons les deux de la levre supérieure sont les plus longs, & ne passent guère la longueur de la tête. Ses yeux sont petits. Sa tête, qui est osseuse, nue, & comme ridée, se prolonge en-dessus jusqu'à la nageoire dorsale, & sur les côtés en deux pointes pyramidales, très-piquantes.

De ses huit nageoires l'antérieure dorsale est triangulaire, armée d'une épine une fois plus longue qu'elle, & dentée des deux côtés, c'est-à-dire, devant & derrière. Les deux nageoires pectorales ont leur épine dentée de même des deux côtés. Les deux nageoires ventrales sont très-petites. La dorsale postérieure est charnue, petite & fort étroite; celle qui lui est opposée est arrondie, & la queue a ses deux cornes longues d'un doigt & demi.

Ses yeux sont bleuâtres. Sa tête est brune. Le dessus de son corps & ses côtés sont couleur d'ombre-clair, tigré de petites taches brunes. En-dessous il est blanc. La ligne latérale qui s'étend le long de chacun de ses côtés, est droite & formée d'un rang d'écaillés, dont les pointes sont tournées du côté de la queue.

Il se mange, mais il a peu de chair & n'est pas fort estimé.

*Remarque.* Cette espece paroît avoir été désignée par Artedi, sous le nom de *mystus*, ainsi que par

M. Gronovius, au n<sup>o</sup>. 177. de son *Museum Ichthyologicum.*

#### Cinquième espece.

La cinquième espece, figurée par Ruysch, sous le nom de *bagre*, à la *planche XXXVIII*, n<sup>o</sup>. 4, page 144, diffère assez des précédens. D'abord son corps est aussi court que celui du *cliphagre*, mais de ses six filets les deux supérieurs sont un peu plus longs que la moitié de son corps; en second lieu sa peau est lisse sans aucune ligne latérale saillante.

Son corps est blanc en-dessous, brun en-dessus & sur les côtés qui sont tigrés agréablement de taches brun-noirâtres, orbiculaires, de cinq à six lignes de diametre.

Sa chair est bonne & très-grasse.

#### Sixième espece.

La sixième & dernière espece n'a point été figurée dans les auteurs. Elle a la forme & la grandeur de la troisième espece. Ses six barbillons sont disposés de même, larges en ruban, dont deux très-courts, & les quatre autres égaux à-peu-près à la moitié de la longueur du corps qui est fort renflé sous le ventre.

*Remarque.* Le genre du silure, auquel M. Linné a rapporté le *bagre*, n'a qu'une seule nageoire au dos; c'est un poisson d'une famille particulière. C'est pourquoi nous croyons devoir conserver son nom Brésilien au *bagre*, qui est un poisson d'un genre particulier dans la famille des saumons, qui ont comme lui deux nageoires dorsales dont la postérieure est charnue. Il diffère du saumon par les barbillons de sa bouche, & par ses trois nageoires les deux pectorales & la première dorsale, dont le rayon antérieur est un os ou une épine osseuse très-forte & dentée comme une scie. (M. ADANSON.)

§ BAGUENAUDIER, (*Botanique.*) *colutea*, en latin, en anglois, *bladder-fenna*, en allemand, *blaesleinsenna*.

#### Caractère générique.

La fleur est papillonnée: elle a dix étamines dont une est détachée des neuf autres qui sont jointes. Au centre est situé un embryon oblong qui devient ensuite une filique large & très-enflée, avec un placenta le long duquel sont attachées des deux côtés plusieurs semences réniformes. Le pavillon, les ailes & la nacelle varient pour la figure dans les différentes especes de ce genre.

#### Especes.

1. *Baguenaudier*, arbre à folioles cordiformes. *Colutea arborea foliolis obcordatis*. Hort. Cliff. 365. *Common bladder-fenna*.
2. *Baguenaudier* à folioles ovales entières, & à tiges d'arbrisseau. *Colutea foliis ovatis, integerrimis, caule fruticoso*. Mill. *Shrubby bladder-fenna with oval leaves which are entire*.
3. *Baguenaudier* à petites folioles cordiformes; à tiges d'arbrisseau & à fleurs orangé-brunes. *Colutea foliolis cordatis minoribus, caule fruticoso*. Mill. *Bladder-fenna with a blood-colour'd flower*.
4. *Baguenaudier* à folioles ovale-oblongues. *Colutea foliolis ovato-oblongis*. Hort. Cliff. 366. *Ethiopian bladder-fenna with a scarlet flower*.
5. *Baguenaudier* à folioles ovales, échancrées, à filiques oblongues, comprimées, pointues à tiges d'arbre. *Colutea foliolis ovatis, emarginatis, leguminibus oblongis, compressis, acuminatis, caule arboreo*. Mill. *Bladder-fenna of the Vera-Cruz*.
6. *Baguenaudier* herbacé à feuilles très-étroites.

*Colutea herbacea foliis linearibus.* Hort. Upsl. 266.

*African annual bladder-fenna.*

7. *Baguenaudier* à tiges traînantes.

*Colutea caulibus procumbentibus, &c.* Mill.

*Bladder-fenna with trailing stalks, &c.*

Le n°. 1. est le *baguenaudier* commun : il croît de lui-même en Autriche, dans le midi de la France & en Italie. Il s'éleve sur plusieurs tiges, à la hauteur de douze ou quatorze pieds. Cet arbrisseau fleurit à la fin de mai, & donne pour la seconde fois, au commencement d'août, des fleurs qui se succèdent jusqu'au mois d'octobre. Il convient donc de l'employer dans les bosquets du printemps & de l'automne. La fleur en est assez grande; elle est d'un jaune foncé un peu terne; au bas de chaque pétale se trouve une tache d'un rouge-brun. Cette espèce a une variété à filiques purpurines qui n'est pas méprisable.

La seconde espèce a été apportée du levant en Angleterre par l'évêque d'Oslorey Pocock. Elle ne s'éleve guère qu'à six ou sept pieds. Ses fleurs sont d'un jaune plus brillant que celles de l'espèce n°. 1. Leur règne commence dans les premiers jours de mai, & dure sans interruption jusqu'à la mi-octobre.

Le *baguenaudier* n°. 3, est une des découvertes de M. de Tournefort, dans le levant. Ses fleurs, au lieu d'être jaunes marquées de rouge-brun, sont au contraire d'un rouge-brun & marquées de jaune. C'est un très-joli arbruste qui parvient à peine à la hauteur de six ou sept pieds.

Ces trois *baguenaudiers* sont très-durs, & loin d'être délicats sur la nature du terrain, ils craignent même assez toute sorte d'engrais trop substantiels. On les multiplie par leurs semences qu'il faut répandre en mars dans une planche de terre légère & fraîche, & recouvrir ensuite d'environ un pouce de la même terre mêlée de terreau. Dès le mois d'octobre on tirera les jeunes arbrustes du semis, & on les plantera en pépinière à sept ou huit pouces les uns des autres dans des rangées distantes d'un pied & demi. La seconde année après cette transplantation, on pourra les arracher & les mettre en place. Les espèces n°. 2, & n°. 3, étant plus petites que la première, doivent être placées vers les devans des bosquets.

La quatrième espèce porte des fleurs d'un rouge éclatant, qui naissent par petits épis au bout des branches. Elle demande l'orangerie, mais veut y être bien aérée : elle réussit bien mieux lorsqu'on lui fait passer la mauvaise saison dans une caisse à vitrage. On en peut hasarder quelques individus en pleine terre; si le froid n'est point excessif, ils pourront le supporter & fleuriront alors bien mieux. Ce *baguenaudier* se reproduit par ses graines qu'il faut semer dans des pots sur une couche tempérée.

Le n°. 5 est naturel de la Vera-Cruz : ses fleurs sont d'un jaune éclatant. C'est un grand arbrisseau qui exige une terre modérément échauffée. Il faut pour le multiplier en répandre la semence dans des pots sur couche de tan.

La sixième espèce est une plante annuelle qui a peu de beauté.

Le *baguenaudier* n°. 7, vient du Cap de Bonne-Espérance : c'est une plante vivace qui doit être semée sur couche & conservée dans la serre. (M. le Baron DE TSCHOUDI.)

\* BAGUETTE, en terme de Fleuriste, est une espèce de tulipes qu'on nomme ainsi à cause de la force & de la hauteur de leur tige. Elles ne portent cependant ce nom que jusqu'à ce qu'elles aient tourné : car alors elles en prennent un plus particulier.

BAGUEWALI, f. m. (*Hist. nat. Ichthyologie.*) Nous nommons ainsi, comme Ruifch avoit nommé *baguwala*, du passage de Baguwal, près d'Am-

boine, où avoit été pris un poisson, dont il a donné la figure à la planche V, n°. 1, page 8, de sa *Collection nouvelle des poissons d'Amboine*. Coyett avoit fait peindre le premier le même poisson qui se trouve gravé & enluminé au n°. 185 de la seconde partie de son *Recueil des poissons des îles Amboine & Moluques*, sous la désignation de *monstre*, pêché en 1709, au passage de Baguwal, près d'Amboine.

En effet le *baguwal* est fort différent de tous les poissons connus, & sa rareté semble ajouter à sa singularité. Il a trois pieds & demi de longueur, la forme d'une espèce de gourde à deux renflements, son corps étant étranglé de manière qu'il semble composé de deux corps de sphère dont l'antérieure auroit un diamètre triple ou quadruple de la postérieure. Sa peau est dure & couverte d'épines dans sa partie postérieure & sur les deux rayons extérieurs de sa queue. Sa bouche fort petite est comme une espèce de bec conique droit, très-pointu, dont la mâchoire supérieure déborde un peu l'inférieure. Deux épines aussi longues que la tête, & partant de son origine, se présentent en avant en se courbant sous la forme de deux pinces. Deux épines pareilles & presque aussi grandes se voient sous son ventre, c'est-à-dire, sous la première portion de sphère qui forme son ventre, mais elles sont dirigées dans un sens tout-à-fait opposé & regardent sa queue.

Ses nageoires sont au nombre de cinq, toutes formées de rayons mous, sans aucune épine; savoir, deux pectorales rondes, de moyenne grandeur, une dorsale fort petite, près de la queue, une au-dessus d'elle derrière l'anus, & celle de la queue qui est triangulaire ou tronquée à son extrémité.

La couleur générale de son corps est bleue; on voit sur ses côtés une ligne longitudinale rouge, qui semble les séparer en deux parties égales en s'étendant de la tête à la queue. Au-dessus de cette ligne, chacun des côtés du corps, près de la tête, porte une tache jaune entourée de quatorze lignes en rayons rouges qui lui donnent l'apparence d'un soleil; deux autres taches rouges se montrent de chaque côté de l'extrémité voisine de la queue. La tête est rouge en-dessus & en-dessous, bleue sur les faces, & jaune derrière & sur les mâchoires. Ses nageoires sont vertes, mais sa queue porte vers son milieu trois taches noires & rondes. Les épines qui sont répandues sur les diverses parties de son corps sont bleues.

Remarque. Le *baguwal* est, comme l'on voit, un genre de poisson particulier qui appartient à la famille des coffres ou des lunes-de-mer, mais qui diffère assez de tous les autres pour en être distingué, même de celui qu'on appelle communément *orbis* dont il approche le plus.

Quoique Coyett & Ruifch aient oublié de représenter les deux nageoires dorsale & anale de ce poisson, on ne peut révoquer en doute l'exactitude des autres parties de la figure qu'ils en ont publiée, vu la conformité qui se voit entre la singularité de la forme de ceux qu'on appelle communément *coffres*, à cause de leur figure. (M. ADANSON.)

BAHEL, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) plante annuelle du Malabar, de la famille des personées, dans la section des acanthes. Van-Rheede en a donné une très-bonne figure, avec la plupart de ses détails, sous le nom de *bahel-tfulli*, vol. IX, pl. LXXXVII, p. 169 de son *Hortus Malabaricus*. Jean Commelin, dans ses notes sur cet ouvrage, l'appelle, *digitati affinis Indica*, *blattaria folio*, *flore rubicundo*. M. Linné, dans la douzième édition de son *Systema natura*, p. 427, lui donne le nom de *columnnea*, 2 *longifolia*, *foliis lanceolatis*, *longissimis*, *subserratis*, *glabris*.

Cette plante croît au milieu des champs cultivés, sous la forme d'un petit buisson conique, droit, de

deux à trois pieds de hauteur ou environ, sur un diamètre presque une fois moindre.

De la racine qui est longue, blanchâtre, toute couverte de fibres, s'éleve une tige quarrée de sept à huit lignes de diamètre, lisse, verdâtre, genouillée ou comme articulée légèrement, à articles comprimés alternativement & sillonnés, & qui jette depuis le bas jusqu'à son milieu quatre à six branches opposées en croix.

Les feuilles sont opposées deux à deux en croix, elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de trois à six pouces, trois à quatre fois moins larges, épaisses, molles, dentelées légèrement sur leurs bords, relevées en dessous d'une nervure garnie de chaque côté de cinq à six côtes alternes peu sensibles, & attachées sur les branches sans aucun pédicule. Avant leur développement, ces feuilles dans l'état de bourgeon sont concaves & appliquées deux à deux en face l'une de l'autre.

De l'aisselle des dix à douze paires de feuilles supérieures qui diminuent par degrés de forme & de grandeur, au point qu'elles ne ressemblent plus qu'à des écailles d'un pouce à quatre lignes de longueur, sortent des fleurs solitaires, opposées, portées sur un pédicule de trois lignes de longueur, écartées sous un angle de quarante-cinq degrés, & rapprochées de manière qu'elles forment au bout de chaque branche un épi de cinq à six pouces de longueur.

Chaque fleur consiste en un calice à cinq feuilles persistentes, longues de quatre lignes, en une corolle monopétale purpurine, deux fois plus longue, à tube régulier, très-velu à son sommet qui est partagé en quatre divisions horizontales, orbiculaires, presque égales, & en quatre étamines blanches inégales, partant du haut du même tube, égales en longueur à ses divisions, & courbées sur les deux stigmates coniques du pistil, dont le style a la même hauteur, & part du centre d'un ovaire sphérique assez gros, qui fait corps avec un petit disque qui le supporte au centre du calice.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphérique verte, de quatre lignes de diamètre, comme cartilagineuse, dure, marquée tout - autour d'un sillon vertical, par lequel elle s'ouvre en deux valves ou battans, correspondans à deux loges qui contiennent chacune environ deux cens graines ovoïdes, fort petites, longues d'un tiers ou un quart de ligne, d'abord blanches-luisantes, ensuite rousses ou brunes, contiguës & enchâssées à demi dans la substance charnue d'un placenta sphérique, qui occupe toute la capsule, lui étant attachée par les bords de ses deux valves, & ayant à son sommet un petit enfoncement assez remarquable.

*Qualités.* Toute cette plante n'a qu'une saveur aqueuse. Ses premières capsules sont mûres, lorsque les dernières fleurs, qui terminent les épis, cessent de fleurir.

*Usages.* Ses feuilles, pilées, s'appliquent en cataplasme sur les abscess, pour les amener à suppuration. De la racine, on prépare une lessive céphalique, dont l'usage principal est de nettoyer & dégraisser la tête.

*Remarques.* Le *bahel* est, comme l'on voit, différent du *columnnea* par son fruit qui n'est pas charnu ni en baie, & de l'*achimenes*, par la disposition de ses fleurs & par la régularité de sa corolle qui ne forme pas deux lèvres comme dans ce dernier. Il est donc très-étonnant que M. Linné, qui n'a pris connoissance de ces trois plantes que dans les descriptions des voyageurs, ait préféré de supprimer le genre de l'*achimenes*, & de confondre le genre du *bahel* avec celui du *columnnea*, plutôt que de s'en rapporter aux botanistes Van-Rheede, Plumier &

Browne, qui ont vu & observé ces plantes vivantes dans leur pays natal. Il n'est pas de botaniste sensé qui ne voie avec peine la réflexion suivante, que M. Linné fait à l'occasion de sa *columnnea longifolia*, page 427, de son *Systema naturæ*, édition 12, où il dit, *generis certè achimenes Brownii, an columnnea?* (M. ADANSON.)

§ BAHURIM, (*Géogr. sacr.*) ville.... *Dict. rais. des Sciences*, &c. C'est Baudrand qui en fait une ville, & on l'a copié indiscrètement. C'étoit seulement un village assez près de Jérusalem, tirant vers le Jourdain, où Semei, fils de Gera, vint au devant de David & le chargea d'injures & d'imprécations. II. *Rois*, chap. xvj. v. 5. Voyez Calmet, Bonfrenrius. (C.)

BAJA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Brame d'une espece de lizeron, *convolvulus*, du Malabar, très-bien gravée par Van-Rheede au volume VIII, planche XXVII, page 51, de son *Hortus Malabaricus*, sous son nom Malabare *Kudici-valli*. Les Brames l'appellent *baja-sajo*; les Portugais *folhas da coroa*, & les Hollandois *kroon-blad*.

C'est une herbe vivace qui croît sur la côte du Malabar, auprès de Warapoli, où elle fleurit en septembre, octobre & novembre. Elle a quatre ou cinq pieds de longueur, & se tortille autour des arbres. Ses tiges sont cylindriques, ramifiées, vertes, d'une ligne à une ligne & demie de diamètre.

Ses feuilles sont alternes, assez ferrées, disposées circulairement, taillées en cœur à cinq lobes inégaux, dont l'antérieur est comme subdivisé en deux, longues d'un pouce un quart, un peu moins larges, minces, lisses, verd-brunes & ternes, à cinq nervures principales, & portées horizontalement sur un pédicule cylindrique deux fois plus court qu'elles, & qui s'y implante dans une légère échancrure.

De l'aisselle de quelques-unes des feuilles du milieu de la tige & des branches, sort un corymbe de six à huit fleurs, aussi long que les feuilles. Chaque fleur est hermaphrodite, longue de six lignes, & portée sur un pédicule cylindrique une à deux fois plus court. Elle consiste en un calice verd-brun, persistant, d'une seule piece, divisé un peu au-delà de son milieu en cinq portions assez inégales, & en une corolle jaune en haut, verd-blanc en-bas, d'une seule piece conique renversée, évasée sous un angle de quarante-cinq degrés, plissée & marquée sur ses bords d'environ quinze crenelures, & qui porte vers sa partie inférieure, cinq étamines assez égales, une fois plus courtes, à antheres triangulaires en fer de fleche. Sur un disque, élevé au fond du calice, est porté un ovaire sphérique qui fait corps avec lui, & qui est surmonté d'un style blanchâtre, très-menu, fourchu à son sommet en deux branches, terminées chacune par un stigmate ovoïde en massue.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphéroïde, obtuse, de quatre lignes de diamètre, d'abord verd-brune, ensuite brun-noire, à deux loges qui s'ouvrent en quatre valves ou battans, & qui contiennent chacune deux graines triangulaires à dos arrondis, & à deux côtés plats, d'un verd-clair d'abord, ensuite noirâtres, longues d'une ligne & demie, séparées l'une de l'autre par une demi-cloison membraneuse verticale.

*Qualités.* Le *baja* n'a ni saveur ni odeur sensible dans aucune de ses parties.

*Usages.* Les Indiens n'en font aucun usage.

*Remarques.* Le genre du lizeron, *convolvulus*, est si nombreux en especes, qui ont des différences si marquées, qu'il seroit très-avantageux pour soulager la mémoire, d'en former plusieurs genres. C'est pour éclaircir cette partie, déjà trop confuse

danstous les auteurs, que nous jugeons nécessaire d'établir le *baja* comme le chef d'un des dix genres que nous avons cru devoir établir dans celui qu'on appelle communément *convolvulus*. (M. ADANSON.)

BAJET, f. m. (*Hist. nat. Conchyliologie.*) nom d'une espece d'huître, ainsi nommée par les Negres oualofes du Sénégal, & dont nous avons publié en 1757 une figure à la planche XIV, page 202 de notre *Histoire naturelle des coquillages du Sénégal*. Rumphe paroît en avoir fait graver une semblable sous le nom d'*ostreum plicatum majus*, à la planche XLVII, figure C. de son *Musæum*, page 156.

Cette huître s'obtient entre l'île de Gorée & le Cap Verd, autour des îles de la Magdeleine, où elle n'est pas fort commune : elle s'attache aux rochers par son battant intérieur.

Sa coquille est plus épaisse que celle de l'huître ordinaire, mais fort aplatie & presque ronde : souvent même sa largeur, qui est de trois pouces, excède d'une quatrième partie sa longueur, prise du sommet à l'extrémité opposée. Une quinzaine de grosses cannelures triangulaires, & garnies ordinairement de pointes aplaties en forme de crête, souvent rameuses, prennent naissance du sommet qui est pointu, & vont se répandre, comme autant de rayons, sur sa circonférence.

Il n'y a de différence entre le battant supérieur & l'inférieur, qu'en ce que le premier ne fait point de creux intérieurement vers le sommet ; d'ailleurs ils ont la même épaisseur, & chacun quinze dents triangulaires en zigzags, qui font l'alternative avec les quinze cannelures.

Au-dehors, cette coquille est couleur de rose ; elle est blanche au-dedans, & bordée d'un pourpre très-foncé. La tache livide, qui désigne le lieu de l'attache du muscle, est placée beaucoup au-dessus du milieu de la longueur des battans & vers leur droite. (M. ADANSON.)

BAIGNEUX-LES-JUIFS, (*Géogr.*) petite ville de Bourgogne, dans le Duëmois, bailliage de la Montagne, avec prévôté royale & mairie, établie dès 1337. Son surnom vient de ce que les Juifs y ont eu une habitation considérable, dans un château situé au *Vergier-au-Duc*. Ils en furent chassés au xv. siècle, par le crédit de Jean le Grand, alors capitaine-châtelain de *Baigneux*. La famille des *le Grand*, qui a donné des officiers aux derniers ducs de Bourgogne, est originaire de *Baigneux*. M. le Bossu, capitaine, chevalier de Saint-Louis, auteur d'une bonne *Relation du Canada*, où il a bien servi, donnée en 2 volumes, en 1765, est né en cette ville, aussi-bien que Rouben de *Baigneux*, tabellion & physicien du duc Philippe de Rouvre, dont il reçut le testament en 1361. Le duc Hugues IV accepta, en 1243, le passage de *Baigneux*, que lui offrit l'abbé d'Ogny, pour avoir sa protection ; le duc y bâtit en 1245 un hébergement, *herbergamentum*, en 1259 le duc & l'abbé se réunirent pour affranchir les habitans de *Baigneux* & leurs meix de tailles & de corvées, moyennant quatre sols payables à la S. Remi. (C.)

BAILLON, f. m. (*Jurispr. crimin.*) morceau de bois qu'on met au travers de la bouche d'un homme, pour l'empêcher de parler ou de crier. La justice s'en sert quelquefois à l'égard des criminels qu'elle envoie au supplice, lorsqu'elle craint que leurs cris ou leurs discours n'excitent de la rumeur parmi le peuple. L'auteur du siècle de Louis XV dit, en parlant de la mort du général Lally : « On lui mit dans la bouche » un *baillon* qui débordoit sur les levres ; c'est ainsi » qu'il fut conduit à la Greve dans un tombereau. » Les hommes sont si légers, que ce spectacle hideux attirera plus de compassion que son supplice ».

Il faudroit donc supprimer l'usage du *baillon*, s'il

ne peut qu'affoiblir l'impression que la justice attend du spectacle des exécutions qu'elle ordonne. Le patient en souffre ; & c'est en pure perte pour ceux que l'on se propose d'intimider & de retenir par l'appareil des exécutions.

S'il est nécessaire de conduire solennellement des malheureux au gibet ; si l'on craint en même tems que leurs propos ou leurs clameurs ne causent quelque fermentation dans les esprits, il vaudroit peut-être mieux les faire accompagner par des tambours, dont le bruit empêcheroit que leurs cris ne fussent entendus.

C'est au son du tambour que se font les exécutions militaires ; c'est au son du tambour que périssent ces ministres protestans, qui veulent, malgré la loi du prince, prêcher une doctrine que rejettent & l'église & l'état. On pourroit donc, dans tous les cas où l'on croit le *baillon* nécessaire, admettre le même usage ; il rempliroit peut-être mieux les vues de la justice, peut-être même l'humanité y trouveroit-elle cet avantage, que le bruit d'un instrument guerrier, étourdissant le malheureux qu'on va exécuter, son imagination se détourneroit un peu de cette perspective du supplice qui est souvent plus terrible que le supplice même (A A.)

§ BAIN, (*Hist. anc.*) les anciens Latins désignoient ordinairement, par le *balneum*, les bains que chaque particulier avoit en sa maison ; & ils se servoient de *balinea*, pour désigner les bains publics : *balinea*, quod plures essent, queis uterentur, multitudinis potius, quam singulari vocabulo : *balneum* verò, ubi domi suæ quisque lavaretur, veteres appellasse, dit Varron. Les bains étoient sur-tout nécessaires dans l'ancien tems, où l'usage des fouliers n'étant point introduit, on marchoit nus pieds ; & celui du linge n'étant pas commun, on étoit obligé de se laver fréquemment pour entretenir la propreté. Aussi voyons-nous que la coutume de se baigner a régné de tous les tems : mais on se baignoit tout simplement dans les rivières ; & nous en avons un exemple de la plus haute antiquité dans la fille de Pharaon, que l'écriture représente s'allant baigner dans le Nil. Homère ne donne pas non plus d'autre *bain* à la princesse Nausicaa, qu'il envoie se baigner dans un fleuve. Il est probable que les Grecs furent les premiers qui s'aviserent d'avoir des bains particuliers ; & les Romains, leurs imitateurs en tout, ne manquèrent pas de les copier en ce point, & de les surpasser en magnificence. Avant qu'ils eussent quitté leur genre de vie dur & austère, ils n'avoient point d'autre *bain* que le Tibre, où ils alloient se laver & s'exercer à la nage.

Les bains publics étoient ordinairement distribués en plusieurs appartemens qui formoient différens bains, dont les deux premiers étoient pour le menu peuple ; & ce qu'on y payoit par tête, ne revenoit pas à un liard, monnoie de France ; & même les jeunes enfans y étoient reçus gratis : dans les autres appartemens, le prix augmentoit à proportion de la manière dont on y étoit servi. On y trouvoit des bains chauds, tièdes & froids ; & l'on pouvoit choisir.

Il n'étoit pas permis de prendre le *bain* à toutes les heures du jour, mais seulement à certaines heures marquées, qui étoient indiquées par le son d'une cloche ; & Vitruve dit en général que c'étoit depuis midi jusqu'au soir : *tempus lavandi à meridiano ad vesperam est constitutum*. L'empereur Adrien défendit par un édit, d'ouvrir les bains avant deux heures après midi, si ce n'étoit en cas de maladie : *ante octavam horam in publica, neminem nisi ægrum lavari justum esse*. Ainsi les Romains ne prenoient ordinairement le *bain* qu'après midi, lorsqu'ils étoient débarrassés de leurs affaires, & qu'ils avoient mangé sobrement. Alors ils se reposoient ou alloient aux exercices, d'où ils entroient dans le *bain*, pour se disposer à bien souper, dans la persuasion que le *bain*

aidoit à la digestion : les gourmands qui se sentoient l'estomac trop chargé de viandes, alloient aux *bains*, & s'en trouvoient souvent fort mal, comme le dit Juvenal :

*Pena tamen praesens, cum tu deponis amidum  
Turgidus, & crudum pavonem in balnea portas.*

Les hôtes & les étrangers étoient admis à ces *bains*, sans rien payer ; & les anciens étoient fort exacts à observer cette loi de l'hospitalité.

On a découvert en Italie, dans des souterrains, une peinture à fresque, qui représente quatre chambres de *bains* : on en trouvera le dessin dans l'antiquité expliquée du Pere Montfaucon. On observe que jusqu'à ce jour, on n'a pas compris le mécanisme de ces *bains* ; l'estampe de Montfaucon n'a servi qu'à embrouiller les idées des antiquaires sur les usages des anciens. Il me semble cependant que la machine qui paroît sur le feu, est une grande chaudiere couverte ; le couvercle est fixé par des chaînes à un levier qu'un esclave pouvoit faire mouvoir en se balançant. Les vapeurs de l'eau bouillante s'échappoient par ce moyen, & se répandoient dans la chambre des *bains* chauds, qui étoit en forme d'amphithéâtre. Ceux qui étoient assis sur les gradins près de la voûte recevoient la vapeur la plus chaude ; l'on avoit pratiqué des niches pour pouvoir placer les malades, de façon qu'ils n'exposoient au *bain* de vapeur que le membre ou la partie malade. Les Russes qui ont conservé quantité d'usages & d'instrumens des anciens Romains, ont des *bains* de fumigation, à-peu-près semblables à ceux du Pere Montfaucon ; mais ils les ont un peu simplifiés : au lieu de chaudiere avec son couvercle mobile, ils jettent de l'eau sur les pierres rougies, qui forment les murs d'un grand poêle attenant à la chambre du *bain* : la vapeur s'élève ; & ceux qui sont assis sur les gradins, la reçoivent au degré de chaleur qu'ils doivent la soutenir. Des femmes lavent le corps de ceux qui se baignent, en les frottant avec de petits balais de feuilles de peuplier : au moment où l'on sort de ces *bains* chauds, on va se jeter subitement dans de l'eau bien froide pour reserrer les pores. Cet usage n'a rien de dangereux pour les Russes : les anciens Romains se faisoient racler le corps avec des couteaux courbes, sans tranchant ; ils les nommoient *strigiles*, *étrilles*.

Les Sauvages du Canada pratiquent les *bains* chauds de cette manière ; ils font bouillir de l'eau dans un chauderon ; ils mettent un morceau de bois sur le chauderon : on assied le malade sur ce bois, on le couvre de feuilles d'arbre, on l'enveloppe avec des peaux ou des couvertes, de façon que le patient n'ait que la bouche qui communique en dehors. S'ils n'ont point de chauderon, ils font rougir de grosses pierres ; ils les arrosent, & le malade enveloppé de feuilles & de peaux, en reçoit la vapeur qui le fait suer abondamment. (+)

Il y avoit autrefois des *bains* dans les grandes villes, dans les petites, jusques dans les châteaux des riches. On payoit en Italie un droit appelé *balneaticum*. Gautherot prouve qu'il y en avoit à Langres, & nous apprend qu'on en découvrit les restes en 1643.

M. Dunod parle de ceux de Besançon ; à Auxerre la mémoire s'en conservoit encore au sixième siècle dans le nom de *porte des bains* ou *porte baluaire* à l'est d'hiver. Il y en avoit à Jublent-au-Maine, à Vieux, à deux lieues de Caen, à Valognes, à Autun.

Luxeul en Comté avoit ses thermes encore aujourd'hui renommés ; de même que Bourbon-Lanci, *bain* proche Boulogne, *Avitacus* (Aubiereres en Auvergne) dont parle Sid. Apol. A Paris sous Julien l'Apostat.

Galien, *liv. III*, assure que le *bain* est un remède singulier pour les gens de lettres. Grégoire de Tours

marque qu'il en ufoit quelquefois. Selon l'ordre du Pape Adrien I, le Clergé alloit processionnellement tous les jeudis pour se baigner, en chantant les *ps. Afferte Domino... Dominus regnavit... Laudate Dominum...*

Un loi d'Honorius, de 409, ordonne de baigner les prisonniers tous les dimanches. S. Rigobert, évêque de Reims, fit conduire de l'eau à ses chanoines *ad faciendum eis balneum* ; & il eut soin de les pourvoir de bois pour échauffer l'eau. Le Beuf, *Dissert. tom. I, in-12, 1739.*

On peut ajouter que Dijon, sous les ducs de la seconde race, avoit des *bains* publics ; il fut ordonné, en 1410, que les hommes iroient le lundi & le mercredi, & les femmes le mardi & le jeudi : défenses furent faites aux hommes de s'immiscer dans les étuves des femmes, à peine de 50 s. d'amende.

Un moine ayant été surpris dans l'étuve des femmes, fut condamné à l'amende, dont on lui fit grâce ensuite par *révérence pour son abbé*, en Août 1410. Reg. de l'hôtel-de-ville de Dijon.

Cet établissement si utile à la santé cessa sous Charles IX. & à peine connoît-on maintenant l'emplacement de ces *bains*.

Il y a encore à Paris la rue des *vieilles étuves*. (C.)

§ BAIN, (*Médecine.*) le bain est l'application d'un fluide à la surface du corps humain. La nature de ce fluide en constitue les genres. Ses qualités accidentelles en varient les especes, & celles-ci sont divisées à raison des parties auxquelles ce fluide est appliqué, & de la manière dont s'en fait l'application.

L'air, l'eau, différentes substances fluides naturelles ou factices, sont la matière des *bains*, leurs différens degrés de chaleur sont que respectivement à la température du corps, ces *bains* sont froids, frais, tièdes ou chauds. Ils sont entiers lorsque tout le corps est plongé dans ces fluides, ou l'est seulement jusqu'au col. Ils sont partiels quand ils ne sont appliqués qu'à une seule partie & prennent alors le nom de demi-bains, de *bains* des pieds, de *bains* des mains. Les douches, la simple irroration, sont encore des especes de *bains* partiels.

On parlera successivement de la manière d'agir des uns & des autres, & l'on indiquera les occasions dans lesquelles on peut y avoir recours. Mais comme leurs effets résultent de l'action des fluides environnans sur le corps humain, c'est par la connoissance exacte de la nature & des facultés de ce corps, des propriétés des fluides appliqués à sa surface, qu'on peut se rendre raison des effets des *bains*, & sentir en quelles circonstances on peut en employer les différens genres & les différentes especes. D'après cette réflexion, l'on croit devoir entrer ici dans quelques détails sur l'un & sur l'autre de ces objets, en se renfermant dans l'exposition de celles de leurs qualités d'où dépend l'énergie des *bains*.

I. Le corps humain est un composé de fibres similaires, dont les élémens sont une terre ferrugineuse & un glut en particulier au genre animal, qui lui-même paroît avoir pour élémens de l'air, du sel, de l'eau, de l'huile & une terre crétaée. La différente combinaison de ces fibres forme les organiques. Les unes & les autres sont poreuses, élastiques, susceptibles d'accroissement dans toutes leurs dimensions, de tension & de relâchement. Les organiques sont encore irritables & contractiles, & jouissent de la faculté d'osciller. La plupart d'entr'elles sont douées de sensibilité, à raison des nerfs qui entrent dans leur composition. Il résulte de leur force irritable, contractile & sensible, qu'en se resserrant, elles diminuent le diamètre de leurs pores & des vaisseaux dont elles forment les parois.

II. C'est du contact plus ou moins grand des parties constituanes,

constituantes, des fibres similaires, & de celui de ces fibres & des organiques entr'elles, ainsi que de l'intégrité du principe vital, que ces fibres tiennent leur propriété résistante & leurs facultés actives. Voyez FIBRE, IRRITABILITÉ, NATURE, NERFS, SENSIBILITÉ, *Dict. rais. des Sciences, &c.*

Ce contact peut être affoibli par l'intro-mission des parties étrangères, moins solides que les élémens de la fibre, & augmenté par l'extraction ou l'expulsion de quelques-uns de leurs élémens. Tant qu'il est renfermé dans de justes bornes, la fibre a un ton modéré; son excès produit une tension, son défaut un relâchement.

Des causes étrangères peuvent donner lieu à la tension, en enlevant les molécules flexibles, intermédiaires, sur-tout les aqueuses: elles peuvent occasionner le relâchement, en favorisant l'intro-mission de ces molécules.

Le jeu des fibres excité par des causes internes, telles que le principe vital, peut encore leur donner de la tension, par l'expulsion des mêmes particules intermédiaires, & s'opposer au relâchement, en refusant l'entrée à celles qui seroient disposées à l'opérer par leur introduction.

III. Toutes les parties, tous les organes qui composent le corps humain, sont formés par ces fibres diversement disposées & arrangées, les sensations, l'hématose, les sécrétions, les excrétions, les mouvemens, tant ceux qui sont soumis sensiblement à la volonté, que ceux qui en paroissent indépendans, en un mot, toutes les fonctions animales & vitales sont le produit du jeu des fibres, & elles s'exécutent avec une liberté proportionnée à leur ton.

IV. Les vaisseaux, les nerfs, la peau & le tissu cellulaire, sont, de tous les organes ceux qu'il est le plus important de connoître, pour apprécier la manière d'agir des bains; & parmi les fonctions animales, celles qu'il faut principalement s'arrêter à considérer, sont la circulation, la respiration, la transpiration & les sécrétions.

V. Les vaisseaux charient un fluide connu sous le nom de *masse humorale*. Leur diamètre diminue ou augmente, & leur action sur la masse humorale est plus ou moins forte, suivant que les fibres qui composent ces vaisseaux sont plus ou moins relâchées, plus ou moins tendus. Voyez VAISSEAUX. *Ibid.* ( II. )

VI. Les nerfs servent de conducteurs à un fluide subtil, principal mobile de toutes les actions mécaniques. Voyez ESPRITS ANIMAUX, NERFS. *Ibid.* Ils transmettent à l'ame l'impression des objets qui les touchent. Le plus & le moins de densité & de tension de leurs enveloppes, la plus ou moins grande liberté de communication avec les parties d'où ils tirent leur origine, influent sur leur sensibilité. Toute irritation qui en menace l'intégrité, donne naissance aux spasmes & aux convulsions. Voyez CONVULSION, SPASME. *Ibid.*

VII. La peau qui recouvre la surface externe du corps, est formée d'un entrelacement très-serré de fibres organiques, de vaisseaux & de nerfs, terminés en houpe. Elle amortit l'impression des objets extérieurs par la fermeté de son tissu, elle doit à ses nerfs la sensibilité dont elle est douée.

La surface intérieure du corps est également recouverte d'une membrane moins ferme & moins épaisse que la peau, mais qui, comme elle, modifie l'action des substances qui la touchent, & est sensible à raison des nerfs qui s'y épanouissent. L'une & l'autre sont percées d'une infinité d'ouvertures connues sous le nom de *pores*, dont les uns absorbent les fluides qui leur sont présentés, & les autres exhalent les humeurs que le jeu des vaisseaux pousse à leur

circoufrence. Cette exhalaison est nommée *transpiration*; on donne le nom d'*absorption* à la fonction des pores absorbans. Voyez PEAU, PORES, TRANSPARATION. *Ibid.*

VIII. Le tissu cellulaire immédiatement placé sous la peau, s'enfonce dans toutes les parties même les plus intimes, les enveloppe, les pénètre; & formé de deux especes de sacs adossés l'un contre l'autre, suivant l'observation lumineuse de M. de Bordeu, devient à la fois & le réservoir & le conducteur de la graisse, & d'une infinité d'humeurs qui s'y déposent. Voyez TISSU CELLULAIRE, ou CORPS MUCQUEUX. *Ibid.* & *Suppl.*

IX. Par ce tissu, il se forme une correspondance sensible entre toutes les parties.

Il en est une autre qu'on nomme *sympathie*, dont les nerfs sont les organes, & qui dépend de l'origine commune des fibres nerveuses.

Les vaisseaux, par leur communication réciproque, en établissent un troisième genre.

X. La masse humorale, qui, sous ce nom, comprend le sang, la lymphe & la matière de toutes les sécrétions (V. LYPHHE, SÉCRÉTIONS, SANG. *Ibid.*), est d'autant plus dense, que le rapport de la partie rouge du sang, à la partie séreuse, est plus grand, & d'autant moins que la sérosité domine davantage; d'autant plus fluide qu'elle est moins visqueuse; d'autant plus âcre, que la partie gélatineuse & la muqueuse ont été plus atténuées, plus animalisées, & que le sel ammoniac est plus développé, plus à nud, & la partie aqueuse moins abondante; d'autant plus douce, qu'elle contient plus de molécules aqueuses, & que les mucilagineuses & les gélatineuses sont plus rapprochées de l'état de mucilage. L'état sain exige que la masse humorale soit dans une proportion convenable avec les vaisseaux. Elle peut excéder cette proportion, ou par une augmentation absolue, ou par une augmentation relative; dans le premier cas, il y a pléthore vraie, qui dépend d'un excès réel de la masse humorale; dans le second, c'est une pléthore fautive, qui résulte de la raréfaction de cette même masse humorale, ou de ce que le rétrécissement du calibre des vaisseaux fait que l'espace qui doit contenir les humeurs, n'est plus proportionné à leur quantité.

XI. On fait par les expériences de M. de Haller, que c'est par son volume & par ses qualités particulières, que le sang irrite le cœur & les vaisseaux, & sollicite leur action. On fait encore que la masse humorale circule, à l'aide des vaisseaux, par le jeu des nerfs & des muscles, & cette circulation très-rapide dans quelques vaisseaux, très-lente dans d'autres, insensible dans la plupart d'entr'eux, condense, atténue, perfectionne, dépure ou altere ce fluide, suivant l'énergie des ressorts qui le mettent en mouvement. ( II. III. V. )

XII. Les organes où s'opèrent le plus sensiblement cette élaboration de la masse humorale, sont les poumons & la peau. Dans les premiers, par leur développement & leur construction alternatives, & par l'effet de l'air qui s'y infinue (V. POUMONS. *Ibid.*); dans la peau, par la fermeté de son tissu, dont la force résistante est augmentée par le poids de l'atmosphère. Voyez PEAU. *Ibid.*

XIII. L'action & la réaction des solides & des fluides, mettent en jeu les molécules ignées répandues dans les particules humorales; il en résulte une chaleur qu'on nomme *animale*, à raison du foyer qui la produit; elle donne au corps une température indépendante de celle qu'il partage avec ceux qui, comme lui, sont exposés dans l'atmosphère, à la cause générale de la chaleur. Les 31, 32 ou 33° degrés du thermomètre de Réaumur, sont ceux de la chaleur d'un homme sain. Les différens degrés



de cette chaleur sont relatifs au ton des solides & à la qualité des humeurs ; elle est foible à proportion du relâchement des uns & de l'aquosité des autres, forte, suivant que ceux-ci sont plus denses ou plus âcres, & que ceux-là sont plus fermes ou plus facilement mis en jeu. Le mouvement & les différens états maladiés l'ont portée jusqu'au 36 & 37°. degré, même quelquefois jusqu'au 40°.

Un mouvement intestin dans les humeurs est le produit de cette chaleur. *Voyez CHALEUR ANIMALE, PUDRIDITÉ, Dict. rais. des Sciences, &c.*

XIV. C'est de la combinaison de ce mouvement avec celui qui est imprimé à la masse humorale, par le jeu des organes de la circulation, que résultent les différens degrés de perfection ou d'imperfection de l'hématose. (*Voyez HÆMATOSE. Ib.*) Les secrétions & les excréments sont encore des effets de ces mouvemens combinés. La configuration des organes sécrétoires & excrétoires, entre comme élément dans l'exercice de ces fonctions importantes. *Voyez EXCRÉMENTS, SECRÉTIONS. Ib.*

XV. Il est encore dans le corps humain, un principe d'action, qu'on connoît par les effets qu'il produit, un être spirituel de qui dépendent les fonctions intellectuelles, & qui agissant sur les organes par le moyen des nerfs, en suspend ou en accélère les mouvemens, en gêne ou favorise les fonctions, suivant qu'il est plus ou moins désagréablement affecté par les objets physiques ou métaphysiques. *Voyez ÂME, NATURE. Ib.*

XVI. De cette organisation du corps, il résulte que la liberté de toutes les fonctions dépendant du jeu de tous les organes, & l'action de ces organes, de l'activité du principe vital (XV.), de la qualité des humeurs (X.), & de l'état des fibres organiques & similaires (I. II.), la santé consiste dans l'état parfait des humeurs & des fibres, dans la régularité des mouvemens de l'ame, & conséquemment peut être altérée par le vice du ton des fibres, par la discrasie de la masse humorale, par les erreurs du principe spirituel ; qu'ainsi tout ce qui pourra maintenir ou rétablir dans les fibres un ton modéré, les relâcher quand elles seront trop tendues, les tendre quand elles seront trop relâchées ; tout ce qui pourra raréfier les humeurs trop denses, condenser celles qui seront trop raréfiées, favoriser l'évacuation de celles qui seront viciées ou surabondantes, suppléer à celles dont la quantité sera trop peu considérable, édulcorer les acrimoneuses, animaliser celles qui ne le seront point assez, mettre enfin dans un état de souplesse désirable, les organes soumis à l'action de l'ame, & ceux qui doivent l'avertir des besoins du corps, & par là régler ses efforts ou exciter son action, seront des remèdes efficaces, lorsque leur effet sera proportionné aux besoins du corps, mais deviendront des moyens pernicieux, lorsqu'il pourront augmenter l'état maladié.

Pour connoître sous quels rapports les bains pourront être nuisibles ou utiles, tout consiste donc à connoître les propriétés des fluides qui peuvent en être la matière, & les effets qui, dans des circonstances données, résulteront de leur application à la surface du corps.

Mais comme le feu, quoiqu'il ne puisse pas faire par lui-même la matière des bains, influe beaucoup sur leur énergie par son union avec l'air, l'eau & ses composés, il est nécessaire, avant d'exposer les propriétés de ces différens fluides, de se rendre compte des effets du feu sur nos corps.

XVII. Une loi constante à laquelle le feu est soumis de même que tous les autres fluides, est la loi de l'équilibre. Les molécules ignées, suivant cette loi, passent d'un corps qui en contient beau-

coup, dans celui où elles se trouvent réunies en moindre quantité ; & ce passage est d'autant plus rapide, d'autant plus tumultueux, qu'il y a plus de différence dans la température de ces corps.

Les phénomènes que produit ce passage, différent suivant qu'il se fait de corps ambiants dans le corps humain, ou de celui-ci dans ceux-là. Ils diffèrent encore à raison de celles de nos parties constituantes qui, dans ces circonstances, acquièrent ou perdent des molécules ignées.

XVIII. En se communiquant à nos humeurs, le feu diminue leur viscosité & leur densité par la raréfaction que produit l'intromission des particules ignées ; & tant que la température n'excede pas de beaucoup celle du corps sain, il en résulte une combinaison plus régulière des principes de la masse humorale ; mais à proportion qu'elle s'en éloigne, la raréfaction augmente la pléthore, le mucilage animal se condense, la sérosité quitte les interstices où elle étoit nichée, & s'échappe par les pores. Les principes salins & sulphureux se concentrent, la masse humorale devient d'une consistance inégale & contracte de l'acrimonie (X).

XIX. La raréfaction des solides & une souplesse proportionnée à cette raréfaction, sont les effets d'un feu introduit dans leur tissu, lorsque la quantité introduite n'en porte pas la température au-delà de celle d'un corps sain. Mais la fusion du gluten qui contribue à la mollesse des fibres, la condensation du mucilage qui en est un des principaux élémens (I), & la volatilisation des parties séreuses, effets nécessaires d'une chaleur plus considérable & relatifs aux degrés de cette chaleur, changent proportionnellement l'état des fibres, les tendent & même les crispent, augmentent leur ton & leur force oscillante & résistante (II), & conséquemment influent sur les fonctions dont elles sont les organes (III).

XX. L'action des molécules ignées sur les nerfs varie également à raison de la quantité de ces molécules. Si les fluides qui en sont chargés n'ont qu'une chaleur peu différente de la naturelle, leur impression sur les nerfs ne produit qu'une sensation agréable, des oscillations douces en sont le produit. Mais à proportion que leur température excède celle d'un corps animal bien sain, la sensation devient plus ou moins disgracieuse, plus ou moins incommode, les oscillations vives & même tumultueuses y succèdent, & produisent tous les effets dus à l'action trop vive des nerfs (VI).

XXI. Cet effet du feu sur les nerfs ne se borne pas à la partie à laquelle cet agent est appliqué, la sympathie nerveuse (IX) fait qu'il se communique à tout le système nerveux, en raison directe de la surface à laquelle les molécules ignées sont appliquées, & de la quantité de ces mêmes molécules.

XXII. Lorsque le corps humain se trouve pourvu d'une plus grande quantité de molécules ignées, que les corps ambiants, le passage qui se fait de celui-là dans ceux-ci produit des phénomènes qui ne sont pas moins remarquables que ceux dont on vient de faire l'exposition.

XXIII. En perdant de leurs molécules ignées, nos fluides se condensent ; & comme cet effet est relatif à la perte qu'ils essuient, cette condensation est modérée, & contribue à la perfection de la masse humorale : tant que cette perte est peu considérable, il en résulte une combinaison plus exacte de ses principes, une dépuration souvent utile & jamais pernicieuse ; mais à proportion que la température des corps ambiants s'éloigne de celle d'un homme sain, cette condensation devient plus

ou moins forte, & rend les humeurs plus ou moins analogues à nos besoins (X).

XXIV. La perte des molécules ignées qu'éprouvent nos solides, opere également la condensation de ceux-ci, & cette condensation est toujours relative aux degrés de cette perte; mais si elle redonne un ton modéré aux fibres, lorsqu'elle n'est pas portée trop loin, elle peut par son excès augmenter leur force résistante jusqu'au point de leur enlever leur souplesse, de les réduire à l'inertie, & conséquemment de suspendre leur action & leur réaction, de gêner ou d'interrompre absolument toutes les fonctions à l'exercice desquelles les fibres contribuent (III). Au reste cet effet n'est à craindre que dans les sujets foibles. Un mouvement plus considérable, une circulation plus accélérée en est le produit quand le sujet est fort.

XXV. Le froid est ennemi des nerfs, peut-être que l'analogie du fluide nerveux avec la matière ignée est la cause de cette antipathie; mais quoi qu'il en soit, cette proposition vraie par elle-même doit s'entendre avec les réserves relatives aux différens degrés de la froideur qui occasionne cette sensation, & la température des corps environnans produit des effets proportionnés à son plus ou moins grand éloignement de celle du corps humain environné. On n'éprouve qu'une sensation de fraîcheur, tant que celle-là est peu au-dessous de celle-ci. Mais on est affecté de froid à proportion qu'elle s'en éloigne.

Dans le premier cas, les nerfs foiblement irrités ne sont excités qu'à des oscillations douces; dans le second, l'irritation plus ou moins forte occasionne des crispations, des mouvemens tumultueux; une abolition momentanée de leur jeu est quelquefois suivie d'une action forte; mais, en raison de l'intensité de la froideur, le jeu des nerfs peut cesser sans retour.

XXVI. La sympathie nerveuse (IX) donnera, à l'égard des impressions du froid, les mêmes résultats remarqués à l'occasion de l'effet produit par la chaleur.

XXVII. Il suit de l'observation de tous ces phénomènes, que le feu, à raison de ses différentes combinaisons avec les fluides employés en bains, tantôt raréfiera la masse humorale & les solides, tantôt les condensera, tantôt dissoudra, détrempera, perfectionnera & dépurera celle-là, & tantôt l'altérera, la desséchera & la rendra acrimonieuse. Qu'il relâchera quelquefois les solides, & quelquefois leur communiquera une tension plus ou moins vicieuse; qu'il modérera, réglera leur jeu, ou l'excitera, & que souvent il le suspendra ou le fera cesser.

XXVIII. L'air doit être considéré ici comme atmosphérique & répandu autour de nous, comme intérieur & mêlé à nos humeurs, & comme élément de ces mêmes humeurs & de nos solides.

Il est essentiellement pesant, élastique & fluide. La matière ignée le pénètre avec facilité, & il dissout & tient en dissolution toutes les substances corporelles connues. *Voyez AIR. Ibid & Suppl.*

La disposition à être pénétré par la matière ignée, & à s'unir aux autres corps, fait varier sa pesanteur, son élasticité & sa fluidité.

XXIX. La pesanteur de l'air qui est à celle de l'eau comme 1 est à 970, diminue en raison inverse de sa raréfaction, effet nécessaire de l'union de ce fluide à la matière ignée.

XXX. Son élasticité dûe probablement à la combinaison élémentaire de ses parties constituantes, & des molécules ignées, décroît aussi par la raréfaction. L'air en s'unissant à l'eau & aux autres liquides, perd de même son élasticité, & il est d'autant plus élastique, qu'il est moins chaud & moins humide.

Tome I.

XXXI. La faculté élastique de l'air, élément de nos fluides & de nos solides, & de celui qui est simplement mêlé à nos humeurs, n'est pas aussi sensible que celle dont est doué l'air atmosphérique; mais elle n'en est pas moins réelle & constante.

Par cette élasticité, l'air des humeurs tend continuellement à s'échapper à travers les pores, & l'air élément cherche à briser les liens qui le retiennent. Aussi s'échappe-t-il continuellement de nos corps des molécules aériennes, & principalement toutes les fois que la raréfaction des humeurs est considérable, ou que la putridité a détruit leur tissu & celui de nos solides. Cet air ne reprend pas sur le champ toute son élasticité; les molécules qui lui sont étrangères & qu'il volatilise, s'y opposent tant qu'elles y restent unies, & tiennent l'air dans un état approchant de celui où il étoit dans les corps qu'il quitte, & sous lequel Hales lui a donné le nom d'air fixe, mieux désigné sous celui d'air non élastique. *Voyez AIR FIXE, Suppl.*

XXXII. La fluidité de l'air croît à proportion qu'il est raréfié, cependant si cet air étoit renfermé dans un endroit où il n'auroit pas une libre communication avec l'air extérieur, la raréfaction, suivant la remarque de M. de Morveau, pourroit être portée assez loin pour équivaloir à densité, & diminuer la fluidité. *V. AIR, COMBUSTION, Suppl.*

XXXIII. Par ces différentes qualités, l'air atmosphérique agit sur nos corps.

Premièrement, par sa pesanteur, à raison de laquelle il presse leur surface, il augmente la force résistante de nos vaisseaux, & contre-balance les efforts que l'air intérieur fait sur nos humeurs. Cet effet est modéré par son élasticité, qui le rendant capable de céder à l'action de nos vaisseaux, fait que sa pesanteur modifie le jeu de ceux-ci, sans trop le gêner.

Deuxièmement, par sa fluidité, qui, aidée de la pesanteur, favorise son introduction par les pores, & son mélange avec nos humeurs.

XXXIV. L'élasticité de l'air intérieur est la seule des propriétés de l'air par laquelle celui-ci agit sur nos humeurs. Il favorise, par cette élasticité, leur mouvement intestinal, & contribue à leur atténuation & à leur fluidité.

XXXV. C'est au contraire à raison de la diminution de son élasticité, que l'air élément cimenter les parties constituantes de nos humeurs & de nos solides, & que, suivant les expériences de Macbride, il peut régénérer celles de nos parties que la putridité a altérées, & auxquelles il est présenté dans l'état de fixité ou de non-élasticité. *Voyez AIR FIXE, Suppl.*

XXXVI. La nature de l'eau est d'être pesante, fluide & absolument insipide lorsqu'elle est pure.

Premièrement, sa pesanteur très-supérieure à celle de l'air, varie en proportion de sa densité, celle-ci est relative au nombre plus ou moins grand de molécules ignées dont l'eau est pénétrée. Cette pesanteur peut même diminuer par l'addition du feu, jusqu'à être moindre que celle de l'air.

Secondement, sa fluidité est également en raison inverse de sa densité, & proportionnée à la quantité des molécules ignées auxquelles elle est unie.

Troisièmement, son insipidité la rend capable de dissoudre des sels dans une quantité relative à leur essence particulière, & de se combiner avec des substances minérales, mucilagineuses, huileuses & éthérées, soit par elle-même, soit avec le secours de différens intermèdes.

XXXVII. C'est par le moyen des sels qu'elle a la faculté de s'unir aux mucilagineux & aux

CCccc ij

huileux de différens genres. Sa combinaison avec le feu & le principe aérien favorise cette union, & souvent l'opere seule. Mais quoique la dissolution des sels rende quelquefois l'eau capable de dissoudre & de tenir quelques-uns des métaux & les terres calcaires en dissolution, souvent cet effet dépend seulement du principe aérien. *Voyez EAUX MINÉRALES, Dict. rais. des Sciences, &c.*

XXXVIII. L'eau à raison de son union avec différentes substances, est tantôt minérale, & participe des propriétés des minéraux qu'elle a dissous; tantôt mucilagineuse, & agit avec une énergie relative aux qualités particulières des mucilages auxquels elle s'est associée; elle prend le nom de liqueur lorsqu'elle sert de véhicule à des huiles éthérées plus ou moins concentrées.

XXXIX. La température de l'eau pure & de ses composés, diffère à raison de la quantité de molécules ignées qui ont pénétré ces fluides.

XL. Les qualités naturelles & accidentelles de l'eau lui donnent différentes propriétés.

Par sa pesanteur, elle peut presser la surface du corps, ajouter son poids à la force résistante de nos vaisseaux, & contre-balancer la force expansive des humeurs; le tout à raison de son volume, exprimé par la hauteur de la colonne de ce fluide.

Sa fluidité aidée de sa pesanteur, lui donne la faculté de passer à travers les pores, de s'insinuer dans les interstices des fibres organiques, & même entre les élémens des fibres similaires, de pénétrer dans le tissu cellulaire & dans les vaisseaux, & de se mêler aux humeurs.

XLI. Toutes les fois que l'eau, considérée dans son état de pureté, sera appliquée au corps humain, elle en comprimera donc la surface avec une force proportionnée à la hauteur de la colonne qui pressera (XL), & à la densité de ce fluide (XXXVI, I), & par cette compression elle fera refluer la masse humorale sur les parties intérieures, occasionnera un pléthore (X), & tous les effets qui en dépendent (XI, XII, XIII, XIV.)

XLII. En s'introduisant dans les fibres, en y adhérant, l'eau diminuera le contact de leurs élémens & de leurs agrégats, & les portera à un relâchement proportionné à la quantité de molécules aqueuses introduites (II.).

En pénétrant le tissu cellulaire, ces molécules relâcheront les fibres mêmes des parties internes, (VIII.)

En se mêlant à la masse humorable, elle la délayeront, en dissoudront les parties salines, l'édulcoreront & la rendront plus mobile (X.).

XLIII. Ces différens effets de l'application de l'eau seront encore ou diminués ou augmentés par sa température & dans les proportions relatives à l'action des molécules ignées sur nos humeurs (XVIII, XXI.), sur nos solides (XXIII & XXIV.) & sur nos nerfs (XX, XXI, XXV & XXVI.).

XLIV. L'eau unie au principe aérien ou naturellement dans les sources minérales, ou artificiellement en l'exposant à de l'air fixé dans le moment où il s'échappe de quelque corps, en devient plus pénétrante, plus délayante (XLII.), & sur-tout plus édulcorante à raison de la propriété antiseptique de l'air fixe. (XXXV.)

XLV. Les mucilages unis à l'eau sans intermède salin, en augmenteront la propriété relâchante, parce que leurs particules introduites avec les aqueuses, diminueront davantage le contact des fibres & de leurs élémens (II); mais sa viscosité & sa densité augmenteront par cette union, & sa fluidité diminuant en même proportion, leur effet se bornera presque entièrement à la surface du corps, à la peau.

L'eau unie à des mucilages par un intermède salin, & sous forme savonneuse, portera plus loin ses effets, & pourra pénétrer jusques dans la masse humorale; elle fera alors moins émolliente, moins relâchante, mais elle délayera & atténuera plus efficacement les humeurs.

XLVI. Lorsque ce fluide servira de véhicule à des huiles éthérées, il ne pénétrera que difficilement à travers les pores & les vaisseaux absorbans; les fibres irritées se resserreront (I, II.), & s'opposeront à l'intro-mission des particules intégrantes de ces huiles; de façon qu'excepté les plus subtiles auxquelles le phlogistique imprime une force pénétrante, particulière, toutes borneront leurs effets à la surface du corps, & les liqueurs en ces circonstances seront stimulantes, toniques; elles deviendront échauffantes par l'augmentation de la force résistante des fibres & de leur contractilité (XIII), par la raréfaction que le phlogistique dont elles sont chargées, opérera dans les humeurs (XVIII), & par l'irritation que produiront celles de leurs molécules, qui auront franchi la barrière que les fibres contractées leur auront opposées.

XLVII. Le mélange de l'eau avec des sels, la rendra encore moins pénétrante, & conséquemment moins relâchante, à raison de la disposition des fibres, à se contracter à l'approche d'un irritant (I); & elle le sera d'autant moins que l'eau sera plus chargée de molécules salines. Dans cet état, l'eau sera un tonique, un astringent modéré.

Sa propriété édulcorante sera encore diminuée dans les mêmes proportions que sa vertu relâchante, parce que sa faculté dissolvante des sels sera diminuée à raison de la quantité de principes salins qu'elle tiendra en dissolution.

Mais sa qualité délayante sera augmentée. Les mucilages céderont avec facilité à son action; les huileux mêmes deviendront solubles par l'intermède salin; & son efficacité délayante & atténuante agira premièrement sur la surface de la partie à laquelle l'eau sera appliquée en cet état salin, secondement sur la masse humorale.

L'eau qui tiendra des sels en dissolution, aura encore une propriété importante à remarquer, celle de solliciter le jeu des vaisseaux par son âcreté saline, & de favoriser les sécrétions de l'urine & des matières fécales par l'atténuation & la dissolution de la masse humorale.

XLVIII. La nature particulière des minéraux influera sur l'efficacité des eaux minérales. Comme l'eau ne peut dissoudre ces substances qu'autant qu'elles sont sous la forme calcaire ou saline, dans le premier cas, les eaux minérales, eu égard à l'insipidité des substances calcaires & des chaux métalliques, conserveront une partie des propriétés de l'eau douce & pure; elles seront relâchantes & délayantes (XLII); mais, à raison de la faculté absorbante des parties étrangères, qui lui seront unies, elles deviendront singulièrement édulcorantes, rendront de la consistance aux molécules salines, humorales, prêtes à se décomposer, & les neutraliseront; les chaux métalliques absorberont le phlogistique surabondant, & les métaux dont la réduction se fera faite, agiront par leur masse comme atténuans.

XLIX. Tous ces effets des eaux composées, naturelles ou factices, seront encore comme ceux de l'eau pure, augmentés ou diminués par la température de ces eaux. Une chaleur modérée les rendra, suivant leur nature particulière, plus relâchantes, plus délayantes, plus édulcorantes & moins irritantes; une chaleur vive leur enlèvera les propriétés qu'elles ont de communes avec l'eau pure, modérément chaude, & ajoutera à leur vertu irritante & atténuante.

Une fraîcheur agréable & une froideur plus ou moins grande diversifieront leurs propriétés au point de les rapprocher beaucoup de celles de l'eau pure, fraîche ou froide (XLII, XLIII.).

L. Pour se rendre raison de la manière d'agir des différentes espèces de bains & de leur efficacité, il ne faudra que faire attention à ce qui se passe pendant l'immersion du corps dans les fluides, dont ils peuvent être composés, ou pendant le moment de l'application plus ou moins continuée de ces fluides à sa surface, ou faite sur une étendue plus ou moins grande de cette surface.

LI. L'air dont nous sommes habitués de supporter le poids & la température, ne peut être regardé comme la matière d'un bain médicinal, qu'autant qu'on l'aura chargé de substances qui lui sont étrangères, & qu'on aura diminué ou augmenté sa chaleur par une soustraction ou une addition de molécules ignées.

LII. Le bain d'air froid produira sur nos corps tous les effets du froid (XXII. à XXVI.), & tous ceux qui sont une suite nécessaire de l'augmentation de sa pesanteur & de son élasticité (XXX. à XXXIII.), & enlevant à nos corps des molécules ignées, condensant nos humeurs & nos solides, il fera un rafraîchissant, un fortifiant, un astringent, un antiseptique, improprement dit, & conviendra toutes les fois que la chaleur du corps sera portée trop loin, que les humeurs seront menacées de dissolution, que le tissu de nos solides sera trop lâche, & qu'il sera nécessaire de les exciter à se resserrer, pour suspendre quelques évacuations immodérées ou nuisibles.

En contre-balançant les efforts de l'air intérieur, en repoussant les humeurs de la circonférence au centre, il s'opposera à la dissolution des humeurs, augmentera les sécrétions sur-tout celles des urines, & deviendra un diurétique, un eccoprotique, un antiseptique, improprement dit. Voyez DIURETIQUE, *Dict. rais. des Sciences, &c.*

Son action sur les nerfs le rendra antispasmodique, soit qu'en l'état de froideur il couvre toute la surface du corps, ou ne soit dirigé que sur une seule partie.

LIII. Si la chaleur de l'air est augmentée, le bain de ce fluide agira sur le corps avec une énergie relative aux degrés de cette chaleur, & qui sera le résultat de la combinaison des propriétés du feu & de celles de l'air (XVIII à XXI & XXIX à XXXIV). Les solides & les fluides de nos corps seront raréfiés. L'action des uns sera plus ou moins modérée, plus ou moins excitée & augmentée. Celle des autres recevra aussi des modifications proportionnelles aux degrés de chaleur, leur consistance fera de même altérée ou perfectionnée par l'atténuation, & le corps acquerra plus de chaleur; ce bain sera enfin un échauffant, un atténuant, un relâchant, un irritant, un apéritif, un diaphorétique & même un sudorifique, suivant l'état des corps exposés à son activité. V. APÉRITIF, DIAPHORÉTIQUE, SUDORIFIQUE. *Ib.*

LIV. Les liqueurs spiritueuses répandues dans l'air, augmenteront la vertu fortifiante & irritante du bain de ce fluide; sa propriété rafraîchissante croîtra par le mélange des acides exposés à l'évaporation. Les vapeurs aqueuses le rendront plus relâchant, & l'air dans l'état de fixité ou de non-élasticité, fera de ce bain un antiseptique proprement dit (XXXV.).

LV. Le bain aqueux simple agira comme le bain d'air, non seulement par les qualités propres de l'eau (XXXVI.), mais encore par ses qualités accidentelles (XXXVII à XXXIX.).

1°. Lorsque l'eau sera pure, le bain aqueux deviendra, à raison de l'action de l'eau sur nos fibres & sur nos humeurs (XL. à XLII.), un relâchant,

un délayant, un édulcorant, un apéritif, un diaphorétique, un anti-spasmodique; mais sa température en variera les propriétés, en modifiera l'énergie.

2°. Une chaleur douce qui n'excede pas celle d'un corps sain, augmente toutes les propriétés du bain d'eau pure, à raison de la combinaison des effets de la chaleur modérée (XVIII à XXI.) & de l'eau pure (XLI. & XLII.).

3°. Une chaleur forte fera du bain aqueux, un irritant, un échauffant, un atténuant considérable & même septique, un apéritif puissant, un diaphorétique & un sudorifique de la plus grande énergie. Tout ici dépendra principalement de l'action du feu uni à l'eau, dans une proportion surabondante (XVIII. à XXI.). Voyez APÉRITIF, DIAPHORÉTIQUE, SUDORIFIQUE. *Ibid.*

4°. Si l'eau employée dans le bain est fraîche, ce remède procurera les avantages de l'extraction modérée des particules ignées (XXIII.), & à la vertu relâchante, délayante, édulcorante, &c. joindra la propriété rafraîchissante. Le bain frais sera diurétique, eccoprotique, légèrement fortifiant; & par la sensation que la fraîcheur fait sur les nerfs (XX.), il fera encore anti-spasmodique proprement dit. Voyez ANTI-SPASMODIQUE. *Ibid.*

5°. La froideur considérable de ce fluide rendra le bain un rafraîchissant énergique, mais momentané, & une chaleur vive suivra, de près la sortie du bain, si le malade est robuste. L'augmentation de force des solides, l'irritation du cœur, produisent alors cet effet (XXIV.), & sous ce rapport, le bain froid peut être un échauffant, un atténuant, un sudorifique, un apéritif puissant.

LVI. Les bains partiels d'eau pure, soit tiède, soit chaude, soit fraîche, soit froide, produiront les mêmes effets que les bains entiers, mais principalement les effets locaux & qui seront bornés aux parties baignées: cependant, à raison des trois espèces de correspondance établies entre les différentes parties du corps (IX.), ils participeront, mais dans des degrés inférieurs, aux propriétés des bains entiers, & dans des proportions relatives à la nature & à l'étendue de la surface des parties baignées.

Ces bains seront conséquemment des relâchans, des toniques, des résolutifs, des répercussifs, des échauffans, des rafraîchissans, des anti-spasmodiques locaux. Quelquefois ils augmenteront ou diminueront la chaleur de tout le corps, accéléreront ou modéreront la circulation, calmeront les irritations nerveuses & favoriseront les sécrétions.

LVII. Les douches, les simples aspersions d'eau pure auront une efficacité plus locale que les bains partiels; mais également proportionnée à sa température. L'aspersion d'eau froide devra principalement son efficacité à l'impression que la froideur fera sur les nerfs (XXV & XXVI.): ce sera par l'augmentation de pesanteur de l'eau que les douches pourront être utiles, & pour se déterminer à faire usage de ces différens moyens, il faudra avoir besoin ou d'une pression plus grande que celle de l'eau en repos, ou d'un irritant momentané.

LVIII. Les bains entiers ou partiels faits avec une eau chargée du principe aérien (XLIV.) auront de plus que les bains d'eau pure, la propriété d'introduire dans le corps un air capable de régénérer les substances putrides, & aux vertus qui leur seront communes avec ceux-là, ils réuniront la faculté antiseptique.

LIX. Les propriétés des mucilages (XLV.) augmenteront l'efficacité des bains d'eau pure dans des proportions relatives à leur état de dissolution. Souvent les bains mucilagineux seront plus émolliens, plus relâchans que les aqueux simples; mais souvent aussi ils borneront leurs effets à la

surface que touchera l'eau chargée de mucilage ; quelquefois l'état savonneux de ces mixtes rendra les *bains* composés des délayans, des édulcorans, &c. beaucoup plus efficaces que ceux dont l'eau pure fera la matière.

LX. Ce sera en réfléchissant sur les vertus des eaux qui tiendront en dissolution des parties salines (XLVII.) & des parties minérales (XLVIII.) qu'on sentira tous les avantages que l'on peut retirer des *bains* composés avec de l'eau minérale ; il est évident que ces *bains*, moins relâchans & plus fortifiens, moins délayans, moins édulcorans, & conséquemment moins rafraîchissans que les *bains* d'eau pure, sont des déterfifs, des atténuans, des apéritifs plus efficaces, à raison des parties salines que l'eau adissoutes ; plus atténuans par rapport aux parties métalliques régénérées & conséquemment plus apéritifs (XLVIII.) ; mais quelquefois à raison de l'état calcaire des terres & des métaux. Les *bains* d'eaux minérales édulcorent mieux la masse humorale en neutralisant les acides prêts à se développer, rafraîchissent en absorbant le phlogistique trop exalté (XLVIII.) ; ainsi les *bains* d'eaux minérales doivent, en plusieurs circonstances, être préférés aux *bains* d'eau simple ; mais il ne faut jamais perdre de vue que souvent leur efficacité se borne à la partie baignée.

LXI. Parmi les eaux qu'on peut appeler *minérales*, il en est une dont le *bain* peut produire des effets indépendans de ceux qui sont dus aux qualités médicinales des mixtes qu'elle tient en dissolution ; c'est l'eau de la mer. La salure de cette eau & son état savonneux à raison de la dissolution d'une partie bitumineuse & d'une huile animale (voy. EAU DE MER, *ib.*), donnent au *bain* de mer les propriétés de ceux dont des eaux minérales & mucilagineuses sont la matière (XLIX & LX.) ; mais si l'on ne prend pas ce *bain* de plein gré, & si l'on y est jetté de force ou à l'improviste, il fait sur notre corps une impression particulière qui rend ce *bain* un anti-spasmodique puissant. La surprise, à raison de la sensibilité nerveuse, met le principe vital en mouvement (XV.), l'immensité & la profondeur de la mer inspirent la crainte d'être submergé, & cette idée porte dans l'ame un trouble si grand qu'il se fait dans le corps un bouleversement général, & que les fonctions, tant intellectuelles que corporelles, en éprouvent des modifications nouvelles. C'est par cette action que le *bain* de mer peut être utile dans la rage & dans la folie.

LXII. Après avoir présenté les *bains* sous tous ces points de vue, il n'est pas nécessaire de faire ici l'énumération des maladies dans lesquelles on peut y avoir recours. Elle seroit insuffisante & même dangereuse pour les personnes peu éclairées, que la nomenclature des maladies exposeroit à des erreurs de la plus grande importance. C'est assez pour les autres que de la manière d'agir de différentes especes de *bains*, on ait déduit les indications que ces remèdes peuvent remplir. On se dispensera par les mêmes motifs de désigner les contre-indications qui doivent engager à ne pas employer ces *bains*. C'est dans des traités faits *expresso* sur cet objet, qu'il faut s'attendre à en trouver l'exposition.

On fera seulement observer que les différens états maladifs des solides & des fluides présentant des indications différentes & exigeant dans les *bains* des qualités capables de changer les modifications, l'état de relâchement contre-indique les *bains* relâchans, celui de tension les *bains* toniques, &c. &c.

On ajoutera qu'en modifiant diversément nos solides & nos fluides, les *bains* sont un moyen sûr

de favoriser ou de modérer les effets de différens remèdes.

Il résulte du point de vue général sous lequel on vient de présenter les *bains*, qu'il n'est peut-être point de remède d'une utilité plus étendue ; qu'ils sont capables non-seulement de guérir, mais encore de prévenir une infinité de maladies ; qu'un usage réfléchi & bien raisonné des différentes especes de *bains* peut réformer les tempéramens & produire dans nos corps des révolutions favorables aux fonctions corporelles & même aux intellectuelles ; qu'une délicatesse blâmable fait mal-à-propos redouter les *bains* froids, qui ont été mis en usage depuis les tems les plus reculés ; qu'on aura obligation à M. Pomme d'avoir familiarité les François avec les *bains* de cette espece, employés depuis long-tems par les Russes & les Anglois avec beaucoup d'avantage ; mais qu'il seroit dangereux de croire, avec cet auteur, que toutes les maladies spasmodiques exigent l'usage des *bains* froids. Enfin, qu'on doit regretter que la coutume de porter des chemises de toile de lin ou de chanvre, au lieu de tuniques de laine, aient fait abandonner les *bains* publics, & qu'on peut espérer que le gouvernement favorisera de pareils établissemens, avec les précautions que la pureté des mœurs exige, si les circonstances ne lui permettent pas de les ordonner. Les bons effets de ceux que M. Poitevin a construits sur la Seine doivent engager à en établir de pareils, au moins dans les grandes villes, où la dépravation des mœurs rend plus nécessaires les moyens de s'opposer à la dégradation de l'espece humaine, & à la dépopulation, qui en est une suite inévitable. (M. M.)

\* § BAIN (Ordre du), en Angleterre. Voyez la fig. 36, planche XXIV de Blason, dans le *Dict. rais. des sciences, arts & métiers*.

§ BAIVE, (Mythol.) faux dieux des Lapons idolâtres, qu'ils adorent comme l'auteur de la lumière & de la chaleur. . . . Thor & Baive ne sont qu'une même divinité adorée sous différens aspects.

Mais 1°. Scheffer distingue Thor de Baiwe. Thor est le premier dieu des Lapons, Storjunkare le second, Baiwe n'est que le troisième. Voyez la *Laponie* de Scheffer, traduite par le P. Lubin, in-4°. pag. 71. *Lettres sur l'Encyclopédie*.

BAKELEYS, (Hist. nat. Econ. dom.) espece de bœufs à bosse, ou bisons. On en voit chez les Hottentots de toute taille, comme aux Indes. Les Hottentots les élèvent avec un grand soin, & les traitent avec tant de douceur, que ces animaux sensibles, affectionnés & intelligens, sont pour eux par amour, ce qu'ils ne sont chez nous que par crainte. Ils les élèvent pour la guerre comme les Indiens font les éléphants. Ils se laissent gouverner & sont dociles à la voix de leurs conducteurs comme le sont les chiens. Ils sont fiers, hardis, féroces, propres à garder & à défendre les troupeaux contre les voleurs. Ils servent aussi de monture & de trait. (+)

BALAFI, f. m. (Luth.) espece d'instrument des Negres, qui ressemble beaucoup à notre claqué-bois, avec cette différence que sous les touches ils suspendent desalebasses vuides qui augmentent le son, d'autant plus qu'elles sont proportionnées aux touches, les plus grandes étant sous les plus grandes touches. Les voyageurs qui ont décrit cet instrument, quoiqu'ils different en quelques circonstances, s'accordent pourtant tous à donner la description qu'on vient de voir : ils ajoutent qu'on en touche avec deux baguettes garnies de cuir pour adoucir le son, & que ce son a de loin de la ressemblance avec celui d'une orgue. Les Negres qui jouent du balafi, & que quelques nations appellent *quiriots*, & d'autres

*juddies*, ont quelquefois des anneaux de métal autour des bras, dont le son se joint à celui de l'instrument. On trouve aussi le *balaso* appelé *ballard*. Voyez le *balaso*, fig. IV, planche I. de *Luth.* dans ce *Supplément.* (F. D. C.)

**BALAGATE** ou **BALAGAISTE**, (*Géogr.*) province d'Asie dans l'empire du Mogol; Auzenbagad en est la Capitale. On dit que cette province est une des plus riches de l'empire, & qu'elle produit au Grand Mogol plus de vingt-cinq millions par an. Elle abonde sur-tout en sucre & en coton. On y voit des moutons sans cornes, d'une force singulière. Ils souffrent la selle & la bride, & portent des enfans de dix ans. (+)

**BALALVANO**, (*Géogr.*) montagne d'Asie, au milieu de l'île de Sumatra. Elle est remarquable par un volcan qui, comme le mont Ethna, vomit des flammes & des morceaux de rochers. (+)

**BALANCE D'ESSAI**, (*Economique. Commerce.*) machine dont les Hollandois & les habiles négocians de bled se servent pour le commerce des grains.

Le poids du bled fait connoître ses différentes qualités; plus il est pesant à mesure égale, & mieux il vaut, parce que plus le bled pèse, plus il y a de farine, & plus celle-ci a de qualité.

Un setier de bled de la tête, mesure de Paris, pèse année commune 240 livres: celui de la seconde classe 230, & celui de la troisième classe 220 l.

La sécheresse des grains & la densité de la farine qu'ils renferment, contribuent beaucoup à leur poids & à leur qualité. Cette observation est de première importance dans le commerce des grains & des farines.

En effet, il est d'une vérité reconnue, que la qualité des bleds varie suivant la différence des années: lorsqu'ils sont peu secs, ils sont gonflés & bouffis; chaque grain de bled formé par cette raison un plus grand volume, par conséquent chaque mesure en contient beaucoup moins. Ainsi la même mesure de grains produit dans une telle année moins de pain que quand l'année a été sèche & favorable aux moissons; au contraire, quand les bleds sont secs, chaque grain tenant moins de volume, occupe moins de place dans la mesure qui contient beaucoup plus de grains; elle rend par conséquent plus de farine & fait une plus grande quantité de pain, ce qui peut quelquefois produire une différence de plus de 100 liv. de pain par setier entre le bled pesant de la tête & le bled léger ou commun.

Ajoutons encore cette observation importante, que plus un bled est sec & pesant, & plus la qualité de la farine qu'il contient est préférable à celle d'un autre bled qui n'en contient pas une égale quantité. C'est une chose étonnante que la bonté des farines soit correlative au poids des grains, en sorte qu'un setier de bled pesant 20 livres de plus qu'un autre setier, le bénéfice du produit du premier setier en pain sera non-seulement de l'excédent de 20 liv. du poids du bled, mais encore du triple, relativement à la supériorité de la farine qui prendra plus d'eau, & qui levera mieux.

Cela posé, le poids du bled est donc le principal & le premier moyen dont on puisse faire usage avec certitude, pour acquérir la connoissance de la qualité des différens grains & de la disproportion de leur produit respectif; on voit par-là combien l'usage des mesures est fautif dans le commerce des bleds. Aussi voyons-nous que les marchands sous-pèsent le bled à la main dans les marchés, pour essayer d'en connoître la qualité par le poids.

Les Hollandois ont une méthode plus sûre pour

connoître le poids des grains; ils se servent d'une *balance d'essai* & de poids proportionnés au poids d'Amsterdam, qui est le même que notre poids de marc. Les négocians qui font le commerce des bleds ont de petites *balances* cylindriques qui contiennent un kop, mesure de grains qui est juste de la contenance de notre litron; les poids dont on se sert pour peser les grains à cette mesure d'essai, sont représentatifs du poids de marc, dans la même proportion que la petite mesure de comparaison l'est à la grande mesure dont on veut connoître le poids par celui d'une de ses parties.

Ceci va s'expliquer plus clairement dans la pratique; car M. Doumer, négociant de Paris, aussi bon citoyen que commerçant éclairé, ayant su que le ministre avoit connoissance de sa méthode d'acheter les grains, de les essayer à la hollandoise, & qu'il avoit fait faire une *balance* graduée dont il se sert sur la proportion du litron avec le setier de Paris, s'est empressé de la lui présenter avec ses poids, sa formule & un mémoire sur les avantages de cette méthode, afin que le ministre puisse remplir ses vues bienfaisantes en la faisant donner au public par la voie de l'impression, dans le *Traité de la mouture économique*.

La *balance* des grains est composée de deux cylindres creux de cuivre, bien ajustés, & d'un poids égal; ils ont exactement 3 pouces 10 lignes de largeur, sur 3 pouces 6 lignes de hauteur, qui sont précisément les dimensions que doit avoir le litron ou la 192<sup>me</sup> partie du setier de Paris, suivant l'ordonnance de la ville du mois de décembre 1672.

Au deux côtés de chaque cylindre, sont deux oreillons où passent deux cordons de 7 pouces chacun de longueur qui viennent se réunir au crochet, qui s'agraffe au fléau de la *balance*. Le fléau a 6 pouces de longueur. Voyez la figure.

*Rapport des poids à la mesure.*

Un litron est la 192<sup>me</sup> partie du setier; il faut pour la *balance d'essai* ajuster des poids proportionnels, dont le premier soit également la 192<sup>me</sup> partie d'une livre poids de marc, ce qui se rencontre précisément dans un poids de 2 deniers ou 48 grains.

Ces 48 grains, poids de marc, sont à 9216 grains contenus dans une livre poids de marc....., comme 192 (ou la mesure d'un litron) est à un setier de Paris. Enfin 2 den. poids de marc, font d'une livre, la 192<sup>me</sup> partie: le litron est d'un setier, la 192<sup>me</sup> partie.

Or la mesure étant pleine, le nombre de poids de 2 den. qu'elle pesera, représentera des livres lorsque la mesure représentera le setier. (Un setier vaut deux mines, une mine deux minots, un minot trois boisseaux, un boisseau quatre quarts, un quart quatre litrons. Combien un litron?... Multipliez toutes ces mesures les unes par les autres & vous aurez 192.)

*Formule.*

$$2 \times 2 = 4 \times 3 = 12 \times 4 = 48 \quad 48 \times 4 = 192.$$

On fait donc un poids qui pèse 2 den. & qui représente une livre de grain; le poids réel de 2 den. doit être insculpé d'un côté du poids, & le poids figuré insculpé de l'autre côté, comme dans la table suivante.

*Poids d'essai.*

2 d. poids de marc	représentent	1 l. de gr.
4 . . . . .		2
6 . . . . .		3
8 . . . . .		4
10 . . . . .		5
20 . . . . .		10

40	20
80	40
5 onc. ou 120	60
1 marc 8 den.	100
1 marc 2 onc.	120

Ces poids sont de plomb; celui de 120 livres, par représentation, a 10 pouces de diamètre & 7 lignes de hauteur, & ainsi en diminuant d'épaisseur & de diamètre, jusqu'au poids d'une livre, qui a 5 lignes de diamètre & une ligne d'épaisseur.

#### Opération de l'essai.

Il faut remplir la mesure en y faisant couler le grain qu'on tient dans un petit sac à environ quatre pouces de hauteur.

Quand la mesure est pleine on la racle ou rase avec un petit rouleau fait exprès.

Lorsque le mesurage est fait, on procède à la pesée de cette façon: on attache au fléau les deux côtés de la balance par les crochets qui tiennent aux cordons, on met autant de poids dans le côté vuide que le côté plein peut en enlever.

Il est entré dans notre essai:

Le poids marqué 100 livres & qui pese réellement	1 m. 0 onc. 8 d.
Celui de . . . . . 60	5 1
Celui de . . . . . 40	3 8
Celui de . . . . . 20	1 16
Celui de . . . . . 10	20
Celui de . . . . . 4	8
Celui de . . . . . 2	4
236	2 m. 3 on. 16 d.

Le poids du setier de bled est de 236.

#### Preuve.

Multipliez le poids réel de 2 marcs, 3 onces, 16 deniers, que le litron de bled s'est trouvé peser, par 192, qui est son rapport au setier de bled, & vous aurez juste les mêmes 236 livres que vous donnent les poids d'essai ou de représentation.

#### Observations.

1°. Quelque juste que soit mathématiquement la division d'une grande mesure à mesurer des grains en mesures plus petites, il y aura toujours une perte sur ces dernières; cette perte du litron au setier, est d'un 192<sup>me</sup>; car le setier de bled dont on a fait l'essai, pese réellement 240 livres, le litron devoit peser 20 onces, ou 2 marcs 4 onces, & il n'a pesé que 2 marcs, 3 onces, 16 den. qui ne représentent, en poids d'essai, que 236 livres; il manque donc au litron 8 den. de poids, lesquels étant multipliés par 192, font précisément les 4 liv. qui manquent à l'essai pour faire les 240 liv. du poids réel du setier.

La différence qui se trouve entre le poids de la petite mesure, & celui dont elle est une division, est sensible: le grain se tasse bien davantage dans une grande mesure que dans une petite: si un grain de bled (suivant Ricard, commerce d'Amsterdam) pese réellement un grain poids de marc, un setier de bled pesant 240 livres, doit contenir 2,211,840 grains. Il est naturel que le poids de tous ces grains, agissant les uns sur les autres dans la mesure du setier, ils se serrent, ils se tassent bien davantage que 11520 grains qui sont contenus dans le litron. Cette différence est commune de 100 à 10  $\frac{2}{3}$ , plus  $\frac{2}{27}$ . On voit qu'elle seroit plus considérable dans le demi-litron, puisque ne contenant que 5760 grains, ils se presseroient & se tasseroient encore moins.

2°. Quoiqu'il paroisse au premier coup d'œil qu'il y ait un bénéfice pour l'acheteur de  $1\frac{2}{3}$  pour cent

à calculer le poids du grain qu'il veut acheter, suivant sa balance d'essai, cependant les avaries, les mélanges, qu'il ne peut prévoir, les autres accidens, & tous les risques de son achat emportent toujours, & fort au-delà, ce bénéfice apparent; heureux encore s'il retrouve à la vente de son grain, la totalité du poids que son essai lui avoit promis!

3°. Nous devons avertir que les deux cylindres de la balance de M. Doumer ne sont pas parfaitement égaux en dimension, quoiqu'ils soient exactement égaux en poids; il appelle mesure le cylindre qui est le litron, & balance le cylindre où l'on met les poids. Ce dernier étant plus petit, sert à emboîter le plus grand, ce qui est plus commode pour le transport. Dans la balance que nous avons fait faire sur le modèle de celle de M. Doumer, les deux cylindres sont égaux, & ils sont tous les deux la mesure d'un litron. Nous trouvons en cela une très-grande commodité, lorsqu'on a plusieurs parties de bled à essayer; car ayant reconnu le poids de l'une, on peut remplir l'autre cylindre successivement des autres parties qu'on veut essayer, & l'on en connoît tout de suite le poids, ou égal au premier, déjà essayé, ou moindre, ou plus fort, en mettant les petites divisions des poids de l'un ou de l'autre côté, suivant que le demande le degré de pesanteur de chaque espèce de bled, comparé avec le premier qui aura été essayé. On peut ainsi reconnoître en un quart-d'heure, la qualité des bleds de plusieurs chargemens, &c.

4°. Pour ne rien laisser à désirer aux acheteurs, ils pourront s'adresser pour faire faire des balances cylindriques d'essai de grains, au sieur Chemin, maître balancier à Paris, rue de la Ferronnerie, au Q couronné, qui a fait celle de M. Doumer, & plusieurs autres qu'on lui a demandées.

#### Avantages de la balance d'essai pour les grains.

1°. Elle est portative.

2°. Un acheteur y voit d'un-coup d'œil le poids d'un setier de grain: il n'est plus possible au vendeur de le changer de qualité, ou de l'altérer; s'il le mouille, il est moins coulant, il en entrera moins dans la mesure, il sera moins pesant, &c.

3°. Cette mesure pourroit être adoptée par le gouvernement; elle serviroit dans les juridictions consulaires à juger les contestations qui s'élevent entre les vendeurs & les acheteurs des grains, lors des livraisons, &c.

4°. La balance seroit utile dans les ports de mer, pour la perception des droits, pour le paiement des gratifications, quand le gouvernement jugera à propos d'en accorder pour l'importation des grains étrangers, comme en l'année dernière (1768.).

5°. Pour la guerre, un général jugera dans un clin d'œil de la bonté des substances: un ministre pourra faire vérifier avec la même rapidité les comptes des munitionnaires, &c.

6°. Les administrateurs des hôpitaux, les munitionnaires, & toutes personnes chargées de grands approvisionnements, ne peuvent se passer de la balance d'essai, s'ils sont jaloux de l'exactitude de leur service, & de la bonté de leurs opérations.

7°. Tout négociant qui veut se mêler du commerce des grains, ne peut se passer d'une balance d'essai, s'il entend bien ses intérêts; quelqu'habile qu'il soit dans la connoissance des bleds, il n'opérera jamais que sur des conjectures, s'il n'adopte cette méthode.

Toutes les différentes mesures de grains dans les différens pays de l'Europe, ont un rapport connu avec le setier de Paris. Un navire chargé de cent lasts d'Amsterdam, arrive au Havre; on fait que le

le last est égal à dix-neuf setiers de Paris ; c'est mille neuf cents setiers : on suppose qu'on ait fait l'essai de ce bled pris au milieu du grenier , & que la balance d'essai lui ait donné 230 livres , on connoît dans l'instant que le poids total du bled contenu dans le navire est de 4370 quintaux ; ainsi un plein chapeau de grain sert à juger sur le champ d'un poids total , ce qui demande autrement beaucoup de frais & beaucoup de tems ; or l'épargne du tems & des dépenses est inappréciable pour les négocians.

Enfin il est difficile d'avoir pour les grains un moyen de comparaison plus exact ni plus commode , puisqu'il s'exécute par poids & par mesure. Il est donc de la plus grande importance qu'il soit adopté généralement. ( M. BEGUILLET. )

**BALANCEMENT**, ( *Musique.* ) c'est la même chose que *tremolo*. Voyez TREMBLEMENT, ( *Musique.* ) *Dict. rais. des Sciences, &c.* ( D. C. )

**BALANCIER de compas ou de boussole**, ( *Méch.* ) c'est un double cercle de laiton , par lequel l'affût du dedans de la boussole est tenu en équilibre.

**BALANCIER d'une écluse**, c'est la grosse barre qui lui sert de manivelle pour la tourner en ouvrant ou en la fermant , lorsque l'écluse s'ouvre ou se ferme à un ou deux vantaux.

**BALANCIER de pompe**, c'est le plus souvent une piece de bois , ou une barre de fer posée horizontalement sur un point d'appui , qui en fait un levier de la première espèce. A une de ses extrémités répond un ou plusieurs pistons , & à l'autre est une bille bandante , ou quelqu'autre piece répondante à une manivelle , qui donne le mouvement au *balancier* , qui fait alors hausser le piston. On nomme aussi *balanciers* les pieces de bois qui servent à entretenir les barres de fer , qui composent les chaînes de la machine de Marly , c'est-à-dire , les chaînes qui donnent le mouvement aux pompes du premier & du second puisard. ( + )

\* **BALANE**, ( *Myth.* ) une des huit filles d'Oxylus , & de la Nymphe Hamadryade.

\* § **BALANEOTE**, ( *Géogr.* ) n'est point le nom d'une ville. *Balanéotes*, dans Joseph , est le nom des habitans de *Balanée*, ville qui étoit entre Antarade & Laodicée dans la Phénicie , & non dans la Cilicie : c'est , dit M. Shaw , la *Bannias* d'aujourd'hui. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

\* § **BALANGIAR**, ( *Géogr.* ) ville capitale de la Tartarie au nord de la mer Caspienne. C'est trop dire , *Balangiari* est la capitale du pays de *Khazar*. Voyez le *Dict. Géogr.* de la Martinière. *Lettres sur l'Encyclopédie.*

\* § **BALBEC**, ( *Géogr. Antiquités.* ) Les ruines de *Balbec* sont si curieuses & si intéressantes pour les amateurs des arts , que nous avons cru devoir représenter quelques-uns de ces monumens dans les *planches d'antiquités de ce Supplément* , avec d'autant plus de raison , qu'ils sont annoncés dans le *Dict. rais. des Sciences, &c.*

§ **BALEINE** ( *pêche de la* ), *Commerce.* La plus grande difficulté pour se rendre maître d'un poisson si disproportionné à la grandeur ou à la force des hommes , consiste à harponner la *baleine*. D'un côté , la nécessité de s'approcher de fort près du poisson , afin de pouvoir lancer le harpon assez adroitement , pour qu'il enfonce dans l'endroit le plus sensible ; de l'autre , le danger que courent le harponneur & la chaloupe de la part d'un animal , dont les furieux coups de queue & de nageoires , après qu'il est blessé , tuent souvent l'un & renversent l'autre , empêchent qu'on ne profite de toutes les occasions qu'on auroit de faire de bonnes prises.

Pour lever cette difficulté , M. Bond , dans un *Mémoire* présenté à la société royale de Londres ,

Tome I,

a proposé un instrument propre , selon lui , à lancer le harpon à quinze toises de distance , avec assez de force , & exactement dans la direction requise. Cet instrument est la baliste , ou des anciens , ou de Folard , à laquelle il a fait quelques changemens , pour l'approprier à l'usage qu'il lui destine. Son arc est , dit-il , plus simple ; & il se sert de cordes de crin , préférablement à celles de chanvre. L'expérience l'a convaincu que le crin a un ressort plus durable & plus indépendant du froid , du chaud & de l'humidité.

La force de cette machine , poursuit M. Bond ; peut être augmentée à volonté. Il n'y a qu'à multiplier le nombre des ressorts ou des cables , & donner plus de longueur au levier qui les tend. Cette baliste agit dans toutes les directions , & on la place sur un pied à l'avant de la chaloupe. Elle est d'ailleurs si simple , que qui que ce soit peut apprendre en peu de tems à s'en servir.

C'est à ceux qui ont vu de près la pêche de la *baleine* , à juger du mérite de cette invention.

Ce fut vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle , que la pêche de la *baleine* sur la côte de Spitzberg devint considérable , & passa entièrement dans les mains des Anglois , jusqu'à l'année 1578. Ce commerce étoit gouverné par une compagnie qui envoyoit tous les ans quelques vaisseaux ; & en effet , elle en écarta tout le reste de ses compatriotes , & tâcha aussi d'en exclure les étrangers. En 1613 ils envoyèrent une escadre de sept voiles , qui y trouva quinze vaisseaux , tant Hollandois , que François ou Flamands , sans compter les interlopes Anglois. L'année suivante , les Hollandois y envoyèrent dix-huit voiles , y compris quatre vaisseaux de guerre ; & en 1615 le roi de Danemarck y expédia une escadre de trois vaisseaux de guerre pour assurer son droit exclusif ; mais ce fut avec un succès si peu favorable , qu'il résolut d'abandonner sa prétention. En 1627 , la compagnie française fut plus heureuse que dans aucune des autres années ; & en conséquence elle fit 1900 tonneaux d'huile. Les Hollandois firent pendant bien des années après , des voyages assez mauvais ; & , comme l'observe très-bien leur célèbre politique M. Witte , ils se seroient vus obligés d'abandonner ce commerce , s'il ne leur eût pas été ouvert par la dissolution de la compagnie de Groenland , à qui il attribue le bonheur qu'ils eurent eux-mêmes de priver les Anglois & la plupart de toutes les autres nations de ce commerce , dont ils tirent un avantage prodigieux , & , comme remarque le même grand politique , c'est la meilleure école qu'ils aient pour former & dresser les gens de mer les plus hardis & les plus entreprenans du monde.

Les auteurs Hollandois qui ont écrit au sujet de la pêche de la *baleine* , conviennent tous que la saison la plus heureuse qu'ils aient eue , a été en 1697. Nous allons donc considérer quel fut l'état de cette pêche dans cette année-là , afin d'établir ses profits ; & nous les comparerons ensuite avec les détails reçus de Hollande , de la pêche de 1744 , afin qu'on puisse mieux juger sur quel pied sont maintenant les choses. En 1697 il se trouva 201 vaisseaux de diverses nations employés à la pêche sur la côte du Groenland : les Hollandois en fournirent à eux seuls 129 ; mais il y en eut sept qui se perdirent sur la côte. Les Hambourgeois en envoyèrent 51 , dont quatre furent perdus. Les Suédois en avoient deux ; les Danois quatre ; les Brémois douze ; ceux d'Emden deux ; & ceux de Lübeck un seul. Le nombre des *baleines* qui furent prises cette année , se monta à 1968 , que les Hollandois & les vaisseaux des autres nations attrapèrent dans les proportions qui suivent : savoir :

DDddd



	<i>baleines.</i>	<i>tonneaux d'huile.</i>
Les Hollandois	1225	41344
Les Hambourgeois	449½	16414
Les Suédois	113	4540
Les Danois	52	1710
Les Brémois	96	3790
Les Embdenois	2	68
Les Lubéquois	½	17
	<hr/> 1968	<hr/> 67883

à quoi monte la valeur de la pêche de 1697.

Le tonneau d'huile vendu cette année moyennant trente florins, tout le nombre montoit à 1916490 florins.

Les nageoires, ou plutôt les fanons de la *baleine*, en comptant celles de chaque *baleine* à deux milliers, & le prix courant étant de cinquante florins le quintal, le tout monte à 1868000 flor.

Total en florins, 3784490 flor.  
& en argent d'Angleterre 378449 l. st.

Le compte particulier de la pêche des Hollandois étant fixé, leurs 41344 tonneaux caiffes, sur le pied de 30 florins par tonneau, montent à 1240320 flor.

Leurs 25100 quintaux de nageoires à 50 florins le cent. 1255000

Total en florins 2495320  
& en argent d'Angleterre 249532 l. st.

La pêche de la *baleine* en 1744 étoit fort maigre, & la proportion a été bien différente de celle qu'on vient de voir. Les Hollandois n'en prirent que 662, les Hambourgeois 45 : ceux d'Altona 20; ceux de Brême 18; ceux d'Emden 8; & en tout 753 *baleines*.

Les fages habitans de la Hollande ont toujours maintenu & pratiqué cette pêche, suivant le conseil que M. de Witte en avoit donné : par-là ils ont ajouté des sommes immenses à la richesse du peuple, aussi-bien qu'à la force de leur état, considéré comme puissance maritime.

En effet, ce politique la jugeoit très-avantageuse à son pays, à cause de la facilité & de la promptitude avec laquelle elle se fait; car en six jours de tems, les vaisseaux peuvent sortir du port, & si le tems se trouve favorable, se trouver déjà occupés à cette pêche. Toute la saison qu'elle dure, ne passe pas quatre mois, durant lesquels ils emploient un grand nombre de vaisseaux, ils élèvent & forment quantité de matelots vigoureux & experts, qui font toute cette opération au-dehors, & après leur retour, cette pêche occupe encore au-dedans beaucoup plus de monde; de sorte qu'il n'y a pas lieu de révoquer en doute le calcul de M. Witte, qui prétendoit que ce commerce employoit douze mille personnes. Il observe avec beaucoup d'apparence que ce qui rend ce commerce encore plus estimable, est l'exportation de la plus grande partie de son produit. En effet, si on y veut réfléchir avec attention, & faire les observations nécessaires dans ces sortes de calculs, nous pouvons nous former une idée assez juste de ce que les Hollandois ont gagné au moyen de la pêche du Groenland. Il y a maintenant quatre-vingts ans que M. de Witte faisoit son calcul: & nous pouvons certainement, sans crainte d'exagérer, supposer que la pêche de la *baleine* leur a produit, année commune, tant en *baleine* qu'en huile, deux millions de florins; on peut aussi statuer qu'ils en ont bien exporté au moins la moitié, de sorte qu'ils ont épargné quatre-vingts millions de florins, pour la partie de ces

denrées qu'ils ont convertie à leur usage, & qu'il leur auroit fallu acheter sans cela; & d'ailleurs ils ont fait passer des autres pays chez eux un argent comptant qui monte encore à quatre-vingts millions de florins, c'est-à-dire, huit millions de livres sterling. (+)

BALEINEAU, f. m. (*Hist. nat. Zoologie.*) c'est le petit de la *baleine*. Voyez BALEINE dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c.

BALISTIQUE. Voyez INSTRUMENT BALISTIQUE dans ce *Supplément*. On y trouvera aussi une solution du problème *balistique* plus satisfaisante que toutes celles qui ont été données jusqu'ici.

BALKE, (*Géogr.*) ville considérable d'Asie, & la capitale de Chorassan, sur le fleuve Oxus. Les Tartares de Gengiskan prirent cette grande ville en 1221, & en firent cruellement massacrer tous les habitans. *Long. 85, lat. 36, 40.* (+)

§ BALLADE, f. f. (*Belles-lettres, Poésie.*) Le sentiment de la difficulté vaincue entre plus qu'on ne pense dans le plaisir que nous font les arts; & lorsque cette difficulté n'est pas trop gênante, qu'il y a de l'adresse à la vaincre, & qu'il en résulte un agrément de plus, elle est précieuse à conserver. C'est peut-être ce qui nous rend si chère l'habitude des vers rimés; c'est aussi ce qui nous doit faire regretter certains petits poèmes qui dans leur forme prescrite avoient de l'élégance & de la grace, & dans lesquels la facilité unie à la contrainte étoit un objet de surprise, & par conséquent un plaisir de plus. Tels étoient le sonnet, le rondeau, le virelay, le triolet, le chant & la *ballade*.

Le sonnet est peut-être le cercle le plus parfait qu'on ait pu donner à une grande pensée, & la division la plus régulière que l'oreille ait pu lui prescrire. Le couplet ne peut guère avoir de plus jolie forme que celle du triolet. Le tour du rondeau & du virelay donne de la faillie au badinage & à l'épigramme. La *ballade*, comme le chant, donne par ses refrains de l'élégance & de la grace aux stances qui la composent. Chacun de ces petits poèmes avoit de plus son caractère particulier & ses règles prescrites, c'est-à-dire des guides sûrs pour le talent & pour le goût.

Ce qu'on appelle aujourd'hui *poésies fugitives* n'a plus ni forme ni dessein; elles sont libres, mais trop libres. La facilité, que suit la négligence, en fait produire avec une abondance qui ajoute encore au dégoût de leur insipidité. Les hommes de génie dont ces poésies légères sont les délassemens, y excelleroient toujours, mais le génie est rare; & le talent médiocre qui auroit peut-être réussi à bien tourner une *ballade* ou un rondeau, ne fera dans une pièce de vers libres qu'enfiler des rimes communes, & des idées plus communes encore sans aucune peine il est vrai, mais aussi sans aucun mérite, ni du côté du goût, ni du côté de l'art. (*M. MARMONTEL.*)

BALLADE, f. f. (*Musique.*) on entend par *ballade* en Angleterre, des chansons ou espèces d'odes à plusieurs couplets ou strophes que l'on chante ordinairement, mais qui servent aussi quelquefois d'airs de danse, comme les vaudevilles. Il y a de ces *ballades* très-anciennes, qui sont fameuses & qui méritent de l'être par la simplicité, la naïveté & le pittoresque des pensées; telle est la *ballade* des deux enfans dans le bois (*The two children in the wood*). Probablement ce mot vient de *ballet*. (*F. D. C.*)

BALLEL, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) espèce de lizeron, *convolvulus*, figurée très-bien dans presque tous ses détails, sous ce nom Malabare, par Van Rheedé, dans son *Hortus Malabaricus*, volume II, page 107, planche LII. Les brames l'appellent *takafivalli*, & Jean Commellin, *convolvulus aquaticus folio longiore, floribus candidis*. M. Linné le désigne sous

le nom de *convolvulus, reptans, foliis hastato-lanceolatis, auriculis rotundatis, caule repente, pedunculis unifloris*, dans son *Systema naturæ, édition 12*, imprimée en 1767, page 157, n<sup>o</sup>. 37.

C'est une herbe rampante sur la terre par ses tiges qui ont jusqu'à cinq ou six pieds de longueur, sur trois lignes de diamètre, & qui jettent de chaque nœud ou au-dessous de chaque feuille un faisceau de petites racines fibreuses, verd-blanchâtres, longues d'un pouce.

Ses branches sont alternes, fort lâches, assez rares, cylindriques, charnues, aqueuses, verd-blanchâtres & tendres comme les tiges.

Ses feuilles sortent alternativement le long des tiges & des branches à des distances de deux à trois pouces, disposées parallèlement de côté & d'autre sur un même plan. Elles sont épaisses, triangulaires, taillées en fer de pique, échancrées un peu en cœur à leur origine, comme ondées sur leurs bords, longues de deux à trois pouces, presque deux fois moins larges, d'un verd-brun en-dessus, plus clair en-dessous, relevées d'une côte plus saillante en-dessus qu'en-dessous, à huit à dix nervures alternes de chaque côté, & portées sur un pédicule cylindrique épais un peu plus long qu'elles.

De l'aisselle de chaque feuille il sort non-seulement une branche, mais encore quatre à six fleurs blanches, longues de près de deux pouces, portées chacune sur un péduncule cylindrique presque égal à leur longueur. Chaque fleur avant son épanouissement, forme un bouton d'abord sphérique, ensuite conique, long d'un pouce, deux à trois fois moins large, d'un verd-jaunâtre. Elle consiste en un calice sphéroïde, épais, verdâtre, persistant, d'une seule pièce, partagé jusqu'à son milieu en cinq parties assez égales, triangulaires, quatre à cinq fois plus courtes que la corolle qui est pareillement d'une seule pièce, mais purpurine, en entonnoir à long tube presque égal à son pavillon qui est entier, marqué légèrement de dix crénelures ou dentelures sur ses bords, & d'un pouce & demi de diamètre. De la partie inférieure de ce tube, s'élevaient cinq étamines blanches, une fois plus courtes qu'elle, rouges à leur origine qui est velue & couronnée d'antheres pyramidales oblongues. Du centre du calice s'élève un disque orbiculaire assez sensible, jaunâtre, qui fait corps avec l'ovaire qu'il supporte, & qui a à son centre un style blanc, couronné d'un stigmate sphérique, blanc, comme farineux.

L'ovaire, en mûrissant, devient une capsule sphérique à deux ou trois angles obtus, d'un verd blanchâtre, du diamètre de six lignes, à deux loges, dont l'une contient communément une, & l'autre deux graines séparées par une demi-cloison membraneuse, blanche, & attachées verticalement par un point latéral au bas des cloisons. Ces graines sont triangulaires, longues de trois lignes, de moitié moins larges, à dos convexe & à deux côtés plans. L'embryon qu'elles contiennent est verd; il a les cotyledons échancrés, ondés, pliés en deux latéralement, & la radicule un peu courbée sur eux & pointant vers la terre.

*Qualités.* Toute la plante, dans quelque partie qu'on y fasse une incision, rend un suc laiteux qui en séchant devient une gomme résine.

*Usages.* Les Malabares regardent le *ballet* comme un puissant calmant des douleurs, & le font cuire avec le lait écrémé & l'huile, pour l'appliquer en topique sur les abcès des lombes. (M. ADANSON.)

BALLENSTAD, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne, dans la Haute-Saxe, près de la Secke, à deux lieues de Quedlinbourg. (+)

\* BALLEROI, (*Géogr.*) il y a un bourg de ce

nom en Normandie, sur la rivière de Drome, environ à trois lieues sud-ouest de Bayeux.

BALLET, (*Danse.*) c'est une action intéressante imitée par la danse, ou c'est une danse figurée qui représente allégoriquement une action. Le poète épique raconte l'enlèvement d'Helene. Dans le drame cet enlèvement est imité avec tous ses incidents, & tous les discours qui l'ont accompagné. Le *ballet* n'emploie que des attitudes, des gestes, & des mouvemens, pour caractériser cette action, & pour exprimer les diverses passions qu'elle suppose. On donne à la vérité assez communément le nom de *ballet* à toute danse figurée qui s'exécute sur le théâtre, mais on doit plutôt s'en rapporter à Noverre, qui a vu son art d'un œil philosophique. « Tout *ballet*, dit-il, dans ses *lettres sur la danse*, qui ne me tracera pas avec netteté, & sans embarras, l'action qu'il représente, dont je ne pourrai deviner l'intrigue; tout *ballet* dont je ne sentirai pas le plan, & qui ne m'offrira pas une exposition, un nœud, un dénouement, ne sera plus qu'un simple divertissement de danse ».

La danse commune en effet n'est qu'un divertissement pour les personnes qui dansent, & elle n'a besoin d'être que cela. Mais le *ballet* est une danse qui doit intéresser les spectateurs; elle diffère donc nécessairement de la danse commune; c'est un spectacle, ou du moins c'est une partie du spectacle; le *ballet* tient donc du caractère commun à tout spectacle.

Tels qu'ils sont aujourd'hui sur le théâtre, les *ballets* méritent à peine d'être comptés parmi les ouvrages de goût, tant on y aperçoit peu d'esprit & de réflexion. On y voit des personnes bizarrement vêtues, qui avec des gestes & des faits plus bizarres encore, avec des attitudes forcées, & des mouvemens qui ne disent rien, parcourent en forcés le théâtre sans qu'il soit possible de deviner le motif qui les agite. Rien n'est plus absurde que de faire succéder un divertissement si insipide à un drame sérieux; & sous ce point de vue, il ne vaudrait pas la peine de faire un article particulier du *ballet* dans un ouvrage de la nature de celui-ci.

Cependant comme il ne seroit pas impossible d'enoblir cette partie de l'art du théâtre, & d'assigner au *ballet* une place distinguée entre les productions du goût, si parmi les maîtres de *ballet* il y avoit plusieurs Noverres, nous croyons devoir en parler. Le maître de *ballet* a les mêmes moyens que le peintre, pour produire des ouvrages de goût qui intéressent, il peut même en faire un usage plus étendu. Le peintre & le comédien nous mettent sous les yeux des scènes tirées de la vie morale, & qui sont propres à faire sur nous d'utiles impressions. Le maître de *ballet* peut en faire autant; on lui doit donc, comme au peintre, à l'acteur, tous les secours d'une saine critique.

Les tableaux d'histoire prouvent que toute action intéressante peut être représentée par un simple jeu muet, de manière à affecter vivement le spectateur. Cependant la peinture ne représente qu'un moment unique de l'action, au lieu que le *ballet* peut offrir une suite de tableaux, & donner ainsi de la vie à l'ensemble de l'action. La musique dont le *ballet* est toujours accompagnée, renforce l'impression que produit la danse, augmente l'intérêt, & tient la place du langage.

Mais à quoi bon recourir au jeu muet pour représenter une action qui peut être incomparablement mieux représentée par un drame? Qui n'aimera mieux voir un événement tel qu'il s'est passé, qu'une simple imitation par une danse muette? De quel usage sera donc le *ballet*? Si l'on n'avoit rien à répondre à ces difficultés, il faudroit exclure le *ballet*.

de la classe des productions des beaux-arts. Mais il y a plus d'une réponse à faire à ces questions.

D'abord il y a des actions très-intéressantes qui, faute d'une certaine étendue, d'une grandeur convenable, ne fournissent pas le sujet d'un drame. Valere Maxime (*liv. II. ch. 10. n. 2.*) rapporte une anecdote de Scipion l'Africain, l'ancien, qui ne feroit pas la matière d'un drame, mais qui auroit précisément l'étendue requise pour un ballet. Scipion fut un jour surpris dans sa maison de campagne par des voleurs, qui ne vouloient que le voir & l'admirer. On ne peut lire ce trait, sans souhaiter de voir représenter par le geste, les attitudes, les mouvemens, la majesté de ce grand homme, & le respect qu'elle inspire même à des bandits. L'histoire est pleine d'actions d'un genre propre au ballet comme celle-ci.

Il y a d'ailleurs des sentimens & des passions, dont l'expression n'exige pas nécessairement une grande pièce, dans laquelle trop d'accessoires ne servent qu'à distraire l'attention : au lieu qu'en faisant de cet accessoire un tout séparé où il n'entre rien qui n'y ait un rapport immédiat, la représentation en seroit plus vive & d'un plus grand effet. Qui n'auroit à voir un héros, au moment que rentrant dans sa capitale, après avoir sauvé l'état par ses victoires, il est reçu par ses concitoyens, avec toutes les expressions de la joie, de la reconnaissance, de l'admiration & du respect qui lui sont dues ? Rien de plus propre qu'un ballet pour représenter une telle entrée ; mais il est sûr qu'il y faut quelque chose de plus que des pas compassés & des sauts merveilleux.

On ne sauroit nier que dans nos mœurs, où l'on a aboli toutes les solemnités publiques entant qu'elles sont des actes des citoyens, de semblables représentations ne deviennent à peu près impossibles. Les spectacles modernes ne tiennent plus aux mœurs nationales & publiques. Cette réflexion ne nous ôte pas néanmoins toute espérance de voir naître des hommes dont le génie extraordinaire pourra, dans certaines occasions, imaginer des spectacles ou des fêtes qui aient plus d'intérêt & d'énergie, qu'ils n'en ont actuellement.

Cependant les spectacles tels qu'ils sont aujourd'hui, quoique bornés au simple amusement des particuliers, pourroient encore beaucoup gagner par de bons ballets, qui fussent bien liés à la pièce principale. Le danseur a précisément en son pouvoir la plus forte expression des passions. Il contribueroit avantageusement à l'effet du spectacle, si à la clôture de la pièce, ou entre les actes, il entretenoit par les moyens que son art lui fournit, les impressions qui doivent être en ce moment-là les plus précieuses, & s'il présentoit sous de nouveaux points de vue l'objet qui occupe alors l'esprit & le cœur. Le ballet peut donc avoir un certain degré d'importance, entant que le spectacle dramatique lui-même en aura. Il est vrai qu'il faudroit lui donner une forme qu'il n'a pas actuellement ; & il n'est pas facile de trouver cette nouvelle forme à donner au ballet.

Il faudroit commencer les essais par ce qu'il y a de plus facile. Il semble que le genre moral est plus aisé que le genre passionné. Les ballets qui n'ont qu'un caractère général, qui expriment ou la gaieté, ou la gravité, ou l'aménité des mœurs, sont de tous les plus faciles. Si donc à la suite d'un drame intéressant, la danse répond au dénouement, que le ballet soit comme lui, ou gai, ou sérieux, ou triste, & en même tems conforme au caractère particulier de la nation qui a fourni le sujet du drame, il ne peut en résulter qu'un très-bon effet sur les spectateurs.

Ce qui est beaucoup plus difficile, c'est de représenter une action particulière dans un ballet. On risque souvent de tomber dans l'insipide. Ce n'est point l'action même, c'est en quelque façon son allégorie, qu'on peut mettre en ballet. Après que le compositeur a choisi son sujet, il doit, comme le peintre, chercher les momens les plus frappans de l'action. Autant qu'il y a de ces momens dans l'action, autant le ballet aura de périodes. Il faut ensuite trouver pour chaque moment un tableau pittoresque qui serve à le représenter. Tout ce qui remplit les intervalles d'un moment à l'autre, est d'un ton moins animé ; le compositeur y fera entrer des mouvemens modérés, & des danses qui s'accordent avec le caractère & les mœurs des personnages. Il faudroit qu'il évitât ici, avec autant de soin que le peintre, tous ces mouvemens, toutes ces attitudes symétriques, que la mode a introduits. Pourquoi faut-il que tous ces personnages fassent les mêmes mouvemens, prennent la même attitude, & ressemblent à un seul figurant qui seroit multiplié une dizaine de fois au moyen d'un verre à facette ?

Dans le dernier siècle on a joué, à quelques cours, des pièces dramatiques qu'on nommoit des ballets, mais c'étoit des danses entremêlées de chants & de dialogues ; les récitatifs contenoient tout ce qui étoit nécessaire pour l'intelligence du sujet ; & la danse étoit interrompue par des airs qu'on chantoit. On a un traité sur ces ballets, par le P. Menestrier ; il y a aussi plusieurs remarques importantes sur ce sujet dans le *Dictionnaire rais. des Sciences, &c. article BALLET, & dans l'article suivant.*

Les mémoires qui nous restent sur les ballets des anciens Grecs font conjecturer qu'ils en avoient aussi de deux espèces : les uns formoient un drame d'un genre particulier ; les autres faisoient simplement partie d'un spectacle dramatique. Les ballets des anciens étoient tous caractéristiques ; ils représentoient des usages ou des actes publics & nationaux, ou ils étoient des imitations de quelques événemens particuliers. (*Cet article est tiré de la Théorie générale des Beaux-Arts de M. SULZER.*)

§ BALLET, (*Musiq.*) la musique d'un ballet doit avoir plus de cadence & d'accent que la musique vocale, parce qu'elle est chargée de signifier plus de choses, que c'est à elle seule d'inspirer au danseur la chaleur & l'expression que le chanteur peut tirer des paroles, & qu'il faut, de plus, qu'elle supplée, dans le langage de l'ame & des passions, tout ce que la danse ne peut dire aux yeux du spectateur.

BALLET, est encore le nom qu'on donne en France à une bizarre sorte d'opéra, où la danse n'est guère mieux placée que dans les autres, & n'y fait pas un meilleur effet. Dans la plupart de ces ballets, les actes forment autant de sujets différens, liés seulement entr'eux par quelques rapports généraux étrangers à l'action, & que le spectateur n'apercevrait jamais, si l'auteur n'avoit soin de l'en avertir dans le prologue.

Ces ballets contiennent d'autres ballets, qu'on appelle autrement *divertissemens* ou *fêtes*. Ce sont des suites de danses qui se succèdent sans sujet, ni liaison entr'elles, ni avec l'action principale, & où les meilleurs danseurs ne savent vous dire autre chose, sinon qu'ils dansent bien. Cette ordonnance peu théâtrale suffit pour un bal où chaque acteur a rempli son objet, lorsqu'il s'est amusé lui-même, & où l'intérêt que le spectateur prend aux personnes, le dispense d'en donner à la chose ; mais ce défaut de sujet & de liaison ne doit jamais être souffert sur la scène ; pas même dans la représentation d'un bal, où le tout doit être lié par quelque action secrète qui soutienne l'attention, &

bonne de l'intérêt au spectateur. Cette adresse d'auteur n'est pas sans exemple, même à l'opéra François, & l'on en peut voir un très-agréable dans les fêtes Vénitiennes, acte du bal.

En général, toute danse qui ne peint rien qu'elle-même, & tout ballet qui n'est qu'un bal, doivent être bannis du théâtre lyrique. En effet, l'action de la scène est toujours la représentation d'une autre action, & ce qu'on y voit n'est que l'image de ce qu'on y suppose; de sorte que ce ne doit jamais être un tel, ou un tel danseur qui se présente à vous; mais le personnage dont il est revêtu. Ainsi, quoique la danse de société puisse ne rien représenter qu'elle-même, la danse théâtrale doit nécessairement être l'imitation de quelqu'autre chose; de même que l'acteur chantant représente un homme qui parle, & la décoration d'autres lieux que ceux qu'elle occupe.

La pire sorte de ballets est celle qui roule sur des sujets allégoriques, & où par conséquent il n'y a qu'imitation d'imitation. Tout l'art de ces sortes de drames consiste à présenter, sous des images sensibles, des rapports purement intellectuels, & à faire penser au spectateur, toute autre chose que ce qu'il voit, comme si, loin de l'attacher à la scène, c'étoit un mérite de l'en éloigner. Ce genre exige; d'ailleurs, tant de subtilité dans le dialogue, que le musicien se trouve dans un pays perdu parmi les pointes, les allusions & les épigrammes, tandis que le spectateur ne s'oublie pas un moment: comme qu'on fasse, il n'y aura jamais que le sentiment qui puisse amener celui-ci sur la scène & l'identifier, pour ainsi dire, avec les acteurs; tout ce qui n'est qu'intellectuel l'arrache à la pièce, & le rend à lui-même. Aussi voit-on que les peuples qui veulent & mettent le plus d'esprit au théâtre, sont ceux qui se soucient le moins de l'illusion. Que fera donc le musicien sur des drames qui ne donnent aucune prise à son art? si la musique ne peint que des sentimens ou des images, comment rendra-t-elle des idées purement métaphysiques, telles que les allégories, où l'esprit est sans cesse occupé du rapport des objets qu'on lui présente, avec ceux qu'on veut lui rappeler?

Quand les compositeurs voudront réfléchir sur les vrais principes de leur art, ils mettront plus de discernement dans le choix des drames dont ils se chargent, plus de vérité dans l'expression de leurs sujets; & quand les paroles des opéra diront quelque chose, la musique apprendra bientôt à parler. (S.)

BALTHASAR, (*Hist. Sacrée.*) fils d'Evilmerodach, & petit-fils de Nabuchodonosor, fut le dernier roi de Babylone. Dans un grand festin qu'il donna à ses femmes, à ses concubines, & aux feigneurs de sa cour, il but dans les vases sacrés que son aïeul avoit emportés du temple de Jérusalem: cette profanation fut accompagnée des louanges des idoles. La joie de cette fête fut bientôt changée en deuil. Balthasar aperçut comme la main d'un homme qui traça sur la muraille ces trois mots, *mané theccl pharez*. Le roi épouvanté, fit appeler les devins pour les lui interpréter. Daniel seul les comprit & les expliqua. Il dit à Balthasar qu'ils signifioient que les jours de son règne étoient comptés & touchoient à leur fin, que ses actions venoient d'être pesées & réprouvées, que son royaume alloit être divisé & devenir la proie des Medes & des Perses. Le roi de Babylone fut tué cette même nuit, & Darius le Mede, s'empara de son royaume, l'an du monde 3466.

Il paroît que Balthasar est le même prince que les historiens profanes appellent Nabonide, autre-

ment Labynit. Tout ce qu'Hérodote dit de celui-ci convient à celui-là.

BALTIMORE, f. m. (*Hist. nat. Ornithologie.*) oiseau commun au Canada, au Mariland & à la Virginie. Les Anglois l'appellent ainsi, selon Catesby qui en a donné une figure enluminée, mais peu exacte, au volume 1, page & planche 48 de son *Histoire de la Caroline*. Klein l'appelle *Turdus icterus, ex auro nigroque varius, Avium*, page 68, n°. 15. M. Brisson le désigne par le nom de *Baltimore, icterus aurantius; capite & dorso supremo nigris; remigibus nigris, oris exterioribus albis, interioribus albidis; rectricibus quatuor utrinque extimis primâ medietate nigris, alterâ aurantiis . . . icterus minor*: & il en a fait graver une bonne figure, pl. XII, n°. 1, du volume II de son *Ornithologie*, publiée en 1760, page 109, n°. 19. C'est l'*oriolus*, 10 *Baltimore, nigricans, subius fasciâque alarum fulvus*, de M. Linné, dans son *Systema naturæ*, publié en 1766, page 162.

Cet oiseau ne surpasse guère en grandeur le pinçon d'Ardenne. Sa longueur prise de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de sept pouces, & jusqu'au bout des ongles, de six pouces. Son bec depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche a neuf lignes de longueur; sa queue trois pouces; son pied dix lignes & demie; le plus long de ses doigts, qui est celui du milieu des trois antérieurs, l'ongle y compris, neuf lignes. Ses ailes ont trois pouces un tiers de longueur; lorsqu'elles sont pliées, elles s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue, & en s'étendant, elles ont un pied de vol.

Son bec est conique, allongé, droit, très-pointu; deux à trois fois plus long que large, très-entier, sans la moindre échancrure à ses mâchoires; ses narines nues ou découvertes, les plumes de la tête étant tournées en arrière. Ses pieds sont médiocrement longs, comprimés par les côtés, arrondis par devant, & taillés en tranchant très-aigu par derrière; ses doigts au nombre de quatre, dont un postérieur plus court, & trois antérieurs réunis étroitement à leur origine, seulement dans la longueur d'une demie à une articulation. Sa queue est ronde ou tronquée, composée de douze plumes à-peu près égales & de la longueur du dos.

Sa couleur dominante est un noir luisant qui s'étend sur sa tête, son dos, ses ailes & sa queue. Son corps en-dessous, depuis la poitrine jusqu'à la queue, & son croupion en-dessus, sont d'un beau jaune-orangé. Les bords extérieurs des plumes de ses ailes sont blancs, & ceux de la queue sont orangés. Son bec & ses pieds sont de couleur de plomb.

Mœurs. Il ne faut pas croire que le *baltimore* ait tiré son nom de celui d'une ville d'Irlande dans la province de Munster au comté de Corck, sur la baie de même nom. Cet oiseau n'a encore été observé que dans l'Amérique septentrionale, & il se fait remarquer par la forme de son nid, qui ressemble à une espèce de poche suspendue aux bifurcations des branches des arbres, selon la remarque de Catesby.

Remarques. Le *baltimore* est une espèce du *japu* du Brésil, qui fait un genre particulier d'oiseau dans la famille des étourneaux. Nous lui laissons ce nom de *japu*, par préférence à ceux d'*icterus* & d'*oriolus*, que lui ont donné improprement quelques modernes, ignorant sans doute que ces noms appartiennent au loriot auquel nous croyons devoir le restituer. (M. ADANSON.)

BALTINGLASS, (*Géogr.*) petite ville d'Irlande, dans la province de Linster, au comté de Wicklow, sur l'Urrin, à treize milles environ de Blessinton. Elle envoie deux députés au parlement. (+)

BAMA, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) nom Macassar d'une plante de la famille des aristoloches, très-bien gravée, quoique sans détails, par Rumphe, dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. VI, pag. 191, planche LXXV. figure 2, sous le nom d'*acorus marinus*. Les Malays l'appellent *deringo-laut*, les habitans d'Amboine *lalamut*; ceux de Loehoe *lanuit*, & ceux de Ternate *goffongi*.

Elle croît autour des îles d'Amboine, des Moluques, de Celebe, de Java & Baleya, & par-tout où la plage est basse, sablonneuse, un peu graveleuse & même bourbeuse, sous l'eau tranquille de la mer, dans les ances, à une profondeur de cinq à six pouces quand elle est dans son plus grand abaiffement.

De chacune des extrémités de sa racine, ou plutôt de sa tige, qui est blanche comme un ver, qui rampe & trace horizontalement sous terre comme celle de l'*acorus*, à la longueur d'un ou plusieurs pieds, & garnie de fibres capillaires blanches, courtes, assez rares & très-ramifiées, sort un faisceau de quatre à cinq feuilles radicales sessiles, comme graminées ou en glaive, semblables à celles de l'*acorus*, longues d'un pied & demi à trois pieds, larges d'un travers de doigt, d'abord vertes par-tout, ensuite d'un verd-bleuâtre en-dessus, à deux fibres latérales qui restent nues, & subsistent après la destruction du reste de la feuille qui est si foible, qu'elle ne peut se soutenir d'elle-même; mais elle est soulevée par l'eau de la mer dont elle suit le courant dans son reflux. Delà vient le proverbe si familier à Ternate, que le peuple suit toujours les grands, comme le bama, qu'ils appellent *goffongi*, suit le flux de la mer. Chaque feuille forme à son origine une espee de gaine fendue entièrement d'un côté, de maniere qu'elles s'embrassent les unes les autres.

Des côtés de ces feuilles, c'est-à-dire, du lieu où étoient les anciennes feuilles qui se sont détruites, sortent deux péduncules distincts, longs d'un pied, ou une à deux fois plus courts que les feuilles tortillées en spirale, cylindriques, fermes, portant chacun à leur extrémité une fleur composée d'un calice à deux feuilles triangulaires oblongues, concaves, dentées, trois ou quatre fois plus longs que larges, semblables à une gaine, surmontant l'ovaire, ouverts sous un angle de 35 degrés, & enveloppant un style épais, une fois plus court qu'elles, un peu courbe, surmonté de trois stigmates ovoïdes, obtus, épais, écartés horizontalement.

L'ovaire devient en grandissant une capsule ovoïde, coriace, surmonté de son calice, pointue, relevée de six côtes ou six angles obtus, dont trois sont alternativement plus petits, couverts chacun de deux rangs d'épines molles comme les châtaignes, d'un verd obscur, & partagé intérieurement en six loges qui contiennent chacune une à deux amandes pyramidales, vertes, couvertes d'une mucosité visqueuse un peu salée, & du goût de celles du *tsjampadaha*. Lorsque ce fruit est mur, le péduncule qui le porte se courbe communément vers la terre sur laquelle il porte, de maniere que souvent ses amandes y germent & prennent racine, quoiqu'encore enveloppées dans son écorce.

Qualités. Le bama a une odeur sulphureuse, comme toutes les plantes de la mer, sur-tout celles qui croissent dans ses eaux dormantes; car celles qui croissent dans ses eaux vives sont plus salées, & ont une odeur de mer plus marquée. Ses tiges & ses branches tracent sous les sables, & produisent une si grande quantité de bourgeons ou de faisceaux de feuilles, qu'elles forment une espee de prairie sur le fond de la mer.

Usages. Les fruits, c'est-à-dire, les amandes de cette plante, se mangent crus, & encore mieux roties sous les cendres chaudes, ou bouillies dans l'eau. On en rejette la peau charnue, visqueuse, & un peu amere qui les enveloppe; elles ont un goût de châtaignes cuites, ou des amandes du *tsjampadaha*. Les fibres qui restent après la putréfaction de ses feuilles servent aux habitans des îles Ceram, Bonoa & Manipa, à faire des filets qui résistent long-tems dans l'eau de la mer, & qui n'ont pas besoin d'être teints en jaune, parce qu'ils en ont la couleur.

Remarque. Le bama fait donc un genre particulier de plante qui doit être rangé dans la seconde section de la famille des aristoloches, près du stratiote & du jonc fleuri *butomus*. Voyez nos Familles des plantes imprimées en 1759, volume II. page 76. (M. ADANSON.)

BAMBAN, f. m. (*Hist. nat. Botan.*) plante vivace des îles Moluques, ainsi nommée par les habitans de Ternate & du Malabar, & dont Rumphe a donné une bonne description & une figure très-exacte, quoiqu'incomplète, sous le nom d'*arundastrum*, dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. IV, page 22, planche VII. Les habitans de Java l'appellent *bambang*; ceux d'Hitoe *nini*; ceux d'Amboine *tinat* & *nitu-atoay*; ceux de Baleya *kelangiffan*; les Malays l'appellent *tonckat-seytan*, c'est-à-dire, racine de Satan; les Ethiopiens d'Amboine, *moa* & *moar*; les Macassares, *buron* & *une-bine*.

C'est un arbrisseau haut de sept à huit pieds, composé d'un faisceau de cinq à six tiges qui sortent d'une espee de tige ou de souche écaillée, traçante horizontalement sous terre, comme celle du galanga ou du gingembre, & garnie de racines capillaires. Chaque tige forme un jet de roseau cylindrique, composé de nœuds de quatre ou cinq pieds de longueur, de l'épaisseur du doigt, verd lisse, plein de moëlle blanche, fongueuse, seche & fibreuse, comme celle du jonc. Leur sommet est couronné de trois à cinq branches rayonnantes, c'est-à-dire, partantes du même nœud, écartées sous un angle de vingt à trente degrés, de même forme & substance, mais une à deux fois plus petites, encore divisées & subdivisées en d'autres branches plus petites qui toutes sont accompagnées des gaines seches persistentes des feuilles de l'aisselle desquelles elles sont sorties.

Il n'y a que ces jeunes branches qui soient garnies de feuilles qui y sont disposées alternativement & assez rapprochées sur deux plans paralleles, de sorte que le feuillage est applati; elles imitent assez celles du galanga fleuri, *galanga florida*, ou du balisier, *cannacorus*, étant elliptiques, pointues aux deux extrémités, sur-tout à l'antérieure, longues de sept pouces, une fois moins larges, lisses, d'un verd-gai, entieres, relevées en-dessous d'une côte & de nombre de petites nervures alternes très-ferrées, marquées en creux en-dessous & relevées en-dessus, portées sur un pédicule cylindrique, deux à six fois plus court qu'elles, articulé ou relevé d'un nœud dont la base forme une gaine fendue d'un côté environnant la tige, & couronné à son extrémité d'une membrane comme certains gramens. Avant leur développement, elles sont roulées en cornet en-dedans sur un seul côté, de maniere que l'extérieure enveloppe les autres.

De l'extrémité de chacune des branches sort une panicule ramifiée de cinq à six fleurs hermaphrodites blanc-fales, portées sur un péduncule de leur longueur. Elles consistent en un calice de trois feuilles fort petites, persistentes, posées sur l'ovaire d'une corolle monopétale, à tube fort court, caduc, à six divisions, assez égales, elliptiques, étroites, sinueuses,

qui porte une étamine très-courte. L'ovaire en mûrissant devient une baie ovoïde, noire, longue de six à sept lignes, d'un tiers moins large, à sommet couronné d'un ombilic blanchâtre, recouverte d'une peau très-fine, enveloppant une chair molle, blanche, sèche, à une loge qui ne s'ouvre point & qui contient un osselet ovoïde, noirâtre extérieurement, & sillonné comme la noix muscade, blanc au-dedans, sec & dur comme une vieille noix d'arec.

*Qualités.* Le *bamban* n'a qu'une saveur fade & graminée; il croît naturellement dans les forêts des plaines & des vallons à Amboine, mais particulièrement à Cérane & Célebe où il est des plus communs. On le sème aussi pour le cultiver dans les jardins, mais il y prend moins de hauteur, parce qu'il préfère les terrains ombragés & plus humides.

*Usages.* L'écorce extérieure & verte de ses tiges se fend aisément en lanières fort fines, que plusieurs nations Indiennes, sur-tout les Macassares, emploient pour coudre leur atap, c'est-à-dire, pour faire des corbeilles & des liens qui sont infiniment supérieurs à ceux qui se font dans d'autres lieux avec le *leleba* qui est une espèce de bambou. Ses feuilles sont plus solides & se fendent moins aisément que celles du bananier appelé *pissang*, & plus propres à envelopper nombre de choses; aussi les Macassares les emploient-ils à envelopper des fruits, du poisson & d'autres provisions de bouche, sur-tout l'espèce de mets qu'ils appellent *bobato*. Les pédicules tendres de ses jeunes feuilles se mâchent avec un peu de gingembre & du laurier appelé *culit-lawan*, pour l'appliquer en topique sur les démangeaisons de la peau.

Les Malais prétendent qu'il subsiste une antipathie mortelle entre cette plante & le crocodile, de sorte qu'ils en portent une baguette à la main toutes les fois qu'ils vont lui faire la chasse, ou bien ils s'en font une ceinture, ou portent son fruit sur eux, persuadés qu'un crocodile n'oseroit attaquer un homme qui en seroit ainsi pourvu. Une autre superstition a introduit chez eux la coutume de piquer des branches vertes de cette plante autour de leurs poules, pendant qu'elles couvent, & autour de leurs champs de riz.

*Remarques.* Le *bamban* est, comme l'on peut en juger par sa description, une plante du genre de celle que Plumier a appelée du nom de *maranta*, & qui se range naturellement dans la famille des gingembres, où nous l'avons placée. Voyez nos Familles des plantes, volume II, page 66. (M. ADANSON.)

§ BAMBOU, f. m. (*Hist. nat. Botaniq.*) Plante des tropiques, la plus grande de toutes celles de la famille des graminées, nommée aussi *bambou*, vraisemblablement par confusion, à cause de la ressemblance qu'ont ses petites branches avec une espèce de roseau ou de canne légère, qui vient du pays de Bambou, au Sénégal, & à laquelle nos tabletiers donnent par cette raison le nom de *bambouches* & *bamboches*.

Il y a plus de trente espèces de *bambou*, auxquelles les François donnent indistinctement ce nom générique. Les Portugais les appellent *bamboes*, *bambos* & *bambus*; les Hollandois *bamboesen*; les Indiens *manibu*, selon Garzias; les Macassares *bulu*, & les Malais *bulu*, à cause de la disposition de ses feuilles comme les plumes des ailes des oiseaux; les Javinois *wulu* & *bambu*; les Madagascars *voulou*, selon Flacourt; les Chinois *tick*; les habitans d'Amboine *utte*, & ceux de Ternate *tabatico*. M. Linné regarde toutes ces espèces comme autant de variétés, dont il ne fait qu'une seule espèce, qu'il place dans le genre du roseau, qu'il désigne sous le nom d'*arundo*, 1 *bambos*, *calycibus multifloris*, *spicis ternis sessilibus*, dans son *Systema naturæ*, édition in-12, imprimée

en 1767, page 100. On verra ci-après, par la description de chacune de ses espèces, combien cette dénomination renferme d'erreurs; & que tous les *bambous*, bien loin d'être une seule & même espèce du genre du roseau, pourroient faire plusieurs genres de *bambou*.

Avant que d'entrer dans le détail de ces espèces, faisons remarquer ici les caractères qui leur sont communs: 1°. Tous les *bambous* ont une tige & des feuilles qui imitent en quelque sorte l'apparence du roseau commun; mais avec des différences qui caractérisent chaque espèce. 2°. Tous poussent tous les mois, vers la nouvelle lune, selon les observations de Rumphe, un jet ou bourgeon conique, semblable à une longue pique, qui, dans quelques espèces, se mange & se ramifie insensiblement. 3°. Tous, outre les racines fibreuses, sans nombre, ligneuses & tortillées, ont une espèce de tige traçante horizontalement sous terre, noueuse ou articulée comme dans le gingembre ou le roseau, qui produit près-à-près des bourgeons coniques, semblables à des monticules étagés, d'où sortent les jets dont nous venons de parler. 4°. Tous les *bambous*, excepté l'espèce appelée *leleba*, que Rumphe a observée dans des vallons humides, & celui que j'ai observé au bord méridional du fleuve Gambie, croissent dans les lieux secs & pierreux, au contraire de nos roseaux d'Europe qui préfèrent les lieux humides. 5°. Leurs jeunes tiges ou les bourgeons sont plus épais que les tiges qui en proviennent, quoique celles-ci restent polies sans se rider comme ces bourgeons. 6°. Les articulations de ces jeunes bourgeons sont pleines d'abord d'une eau claire, potable, qui s'évanouit à Amboine, & qui, dans d'autres lieux, se sèche en une substance blanchâtre calcaire, appelée *tabaxir*.

Les bourgeons ou commencemens des tiges que poussent les *bambous*, s'appellent *robong* chez les Malais, comme qui diroit le muscle du *bambou*, ce que les Hollandois rendent par le mot *raboerden*, qui répond à ce que nous appelons *asperge*. Les mêmes Malais appellent chaque articulation de ses tiges *roas* & *rawas*.

Rumphe qui a plus travaillé que personne, & même plus que tous les autres botanistes ensemble, à définir toutes les espèces de *bambou*, les distingue d'abord en trois classes; savoir: 1°. Ceux qui ont la tige pleine & solide, c'est-à-dire, entièrement ligneuse, comme le roseau appelé *arundo faretta*, dont il a reconnu deux genres. 2°. Ceux dont la tige a au centre une cavité, mais fort petite; & il en fait un genre. 3°. Enfin ceux dont la cavité intérieure est plus considérable que la partie ligneuse, lui fournissent huit classes, dont la première comprend le *leleba*, qu'il appelle *arundo arbor tenuis*; la seconde, le *tallam* ou *bulu-fera*, qu'il appelle *arund' arbor cratium*; la troisième, le *bulu-tuy*, qu'il appelle *arund' arbor spiculorum*; la quatrième, le *terin* ou *bulu-jara*, qu'il appelle *arund' arbor vasaria*; la cinquième, le *potong* ou *bulu-potong*, qu'il appelle *arund' arbor aspera*; la sixième, le *fammat* ou *bulu-fammet*, qu'il appelle *arund' arbor maxima*; la septième, le *teba-teba* ou *bulu-baduri*, qu'il appelle *arund' arbor spinosa*; enfin la huitième, l'*ampal* ou le *buluswangi*, qu'il nomme *arund' arbor fera*.

Nous conserverons ces trois principales divisions, en suivant un ordre plus commode pour la distinction des espèces, dont nous allons indiquer les principales différences, en ne regardant comme vrais *bambous*, que ceux dont les tiges ont une cavité à leur centre.

Première espèce. ILY.

Voici la première & une des plus grandes espèces

de *bambou*. Les Malabares lui donnent le nom d'*ily*, sous lequel Van-Rheede en a donné une figure assez bonne & presque complete, dans son *Hortus Malabaricus*, vol. I, pag. 25, planche XVI. Les Brame l'appellent *vafi*.

Elle croît à la hauteur de soixante à soixante-dix pieds dans les fables du Malabar. De sa souche, qui est une vraie tige nouvelle, blanchâtre, rampante sous terre, garnie autour de chaque nœud d'une quantité de racines fibreuses, onnées, comme crépues, qui la fixent à la terre, sort un faisceau de cinquante à soixante tiges contiguës, hautes de soixante à soixante-dix pieds, ramifiées à la hauteur de douze à quinze pieds, cylindriques, droites, de sept à neuf pouces de diametre, articulées à articles longs de trois pieds, couverts d'abord, dans leur commencement, de deux ou trois gaines de feuilles verd-brunes, dont les feuilles ne sont que de simples épines, presque pleines intérieurement, n'ayant qu'une petite cavité à leur centre, mais qui, par la suite, en grandissant, perdent leurs feuilles, sont nus, d'un blanc jaune, luisant, sans écorce, mêlés de filets ligneux, à bois épais d'un travers de doigt, très-creux à son intérieur, dont les parois sont couverts d'une membrane mince & enduits d'une espece de chaux, lorsque ces tiges sont très-vieilles; alors ces nœuds sont séparés chacun par une cloison ligneuse.

Les feuilles sortent assez ferrées, au nombre de sept à huit, du bout de chaque branche où elles sont disposées alternativement sur un même plan, de maniere que le feuillage est applati. Elles sont elliptiques, pointues aux deux bouts, longues de sept pouces, sept à huit fois moins larges, c'est-à-dire, larges de près d'un pouce, marquées sur toute leur longueur de neuf nervûres, dont celle du milieu est relevée en-dessous d'un verd moyen par-tout, à bords âpres & dentés, & portées sur un pédicule cylindrique extrêmement court.

L'*ily* ne fleurit qu'une fois dans sa vie, & cela à sa soixantième année, au rapport de Van-Rheede & des docteurs-médecins Itti-Achudem Gentil, du Malabar, Ranga-botto, Vinaïque Pandito & Apubotto, tous trois brames & gymnosophistes de Cochinchine, comme il est consigné dans le livre appelé *Manhaningattnam* où ces savans ont fait dessiner toutes les plantes du Malabar, avec leurs vertus médicinales. Peu de tems avant que de fleurir il quitte ses feuilles; il fleurit pendant un mois entier & meurt ensuite. Ses fleurs forment des especes de panicules ou plutôt d'épis à deux ou trois branches qui sortent en rayonnant de chaque nœud & s'étendent horizontalement, chaque branche portant huit à dix fleurs opposées & verticillées. Chaque fleur consiste en un calice commun ovoïde, pointu, à deux bâles deux fois plus longues que larges, contenant sept corolles ovoïdes, pointues, deux fois plus longues que larges, à deux valves, trois étamines pendantes, presque une fois plus longues, & un ovaire à deux styles & deux stigmates en pinceau. L'ovaire en grandissant devient une graine nue, ovoïde, très-pointue, quatre ou cinq fois plus longue que large.

*Qualités.* L'*ily* n'a qu'un goût de verd sans sucre dans toutes ses parties. Il vit environ 60 ans & se multiplie de drageons ou de bourgeons, qui tracent sous terre & qui sont garnis de racines.

*Usages.* La décoction de son écorce & de ses feuilles se boit pour faciliter la sortie du sang retenu dans les blessures tant internes qu'externes, & de celui qui reste dans la matrice après l'accouchement. La chaux qui se forme dans les vieilles tiges est souveraine dans les stranguries & les pissemens de sang.

*Remarques.* Presque tous les botanistes modernes,

depuis Gaspar Bauhin, ont cru que ce *bambou* fournissait le *tabaxir*, c'est-à-dire, le sucre aux Arabes; mais cette espece de chaux qui se trouve dans cette espece, ainsi que dans la suivante, quoique provenue de l'exsiccation d'une eau claire, limpide & douce qui remplissoit les tiges pendant leur jeunesse & qui s'est desséchée ensuite, n'a aucune saveur sucrée, ce qui prouve assez que le nom de *tabaxir* des Arabes est celui du vrai sucre.

#### Deuxieme espece. TERIN.

L'espece de *bambou* la plus approchante de l'*ily* est celle que les habitans d'Amboine appellent *terin* ou *telin*, & que Rumphe a décrite sous le nom d'*arund arbor vafaria* ou *bulu-java*, sans aucune figure à la page 8 du volume IV de son *Herbarium Amboinicum*. Les Malays l'appellent *bulu-java*; les Macassares *bulu-totoan*; les habitans de Ternate *tabatico-java*, & ceux de Baleya *tiela-pong*.

C'est une plante très-élégante, qui croît à la hauteur d'un arbre, c'est-à-dire, de cinquante pieds à Java, & seulement de trente-six pieds à Amboine où elle est étrangère, y ayant été transportée d'ailleurs. Ses tiges ont un pied & plus de diametre, & sont composées d'articulations vertes, lisses, luisantes, longues d'un pied à un pied & demi, creuses, dont le bois a à peine un travers de doigt d'épaisseur: elles sont couvertes du bas en haut de branches articulées pareillement, à peine longues de six pieds, sortantes d'une gaine de feuilles, ridée, hérissée de poils rares & qui tombent peu-à-peu avec elles. Lorsque ces branches & leurs gaines sont tombées, ces tiges restent nues, lisses & unies, très-agréables à voir.

Les feuilles terminent les jeunes branches: elles sont de grandeur fort inégale, car les inférieures n'ont que six à huit pouces de longueur, sur un pouce de largeur, pendant que les supérieures ont treize à dix-sept pouces, sur un pouce & demi à deux pouces de largeur, velues en-dessous dans les jeunes plants & lisses dans les vieux.

Rumphe n'a point observé ses fleurs ni ses fruits; parce qu'on en coupe les tiges à mesure qu'elles ont pris une consistance ligneuse.

Sa racine ou plutôt sa souche, qui trace horizontalement sous terre, a environ deux pouces de diametre, & est toute couverte de nœuds qui poussent chacun au loin un jet d'où sortent plusieurs bourgeons ou tiges, dont l'assemblage forme une espece de forêt.

Ces bourgeons appelés *robong*, sortent à une plus grande distance de la souche que dans la première espece. Ce sont d'abord des especes de cônes très-aigus, couverts d'écaillés pointues, dont on voit continuellement sortir quelques-uns à chaque nouvelle & pleine-lune, qui s'élevent dans certains cantons, comme à Java, jusqu'à vingt-cinq ou trente pieds; & dans d'autres, comme à Amboine, jusqu'à dix-huit ou vingt pieds seulement avant que de donner des feuilles & des branches. On aperçoit déjà le long de ces bourgeons les nœuds ou articulations qui les composent, dont les inférieures ont un pied & les supérieures un pied & demi de longueur, entièrement enveloppées d'une gaine comme d'une chausse qui est ridée & rude comme une peau de requin ou de chien de mer en-dehors, pendant que sa surface intérieure est lisse & luisante comme une membrane. Ces gaines tombent peu-à-peu ou se roulent en une masse solide, à mesure que le bourgeon pousse des feuilles & des branches à son extrémité.

*Qualités.* Le *terin* le plus estimé croît à Java. Les plants qu'on voit à Amboine, Ceram & aux îles Moluques, quoiqu'en grande quantité, y ont été transplantés.

transplantées & multipliées au point qu'il paroît aujourd'hui être naturel à ces îles, car tous les champs en font couverts, sur-tout les montagnes de Leytmore & d'Oeri Messing. Tous les jours on en plante dans les jardins & auprès des habitations, à cause du grand usage qu'on en fait pour puiser de l'eau, & c'est de-là que font venues les défenses de le couper sans le consentement de son propriétaire.

*Usages.* Les articulations du terin font d'un usage journalier chez les Malays & les Macassares pour porter de l'eau & la conserver comme l'on fait en Europe dans des seaux & des cruches. Pour cela ils choisissent les plus longues articulations, auxquelles ils laissent les cloisons des extrémités, ouvrent, vers le milieu de sa longueur, sur le côté, un trou par lequel elles s'emplit d'eau. Lorsque ces articulations sont trop courtes, ils en séparent un bout composé de trois entre-nœuds, dont ils ouvrent le supérieur & celui du milieu. Les femmes des Macassares, & leurs servantes vont tous les soirs à la rivière puiser de l'eau dans ces espèces de tuyaux qu'elles rapportent ainsi pleines sur leurs épaules, pour l'usage du ménage pendant le jour suivant; & l'eau s'y conserve très-bien, sans contracter aucun mauvais goût, pourvu qu'on les bouche exactement.

Les tiges qu'on laisse vieillir sur leur souche prennent une couleur jaune ou blanche, & servent à faire des coffres de diverses espèces, des vases & des pots que l'on suspend à la cime des cocotiers & des gomuto, pour y recevoir le vin qui coule de l'incision faite à ces palmiers. Les Malays chargent toujours une grande quantité de ces tuyaux dans leurs petits navires, appelés *corre-corren*, pour les remplir d'eau toutes les fois qu'ils navigent sur les fleuves.

Dans la vieille Inde, aux îles de Java, Baleya & Célébe, & par tout où manque le bananier, qu'ils appellent *gabba*, les maisons sont boîtées & parquettées du bois de terin. Les habitans en font des bancs, des sieges, des cloisons. Avant d'en employer les tuyaux, ils les frottent de sable pour en enlever une espèce d'écorce qui les rend verts; jusqu'à ce qu'ils deviennent blancs ou jaunes; alors ils les fendent en quatre à six lattes qu'ils cousent ensemble. Ses tiges entières s'emploient pour faire des montans d'échelle, des vergues de petits navires, & des tuyaux propres à conduire l'eau à de grandes distances dans les incendies.

Les tiges les plus grosses servent à faire des poutres, des solives, des pieux, des haies, qui sont d'autant plus durables qu'elles sont moins exposées aux pluies. Mais les bâtimens & les murs ainsi construits ont un inconvénient, c'est que lorsque le feu prend à ces tiges, l'air contenu dans leurs cavités, venant à être raréfié & à se débânder, y cause une explosion violente comme celle d'un coup de canon ou de boîte, qui jette & transporte le feu au loin en l'éteignant dans l'endroit où se font ces explosions; c'est de ces explosions que vient à cette plante son nom de *bambou*.

Le terin a aussi son usage en médecine. Ce sont ses bourgeons ou ses jeunes branches qu'on emploie particulièrement: on enlève la gaine qui les enveloppe sous la forme d'une écorce ridée, on les rape finement jusqu'au bois, & on met cette rapure en décoction dans de l'eau pure, qu'on fait boire pour atténuer, diviser & chasser par les urines & autres voies excrétoires, le sang grumelé qui s'est épaisi ou amassé dans quelque partie du corps, soit par un coup ou par une chute; quelques-uns y ajoutent la rapure du bois de sappan & la moitié d'un limon (*wangi*).

Le robong ou premier bourgeon qui pousse à

*Tome I.*

chaque nouvelle lune, comme un cône de la grosseur du bras, ridé, velu & épineux, & qui, dans l'espace d'un mois, s'élève à la hauteur de douze pieds, se mange par préférence à celui de toutes les autres espèces. Pour cet effet on coupe à la longueur d'un pied sa pointe, qui est tendre & molle, on la fait macérer dans l'eau, puis bouillir légèrement, ensuite on la coupe en travers par grosses rouelles qu'on confit au vinaigre, que l'on fait sécher au soleil, & que l'on reconfit une seconde fois dans du vinaigre salé, pour mêler dans l'atsjar, qui est une espèce d'assaisonnement de salades aussi délicat que celui qu'on apporte de Siam, ou que nos cornichons, & qui est très-salutaire pour prévenir le scorbut dans les voyages sur mer. Les rouelles de ce bourgeon se cuisent encore dans le jus des viandes grasses, & se mangent comme nos choux.

Les gânes entières de ces bourgeons servent de couvercles à différens vases. Lorsqu'on les a rapées légèrement pour en enlever les épines, elles servent à envelopper des carottes de tabac.

*Remarque.* Rumphe remarque que, quoique les tiges du terin soient sans liqueur, mais charnues intérieurement à Amboine & à Java, ce qui fait qu'on les mange marinées, celles qui croissent dans les hautes montagnes de Banda où l'air est plus froid, à Bisnagar, à Batecala, au Malabar & autres lieux de l'Inde ancienne, sont moins grandes & ne se mangent pas, parce qu'elles sont toujours pleines d'une eau claire, douce & potable, qui, en se desséchant, forme cette substance blanche, cendrée, dure, sèche, semblable à de l'amidon ou à du sucre blanc, mais absolument insipide, que les Arabes appellent *tabaxir*, & les Indiens *saccar membu*, comme qui diroit *sucre de bambou*. Néanmoins Avicenne, qui nous a fait connoître le *tabaxir* des Arabes, nous assure, *livre II, chapitre 109*, qu'on tire le spodion, des racines brûlées de l'*arundo indica*, qui, selon les auteurs, n'est autre chose que le *bambou*. Mais si le spodion d'Avicenne est une cendre, & si le *tabaxir* des Arabes est une matière sucrée, tirée au moyen du feu, la remarque de Rumphe nous fournit une seconde preuve pour avancer que le *tabaxir* est un nom qui appartient plutôt à la canne de sucre qu'au *bambou*.

#### *Troisième espèce. POTONG.*

Le potong, ainsi appelé par les Malays, & bulu-potong par les Javanois, est, selon Rumphe, une seconde espèce de terin, dont il a donné une bonne description & une bonne figure au *volume IV, page 11, planche II*, de son *Herbarium Amboinicum*, sous le nom d'*arund arbor aspera*. Les habitans de Ternate l'appellent *tabatiko-ake*, c'est-à-dire, *bambou aquatique*; ceux d'Amboine *terin-kaburu* ou *telin-babulu*, c'est-à-dire, *bambou rude ou farineux*; ceux de Java *bulu-wani* ou *utte-wani*, de l'usage qu'ils en font; car ils appellent du nom de *wani* ces petits pots de bouts de tuyaux de roseau, qu'ils suspendent aux palmiers pour recevoir la liqueur vineuse qui en coule.

Ses tiges ont jusqu'à soixante ou soixante-dix pieds de hauteur, sur neuf pouces environ de diamètre. Leurs articulations n'ont guère qu'un pied de longueur; les inférieures ont le bois épais de deux travers de doigt, & si dures qu'il faut employer les haches les plus fortes pour les couper; les articulations supérieures sont les plus longues, elles ont le bois moins épais & la cavité intérieure beaucoup plus grande. Leur extérieur est couvert d'une farine blanc-grisâtre, comme laineuse au tact & facile à enlever en la raclant. Elles ne produisent point de branches autour de leurs nœuds, mais seulement cinq à huit petites racines articulées, semblables à des épines & pendantes.

E E e e



Ses feuilles font plus petites que celles du terin ; car il est de remarque que plus les bambous grandissent , plus leurs feuilles diminuent de grandeur. Elles ont communément onze pouces de longueur , sur un pouce de largeur ; elles sont minces , lisses , peu nerveuses & très-unies.

Sa souche est genouillée , traçante , s'étendant beaucoup au loin , & si productive , qu'un champ où on en a planté un brin est bientôt couvert de ses tiges.

Cette plante fleurit à un âge si avancé , que Rumphe n'a jamais eu occasion d'en observer les fleurs.

*Qualités.* Le potong croît communément aux îles d'Amboine , au pied des montagnes , dans les vallons humides , & au bord des rivières qui en détachent souvent des rejettons ou bourgeons enracinés qui , rejetés sur des îles ou sur d'autres rivages , se propagent ainsi naturellement. On la multiplie aussi par ses articulations , qui prennent racine , pourvu qu'on y fasse un trou & qu'on les remplisse de terre limonneuse végétale.

*Usages.* Ses bourgeons ou robong se mangent comme ceux du terin , lorsqu'ils n'ont pas plus de trois pieds de longueur. Comme ses tiges sont très-hautes , très-fermes & très-droites ; les Malais les emploient pour faire des mâts à leurs petits navires , appelées *corre-corren*. Leurs articulations supérieures sont particulièrement employées pour servir de pots propres à recevoir le vin qui coule de la tête des palmiers , pendant que les articulations inférieures , dont le bois est plus épais & plus lourd , sert à faire des pieux & des montans de portes.

#### Quatrième espece. SAMMAT.

Les Malais appellent du nom de *sammât* une troisième espece de terin , dont Rumphe a donné une bonne description , sans figures , à la page 21 du 4<sup>e</sup> volume de son *Herbarium Amboinicum* , sous le nom d'*arund'arbor maxima*. Les Malais l'appellent encore *samane* , *bulu-sammât* & *bulu-gantag* , ou *bulu-wani-bezaar* ; les habitans d'Amboine *terin-maysela* , ceux de Ternate *tabatico-Sammât*. C'est le *nuayhas* de Ceylan & le *vouloie* de Madagascar.

C'est la plus grande de toutes les especes connues de bambou. Ses tiges s'élevent à la hauteur de quatre-vingts & même cent pieds , comme les vieux cocotiers , & ont douze à dix-huit pouces de diametre , dans l'Inde ancienne & dans l'Asie , au lieu qu'aux îles d'Amboine , elles n'ont guere que quatre à cinq pouces. Elles croissent droit sans branches , excepté à leur sommet , qui n'en porte qu'un petit nombre. Les entre-nœuds ont trois pieds de longueur , le bois épais d'un travers de doigt seulement , dans ceux de cinq pouces , & d'un pouce dans ceux de l'Inde ancienne. Ils sont très-creux intérieurement , un peu ridés au-dehors , mais sans être couverts de farine. Ses feuilles ressemblent à celles du potong , excepté qu'elles sont un peu plus petites.

*Culture.* Le sammât ne fleurit qu'au bout de 60 ans. Il est très-commun dans l'Inde ancienne , au Malabar , à Ceylan , au Bijnagar , à Batecala & dans l'Asie. Il est plus rare aux îles d'Amboine ; on ne l'y rencontre que sur les montagnes les plus hautes & les plus méditerranées , qui sont les moins fréquentées , comme dans la grande & la petite île de Ceram , derrière Lacki & Laalat , à Manipa , à Kelanga , à Leytimore , à Baleya & Java , où il est en si petite quantité , qu'il suffit à peine pour fournir à ses habitans les seaux & autres vases à eau , dont ils ont besoin dans le courant de chaque année.

*Usages.* Aux îles d'Amboine on emploie ses tiges pour faire les côtés des petits navires , appelés *corre-corren* , & comme ses entre-nœuds sont plus petits que ceux du potong , au lieu d'en faire des vases à l'eau , on les emploie à faire des coffrets , des boîtes ,

& sur-tout de petites mesures appelées *gantans* , pour mesurer le riz.

Au Malabar , où ses tiges ont jusqu'à un pied & demi de diametre , les habitans les coupent à la longueur de 12 à 18 pieds , pour en faire des canots ou des pirogues qui peuvent porter deux hommes , en ne laissant que les deux cloisons des extrémités , auxquelles ils ajoutent une espece d'éperon taillé en pointe pour mieux fendre l'eau. Ces sortes de canots sont sujets à tourner sens dessus-dessous , lorsqu'on n'a pas attention de garnir leurs côtés , d'autres tuyaux de bambous d'un plus petit diametre , c'est ainsi que les Malabares les arrangent pour naviguer sur le fleuve de Cranganor ; & , chose qui paroît difficile à croire , c'est qu'ils ne craignent point le crocodile dans ce fleuve , à cause de l'antipathie que cet animal a avec le bambou. C'est de ce sammât du Malabar que furent tirés les deux morceaux , longs de 26 à 30 pieds , & de 14 à 16 pouces de diametre , partagés en 19 entre-nœuds , que Clusius dit au chapitre 18 du premier livre de ses *Plantes exotiques* , avoir vu , & qui se voyoient encore du temps de Rumphe , en 1690 , suspendus sous le vestibule du jardin académique de Leyde ; & on ne peut guere douter que ce ne soit cette même espece de bambou qu'Alexandre le grand désignoit , lorsqu'il écrivoit à Aristote , qu'il avoit vu dans l'Inde des roseaux de 60 pieds de hauteur , qui surpassoient en grosseur la peste *picea* ou le peuke des Grecs.

Nombre d'Indiens idolâtres ont un respect superstitieux pour les bambous de cette taille monstrueuse , auxquels ils prétendent devoir leur origine ; c'est sur-tout l'opinion favorite des rois de l'île de Bouton. Les Alphores , habitans de l'île Ceram , ont pour usage de remplir de vin de sagou des articulations de ce sammât encore vertes , de les bien boucher & de les enterrer ainsi un mois avant leurs fêtes de cérémonie , pour donner à ce vin une couleur verte , une force & une austérité dont ils font grand cas. Quelquefois ils laissent enterrées ces articulations si longtems , que leurs nœuds germent , poussent des racines & des branches , sur-tout dans les terrains gras & humides.

#### Cinquième espece. AMPEL.

L'ampel des Javanois est une cinquième espece de bambou , dont Rumphe a publié une bonne figure sous le nom d'*arund'arbor fera* , dans son *Herbarium Amboinicum* , volume IV , page 16 , planche IV. Les Malais l'appellent *bulu-swangi* , c'est-à-dire , bambou sauvage ; ceux d'Huamohala *waan-semane* ; ceux de Ternate *tabatico-nani* ; ceux de Banda *bulukei* ; ceux de Baleya *tibing-ampel* , c'est-à-dire , bambou portatif.

Sa racine , ou plutôt sa souche , a deux pouces au plus de diametre , & est si souple qu'on a de la peine à la casser.

Les bourgeons qui en sortent , non pas tous les mois , mais aux nouvelles & pleines lunes , ont deux à trois pouces de diametre , & s'élevent à la hauteur de 10 à 12 pieds , dans l'espace de 14 jours , de sorte qu'au bout de trois mois , ils forment des tiges parfaites , c'est-à-dire , ligneuses , capables de supporter des fardeaux. Ces bourgeons ont la forme d'un cône à large base , couvert d'écaillés aiguës , ridées , couvertes de poils épineux , qui tombent dès qu'ils ont atteint la hauteur de 12 à 15 pieds ; alors ils sont verts , polis également , & forment des tiges assez droites , hautes de 28 à 30 pieds & au-delà , de 4 à 5 pouces de diametre , à articles longs d'un pied à un pied & demi , comme courbes & sinueux , marqués d'un court sillon près des nœuds , à bois épais d'un travers de doigt au plus , très-solide , jaune

& lifse. Elles portent presque, dès le bas jusqu'au haut, des branches verticillées, au nombre de deux ou trois à chaque nœud, & souvent entre ces branches de petits jets, coniques, obtus, horizontaux, semblables à des épines. Ces branches sont si foibles, si souples, qu'elles pendent en-bas, & s'appuient sur ce qui les avoisine.

Ses jeunes branches sont couvertes, dans la moitié de leur longueur, par cinq ou six feuilles, longues de six à dix pouces, larges d'un travers de doigt, lisses, vertes, striées subtilement dans toute leur longueur.

Ses fleurs forment une espece de panicule au bout des tiges principales.

*Culture.* L'ampel est commun dans toute l'Inde, & varie beaucoup, suivant les lieux; celui de Java est un peu moins gros que ceux d'Amboine, quoique son bois soit aussi épais & aussi dur. Il croît également sur les hautes montagnes, dans les forêts, dans les jardins & autour des maisons. On le multiplie en coupant ses tiges en boutures de deux à trois nœuds, dont on enterre obliquement les deux nœuds intérieurs, en mettant un peu de terre limonneuse au fond du troisième qui reste en-haut, & qu'on acheve de remplir d'eau, en le bouchant ensuite bien exactement. Lorsque l'air est trop sec, on les arrose outre cela; & en moins d'un mois il pousse des branches & des racines autour de chaque nœud.

*Usage.* Le principal usage de cette espece de bambou, consiste à faire, de ses tiges, des especes de leviers appelés *panukol*, de sept pieds de long, destinés à porter toutes sortes de fardeaux, car son bois, quoique très-léger, est extrêmement fort & propre à porter sur les épaules. Ses tiges, les plus droites, servent aux couvertures des maisons. Les plus fortes sont d'excellens montans pour les portes, & des pieux pour les haies.

Les tissadors, c'est-à-dire les vigneron Indiens, qui font le métier de recueillir le vin qui coule des incisions faites aux têtes des palmiers, qui ont jusqu'à cent pieds de hauteur, pour s'épargner la peine de monter & descendre continuellement & successivement tous les palmiers à vin d'une forêt, se servent des tiges de l'ampel pour faire des ponts de communication de la cime d'un palmier à un autre, en fixant à trois pieds au-dessus de la tige qui sert de pont, une autre tige parallele qui sert de garde-fou pour se tenir par les mains; malgré cette précaution, on est toujours étonné de voir avec quelle hardiesse ces Indiens peuvent assurer leurs pieds sur une tige ronde de cinq pouces au plus de diamètre.

Le robong ou l'asperge de l'ampel, differe peu de celui de terin, & se cuit, se sale ou se marine de même, mais il faut se donner bien de garde de le manger crud: sa qualité astringente est si violente, qu'elle cause un embarras considérable au gosier, & même une angine, une suffocation qui s'enleve par la cuisson. Avec cette même asperge cuite en bouillie, les Chinois font une espece de papier fin, d'usage pour la peinture & pour faire des parasols.

En temps de guerre on emploie les bourgeons de l'ampel, ainsi que ceux du terin & du tallam, pour faire des chauffe-trappes de deux à trois pieds de long, qu'on enfonce en terre pour barrer les chemins & les passages aux ennemis. On brûle légèrement leurs pointes, qui sont si dures, qu'elles pénètrent le cuir des fouliers & la corne des chevaux.

Linscot & d'autres voyageurs Portugais disent que les Indiens font courber au feu les jeunes tiges de ce bambou, qu'ils laissent croître ensuite & se fortifier pour en former les brancards de leurs palanquins ou chaises à porteurs. Tous les couteaux de

bois qui servent comme de poinçons ou d'aiguilles à entrelacer & former le tissu des claies, dont sont formés les murs de clôture & les cloisons, sont faits du bois fendu de cette espece de bambou, qui pénètre tous les bois mous.

*Sixieme espece. BULO.*

Le bulo des Macassares est une seconde espece ou variété d'ampel, plus sauvage, qui s'éleve à la hauteur de 50 pieds, dont les tiges sont plus droites, couvertes d'écaillés plus rudes ou plus épineuses, à bois plus mince, & vertes comme les feuilles qui sont plus longues. Rumphe en a donné une description sans figure, à la page 16 du volume IV de son *Herbarium Amboinicum*.

*Septieme espece. GADING.*

Les Malays appellent du nom de *gading*, ou *bulu-gading*, ou *aurgading* & *aurcuning*, & les habitans d'Amboine *domu-habocca*, une autre espece ou variété d'ampel très-élégante, dont les tiges sont entièrement jaunes & lustrées comme l'ivoire. La décoction de ses feuilles se donne dans les fievres ardentes. Voyez Rumphe, *ibidem*, page 16.

*Huitieme espece. DOMU.*

Les habitans d'Amboine appellent du nom de *domu*, ou *domul* ou *dumulo*, une autre espece ou variété d'ampel, que ceux de Leynimore appellent *domar*, & ceux de Banda, *bulu-feri*. Ses tiges sont jaunes, variées de stries vertes, & ses feuilles sont plus petites. Voyez Rumphe, *ibidem*, page 16.

*Neuvieme espece. CHO.*

Le cho ou cha, ou comme nous le prononçons, le *tsjo* ou *tsja*, décrit par le P. Martin, page 116 de son *Atlas Chinois des provinces de Pékin & Chekiang*, est vraisemblablement la même espece que le *tsjatick*, qui approche beaucoup du domu, dont le robong ou bourgeon se mange.

Il est assez rare à la Chine, où il ne croît que sur les montagnes méditerranées.

Ses tiges sont jaunes, variées de stries vertes. Les Chinois les fendent en petites lanieres, dont ils font divers genres de meubles très-jolis & très-luisans, à-peu-près comme nous faisons avec la paille. Leurs medecins ordonnent la décoction de ses feuilles dans les fievres ardentes & les migraines, comme les habitans d'Amboine emploient celles du *gading*.

*Dixieme espece. TSJA-TSJAR.*

On trouve en Chine une autre espece ou variété du cho, appelé *tsja-tsjar* ou *bulu tsja-tsjar*, c'est-à-dire, *roseau varié*, parce que ses tiges sont tachées de blanc sur un fond verd, ce qui imite les taches de la petite vérole.

*Onzieme espece. GUADA.*

Le guada qui, au rapport d'Eusebe Nieremberg, livre XIV, chapitre 194, de son *Histoire naturelle*, croît en Amérique, a des tiges d'un pied de diamètre, dont le bois est si dur, que les Caraïbes en bâtissent leurs maisons. C'est sans doute celui qu'on nomme *cambrouze* à Cayenne.

*Douzieme espece. TEBA.*

Les habitans d'Amboine & de Ternate appellent du nom de *teba-teba*; ceux de Lochoe *wanake*; ceux de Manipa *tomu-schittoe*; les Malabares *bulu-schit*; les Malays *bulu-baduri*; & les Chinois *tji-tick*, c'est-à-dire, *roseau épineux*, une douzieme espece de bambou, dont Rumphe a publié une très-bonne figure, quoiqu'incomplète, au volume IV de son *Herbarium Amboinicum*, page 14, planche III, sous

le nom d'*arund' arbor spinosa*. C'est sans-doute l'*arundo vallatoria crassior & elatior Indiae orientalis corkipillu Malabarorum* de Plukenet ; *Mantissa*, page 28.

Le teba ne s'éleve guere qu'à la hauteur de 20 pieds. Il differe de tous les bambous précédens, en ce qu'au lieu de s'élever droit, il se couche & s'étend beaucoup en largeur, au point qu'il paroît, dans certains cantons, ramper par ses longs fouets. Vu en gros, il ressemble à un vaste buisson, garni de branches extrêmement ferrées, entrelacées, impénétrables, toutes hérissées d'épines & presque sans feuilles.

Lorsqu'on l'examine en détail, on voit que ses tiges ont un pied de diametre, qu'elles sont composées d'articulations cylindriques, longues d'un pied & demi, lisses, polies, toujours vertes, creusées d'un côté d'un enfoncement applati, d'où sort une branche. Les articulations inférieures sont presque pleines, & ont le bois très-épais, au lieu que les supérieures sont au contraire extrêmement creuses & contiennent une liqueur limpide ; leur bois est si dur, qu'il produit des étincelles lorsqu'on le frappe vigoureusement avec un hache bien acérée. D'un bout à l'autre de ses tiges, il sort alternativement de chaque nœud une branche fort longue, s'étendant horizontalement, ramifiée elle-même de branches, dont les inférieures sinueuses, serpentantes, sont sans feuilles & semées çà & là circulairement d'épines coniques, alternes, assez semblables à celles du limon sauvage, mais un peu plus courtes & plus fortes, un peu arquées, au lieu que les trois ou quatre branches supérieures sont sans épines & portent chacune trois ou quatre feuilles. Toutes ces branches sont si pleines, qu'on auroit de la peine à y trouver une cavité propre à y introduire une aiguille.

Les feuilles sont d'une finesse singuliere, longues de quatre à sept pouces, trois à six fois moins larges, lisses, striées finement, d'une substance comme membraneuse, & si seche, qu'elles se roulent en cornet par la moindre sécheresse, presque aussitôt qu'on les a séparées de la branche, sur laquelle elles sont portées par un pédicule cylindrique fort mince, & un peu plus long que dans les bambous ordinaires.

*Culture.* Le teba est assez rare à Amboine, mais très-commun à la petite île de Ceram, à Manipa, à Java, à Ceylan, au Malabar, à la Chine, dans les provinces de Cautschi, Tonkin, Coïnam & Taywan. Il croît particulièrement au pied des montagnes pierreuses. On le multiplie facilement, en séparant chacun de ses nœuds que l'on couche obliquement en terre.

*Usages.* Les articulations supérieures de ses tiges, qui sont creuses, servent à mesurer les liqueurs ; les inférieures, qui sont pleines & très-solides, servent à faire des pieux qui résistent à la pourriture. Mais on en fait principalement des haies semblables à un mur épais & aussi solide qu'une citadelle ; telles sont celles qui se voient à Java, autour du fameux mont de Ghiri & de son temple, derrière Griseche, où on cultive cette plante avec beaucoup de soin. Ce sont aussi les meilleurs remparts que l'on puisse faire en temps de guerre ; c'est ce qu'éprouverent les Hollandois pendant la guerre que leur fit, en 1651, Quimehala Madjira, roi des Macassares, qui en marchant contre eux, se fortifioit par des remparts formés de pieux de teba, plantés à trois pieds de distance, sur deux rangées paralleles, unis ensemble par des liens & fermés par des claies du même bambou, dont le milieu étoit rempli de ses branches épineuses, de terre & de sable, de maniere qu'ils étoient à l'abri du canon européen, dont les boulets s'amortissoient enterrés dans le sable.

Le tallam des Macassares est une treizieme espece de bambou dont Rumphe a donné une bonne description sans figure à la page 5 du quatrieme volume de son *Herbarium Amboimicum*, sous le nom d'*arund' arbor cratium*, qui exprime l'idée du nom *bulu-seru* que les Malays donnent à cette plante : les habitans d'Amboine l'appellent *wannat*, ceux d'Huamohela *utte-wannat*, ceux de Baleya *tamalla*, ceux de Ternate *louw*, & ceux de Banda *suelen*.

Ses tiges qui sont rassemblées en un faisceau très-ferré, s'élevant à la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds : elles sortent d'abord de terre sous la forme d'un bourgeon en asperge, ou en forme de pique de quatre à cinq pouces de diametre, verd-brun, qui ne porte des feuilles & ne se ramifie qu'à la hauteur de six à sept pieds : lorsque leur souche est très-vieille ou qu'on les recoupe trop souvent, ces tiges n'ont guere qu'un pouce de diametre, leurs articulations sont vertes, longues d'un demi-pied à un pied, presque pleines dans celles des vieilles fouches, comme dans leurs branches ; creuses dans les grosses & les jeunes, & pleines d'une eau claire : leur bois est épais de trois à six lignes.

Ses feuilles terminent les branches au nombre de sept à huit : elles sont d'un verd bleuâtre, plus grandes vers l'extrémité que dans le bas, longues de sept à treize pouces, sept à huit fois moins larges, velues en-dessous.

Il fleurit vers le commencement de la saison des pluies, lorsque les toux commencent à se répandre, & ses fruits sont mûrs en Janvier : les fleurs sont rangées en épis, tantôt simples, tantôt à deux branches, qui sortent, au nombre de trois ou quatre, de l'aisselle des branches, autour des nœuds des tiges principales. Rumphe dit que ses fruits sont ridés, semblables à des nœuds très-ferrés, sessiles, pleins de moëlle blanche & seche, couronnés de feuilles ; mais il paroît qu'il a pris pour eux les articulations de certaines branches qui sortent horizontalement à côté des épis de fleurs.

*Culture.* Le tallam est plus commun à Amboine ; à Java & Baleya qu'aux autres îles Moluques, & il présente plusieurs variétés, suivant la différence de leurs terrains : celui d'Amboine, par exemple, dans le quartier de Leytimore, a deux ou trois pouces de diametre, pendant que dans les îles plus orientales on en voit dont les tiges les plus grosses n'ont pas plus d'un pouce de diametre, & sont plus blanches qu'ailleurs.

*Usages.* Le robong ou asperge du tallam se mange tant qu'il n'a pas plus de trois pieds de longueur, mais il n'est pas aussi délicat à Amboine qu'à Baleya, car celui d'Amboine est en quelque sorte amer & filandreux : celui de Baleya s'adoucit & devient mangeable lorsqu'on l'a fait macérer pendant une nuit dans l'eau.

La facilité qu'ont les branches, ou tiges, ou rejets qui ne passent pas un pouce de grosseur, de se fendre longitudinalement en deux parties égales, même par ses nœuds, les rendent propres à former des claies & des cloisons de toute espece ; aussi les habitans des îles d'Amboine & des Moluques les emploient-ils pour former des bourdigues, ou ces especes de parcs appellés *seru* ou *serien*, que les Hollandois appellent *seri*, & qui sont assez semblables à ceux qui servent à prendre le faumon, mais avec cette différence qu'ils sont moins composés. Ils consistent d'abord en une longue digue de claies de six à dix pieds de hauteur, suivant la profondeur de l'eau, au-dessus de laquelle elle doit s'élever au moins d'un pied : cette claie est composée de gaulettes de tallam, entrelacées avec des liens de leleba ou autres

*bambous* semblables, & elle est si souple, qu'on peut la rouler & transporter ailleurs. Avant que d'enlasser ces gaulettes, on les durcit pendant quelques semaines à la fumée pour les rendre plus durables dans l'eau de la mer; c'est de-là que vient le nom de *bulu-seru* qu'on donne à ce *bambou*, au lieu que les autres clayonnages de roseaux, tels que ceux qu'on fait pour servir de jaloufies aux portes & aux fenêtres, pour en diminuer le trop grand jour & pour empêcher d'être vu, s'appellent *seru-seru*. On étend en travers, sur le rivage, cette longue claie qu'on appelle la *langue*, au bout de laquelle on forme une espece d'entonnoir triangulaire dont le fond a une porte ou ouverture très-étroite, par laquelle le poisson est conduit naturellement dans une espece de parc circulaire qui est derriere, & où il reste jusqu'à ce qu'on ait eu le temps de le pêcher.

Ces mêmes branches, qui n'ont pas plus d'un pouce de diametre sur quinze à vingt pieds de longueur, servent admirablement bien pour pêcher à la ligne.

Le tallam qui croît à l'île Célébe fournit aux Macassares des fils dont ils se font des bonnets pour se couvrir la tête.

Quatorzieme espece. TIHING.

Le tihing de Baleya est, selon Rumphe, une seconde espece de tallam à feuilles plus larges, & à tiges menues, mais si tendres & si souples, qu'il n'y en a point de pareilles parmi les *bambous*; car on les fend en plusieurs bandes étroites qu'on fait macérer dans l'eau, pour en faire diverses sortes de liens & de fils propres à faire des toiles.

Quinzieme espece. LOUFURU.

La troisieme espece de tallam s'appelle *lousuru* à Ternate, & *bulu-parampuau*, c'est-à-dire, *bambou inutile*, au canton de Leytimore dans l'île d'Amboine.

Ses tiges sont si minces & si tendres, qu'on n'en fait aucun usage.

Seizieme espece. TUTORI.

On appelle *tutori* à Manipa, *kakibele* à Buron, & *louw-louw* dans quelques autres lieux, une seizieme espece de *bambou*, la plus menue, la plus commune dans les forêts, dont les fleurs forment une panicule semblable à une plume: on en forme des lattes de clayonnage, des traits & des chauffe-trappes dont on durcit les pointes au feu.

Dix-septieme espece. CUI-TICK.

Le cui-tick de la Chine est, selon Rumphe, une autre espece de tallam qui croît en abondance sur la côte maritime, dont le peuple mange les asperges comme un mets journalier, & dont le bois est le plus mince de tous les roseaux de la Chine.

Dix-huitieme espece. TUIGHIAA.

Le tuighiaa est encore, selon le même auteur, une espece de tallam qui croît à la Chine, c'est un des plus petits *bambous*, dont les tiges creuses ne sont guere plus grosses que le doigt, dont les articles sont très-longs, & dont les bourgeons ou asperges servent à faire du papier.

Dix-neuvieme espece. MOA-TICK.

Quoique le moa-tick, que le P. Martin, dans son *Atlas de la Chine*, dit avoir des tiges de dix palmes, c'est-à-dire, de deux pieds & demi de diametre, paroisse, par sa grosseur, approcher beaucoup du sammat, cependant Rumphe le regarde comme une espece du tallam à cause de son asperge qui se mange, & qui sert encore à faire du papier,

comme dans les deux especes précédentes: il croît sur les montagnes de Canton. Les Chinois qui donnent le nom de *tick* à tous les *bambous* en général, appellent celui-ci *moa-tick*, c'est-à-dire, *bambou des anguilles*, parce que les grosses anguilles qu'ils appellent *moa*, & qui vivent dans les étangs de ces hautes montagnes, en sortent pour aller paître les jeunes asperges de ce *bambou*.

Les Chinois mangent non-seulement cette asperge, elle leur sert encore à faire du papier. Pour cela on la fait cuire en bouillie de maniere à pouvoir en développer les diverses couches, qui sont de longues & minces membranes jaunâtres, très-tendres, & comparables aux lames du liber ou écorce intérieure du tilleul ou du bouleau: on peut écrire sur leurs deux faces, mais il faut les doubler ou les coller ou coudre par les bords. Au reste l'art de faire le papier est très-ancien chez les Chinois, notre encre faite à l'eau & nos plumes solides ne pourroient leur être d'aucune utilité; ils écrivent avec des pinceaux, & leur encre est grasse & faite avec la suie ou le noir de fumée.

On lit dans l'*Atlas de la Chine* la maniere dont on fait le papier avec cette espece de *bambou*, dans la septieme province de la Chine appelée *Huquang*; mais Rumphe a eu lieu de s'instruire d'une autre maniere qui s'exécute ainsi: on en coupe les asperges en petits morceaux qu'on fait cuire dans l'eau, qu'on pile ensuite, qu'on passe souvent au crible à-peu-près comme on passe la bouillie de notre papier en Europe; on colle quelquefois deux ou trois feuilles ensemble de ce papier, pour en former un papier plus épais, susceptible d'un beau poli, qui le rend plus propre à la peinture.

Vingtieme espece. LELEBA.

Les Malays appellent du nom de *leleba* ou *leleba poeti*, c'est-à-dire, *leleba blanc*, une vingtieme espece de *bambou*, dont Rumphe a fait graver une bonne figure sous le nom d'*arund'arbor tenuis alba*, dans son *Herbarium Amboinicum*, vol. IV page 1, planche I. Les habitans de Ternate l'appellent *loleba* & *louleba*, ceux d'Amboine à Hitoe *utte-aul* & *aule*, ceux de Leytimore *utte-aur*, les Macassares *boeloe-cariffa*, c'est-à-dire, *boeloe-casser* ou *bambou rude* & *âpre*.

D'une foughe principale, rampante horizontalement sous terre, très-dure, solide, d'un pouce au plus de diametre, articulée ou noueuse comme celle du gingembre, longue de trois à quatre pouces, s'éleve un maître bourgeon & huit à dix à ses côtés, plus petits, très-ferrés, contigus, qui forment ensuite autant de tiges hautes de quinze à seize pieds, d'un pouce & demi de diametre, feuillues & ramifiées depuis la hauteur de sept pieds jusqu'à leur sommet, de branches droites, longues de neuf à douze pouces, épaisses de trois lignes, écartées sous un angle qui a à peine dix degrés d'ouverture: elles sont noirâtres en-bas, vertes au milieu, verd-blanchâtres en-haut, & blanchissent lorsqu'elles sont seches; leurs articulations inférieures ont deux pieds de longueur: les supérieures trois pieds à trois pieds & demi: elles sont creuses, & les inférieures contiennent une eau limpide & potable: leur bois est dur, épais de deux à trois lignes.

Les racines ne sortent pas de la foughe même qui rampe sous terre, mais des nœuds inférieurs de chaque tige, autour desquels elles forment une espece de couronne: elles sont cylindriques, ridées, fermes, dures, de deux à trois lignes de diametre, longues d'un à deux pieds, enfoncées verticalement sous terre.

Les articulations inférieures, c'est-à-dire, celles qui sont au-dessous des branches, sont couvertes,

non pas de feuilles, mais de gaines de feuilles qui les embrassent entièrement, fendues d'un côté sur toute leur longueur, semblables à une membrane sèche, toute hérissée de poils qui excitent une légère démangeaison.

Les feuilles couvrent la moitié supérieure des branches, rangées alternativement sur un même plan au nombre de sept à huit, taillées en fer de lance, assez larges à leur origine, très-pointues à leur extrémité, longues de treize à dix-sept pouces, quatre à cinq fois plus étroites, minces, sèches, & sonnantes comme une membrane ou un parchemin, verd-foncées dessus, grises ou cendrées dessous, striées de nervures & dentées, ainsi que leurs bords, portées sur un pédicule cylindrique court, dont la base forme une gaine couronnée de poils piquans. Avant leur développement ces feuilles sont roulées en un cornet long de sept pouces sur deux à trois lignes de diamètre.

Le leleba produit si rarement des fleurs, qu'il passe communément pour stérile, on n'en voit en effet que sur les pieds extrêmement vieux; elles produisent au commencement de la saison des pluies, c'est-à-dire au mois de mai, sous la forme d'un épi qui termine chaque branche solitairement, pour l'ordinaire, & quelquefois au nombre de quatre ou cinq. Ces épis sont verticillés ou composés de cinq à six étages, chacun à une écaille ou gaine sèche contenant huit à douze fleurs; chaque fleur est composée d'un calice ovoïde, pointu, comparable à celui de l'ovaire, contenant cinq à six corolles à deux bales aussi ovoïdes, pointues, trois étamines une fois plus longues, & un ovaire à deux styles & deux stigmates en pinceau; l'ovaire avorte pour l'ordinaire.

*Culture.* Le leleba croît sur les montagnes à Macassar, & à la côte boréale de Ceram; & comme il est assez rare, on le plante autour des maisons & des places: on le plante en enterrant plusieurs nœuds après les avoir remplis d'eau, en laissant un nœud au-dessus de terre. En Europe on ne voit pas le roseau croître avec la fougère; dans l'Inde c'est tout le contraire, le bambou en est souvent couvert; il arrive souvent à l'île Ternate que le leleba & le boeloe-feroe prennent feu, lorsque par un tems sec & chaud leurs tiges se frottent vivement pendant les orages.

*Usages.* Le maître bourgeon ou l'asperge du leleba, quoique tendre & herbacé, ne se mange pas; mais quelquefois on trouve dans les articulations de ses tiges, une eau claire très-agréable à boire, mais qui n'est pas du goût des esclaves, parce qu'elle leur fait un fardeau de plus, lorsqu'on les charge d'en porter des bottes à la maison. Cette espèce de bambou est d'un grand usage tant à la ville qu'à la campagne: comme ses tiges sont très-blanches, on les recherche beaucoup pour faire des cannes de promenade, sur lesquelles on peint au feu diverses figures, soit avec le tampoering enflammé, soit avec le noyau du coco. Ses tiges se fendent encore en petites lanieres, dont on raclé d'abord l'écorce extérieure verte, pour faire les liens de ces sortes d'échelles de bois de fagou, appelées *atap* à Amboine, dont on forme la charpente des toits; quelquefois on se fert des plus gros canaux des pieds sauvages, pour y cuire, comme dans des pots de terre, des herbages & de petits poissons, sur-tout des crevettes & autres choses semblables; ce qui est d'une grande commodité pour les bucherons & autres qui sont obligés d'établir de longs travaux dans les bois.

*Vingt-unième espèce. TABAT.*

Le tabat, ainsi appelé à Amboine dans le quartier d'Holamoël, & que les Malais nomment *leleba itam*, c'est-à-dire, *leleba noir*, décrit par Rumphe sous le nom de *leleba nigra*, volume IV, page 3,

ne diffère presque du leleba blanc ou du leleba proprement dit, qu'en ce que ses tiges sont d'un verd noir, que leurs nœuds sont plus courts, à peine longs de deux pieds à deux pieds & demi; que les gaines qui les couvrent, sont plus hérissées d'épines, plus intraitables; que ses feuilles sont plus étroites, ayant 13 à 16 pouces de longueur, & huit à dix fois moins de largeur, plus ondées à nervures plus grosses. Son bois est de même épaisseur, mais plus dur & plus difficile à fendre: il ne se ploie pas aussi aisément, mais se casse, & n'est, pour cette raison, employé à aucuns usages mécaniques.

*Vingt-deuxième espèce. DJAKAT.*

Les Malais appellent *djakat* ou *leleba-utan*, c'est-à-dire, *leleba sauvage*, une troisième espèce de leleba plus commune que les précédentes, qui forme de grandes forêts au pied des colines & sur les rivages, tant dans les terrains secs, que dans les terrains humides des îles d'Amboine. Ses tiges sont un peu plus grosses, mais d'un bois plus mince, & si fragile, qu'on ne peut en faire aucun usage; ses feuilles ont 14 à 18 pouces de longueur, & quatre à cinq fois moins de largeur; elles sont très-ornées, à grosses nervures, verd-pâles en-dessus, grises en-dessous, si couvertes de poils piquans, qu'on ne peut les toucher à cause des démangeaisons qu'elles excitent.

*Vingt-troisième espèce. TAPILE.*

Le tapile des habitans d'Huamoëa, que Rumphe appelle *leleba picta* ou *leleba templorum*, au volume IV de son *Herbarium Amboinicum*, page 3, est, selon lui, une variété ou une dégénération du leleba proprement dit, ou du leleba blanc, qui ne se trouve point à Amboine, mais à Céram, à Kelanga & Célébe: il a les feuilles plus étroites, plus lisses que les précédens, les articulations longues de quatre pieds & plus, larges de deux pouces, très-blanches, d'un bois très-ferme, épais de trois lignes, dont on fait des cannes de promenade, longues de quatre pieds & demi & plus, ornées de figures & de caractères marqués au moyen du feu: au haut de ces cannes près de la pomme ou de la poignée, sont percés deux trous extrêmement fins, traversés par un fil, auquel sont suspendues des pièces d'airain, & qui est rempli de nœuds si artistement travaillés, qu'on ne soupçonneroit pas qu'ils eussent pu être faits après que le fil a été passé par ces trous; aussi les prêtres des Indiens profitent-ils de la crédulité du peuple Malais pour lui persuader que ces nœuds sont l'ouvrage du diable qu'ils appellent *marel*.

*Vingt-quatrième espèce. NUN.*

Le *nun*, ainsi appelé à Ternate, & désigné par Rumphe sous le nom de *leleba lineata sive virgata* au volume IV, page 3 de son *Herbarium Amboinicum*, est inconnu à Baleya, fort rare à Amboine, & très-commun à Ternate & Célébe, où il forme de grandes forêts, tant sur les plaines élevées des montagnes, que sur la pente des collines près du rivage.

Il a ses entre-nœuds fort longs, épais de deux pouces & au-delà, blanchâtres, marqués de stries longitudinales vertes, très-agréables à voir, & plus fréquentes dans ceux qui sont au-bas des tiges que dans ceux d'en-haut. Les gaines de ses feuilles ont moins de poils piquans; on voit quelquefois au bout de ses branches un long épi étagé, à étages composés de fleurs à calice à deux bales pointues, écailleuses, c'est-à-dire, contenant plusieurs corolles à deux bales dont les graines avortent.

*Vingt-cinquième espèce. HOUBO.*

Les habitans de Manipa appellent du nom de

*houbo* & *hou-houbo*, & ceux d'Amboine *utte-onitu*, une autre espece de *leleba* que Rumphe nomme, au même volume, page 3, *leleba amahuffana*, du nom du bourg Amahuffu, voisin du château de la Victoire, dans le district duquel on la trouve.

Ses tiges n'ont qu'un pouce d'épaisseur; elles sont peu droites, à articulations courtes & à bois plus épais que dans les précédens, & aussi dur que celui de l'ampel. Les gaines d'où sortent les branches, sont très-ridées & très-velues: ses feuilles sont minces, lisses, semblables à celles du *leleba* pour la grandeur.

*Usages.* On fend ses tiges en petites lattes, dont la solidité fait qu'on les lie au-dessus des nasses. Les Chinois choisissent ses feuilles les plus larges pour y envelopper leur riz cuit dans leurs jours de fêtes appellées *pelo-pelo*.

Vingt-sixieme espece. BEESHA.

Van-Rheede a fait graver dans son *Hortus Malabaricus*, volume V, page 119, planche LX, sous son nom Malabare *beesha*, une vingt-sixieme espece de bambou, que les Brames appellent *zivo*, les Portugais *bambude de sriver*, & les Hollandois *pyl-riet*, & que l'Obel & Gaspard Bauhin désignent par le nom d'*arundo scriptoria*.

Le *beesha* ressemble à un arbrisseau dont les tiges s'élevent à la hauteur de 16 pieds; leurs articulations sont cylindriques, lisses, pleines de moëlle, avec une petite cavité au centre, & ramifiées ou divisées vers leur moitié supérieure en nombre de branches fines de deux à trois lignes de diametre, comme verticillées, ou sortant au nombre de deux à trois de chaque nœud.

Les feuilles garnissent la moitié supérieure des branches, au nombre de huit à neuf; elles sont elliptiques, obtuses à leur origine, pointues à leur extrémité, longues de cinq à six pouces, cinq à six fois moins larges, marquées de dix à onze nervures longitudinales, lisses & semblables à celles de l'ily.

Les épis de fleurs sortent, comme les branches, au nombre de quatre à cinq, de chacun des nœuds supérieurs des tiges; ils ont deux à trois pouces de long, & portent chacun vers leur extrémité deux à trois fleurs: chaque fleur est semblable à un épi conique, pointu, c'est-à-dire, qu'elle consiste en un calice ovoïde à deux balles pointues, contenant sept à huit corolles hermaphrodites à deux balles aussi ovoïdes, pointues, blanchâtres, trois étamines & un ovaire ovoïde, pointu, terminé par un style verdâtre. L'ovaire, en mûrissant, devient une graine ovoïde, comprimée, pointue, longue de 18 lignes, quatre à cinq fois moins large, jaunâtre, pleine intérieurement d'une farine dense, blanchâtre & insipide.

*Culture.* Le *beesha* croît dans divers lieux incultes du Malabar, sur-tout à Betsjour, Corremaloer & Teckenkour.

*Usages.* Les Malabares font de ces branches des fleches, des corbeilles, & sur-tout des plumes à écrire. Cette plante est très-apéritive comme la plupart des graminées: la décoction de ses feuilles se boit pour rappeler les regles supprimées; on s'en gargarise la bouche pour dissiper les douleurs de dents, & guérir les gencives ulcérées.

Vingt-septieme espece. NOLA-ILY.

Le *nola-ily* des Malabares, décrit sous ce nom sans figures par Van-Rheede, dans son *Hortus Malabaricus*, volume V, page 119, & nommé *vasinola* par les Brames, *bambu gorri* par les Portugais, & *pyp-riet* par les Hollandois, est une autre espece de bambou commun à Calicolan & Teckenkour.

Il differe du *behesa* en ce que ses articulations sont plus longues & plus menues.

*Usages.* Les marchands Malabares en portent les branches en Perse, en Arabie & autres pays voisins, où l'on en fait des tuyaux de pipes pour fumer du tabac.

Vingt-huitieme espece. BULU-TUY.

Les Malays appellent *bulu-tuy* une vingt-huitieme espece de bambou que Rumphe décrit sans aucune figure, au volume IV de son *Herbarium Amboinicum*, page 7, sous le nom de *arund arbor spiculatorum* ou *arundo jaculatoria*, & que les habitans de Ternate appellent *tabatico tuy* & *tuy-tuy*, ceux de Banda *fuluk*, ceux d'Amboine *atte la nit*, & ceux d'Huamoëla *tinat*.

Le *bulu-tuy* ressemble, au premier abord, au *leleba*; mais il en differe assez pour en faire une autre espece: il ressemble à un arbrisseau très-épais, dont les tiges ont un pouce & demi de diametre, & les branches environ 6 à 8 lignes. Ses articles sont longs de trois à quatre pieds, verd-pâles, couverts de gaines ridées comme une peau de requin ou de chien de mer; de sorte qu'on peut polir avec elles le bois, le fer & les os les plus durs: son bois est si dur, que lorsqu'on le coupe à grands coups de couteau, il rend des étincelles. Outre ses branches, il sort de ses nœuds nombre de petits rejettons ou branches sans feuilles, si courts, si fermes, qu'ils imitent des épines, & causent des blessures: il produit un si grand nombre de rejettons autour de ses tiges, qu'on ne peut en approcher sans en couper une partie. Son maître jet & ses racines ne different point de celles du *leleba*.

Ses feuilles ressemblent à celles du tabac; mais elles sont moins rudes: ses fleurs sont verticillées comme celles du *leleba*.

*Culture.* Le *bulu-tuy* croît en abondance dans les îles Moluques, rarement à Amboine, mais sur-tout à Manipa & à la petite île Ceram, dans les terres noires, argilleuses, tant dans les plaines que sur montagnes humides & pierreuses. On le trouve aussi au milieu de Java, & on le plante autour des villages maritimes à cause de l'usage qu'on fait de ses cannes.

*Usages.* Les habitans des Moluques, de Java & Baleya font de ses tiges des flûtes qu'ils appellent *tuy*; c'est de-là que lui vient son nom *bulu-tuy*, qui veut dire bambou à flute, *arundo tibialis* de Rumphe. On en fait aussi d'excellentes piques ou zagayes appellées *sagu-sagu*, en taillant leur extrémité en pointe, qui, brûlée légèrement au feu, est si pénétrante, qu'elle perce de part en part le corps des hommes contre lesquels on les lance. On peut aussi en faire usage pour les bourdigues, car il est plus durable que le *tallam*. Les cages ou bâtons que l'on en fait pour les perroquets appellés *lori*, & par corruption *lori*, émoussent tellement le bec & les pattes de ces oiseaux, qu'ils ne peuvent plus blesser personne. On en fait des tuyaux de pipe à tabac, des baguettes de pêche, des cannes de promenade & des javelots appellés *caloway*, très-usités aux Moluques, qui ont huit à neuf pieds de longueur sur un doigt d'épaisseur, dont le bout se garnit, soit du même bambou, soit d'un autre bois. Les habitans de ces îles lancent ces javelots ou fleches d'un autre bambou creux comme d'une sarbacane, contre leurs ennemis, non-seulement dans une direction horizontale, mais encore verticalement dans l'air pour les faire tomber perpendiculairement sur ceux qui se feroient cachés derrière un buisson ou un rocher; ils augmentent la malignité des blessures de ces fleches, en les trempant dans un suc empoisonné, ou en les garnissant d'un os crochu en

hameçon, tiré de la queue d'une espèce de raye, auquel il reste, même après son exsiccation, une mucosité noire, qui cause une blessure très-dououreuse par la quantité de petits crochets dont cet os est armé. Ses feuilles supérieures, qui ont trois pouces de longueur, étant polies & bien nettoyées de leurs poils, sont employées par les Malais pour cuire leurs riz dans les festins.

Les tiges du *bulu-tuy* de Muffalant, frottées avec le sable, prennent un beau poli & beaucoup de blancheur. Leur bois est épais de deux à trois lignes, mais moins dur que celui du *bulu-tuy* commun, dont les tiges sont aussi moins grosses.

Vingt-neuvième espèce. **OUTICK.**

L'outick de la Chine & du Japon, appelé *arund-arbor nigra* par Rumphe, dans son *Herbarium Amboinicum*, volume IV, page 18, qui en donne une courte description sans figure, paroît s'éloigner un peu des bambous ordinaires : ses tiges ont un pouce & demi de diamètre, cinq à six pieds de hauteur, les articulations longues d'un demi-pied, lisses, luisantes, d'un beau noir, presque entièrement ligneuses, si solides, qu'on peut, avec les plus menues branches, porter des fardeaux très-pesants. On en fait aussi des bâtons, des placages d'armoires, de tablettes, d'écrivoires & semblables ouvrages.

Remarques. En comparant attentivement la description de ces vingt-neuf sortes de bambou, on ne peut guère douter qu'elles ne soient autant d'espèces différentes. (M. ADANSON.)

**BAMBYCE**, (Géogr.) ville d'Asie, située, dans l'Assyrie, au-delà de l'Euphrate, à quatre stades de ce fleuve. On l'appelloit encore *Edeffe* & *Hierapolis*, c'est-à-dire, ville sacrée. On prétend que ce fut Séleucus qui lui donna ce dernier nom. On y adoroit Atargatis, déesse Syrienne, que les Grecs nommoient *Derceto*.

Plin ajoute que la ville de *Bambyce*, qu'il met dans la Céléfyrie, étoit appelée par les Syriens, *Mogog*. Mais M. Falconet observe que cette ville est la même que le *Manbesja* des Arabes, qui a été nommée par les Syriens *Mabougo Mabog*, & non *Magog*. (C. A.)

**BAMBYTACIENS (LES)**, Géogr. peuples voisins du Tigre, qui habitoient *Bambya* ou *Hierapolis* dans la Céléfyrie; on dit qu'ils avoient en si grande horreur l'or & l'argent, & toute sorte de métaux, dont on peut faire de la monnoie, qu'ils enterroient dans les lieux les plus déserts, tout ce qu'ils pouvoient en amasser, de peur que cela n'engendrât parmi eux la corruption (C. A.)

**SBAMIA**, f. m. (*Hist. nat. Botanique.*) nom Égyptien d'une plante annuelle de la famille des mauves, décrite par Prosper Alpin, & figurée passablement, quoique sans détails, par Hermann dans son *Hortus Lugduno-Battavus*, page 26, planche XXVIII, sous le nom d'*althæa Indica*, *vitis folio*, *flore amplo*, *flavo*, *pendente*; & ensuite par Gaspar Commelin dans son *Hortus Amstelodamensis*, volume II, page 151, planche LXXVI, sous la dénomination de *ketmia americana*, *annua*, *flore albo*, *fructu non sulcato*, *longissimo*. M. Linné la désigne sous le nom de *hibiscus*, *21 vitifolius*, *foliis quinquangularibus*, *acutis*, *serratis*, *caule inermi*, *floribus pendulis*, dans son *Systema naturæ*, édition 12, imprimée en 1767, page 464 : les Negres du Sénégal l'appellent *kiarrhâté*.

Cette plante croît à la hauteur de huit à dix pieds, sous la forme d'un arbrisseau, à tige verte cylindrique, de deux pouces de diamètre, entourée dans sa moitié supérieure seulement, de branches assez nombreuses, écartées sous un angle de trente à quarante degrés d'ouverture, qui lui forment une cime conique, une fois plus longue que large,

Ses feuilles sont alternes, assez lâches, arrondies, de sept à huit pouces de diamètre, mais découpées un peu au-delà de leur milieu en cinq lobes triangulaires, une fois plus longs que larges, dentelés inégalement, d'un verd clair, légèrement velues, échancrées à leur origine, & portées sur un pédicule cylindrique, égal à leur longueur.

Les fleurs sortent solitairement de l'aisselle de chaque feuille, longues de deux pouces, & aussi larges quand elles sont bien épanouies, soutenues sur un péduncule cylindrique, trois ou quatre fois plus court, inclinées sous un angle de quarante-cinq degrés. Elles consistent en un double calice, tous deux caducs, dont l'extérieur est composé de dix à douze feuilles linéaires, très-écartées les unes des autres à leur origine, deux fois plus courtes que l'intérieur qui est d'une seule pièce, destinée à s'ouvrir en cinq divisions triangulaires, à-peu-près égales, mais qui se fend communément d'un seul côté. La corolle est une fois plus longue que ce calice, composée de cinq pétales, grands, blanc-jaunâtres, avec une tache purpurine sur l'onglet, qui les unit, non pas entr'eux, mais à un cylindre de quatre-vingts étamines, réunies par leurs filets en un tube qui est enfilé par le style de l'ovaire, qui les surpasse en se partageant en cinq stigmates sphériques, velus comme de petites houppes purpurines. L'ovaire est d'abord conique, fort petit; ensuite il s'allonge & devient, en mûrissant, une capsule sèche, conservant sa forme conique, longue de quatre à cinq pouces, quatre à cinq fois moins large, jaune de bois, légèrement velue, marquée légèrement de cinq angles, par lesquels elle s'ouvre, mais très-rarement, en cinq valves ou battans triangulaires aplatis, qui ont chacun une cloison longitudinale à leur milieu, & qui forment cinq loges, contenant chacune quarante à cinquante graines sphéroïdes grises, ternes, de deux lignes de diamètre, disposées sur deux rangs, & attachées horizontalement sans aucun filet au bord des cloisons. Chaque graine a deux enveloppes; l'une extérieure, cartilagineuse, grise, extrêmement dure; l'autre, membraneuse, extrêmement fine, appliquée immédiatement sur l'embryon. Celui-ci est courbé en portion de cercle autour d'un corps charnu, sphérique, blanchâtre, & consiste en deux cotyledons orbitaires, relevés de cinq nervures longitudinales, sur lesquelles ils sont repliés, & portent au fond d'une échancrure qui est entaillée à leur base, une radicule cylindrique assez longue.

Qualités. Le *bamia* est extrêmement mucilagineux : on trouve quelquefois le long de ses tiges quelques larmes d'une gomme rougeâtre, qui se fond dans la bouche.

Usages. Les feuilles de cette plante sont employées par les Negres, comme toutes les autres plantes malvacées, en topique, pour résoudre les tumeurs enflammées, & causées par un défaut de circulation dans les liquides; mais ils la cultivent communément pour se nourrir de ses graines, qu'ils mangent crues au moment de leur première maturité, comme nous mangeons quelquefois des petits pois dans leur primeur, pour nous faire bonne bouche. Cette graine n'a qu'un goût fade; néanmoins les Negres qui y sont accoutumés la trouvent fort bonne; sans doute parce que son mucilage acide leur est très-salutaire dans le tems où elle paroît, qui est celui où regnent les fièvres putrides & les dysenteries bilieuses, sur la fin de la saison des pluies.

Remarques. Il est étonnant qu'Hermann & Commelin aient varié sur le pays de cette plante : on fait qu'elle ne se trouve dans l'Inde & en Amérique, que parce qu'elle y a été transportée. Elle est originaire du centre de l'Afrique, & sur-tout du

du pays de Galam, où les Negres Banbaras la cultivent sous le nom de *kiarrhâté*, la préférant à beaucoup d'autres nourritures, dans la saison des fievres putrides. Ils en mêlent même alors les feuilles en poudre, sous le nom de *lalo*, dans leurs divers mets, comme on emploie dans d'autres cantons du Sénégal, les feuilles du baobab, qu'ils appellent *goui*, pour tempérer la chaleur de leur sang.

C'est sans doute pour se conformer à la description d'Hermann, que M. Linné a dit que cette plante portoit ses fleurs pendantes, & il ne l'a vraisemblablement pas vue: elles sont relevées pendant tout le tems de leur épanouissement, ainsi que les fruits qui leur succèdent. M. Linné cite encore dans son *Species plantarum*, édition de 1753, le *katu-beloere*, figuré dans l'*Hortus Malabaricus*, volume VI, planche XLVI, comme un individu de cette espece; mais c'est une erreur, le *katu-beloere* est une plante d'un genre fort différent; il ne faut pas non plus confondre, comme ont fait quelques auteurs, le *bamia* avec l'*abelmor*, qui est une autre espece de plante du même genre. (M. ADANSON.)

BAMIAN, (Géogr.) ville d'Asie, & capitale d'une contrée de même nom, dans le Chorassan. Son pays s'étend à l'orient de la ville de Balkhe, en tirant vers le Kabul, province septentrionale des Indes. Long. 102, lat. sept. 36, 35. Gengiskan la sacca-gea en 1221, à cause qu'il perdit un de ses petits-fils en l'assiégeant: elle ne s'est point rétablie depuis. (+)

§ BANANIER, f. m. (Hist. nat. Botanique.) le bananier est une plante des plus communes, des plus utiles, & des plus salutaires de toutes celles qui se cultivent dans les climats situés sous la zone torride ou dans son voisinage. Autant elle a été étudiée par les voyageurs, autant il semble que les botanistes modernes, qui n'ont pas voyagé, aient voulu la confondre. Ils réduisent à deux, les vingt-neuf especes qui ont été bien reconnues, bien caractérisées. C'est ainsi que M. Linné, qui les avoit d'abord réduites à une seule espece dans son *Musæum*, page 1, planche I, sous le nom de *musa cliffortiana*, & ensuite sous celui de *musa racemo simplicissimo*, dans son *Hortus Cliffortianus*, page 467, puis en 1753, sous celui de *musa paradisiaca spadice nutante*, dans son *Species plantarum*, a fini par en faire deux especes dans la dernière édition de son *Systema naturæ*, imprimée en 1767, page 667; la première sous le nom de *musa, 1 paradisiaca, spadice nutante, floribus masculis persistantibus*; la seconde sous celui de *musa, 2 sapientum, spadice nutante, floribus masculis deciduis*: on verra, ci-après, combien ces dénominations sont défectueuses.

La plupart des plantes utiles, qui sont nombreuses en especes, ont reçu des peuples qui les possèdent, outre le nom propre à chaque espece, un nom générique commun à toutes. C'est ainsi que les noms de poirier, pommier, abricotier, prunier, n'appartiennent à aucune espece particulière de poire, de pomme, d'abricot ou de prune, mais à toutes les especes de chacun de ces genres. Le bananier a de même reçu un nom générique. Les Malays l'appellent *pissang*, les Macassares, *unting*; les Malabares, *bala*; les Chinois, *tschio*; les habitans de Java, *kedang*; ceux de Baleya, *byo*; ceux de Ternate, *cojo*; ceux de Banda & d'Amboine, *kula* & *ury*; ceux de Loehoe & de la petite Ceram, *tema*; ceux de la Guinée, *banana*; les François, *bananier*; les Espagnols des îles Canaries, *plantano*; les Anglois, *plantain-tree*. C'est par une erreur impardonnable, que quelques dictionnaires écrivent *platan*, qui est le nom Italien du platane.

L'épi des fleurs du bananier, s'appelle régime en François; *spica* en latin, selon Van-Rheede; *corymbus*, selon Rumphe; *spadix*, selon M. Linné; *sa-*

*pohon pissang*, en Malays. Chaque paquet de fleurs s'appelle, en Malays, *sasicka* ou *sasickat*, à cause de sa ressemblance avec un balai. L'extrémité de l'épi, qui porte des fleurs stériles & des écailles, dont l'assemblage forme une espece de cœur rougeâtre, s'appelle en Malays *djantong*, c'est-à-dire, le cœur, en latin *cor* selon Rumphe. Les bourgeons ou cayeux, *stolones*, qui poussent au pied des bananiers, s'appellent *anack* en langage Malays.

Le pays originaire des bananiers a donné lieu à bien des discussions de la part des auteurs. Cette plante a été connue des anciens: il paroît que c'est le *dudaim* des Hébreux, & le figuier d'Adam, *ficus Adami*, ou la pomme de paradis, *pomum paradisi* des Syriens. L'Ecluse, *Clusius*, dans ses notes sur le dixième chapitre du second livre des aromates de Garcias, semble croire que c'est le *palma cypria* que Théophraste, au livre II de ses plantes, chapitre 8, dit avoir les feuilles plus grandes que celles d'aucun autre palmier, & le fruit plus grand qu'une grenade, mais alongé, *quæ folia gerit multo majora cunctis palmis, fructumque majorem pomo granati, sed oblongum*; ou bien, dit le même l'Ecluse, ce seroit cet autre arbre que décrit encore Théophraste au livre IV, chapitre 5, en disant qu'il a les feuilles longues de deux coudées, semblables aux plumes de l'autruche; *arbor quæ longissimum gerit folium simile plumis struthiocameli quæ galeis imponuntur, quodque binos cubitos longum est*. Mais cette opinion de l'Ecluse est d'autant moins vraisemblable, que si le bananier eût existé dès-lors en Chypre, il se fût certainement répandu dans les environs. La citation de Pline est la plus ancienne de celles qui ont quelque rapport avec le bananier: voici ce qu'il en dit dans son *Histoire naturelle*, livre XII, chapitre 6, *major alia pomo, & suavitate præcellentior, quo sapientes Indorum vivunt. Folium alas avium imitatur, longitudine trium cubitorum, latitudine duum. Fructum cortice emitit, admirabilem succi dulcedine ut uno quaternos satiet. Arbori nomen pala, pomo ariena. Plurima est in sydracis expeditionum Alexandri termino. Est & alia similis huic, dulcior pomo, sed interancorum valetudini infesta. Edixerat Alexander ne quis agminis sui id pomum attingeret*. On ne pouvoit certainement désigner plus clairement les deux especes de bananier les plus communes. Ses feuilles, en effet, par leur forme oblongue, & lorsqu'elles se déchirent, peuvent se comparer aux grandes plumes de l'autruche. Les Brame, qui sont les sages des Indes, en font leur principale nourriture, parce qu'ils s'abstiennent communément de chair. Son nom ancien *pala* ne differe de celui de *bala* d'aujourd'hui, que comme le mot ancien *papyrus*, differe du *babir* des Arabes qui étoit le fouchet du papier. Le peuple de Sydrace est sans doute la nation des Oxydraces qui habite le centre de l'Asie où Alexandre pénétra, comme on l'apprend dans l'histoire de Quinte-Curce. Enfin la seconde espece à fruit plus petit, dont Alexandre défendit l'usage à son armée, parce qu'elle dérange les estomacs froids, est celle que l'on nomme communément *bacovo* en Guinée ou *bacove*.

Le bananier existoit donc dans les Indes du tems d'Alexandre. Il existoit aussi dans l'Afrique sur la côte de Guinée, depuis le Sénégal jusqu'à Angola, où celui à gros fruit s'appelloit *banana*, & celui à petit fruit, qui y est le plus commun, se nomme *bacovo*, quoique Thevet dise que ce nom qu'il corrompt en celui de *pacona*, *pacoba* & *bacoba*, est un nom Américain. On fait le contraire par Oviedo, qui assure que les premiers bananiers qui aient été vus en Amérique, y ont été transportés de la grande île Canarie, où ils se cultivoient depuis long-tems: on fait d'ailleurs que les Portugais les ont portés de la Guinée au Brésil,